FETE DU JOUR:
SAINT GATIEN
Soleil: lever 8 h. 36; coucher 4 h. 17
Lune: lever 0 h. 40; coucher 0 h. 52
TEMPS PROBABLE:
Nuageux et froid. Demain, beau et plus doux.
Maximum : 23 — Minimum : 5

LA PRESSE

LE JOURNAL DONT LES EDITIONS PRINCIPALES ONT LE PLUS FORT TIRAGE MOYEN DE TOUS LES QUOTIDIENS DU CANADA

EN AVANT TOUJOURS
Au cours de la semaine dernière, le tirage total de la Presse a excédé
1,000,000
de copies.

48e ANNEE—No 55—40 PAGES —1e SECTION— EDITION QUOTIDIENNE—MONTREAL, VENDREDI 18 DECEMBRE 1931 PRIX: DEUX CENTINS

Plaidoyer pour mettre fin aux contestations

Me Bernard Bissonnette présente cet après-midi une motion pour demander la permission d'invoquer la loi Dillon contre les contestations d'élection.

Rumeur d'une requête au gouverneur

La sanction du bill Dillon par le lieutenant-gouverneur Carroll, hier après-midi, semble avoir diminué de beaucoup l'ardeur des conservateurs à continuer la bataille autour des contestations. Me Oscar Gagnon, présentant ce matin à l'honorable juge en chef suppléant Greenshields, de la Cour supérieure, une motion dans le but de faire fixer une date précise pour l'audition des contestations de Laval, Saint-Louis, Saint-Laurent, Mercier et Dorion, n'a pas insisté pour obtenir une réponse immédiate, lorsque le président du tribunal déclara qu'il valait mieux ne pas presser les procédures. L'honorable juge a pris toutefois la motion en considération et laissera probablement aux circonstances le soin d'en disposer. En effet, les libéraux, de leur côté, sont décidés à en finir avec toutes les contestations. Comme il est nécessaire pour que les juges prennent en considération la nouvelle loi Dillon, dans les procédures en contestations, qu'une initiative soit prise soit par les conservateurs, soit par les libéraux, ceux-ci présenteront une motion pour obtenir la permission de produire un plaidoyer spécial basé sur les amendements apportés par la loi Dillon, à la loi des élections contestées de Québec.

Cette motion était présentée à l'honorable juge en chef suppléant Greenshields, à 2 h. 30, cet après-midi. Le plaidoyer spécial dont nous donnons le texte ci-dessous sera ensuite produit et enregistré au greffe de la Cour supérieure. Il est entendu que les conservateurs ne feront pas d'opposition à ces procédures, comprenant sans doute l'inutilité de leurs efforts de continuer la bataille légale autour des contestations.

Ce plaidoyer qui est produit cet après-midi dans les cinq causes du district de Montréal dont l'inscription pour audition a été demandée ce matin, sera incessamment produit dans tous les dossiers des contestations, à travers la province. Invoquant l'amendement au sujet de la propriété du dépôt, il demande le renvoi de la pétition purement et simplement. Comme la preuve, sur ce point a été faite dans chacune des causes en contestation, le juge qui sera saisi de l'audition n'aura qu'à lire les pièces au dossier après inscription pour rejeter sommairement la pétition et maintenir le plaidoyer spécial.

Il restera la question des frais à régler. Les conservateurs soutiennent qu'ils ont droit d'exiger que les frais soient payés entièrement par les libéraux, tandis que ceux-ci prétendent que les conservateurs doivent supporter complètement les dépenses légales des contestations.

Les pétitionnaires, d'après Me Gagnon, ont pris les procédures de bonne foi suivant la loi qui existait à l'époque et leurs prétentions avaient été jusqu'à la passation de la loi Dillon, maintenues par les différentes cours de la province. Ils ne sont pas responsables de la nouvelle loi et ne doivent pas en supporter les conséquences.

Les avocats libéraux, tout en sympathisant avec leurs confrères, prétendent, de leur côté, que la loi Dillon a été passée par les députés qui représentent le peuple de la province, et que les intimés ne peuvent être tenus de payer les frais.

De plus, il n'y a pas adjudication finale sur la pétition et les intimés n'ont pas vu leur élection annulée. Il serait donc injuste qu'ils paient les frais.

Voici le texte du plaidoyer spécial qui sera enregistré cet après-midi, après que l'honorable juge en chef Greenshields, aura accordé permission aux libéraux de produire. D'ailleurs, cette demande n'est qu'une mesure de précaution de la part des libéraux, car la loi peut être invoquée sans en demander la permission, en tout état des procédures.

Texte de la nouvelle requête

Le défendeur, sans préjudice à la réponse produite à l'encontre de la pétition en contestation de son élection et sans renonciation à aucun des moyens déjà soulevés et en plus de ce qu'il a déjà plaidé, plaide par voie de plaidoyer spécial, ce qui suit :

1—Des faits essentiels sont arrivés et se sont produits depuis la contestation produite par le défendeur et ce dernier a été autorisé à les invoquer par voie de plaidoyer spécial ou de défense ou réponse supplémentaire;

2.—Depuis la production de la réponse du défendeur à la pétition dirigée contre lui en annulation de son élection aux termes de la loi des élections contestées de Québec, 1925, la Législature de Québec a amendé les certaines dispositions de la dite loi et notamment les articles, 14, 16, 19, 20, 23, 53 et 124, de la dite loi des élections contestées de Québec, 1925, et ses amendements et la pétition est en conséquence nulle, insuffisante, de nul effet et doit être annulée;

4—Les formalités requises pour permettre au pétitionnaire de porter la présente contestation de l'élection du défendeur n'ont pas été remplies et notamment les dispositions des articles — 22 et 23 — de la loi des élections contestées de Québec et de ses amendements, n'ont pas été remplies et ont été violées;

5—La somme de mille dollars ($1000) que le pétitionnaire devait déposer comme cautionnement tel que prévu par les dits articles—22, 23, 23a, 23b — n'était pas, n'a jamais été la propriété, ne provient pas et n'est jamais provenue des propres deniers du pétitionnaire et le dit cautionnement est en conséquence nul et de nul effet;

6—La dite somme de mille dollars ($1,000) a été fournie pour une autre personne que le pétitionnaire en cette cause, savoir: M. Camillien Houde, M. Hector Fortier et le parti conservateur de la province de Québec, et le cautionnement est en conséquence nul et de nul effet;

7.—Aux termes de ladite loi des élections contestées de Québec, 1925, et de ses amendements, les dispositions de ladite loi, spécialement celles concernant le cautionnement, s'appliquent et doivent être appliquées à la pétition en contestation de l'élection faite en cette cause, comme si ladite loi et ses amendements avaient été en vigueur lorsque les procédures faites en cette cause pour la contestation de l'élection du défendeur ont été commencées;

8.—Les formalités essentielles pour permettre au pétitionnaire de présenter la présente pétition n'ont pas en conséquence été remplies et le pétitionnaire n'avait pas et n'a jamais eu le droit de se porter pétitionnaire et la dite contestation doit être en conséquence déclarée nulle, de nul effet et doit être annulée et rejetée;

POURQUOI, le défendeur, sous réserve des droits résultant de sa réponse déjà produite et sans préjudice et sans renonciation à aucun des moyens déjà soulevés et sous toutes autres réserves que de droit, conclut à ce que la pétition d'élection produite par le pétitionnaire en cette cause et dirigée contre le défendeur, soit en conséquence rejetée et déclarée nulle et annulée et son plaidoyer spécial maintenu, avec dépens, sauf recours s'il y a lieu.

Que feront les conservateurs?

Si l'on en croit les rumeurs accréditées officieusement, par quelques lieutenants montréalais du parti houdiste, une crise politique amenée par la démission en bloc des oppositionnistes, à l'exception de M. Maurice Duplessis et du général Smart, serait la conséquence de la sanction du bill Dillon. D'autres bruits laissent prévoir la probabilité d'un coup d'Etat fait consécutivement à cette démission et prévoyant la retraite forcée du lieutenant-gouverneur l'hon. M. Carroll, à qui les mécontents de gauche reprocheraient de ne pas avoir opposé son veto à la loi réglant rétroactivement.

Déjà, on laisse entendre que l'hon. M. Patenaude remplirait le poste une fois vacant.

On suggère pour la réalisation de ce projet eux façons de procéder La première, et celle pour laquelle on semble opter, serait de faire déclarer, en autant qu'on pourrait le prouver, par les tribunaux que la loi Dillon est ultra vires.

A supposer que cette décision fût rendue par le tribunal, on s'adresserait, c'est-à-dire M. Houde et ses partisans s'adresseraient au gouverneur général pour obtenir la destitution de l'hon. M. Carroll. Si le comte de Besseborough rejetait la demande, les requérants réclameraient directement du roi d'Angleterre, par messager spécial.

Quelques conservateurs consultés par le représentant de la "Presse" ce matin, ont laissé voir qu'ils ne partageaient pas l'opinion de ceux qui veulent en appeler au trône, d'abord parce que le droit de veto royal sur les lois canadiennes a été rayé par une loi du gouvernement Bennett, et ensuite "disent-ils", advenant le cas où Sa Majesté voudrait faire acte d'autorité, ce serait froisser gravement l'électorat dans son indépendance, que de solliciter une ingérence externe dans les affaires particulières de la province.

Quant au gouvernement d'Ottawa, il semble qu'il se désintéresserait complètement de la question comme le fait voir cette dépêche de notre correspondant.

Nulle intervention fédérale prévue

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 18.— On porte un grand intérêt à Ottawa à ce qui se passe actuellement à Québec relativement au bill Dillon et à la contestation de sièges aux dernières élections provinciales. La rumeur va même jusqu'à dire que les conservateurs de la province de Québec, par l'entremise du maire Houde, de Montréal, leur chef, demanderont au gouvernement fédéral de faire un coup d'Etat en nommant un successeur à l'hon. H.-G. Carroll, lieutenant-gouverneur depuis le 2 avril 1929 parce qu'il a donné sa sanction au bill Dillon.

Il n'y a pas de précédent qu'un lieutenant-gouverneur ait été forcé de donner sa démission à la suite d'un arrêté-en-conseil pour la sanction d'une loi provinciale. Un lieutenant-gouverneur de la Colombie-Britannique a déjà été contraint de donner sa démission mais c'était au sujet de la formation d'un cabinet provincial.

On n'croit pas que le gouvernement fédéral se mêle directement de cette affaire. Si le cas est soumis aux autorités fédérales on croit que celles-ci répondront que le cas devra plutôt être décidé par les tribunaux. Dans les causes de contestation d'élection les intéressés peuvent plaider que la loi est ultra-vires. Ceci enlèverait l'affaire du domaine fédéral si l'on cherche à la porter sur ce terrain.

Le ministère de la justice possède

A SUIVRE SUR LA PAGE 37

Sanctuaire des conventions

Le stade de Chicago, une des salles de congrès les plus modernes dans le monde entier, a été offert récemment aux partis républicain et démocrate des Etats-Unis pour la tenue de leurs conventions respectives. Le stade, qui a été bâti il y a deux ans, contient 25,000 sièges et se trouve situé à cinq minutes du coeur de la ville.

Agitateur expulsé de Palestine

Jérusalem, Palestine, 18. — Abdul Rachman Azzam, délégué wahabiste à la conférence islamique, a été déporté de la Palestine à cause d'un discours dans lequel il attaquait la politique de l'Italie envers la Tripolitaine.

Un communiqué officiel dit que ses mots étaient choisis de façon "à rendre plus difficiles les relations entre l'Italie et le gouvernement mandataire britannique".

Tranche navale française adoptée

Paris, 18. — La Chambre des députés a autorisé aujourd'hui le ministère de la marine à commencer la construction des navires compris dans la tranche 1932 du programme naval; ces navires sont: quatre croiseurs de 7,000 et 8,000 tonnes, un destroyer, un torpilleur et une canonnière fluviale.

Le coût total de ces constructions est de $49,500,000. Le travail doit commencer entre le 4 janvier et le 31 mars 1932.

Les Américains restent sereins devant ce tarif

La troisième liste de droits britanniques n'affecte pas trop les Etats-Unis, dit-on.

THOMAS EST SURPRIS

Washington, 18.—De hauts personnages du gouvernement américain considèrent avec sérénité la nouvelle liste de droits tarifaires annoncée hier par le gouvernement anglais, lequel applique la loi des importations anormales.

Ils ont fait remarquer que les cameras étaient le plus important des articles manufacturés frappés par un droit ad valorem de 50% (pour six mois) et que déjà de grosses compagnies américaines s'étaient établies en Angleterre.

Pour ce qui est des cotonnades, fait-on observer, les Etats-Unis importent plus de coton manufacturé d'Angleterre qu'ils n'en exportent là-bas. La perte de ce marché ne serait pas sérieusement ressentie. Ils ne considèrent pas que la nouvelle ordonnance soit aussi sérieuse que la première qui a affecté, suivant le département du commerce, des ventes de $12,000,000 ou environ 1.6 pour cent des exportations totales au Royaume-Uni.

Surprise pour Thomas

Londres, 18. — La déclaration du premier ministre Bennett que le gouvernement britannique se proposait de fixer à 70% la part de l'empire dans le marché du blé britannique m'a surpris autant que vous, déclarait hier l'hon. J.-H. Thomas à la délégation de Liverpool venue discuter le contingentement du blé nécessaire à la Grande-Bretagne. M. Thomas affirme que le cabinet n'a pas pris de décision sur le montant de blé qui sera alloué aux producteurs de l'empire.

Dans le communiqué officiel émis après cette conférence, on lit: "Toutefois, le premier ministre Bennett a lui-même fait comprendre que les percentages mentionnés étaient purement ses estimés personnels. Dans les circonstances, ajoutait-on, la délégation ne devrait pas considérer que la déclaration prêtée à M. Bennett affecte les discussions générales qui suivront.

Londres a envoyé à Paris une note très conciliante

Le texte de la réponse n'a pas été divulgué; on y parlerait aussi de priorité des dettes.

Biarritz est proposé

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

Paris, 18. — (Par Ralph Heinzen) — L'Angleterre et la France ont commencé aujourd'hui un échange de vues préliminaires sur les dettes internationales et la conférence de réparations qui doit suivre la réunion du comité consultatif du plan Young siégeant à Bâle.

Le comité fait enquête sur la capacité de payer. La conférence qui suit étudiera la revision. Sir Frederick Leith-Ross, sous-contrôleur du Trésor britannique, représentait son gouvernement, ici. Les Etats-Unis seront probablement représentés par un observateur car Washington considère les réparations comme une question purement européenne et n'est prêt à discuter les dettes de guerre que sur la base de la capacité individuelle à payer.

Même si la conférence se limite à la question des crédits à court terme aux Allemands, la participation américaine officielle n'en est pas assurée pour cela.

Question controversée

Entre temps, la publication de la réponse britannique au récent memorandum français sur les réparations est différée en attendant que le Quai d'Orsay ait étudié cette réponse. On croit que l'Angleterre y a souligné la priorité pour elle des dettes privées tels que les crédits à court terme. Les Français donnent aux réparations la première place.

Le premier ministre Laval a laissé entendre qu'il préférait Biarritz comme scène de la conférence tandis que les Anglais énuméraient Londres, Paris ou Bruxelles qui sont tous à une nuit de voyage de Londres.

Ton très conciliant

Paris, 18. — Le journal "Le Matin" dit que la note envoyée hier au gouvernement français par l'Angleterre est d'un ton "très conciliant" et peut être regardée comme un premier pas de fait vers une solution satisfaisante de ces problèmes.

Une nomination

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 18. — M. Harry Baldwin, ancien secrétaire particulier de l'hon. MacKenzie King, lorsqu'il était premier ministre, vient d'être nommé secrétaire du département de l'auditeur général du Canada. M. Baldwin est un comptable de profession.

Les vacances de Noël

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 18. — Les vacances de Noël dans les école d'Ottawa commenceront mardi, le 22 courant, pour se terminer, lundi le 4 janvier.

Sir George Paish prédit enfin une prospérité inouïe

Mais il faudrait que le monde adoptât une série de mesures qu'il propose.

UN KRACH AUPARAVANT

(Par Edward Stanley, droits d'auteur reservés par la Presse Associée, 1931.)

Londres, 18. — Le monde est au seuil de la plus grande prospérité dont il aura jamais joui, si les mesures convenables sont prises, a déclaré, aujourd'hui, sir George Paish, l'économiste britannique réputé, dans une interview exclusive à la Presse Associée.

Les trois principales recommandations de sir George pour conduire à ce magnifique résultat sont les suivantes: 1, Adoption par les gouvernements fédéraux et par ceux des Etats de lois garantissant la solvabilité des banques; 2, Ouverture d'une conférence internationale durant laquelle toutes les nations consentiront des contributions pour le rétablissement mondial; 3, Revision des paiements des réparations pour assurer le remboursement éventuel par l'Allemagne de toutes ses dettes commerciales que sir George estime former un total de $2,250,000,000.

Sir George Paish dit qu'il est possible, par ces moyens, de stimuler immédiatement le commerce à un degré sensible et de dissiper les craintes qui agitent toutes les nations.

Sir George avait affirmé, récemment, sa croyance dans un prochain effondrement mondial, dans pas plus de deux mois. Il renouvelle encore aujourd'hui cette expression d'opinion. Il ajoute que si le monde n'adopte pas immédiatement les mesures qu'il suggère, il sera bien forcé de les adopter après le krach qu'il a prédit.

"Je n'ai aucun doute, dit-il, que nous allons entrer dans la plus grande période de prospérité dont le monde aura jamais joui si les mesures nécessaires sont prises. Je suis certain qu'il y a assez de gens raisonnables dans le monde pour imposer ces mesures, et que, en 1933, la situation sera bien différente de ce qu'elle est aujourd'hui".

Pour ce qui est de la garantie par les gouvernements de la solvabilité des banques, sir George explique que ce ne serait là qu'une mesure temporaire qui pourrait disparaître quand la situation redeviendrait normale. Pour le moment, le danger réel est un effondrement complet du crédit mondial qui pourrait bien se produire partiellement comme résultat de la conférence sur les réparations allemandes et des conférences qui ont lieu actuellement sur la question des dettes.

"La prédiction du krach mondial prochain est basée, dit-il, sur la croyance que les Français se proposent d'insister pour que les paiements des réparations aient la priorité sur les paiements des dettes commerciales, ce qui signifie que l'on ignore si les dettes commerciales de l'Allemagne seront jamais payées.

Un roi de Syrie

Paris, 18—Le ministère des affaires étrangères a émis un démenti officiel des rumeurs publiées à l'étranger que le gouvernement avait convenu avec le haut-commissaire français de Syrie de patronner la candidature d'Abbas Hilmi, ancien Khédive, comme roi de Syrie.

Un appel à Rome

Cité du Vatican, 18—Le cardinal Segura y Saenz, expulsé d'Espagne il y a quelque temps s'en vient à Rome où il résidera en permanence dans le Curie. Il fera sa première apparition publique le 24 décembre quand les cardinaux iront présenter leurs souhaits de Noël au Saint-Père.

M. E. Montpetit parle de Maurice Barrès à Québec

M. Edouard Montpetit, secrétaire général de l'Université de Montréal, prononce à Québec, à trois heures cet après-midi, devant le cercle des femmes canadiennes, une conférence sur "Les cahiers de Maurice Barrès" et tirera des conclusions pratiques des idées émises dans ces cahiers par le célèbre écrivain.

La réunion sera présidée par Mme P.-B. Dumoulin.

M. Montpetit profitera de sa présence à Québec pour y présider, demain avant-midi, une séance de la Commission des assurances sociales.

Comment les soldats débarrassent Nankin des étudiants belliqueux

(Service de la Presse Associés)

NANKIN, Chine, 18. — Le gouvernement a enfin pris aujourd'hui des moyens militaires énergiques pour mettre fin aux dangereuses manifestations des étudiants qui ont répandu la terreur durant plus de deux semaines à Nankin.

Sans aucun avertissement, mais avec une précision absolue, des troupes ont été envoyées dans diverses parties de la ville. Elles ont fait une chasse aux étudiants, puis les ont escortés jusqu'à des trains qui les attendaient et qui sont partis immédiatement vers les villes du nord de la Chine et vers Shanghai où sont les demeures des jeunes gens.

Aujourd'hui la ville de Nankin respire plus à l'aise et on croit que tous les dangers de désordres graves sont maintenant passés.

Les chemins de fer allemands ne pourront pas faire face à ces paiements inconditionnels

En Quelques Lignes

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

Kansas City, 18. — Mme Nell Quinlan Donnelly, enlevée mercredi par des bandits qui réclamaient une rançon de $75,000, a été retrouvée ce matin par la police. Sa famille prétend que la rançon n'a pas été payée.

AVIATRICE PERDUE

(Service de la Presse Associée)

Basra, Irak, 18. — L'aviatrice allemande Elli Beinhorn, partie hier de Bagdad, est disparue quelque part dans l'Irak ou en Perse. Les recherches entreprises n'ont donné jusqu'ici aucun résultat.

SABOTAGE

Calcutta, 18. — Un employé aux réparations des voies a découvert, hier soir, juste à temps pour empêcher le déraillement d'un convoi rapide, que la voie avait été endommagée par des criminels près de Sitarampur.

ACCORD CONCLU

Rio de Janeiro, 18. — Un accord commercial vient d'être conclu entre le Brésil et la Roumanie.

BANQUIER COUPABLE

Détroit, 18. — Robert-M. Allan, qui fut le plus jeune président de banque du Michigan alors qu'il dirigeait les destinées de la défunte America States Bank, il y a deux ans, a été trouvé coupable de détournements au montant de $52,742. Il est passible d'une sentence maxima de 20 ans de détention.

Un prince du sang chef de l'état-major

Le prince Kotojito Kanin a succédé au Japon au général Hanzo Kanaya.

POUR L'UNIFICATION

(Par James-P. Howe, service de la Presse Associée.)

Tokio, Japon, 18. — Le feld-maréchal le prince Kotohito Kanin a été choisi aujourd'hui comme chef de l'état-major général pour succéder au général Hanzo Kanaya. C'est la première fois depuis la guerre russo-japonaise qu'un prince du sang royal a été nommé à cette fonction. Le prince est parent de l'empereur Hirohito.

Cette nomination a été faite dans le but d'unifier et de consolider les affaires militaires dans toute la Manchourie. Le prince est âgé de 66 ans.

Excitante rumeur

(Par Miles-W. Vaughn, service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

Tokio, Japon, 18.—Les milieux financiers de Tokio prennent beaucoup d'intérêt à la nouvelle publiée dans le journal "Asahi", que des rapports de Londres à la banque du Japon expriment l'opinion des milieux financiers anglais que les Etats-Unis vont renoncer à l'étalon-or. Cependant, les représentants locaux de la banque du Japon ont déclaré que ces rapports manquent de bon sens.

La Bourse, fermée à Tokio quand le gouvernement annonça la suspension de l'étalon-or, s'est rouverte aujourd'hui et les transactions s'y sont faites avec l'ordre ordinaire.

Ventes soviétiques

Montevideo, Uruguay, 18. — Des rapports autorisés nous apprennent aujourd'hui que la "Iuyamtorg", organisation commerciale soviétique pour l'Amérique du sud, est sur le point de conclure un accord pour vendre au gouvernement de l'Uruguay 20,000 tonnes de gazoline à $16.50 la tonne et 10,000 tonnes de kerosene à $14.000.

Ces deux envois devraient arriver ici en juin 1932.

Grande firme en détresse

Berlin, 18.—La compagnie de locomotives Borsig, une des plus importantes en Allemagne, a suspendu ses paiements aujourd'hui.

Cette maison avait été fondée en 1837; capitalisée à 12 millions de marks, elle employait 3,000 hommes. Cette suspension a été attribuée au manque de fonds de roulement amené par la dépression économique commencée en juillet.

Une décision unanime du Comité des experts constitué en vertu du plan Young.

Budget déficitaire

(Par Melvin-K. Whiteleader, service de la Presse Associée.)

Bâle, Suisse, 18. — Le Comité des experts constitué à Bâle en conformité du plan Young a décidé aujourd'hui à l'unanimité que les chemins de fer allemands ne seront pas capables de faire face aux paiements inconditionnels des réparations l'an prochain.

Il a accepté un rapport d'un sous-comité contenant une déclaration qu'il sera impossible aux chemins de fer d'équilibrer leur budget en 1932 même si les paiements inconditionnels, dont ils supportent le fardeau en vertu du plan Young, leur sont rendus par le moyen du plan Hoover.

C'est la première indication officielle que le rapport final des experts contiendra une recommandation pour un moratoire pour les paiements conditionnels plutôt qu'une annulation.

"Aussitôt que l'Allemagne sera revenue à son état normal", dit le rapport, "on pourra s'attendre à voir les chemins de fer allemands faire des gains nets comparables à ceux des autres pays."

Un communiqué officiel dit que la commission a rapporté ce qui suit:

1. Que de 1925 à 1929, les chemins de fer allemands furent capables de payer 660,000,000 de marks en réparations imposées par le plan Young, les recettes nettes étant de 833,000,000 de marks.

Les profits de 1930 tombèrent à 480,000,000 de marks. En décembre 1931, les profits étaient tombés de 2? pour cent, ce qui força la compagnie des chemins de fer à puiser dans ses réserves, lesquelles comprenaient les profits découlant du moratoire Hoover.

Les membres allemands du Comité se sont déclarés heureux aujourd'hui de la publication faite hier soir par le comité des experts des statistiques indiquant un déficit dans les paiements des balances de l'Allemagne de 1,300,000,000 à 1,450,000,000 de marks.

Les experts allemands disent que cette publication admet la validité des prétentions du Reich qu'il est incapable de payer les annuités des réparations.

Les délégués français, de leur côté, font remarquer aujourd'hui une autre série de chiffres, communiqués aussi hier soir, indiquant que les dépenses publiques en Allemagne ont monté de 3,700,000,000 de marks entre 1926 et 1930.

Ces dernières statistiques étaient renfermées dans un rapport du sous-comité sur les pratiques budgétaires allemandes.

L'exemple du Canada est cité au Mexique

Mexico, 18. — Dans un rapport au gouvernement mexicain aujourd'hui, le consul général du Mexique à San Francisco recommande de prendre exemple sur le Canada afin d'augmenter le nombre des touristes au Mexique. Il recommande l'élimination de toutes les inspections et de tous les impôts sur les effets des touristes. Il fait remarquer que les ententes entre le Canada et les Etats-Unis font disparaître tous les inconvénients inutiles aux touristes.

Le rapport Gibb

(Spécial à la "Presse")

Ottawa, 18.—On ne croit pas dans les cercles officiels que le rapport de sir Alexander Gibb, qui a fait une enquête sur les principaux ports canadiens, l'été dernier, soit prêt avant janvier. Son assistant, M. Hugh Beaver, qui est resté au Canada pour surveiller les travaux que l'on a faits dans le port de Halifax, vient seulement d'arriver à Londres, en effet. Il a remis à sir Alexander Gibb plusieurs renseignements qui seront incorporés dans le rapport.

Quand la Pahang déborde

Singapour, Etablissement du Détroit, 18. — La rivière Pahang avait monté de 40 pieds aujourd'hui et montait encore au taux d'un pied à l'heure; on craint que l'inondation soit aussi désastreuse que celle de 1926 alors que la rivière monta de 70 pieds.

Les communications ferroviaires sont coupées; les routes sont impassables et l'on constate des dommages très considérables. Le gouvernement étudie la question des secours.

Expédition du Japon en Mandchourie

Une campagne pour châtier les bandits et aussi des troupes chinoises.

Plans étendus

Tout indique qu'une attaque japonaise est imminente contre Tchintchéou.

Décision attendue

(Par Miles-W. Vaughn, service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

Tokio, Japon, 18. — Le ministère de la guerre a publié ce matin un communiqué dans lequel il annonce que les troupes japonaises en Mandchourie "sont forcées d'entreprendre une expédition étendue pour châtier" les troupes chinoises et les "bandits". Ce communiqué est considéré comme faisant prévoir une marche des Japonais contre Tchintchéou.

Il est annoncé que cette expédition se fera à l'ouest de la rivière Liao.

Le correspondant à Tientsin de l'agence de nouvelles japonaises Dempo dit que le maréchal Tchang-Hsoueh-Liang a exprimé sa croyance qu'une attaque par les Japonais contre Tchintchéou est imminente. Il avait ordonné au général Joung Tchen, commandant les 25,000 soldats chinois dans la région de Tchintchéou, de résister avec la plus grande énergie jusqu'à la fin.

Le maréchal Tchang, avant de faire cette déclaration, avait résigné toutes ses fonctions, le mettant en rapport avec la Mandchourie, où il domina jusqu'au moment où il en fut chassé par les Japonais.

Une décision attendue

On doit se rappeler que le ministère japonais de la guerre a fréquemment répété qu'il n'hésiterait pas à faire occuper Tchintchéou si une telle action était jugée nécessaire.

Le rapport annonçant que le général Jiro Minami, ministre de la guerre dans le dernier cabinet de Wakatsuki, serait nommé "président administratif" pour contrôler et coordonner les intérêts du Japon en Mandchourie et en Corée, n'a pas été confirmé officiellement. Le général Minami dit qu'il se rend en Mandchourie pour y faire une tournée d'inspection générale, mais qu'il n'avait pas d'information au sujet de sa nomination aux fonctions annoncées.

L'ancien ministre de la guerre a ajouté qu'il accepterait de telles fonctions, si elles lui étaient offertes.

Le journal "Asahi" exprime l'opinion que le général Minami partira à la fin de cette semaine pour la Mandchourie, après l'approbation de l'empereur Hirohito.

Les journaux de Tokio disent que la qualification de "gouverneur général de la Mandchourie" attribuée au nouveau poste de Minami est inexacte. Ses fonctions sont administratives et il aura à coordonner la politique du gouverneur général de la Corée, du territoire de Kwantoung, de la présidence du chemin de fer du Sud de la Mandchourie, et la direction de la garnison du Kwantoung sous le contrôle central de l'armée.

La nomination du prince Kanin comme chef d'état-major de l'armée est considérée comme partie d'une même politique de Tokio.

Encore un combat

(Par James-P. Howe, service de la Presse Associée.)

Tokio, Japon, 18. — Un porte-parole du ministère japonais de la guerre a annoncé aujourd'hui un nouveau plan étendu pour une campagne militaire contre les bandits en Mandchourie. Cette annonce a été faite après que l'on eut reçu la nouvelle qu'un Japonais et quatorze Chinois avaient été tués dans un engagement.

Mort de l'ancien cardinal Billot

Ariccia, Italie, 18. — L'ancien cardinal Billot, qui démissionna du collège des cardinaux en 1927 et se retira dans un noviciat des pères jésuites sous le nom de "père Ludovic Billot", est mort à Ariccia aujourd'hui. Il fut rumeur au temps de la démission du cardinal Billot, que cette démission était due à la politique du Vatican au sujet des affaires françaises et particulièrement à la décision du pape de mettre l'"Action française" à l'index.

L'annonce officielle de la démission disait que le vénérable cardinal avait demandé au pape d'y être autorisé à cause de son grand âge, et qu'aussi il désirait se préparer à la mort. Il était ajouté que le pape n'y avait consenti qu'à regret. Le cardinal Billot avait été revêtu de la pourpre cardinalice en 1911.

SOMMAIRE

POUR les DAMES p. 4, 7, 10
EDIT . . . . . page 6
RADIO . . . . . page 12
PARLEMENT . . . page 21
THEATRES . . . . page 22
FINANCE . . . . page 30
SPORT . . . . . page 32

HENRY MORGAN & CO.
LIMITED

Téléphone : PLateau 6261 — Le Magasin où Règne l'Esprit de Noël — Service des Emplettes par téléphone : PLateau 6261

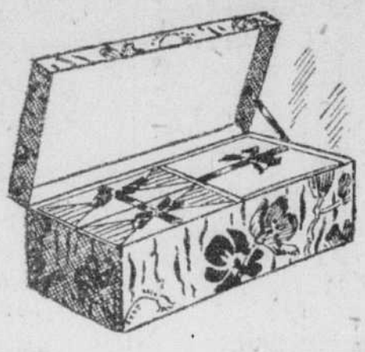

Un Spécial Opportun!

Papeterie à Cadeau en Boîte

$1 la boîte

Vous avez probablement encore de la papeterie sur votre liste—et cette offre arrive juste au bon moment. Boîtes décoratives contenant du papier et des enveloppes artistiquement arrangées et vendues à un prix très spécial.

Aussi une boîte recouverte de cretonne contenant 36 feuilles, 12 cartes de correspondance à tranche dorée et 48 enveloppes blanches ou de deux couleurs. Dans notre stock régulier il y a beaucoup d'autres boîtes idéales comme cadeaux, très variées par le style et le contenu.

TOUTES AU MEME PRIX SAMEDI

—Morgan—Rez-de-chaussaée.

Faites qu'un

Radio Fada

dise "Joyeux Noël!" à la famille

$129 Rien de plus à payer

Enveloppé dans du cellophane attaché avec du ruban de satin — ce bel instrument est capable d'un superbe rendement.

Servez-vous du mode de paiement MORGAN TRUST et payez votre radio tout en en jouissant.

—Morgan—Cinquième étage.

Jouets $3

Pour garçonnets et fillettes—pour les tout petits et pour les enfants industrieux. — Demain ce sera le jour pour acheter les jouets. Si vous savez ce que vous voulez c'est facile, et si vous êtes indécis l'étonnante variété aura vite fait de régler la question pour vous.

Services à thé et à dîner à dessins enfantins.

Chevaux de peluche tirant des voitures chargées.

Chevaux et voitures à lait, exactement comme les véritables.

Trousses d'outils anglais — pouvant faire des ouvrages pratiques.

Nécessaires de peinture français dans de jolies boîtes.

Poupées — si jolies qu'aucune fillette ne peut leur résister.

Blocs pour les tout petits — très bien faits.

Trains mécaniques — avec bons moteurs à ressort.

Ces jouets et beaucoup d'autres sont tous au même prix.

—Morgan—Quatrième étage.

Les Galeries du Quatrième Etage
—Présentent—

SERVICES A THE ET A DINER

SERVICE A LUNCH — **5.85**
35 morceaux pour servir 6 personnes. Fini ambre, bord avec fleurs en relief.

SERVICES A DINER DE 50 MORCEAUX — **12.50**
Jolies formes, bords festonnés. Pour servir six personnes.

SERVICES POUR 12 PERSONNES—**19.85**
Services à dîner en semi-porcelaine à patron de fleurs. 97 morceaux.

SERVICE A DINER EN PORCELAINE—**$25**
66 morceaux, pour huit personnes. Joli dessin de fleurs.

SERVICE A THE DE 23 MORCEAUX — **12.50**
Couleurs solides, avec décorations de fleurs.

SERVICE A THE POUR SIX PERSONNES—**3.85**
23 morceaux, patron de fleurs.

ORNEMENTS ET OBJETS UTILES

POTERIE ITALIENNE, **$1** — Vases, pots, bols.

TASSES ET ASSIETTES A THE EN PORCELAINE, **50¢** chacune.
Assiettes à lunch et tasses et soucoupes à l'avenant.

TASSES ET ASSIETTES EN BELLE PORCELAINE, **85¢**
Assiettes carrées pour aller avec les tasses et les soucoupes; jolis patrons.

Flacons décorés de figures représentant les personnages de Dicken—**$5.**

Jolis articles en porcelaine de Dresde—**$1** à **$35** chacun.

Rouges, bleus ou verts—**3.50** à **22.50.**

Belles statuettes en marbre d'Italie—**$15** à **$175.**

Animaux en verre pour décoration de table—**35¢** à **$5** chacun.

Cendriers en verre — **15¢** à **3.50.**

ARTICLES EN CUIVRE

Boîtes à cigarettes en cuivre . . . **1.50** à **$10**
Lampes Berger, **$2** à **$30**
Images pour enfants, **—75¢** à **$5**
Tables à café, **—7.85** à **22.50**
Nécessaires de fumeurs, **—$2** à **$50**
Gravures encadrées, **—65¢** à **$3**
Cendriers en cuivre, **—15¢** à **7.50**
Jardinières en cuivre, **—$2** à **$30**
Grandes gravures de couleur . . . . . **$3** à **$28**
Chandelles de cire rouge, **10¢** à **75¢** chacune.

—Morgan—Rayon des articles en cuivre—Quatrième étage

CADEAUX ELECTRIQUES

Horloges électriques, **—1.95** à **$40**
Coussins électriques, **$3** à **12.50**
Humidors électriques, **—$14** à **19.50**
Grosses lampes vases, **—12.50**
Lampes urnes en marbre, **—$10** à **27.50**
Lampes vases de boudoir, **—3.75**
Le fer Morgan . . **3.95**
Percolateurs électriques, **10.50** à **$75**
Lampes en véritable Dresde **— $5** à **$25**
Lampes Vanity, **— $2** à **7.50**
Lampes statuettes en marbre d'Italie, **$17.50** à **$100**
Lampes statuettes en Dresde . . . **$2** à **6.50**

—Morgan—Rayon de l'électricité—Quatrième étage.

Le cadeau idéal d'un homme à un homme—Une

Robe de Chambre

Faites une visite à notre magasin des hommes samedi — et choisissez dans notre vaste collection la robe qu'il désire.

Robes de chambre soie et laine importées de Londres — couleurs magnifiques **12.50**

Robes de chambre de première classe en soie, importées de Londres et de Paris — la meilleure confection **19.50**

Robes de chambre en soie et en crêpe de soie en un choix de jolis brochés **35.00**

"Robes de luxe" de Paris. Entièrement doublées en soie, revers en satin épais et ceintures frangées . . **$45** à **$75**

Vestons de soie importés de Paris. Jolis revers en satin et soie cordée **25.00**

Vestons d'intérieur avec envers à jolis dessins, collets, poignets et poches formant contrastes. Couleurs sobres **14.50**

Vestons d'intérieur en molleton uni, avec trois poches rapportées à l'extérieur bordées en core de soie. **11.50**

—Morgan—Rez-de-chaussée.

Un Cadeau Pratique pour Garçons

Pantoufles de Belle Qualité

pour Adolescents

2.50

Une paire de pantoufles pour les heures de loisir du garçon. Une heureuse solution pour le cadeau. Pantoufles en beau cuir brun, avec semelles souples et talons bourrés.

Pointures: 1 à 5 — 2.50
Pointures: 11 à 13 — $2

—Morgan—Rez-de-chaussée.

Gants pour Hommes

VALEUR SPÉCIALE — **$2**

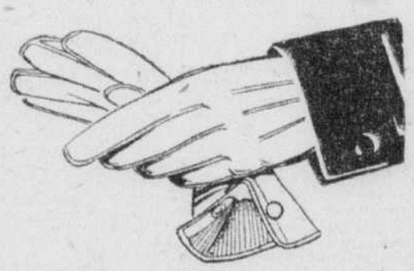

Gants chauds pour l'hiver, entièrement doublés en tricot de laine anglais sans couture. Choix de cape tan ou mocha gris doux et souples — bouton-pression, avec gousset. — Pointures: 7½ à 9½.

Gants en Cape pour Hommes

$3

Cape souple et épais de nuance castor — poignet à bouton-pression avec gousset — doublure en tricot de laine sans couture. — Pointures: 7½ à 9½. — Aussi en cape gris.

CRAVATES faites à la main

$1

Cravates de bonne qualité, importées et domestiques. Pleine longueur et doublées en laine.

Soie Barathea, moire, foulard. Rayures, petits patrons, jolies couleurs.

—Morgan—Arcade des hommes.

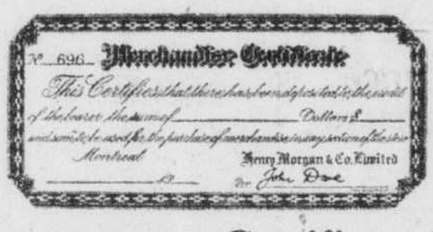

Envoyez un Certificat de Marchandises en Cadeau

Les gens d'affaires trouvent que c'est une agréable solution au problème des cadeaux — et les donataires ont le double plaisir de recevoir puis de choisir pour eux-mêmes le cadeau qu'ils désirent le plus — et ainsi tout le monde est content.

On peut se procurer ces certificats au service des emplettes au bureau de transfert ou à la caisse.

Complets 4 pièces pour Adolescents

Deux Pantalons **19.50**

Bien confectionnés en tweed, serge Botany et worsted gris, bruns, bleus et mélanges. Modèles à devant droit et à devant croisé.

Tailles: 30 à 37.

COUPE-VENT EN CUIR POUR GARCONS

6.85

Le garçon qui recevra ce coupe-vent comme cadeau sera content. Cuir solide chromé, nuance chocolat. Collet et poignets en chir, bande de ceinture tricotée.

Pour garçons de 6 à 18 ans.

PANTALONS DE SKI POUR ADOLESCENTS.. **4.50**
en frise et en molleton résistants, bleus. Avec bande élastique à la ceinture ou lanière aux pieds. 8 à 18 ans.

CRAVATES POUR ADOLESCENTS . . **50¢**
Magnifiques cravates de soie dans les derniers dessins; couleurs diverses. En boîte.

—Morgan—Rez-de-chaussée.

VOYEZ NOTRE AUTRE ANNONCE EN PAGE 11

Pour Skieurs et Patineurs

Voici votre liste toute prête pour vos amis d'en dehors

ENFANTS

SKIS POUR ENFANTS, à partir de **2.50** la paire, harnais compris.

PATINS A DOUBLE LAME — **40¢** la paire.

BATONS de HOCKEY—**15¢** et plus.

GANTS de HOCKEY—**3.50** à **5.50.**

PATINS NICKELES—**$1** la paire.

PATINS TUBULAIRES—**$2.**

TRAINES SAUVAGES — **2.25** et plus.

COUSSINS—**50¢** et **75¢** le pied. N'importe quelle longueur pour traines sauvages.

ADULTES

BOTTINES DE SKI—**4.85**
En cuir à gros grain, forme suisse. Toutes pointures.

PERCHES DE SKI—**85¢**
Faites du meilleur bambou, avec anneaux lacés.

MITAINES DE SKI—**1.50**
la paire. — Assortiment considérable.

SKIS AVEC HARNAIS—**6.75**
Fini naturel ou teint.

—Morgan—Quatrième étage.

Cadeaux — Petits Objets Utiles Offerts à Bas Prix

Serviettes Bout des Doigts

30c A **75c**

Venant de l'Espagne et du Portugal — en belle toile avec appliqués et broderie. — 9 x 15 pouces.

Débarbouillettes

6 pour **75c** — **6** pour **85c**

Choisissez vos couleurs — 6 enveloppées dans du cellophane et attachées avec du ruban.

Doylies de Couleur

85c

Délicates couleurs — appliqués à la main — peuvent servir de petits napperons.

—Morgan—Rayon des toiles—Troisième étage.

8.50

Cage à Oiseau et Support

en cuivre et d'une bonne grandeur, complète.

Excellentes Idées pour Cadeaux

NECESSAIRES A POLIR POUR LA CUISINE — cinq linges de cuisine en forme de poupée — une nouveauté originale et peu coûteuse, **$1**

NECESSAIRE DE FUMEUR — plateau avec porte-cigarettes et porte-cigares, cendrier et porte-allumettes combinés. Fini albâtre. Au complet **$1**

—Morgan—Quatrième étage.

LA PRESSE EST LE JOURNAL FRANÇAIS LE PLUS GRAND DU MONDE

LA PRESSE

LE JOURNAL DE FAMILLE QUI RENSEIGNE SUR TOUT

MONTREAL, VENDREDI, 18 DECEMBRE 1931 — LE JOURNAL DONT LES EDITIONS PRINCIPALES ONT LE PLUS FORT TIRAGE MOYEN DE TOUS LES QUOTIDIENS DU CANADA

Jack "Legs" Diamond tombe sous les balles d'ennemis qui ont fui dans la nuit

Mystérieuse fin d'un chef de "gangsters". — Trois balles lui fracassent le crâne et pénètrent dans le cerveau.

Après un acquittement et une fête

(Service de la Presse Associée)

Albany, N.Y., 18. — Quand des balles eurent mis fin à la carrière agitée de Diamond, l'ex-garde-du-corps d'Arnold Rothstein, les amis qu'il avait eus quand il était dans la prospérité et qui s'étaient réunis pour célébrer son acquittement d'hier soir, se sont enfuis dans les ténèbres de la nuit et ce n'est que deux heures plus tard que le meurtre a été découvert.

Le corps de Diamond était encore chaud quand les policiers arrivèrent. Les traits de la figure du gangster étaient horriblement déformés, ce qui indiquait que l'agonie de Diamond a dû être terriblement douloureuse.

La femme du gangster tué, retenue par la police, s'est mise à crier: "Je ne l'ai pas tué. Je ne connais rien."

Deux autres femmes qui dirigeaient la maison où les chambres étaient louées, ainsi qu'un chauffeur de taxi qui est supposé avoir conduit Mme Diamond chez elle après la fête en l'honneur de son mari sont longuement interrogés par la police. Mme Merl Wood, la femme de ménage de la maison où fut tué Diamond, dit que lorsque des hommes descendirent en toute hâte à la suite des coups de feu, elle entendit l'un d'entre eux crier: "Par l'enfer, c'est assez!"

Etrange rumeur

Il était rumeur aujourd'hui que la première information au sujet de l'assassinat de Diamond a été donnée dans un appel téléphonique de gangsters de Chicago.

On sait que Diamond avait de nombreux ennemis, mais on ignore la cause immédiate de la tragédie de ce matin.

Une des balles a traversé la base du crâne. Les deux autres ont pénétré dans le côté de la tête près de l'oreille droite. Tout indique que Diamond a été saisi par ses assaillants et qu'il a déployé les plus grands efforts pour se dégager, alors qu'il entrait dans sa chambre. Les assassins ont alors tiré sur lui, puis ont jeté son cadavre sur le lit.

La nouvelle à Londres

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse")

Londres, 18. — Les journaux de Londres annoncent avec de grandes manchettes aujourd'hui le meurtre de Jack Diamond.

L'"Evening News" dit: "Ainsi se termine la carrière de l'un des plus réputés des "big shots" de l'Amérique, de l'homme dont la vie semblait le plus protégée par un charme".

Tragique fin d'un triomphe

(Par Paul-H. King, service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

Albany, N.-Y., 18. — Plusieurs heures après l'assassinat de Jack "Legs" Diamond, la police ne savait pas encore qui a tiré sur lui, et elle ignorait encore les circonstances du meurtre. La balle qui a causé la mort du chef "gangster" a causé une affreuse blessure dans la tempe droite.

Diamond a été tué quelques heures seulement après l'un de ses plus grands triomphes dans sa criminelle carrière. Hier soir, à Troy, un jury, après avoir délibéré cinq heures, a

A SUIVRE SUR LA PAGE 22

Une opinion qui favorise les employés

Le ministère de la justice croit que la réduction ne doit pas être rétroactive

Nouvelles négociations ?

Les employés de chemins de fer affectés par la réduction de salaire rétroactive mise en force par les compagnies ont reçu la réponse qu'ils attendaient du ministère du travail. Hier soir, M. H.-H. Ward, sous-ministre du travail, informait M. J.-B. Ward, président du comité général de la conférence des présidents des unions affectées, que le ministère de la justice, répondant à la question posée par les employés, exprimait l'avis que, d'après les termes de la loi des différends industriels, la réduction ne pouvait pas avoir d'effet rétroactif.

Interrogé, au cours de l'avant-midi, au sujet de la nouvelle attitude que prendront les employés de chemins de fer, M. J.-B. Ward a déclaré que le comité général des présidents tentera d'abord d'entrer de nouveau en négociations avec les compagnies, et ensuite... M. Ward n'a rien voulu ajouter.

Nous publions ci-après la lettre du sous-ministre du travail au comité des présidents d'unions.

La lettre du sous-ministre

Comité général des présidents d'unions,
M. J.-B. Ward, président.
Cher monsieur,

J'ai soumis au ministère de la justice la demande d'avis que vous adressiez, conjointement avec M. B.-L. Daly, le 3 décembre dernier au ministère du travail et voici la réponse que j'ai reçue.

"J'ai examiné attentivement la question sur laquelle vous désirez l'opinion du ministère de la justice, à savoir: est-ce que les compagnies de chemin de fer, sur la recommandation d'un tribunal d'enquête et d'arbitrage, ont le droit d'imposer à leurs employés une réduction de salaire rétroactive et, après consultation, je suis en mesure de vous dire ce qui suit:

L'article 58 de la loi des différents industriels prévoit, il est vrai, qu'aucuns changements dans les contrats de travail entre compagnies et employé ne pourront être effectués si ce n'est par consentement mutuel, avant qu'un tribunal d'arbitrage ait examiné le fond et le mérite de la dispute et ait donné ses recommandations et l'article 27 de plus prévoit que le tribunal pourra déterminer à quelle date sa recommandation sera mise en vigueur.

Cependant, d'après les règles fondamentales de l'interprétation dans les statuts anglais, une loi ne peut pas disposer du passé elle ne peut édicter que pour l'avenir. Si l'on interprète selon ce principe la loi des différends industriels qui a pour but de diminuer les occasions de dispute entre patrons et employés et qui est faite dans l'intérêt public, il est évident que le parlement en la votant légiférait pour l'avenir.

D'autre part on ne peut donner aucun sens à l'article 27 de ce statut si on lui prête un sens à effet rétroactif, car il est évident que le Parlement ne pouvait pas vouloir enlever à qui que ce soit des droits acquis avant la décision du tribunal ou comme dans le cas présent avant la décision du tribunal d'enquête et d'arbitrage.

Votre tout dévoué,
H.-H. WARD,
sous-ministre du travail.

Les chemins de fer n'ont pas reçu cette lettre du sous-ministre du travail et déclarent qu'il serait prématuré de la commenter.

Magasin cambriolé

Le constable Bélair, du poste de police No 10, de service, la nuit dernière, dans l'ouest de la ville, trouva vers 1 heure 20 la porte d'arrière du "West-End Provision Store", 1809, ouest,, rue Sainte-Catherine, enfoncée. Il prévint le lieutenant Harvey qui ouvrit une enquête. Le gérant du magasin, M. H. Lapedes, mandé sur les lieux, déclara que les cambrioleurs avaient fait main basse sur une somme de $40, ainsi que sur $50 de cigarettes.

La Cour impose une amende à C. Lacasse

Un individu du nom de Caleb Lacasse, a été condamné, ces jours derniers, par le juge Cusson, à $20.00 d'amende et aux frais ou à un mois de prison, pour voies de fait sur M. Herbert-H. Wale, 2043 Aylmer.

Le vingt-trois juillet dernier, M. Wale, ajusteur à la Montreal Light Heat & Power, conduisait une voiture lorsqu'il fut frappé par l'auto de Lacasse. Ceci se passait à l'angle des rues Gilford et Christophe-Colomb.

M. Wales descendit pour voir les dommages causés. Lacasse descendit aussi, mais assaillit l'employé de la M.L.H. & Power Cons., et lui infligea des blessures graves. Puis il prit la fuite.

Wale porta plainte et avec l'appui de la compagnie, il obtint le dédommagement imposé par la Cour à Caleb Lacasse.

Pompier blessé au cours d'un incendie

Le lieutenant A. Sicotte, de la caserne No 22, s'est infligé des blessures à la tête, la nuit dernière, en combattant un violent incendie qui a causé des dommages considérables dans un garage situé à 362 rue Saint-Philippe, près de la rue Saint-Jacques. Lorsque les hommes du chef de district J. Presseau arrivèrent sur les lieux, vers 12 h. 49 a.m., les flammes, qui avaient pris naissance dans des rebuts de papiers au premier plancher de l'établissement, faisaient rage au deuxième étage de la bâtisse. Les pompiers utilisèrent deux jets d'eau et travaillèrent pendant plus de deux heures pour éteindre le feu. Les dommages sont considérables. Le lieutenant Sicotte a été blessé par un morceau de tôle. La victime fut transportée à sa demeure après avoir reçu les premiers soins des médecins de l'hôpital Western.

Le bill du tramway intéresse le comité

On apprenait ce matin à l'hôtel de ville que le comité exécutif étudiera le bill que la Compagnie des tramways veut présenter à la Législature afin d'obtenir le monopole des services d'autobus à Montréal et autour de la métropole, dans un rayon de 25 milles. On apprenait de plus que des représentants de la ville se rendraient à Québec, s'il y a lieu, à ce sujet.

Thèse de Me R. Brunet à la Faculté de droit

C'est lundi soir prochain, à 8 h. 30, au grand amphithéâtre de l'Université de Montréal que Me Roch Brunet soutiendra pour l'obtention du doctorat en droit une thèse intitulée "Les donations de biens futurs en contrats de mariage".

Le jury sera composé de tous les professeurs de la Faculté de droit et tous les membres de la Chambre des notaires auront droit de poser des objections au candidat.

Des personnalités fort connues assisteront à cet événement universitaire auquel le public est cordialement invité.

PHOTOGRAPHIES INEDITES DE L'ARABIE DE LAWRENCE

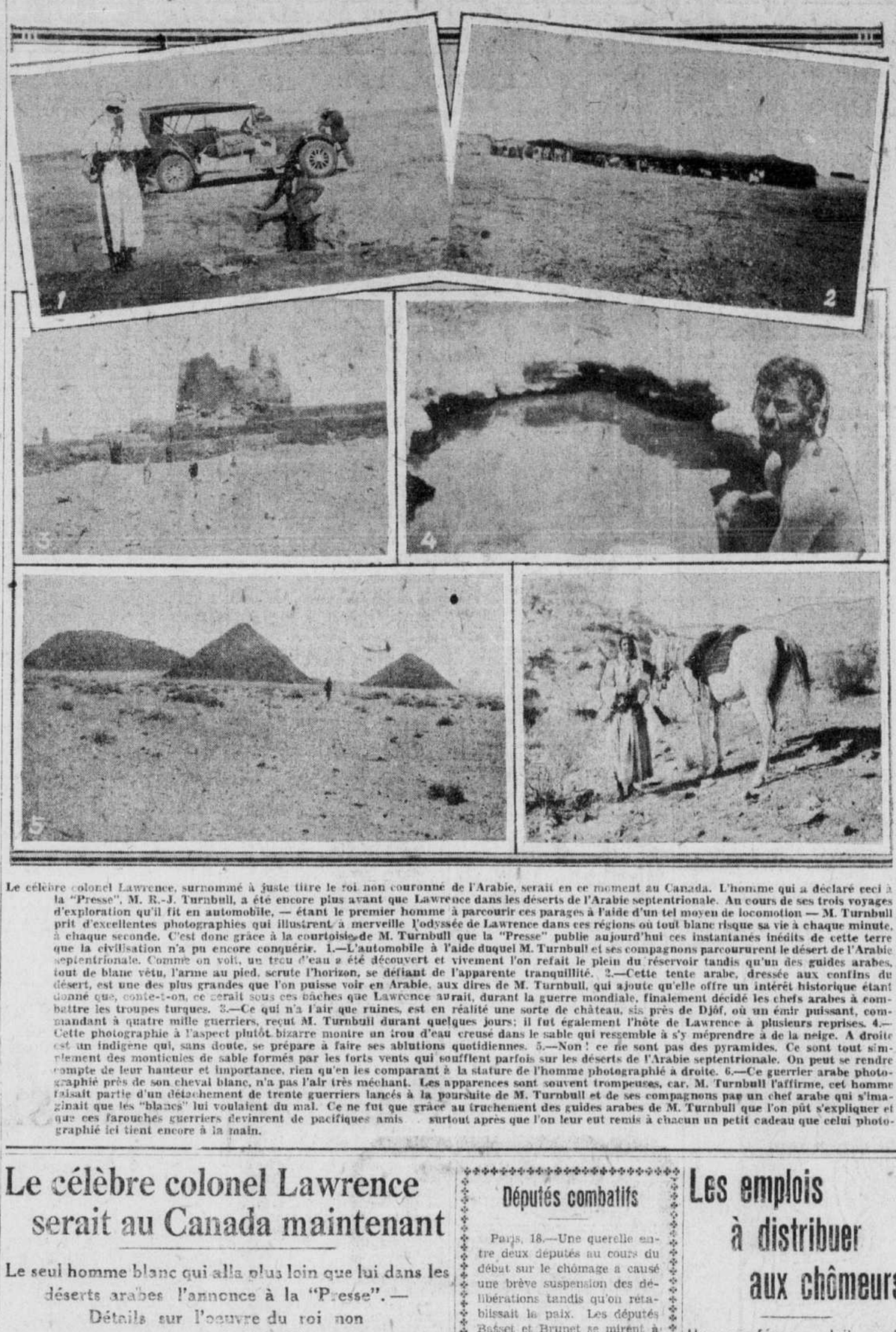

Le célèbre colonel Lawrence, surnommé à juste titre le roi non couronné de l'Arabie, serait en ce moment au Canada. L'homme qui a déclaré ceci à la "Presse", M. R.-J. Turnbull, a été encore plus avant que Lawrence dans les déserts de l'Arabie septentrionale. Au cours de ses trois voyages d'exploration qu'il fit en automobile, — étant le premier homme à parcourir ces parages à l'aide d'un tel moyen de locomotion — M. Turnbull prit d'excellentes photographies qui illustrent à merveille l'odyssée de Lawrence dans ces régions où tout blanc risque sa vie à chaque minute, à chaque seconde. C'est donc grâce à la courtoisie de M. Turnbull que la "Presse" publie aujourd'hui ces instantanés inédits de cette terre que la civilisation n'a pu encore conquérir. 1.—L'automobile à l'aide duquel M. Turnbull et ses compagnons parcoururent le désert de l'Arabie septentrionale. Comme on voit, un trou d'eau a été découvert et vivement l'on refait le plein du réservoir tandis qu'un des guides arabes, tout de blanc vêtu, l'arme au pied, scrute l'horizon, se défiant de l'apparente tranquillité. 2.—Cette tente arabe, dressée aux confins du désert, est une des plus grandes que l'on puisse voir en Arabie, aux dires de M. Turnbull, qui ajoute qu'elle offre un intérêt historique étant donné que, conte-t-on, ce serait sous ces bâches que Lawrence aurait, durant la guerre mondiale, finalement décidé les chefs arabes à combattre les troupes turques. 3.—Ce qui n'a l'air que ruines, est en réalité une sorte de château, sis près de Djôf, où un émir puissant, commandant à quatre mille guerriers, reçut M. Turnbull durant quelques jours; il fut également l'hôte de Lawrence à plusieurs reprises. 4.—Cette photographie à l'aspect plutôt bizarre montre un trou d'eau creusé dans le sable qui ressemble à s'y méprendre à de la neige. A droite est un indigène qui, sans doute, se prépare à faire ses ablutions quotidiennes. 5.—Non! ce ne sont pas des pyramides. Ce sont tout simplement des monticules de sable formés par les forts vents qui soufflent parfois sur les déserts de l'Arabie septentrionale. On peut se rendre compte de leur hauteur et importance, rien qu'en les comparant à la stature de l'homme photographié à droite. 6.—Ce guerrier arabe photographié près de son cheval blanc, n'a pas l'air très méchant. Les apparences sont souvent trompeuses, car, M. Turnbull l'affirme, cet homme faisait partie d'un détachement de trente guerriers lancés à la poursuite de M. Turnbull et de ses compagnons par un chef arabe qui s'imaginait que les "blancs" lui voulaient du mal. Ce ne fut que grâce au truchement des guides arabes de M. Turnbull que l'on put s'expliquer et que ces farouches guerriers devinrent de pacifiques amis... surtout après que l'on leur eut remis à chacun un petit cadeau que celui photographié ici tient encore à la main.

Le célèbre colonel Lawrence serait au Canada maintenant

Le seul homme blanc qui alla plus loin que lui dans les déserts arabes l'annonce à la "Presse". — Détails sur l'oeuvre du roi non couronné de l'Arabie.

OPINIONS SUR GANDHI

Le célèbre colonel Lawrence serait en ce moment non loin de Montréal. Il chassait en compagnie de son cousin dans les environs d'Ottawa. Le roi non couronné de l'Arabie pourrait même venir pousser une pointe jusqu'à notre métropole. Et l'homme qui fournit cette information à un rédacteur de la "Presse" n'est nul autre que R.-J. Turnbull, un des seuls hommes de race blanche qui réussit à aller plus avant en Arabie du nord que le colonel Lawrence lui-même. M. Turnbull, qui était aux bureaux de la "Presse" hier après-midi, appartient à l'association des missionnaires chrétiens et c'est en cette qualité que, par trois fois, il explora l'Arabie du nord en 1926, étant le premier homme à s'y aventurer en automobile. Invité des émirs dans leurs châteaux perdus dans les sables, entouré par des milliers de guerriers farouches, poursuivi par trente Arabes déchaînés voulant à toute force le tuer ainsi que ses compagnons, M. Turnbull, grand élancé, véritable type du britannique, sourit lorsqu'on lui fait compliment de ses prouesses qui d'ailleurs ne se bornent pas à l'Arabie mais ont pour théâtre également les Indes où il habita sept ans et connut personnellement Gandhi.

Exactitude de Lawrence

Les écrits de Lawrence sur l'Arabie du nord sont très exacts, nous dit M. Turnbull, et jamais il ne donne une fausse description ou ajoute un détail qui ne soit pas conforme à la vérité comme j'ai pu m'en rendre compte lors de mes voyages dans les déserts de l'Arabie septentrionale. "Les populations sont encore aussi peu policées qu'elles l'étaient au temps où Lawrence, durant la grande guerre et peu après, y accomplissait ses grands travaux. Je crois que jamais l'on ne pourra parvenir à établir la stabilité dans ces régions. Pas plus le roi de l'Arabie que le gouvernement britannique ne peuvent y arriver".

Le trajet par route fut des plus pénibles, nous explique M. Turnbull, et fut fait dans des conditions très dangereuses. "Mes compagnons de race blanche et moi ne voulions pas toujours avoir nos fusils à portée de la main, mais nos guides arabes en jugeaient tout autrement. Et, il faut que je l'avoue à l'heure actuelle, ils avaient tout à fait raison. Car, nous ne sûmes que plus tard, lorsque nous étions sortis de la zone de danger, combien nous avions frôlé la mort de près".

Avec les Arabes

Les Arabes nomades qui circulent à travers tous les déserts du nord sont des guerriers prêts à tout et dont la marche ne peut que difficilement être suivie par les gens de race blanche. "Pour vous donner un exemple, nous dit M. Turnbull, lorsque nous arrivâmes à un genre de petit château que possède un émir dans la région de Djôf, nous apprîmes que depuis trois jours nous avions été suivis par deux bandes d'Arabes nomades, une de chaque côté de la route, ou plutôt du tracé de notre automobile. N'eut été nos guides arabes, il est probable que je ne me trouverais pas dans l'immeuble de la "Presse" aujourd'hui".

Il faudrait des millions et des an-

A SUIVRE SUR LA PAGE 13

M. R.-J. TURNBULL, le seul homme de race blanche qui pénétra plus avant que le célèbre colonel Lawrence, le roi non couronné de l'Arabie, dans les déserts de l'Arabie septentrionale, qui, au cours d'une visite aux bureaux de la "Presse", nous a annoncé que le personnage mystérieux du monde anglo-saxon se trouverait au Canada en ce moment et nous a confié des photographies inédites de l'Arabie septentrionale que nous reproduisons aujourd'hui. — (Cliché la "Presse")

Les dindons au sort

Un grand tirage de beaux dindons est organisé par le comité paroissial de Notre-Dame de la Paix, de Verdun. Ce tirage aura lieu à 8 h. p.m., chaque soir, les 18, 19, 21 et 22 décembre 1931. Il aura lieu dans la salle de l'Eglise, rue Gertrude, près de Strathmore. Le public est invité

Députés combatifs

Paris, 18.—Une querelle entre deux députés au cours du débat sur le chômage a causé une brève suspension des délibérations tandis qu'on rétablissait la paix. Les députés Basset et Brunet se mirent à se quereller et continuèrent, après la suspension, dans le couloir. Un troisième député se précipita, frappant Basset à la figure et et lui brisant ses verres. D'autres députés firent cesser l'engagement.

14 ans de prison pour un vol de $14

Deux jeunes gens, Emile Dupré, alias Groleau et Adrien Lechasseur ont été condamnés cet avant-midi à 14 ans de pénitencier chacun par le juge Maurice Tétreau, siégeant aux comparutions. Les deux bandits ont été arrêtés par les détectives de l'escouade des vols à main-armée sous l'accusation d'avoir attaqué M. James Ballantyne, 5805, rue Saint-André et de lui avoir volé une somme de $14., à la pointe du revolver. Le vol avait été commis à l'angle des rues Boyer et DeCastelneau vers le premier de novembre. Les deux individus s'étaient avoué coupables. Le juge a félicité le capitaine détective Jargaille de son beau travail.

Des malandrins qui veulent se déguiser

L'ex-constable Amédée Sauvé, 2690, boulevard Pie IX, constatait, hier, en descendant dans sa cave, que des cambrioleurs s'étaient introduits dans la place à son insu, et lui avaient volé de vieux uniformes de constables, qu'il gardait précieusement, comme souvenir de son passage dans la force policière. Il évalue ses pertes à $50. M. Sauvé a porté plainte au poste de police No 34 et à la Sûreté. L'on se demande dans quel but les voleurs se sont emparés de ces uniformes. Peut-être veulent-ils se déguiser comme des policiers pour faire quelques mauvais coups qu'ils auraient prémédités. Le porte de la cave n'était pas fermée à clef.

La pension payée aux vieillards à Ottawa

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 18. — Depuis deux ans la pension au vieil âge à Ottawa a coûté $760,340, dont $152,068 payés par la municipalité d'Ottawa; $228,102 par le gouvernement d'Ontario et $380,170 par le gouvernement fédéral.

Il y a dans la capitale environ 2,000 vieillards recevant chacun en moyenne $17 par mois.

Les emplois à distribuer aux chômeurs

Une conférence doit avoir lieu entre M. G. Gravel et l'exécutif, cet après-midi.

Déménagement

Les membres du comité exécutif ainsi que M. Gédéon Gravel, commissaire fédéral chargé de l'application de la loi du chômage dans notre province, ont une conférence, cet après-midi, à trois heures au palais municipal pour discuter les méthodes à adopter pour la distribution des emplois aux chômeurs ainsi que le problème au point de vue des contrats et des travaux à la journée. M. Gravel s'est rendu à Ottawa, où il a eu une entrevue avec le ministre du travail, le gouvernement fédéral insistant pour que l'ouvrage se fasse en régie afin qu'une meilleure distribution des emplois soit faite. On veut surtout, par là, protéger l'ouvrier non expérimenté. M. Gravel est allé chercher de nouvelles instructions à Ottawa, et il doit en faire part aux autorités municipales, aujourd'hui.

On espère bien que ces conférences et ces interventions n'auront pas pour effet de retarder les travaux. Des milliers d'ouvriers se sont adressés à la ville pour obtenir des secours; tous les jours, les échevins doivent répondre à un très grand nombre de sans-travail qui réclament de l'ouvrage. L'échevin Savignac a déjà protesté contre la procédure à suivre, procédure qui amène des retards considérables dans l'exécution du programme des travaux, dit-il. Montréal n'a pas eu encore l'autorisation finale d'entreprendre la liste qu'elle a soumise aux autorités fédérales et aux autorités provinciales. La question touchant le travail à la journée ou de l'octroi des entreprises, par contrat, menace de faire obstacle à l'exécution rapide des travaux, dit-on à l'hôtel de ville. La conférence de cet après-midi règlera-t-elle le cas définitivement? Ce serait bien le meilleur souhait à faire, en fin d'année.

M. Fortin déménage

M. S. Fortin, ingénieur conseil attaché au bureau du comité exécutif et président de la commission technique municipale, est fort probablement le fonctionnaire qui a eu, le plus souvent, à transférer ses pénates à différents endroits. M. Fortin a tout d'abord eu ses bureaux à l'hôtel de ville; il dut par la suite déménager ses bureaux à la bibliothèque municipale de la rue Sherbrooke-est, où il resta pendant plusieurs années. L'administration l'a rappelé au palais municipal il y a une couple d'années, et voilà que l'ingénieur conseil reçoit l'ordre de déménager de nouveau pour occuper un bureau à l'immeuble Métropole, où sont déjà les quartiers généraux de la commission industrielle du chômage, que préside M. Norman Holland.

Dorénavant, la commission tech-

A SUIVRE SUR LA PAGE 22

Deux jeunes gens sont condamnés chacun à 20 ans de pénitencier

"Si ce n'était de votre âge, a dit le juge Maurice Tétreau, à René Pilon et à Roméo Riendeau, je vous condamnerais au fouet. Je vous condamne chacun à 20 années de pénitencier. J'espère que la leçon vous profitera lorsque vous quitterez le pénitencier. Il y a trop de jeunes gens, qui parcourent nos rues pour voler les honnêtes gens à la pointe du revolver. Il est temps que les jeunes gens comprennent que nous voulons mettre fin à ce règne de terreur et je suis prêt à coopérer avec les autorités. Je profite également de l'occasion pour féliciter M. Joseph Bertrand de la bravoure dont il a fait preuve en cette occasion ainsi que les sergents-détectives Laroche, Gurski, Bourdon et Lum de l'escouade des vols à main armée."

Pilon et Riendeau se sont avoués coupables d'avoir commis un "hold-up" sur la personne de M. Joseph Bertrand, âgé de 71 ans. Ils pénétrèrent dans sa demeure sous un prétexte quelconque et lui demandèrent son argent. Le vieillard résista et ils le battirent à coups de crosse de revolver. Après l'avoir assommé, ils lui enlevèrent une somme de $115. M. Bertrand était à la Cour, ce matin.

Pilon et Riendeau sont âgés respectivement de 20 et 22 ans.

Mise au point du coroner Me Lorenzo Prince

Les enquêtes sont tenues devant un jury assermenté et les causes sont faites de bonne foi.

GRAVES ERREURS

Le coroner Me Lorenzo Prince, recevant ce matin les représentants des journaux, leur expliquait l'étonnement qui l'a frappé, hier et ce matin, en lisant un communiqué venant de la Ligue de Sécurité de la Province de Québec, dans lequel se glissaient une quantité d'erreurs qui étaient de nature à mettre en doute les verdicts rendus par la Cour du coroner et du jury.

Quatre causes, entre autres, étaient mises en relief. La première indiquait que le 8 décembre dernier, un vieillard, aiguilleur pour la compagnie des tramways avait été tué à l'angle des rues Bellechasse et S.-Denis, en plein jour.

Le fait est absolument faux et le rapport a été changé. L'aiguilleur n'était pas à l'angle des deux rues, mais à 150 pieds au moins de l'intersection de la rue Bellechasse. L'accident est survenu vers 6 h. 30 du matin, et le temps était mauvais. Devant les faits la Cour rendit un verdict de mort accidentelle. Le chauffeur dans ce cas se trouvait avec sa soeur, une jeune fille et deux religieuses et se rendait à des funérailles.

Il a été mis dans la preuve que l'auto n'allait au moment de l'accident qu'à une vitesse modérée et que c'était le côté de la voiture qui projeta d'aiguilleur sur le pavé.

Deuxième cas

Le deuxième cas mentionné était celui d'une fillette tuée en descendant d'un tramway, rue S.-Jacques, le 11 décembre dernier.

Encore ici, le communiqué n'était pas au point. La fillette nommée était une fille de 46 ans. Elle ne fut pas frappée en descendant d'un tramway, mais en courant dans la rue pour atteindre le côté nord de la rue S.-Jacques après le départ du tramway.

Dans la preuve, il était dit que le tramway s'était arrêté au poteau indicateur entre les rues Lusignan et Versailles, mais que le chauffeur n'avait pas vu le poteau indicateur à cause du manque de lumière. A cela venait s'ajouter le mauvais état du pavé. Au verdict de mort accidentelle rendu, le coroner fit ajouter une recommandation aux autorités compétentes, leur demandant de faire éclairer cette partie de la rue Saint-Jacques.

Troisième cause

Une troisième cause se rapportant à un accident survenu le 12 décembre se lisait ainsi: 12 décembre, un homme fut tué en descendant d'un tramway, avenue du Parc, et cause pour laquelle le chauffeur est en état d'arrestation. Raison de l'accident encore inconnue.

Le coroner Prince trouve cette erreur presque révoltante étant donnée qu'à l'enquête la raison de l'accident a été mise en preuve et devant un jury qui tint le chauffeur criminellement responsable de la mort de la victime.

De plus, l'homme allait monter dans le tramway au moment de l'accident et n'en descendait point. L'auto s'amena à une vitesse de 40 à 50 milles à l'heure et frappa la victime qui mourut peu après sur la chaussée. Le chauffeur ne s'arrêta point et son auto dont il avait perdu dès lors le contrôle frappa trois poteaux et se brisa. Deux autres personnes furent aussi blessées dans cet accident. La raison de la fatalité était bien claire et le jury a rendu le verdict en conséquence. Le chauffeur était coupable de deux offenses.

La dernière

La dernière était celle d'un vieillard de 80 ans, qui fut tué par un auto le 14 décembre, en traversant à l'angle des rues Lajeunesse et le boulevard Pie IX et que le chauffeur de l'auto en question était ivre, et avait avoué à la police qu'il était sous l'effet des drogues au moment de l'accident.

Cette erreur était la plus considérable, étant donné qu'il ne s'agissait

A SUIVRE SUR LA PAGE 22

Encan d'objets volés

Il y aura, mardi prochain, le 22 décembre, au nouveau Palais de Justice, un encan des objets volés, qui n'ont pas encore été réclamés. Le public est invité à cet encan, qui s'ouvrira à 10 heures a.m.

Acte héroïque qui a sauvé la vie à un homme

M. Frémont Thibault risque sa vie pour secourir un camarade, tombé dans un réservoir à gazoline.

A SOREL

(Spécial à la "Presse")

Sorel, 18. — Grâce à l'héroïsme d'un de ses compagnons de travail un employé de M. Georges Thibault, l'agent de la McColl-Frontenac Oil Company Limited à Sorel, a échappé à une mort horrible. Hier matin MM. Fremont Thibault, âgé de 36 ans, et Léo Bell, âgé de 35 ans, furent chargés de nettoyer un réservoir à gazoline mesurant 30 pieds de longueur et 9 pieds de diamètre, d'une capacité de 20,000 gallons, situé près de la gare du C.N.R., rue Roy. Ce réservoir contenait, hier, 1,000 gallons d'essence, ayant une profondeur d'un pied.

Bell qui venait d'enlever le couvercle situé sur le haut fit un faux pas et tomba à l'intérieur. Il était voué à une mort certaine. Thibault n'hésita pas un seul instant. S'étant procuré une corde dont il fit tenir une des extrémités par d'autres ouvriers qu'il avait appelés à l'aide, il descendit dans l'énorme cylindre rempli d'émanations funestes. Quelques instants plus tard il signala à ceux qui étaient sur le réservoir de tirer la corde et ils sortirent le courageux sauveteur soutenant son compagnon de travail inanimé.

Bell fut transporté dans une maison et le Dr J.-J. Guertin appelé en toute hâte après avoir pratiqué la respiration artificielle réussit à le ranimer 30 minutes plus tard. Le médecin déclare que Bell est maintenant hors de danger.

CRUSTACES D'INDOCHINE

Hanoï, 18.—Les habitants des côtes indochinoises peuvent à foison manger langoustes, crabes et crevettes qui sont péchés en grandes quantités.

DOLOREX
pour
Rhumatisme
En vente dans toutes les pharmacies ou à la
Pharmacie Ontario
3881 Ontario Est. — CLairval 3812

Pour vos Prochains
VERRES
Voyez les Spécialistes

Opticiens Optométristes
TAIT-FAVREAU Ltée
265 S.-CATHERINE E. Tél. LAnc. 6703
6890 SAINT-HUBERT Tél. DOllard 8355

TOUSIGNANT
& FRERES LTEE
Maison Canadienne Française
BEURRE
Qualité Supérieure 24c
Très bon Beurre Garanti 22c
Beurre pour la Cuisine 17c
9 MAGASINS
6312 rue Saint-Hubert
5167 rue Clarke
8339 rue Ontario Est
2929 rue Masson
2034 rue Mont-Royal Est
1148 rue Mont-Royal Est
1587 rue Ontario Est
2389 rue Ontario Est
1584 rue Ste-CATHERINE EST

CARRIÈRE & SÉNÉCAL LIMITÉE
Optométristes-Opticiens à l'Hôtel-Dieu
271 RUE SAINTE-CATHERINE EST — TEL. LA. 7070
16,19 G

La Vie Féminine

Le Courrier de Colette

Est-ce manque de confiance ou simple prudence que de prévoir, sur son contrat de mariage, le cas d'une séparation volontaire ?

D.—Je suis fiancée et je dois me marier dans quelques mois. Mon futur est assez fortuné; il veut m'avantager de quelques milliers de dollars par contrat de mariage, mais il entend insérer une clause à l'effet que si sa femme venait à se séparer volontairement de lui, elle n'aurait rien à réclamer. Pour moi, il me semble que s'il m'aimait vraiment, il n'aurait pas cette pensée, car puisque je l'épouse, c'est que j'ai l'intention de passer ma vie avec lui. N'est-ce pas un manque de confiance envers sa fiancée que de craindre ainsi qu'elle n'ait pas une bonne conduite? Cela me porte à croire qu'il préférera son argent à sa femme, lorsqu'il sera marié. Qu'en pensez-vous? — PETITE LOUISE EN PEINE.

R.—Je pense que vous avez mal compris, probablement, les intentions de votre fiancé et que vous avez pris pour de la défiance ce qui n'est que de la prudence. Toutes les jeunes filles qui se marient — les jeunes gens aussi—ont la ferme intention, comme vous, de demeurer toute leur vie unis à celui ou celle qu'ils ont choisis. On ne peut penser autrement quand on aime avec sincérité. Cependant, il y a beaucoup de ménages séparés. C'est donc que le cœur change ou que des circonstances se produisent que l'on aurait pu prévoir.

Votre ami, par galanterie, pourrait bien n'avoir pas l'air de penser à une telle éventualité et consentir d'avance, si elle se produisait, à perdre ses quelques milliers de dollars. Il donnerait, en ce cas, une plus haute idée de son désintéressement que de sa prévoyance. Mais cela ne voudrait dire en aucune façon que son amour pour vous est plus profond, plus confiant ni plus sincère.

Un homme qui aime ses intérêts, qui connaît le prix de l'argent, qui veut mettre le plus de sécurité possible dans tout ce qu'il entreprend n'est pas à dédaigner comme mari. Dans le ménage, il se présente bien des occasions d'exercer les vertus de sagesse et de prudence; il faut rendre grâce à Dieu quand l'un au moins des conjoints en est suffisamment pourvu.

La clause en question n'a rien de déplaisant pour vous. Si vous avez jamais des raisons graves de quitter votre mari, vous obtiendrez facilement une pension; si vous ne le quittez jamais, elle sera comme si elle n'existait pas. — COLETTE.

D.—J'ai porté un livre à un prêtre d'une paroisse étrangère pour qu'il le lise et me dise ce qu'il en pense. Il y a déjà trois mois de cela et je n'ai reçu aucune nouvelle. Dois-je aller le redemander au presbytère ou m'en informer au confessionnal?—UNE REPONSE SI JE LE MERITE.

R.—Mais oui, vous pouvez vous en informer au confessionnal.

D.—Où pourrais-je trouver un livre pratique pour étudier le fonctionnement des chaudières à vapeur, afin de me qualifier comme ingénieur chauffeur?—UN FUTUR INGENIEUR.

R.—A la bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes, rue Lagauchetière, vous pourrez consulter divers ouvrages sur ce sujet et acheter ensuite en librairie celui qui vous paraîtra devoir vous être utile.

D.—En deuil d'un frère depuis trois mois, pouvons-nous, ma sœur et moi inviter nos amis pour le réveillon de Noël comme nous l'avons fait l'an dernier? Quelles cartes devrons-nous envoyer au jour de l'an, et pouvons-nous jouer aux cartes dans l'intimité?—TRISTESSE.

R.—Vous pouvez inviter chacune un ami. On répond aux cartes reçues sur une carte de deuil; on en envoie point. On peut jouer aux cartes dans l'intimité.

D.—J'ai un ami qui ne m'inspire qu'une tranquille amitié. Je l'embrasse à son arrivée et à son départ et tout se passe dans la plus grande correction entre nous. Mais il prétend que je suis froide et que je ne saurai rendre mon mari heureux. Que faut-il donc faire pour se faire juger affectueuse?—MONIQUE INQUIETE.

R.—D'abord, il faut qu'un homme soit un peu mufle et manque singulièrement de savoir-vivre pour reprocher à une jeune fille d'être froide. C'est le propre d'une femme bien élevée et, surtout d'une jeune fille, de ne pas prodiguer ses marques d'affection et de les réserver pour celui qu'elle aura choisi pour mari. Les jeunes gens qui ont appris dans leur famille ce qu'est une femme respectable, ne demandent pas plus à une jeune fille qu'ils jugent digne de leurs égards qu'ils ne voudraient qu'on de leurs amis demande à leur sœur, par exemple. Et, il est assez probable que si vous montriez plus de chaleur au garçon qui vous parle ainsi, il serait le premier à vous juger comme une personne avec qui on s'amuse mais qu'un n'épouse point. Remettez-le donc à sa place. Il mérite une leçon.

D.—Est-ce qu'une institutrice peut envoyer ses souhaits du jour de l'an à l'inspecteur qui visite habituellement sa classe? —MERCI A L'AVANCE.

R.—Oui, sans doute.

D.—Où faut-il s'adresser pour faire étudier le dessin à un jeune garçon?—MAURICE.

R.—A l'Ecole des Beaux-Arts, rue Saint-Urbain.

D.—En quelle année la reine Victoria est-elle morte? — MME E. P.

R.—En l'année 1901.

D.—Quelle est la recette des boules de maïs—pop-corn—et comment fait-on le sirop dans lequel on les plonge? — MERCI BEAUCOUP.

R.—Je publierai cette recette si on veut bien me l'envoyer pour vous.

COLETTE

On est prié...

De ne formuler qu'une seule demande à la fois.

De ne demander aucune adresse commerciale; les annonces y pourvoyant.

De donner son adresse quand on demande à échanger recettes, chansons ou renseignements.

De ne poser autant que possible que des questions d'intérêt général.

D'être patients, enfin, parce qu'aucune lettre ne peut recevoir sa réponse dans la semaine où elle a été écrite. Le courrier est, pour cela, trop volumineux.

CHAMBRE D'HOMME

Ce qu'on aime d'abord dans la chambre, c'est sa tonalité d'ensemble en beige et brun, à la fois chaude et claire. Un papier jaune abricot ensoleille les murs; il est rayé horizontalement de filets crème très peu visibles, mais qui jouent cependant sur le fond et le rompent agréablement. Au-dessous du papier règne une boiserie de palissandre qui ceinture la pièce et de laquelle se détache une tablette de chevet à côté du lit traineau, en tubes de métal nickelé, conception originale très remarquée. Aussi en tubes nickelés la table gigogne à plateaux de glace noire et le fauteuil à suspension extérieure sous forme de ressorts glissant le long des pieds du siège. Suivant une formule moderne très en faveur, ce fauteuil est en lanières de cuir noir tressées. Sous son apparence dépouillée, il offre à l'occupant un asile des plus confortable. Au fond de la pièce est un meuble de palissandre dont le plateau et les portes sont en glace noire. Dans ce miroir obscur se reflètent doucement les nickels brillants. Le lit est entièrement recouvert d'une enveloppe en reps beige de même tonalité que le fond du tapis. Une couverture en fourrure, à poils longs, blanche et brune complète cet ensemble d'une originalité très moderne. Pas de meubles encombrants ni embarrassants dans cette chambre d'une austérité quasi monacale. L'aspirateur peut facilement passer sous les meubles presque tous d'ailleurs placés sur tubes nickelés, d'un entretien facile et peu fragiles malgré le svelte profil qui allège la silhouette.

Nuance favorite

Parmi tous les vêtements à la mode, il n'en est pas qui ait plus de succès que ceux de nuance verte. Cette couleur tient le record actuel, aussi bien pour nos manteaux que pour nos robes de jour et pour celles du soir.

Les manteaux courants se font en cheviote ou en bure de ton vert bouteille, ornés d'astrakan noir ou de caracul brun. Ces manteaux boutonnés de côté, ont le corsage garni d'un boléro brodé d'une courte bande d'astrakan, avec haut col roulé faisant revers. La manche, assez plate du haut, est tordée au-dessus du coude d'une bande d'astrakan noir et, de cette manche courte, part une manchette d'astrakan assez large qui dessine un bas de manche assez volumineux, serré seulement au poignet. Ce manteau ainsi compris est fort élégant et d'esprit très moderne.

Dans les tons vert-de-gris, il est de délicieux et simples tailleurs en drap zibeline, avec jupe droite légèrement en forme sur les côtés, avec jaquette ajustée, arrondie à la basque et à fermeture invisible. Ces ensembles, de grâce légère, se garnissent sobrement de bandes étroites d'astrakan. Le col, au lieu d'être entièrement en astrakan, ce qui ferait lourd, est formé d'un col-cravate noué, bordé d'un étroit entre-deux de fourrure. C'est ce même entre-deux que nous retrouvons au bas des manches pagode et au bord des poches découpées dans la basque. Pour rappeler la tonalité de la garniture, à la taille, une très étroite ceinture de cuir noir que ferme une boucle minuscule.

Pour le matin, la nouveauté vous conseille d'avoir une robe en lainage fantaisie bleu canard dont des boutons de même couleur feront le principal ornement. L'après-midi, pour vous habiller, une robe en crêpe vert foncé, ornée de deux plissés en crêpe Georgette à la jupe, sera tout à fait au goût du jour, à moins que vous ne préfériez un ensemble en velours vert avec col boa en plumes de coq et manchon assorti.

Les demoiselles d'honneur adoptent volontiers des toilettes en crêpe vert d'eau et, le soir, nous voyons souvent les jeunes filles les plus élégantes préférer à toute autre nuance l'acidité d'un vert pistache très cru. On fait le corsage décolleté en arrondi devant et dans le dos; une berthe, très peu en forme, recouvre le haut des épaules, s'arrêtant à la taille par un bouquet de roses en argent placé au centre d'un nœud de velours rose piqué au-devant de la ceinture. Un même bouquet de roses d'argent fleurit l'épaule. La jupe est montée à un haut empiècement plat par un jour fait d'un point de broderie avec, au bas, trois courts volants en forme. Un bouquet de roses d'argent avec pans de velours rose est posé du côté gauche au bas de l'empiècement. Il y a dans cet assemblage du vert pistache, du rose et de l'argent, un accord de nuances d'esprit fort nouveau et qui ne manque ni d'audace ni de charme.

Avec la manche courte, la mode nous autorise à porter soit le gant long qui remonte au-dessus du coude, soit le gant court arrêté au-dessus du poignet. On fait ces fantaisies de même nuance que la robe ou de ses garnitures, ou quelquefois simplement en peau d'une jolie nuance rosée. Le gant long est en peau souple ou en substance plus légère, c'est-à-dire en tulle ou en filet; on peut l'enrichir de broderies, de soutaches, d'incrustations de dentelle. Mais pour les jeunes filles on préfère le gant uni.

VELOURS ET DENTELLE

Robe de velours transparent vert bouteille, avec garniture de guipure écrue.

HIVERNAL

Manteau de lainage bien garni de mouton de Perse. Un nœud gracieusement noué sur le côté marque la taille. Modèle de Renee.

Mode d'hiver

L'élégance d'hiver emprunte d'autres éléments et procède d'une autre technique que l'élégance d'été. Elle ne s'agrémente pas des fanfreluches transparentes, elle ne s'accommode pas des lignes vagues et molles; sa destination même fixe sa voie. Elle est faite pour préserver du froid et des intempéries; elle ne peut donc adopter les façons trop souples, les panneaux volants, les écharpes palpitantes; et comme elle est obligée de s'en tenir aux étoffes chaudes, ayant de la main, il est des façons compliquées qui ne siéraient lui convenir. Sa coquetterie est nette et sobre, mais ce n'en est pas moins une coquetterie; grâce à un art consommé, elle parvient actuellement à couvrir la femme de vêtements chauds sans l'"engoncer" ni empâter sa ligne. Les élégantes sont aussi sveltes dans leur manteau bien coupé qu'elles l'étaient naguère dans leur fourreau de crêpe.

D'ailleurs, la mode d'hiver offre autant de variétés de costumes que la belle saison pouvait se piquer d'en fournir. Tailleurs, ensembles, grands manteaux, trois-quarts, petites vestes embrassent toute la gamme nécessaire à la femme du monde; pratiques ou habillés, pour le matin ou les visites, pour les courses ou les cérémonies, ils représentent les divers degrés de tenue dont nous pouvons avoir besoin en hiver.

DANS LE TURKESTAN

Moscou, 18.—Une grande partie des 10,000 femmes mobilisées dans le Turkestan pour la culture du coton se sont enfuies.

L'Art Culinaire

Oeufs belges. — Séparez les blancs et les jaunes de quatre oeufs. Joignez aux jaunes un demi-quart de gruyère râpé, salez, poivrez et mélangez bien de façon à faire une pâte que vous étendrez sur des petites tartines de pain. Salez les blancs d'oeufs, fouettez-les en neige très ferme et disposez cette neige sur chaque tartine de manière à former un petit chapeau blanc. Faites cuire à friture bouillante et servez avec une garniture de persil.

* * *

Escalopes le veau à la milanaise. — Quatre escalopes de veau, un quart de parmesan râpé, un oeuf, chapelure de miel de pain ½ livre de champignons de couche, huile de beurre fondu, sel, poivre, sauce tomate.

Trempez vos escalopes dans de l'oeuf battu; mettez-les dans du parmesan râpé, retrempez-les dans l'oeuf battu et ensuite dans de la chapelure de mie de pain. Placez ensuite les escalopes sur un plat, ainsi que les champignons, avec un peu d'huile et de beurre fondu; assaisonnez. Poussez le plat au four pendant une demi-heure; retournez les escalopes et servez avec une garniture milanaise et un cordon de sauce tomate.

* * *

Pain d'épinards. — 3 livres d'épinards, une chopine de sauce Béchamel, deux oeufs entiers.

Faites cuire les épinards en les jetant dans l'eau bouillante et salée ou en les faisant cuire à l'étouffée dans une casserole hermétiquement close. Préparez ensuite une bonne sauce Béchamel. Ajoutez aux épinards la moitié de la sauce, les jaunes d'oeufs, les blancs battus en neige très ferme. Beurrez et chapelurez un moule, versez-y les épinards, faites-les cuire une heure et demie au bain-marie; démoulez et servez entourés du reste de la sauce blanche.

* * *

Soufflé aux carottes. — Pelez les carottes, essuyez-les en les frottant dans un linge, émincez-les et mettez-les dans une casserole avec du beurre et un peu d'eau. Saupoudrez de sel, couvrez et faites prendre l'ébullition. Retirez la casserole sur le coin du feu et laissez cuire doucement une demi-heure. Passez au tamis, ajoutez du sucre en poudre, faites chauffer la purée, laissez-la épaissir à découvert et ajoutez peu à peu de la crème. Liez avec de la fécule délayée à froid, faites prendre un ou deux bouillons. Incorporez (hors du feu) des jaunes d'oeufs et du beurre ainsi que deux biscuits à la cuiller émiettés. Additionnez des blancs d'oeufs fouettés en neige en coupant dans la masse sans trop remuer. Versez la préparation dans un plat beurré et mettez vingt-cinq minutes au four, saupoudrez de sucre, faites glacer et servez promptement.

* * *

Crème italienne.—Trois demiards de lait, écorce de citron, cannelle, 4 onces de sucre, un peu de sel.

Mettez dans une casserole le lait et faites bouillir en parfumant ensuite avec un peu d'écorce de citron vert, un petit morceau de cannelle, le sucre, deux grains de sel. Laissez réduire à moitié et faites un peu refroidir. D'autre part, ayez dans une casserole une pincée de farine délayée dans six jaunes d'oeufs; ajoutez-y peu à peu votre crème en la remuant toujours, passez au tamis et versez dans le plat qui doit être présenté à table. Faites prendre au bain-marie et, au moment de servir, passez la pelle rouge par-dessus pour colorer la crème.

Les Modèles "Vogue"

© VOGUE

CORSAGES CARACO. — La façon de ces corsages est fort originale en ce qu'elle s'inspire du caraco. Jupe et blouse (en bas) se complètent bien de la jaquette, tel qu'indiqué en haut, et qui est plutôt un second corsage. Ici la manche, large et bouffante du coude, apporte la note de nouveauté. Modèle "Vogue". (Service spécial à la "Presse").

BONNES COMPAGNES DE JEU POUR VOS ENFANTS

INTENSIFIEZ le plaisir de votre fillette en lui donnant une poupée RELIABLE. Quasi vivante, pour ainsi dire caressante, pratiquement incassable, la poupée RELIABLE est faite par des experts, des meilleurs matériaux, dans des ateliers brillants et aérés.

La poupée RELIABLE possède des caractéristiques qui la font aimer autant des parents que des enfants. Ainsi, elle a de beaux cheveux frisés lavables, dont les frisures s'accentuent à chaque shampooing, et elle est bourrée de kapok, ce qui donne la souplesse de la chair et en fait un jouet commode pour les enfants.

La poupée RELIABLE se vend à un prix étonnamment modique et il y en a une grande variété — *250 modèles divers* — convenant à tous les goûts et à toutes les bourses.

Les robes et costumes portés par les poupées RELIABLE sont d'exactes copies des vêtements d'enfants — costumes tricotés deux pièces et bonnets, rompers à ruchés et remplis, robes d'organdi froncées, chapeaux et même petite culotte de caoutchouc.

CUDDLES

Une Poupée "Reliable"

La poupée RELIABLE est en vente partout dans les bons magasins. Voyez le nom et l'étiquette RELIABLE sur chaque poupée... c'est votre garantie de valeur et qualité.

Cette marque est votre garantie de qualité et de valeur

RELIABLE TOY COMPANY LIMITED

TORONTO CANADA

Poupées RELIABLE — Un produit essentiellement canadien

BONNES COMPAGNES DE JEU POUR VOS ENFANTS

Les fameuses poupées "RELIABLE" sont en vente au département des jouets de la

LIBRAIRIE PEPIN, Ltée 930, rue Ste-Catherine Est, près Amherst

MESDAMES ET MESSIEURS: Accompagnez vos petits enfants voir le Père Noël. L'entrée est absolument gratuite. Venez recevoir du Père Noël un cadeau-souvenir. Tous les jours de 9.30 à 11.30 l'avant-midi et de 1.30 à 4.00 heures l'après-midi. Demandez à voir les nouveaux jouets "HIKER"

OUVERT TOUS LES SOIRS. LIBRAIRIE PEPIN, Ltée, 930 S.-Catherine E. Téléphones { PLateau 0198 HArbour 4555

Achetez un nouveau CHAPEAU pour les fêtes

Notre stock renferme des nouveaux modèles de bérets, chapeaux de chenille souple et chapeaux de paille luisante.

1.85 à 4.85

Pauvies CHAPEAUX

1189 rue Ste-Catherine O.
1420 rue Bleury

Heures d'affaires
9 a.m. à 10 p.m. jusqu'à Noël

P&S

OFFRIR DES CONFISERIES PAGE & SHAW

est un exquis hommage à qui les reçoit et une savoureuse preuve du goût de qui les offre. Bref, c'est un cadeau éloquent.

Plusieurs variétés délicieuses à un dollar la livre.

A Montréal: confiserie au no 1177, rue Ste-Catherine ouest; aussi dans divers magasins importants.

TORONTO MONTREAL OTTAWA

PAGE & SHAW

LA CONFISERIE PAR EXCELLENCE

THE ROBERT SIMPSON MONTREAL LIMITED

LE MAGASIN SERA OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 10 HRS JUSQU'AU 23 INCLUSIVEMENT

Lingerie de Crêpe de Chine

Garniture de dentelle. — Pas de commandes téléphoniques

Chemises enveloppe Parures deux-pièces Rég. 2.95 à 3.95 **1.69** *Chemises de nuit Jupons Rég. 2.95 à 4.95* **1.95** *Culottes Step-in Rég. 1.95* **.98**

Si vous hésitez pour certains cadeaux à vos amies donnez de la lingerie de crêpe de chine, vous serez certaines de leur plaire. Jolie garniture de dentelle écrue. Blanc, chair, rose thé, vert Nil.

Tailles petites, moyennes et grandes.

Simpson, au quatrième.

Costumes de Ski en Melton pour Femmes

Pantalons Grandeurs 25 à 32 **4.95** *Gilets Grandeurs 14 à 42* **5.95**

En excellente qualité d'étoffe Melton bleu marine. Pantalon genre olympique avec taille ajustée, cheville élastique. Gilet genre norfolk ou court, genre hollandais.

Commandes téléphoniques acceptées.

Simpson, au quatrième.

Ravissantes Écharpes pour Noël

Très élégantes pour l'hiver

A—Un groupe d'écharpes de chiffon et de crêpe. . . . . **3.95** et **4.95**

B—Carré de crêpe de soie épaisse dans des dessins et coloris très nouveaux . . . . . **5.50** et **5.95**

C—Echarpes de chiffon dans des oppositions de couleurs très riches. . . . . **6.95** et **7.50**

D—Echarpes longues et larges de chiffon pastel pour porter avec un manteau de fourrure **5.95**

E—Une écharpe "Liberty" est un cadeau exclusif et très original **6.95**

F—Georgette et soie en carrés et formes oblongues **3.50**

Commandes téléphoniques acceptées.

Simpson, au rez-de-ch.

Pour la Maîtresse de la Maison

CADEAUX PRATIQUES

Fer à Repasser

2.19

Fait au Canada. Bien nickelé. Poids 6 livres. Fil, prise. Garanti pour un an.

Grille-Pain

4.95

Bien nickelé. Côtés mobiles. Avec prise et fil. Très bon élément. Garanti pour un an.

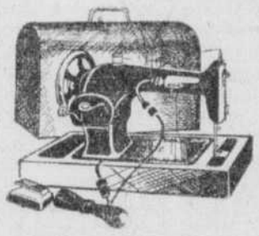

Machine à Coudre Électrique

47.50

Portative. Moteur Westinghouse. Ebénisterie de noyer. Garantie de 10 ans.

Chaufferettes de Lit

2.95

Coussin électrique très pratique pour malade ou autres pour réchauffer les pieds. — Couleurs et dessins variés.

Simpson, au cinquième.

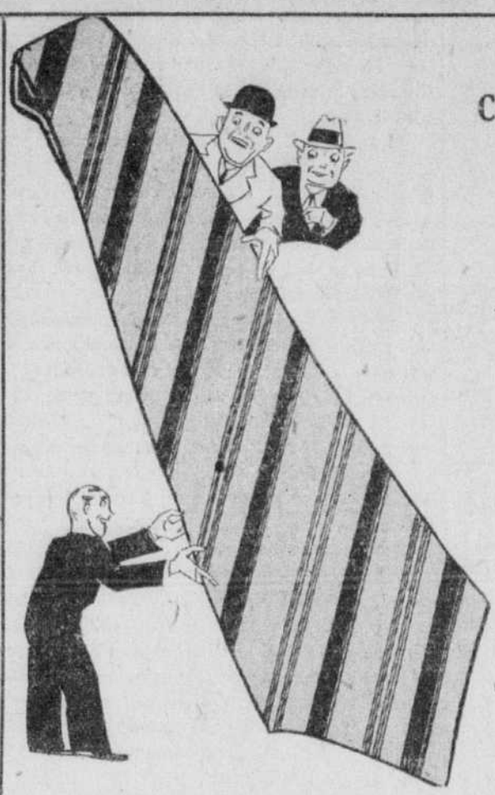

Commandes téléphoniques acceptées

1.00

Valant $2 à $4
Première qualité
Doublure de soie
Faites à la main

4000 Cravates de Soie de France

Une collection splendide de France arrivée trop tard nous a été concédée pour ce prix extraordinaire. Pure soie. Dessins nouveaux et très exclusifs.

- Soie imprimée
- Moire
- Tricot de Soie
- Barathea Tissé
- Rayures de régiment
- Rayure satin et charvet

Simpson, au rez-de-chaussée.

Paletots pour Hommes

$24

Valant $30 à $45

Payez facilement grâce au Home Lovers Club — $6. comptant et 3 mensualités égales — PAS D'INTERET

Profitez de cette occasion très spéciale pour vous acheter un paletot neuf. Etoffes de qualité, coupe impeccable.

Melton	*Tan*
Freeze	*Bleu*
Tweed	*Garde*
Chinchilla	*Ajusté*
Elysian	*Ulster*
Fleece	*Slip-on*
Chevronné	*Ulsterette*
Silvertone	*Grandeurs*
Gris	*35 à 44*
Brun	

Simpson, au deuxième.

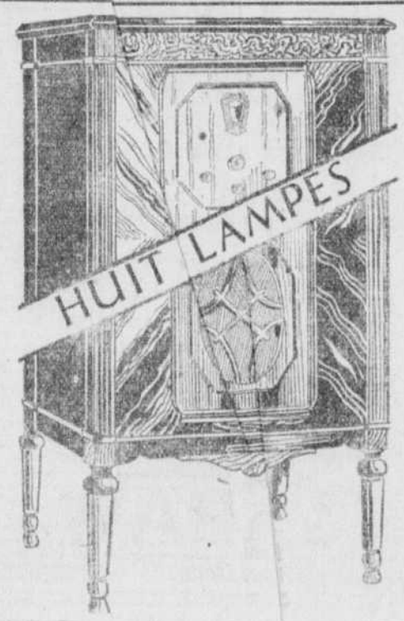

Fameux Silver Marshall Console

Superhétérodyne à 8 Lampes

Spécial samedi — A moins que moitié prix

$87

Les radios Silver Marshall sont reconnus pour leur suprématie au point de vue développements nouveaux et importants. Voici un modèle 1931 avec circuit Superhétérodyne, lampes Screen Grid et gros haut-parleur dynamique — modèle qui devança les autres d'un an.

Un puissant appareil à 8 lampes, d'une extrême sensibilité, d'une très grande portée et d'une reproduction tonale parfaite.

Il se vendait à l'origine plus de $200, et nous n'en avons qu'un nombre limité à offrir en vente samedi, juste à temps pour Noël, à un rabais de plus de cinquante pour cent.

Vous avez le choix sur deux magnifiques cabinets, tous deux en noyer de choix et de format Console.

Ceux qui achètent des radios chez Simpson profitent du service insurpassable et de la garantie de satisfaction de ce magasin.

Notre service comprend l'installation complète de chaque appareil à votre antenne et à votre prise de terre, les instructions concernant le fonctionnement et l'entretien des lampes et de l'appareil pendant 90 jours sans frais supplémentaires.

Une garantie de remboursement accompagne chaque instrument.

On peut s'arranger pour se faire livrer le radio la veille de Noël, si on le désire.

COMPLET
8.70 comptant —
Le solde en
12 mensualités égales
— ou —
aux conditions du
Home Lovers Club —
6 mois, pas d'intérêt.

Simpson, au cinquième.

Donnez-lui un Bicycle "Roamer"

29.95

Payez-le facilement grâce au Home Lovers Club — 3.00 comptant et six mensualités égales — pas d'intérêt.

Grandeur 2-17 pour le petit garçon, 22-18 et 24-22 pour les plus grands. Fini marron émaillé, frein Coaster, siège à ressort très confortable. Excellente fabrication canadienne.

Aux articles de sport, sous-sol.

LA PRESSE

EDITION QUOTIDIENNE est imprimée et publiée au No 7 rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PRESSE Limitée.
ARTHUR BERTHIAUME, Président et Gérant Général.

Toute correspondance doit être adressée comme suit : LA PRESSE MONTREAL, P.Q.

TÉL.: HARBOUR 1261 — Le soir, voir l'Almanach du Téléphone où se trouvent les numéros des divers services

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens français et catholiques : indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer de sort des classes sociales.

MONTREAL, 18 DECEMBRE 1931

LE TRAITE FRANCO-CANADIEN

Suivant un décret du gouvernement fédéral, le traité commercial conclu entre le Canada et la France en 1922 sera révoqué le 16 juin prochain. L'entente ne donne plus satisfaction et M. Bennett se propose de lui en substituer une autre plus avantageuse à une date non encore déterminée, mais qui sera probablement fixée en juin prochain ou après la conférence économique impériale qui doit être tenue à Ottawa. Dans l'intervalle, le gouvernement britannique entend s'abstenir de contracter aucun accord international afin de ne contrarier en rien les négociations entamées entre les pays de l'Empire, mais, dit le correspondant de la Presse canadienne à Paris, "les conversations se continuent entre Londres et le Quai d'Orsay relativement à la surtaxe de 15 pour cent imposée par la France sur les importations des pays dont les devises sont dépréciées, surtaxe qui affecte moins cependant les importations canadiennes que les importations anglaises".

Les relations franco-canadiennes n'en seront pas altérées pour cela; bien au contraire, puisqu'il s'agit de renouer plus efficacement les liens d'affinité commerciale et d'inaltérable amitié qui unissent la France et le Canada. Comme le dit M. Edouard Carteron dans un communiqué à la Presse:

"Le Canada a pris l'initiative d'une dénonciation du traité afin de permettre sans doute aux négociations entamées depuis quelques mois entre le gouvernement canadien et le gouvernement français au point de vue commercial, d'entrer dans une phase plus décisive."

Le fait d'ailleurs que la France a acheté 26 millions de boisseaux de blé canadien au cours du dernier exercice fiscal, au lieu de quelque 10 millions de boisseaux, comme il avait été annoncé au lendemain de la rencontre de l'honorable M. Bennett et de M. Flandin, à Paris, l'été dernier, indique assez que celle-ci ne cherche pas à élever de barrières infranchissables à nos produits sur son marché. Et il en est ainsi du Canada à son égard.

LE DESARMEMENT

Le Canada, qui a payé un lourd impôt humain et financier à la guerre mondiale, sera représenté à la conférence du désarmement, à Genève, en février prochain. Depuis que la Société des Nations a été fondée, le Dominion, par ses délégués officiels, a pris une part marquante aux délibérations de l'auguste aréopage international en vue de prévenir par tous les moyens de conciliation possibles le retour d'une pareille calamité universelle. Il voudra également collaborer à l'oeuvre par excellence du désarmement, parce qu'elle comporte la plus sûre garantie de la paix.

Jusqu'ici cette oeuvre est restée à peu près stérile en dépit des négociations entamées entre les grandes puissances. La conférence de Londres, dont on attendait des résultats positifs scellés de la sanction unanime des délégués, s'est terminée comme on le sait par le désentiment de la France et de l'Italie d'avec l'Angleterre, le Japon et les Etats-Unis. Des projets de réduction d'armements, de construction navale, ont été ébauchés et partiellement mis à exécution par le gouvernement britannique et le gouvernement américain, mais les autres nations ont continué leur programme de protection militaire au point que les budgets de guerre sont aujourd'hui plus volumineux et plus écrasants qu'avant le grand conflit mondial. Loin de désarmer, l'on s'arme plus que jamais sur mer, sur terre et dans les airs, comme si l'on était dans l'attente d'un nouveau cataclysme. N'est-ce pas là une des causes de la crise économique et du retard que l'on apporte à y remédier efficacement?

Et, cependant, toutes les nations reconnaissent — elles en font ostentation du moins — la nécessité de recourir au désarmement pour décongestionner leurs dettes et rétablir l'équilibre de leurs finances. Elles comprennent qu'elles auraient tout profit à convertir à des oeuvres reconstructives les milliards votés pour des fins destructives, pour des oeuvres de mort et de désolation. Consentiront-elles sincèrement cette fois à signer entre elles le pacte qui, loyalement accepté et surtout exécuté à la lettre, mettra fin à la menace perpétuelle de la guerre? La conférence de Genève le dira.

En attendant, des pétitions s'allongent de signatures à l'appui du projet de désarmement. Le Canada, pour sa part, a actuellement en circulation une requête couverte de plus de 400,000 noms de personnes demandant aux nations qui seront représentées à Genève de coopérer sans forfaire à la reconstitution de la concorde et de la confiance entre elles. Car la "concurrence des armements est en voie d'entraîner tous les pays à la ruine sans leur procurer la sécurité, et cette compétition contribue de plus à rendre les guerres inévitables; car les guerres de l'avenir seront des guerres exterminatrices de vie humaine, et aussi longtemps que seront différées les mesures de désarmement, aussi longtemps aussi restera vaine l'assurance de toute politique de paix de la part des gouvernements."

Souhaitons que la voix du Canada ait une heureuse influence sur les débats qui seront engagés à Genève en février prochain et aide à faire pencher du bon côté les opinions des délégués.

EXCELLENTE INITIATIVE

La commission des études de l'Université de Montréal a décidé récemment de cataloguer et d'annoncer désormais les ouvrages dus à la plume des universitaires canadiens-français. L'initiative est excellente. Elle servira sûrement à mieux faire connaître notre université à l'étranger et même parmi notre population, en soulignant la variété et la qualité de l'enseignement qu'elle dispense.

La liste des travaux qui ont pour auteurs des professeurs ou des diplômés de l'Université de Montréal est déjà assez longue. En droit, en médecine, en génie civil, en sciences, en histoire, en littérature, en économis politique, en sciences sociales, nous pouvons nous vanter de posséder un fonds assez intéressant et qui mérite d'être connu davantage.

Les universités européennes et américaines se montrent fières des productions de leurs professeurs et de leurs diplômés. Plusieurs d'entre elles ont même leur propre maison d'impression et chaque année elles publient plusieurs ouvrages résumant les recherches accomplies dans les différents domaines de l'activité intellectuelle. Notre université a intérêt à mettre elle aussi le public au courant de ses travaux. Elle s'est peut-être montrée trop modeste jusqu'ici.

La "Presse" a signalé ces jours derniers l'apparition d'"Etudes Economiques", une série de six thèses présentées par des finissants de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales. Un volume semblable paraîtra tous les ans. On connaît aussi les belles études du Frère Marie-Victorin sur la flore du Québec et les dissertations de M. Edouard Montpetit sur des sujets économiques ou sociaux. Et combien d'autres publications qui, mises en pleine lumière, sideront à mieux faire apprécier le travail de nos universitaires!

Il faut bien le reconnaître, la réclame est aujourd'hui à la base de la plupart des entreprises, même dans le domaine éducationnel. Alors que jadis on pouvait croire de mauvais ton de s'annoncer soi-même, à notre époque, il est nécessaire de pratiquer la publicité si l'on ne veut pas rester dans l'ombre. On comprend que cette publicité doit se pratiquer avec mesure et dignité, mais les professeurs de notre université auraient tort de cacher leurs mérites. Pour trop de gens le silence et la réserve sont des signes d'infériorité ou d'incompétence. Le système de publications auquel s'est arrêté l'Université de Montréal ne devrait pas tarder à produire d'heureux résultats.

L'INDUSTRIE DES CONSERVES

Les Iles Britanniques, tributaires des pays étrangers pour les deux tiers des produits qui servent à alimenter leurs populations, tentent depuis quelques années un effort intéressant pour échapper à cette sujétion. Le mouvement, commencé il y a six ans environ, prend de l'ampleur, grâce à l'aide des pouvoirs publics, surtout du ministère de l'Agriculture et des Pêcheries, présidé par sir John Gilmour. On entrevoit même le jour pas très éloigné où le peuple anglais se suffira à lui-même pour plusieurs aliments.

En 1924, un représentant du ministère de l'Agriculture visita les Etats-Unis et le Canada, où il put constater l'expansion extraordinaire prise par l'industrie des conserves. D'autres particuliers firent une enquête pour leur propre compte. De retour en Grande-Bretagne, on s'entendit pour créer une industrie semblable. Elle n'a cessé de progresser depuis. En 1925, les fabricants anglais mettaient sur le marché 1,000,000 de boîtes de conserves: légumes, fruits, viandes et poissons. Ce chiffre a rapidement augmenté au cours des années suivantes et il dépasse aujourd'hui 30,000,000 de boîtes.

Une des principales difficultés qu'ont dû surmonter les promoteurs de l'entreprise a été la répugnance du consommateur anglais pour les produits mis en conserves. Pour vaincre cette répugnance, le gouvernement a donné une plus stricte application à la loi de 1928 qui a trait à la pureté des aliments. En même temps, on a établi une classification qui a permis à l'acheteur de vivres en conserves de savoir de quelle qualité sont telle ou telle marchandise. On a aussi apporté un soin particulier aux récipients et aux étiquettes de manière à offrir le produit sous une forme hygiénique et agréable.

Les autorités britanniques attendent les plus heureux effets du développement de l'industrie des conserves. En plus de procurer un débouché très important à l'agriculture et aux pêcheries nationales, elle emploiera des capitaux et une main-d'oeuvre tirés du pays même, sans compter qu'elle permettra d'utiliser sur une plus vaste échelle les ressources dont dispose la Grande-Bretagne, par exemple le charbon, l'acier, l'étain, et donner du travail à une foule d'industries qui ont peine aujourd'hui à faire leurs frais. Avec le temps il deviendra même possible d'exporter et de corriger ainsi la balance du commerce actuellement défavorable. Les résultats obtenus autorisent les plus hautes espérances.

Le Canada, pays à la fois agricole et industriel, prêtera sans doute beaucoup d'intérêt à l'expérience qui se poursuit dans la métropole. Plusieurs se demanderont peut-être si nous n'aurions pas avantage à développer chez nous l'industrie des conserves au point où nous ne sentirons plus le besoin d'importer de l'étranger. Un mouvement d'ensemble en ce sens aurait assurément d'heureuses répercussions sur la fortune nationale et aiderait à atténuer dans une large mesure la crise économique dont nous souffrons.

LETTRE DE QUEBEC

Conservons-les !

(SERVICE SPECIAL A LA "PRESSE")

QUEBEC, 18. — La Commission de Conservation des Monuments Historiques vient d'apposer une plaque commémorative sur une très vieille maison de la rue Sainte-Famille où se trouve, aujourd'hui, l'Ecole de Musique de l'Université Laval. C'est l'une des vieilles maisons de la Haute Ville parmi les plus caractéristiques; c'est l'une de celles, nombreuses, qu'il faudrait préserver de la destruction et des assauts du démon de la démolition. Il y a quelques années, le colonel William Wood, du Bureau des Archives, a présenté à la Commission d'Urbanisme de la ville un mémoire dans lequel il demandait de conserver autant que possible les vieilles maisons de Québec et il en désignait spécialement quatre à entourer de soins. Mais il ne s'ensuivait pas que les autorités municipales étaient absolument obligées de conserver seulement ces quatre maisons et de démolir tout le reste.

Québec est, depuis quelques années, sous l'empire absolu du Démon de la Démolition. L'on démolit à pic que veux-tu. Certaines parties de la haute ville, en l'espace de quelques mois, ont été complètement renouvelées. Bientôt, la face entière de la Haute Ville sera changée. La devise de la cité devrait être aussi changée. Ce ne devrait plus être "Natura crescit", mais: "Et renovabis faciem terrae". Par exemple, l'on ne reconnaît plus la vieille rue Saint-Jean; on a éventré la rue Sainte-Anne. Et que d'autres travaux de démolition ailleurs! On projette la transformation radicale de la rue Buade. Heureusement que l'hiver, chaque année, vient ajourner à plus tard quelques-unes de ces transformations.

On pense si dans ce chambardement général nos vieilles maisons qui datent du régime français en voient de belles. Saluons le progrès qui passe; mais sachons garder en même temps un peu de respect pour le cher passé.

Quoi qu'il en soit, en attendant la construction du Nouveau Québec, espérons que l'on se rendra au voeu exprimé par le colonel Wood et aux désirs de la Commission de Conservation des Monuments Historiques qui sont le voeu et les désirs de toute la population de Québec. Dans son mémoire, l'assistant-conservateur de nos archives ne nommait que quatre maisons que nous devrions conserver intactes soit pour leur valeur historique et leur cachet particulier, soit à titre de spécimens uniques d'un art architectural remarquable et qui n'est plus.

Le fait est que chacune de ces quatre maisons, qui sont la maison Montcalm, la maison Vallée, la maison McKenna et la maison dite du duc de Kent, représente un type unique en son genre. Ces résidences ont toutes plus de 200 ans d'existence. Elles ont bien mérité qu'on aide leur vétusté. Elles sont des modèles de construction de siècles révolus. Ce sont des reliques qu'il est de notre devoir de pieusement conserver. Mais que d'autres maisons de la Haute Ville méritent ce sort heureux! Comme le disait si bien le colonel Wood dans le mémoire que nous rappelons: "Québec perdrait sans aucun doute une grande part des revenus provenant du tourisme s'il lui arrivait de permettre la destruction de ces souvenirs uniques auxquels restent attachés tant de charmes qui en font, aujourd'hui, une ville unique au monde".

SAINTE-FOY.

LETTRE DE FRANCE

D'où viendra la lumière ?

(Du correspondant de la "Presse")

Paris, le 10 décembre 1931.

Tout va mal dans le monde entier.

Sur ceci tout le monde est d'accord, puisque la France, le dernier rempart contre la crise, se sent de plus en plus envahie par le chômage, de plus en plus touchée par la diminution de ses exportations et par la misère.

Après avoir beaucoup crié les uns contre les autres, si l'on écoute les Européens, ils finissent par dire: Ah! si l'Amérique reprenait courage tout irait bien! Si l'on entend un Américain, il déclare que c'est l'Europe (cette Europe autrefois si insignifiante et dont il n'était pas utile de s'occuper) qui a fait tout le mal, et que si les Européens désarmaient, s'entendaient pour ne plus se disputer, le monde entier reprendrait courage et l'ère de prospérité en Amérique recommencerait!

Les Etats-Unis sont secoués par une crise énorme de dimension à peu près inconnue en Europe, et les économistes ont beau disserter, rien ne semble arrêter la chute des cours et la diminution de l'industrie. Mais dans cette crise, que vient faire l'Europe?

Il est évident que celle-ci est devenue un moins bon client qu'elle ne l'était auparavant.... Mais quand on considère la proportion de l'exportation américaine en temps de prospérité en comparaison du chiffre d'affaires des Etats-Unis, on se rend aisément compte que cette exportation joue et a joué un rôle relativement minime et que si tout allait bien aux Etats-Unis ils pourraient facilement se passer d'exporter.

Quand, par contre, on sort du domaine économique pour se reporter au financier, on s'aperçoit avec stupeur que des fortunes énormes ont été placées à l'étranger par les Etats-Unis, dans l'Amérique du Sud et en Europe. Or, où trouvons-nous les plus gros placements? En Angleterre, en Allemagne et en Russie. Voilà, semble-t-il, un des rouages importants de la prospérité américaine arrêté; or, chacun connaît l'histoire:

L'Allemagne a gaspillé le total de ses emprunts par ses prodigalités (et les règlements des réparations y entrant pour une somme relativement minime), ses usines modernisées et reconstruites, ses merveilleuses installations municipales, ses chemins de fer dédoublés, son armée renforcée par sa police, son budget de guerre plus important qu'avant guerre, ses routes restaurées, élargies et augmentées; or, elle a non seulement emprunté tout ce qu'elle a pu, mais encore a prêté des sommes considérables aux Soviets sur ses emprunts.

Donc, les Etats-Unis ont prêté à l'Allemagne qui a tout gaspillé, à la Russie qui ne peut plus rembourser, à l'Angleterre qui elle aussi a prêté aux Soviets et à l'Allemagne, et toutes ces sommes sont, suivant la forme consacrée, gelées, c'est-à-dire qu'elles ne peuvent plus bouger.

Ne peut-on pas trouver là une des explications les plus plausibles de la crise! Mais, alors, si l'Allemagne se remettait à rembourser, tout rentrerait dans l'ordre. Il faut donc que le seul pays qui n'ait prêté ni à l'Allemagne, ni aux Soviets, se sacrifie et prête ses économies à celle qui a tout gaspillé?

Mais est-ce que l'Allemagne, contrite, confuse de ses erreurs, fait amende honorable? Ecoutons les lieutenants d'Hitler, après avoir pris note de l'affirmation de l'ancien président de la Reichbank que l'Allemagne allait à une seconde banqueroute voulue; M. Strasser dit:

"Nous n'entrerons pas dans un gouvernement si l'armée et la police ne sont pas remises entre nos mains. Nous voulons la puissance matérielle, parce que nous serons obligés de faire des choses impopulaires; ceux qui n'obéiront pas verront ce qui leur arrivera. Nous montrerons ce qu'on peut faire quand on est maître de la presse et de la T. S. F. Nous serons les plus grands protecteurs de la propriété privée et nous interviendrons aussi peu que possible dans l'économie. Il n'y aura plus, quand nous serons au pouvoir, de marxistes ni de républicains démocrates. Ceux qui invoqueront une internationale quelconque seront pendus. Si nous échouons, ce sera le bolchévisme et nous savons qu'alors c'est nous qui serons les victimes. Nous prendrons la liberté de jouer d'abord le rôle de bourreau, et si nous sommes dans le sang jusqu'aux genoux, nous l'aurons voulu. Ou nous vivrons et nous commanderons, ou ce seront les autres, et alors nous crèverons."

Au point de vue extérieur, M. Strasser préconisa une alliance avec tous les adversaires de la France:

"Quand la puissance de la France périclitera, nous organiserons la puissance nationale allemande pour hâter la lutte contre elle. Un accord avec la France serait pure folie. Avec la France, il n'y a que la guerre."

Puis M. Goehring a déclaré, entre autres, qu'il n'y aurait pas de paix véritable tant qu'on n'aurait pas fait disparaître jusqu'aux "dernières traces du traité de Versailles", ce "document de honte". Il a accusé au milieu d'acclamations délirantes, la France de vouloir maintenir l'Allemagne en "état de servitude" et de vouloir transformer les Allemands en "coolies".

Il a conclu par ces mots:

"Seule la force pourra faire triompher la raison."

Mais quel est ce parti Hitler qui prétend pouvoir prendre le pouvoir quand il le voudra?

Ce parti, aux dernières élections, soit partielles, soit communales de l'Allemagne, a montré par les votes acquis qu'il faut s'attendre en effet à le voir prendre le pouvoir prochainement.

Par ces votes, on commence à voir les premiers effets du travail profond qui s'accomplit en Allemagne par les efforts d'Hitler et de ses lieutenants. Il y a, semble-t-il, une sorte de mystique hitlérienne qui finit par gagner tous les milieux politiques et sociaux.

Mais quel est le programme hitlérien en dehors de son refus de reconnaître le traité de Versailles, d'accepter le plan Young et de payer quoi que ce soit pour les réparations? Personne ne semble le connaître. On pourrait croire qu'Hitler lui-même n'en sait rien, car ses déclarations se contredisent à tous moments. On découvre dans ses déclarations et les principes énoncés par ses lieutenants une certaine teinte socialiste et même communiste, mitigée par des formules fascistes.

Mais quand Hitler prendra le pouvoir, soit légalement, soit autrement, il est douteux que les autres partis l'acceptent de gaieté de coeur et alors de violentes réactions se produiront et provoqueront la guerre civile.

Hitler essaye de rassurer l'opinion européenne (sauf la française) et de la disposer favorablement pour le moment où il prendra le pouvoir. Mais il est difficile de concilier ce que les ambassadeurs d'Hitler à l'étranger affirment avec ce qu'Hitler déclare.

A Londres, par exemple, M. Rosenberg, envoyé spécial d'Hitler, a affirmé que son parti ne constitue pas un parti de guerre, que la querelle avec la France n'est pas une question militaire, "car", a-t-il ajouté, "nous ne pourrions pas combattre, même si nous le voulions", mais que son parti veut résister de toutes ses forces aux tentatives françaises pour isoler l'Allemagne, tandis que M. Strasser, à Stuttgart, conclut son discours en disant que l'entente avec la France est une folie et qu'avec elle la guerre seule est possible.

Tout cela est plus qu'inquiétant et c'est avec anxiété que les regards se tournent vers l'Amérique du Nord, espérant que la lumière viendra de là!

G. H.

BILLET EXTERIEUR

La Société des Nations et la Mandchourie

par Georges REYNALD, ancien sénateur

(SERVICE SPECIAL A LA "PRESSE")

Paris, le 6 décembre 1931.

L'opinion britannique est très préoccupée des événements dont la Mandchourie est le théâtre. Certains journaux vont jusqu'à désespérer de la Société des Nations et le "Daily Express" conseille même à la Grande-Bretagne de rompre avec l'Institut génevois: "Le temps est venu où le peuple britannique doit insister pour que le pays se retire de la dangereuse association de Genève et pour que Londres soit la seule capitale de la politique britannique".

Le plus grand nombre des organes de la presse rend au contraire hommage à la Société des Nations et voit en elle la garantie la plus sûre de la paix. Mais, au fond, ces appréhensions opposées se rejoignent dans une crainte commune pour les intérêts britanniques en Extrême-Orient. L'Angleterre redoute l'avance des Japonais sur le continent asiatique. La crise qui pèse sur elle lui fait envisager douloureusement la perte d'un marché important et une diminution d'influence nuisible à son prestige. Elle désire ardemment qu'une solution soit apportée qui sauvegarde l'autorité des puissances occidentales dans cette région du Pacifique où elle a créé de grands et puissants établissements. C'est pourquoi elle invoque la Société des Nations, la presse d'agir, exalte ses mérites et en même temps lui fait grief de ne pas aboutir.

Pourtant, le Conseil multiplie séances et démarches; il n'épargne rien de ce qui peut être fait. Pression diplomatique, persuasion, suggestions, tout est mis en oeuvre pour triompher de la ruse chinoise et de l'ardeur japonaise. Mais il faut reconnaître que les difficultés sont grandes. La Société des Nations, ne disposant que d'une force morale, a besoin de s'appuyer sur une opinion publique acquise dans son ensemble aux principes qu'elle défend. En Chine il est évident que cette opinion n'existe pas et que le gouvernement de Nankin n'a nul besoin d'en tenir compte, à supposer même qu'il fût en état de faire prévaloir sa volonté sur les bandes indisciplinées qui sont en lutte avec les troupes nipponnes. Quant au Japon, bien que fort civilisé au point de vue matériel et s'étant mis au rang des premières nations, il est bien éloigné et ne réagit pas comme une nation européenne aux appels venus de l'Occident. Il a sa thèse, se déclare tenu de protéger les biens et la vie de ses nationaux, et comme il est à peu près impossible de savoir exactement ce qui se passe dans cette Mandchourie lointaine, le Conseil se trouve en présence d'affirmations contradictoires sans pouvoir en sonder la véracité.

En outre, nous remarquons dans les commentaires divergents des journaux anglais les incertitudes habituelles sur la façon dont pourrait ou devrait agir la Société des Nations. Le pacte prévoit deux modes d'actions qui ne s'excluent pas, mais s'ajoutent l'un à l'autre et se fortifient; le premier, à lire l'article 10 du Pacte, serait l'intervention armée des membres de la Société des Nations contre celui qui serait l'auteur du trouble; mais depuis de longues années déjà on a renoncé à donner à cet article son sens exact et il est entendu que nul pays n'aura à fournir des soldats pour ce rôle de gendarmerie internationale. Le second mode d'activité préservatrice consiste dans le blocus sévère du pays qui enfreint la loi de Genève; mais le Japon, par son caractère insulaire et la protection de sa flotte, la Chine par l'étendue de ses frontières, défient tout blocus effectif. D'ailleurs, le gouvernement britannique ne vient-il pas de reconnaître que de la Grande-Bretagne partent des munitions de guerre impartialement fournies aux deux belligérants. On voit combien l'action de la Société est restreinte et combien, tout en prêchant la sagesse, elle a de la peine à faire entendre sa voix.

"IZVESTIA" (de Moscou):

Le rapprochement entre la Pologne et l'U. R. S. S. ne deviendra une réalité que si des pourparlers en vue d'une coopération économique sont menés conjointement aux négociations politiques.

Il faudrait de toute urgence qu'à la veille de l'hiver, des délégations économiques mènent parallèlement une enquête dans chaque pays. La délégation polonaise à Moscou pourrait être dirigée par le ministre de Pologne, M. Patek.

—Je n'ai jamais eu peur de la vie quand j'ai songé à ma mère. (P. DIDON).

BOITES DE COULEURS A L'HUILE ET A L'EAU
CHEVALETS, TOILES, PALETTES
pour
CADEAUX DE NOËL
C. R. Crowley THE PAINT MAN
1385 rue STE-CATHERE Ouest
MONTREAL, P.Q.

Tout en fait de Kodaks pour Noël

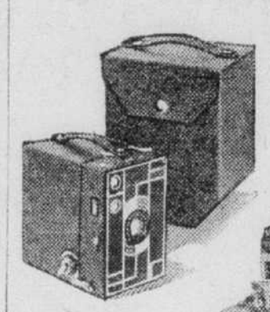

POUR LES ENFANTS
Beau Brownie, petit, elle apparence, avec lentilles oublet. De transport et d'emploi faciles, il prend de bonnes photographies. En bleu, vert, ros noir ou tar $4.25 et $5.25. Etui à l'avant, $1.75 et $3.00.

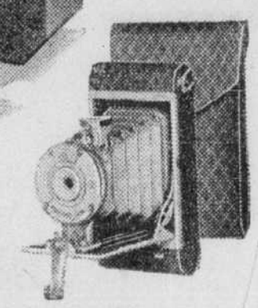

POUR LA JEUNE FILLE
Kodak Petite, en lavande, vert, gris, rose ou bleu, avec étui genre giberne, $8.00.

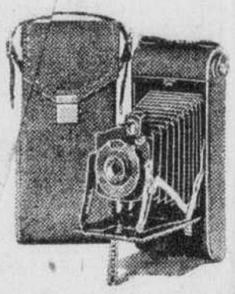

Les Kodak Juniors de poche constituent un splendide cadeau toujours très apprécié. C'est un des cameras pliants les plus simples que vous puissiez acheter. Le No 1 prend des photographies de 2 ¼ x 3 ¼, en bleu, vert ou brun, avec étui à l'avenant, $13.25. Dans boîte à cadeau spéciale en argent

Nous avons aussi d'autres cameras Eastman — ainsi que des pellicules et accessoires.

EASTMAN KODAK STORES, LIMITED
286 rue Craig Ouest
886 rue Sainte-Catherine Ouest

MARTINI & ROSSI
TURIN

Servi dans tous les Hôtels, Restaurants, Clubs, Cabarets . . . et en vente à tous les Magasins de la Commission des Liqueurs de Québec.

'charbon bleu'

Maintenant vous pouvez positivement reconnaître votre anthracite Scranton (charbon dur) préféré avant de le brûler.

Il porte une marque de commerce (teinte bleu) pour votre protection.

Téléphonez sans tarder à votre marchand et commandez-le en toute confiance.

D.L. & W. COAL CO., of CANADA, LTD.

LA COULEUR GARANTIT LA QUALITÉ

le cadeau même dont "elle" rêve!!

●Pour madame ou mademoiselle, le cadeau rêvé est bien, n'en doutez pas, un manteau de fourrure Desjardins — elle le portera pendant des années, et l'appréciera pour son élégance distinguée, son chaud confort et sa durable utilité.

●Desjardins vous offre, pour votre choix des Fêtes, une collection incomparable dès plus charmants modèles, taillés dans les plus belles fourrures — à des prix considérablement plus bas que depuis des années.

Le Caracul noir et dans ses diverses nuances de gris et de brun a conquis la faveur de la jeune fille moderne. Ce manteau ajoute à la royale beauté de sa fourrure des effets inédits dans le traitement du collet et des manches.

FACILITES DE PAIEMENT SI DESIREES

CHAS DESJARDINS & CIE LIMITEE

1170 SAINT-DENIS - - - - - MONTREAL

Succursale à l'hôtel Windsor

"Le plus grand magasin de fourrures en détail de l'univers"

Annoncez dans la "Presse"

La Vie Sociale

Déplacements

—Lord Duncannon arrivé à Ottawa, pour les fêtes de Noël et du Nouvel-An, passera quelques jours en ville la semaine prochaine l'hôte de sir Montagu et de lady Allan.

—M. et Mme Edouard Montpetit sont partis hier soir pour Québec où ils passeront quelques jours, les invités de M. et de Mme Arthur Amos.

—M. et Mme Jean Lafontaine et leurs fils, Jacques et Georges partiront la semaine prochaine pour Québec où ils seront les invités du juge et de Mme Albert Sévigny pendant le temps des fêtes.

—Mme Cortlandt Fages est retournée à Québec après avoir passé quelques jours en ville, l'invitée de sa soeur, Mme Louis-P. Gélinas.

—Le major et Mme Charles Fontaine et leur fillette, Monique, passeront les fêtes du Premier de l'an à Québec, les invités de M. et de Mme Joseph Sirois.

—Le cadet John-D. Caron arrivera de Kingston, samedi, et passera les fêtes de Noël et du Nouvel-An avec ses parents, M. et Mme A.-L. Caron.

—Mme E.-B. Garneau est partie hier pour Ottawa où elle passera les fêtes de Noël avec son fils, le lieutenant-colonel F.-J.-G. Garneau.

—Mlle Robillard est actuellement à Québec l'invitée de M. et de Mme P.-A. Angers.

—Mlle Antoinette Dupré passera le temps des fêtes à Bath, N.Y. l'invité de M. et de Mme A. Thomas.

Bal de charité

—L'honorable et Mme Alfred Duranleau assisteront ce soir au bal de charité donné à l'hôtel Ritz-Carlton, sous les auspices du chapitre Alexandre Lambert La Violette, de l'Ordre des Filles de l'Empire.

Réceptions.

—Un thé-dansant sera donné demain, au Victoria Hall, à Westmount, par Mme Charles-Edouard Marchand, de Saint-Jérôme, pour ses filles, Rolande et Louise.

—Soirée musicale, mardi dernier chez Mme Olga Lieber. Les invités étaient: Mme Arthur Léger, Mme Murray, Mme A. Wieland, M. et Mme E.-J. Archibald, le professeur et Mme F.-E. Lloyd, le lieutenant-colonel et Mme E.-M. Renouf, M. et Mme J. Anderson, M. Charles Rice, Mlle Ruth Hollman, Mme G. Gonzales, Mlle Pauline Gonzales, M. Georges Gonzales, M. H. Pontbriand, M. et Mme H. Aron, Mme A. Parker, Mlle Garfinkel, Mlle A. Silver, Mlle J. Mussel, M. et Mme H.-M. Caiserman, M. Lucien Lamothe. Parmi les artistes inscrits au programme, mentionons. Mme Lieber, Mlle Gyarfas, Mme Bessie Anderson, Mme N. Fortune, M. Charles Rice.

Souper-dansant

—Le souper-dansant annuel des anciens de la faculté de Chirurgie Dentaire de l'Université de Montréal aura lieu, le samedi, 30 janvier, dans le salon du Prince de Galles de l'hôtel Windsor. Ce souper-dansant sera sous la présidence d'honneur du docteur Eudore Dubeau, doyen de la faculté de Chirurgie Dentaire. Pour informations, s'adresser au docteur Amherst Hébert, tél.: WA. 9918.

Chez les Oliviers.

—Au dîner offert récemment, au Manoir des Oliviers, sous la présidence de M. et de Mme Joseph Elie et du docteur et de Mme Zénon Lesage, les autres convives étaient: le docteur et Mme J.-A. Denis, M. et Mme G.-H. Robert, M. et Mme H. Lamarre, M. et Mme Emile Elie, M. et Mme M. Lafleur, M. et Mme Emile Pigeon, le docteur et Mme J.-L. Demers, M. Gaston Elie, Mlle Aline Labrosse, Mlle Rita Elie, M. Fernand Lortie, M. Gaston Lacroix, M. Charles Duval, M. et Mme Charles Fournier, Mlle Pauline Ducharme, le major Jean Ducharme, M. Emile Labelle, M. et Mme J.-A. Boivin, Mlle Emérencienne Ducharme, M. et Mme E.-A. Doucet, M. et Mme J.-Emile Lussier, M. Jacques Rousseau, M. H.-L. Hamelin, Mlles Berthe Hamelin, Pearl Harrington, M. et Mme Raoul Labelle, M. et Mme D.-A. Bisson, M. et Mme Léopold Lamarche, M. et Mme Donat Chalifoux, M. et Mme O. Chamberland, M. et Mme J.-U. Gervais, Mlle Yvette Labelle, M. Raoul Bédard.

Québec

—Lay Price recevra le lundi soir 28 décembre.

—M. Edouard Montpetit sera l'hôte d'honneur et le conférencier au thécauserie offert, aujourd'hui, au Château Frontenac, sous les auspices du "Women's Canadian Club". Mme P.-B. Dumoulin présentera le conférencier. A la table présidentielle, l'on remarquera: Mme Henry - George Carroll, Mme M.-C. Larue, l'honorable et Mme Ernest Lapointe, le docteur et Mme Arthur Rousseau, M. et Mme Léon-T. des Rivières, M. et Mme Arthur Ross, Mme Lachance, le docteur et Mme C.-R. Paquin, M. et Mme R.-A. Benoit, le docteur et Mme Goudreau, l'honorable et Mme Lucien Cannon, M. et Mme Robert Taschereau, le juge et Mme Alphonse Bernier, le juge et Mme Demers, M. Maurice Hébert.

—Sir Richard Turner et lady Turner, qui demeurent maintenant à Toronto, arriveront à Québec la semaine prochaine et seront les invités de M. et de Mme J.-G. Ross, pour les fêtes de Noël.

—Mlle Annette Roberge recevait mercredi en l'honneur de Mme Eusèbe Roberge, de Laurierville, qui est en ce moment son invitée. Mmes H. S.-Hilaire et Léon Lambert servaient le thé aidées de Mlles Berthe Garneau, Marguerite Trudel et Madeleine Roberge.

Ottawa

—Le juge F.-A. Anglin, actuellement à Londres partira dans quelques jours pour Naples.

—L'honorable I.-M. Tokugawa, ministre du Japon au Canada, a reçu à dîner, jeudi soir en l'honneur de M. et de Mme Irving Linnell qui retourneront aux Etats-Unis prochainement, et de M. Manuel Sigrem, le nouveau consul du Chili à Ottawa. Les autres convives étaient: Mme Percy Borden, Mlle Marjorie Borden, M. et Mme W.-J.-H. Ellwood, Mlle Olga Bell, M. et Mme H. Kawamura et M. H. Iwanaga.

—M. et Mme Georges Desbarats ont reçu à dîner, mercredi soir, en l'honneur du colonel et de Mme H.-E. Boak, du commandant et de Mme R.-W. Wood à l'occasion de leur départ prochain pour l'Europe et du colonel et de Mme Beverley Browne.

—M. et Mme Maurice Taschereau, de New-York, passeront les fêtes de Noël et du Nouvel An à Ottawa, les invités de lady Taschereau.

—Mme Duplessis partira dans quelques jours pour Prescott, Ont., où elle sera l'invitée de sa fille, Mme Arthur Jarvis.

Pour les pauvres de Soeur Bonneau

A l'occasion des fêtes du Jour de l'An, Soeur Bonneau a décidé de préparer un succulent repas qu'elle offre gracieusement aux pauvres Sans-Foyer.

Ces agapes seront patronnées par M. Louis Bouhier, curé de Notre-Dame, qui aura à ses côtés plusieurs Pères Franciscains, des membres de la Saint-Vincent de Paul de Notre-Dame, des dames patronnesses de l'Oeuvre du Vestiaire, dont Soeur Bonneau est la directrice, et des amis de l'oeuvre.

Mme R. Morin, ex-présidente de l'oeuvre, a bien voulu accepter la direction de cette organisation éminemment charitable; et, comme toujours, Soeur Bonneau compte sur la générosité des bienfaiteurs dont le coeur et la bourse s'ouvriront également à son appel.

Aucune personne n'est autorisée à solliciter pour Soeur Bonneau, à moins qu'elle ne soit porteur d'une autorisation marquée du cachet du Vestiaire.

Soeur Bonneau profite de la circonstance pour remercier les amis et les bienfaiteurs de l'Oeuvre, et pour leur offrir ses meilleurs voeux de bonheur et de prospérité.

PARLONS MIEUX

NE DISONS PAS: Qu'il se **débarbouille** tout seul.

DISONS: Qu'il se débrouille, se tire d'affaires tout seul.

Feu Mme W. Lévesque

(Du correspondant de la PRESSE)

Sainte-Angèle de Laval.—Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de Mme William Lévesque (Lucie Beaumier), décédée à l'âge de 68 ans. Conduisait le corbillard, M. Henri Lanneville. Portait la croix M. Gédéon Lévesque. Les porteurs étaient: MM. Georges Beaumier, Philippe Beaumier, Arcade Dupuis, de S.-Grégoire, Antonio Doucet, de S.-Léonard, Ernest Paré, de S.-Grégoire et Louis Allard. Le service fut chanté par l'abbé G. Dubé, curé. La quête fut faite par MM. Louis Allard et Ernest Paré. Les Dames Tertiaires assistaient en corps aux funérailles, ainsi que les soeurs de L'Assomption et leurs élèves. Mme Ch.-Ed. Saint-Ours, institutrice à l'école No 5 et ses élèves.

La défunte laisse son époux, deux fils, Philippe, de Sainte-Angèle et Joseph, d'Auburn, Maine, une fille, Mme Louis Allard, 10 petits-enfants, Albert, Gabrielle, Joseph, Emma, Jacqueline, Laurier, Noëlla, Clément, Pierrette, et Camille Allard, sa mère, Mme veuve Jos. Beaumier, de S.-Grégoire, deux soeurs, Mmes Paul Doucet, de S.-Léonard, et Ernest Paré, de S.-Grégoire, trois frères MM. Henry et Philippe Beaumier, de S.-Grégoire et Georges Beaumier, de Sainte-Angèle.

Feu M. H. Robillard

(Du correspondant de la PRESSE)

S.-Michel des Saints.—Ces jours derniers, ont eu lieu les funérailles de M. Hildège Robillard, de S.-Michel des Saints, décédé à l'âge de 59 ans, chez sa fille, Mme Pierre Dugas, dans notre paroisse.

Il laisse son épouse, née Albertine Boucher, une fille adoptive, Mme Pierre Dugas, un gendre, et six petits-enfants.

NOUS ACHETONS LES
Renards Argentés
aux plus hauts prix du marché.
J. & M. Comber
3412 AVENUE DU PARC

LA SANTE POUR TOUS

Névralgies

Le spécialiste de la "Presse"

Aux causes communes à toutes les névralgies, il faut ajouter, en ce qui concerne la névralgie faciale—qui atteint un ou plusieurs branches du nerf trijumeau — les causes locales: carie dentaire, périostite alvéolo-dentaire, rhino-pharingite et sinusites faciales.

Le siège de la douleur varie suivant la branche nerveuse intéressée, ophtalmique le plus souvent, puis maxillaire supérieur.

Les points douloureux à la pression sont, pour la névralgie ophtalmique, le point sus-orbitaire, au milieu et au-dessus, de l'arcade sourcillière, le point nasal en dedans de l'angle interne de l'oeil, le point palpébral.

Pour la névralgie du maxillaire supérieur, le point sous-orbitaire et les points dentaires.

Enfin pour le maxillaire inférieur, le point mentonnier.

La douleur, ordinairement continue, s'exacerbe de temps à autres en accès atrocement douloureux, s'accompagnant parfois de secousses musculaires (tics douloureux de la face).

A la longue, on peut voir apparaître des troubles de la sensibilité qui est diminuée, des troubles de nutrition comme une modification de la peau: éruptions, décoloration des cheveux, etc., et même une altération de la cornée dans la névralgie ophtalmique.

La névralgie intercostale a pour causes le froid, les affections du rachis, des côtes, surtout de la plèvre.

La douleur, exagérée par les mouvements respiratoires, la toux, est réveillée par la pression au niveau de trois points, un postérieur, un antérieur et un latéral.

Dans tous les cas de névralgie, la douleur éclate généralement tout d'un coup sur un ou plusieurs points à la fois et s'irradie dans diverses directions sur le trajet du nerf ou de ses branches. Il va sans dire, cependant, que le traitement varie dans chaque cas en particulier.

Fortune qui est léguée à diverses institutions

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 18. — Mlle Hortense O'Meara, décédée le 14 novembre laisse $43,142. Elle a fait un don de $31,292, au collège S.-Patrice. A l'exception de $1,800. laissés à des parents et à des amis, le reste de la succession est donné à des institutions catholiques en sommes variant de $100. à $6,000.

Un traité est dénoncé

Rome, Italie, 18. — Le gouvernement français vient de dénoncer, par une note formelle, le traité de commerce qui avait été conclu en 1922 avec l'Italie.

Les deux gouvernements sont d'avis qu'un nouveau traité serait opportun et ont l'intention de commencer immédiatement les négociations dans ce sens, afin que le nouveau traité puisse entrer en vigueur au moment même où le traité actuel expirera.

VOUS DEVRIEZ TOUJOURS DIRE HP

C'est le choix de toutes les sauces

Quand vous demandez la H.P. vous avez la sauce qui possède la saveur de fruit la plus douce la plus riche. Vous avez l'unique sauce qui donne à vos aliments une saveur et un goût merveilleux. Et vous avez une qualité et une pureté universellement connues.

TENTE LES APPETITS PARESSEUX

"BOUSQUET"

Ses horloges de console
Ses bronzes d'éclairage
Ses bibelots d'art
Ses montres, gloire de la Suisse
Ses diamants de refringence

unique s'imposent au donateur soucieux de faire un cadeau original et de bon goût.

Voir ses dernières importations où se révèlent toute l'ingéniosité et la parfaite distinction de l'art décoratif français.

Scott & Bousquet Frères Limitée

Bijoutiers—Joailliers—Horlogers

921 Est, rue Ste-Catherine

Succursale
6562 rue Saint-Hubert
MONTREAL

Gray's

OFFRE SAMEDI

280 ROBES

DERNIER CRI

OFFRE SPECIALE POUR NOEL

Valeurs de $15. à $19.50

La modicité des prix de ces robes qui arrivent de la fabrique n'est possible que par suite d'un achat spécial — Donnez un cadeau utile à Noël. Robes d'après-midi, du soir et toilettes de bal. Tailles: 14 à 20 et 36 à 44.

$8

LE PLUS NOUVEAU EN MODELES ET NUANCES

Velours, satin, imprimés, Rushiorara, et tous les nouveaux tissus.

Plusieurs échantillons de New-York compris dans le groupe.

MANTEAUX

RICHEMENT GARNIS DE FOURRURE

Seulement 130 — mais à de phénoménales REDUCTIONS

Doublés en soie, chaudement entredoublés; les nuances les plus populaires de la saison; différents modèles; tissus importés.

Tailles: 14 à 20 — 36 à 44.

22.50 TRES SPECIAL

— AVIS —

La saison des manteaux est finie dans plusieurs de nos magasins, vu les séries désassorties. — Tous ces manteaux, ou presque, sont de la meilleure classe et ont été expédiés à Montréal pour écouler chez Gray. Plusieurs sont réduits pour la première fois. Cette variété de manteaux se vendait 39.50 et offre des valeurs dont toute femme a intérêt à se rendre compte. UN DEPOT RETIENT N'IMPORTE QUEL MANTEAU.

GRAY'S

390 rue Ste-Catherine Ouest

Immeuble Belgo, près St-Alexandre

Heures d'affaires: 9 a.m. à 10 p.m. jusqu'à Noël.

OGILVY

"Le Magasin des Cadeaux Utiles"

Il vous faut entendre ce

RADIO "TUDOR" DE LUXE SUPERHÉTÉRODYNE

pour réaliser la richesse et la pureté du son de cet appareil

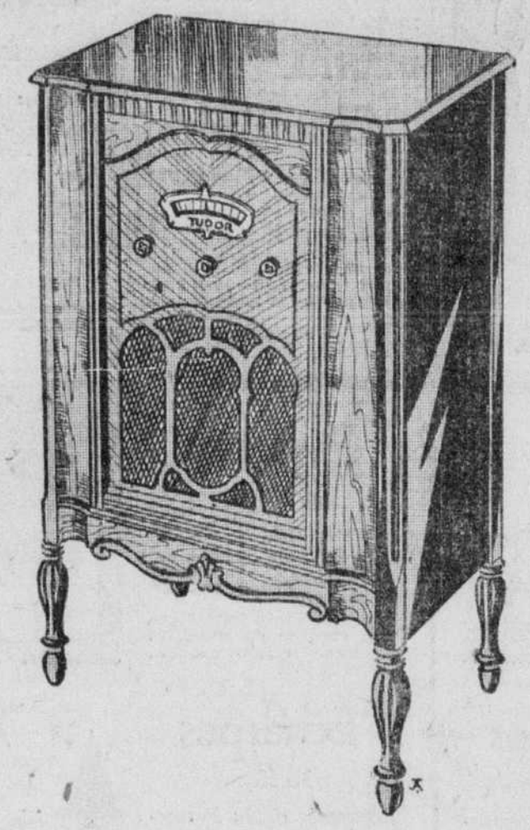

7 lampes comprenant la nouvelle Pentode et Multi-Mu qui donne une plus grande sélectivité.

Un haut-parleur dynamique de qualité exceptionnelle.

Un beau cabinet de noyer massif.

Le prix excessivement bas permettra à des centaines d'amateurs de musique de se procurer enfin un superbe radio à un prix exceptionnellement avantageux.

Samedi $79

$5 comptant et 10 paiements mensuels égaux de $7.77

Installation et service gratuits pour 90 jours.

Au cinquième chez Ogilvy

SOUS-SOL D'OCCASIONS D'OGILVY

Pas de commandes téléphoniques, S. V. P.

1000 Chemises pour hommes, *Samedi* 98

Avec cols à même ou détachés. En couleurs unies ou à rayures diverses. Bonne variété de couleurs. Broadcloth de bonne qualité. Encolures 13½ à 17.

2000 Cravates de soie pour hommes. *Samedi .35 ou 3 pour* . . . . . $1.

Nouvelles rayures et dessins en une grande variété de couleurs.

Robes de chambre pour hommes, *Samedi* $2.98

250 robes en nouveaux dessins. Chaudes, et bien confectionnées de tissu couverture avec cordon de soie. Couleurs: bleu, tan, rouge et fauve. Tailles 34 à 44.

Couvre-chaussures pour hommes, *Samedi* $1.29

Couvre-chaussures de cachemirette avec épaisse semelle de caoutchouc. Pointures 6½ à 12, excepté pointure 8.

Complets 4-pièces pour jeunes gens, *Samedi* . . . $7.98

43 seulement en un bon assortiment de tweeds et cheviote de laine bleu marine. Modèles à devant simple. Veston, gilet et deux pantalons. Tous doublés de simili-soie ou de tissu lustré. Gris, bruns, et marine. Tailles 30 à 36.

Blouses de Broadcloth pour garçonnets, *Samedi* . . 59c

Confectionnées avec empiècement. Cordon à la taille. Dessins variés et rayures. Couleurs variées inaltérables. Pour 6 à 14 ans.

Pardessus d'hiver pour garçonnets, *Samedi* . . . $3.95

Elégants ulsters avec ceinture au dos. Gris, bruns et mélanges. En tweeds avec doublure de polo. Pour 6 à 10 ans.

Bas entièrement façonnés pour dames, *Samedi* . . . 69c

Epaisseur service et moyenne tout en soie jusqu'à l'entrée ou soie chiffon jusqu'à l'entrée finie picot. Irréguliers de $1.50 et $2. Toutes les nuances populaires. Pointures 8½ à 10.

Sous-sol d'Occasions d'Ogilvy

JAS. A. OGILVY'S LIMITED

Ste-Catherine Ouest et rue de la Montagne

ACHETEZ vos CADEAUX chez EATON

PAS D'ACHATS LE SOIR — LE MAGASIN EST OUVERT DE 9 A.M. A 5.30 P.M. MEME AU TEMPS DES FETES

Jaquettes

Economie de la Fermeture de Bonne Heure, samedi **2.95**

En cuirette. Ecarlate, marine, vert, brun. Pour la fillette de 8 à 14 ans.

Pantalons

Economie de la Fermeture de Bonne Heure, samedi **2.95**

Modèle bouffant en tissu melton marine de bonne épaisseur, avec élastique à la cheville. Pour la fillettes de 8 à 14x.

Chandails

Economie de la Fermeture de Bonne Heure, samedi **2.95**

En chaud tricot Jumbo. Ecarlate, blanc et fauve. Modèle idéal pour les sports. Pour la fillette de 8 à 14 ans.

Au troisième chez Eaton —Rue Victoria

Cartes

français

Economie de la Fermeture de Bonne Heure, samedi, la boîte **.49**

10 belles cartes de souhaits pour Noël et la Nouvelle Année, avec enveloppes harmonisantes. A grande réduction.

Étiquettes

et sceaux

Economie de la Fermeture de Bonne Heure, samedi, le paquet **.19**

200 sceaux et étiquettes pour l'emballage des cadeaux. Souhaits en français.

Au quatrième chez Eaton—Centre et rez-de-chaussée

Pyjamas

en finette

Economie de la Fermeture de Bonne Heure, samedi **1.00**

Pour garçonnets. Devant ouvert, encolure en pointe, et rayures en bleu, mauve et rose. Tailles 24 à 36.

Écharpes

Reefer

Economie de la Fermeture de Bonne Heure, samedi **.98**

Pour garçonnets. En laine et coton, de bonne longueur, avec franges aux bouts. Jolies nuances.

Au rez-de-chaussée chez Eaton —Rue Ste-Catherine

Aubaines !

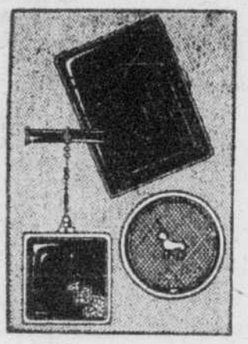

Compacts

et porte-cigarettes

Economie de la Fermeture de Bonne Heure, samedi

1.00 à 10.50

Solde des échantillons d'un fabricant. Plaqué argent et émail contrastant — ou serti de marcasite. Ou encore émail français. Plusieurs à moitié prix.

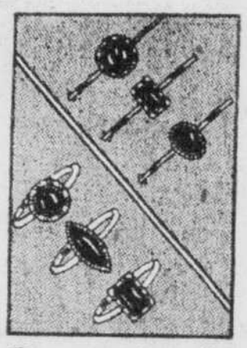

★Bagues, broches

Aile de papillon à jolis reflets bien ou vert. Plusieurs modèles.

Bagues. Economie de la Fermeture de Bonne Heure, samedi **1.00**

Broches. Economie de la Fermeture de Bonne Heure, samedi . . . . . **.50**

Au rez-de-chaussée chez Eaton —Rue Ste-Catherine

Aubaine extraordinaire !

Des centaines de paires de gants pour cadeaux !

Economie de la Fermeture de Bonne Heure, samedi
Pas de commandes C.O.D.

1.95

Madame! Des gants pour le matin, l'après-midi et le soir! Il y a une profusion de modèles, de couleurs. Et il vous sera difficile de trouver ailleurs une telle qualité à ce prix. Pointures 5¾ à 7¾ dans le lot.

Modèle pull-on, longueur de 4 boutons, uni ou de fantaisie, en beige, pastel, mordoré, castor et mode.

Modèle mousquetaire, longueur de 6 et 8 boutons, avec un bouton d'écaille. Noir seulement.

Modèle à trois fermoirs pression, longueur de 16 boutons. Blanc seulement.

Au rez-de-chaussée chez Eaton—Centre

★Grand spécial! Bas pour dames!

Economie de la Fermeture de Bonne Heure, samedi **.95**

En belle soie mate, avec entrée finie picot, en ton de fumée lavande, matin, négrita, Tahiti, rendez-vous, tropique, Gunmetal. Pointures 3½ à 10.

Belles chaussettes pour hommes

En belle laine Botany, et à prix de solde!

Economie de la Fermeture de Bonne Heure, samedi **.67**

Sans coutures — confortables. Jolis dessins jacquard en soie rayon. Aussi en soie et laine. Fauve, castor, gris, bleu. Pointures 10 à 11½ dans le lot.

Au rez-de-chaussée chez Eaton—Rue Victoria

Offre à prix très réduit !

Des centaines de sacs à main élégants !

Economie de la Fermeture de Bonne Heure, samedi **4.95**

Modèles et qualité pour lesquels vous payez ordinairement beaucoup plus en veau, suède et cuirs grenus. De bonnes dimensions, genre enveloppe, avec lanière au dos, au haut ou genre pochette.

★ Une autre grande Economie de la Fermeture de Bonne Heure: des sacs à main à **2.49**

Au rez-de-chaussée chez Eaton—Rue Université

★ Bas prix pour une vente rapide !

En vente de 9 à 11 a.m.

Voyez ces couvre-chaussures ... leur qualité et leur prix!

Economie de la Fermeture de Bonne Heure, samedi
Pas de commandes C.O.D.

1.00

Modèles hauts ou bas pour dames — en jersey de laine et coton, avec fermeture éclair, talon français ou cubain. Beige, tweed, gris, tons chinés. Aussi noir avec fermoir pression. Pointures 2½ à 8 dans le lot.

Couvre-chaussures garnis de fourrure

Un grand spécial! Madame, ne manquez pas d'en profiter!

Economie de la Fermeture de Bonne Heure, samedi **3.89**

Beau velours noir ou brun, avec semelles à double épaisseur de caoutchouc cimentée pour les rendre durable. Pointures 3 à 8.

Au deuxième chez Eaton—Rue Victoria

Le Père Noël reçoit de 9.30 à 11.30 a.m. et de 1.30 à 4.00 p.m. tous les jours.

Venez aussi voir la Fée du Chalet Suisse.

Spéciaux à la Ville des Jouets

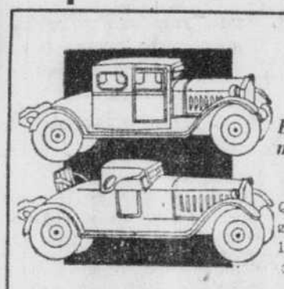

★ Autos en acier

Choix de 4 modèles

Economie de la Fermeture de Bonne Heure, samedi **.79**

Quel spécial! Sedan de 17" de longueur, coupé de 17", cabriolet de 17" et camion bascule de 18". Chacun pour .79.

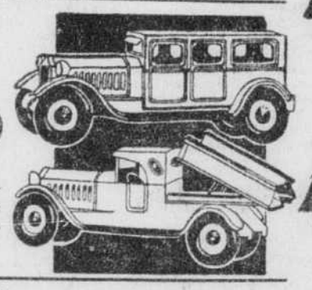

★Paons et dindes mécaniques

Economie de la Fermeture de Bonne Heure,

Paon, .75. Paon avec queue de plume **1.00**. Dindes .45 En métal avec moteur à ressorts leur permettant de marcher et de remuer leur queue.

★Constructeur Hustler

Economie de la Fermeture de Bonne Heure, samedi **.59**

Avec cahier de modèles

Un jouet à la fois instructif et amusant. Pour la construction de jouets. Complet avec cahier.

Ville des Jouets, au quatrième, rue Victoria

Seulement 5 jours d'achats d'ici Noël

Solde de

★ Pardessus

de qualité pour garçonnets et jeunes gens

Economie de la Fermeture de Bonne Heure, samedi

7.95

Une offre rare à la maman économe! Pardessus de coupe soignée en tweed et tissu à couvertures, dessins et couleurs très variés. Doublure polo ou simili-satin. Tailles 23 à 36. Modèle pour l'étudiant, le jeune homme d'affaires ou le garçonnet.

Au deuxième chez Eaton —Rue Victoria

★ Casquettes

de ski

Economie de la Fermeture de Bonne Heure, samedi **1.00**

Pour garçonnets. En tissu melton bleu ou cuir chocolat. Bandes pour les oreilles. Pointures 6½ à 7⅛.

Chapeaux

pour hommes

Economie de la Fermeture de Bonne Heure, samedi **2.95**

Nouveaux modèles en feutre de fourrure de qualité gris, fauve et brun. Pointures 6¾ à 7⅞.

Au deuxième chez Eaton —Rue Ste-Catherine

Bottines

de sport

Economie de la Fermeture de Bonne Heure, samedi **2.98**

Pour garçonnets. En cuir, avec semelles en caoutchouc Goodyear. Environ 12" de hauteur. Avec courroies et poches pour couteau. Pointures 1 à 5.

Souliers

Greenwich

Economie de la Fermeture de Bonne Heure, samedi **3.69**

Pointures 5½ à 11 pour hommes. En veau noir de qualité, avec épaisses semelles de cuir.

Au deuxième chez Eaton —Rue Victoria

Spéciaux !

Dormeuses

A doublure ouatée, avec pieds, panneau et boutons dans le dos. Blanc, rose, ciel, naturel dans le lot, 1 à 6 ans.

Economie de la Fermeture de Bonne Heure, samedi

.59

Bobettes

En rayon indémaillable blanc et rose. Pour 2 à 6 ans.

Economie de la Fermeture de Bonne Heure, samedi

.69

Camisole harmonisante pour 2 à 6 ans.

Economie de la Fermeture de Bonne Heure, samedi

.69

Manteaux

En tissu à couverture bien doublés. Bleu, vert, fauve et tons de tweed. Pour 2 à 6 ans dans le lot.

Economie de la Fermeture de Bonne Heure, samedi

4.95

Au troisième chez Eaton—Rue Victoria

AU MAGASIN DU SOUS-SOL

Pas de commandes C.O.D.

Pas de livraison sauf pour articles volumineux.

★ **Ces aubaines du Sous-Sol sont aussi en vente au Magasin Teco, 1207 rue Sainte-Catherie est.**

★ **Ces aubaines du Sous-Sol sont aussi en vente au Magasin Teco, 2269 avenue Mont-Royal est.**

★ Chandails

pour fillettes

Economie de la Fermeture de Bonne Heure, samedi **.89**

Modèles fermés variés en laine ou laine et rayon. Tricots variés. Pour fillettes de 8 à 14 ans.

★ Chandails variés

pour hommes

Economie de la Fermeture de Bonne Heure, samedi **1.79**

Un assortiment considérable de modèles très variés ... pour tous les goûts et toutes les bourses. Tailles 34 à 44.

★ Jaquettes

en cuirette pour dames

Economie de la Fermeture de Bonne Heure, samedi **2.59**

Avec 2 poches, ceinture, manchettes à lanière, et col convertible. Doublure ouatée. Jolies nuances. Tailles 14 à 20.

★ Pantalons de skis

Economie de la Fermeture de Bonne Heure, samedi **2.98**

En frise (fini melton) de bon ajustement, avec bande à la taille et élastique, aux chevilles. Marine. Tailles 26 à 34.

★ Bas d'enfants

en cachemire de laine

Economie de la Fermeture de Bonne Heure, samedi **.39**

Tricot par côtes, en laine de ton beige, chameau, noir et blanc. Pointures 7 à 10. Profitez-en!

★ Chandails de

pour garçonnets

Economie de la Fermeture de Bonne Heure, samedi **.79**

Modèle fermé avec encolure en pointe. Modèle ouvert avec col — encolure matelot — jersey à col polo. Tailles 24 à 34.

★ Bas de soie

entièrement façonnés

Economie de la Fermeture de Bonne Heure, samedi

.69

En soie service de bonne qualité, avec étroit talon français. Jolies nuances. Pointures 8½ à 10.

★ Bottines et patins pour garçonnets

Economie de la Fermeture de Bonne Heure, samedi **2.98**

Bottines en cuir solide, avec patins tubulaires en acier de qualité. Toutes les pointures 13 à 7. Vous seriez heureux de payer les bottines seules 2.98

★ Couvre-chaussures pour dames

Economie de la Fermeture de Bonne Heure, samedi **1.89**

En jersey de laine (la plupart avec fermeture éclair invisible). Revers convertible et talons français ou cubains. Pointures 3 à 8. En noir ou brun.

★ Vestons de cuir

pour hommes

Economie de la Fermeture de Bonne Heure, samedi **7.95**

En cuir chromé chocolat, avec chaude doublure de tweed. Tailles 36 à 46. Un prix de solde!

★ Gants doublés

pour hommes

Economie de la Fermeture de Bonne Heure, samedi **1.98**

Peau de chèvre, peau de chevreuil, peau de mouton et quelques-uns avec dessus en fourrure. Doublure ouatée ou de fourrure. Pointures 7½ à 10 dans le lot.

★ Lingerie

pour dames

Economie de la Fermeture de Bonne Heure, **1.00**

Pyjamas, robes de nuit, kimonos et ensembles 2-pièces, en rayon uni ou indémaillable en jolies nuances de lingerie. Petites, moyennes et grandes tailles.

★ Bonbons

Caramels au chocolat, 2 livres pour **.29**

Bonbons durs variés 4 lbs pour **.49**

Crèmes françaises, la livre 19 ou 2 livres pour **.35**

Fleurs

Roses, la douzaine		1.25
Oeillets, la douzaine		1.50
Pom Poms, le bouquet		.39

Décorations pour la table de Noël: arbres, fougères, etc. **.75** à **1.50**

Ces fleurs ne sont pas en vente aux Magasins Teco.

★ Tables chinoises

en cuivre

Economie de la Fermeture de Bonne Heure, samedi **1.98**

Avec pattes pliantes et deux cabarets de cuivre. Un cadeau joli, utile et économique.

★ Mouchoirs en linon

dans des boîtes pour cadeaux

Economie de la Fermeture de Bonne Heure, samedi, 3 dans une bte **.29**

Avec jolis dessins brodés. Grand choix de couleurs. Et remarquez le bas prix, samedi!

Magasins Teco ouverts le soir pour les achats des fêtes

En plus d'être ouverts le samedi soir, comme d'habitude, jusqu'à 10 heures, les deux Magasins Teco seront ouverts jusqu'à 10 heures pour les achats des Fêtes, les

Lundi, 21 déc., et mercredi, 23 déc.

Les Magasins Teco sont situés à
1207 rue Sainte-Catherine est et
2269 avenue Mont-Royal est.

Samedi se continue la grande vente de deux jours au Grocetaria

★ Pardessus d'hiver

pour hommes

Economie de la Fermeture de Bonne Heure, samedi **6.95**

Modèles Guard ou ulster, en tweed chaud gris, brun, bleu et tan. Doublure de tweed ou simili-soie. Tailles 34 à 42

★ Culottes de tweed

pour garçonnets

Economie de la Fermeture de Bonne Heure, samedi **1.95**

Coupe solide en tweed gris, brun et tan. Fond et genoux doubles pour les rendre durables. Pour 6 à 15 ans.

★ 2000 chemises pour hommes

Economie de la Fermeture de Bonne Heure, samedi **.50**

Spécial!

Chemises en broadcloth de coton blanc, sable et bleu. Encolures 14 à 17. Avec faux col harmonisant.

★ Ensembles

Camisole et bouffant

Economie de la Fermeture de Bonne Heure, samedi, l'ensemble **.79**

En rayon uni ou indémaillable, avec motif de dentelle. Camisole opéra. Bouffant à double gousset. Petites, moyennes et grandes tailles.

★ Gants doublés

pour dames

Prix avantageux au Magasin du Sous-Sol **1.79**

Gants en peau de mouton, doublés et garnis de fourrure. Chauds et de belle apparence. Pointures 6 à 8.

★ Robes de chambre

pour enfants

Economie de la Fermeture de Bonne Heure, samedi **.88**

En édredon de coton, avec garniture de simili-satin. Cordon de soie à la taille. Pour 2 à 8 ans.

THE T. EATON Co LIMITED DE MONTREAL

48e ANNEE — No 55
MONTREAL, VENDREDI, 18 DECEMBRE 1931

2e SECTION **LA PRESSE** PAGE 9

LE JOURNAL DONT LES EDITIONS PRINCIPALES ONT LE PLUS FORT TIRAGE MOYEN DE TOUS LES QUOTIDIENS DU CANADA

Parlons le français partout et parlons-le bien toujours.

AU JOUR LE JOUR

La propagande par l'image.

Par l'étiquette portant nos couleurs et celles de l'Angleterre,

Est largement mise à contribution pour promouvoir les intérêts du commerce interimpérial.

Il y a lieu de se réjouir de cet état de choses qui ne peut que déterminer l'essor économique tant de fois prédit et si ardemment désiré.

L'étiquette en question (lettres vertes, blanches, grises et rouges sur fond bleu) porte ces mots: Fabriqué en Grande-Bretagne pour le Canada.

Puis, au-dessous, se lit cette bienveillante invite: Le Canada nous a adressé cette commande, achetons à notre tour des marchandises canadiennes.

Il reste à souhaiter que cet encouragement réciproque crée sans plus de retard des relations d'affaires suivies, nettement pratiques, profitables à l'un et à l'autre pays.

Le bill — on sait assez lequel — a donc reçu de Son Honneur le lieutenant gouverneur la sanction royale que d'aucuns ont tenté de retarder à grands coups de pétition. Mais les rumeurs, qui ont parfois la vie dure, ne continuent pas moins de battre farouchement l'air et de constituer un gras aliment aux mille controverses auxquelles donnent lieu les élections provinciales du 24 août dernier.

La séance d'inauguration du nouveau Conseil municipal de Lachine, hier soir, a été marquée par une résolution désapprouvant les plans tels qu'arrêtés du boulevard métropolitain. La ville-soeur, indépendamment de la situation désavantageuse dans laquelle elle se trouverait, estime sans doute que c'est là une entreprise de luxe qui n'est guère opportune dans les circonstances. Lachine n'est pas la seule à adopter pareille conclusion, parmi les municipalités de la région ouest de l'île de Montréal.

Sur six réponses apportées à un journal de New-York qui posait la question: Quel est présentement l'homme le plus populaire des Etats-Unis?, trois désignaient sans plus de commentaires: Jimmy Walker. Ce diable d'homme, que ses adversaires politiques—et il n'en manque pas—tenaient pour définitivement aplati il y a quelques mois, connait la valeur du sourire et ceux qui le combattent auront sûrement une occasion nouvelle de constater qu'il est autre chose qu'un collectionneur de belles cravates et de complets impeccablement taillés.

Le fameux gangster Leg Diamond, acquitté hier à Troy, N.Y., était en train de fêter sa libération quand il a été froidement abattu dans des circonstances qui ne devront pas rester longtemps mystérieuses. L'exemple entraine et les desperados américains savent aussi, comme certains Etats du sud, pratiquer sans trop d'émotion la justice expéditive. Si les bandits se contentaient de s'amuser seulement entre eux à ce petit jeu-là, ce serait encore un demi mal. Mais trop souvent ce sont des femmes sans défense et d'innocents enfants qui servent de cible aux mitrailleuses.

Une dépêche cueillie dans un journal d'outre-mer informe que l'ancien kaiser ne bûchera plus à son gré, les autorités municipales de Doorn lui ayant carrément signifié de cesser l'abattage d'arbres auquel il s'est furieusement livré depuis des années dans l'évident dessein de se garder bien en forme. C'est dommage que le monde n'ait pas connu de Société des Nations en 1914 pour contraindre Guillaume II à mettre un frein à l'entreprise autrement dévastatrice et combien plus coûteuse qu'il allait mener contre la flore humaine tout entière.

Des tramways à un seul employé, pour la capitale

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 18. — La compagnie des tramways demandera à la municipalité d'avoir seulement des tramways à un seul employé, à partir du 1er janvier prochain. La charte de la compagnie ne lui donne droit qu'à 40 pour cent des tramways opérés de cette manière, mais la compagnie veut l'augmenter à 100 pour cent, afin de faire des économies.

L'ouverture de la session fédérale est définitivement fixée au quatre février 1932

On ne croit pas que le programme législatif soit surchargé, car le gouvernement veut une session aussi courte que possible.

La conférence économique

(Spécial à la "Presse")

Ottawa, 18. — Le Parlement fédéral a été convoqué pour jeudi, le 4 février. La déclaration officielle de la décision du cabinet a été faite, hier soir, par le très hon. R.-B. Bennett avant son départ pour Toronto. A cause de la prochaine conférence impériale on croit que le programme législatif ne sera pas surchargé, car c'est le désir du gouvernement d'avoir une session aussi courte que possible.

Il est toujours probable que la conférence ait lieu en juillet, et même en juin, si le gouvernement actuel de l'Australie est maintenu au pouvoir, aux élections générales. Dans ce cas, la session fédérale ne devrait pas dépasser quatre mois. Cependant, comme le faisait remarquer M. Bennett, la longueur de la session ne dépend pas du gouvernement mais du Parlement lui-même.

Egalement, à cause de la conférence, on s'attend à très peu de changements au tarif, car la session qui suivra la conférence, que ce soit une session spéciale ou régulière, verra de nombreux changements dans la politique fiscale du pays, afin de donner suite aux conclusions de la conférence impériale, pour le développement du commerce dans l'Empire.

Le gouvernement n'a indiqué, en aucune manière, quel sera le programme sessionnel. Ce dernier sera surtout défini après les vacances des fêtes. On s'attend à une longue discussion sur la question des chemins de fer au Canada, car la commission royale qui fait actuellement une enquête à ce sujet aura le temps de préparer un rapport préliminaire pour être présenté au Parlement, pendant la session; discussion sur le rapport que sir Alexander Gibbs de Londres, doit présenter au gouvernement au commencement de janvier, dit-on, sur un plan couvrant les améliorations qui devraient être faites à nos ports maritimes, d'ici à une assez longue période, 25 ans au moins.

La loi touchant la navigation

A la suite de ces deux rapports, il y aura probablement une législation à soumettre dès la prochaine session, surtout pour améliorer la situation des chemins de fer. La loi gouvernant la navigation, qui date de 1854, a subi des modifications, mais il n'y a jamais eu de refonte de cette loi. On s'attend à ce que cet important travail ne soit pas déféré plus longtemps.

La question est étudiée par le ministre de la marine, et tel que promis à la dernière session, on s'attend à cette révision pour la prochaine session. Les intérêts maritimes, veulent empêcher les navires américains, surtout ceux des grands lacs, de transporter du fret d'un port canadien à un autre port canadien; aussi, que les bateaux engagés dans le trafic cotier soient pour 75 pour cent la propriété de Canadiens. A cause de la dépression générale, il est possible que l'on fasse quelque chose à ce sujet.

La canalisation

Les négociations reprises sur le projet de canalisation du S.-Laurent empêcheront peut-être une longue discussion sur ce sujet, mais le gouvernement sera appelé à déposer la correspondance échangée avec le gouvernement américain et donner les renseignements qu'il possède. Un jour ou l'autre, le Parlement sera témoin d'un débat mouvementé sur cette importante question.

Le parti de l'extrême gauche s'informera de ce qui a été fait, relativement à la réorganisation de la Beauharnois.

Le chômage et les mesures prises pour y remédier sont un autre sujet de discussion, peut-être celui qui soulèvera la plus longue discussion de la session, car le gouvernement devra rendre compte du chèque en blanc qu'il s'est fait signer, à la dernière session.

Les différents ministères ont reçu instruction d'avoir à terminer la liste de leurs crédits pour Noël, et aussitôt, la trésorerie fédérale se mettra à l'oeuvre. Comme l'année dernière, les crédits seront révisés à la baisse, car le revenu du Canada continuant à diminuer, le gouvernement est forcé de pratiquer l'économie, le plus possible. Une autre question qui sera discutée, pendant le budget ou sur la loi de la marine marchande, est celle des réparations des navires, dans les ports américains, où les droits à payer sont plus élevés qu'au Canada. Les intérêts maritimes demandent égalité de traitement entre les deux pays.

La conférence économique

Le gouvernement nommera un sous-comité du Conseil privé, qui s'occupera du programme de la conférence impériale, au point de vue canadien, pendant que l'on préparera le programme de la session et aussi, pendant que ce dernier programme sera à l'étude par le Parlement.

La correspondance concernant la conférence sera déposée aux Communes, dès le commencement de la session.

Avant la session, le premier ministre devra remplir les trois vacances au Sénat et aussi nommer un ministre des finances. Dans ce cas, il faudra qu'il nomme un ministre des pêcheries, si M. Rhodes va aux finances. Bien que l'on s'attende à peu de changements au tarif, bientôt l'on verra Ottawa envahi par des délégations de tous genres venant exposer leurs vues et leurs requêtes concernant le tarif. Ces pèlerinages d'hommes d'affaires vers la capitale commencent généralement aussitôt que la date de la session est officiellement annoncée.

Un incident amusant à la Chambre basse

A propos du bill autorisant Montréal à dépenser $5,000,000 pour enfouir ses fils.

LUTTE TRIANGULAIRE

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 18.—Un incident amusant s'est produit, ce matin, au cours de la brève séance de l'Assemblée législative. La Chambre a été témoin d'une lutte triangulaire, dont les adversaires étaient l'hon. M. Taschereau, M. I. Vautrin et M. M. Duplessis.

Il s'agissait du bill autorisant la ville de Montréal à dépenser $5,000,000, pour enfouir ses fils. Quand le bill est venu en Chambre, M. Vautrin, député de S.-Jacques, a fait accepter un amendement par lequel la ville était obligée d'exiger une échelle de salaires raisonnables de la part des entrepreneurs. Or le Conseil législatif a biffé cette clause, et ce matin, la Chambre était appelée à agréer l'amendement de la Chambre haute.

L'hon. Taschereau pria M. Vautrin de ne pas insister davantage et de consentir à l'amendement du Conseil, pour que le bill soit sanctionné, mardi prochain.

M. Vautrin ne voulut point. Au contraire, il insista fortement. Il prétendit que le conseil avait été mal informé et que si le premier ministre voulait retourner au conseil et user de son influence, son propre amendement serait accepté.

M. Duplessis entra en lice, en soulignant la déclaration de M. Vautrin relativement à l'influence du premier ministre sur le conseil. Il appuya tout de même l'hon. Taschereau, et prétendit que l'entêtement de M. Vautrin priverait les chômeurs de Montréal d'un emploi important.

Prétentions rejetées

M. Taschereau insista de nouveau, alléguant que l'amendement de M. Vautrin n'ajoutait aucune garantie nouvelle, parce que l'échelle de salaires raisonnables est de rigueur à Montréal, et les unions ouvrières surveillent l'application de la loi attentivement.

M. Vautrin ne voulut pas se rendre et réclama une décision de la Chambre qui rejeta ses prétentions.

Plusieurs autres bills ont été adoptés en troisième lecture:

Loi modifiant les articles 648 et 728 du code de procédure civile.

Loi modifiant l'article 2157 B, du code civil.

Loi modifiant les articles 59 et 143 de la loi des compagnies de Québec.

Loi modifiant l'article 5 de la loi concernant la possession et le transport des liqueurs alcooliques.

Loi modifiant l'article 5 de la loi de la division territoriale.

Loi modifiant la charte de la cité de Valleyfield.

La Chambre a été ajournée à mardi, à trois heures

Les déportations diminueront ici

Le nombre des déportations d'étrangers demeurant au Canada tend à diminuer et, d'après des renseignements obtenus ce matin aux bureaux de l'immigration par un rédacteur de la "Presse", il est probable qu'au printemps les choses seront revenues à la normale.

A l'automne dernier, lorsqu'en vue des conditions économiques adverses, l'on prévoyait une forte augmentation de chômeurs cet hiver, tous les étrangers n'ayant pas acquis un domicile légal au Canada, c'est-à-dire n'y séjournant pas depuis au moins cinq année, sans travail, ont été signalés aux autorités de l'immigration par les municipalités intéressées, ce qui fait que tous ceux passibles de déportation, en grande partie tout au moins, ont été retournés chez eux dans le plus bref délai. A l'heure actuelle, on ne fait tout au plus que liquider les causes pendantes.

Le nombre des personnes qui s'adressent aux bureaux de l'immigration, volontairement, pour être déportées, a quelque peu augmenté depuis le commencement de la crise économique mais, même en temps normal, quelques gens viennent chaque semaine croyant ainsi pouvoir retourner dans leur pays d'origine sans avoir rien à payer. Mais ils ne le peuvent car nul ne peut être déporté que sur demande expresse des municipalités intéressées.

Le maire A. Ménard est honorablement acquitté

Le maire de Chambly Canton, M. Aquila Ménard a été acquitté ce matin, par le juge en chef Perrault d'une accusation de parjure portée contre lui par M. Henri-A. Léonard.

Chez le recorder Semple

Quatre Chinois, trouvés dans une fumerie d'opium, hier soir, par le sergent Valade et le constable Roy, de l'escouade des narcotiques, ont plaidé coupables devant le recorder Semple, cet avant-midi. Ce sont : Hong Gow, 62 Fairmount, 42 ans ; Charlie Chang, 905a, Clarke, 56 ans; Fong Goon, 70, Lagauchetière ouest, 44 ans, et Fong Sam, 970 est Sainte-Catherine. Le recorder Semple les a condamnés à $10 d'amende, aux frais ou à 15 jours de prison.

* * *

Wallace Higgins, qui avait été arrêté sous une accusation de cacher des narcotiques, au mois d'août dernier, a été condamné ce matin par le même recorder à 6 mois de prison, à $200 d'amende, aux frais ou à 6 autres mois de prison.

* * *

Le recorder Semple a aussi condamné un tenancier de maison de jeu qui avait plaidé coupable à $75 d'amende, aux frais ou à 1 mois de prison.

AUX FUNERAILLES DE M. C.-E. NEILL

De très nombreuses personnalités ont rendu un dernier hommage, hier après-midi, à la mémoire du regretté vice-président et directeur gérant de la Banque Royale du Canada. Un service funèbre a été célébré au Knox Crescent Church et la dépouille mortelle a ensuite été placée à bord d'un train, à destination de Fredericton, N.B., où l'inhumation a eu lieu aujourd'hui. 1—Les trois frères et le beau-frère du défunt, qui conduisaient le deuil. Ce sont: MM. John et J.-Stewart Neill, de Fredericton, N.-B.; Ralph-D.-S. Neill et T.-H. Crerar. 2—Me H.-A. Brown et sir Herbert Holt, président de la Banque Royale du Canada. 3—Le cercueil, photographié à la sortie de la demeure du défunt, rue Sherbrooke-Ouest. 4—M. A.-D. MacTier, vice-président du Pacifique Canadien. 5—L'hon. sénateur Raoul Dandurand, président de la Banque d'Epargne de la Cité et du district de Montréal. 6—M. V.-G.-R. Vickers, financier de Montréal. 7—Une partie du cortège, au départ, rue Sherbrooke-ouest. 8—M. E.-W. Beatty, président du Pacifique Canadien arrivant au Knox Crescent Church en compagnie de Me F.-E. Meredith, directeur de la Banque de Montréal. (Clichés la "Presse").

Immeuble sportif d'Outremont qu'on cède à L'A.C.J.C.

Le cercle S.-Viateur succédera à l'Association athlétique d'Outremont dès le 1er janvier.

Politique d'expansion

Nous apprenons de source bien informée que le cercle S.-Viateur de l'A.C.J.C., à Outremont, succède à l'Association athlétique d'Outremont au contrôle de l'immeuble sportif loué par la Commission scolaire pour la culture physique chez les jeunes gens de l'endroit. Le cercle S.-Viateur, dûment constitué en corporation, en conformité des mesures législatives de la province de Québec, ne fait que suivre en pareille matière la politique déjà affichée par le comité central de l'A.C.J.C. lorsqu'il se porta acquéreur de la Palestre du National. Plusieurs comités régionaux en ont agi ainsi dans leur territoire respectif. Les directives pontificales et les recommandations de nos Seigneurs les Evêques préconisent, du reste, le groupement des forces de jeunesse d'une façon concrète et pratique.

Le contrat qui transfère le contrôle de l'immeuble de l'Association athlétique d'Outremont au cercle S.-Viateur de l'A.C.J.C. a été signé le 11 décembre dernier, mais les autorités ont préféré garder le silence officiel sur ce fait. Nous sommes informés que l'A.C.J.C. n'assume pas d'autres obligations que celles de maintenir la culture physique et les réglementations précédemment établies dans l'immeuble. Le cercle prendra possession absolue de l'immeuble dès le 1er janvier au matin.

Samuel Kamanasch a été déclaré coupable

Samuel Kamanasch, gérant de Samuel Kamanasch & Cie, magasin d'articles usagés, 57 ouest rue Craig, a été trouvé coupable par le recorder Thouin en chambre cet avant-midi, d'avoir gardé dans son établissement 28 loteries automatiques en état de servir.

La cause remontait au 12 septembre. Lors de la comparution le lendemain, Kamanasch avait plaidé non coupable et ce n'est qu'aujourd'hui que son procès s'est terminé. Le recorder Thouin ne l'a condamné qu'à $10 d'amende, aux frais ou à 15 jours de prison, à cause de la grande perte que l'accusé subit déjà, ses 28 loteries automatiques ayant été confisquées par la police.

La défense avait allégué au cours du procès que Kamanasch n'était que le gérant du magasin Samuel Kamanasch & Cie, dont le président était le beau-père de l'accusé, Lazarus Burman; que les loteries automatiques étaient la propriété de J. Salomon, qui avait loué l'arrière du magasin à raison de $35 par mois pour y mettre ses loteries. Mais au cours du procès, on s'est aperçu que l'accusé était de fait non seulement gérant de l'établissement, mais que c'est lui qui signait les chèques et qu'il était réellement le maitre.

L'avocat de la poursuite était Me Albert Berthiaume, avocat du département de la police.

CHEPTEL INDOCHINOIS

Hanoi, 18. — Le cheptel de gros bétail en Indochine compte au total environ 4 millions de têtes

Réflexions d'un philosophe dans l'arche de Noé

Gandhi, au milieu d'un Caphar-naum, prêche le retour à la simplicité et à la modération.

SEULE ALTERNATIVE

A bord du "Pilsna", 18. — (Par J.-A. Mills) — Ce navire, qui transporte le mahatma Gandhi, son assortiment disparate de disciples, et ses pots, ses marmites, ses rouets et ses bidons de lait, est devenu semblable à une arche de Noé.

On peut trouver à peu près toutes les sortes de bêtes, oiseaux ou humains. Quelques princes indiens ramènent des chiens de race; des princesses ramènent des chats. La collection la plus curieuse se trouve dans l'entrepont qui mérite la qualification de ménagerie flottante. C'est là que le mahatma s'accroupit tous les jours en compagnie des chiens, des faucons, des pigeons et des poulets qu'il appelle fièrement ses amis. Les faucons et les chiens appartiennent à un colonel britannique en retraite. Tous les jours, en présence de Gandhi, le colonel tue quelques pigeons et les donne à manger aux faucons dressés qui se perchent sur sa main.

Aujourd'hui, Gandhi a été horrifié de voir un faucon en manger un autre vivant. Quelques passagers se plaignirent alors de ce que ces animaux étaient devenus un embarras. Gandhi dut alors se séparer de ses amis.

Gandhi se proposait d'aller au Caire durant l'escale en Egypte et de rejoindre le navire plus loin mais les autorités refusèrent de lui laisser quitter le navire.

Retour à la modération

La principale impression qu'il rapporte d'Europe c'est qu'elle ne pourra supporter longtemps la "vie artificielle" que sa population mène. Cette vie, dit Gandhi, est trop matérialiste et trop compliquée. Il faut un retour à la simplicité et aux justes proportions. La chair a obtenu la préséance sur l'esprit. L'âge de la machine ruine la civilisation occidentale. La surproduction et le manque de moyens de distribution convenable peuvent amener l'effrondement de la société capitaliste.

Le retour au travail à la main et l'émancipation de l'individu de l'esclavage de la fabrique constituent la seule alternative au communisme, dit Gandhi.

On lui demanda s'il croyait que le monde devenait meilleur ou pire. "Tant que je croirai en un Dieu bienfaisant, dit-il, je dois penser que le monde s'améliore bien que je vois des preuves du contraire".

Election d'officiers

(Du correspondant de la PRESSE)

Sherbrooke, 18. — Le club Howard vient de faire l'élection de ses officiers. Ont été élus: patrons, MM. C.-B. Howard et Emery-H. Fortier, députés; président, M. Amédée Lavigne; 1er vice-président, M. Alex. Trudeau; 2e vice-président, M. J.-N. Lessard; secrétaire, M. Ephrem Breton; assistant-secrétaire, M. Joseph Hugo; trésorier, M. P. Laflamme; directeurs, MM. Conrad Roy, Amédée Robert, Gérard Lacasse; bibliothécaire, M. Athanase Pelletier.

Démenti formel d'une nouvelle par M. J.-C. Smith

Le président de la compagnie des tramways fait une mise au point quant aux intentions de la compagnie.

CES AMENDEMENTS

Démentant une nouvelle venue de Québec, hier soir, M. Julian-C. Smith, président de la compagnie des tramways, a catégoriquement déclaré que la dite compagnie ne cherchait nullement à obtenir le privilège lui permettant de charger au compte des opérations plutôt qu'à celui du capital les dépenses supplémentaires que la compagnie recourra par suite de la dépréciation de la devise canadienne sur le marché monétaire américain.

La nouvelle laissait entendre que la compagnie allait présenter à la Législature un bill préconisant plusieurs amendements et entre autres celui par lequel ces dépenses auraient été transmises au compte des opérations alors qu'elles appartiennent de fait à celui du capital. La déclaration de M. Smith est catégorique et définitive. Ces dépenses n'étaient pas prévues: elles sont corollaires au paiement des intérêts sur les emprunts de la compagnie à New-York, emprunts payables à New-York et en valeurs américaines.

Ce qu'on demande

Un bill sera présenté, il est vrai, sa rédaction s'achève. Mais les amendements demandés à la charte n'ont trait qu'aux autobus. Selon la charte de 1911, les municipalités de l'île de Montréal, l'île Jésus et l'île Bizard (article 18) peuvent accorder des franchises à la compagnie pour l'opération d'un service de transport. Au texte même de la loi les municipalités de la rive sud ne sont pas comprises. Or, Longueuil actuellement entend renouveler le contrat qu'elle a avec la compagnie et qui expire en décembre. En amendant sa charte c'est-à-dire en portant à un rayon de 25 milles à l'entour de l'île de Montréal, ses droits d'exploitation la compagnie sera en mesure de répondre à toutes les demandes de service et, conséquemment, satisfaire les demandes présentes, entre autres celle de la municipalité de Longueuil.

Ce bill demandera aussi que la clause du rendement de 6% appliquée présentement à l'exploitation des tramways le soit aussi à l'exploitation des autobus.

La compagnie demandera aussi par ce bill que la clause du 6 pour cent d'intérêt et du rachat obligatoire du matériel plus 10 pour cent s'applique aux autobus comme aux tramways.

Fermeture temporaire

Pour cause de certains travaux de réfection intérieure et de peinture le Musée industriel et commercial de l'Ecole des hautes études commerciales, situé à 540 Lagauchetière est, sera fermé au public à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 4 janvier prochain.

PRODUCTION SUPERIEURE

Paris, 18. — Cette année, la production viticole de la France sera de 13 millions d'hectolitres de plus qu'en 1930 et la teneur d'alcool sera plus élevée

Le moratoire va surmonter toutes les difficultés

Le rapport du comité des voies et moyens l'approuve par 21 à 4; l'enquête Johnson est commencée.

L'ITALIE SATISFAITE

Washington, 18. — Le moratoire Hoover est arrivé à la Chambre des représentants, aujourd'hui, appuyé par un rapport majoritaire du comité des voies et moyens et destinée, selon toute apparence, à une prompte ratification.

Le président Collier a présenté un rapport d'approbation directe par 21 membres du comité sur 25. La minorité dans un rapport séparé a contredit carrément les conclusions de ses collègues.

La Chambre a trois jours de travail avant Noël pour approuver la mesure et l'envoyer au Sénat qui pourra la ratifier après les fêtes. Mais le Sénat est déjà au travail sur ce point, car son comité des finances a commencé une enquête sur les valeurs étrangères vendues aux Etats-Unis. Ce groupe a assigné Thomas-W. Lamont, associé de la maison Morgan, et Charles-S. Mitchell, président de l'exécutif de National City Bank, de New-York, à comparaitre devant lui pour dire quel a été leur rôle dans le placement de billions d'obligations allemandes et autres valeurs étrangères aux Etats-Unis, ce qui, suivant les critiques de l'administration, aurait amené la faillite de plusieurs petites banques.

Cette enquête est patronnée par le sénateur Hiram Johnson, de Californie, ennemi du président Hoover, dénonciateur du moratoire. C'est un délai mais on ne lui donne pas de chances d'assurer le succès des adversaires du moratoire.

Les membres du comité des voies et moyens ne sont d'accord que sur un point, c'est que la ratification devrait être amendée dans le sens que le Congrès s'oppose à tout autre moratoire ou à la revision des dettes de guerre.

Les deux rapports

En résumé, le rapport majoritaire constate que le moratoire est nécessaire pour étayer l'économie branlante du monde, que sa ratification ne se rattache pas aux dettes de guerre et réparations, qu'il n'engage pas les Etats-Unis à reviser ou annuler les dettes et que les rumeurs de renseignements tenus secrets ou de nations étrangères prêtes à payer n'étaient pas confirmées.

Le rapport minoritaire, signé par trois des quatre démocrates dissidents, assurait que le président n'avait pas constitutionnellement le droit de déclarer le moratoire en vigueur; que les nations ainsi favorisées ont dépensé des sommes énormes en armements et que leur incapacité de payer n'était pas prouvée; que la France avait été trop favorisée par cette entente et que le comité aurait dû étudier plus longuement cette affaire.

"Nous avons là, disaient-ils, un avant-coureur à l'annulation des dettes ou à un autre moratoire. Ne vous laissez pas tromper, lisez le message du présirent.'"

Satisfaction en Italie

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

Rome, 18—La discussion sur le moratoire au Congrès américain excite un intérêt exceptionnel et une certaine satisfaction.

On remarque une satisfaction non déguisée de ce que l'opinion semble favoriser le point de vue italien que la limitation des armements doit précéder la sécurité comme opposition au point de vue que la sécurité doit être garantie avant qu'on discute du désarmement.

Convocation pour les pharmaciens

Une grande assemblée aura lieu cet après-midi à 2 h., et une seconde, ce soir, à 9 h. au Club Martin, rue Sherbrooke, près Saint-Denis, auxquelles tous les pharmaciens de Montréal, sauf les membres du conseil de l'association pharmaceutique, sont cordialement invités. Ces deux assemblées sont convoquées par un groupe de pharmaciens à la tête duquel se trouve M. Rosaire Thibaudeau. Desquestions de grande importance seront débattues.

Feu Mme N. Latraverse

(Spécial à la "Presse")

Sorel, 18. — Mme Napoléon Latraverse (Anna Lavallée) est décédée, hier, à l'âge de 64 ans. Elle laisse son mari, 2 fils, Napoléon et Armand, 4 filles, Mmes Ernest Larivière, Armand Masson, Paul-Emile Poirier et Mlle Alice Latraverse, 2 frères, MM. Pierre Lavallée, de Montréal, et Damase Lavallée, de Sorel, un demi-frère, M. Joseph Bibeau, de Sorel, 3 soeur, Mmes Eucharist Salvail, de Témiscamingue, Pierre Millette, de Montréal, et Ovide Millette, de Sorel.

L'homme pesant 500 livres

M. PHILIPPE VIZIAU, 60 ans, 942 Champlain, qui est décédé subitement, hier matin, des suites d'une congestion cérébrale. Le défunt était un ancien soldat et avait pris part à la dernière guerre mondiale.

Sur la scène de l'actualité

M. ALBERT CHARLEBOIS, représentant officiel des "Oeuvres de la Petite Ecole" et organisateur de la matinée-surprise qui sera donnée au profit de la "Maison des Institutrices", pour les petits et les grands, au théâtre S.-Denis, demain, 19 décembre, à 8 h. 30 a.m. M. Charlebois se fera entendre dans une pièce de chant intitulée: "L'Allemand a tué mon père". (Croquis d'un dessinateur de la "Presse").

Au fil de l'heure

VARIATIONS

Rappeler que nous appartenons à une race de fondateurs est un apéritif ou un pousse-café, selon le cas, qui réchauffe en les caressant nos latines vanités. Nous aimons nous attarder devant les portraits de nos aïeux, les interpeler avec grandiloquence et sensiblerie, les prendre à témoin du sort injuste qui nous accable, et, dans un dernier effort de voix, leur jurer de faire honneur à la mission dont la Providence nous a un peu présomptueusement chargés. En un mot, nous sommes contents, quel que soit le mal que nous ayons eu, étant jeunes, de retenir la chronologie de leurs exploits, de descendre d'aussi valeureux conquérants. C'est le faible de toutes les grandes familles: elles sont si occupées à retenir d'où elles viennent qu'elles ne trouvent ni le temps, ni les moyens d'y remonter.

Telle que nous l'étudions et telle que nous la pratiquons, l'histoire héroïque et aventureuse de la Nouvelle-France, qu'il faut se garder de confondre avec celle du Canada, nous dessert peut-être plus qu'elle nous aide. Plutôt que de nous stimuler, d'exciter, d'électrifier nos énergies, plutôt que de nous retremper, nous secouer, je crains qu'elle ait surtout eu et qu'elle ait encore pour effet d'assoupir, d'endormir nos volontés. Autrement dit il me semble que nous y puisons moins de leçons de courage, d'audace et de ténacité que des thèmes de rhétorique, un vain amour-propre, une déplorable et néfaste suffisance. Bref, au lieu de faire fructifier notre héritage, nous le gaspillons, nous en mangeons le capital avec les revenus.

C'est vrai que nous appartenons à un passé glorieux; c'est également vrai que nos ancêtres, beaucoup d'entre eux, étaient des êtres d'un courage, d'un héroisme et d'une grandeur d'âme magnifiques. Mais fermons pour un instant l'histoire; revenons au présent: de toutes ces vertus que nous reste-t-il? J'irai plus loin au risque de paraitre bassement matérialiste; je demanderai de quel rapport nous sont-elles, quel rendement nous donnent-elles? Dans quelle industrie, dans quel commerce, dans quel science et dans quel art, leur devons-nous, enfin, d'être sortis du syllabaire?

Ou je n'y vois goutte, ou toute la question est là. Si l'histoire doit rester un musée, si notre culte des héros doit uniquement consister à les ceindre de couronnes de carton, nous devrons nous résigner à n'être que ce qu'un historien de renom qualifiait, il y a quelque temps, "des prolétaires contents de servir les autres". Si, au contraire, nous nous tournons vers le passé, non comme des enfants qui regardent des images d'Epinal, mais comme un peuple qui cherche des directives, un commandement, un idéal, nous n'aurons plus à douter de l'avenir.

La dignité et la valeur de nos ancêtres sont des vérités admises; la dignité et la valeur de leurs descendants sont des faits à démontrer. C'est à nous maintenant d'écrire l'histoire.

TUBC

Adoration Nocturne

Les adorateurs sont convoqués pour lundi le 21 à l'orphelinat Saint-Arsène, rue Christophe Colomb, pour 8 heures.

L'ETATISME EN ITALIE

Rome, 18. — Les instituts financiers des travaux publics, des pétroles, des engrais chimiques, etc., sont ramenés au système corporatif sous la tutelle de l'Etat.

Horloges

Echantillons de Voyageurs

— ET —

Séries discontinuées de stock de manufacturiers

Réductions de prix radicales

Quantité limitée de ces excellentes horloges de cheminée, carillon, de cuisine, électriques et autres modèles.

Antérieurement 85 à $100.

MAINTENANT

$3.25 à $37.50

The Ingersoll Waterbury Co.

209 rue Sainte-Catherine Est

Rayons X

Dr J. E. PANNETON

ancien radiologiste de l'hôpital Notre-Dame

Electricité — Radium — Rayons X — Expertises médicales — Accidents du travail — Traitement non opératoire des tumeurs, fibromes et hémorragies.

418 SHERBROOKE EST

Près St-Denis Tél. MA. 7334

30 J.V.n B

PERMANENT

GARANTI

Special $2.00 Special

Retenez votre place de bonne heure.

8435 St-Denis — CHARTRAINE — PL. 4019

55-2 B

LA PARISIENNE

EAU DE JAVEL

Ne contient pas d'acide, caustique ni lessive.

MANTEAUX DE FOURRURES

Grand choix de manteaux offerts à très bas prix pour du comptant.

RAT MUSQUE	65.
SEAL FRANÇAIS	75.
MOUTON de Perse	135.
SEAL D'HUDSON	185.
SEAL D'ALASKA	225.

J.E. McCOMBER

3412 Ave. du PARC

48—93 B

Wilb. 5121*

TOILET LAUNDRIES

LIMITED

Les bonbons Robinson seront envoyés Franco à n'importe quelle adresse au Canada

Une boite de bonbons Robinson, que ce soient des chocolats, des fruits marzipan, des fruits glacés ou n'importe laquelle des nombreuses autres délicieuses variétés dénote un goût particulier et un esprit d'appréciation. Nous avons eu le privilège de maintenir un haut degré d'excellence qui a plu à une clientèle exclusive depuis nombre d'années.

Une liste de 150 bonbons différents au choix sera envoyée sur demande.

Vous pouvez donner votre commande par téléphone ou par poste. Tél. FItzroy 6333.

Robinson & Co

1653 rue Ste-Catherine O.

Annoncez dans la "Presse"

Aux funérailles de M. Adélard Raymond

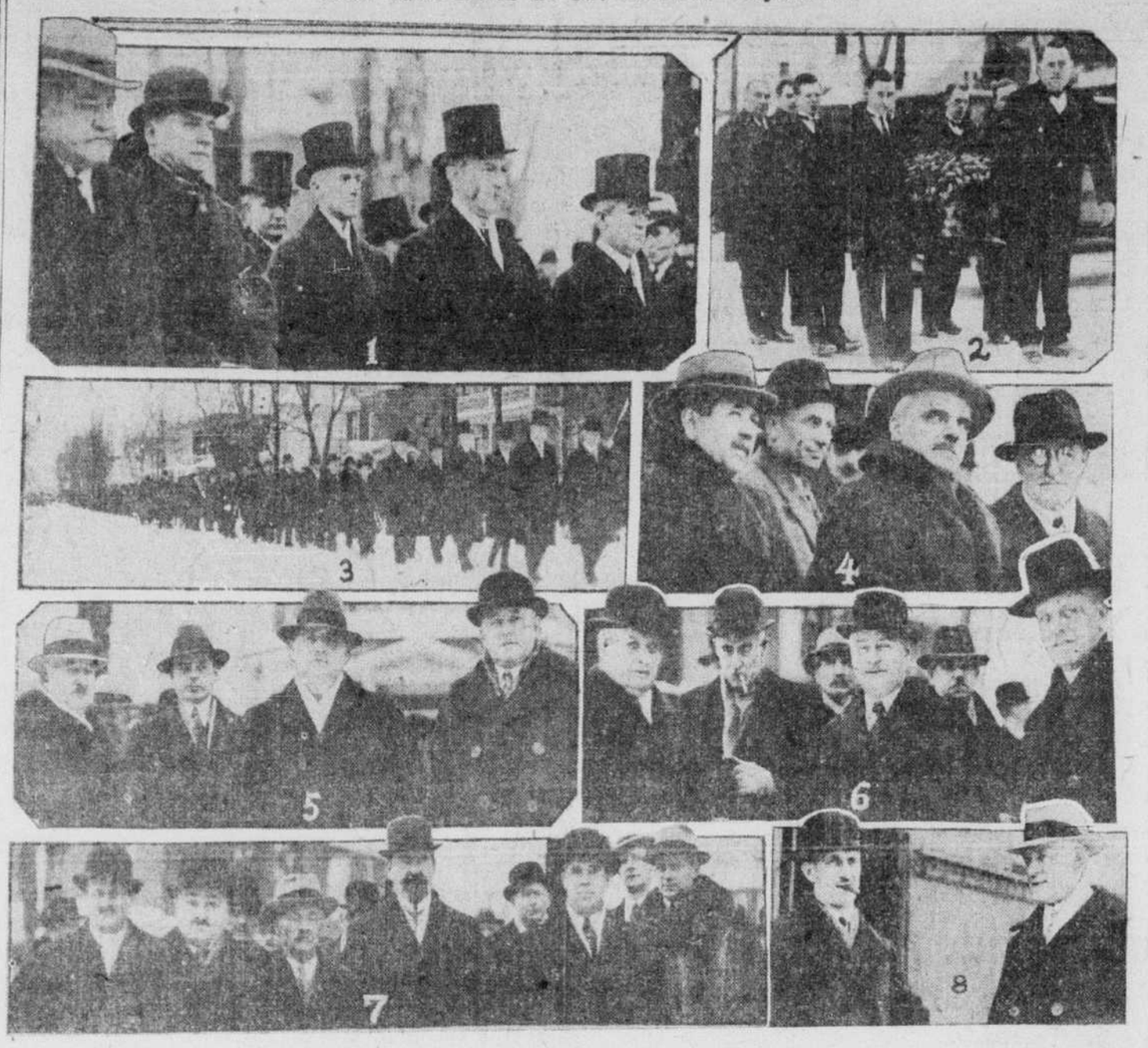

Les funérailles de M. Adélard Raymond, décédé à Valleyfield, lundi soir dernier, ont eu lieu, hier matin, en la cathédrale Sainte-Cécile de cette ville, au milieu d'un imposant concours de parents, amis et citoyens. Son Excellence Mgr J.-A. Langlois, évêque de Valleyfield, a fait l'absoute et le R. P. Lecavalier, des RR. PP. de Sainte-Croix, cousin germain du défunt, a chanté le service. Un immense cortège a suivi la dépouille mortelle de la demeure à la cathédrale. On remarque sur les photographies suivantes: (1) de gauche à droite: l'honorable WALTER MITCHELL, M. L.-B. CORDEAU, président de la Commission des liqueurs de Québec; et les fils du défunt, M. MAXIME RAYMOND, député de Beauharnois aux Communes; M. AVILA RAYMOND, vice-président de la Chambre de Commerce du district de Montréal, et l'honorable sénateur DONAT RAYMOND; (2) l'entrée de la dépouille mortelle à la cathédrale; (3) une partie du cortège; (4) l'honorable juge PHILEON COUSINEAU et M. ARTHUR BASTIEN; (5) M. J.-A.-A. LECLAIR, l'honorable GORDON SCOTT, M. PAUL MERCIER, M.P., et l'honorable FERNAND RINFRET; (6) M. CHARLES DUQUETTE, président de la Chambre de Commerce; M. J.-C. GROVES-CONTANT, secrétaire; M. ALBERT HUDON et le chanoine DONAT BINETTE, de la basilique de Montréal; (7) MM. ELIE BEAUREGARD, JULES DESMARAIS, MOISE SAINT-ONGE, C. DESBAILLETS, directeur-gérant du Ritz-Carlton, et VERNON CARDY, gérant de l'hôtel Mont-Royal; (8) M. JOS. ELIE et le shérif OMER LAPIERRE, de Montréal. — (Clichés la "Presse".)

Les funérailles de Mme Anatole Bernard

Feu Mme A. BERNARD

Récemment, est décédée, à l'hôpital du Bon-Coeur, Madame Anatole Bernard, née Yvette Lacerte. Elle était âgée de 36 ans. Le service fut chanté dans la chapelle de l'hôpital, à Cartierville. Elle laisse, outre son époux, M. Anatole Bernard, son père et sa mère, M. et Mme Edouard Lacerte, deux soeurs, Eva, Alexandrine, à Ferrec, Paul, Bernard, Roland, ses beaux-parents, M. et Mme G. Bernard, ses beaux-frères, MM. Georges Brisson, Léon Montréal, Télesphore Lapointe, François Bernard, ses belles-soeurs, Lilia Bernard, Mme Georges Brisson, Rita Bernard, Mme Télesphore Lapointe, Françoise Bernard, plusieurs neveux et nièces, aussi sa tante, Alice Bernard. Plusieurs parents et amis assistaient au service dont l'inhumation eut lieu au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Les funérailles de M. Wilfrid Ringuette

Récemment ont eu lieu les funérailles de M. Wilfrid Ringuette, fils de M. et Mme Henri St-Onge. Le convoi funèbre partit de la demeure de M. St-Onge, pour se rendre en l'église Sainte-Claire. La levée du corps fut faite par le curé Roy. Le service fut chanté par M. Roy, assisté des abbés Gagnon et C. Gagné, comme diacre et sous-diacre. La chorale, sous la direction de M. Lambert, exécuta la messe de Yon. Touché était l'organiste Mlle Marsolais.

Conduisaient le deuil: son beau-frère, M. H. St-Onge, ses frères MM. V. St-Onge, C. St-Onge, L. St-Onge, ses oncles, MM. N. Nadon, J. Ringuette, F. Villeneuve.

On remarquait dans le cortege MM. A. Villemure, L. Villemure, P. Crevier, O. Dubé, J. H. Trudeau, J. L. Dozois, R. Ethier, N. Côté, P. Huot, J. E. Cardin, J. St-Amour, A. Duchesne, L. Ringuette, J. Sylvestre, R. St-Onge, T. St-Onge, E. Sylvestre, O. Sylvestre, H. Chevalier, A. Lavoie, A. Lavoie, V. Villeneuve, W. Savard, A. Trépanier, B. Nadon, G. Gordon, J. E. Raymond, J. A. Lamothe, N. Lévesque, A. Lavoie, J. A. Lamarche, R. Huot, E. Vigeant, J. E. Tremblay, J. Cassegre, A. Sylvestre, L. Nadon, A. Deland, L. J. Crevier, A. Villemure, M. Rivard, J. H. Morin, W. Fontaine, E. Beland, O. Trudeau, A. Chaper, J. B. Beaudry, J. H. Lanier, E. Guertin, W. Eggins, N. Patenaude, E. Thomas, A. Caisse, E. Barbeau, J. Daniel, L. St-Jean, J. T. Chêne, A. Sabay, A. Duchesne, L. Poirier, A. Joly, S. O. Leary, L. Lachance, O. Laplante, A. Villemure, L. Lacombe, H. Provost, J. E. Tremblay, L. Nadon, H. Durocher, A. Trépanier, E. Bouchard, E. St-Onge, G. Ethier, E. Bouvier, J. H. Lussier, V. Albert, E. Poitras, A. Meunier, B. Mongeau, R. Tremblay, H. Bonin, E. Beaupré, H. Mongeau, L. J. Crevier, L. Latray, J. F. Varin, O. Dugas, D. Lachapelle, et plusieurs autres.

Les porteurs étaient MM. R. Aubry, P. Racette, V. Gauthier, L. Crevier, G. Gauthier, L. Vintent. La drapeau était porté par M. P. Crevier.

Feu M. G. Brunet

(Du correspondant de la PRESSE)

Saint-Hyacinthe — Les funérailles de M Gilbert Brunet, décédé à l'âge de 37 ans ont eu lieu en l'église, ces jours derniers. La levée du corps fut faite dans la cathédrale, par M. le chanoine P.-N. Desmarais, curé, et le service fut chanté par M. l'abbé Emilien Chagnon, assisté des abbés Léo. Lanoue et Hermann Hébert. Les porteurs étaient MM. Edmond Robert, Ferdinand Boudreau, Joseph Cormier, M. Duhamel, V. Fournier et Henri Beauregard.

Le deuil était conduit par les fils du défunt, Albert, de Détroit, Mich., Roméo, de Manchester, N.H., Ovila, de Lachute Mills, Antoine, Albany, Roland et Ulric, de Saint-Hyacinthe, ses frères, Alfred, de Saint-Hyacinthe le Confesseur, Xavier, de Saint-Dominique de Bagot, Marcel, Gilbert et Méril, MM. Arthur Tetreault, Noé Dupont, Omer Brunet, Hormisdas Dupont, Eugène Brunet, W. Houle et Wilfrid Dupont.

Dans le cortège on remarquait les constables S. Boucher, Gérard Petit, L. Gaucher, Oscar Bélanger, MM. Elie Dupont, E. Philie, A. Bissonnette, Adrien Auger, J. Mathieu, E. Lemoine, U. Robert, J.-P. Lagure, E. Sénécal, J. Millette, H. Cadotte, H. Cadorette, G. Marceux, A. Giard, P. Laplante, H. Desmarais, J. Turcotte, N. Dupont, A. Trudel, R. Aubichon, A. Boldue, J.-A. Beaudry, A. Vincelette, H. Girouard, A. Brodeur, J. Surprenant, C. Amnotte, J.-B. Létourneau, A. Robert, C. Saint-Jacques, H. Houle, Dr Yves Lafleur, Dr J.-L.-H. Pagé, maire, C. Boisvert, J. Touchet, A. Leclerc, H. Saint-Germain, J. Laframboise, W. Chapdelaine, J. Ledoux, E. Lafrance, Paul Ravenelle, Amedée Lacroix, J. Fluet, C. Rousseau, A. Dupont, Joseph Cormier, etc.

La famille a reçu un grand nombre de témoignages de sympathie, offrandes de fleurs, de messes, bouquets spirituels, etc.

Feu M. A. Chartrand

(Du correspondant de la PRESSE)

Aylmer. — Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de M. Arthur Chartrand, décédé à l'âge de 70 ans. Il laisse un fils, Hector, d'Ottawa, cinq filles, Mmes Donat Fortin, Sévère Quinn, d'Aylmer, Walter Dallaire de Rouyn, Blanche, d'Ottawa, et Anna, d'Aylmer, une soeur, Mme Télesphore Provost, d'Aylmer.

La levée du corps fut faite par l'abbé Raymond, curé. On remarquait dans le cortège: MM. D. Dumouchel, R. Allen, S. Quinn, G. Lavigne, R. Lévesque, A. Glaudon, Ayotte, Dorion, M. Paquette, D. Fortin, P. Marcial, C. Boucher, N. Gagnon, Davis, A. Lajoie, R. Quinn, L. Dorion, J. Hubert, Leclair, G. Proulx, L. Beaudry, W. Allen, Lamirande, L. Lévesque, J. Lanthier, etc.

La cause de Cassidy

(Du correspondant de la PRESSE)

Hull, 18. — Le procès d'Austin Cassidy, accusé de meurtre, commencera le 18 janvier, aux Assises. L'hon. juge Wilson a demandé au shérif S.-Pierre de convoquer d'autres jurés pour le 11 janvier, entre autres, 30 jurés de langue anglaise, au cas où il faudrait un jury anglais, pour la cause de Cassidy.

Un pigeon voyageur perdu

Un pigeon-voyageur portant le numéro 8353-1929 s'est réfugié hier chez Mme A. Desnoyers, 4379, rue S.-Hubert, Frontenac 4947. Le propriétaire de ce pigeon devra se mettre en communication avec Mme Desnoyers le plus tôt possible.

Feu Mme H. Gulibert

(Du correspondant de la PRESSE)

S.-Hyacinthe.—Les funérailles de Mme Yve Herménégilde Guilbert, née Rosalie Guilbert, ont eu lieu ces jours derniers. La levée du corps fut faite dans l'église Notre-Dame du Rosaire par l'abbé Norbert Lachance, des Etats-Unis, qui chanta aussi le service. Les porteurs étaient MM. Eugène Côté, Emile Guilbert, Alphonse Guilbert, Raoul Chabot, de S.-Dominique, Camille Guilbert, d'Acton-Vale et Raoul Guilbert, de Montréal. Le deuil était conduit par MM. Raymond et Norbert Guilbert, Joseph Guay, Grégoire Guilbert et Joseph Saint-Pierre.

La défunte était âgée de 89 ans. Elle laisse son fils, Norbert, de Massena, N.Y., une fille, Anna, de notre ville, un frère, Louis, de l'Alberta, ses neveux, l'abbé Norberi Lachance et M. Napoléon Lachance.

Feu M. J. Manseau

(Du correspondant de la PRESSE)

La Visitation. — Ces jours derniers, ont eu lieu les funérailles de Mme Joseph Manseau. Le service fut chanté par l'abbé P.-Cyrille Morvan, curé, qui fit aussi la levée du corps. Les porteurs étaient MM. Ernest Dionne, Alvarez Côté, Camille Jutras, Wilbrod et Ubald Forest et Lorenzo Beaulac. M. Hilaire Côté portait la croix. Le corbillard était conduit par M. Avitus Côté.

Conduisaient le deuil, l'époux de la défunte, ses enfants, Jeannine, Léo-Paul, Rémi, Bernardin, son père et sa mère, M. et Mme Déalthée Jutras, ses frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Alvarez Jutras, de Sainte-Monique, Hector Jutras, de Sainte-Perpétue, Hylas Jutras, de notre paroisse, Omer Jutras, de Nicolet; ses beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Franck Boisvert, de la Baie du Febvre, soeur Sainte-Joséphine, de l'hôpital Sainte-Croix à Drummondville, MM. et Mmes Benjamin Manseau, de Sainte-Monique, Alphonse Manseau, MM. Armand et Antonin Manseau, de la Baie du Febvre.

Hémorroïdes

Si douloureuses ou irritantes qu'elles soient PAZO arrête immédiatement les malaises, soulage toutes formes d'hémorroïdes ou l'on vous remboursera. En tube avec canule 75c, ou boîte 60c. Toutes pharmacies.

PERLEY — 1245 RUE STE-CATHERINE OUEST

LIQUIDATION ANNUELLE DE DECEMBRE

MANTEAUX de FOURRURE

À des Rabais Radicaux

Prix réguliers		Prix actuels
$175.	—Manteau en broadtail President garni d'écureuil	$ 98.
$165.	—Manteau en rat musqué argenté avec garniture foncée	$ 98.
$165.	—Manteau en rat musqué foncé garni en pareil	$ 98.
$195.	—Manteau en pattes de carcaul noir, garni en pareil	$119
$225.	—Manteaux en chat sauvage pour les sports	$129
$225.	—Manteau en taupe garni d'écureuil	$129
$225.	—Manteaux en dos de rat musqué garni en pareil	$149
$265.	—Manteau en Hudson seal garni en pareil	$179
$425.	—En super broadtail noir, collet en renard argenté	$295
$425.	—Manteau en mouton de Perse garni en pareil	$275

TERMES FACILES

Un choix de manteaux de fourrure exclusifs en approbation à n'importe quelle adresse au Canada.

TEL. MARQ. 9444

Perley

MANUFACTURIERS DE FOURRURE

MAGASIN OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A NOEL

1245 SAINTE-CATHERINE O., PRES RUE DE LA MONTAGNE

181

PATRON No 181. — Couvre-tout à volants superposés, disposés sur les côtés. Se fait en trois grandeurs. Prix du patron: 25c.

N.B.—Veuillez faire remise par bon postal, mandat d'express, ou argent sous pli recommandé. La Presse n'est pas responsable des lettres non reçues. Prière de ne pas commander des mesures autres que celles qui sont spécifiées.

LA PRESSE, Dépt. des Patrons, Montréal. Ci-inclus 25 cents pour Patron No. 181

Grandeur

Ecrire nom lisiblement

Rue et numéro

Ville et Province

Un catalogue des patrons est en vente au prix de 15 cents.

La Vie au Foyer

L'ALIMENTATION

Suite de la liste des termes culinaires

ENTREES.—Les entrées suivent immédiatement les potages.

ENTREMETS.—Les entremets de légumes se servent après les rôtis; les entremets sucrés se servent avant le dessert.

ESCALOPES. — Petites tranches minces de viande que l'on superpose en couronne dans un plat. La place laissée libre au milieu est destinée à recevoir la sauce.

ETOUFFER. — C'est faire cuire, soit à la vapeur, soit au bain-marie, dans un récipient parfaitement clos.

FLAMBER.—Flamber une volaille ou un gibier à plumes c'est passer l'animal à la flamme une fois qu'il est plumé pour enlever le duvet ou les petits poils.

Si vous flambez au papier, prenez un gros morceau et ne mettez la bête dessus que lorsque la flamme est très forte; si vous négligiez ce soin, la volaille noircirait et aurait un goût de fumée.

Téléphonez à Gatehouse pour du poisson !

Donnez-nous une commande, pour le poisson dont vous aurez besoin samedi pour la dinde de Noël et pour les autres bonnes choses à manger.

HADDOCK FRAIS	SAUMON DE GASPE DE CHOIX
MORUE FRAICHE (pour bouillir)	HUITRES FRAICHES (à la mesure)
FILETS FRAIS	HUITRES FRAICHES (en écaille)
FLETAN FRAIS	HUITRES SUR DEMI-ECAILLE livrées sur la glace.
EPERLANS FRAIS	HOMARDS
FILETS de SOLE FRAIS	CREVETTES
MAQUEREAU	FINNAN HADDIES "GATE HOUSE"
POISSON BLANC FRAIS	
TRUITE de LAC FRAICHE	
DORE FRAIS	
HARENGS FRAIS	

DINDES DE NOEL
Arbres, verdure, guirlandes de houx.

Téléphone: LAncaster 7137

HENRY GATEHOUSE & SON

Nous sommes maintenant dans notre magasin temporaire, angle rues Dorchester et Université; entrées sur les deux rues.

Le Père NOËL Peut faire la Sieste Pour TROIS JOURS

UNE VENTE DE JANVIER

UN MOIS PLUS TOT QUE D'HABITUDE

Pour **SAMEDI LUNDI et MARDI**

commençant **CE SOIR**

Se présentant juste à temps pour les Fêtes, cette vente constitue une excellente aubaine pour ceux qui désirent offrir à leur famille LE CADEAU PAR EXCELLENCE.

Surplus de Stock des Fabricants de Radios de Marques Connues

À NOS DEUX MAGASINS

59 Radios et Combinés

dont plusieurs avec changement automatique des disques.

PRESQUE TOUS des MODELES 1932

Combinés Phono-Radio De-Forest Crosley. Prix régulier $278, pour $139	Combinés Phono-Radio avec changement automatique. Prix régulier $300, pour $165	Combiné De Luxe avec changement automatique. Prix régulier $475, pour $269.50
RADIOS de $79.50 à $89.75 pour $59.50	RADIOS de $83.50 à $99.75 pour $69.50	RADIOS de $119.75 à $139.75 pour $99.50

3 Réfrigérateurs "NORGE" Modèle 51 Prix Rég. $238 **$198**

Horloges Electriques "HAMMOND" Réveil-Matin Prix Rég. $17.95 **$7.95**

CONDITIONS FACILES

Pour convenir à votre propre budget. De plus nous n'exigerons

Aucun PAIEMENT MENSUEL OU HEBDOMADAIRE AVANT LE 15 JANVIER

Un Exemple : Le Columaire Westinghouse à 9 lampes dont 4 Screen Grid avec horloge électrique. Quelques échantillons de la fabrique en parfait ordre. Rég. $177.50 **$119.50**

281 CRAIG OUEST — L. C. BARBEAU, LTEE. — 6985 SAINT-HUBERT

CHAQUE APPAREIL EST VENDU AVEC LES LAMPES

VENDEURS AUTORISES DEFOREST-CROSLEY, WESTINGHOUSE, GENERAL ELECTRIC, PHILCO, NORTHERN ELECTRIC, SONORA.

LIVRAISON INSTALLATION ET SERVICE GRATUITS

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'AU JOUR DE L'AN

HENRY MORGAN & CO. LIMITED

Téléphone : PLateau 6261

Le Magasin où Règne l'Esprit de Noël

Service des Emplettes par téléphone : PLateau 6261

Ouvert ce soir jusqu'à 10 heures et les autres soirs jusqu'à Noël. Fermé la veille de Noël à 6 p. m.

Chemises de Nuit et Fourreaux

Français faits à la main $7

Le genre de cadeaux que vous avez du plaisir à donner. Vous aimerez les petits remplis, la délicatesse avec laquelle la dentelle est posée, la jolie broderie. Les chemises de nuit sont à encolures en pointe ou carrées. Les fourreaux sont dans le genre tailleur ou princesse avec dentelle au haut et au bas ou unis. Tailles: 34 à 44. Coquille d'oeuf, pêche, Nil, chair dans l'assortiment de chemises.

CAMISOLES ET BOUFFANTS

"Woods Lavender Line"

Les nouveaux prix de cette lingerie en rayon bien connue seront une heureuse nouvelle pour les acheteuses qui donnent toujours quelques articles faits de ce superbe rayon. Bouffants avec empiècement en avant et bande tricotée aux genoux, ou avec élastique à la ceinture et aux genoux.

CAMISOLES . . **1.00**
taille 44 . . . . . **1.25**
BOUFFANTS . . **1.50**
taille 42 . . . . . **1.75**

—Morgan—Lingerie pour dames—Deuxième étage.

5.75

Une Offre Opportune de

Souliers de Soirée

Escarpins minces — souliers à lanières — et la sandale de toilette — quelques-uns avec les nouvelles garnitures maillées — en tissus faciles à teindre.

Faille blanche — moire bébé — moire tire-bouchon — avec garnitures d'or ou d'argent — inutile de vous dire : hâtez-vous.

Nouveaux talons hauts ou moyens. Pointures: 3 à 7 dans le groupe.

—Morgan—Deuxième étage.

Des Bas comme Cadeaux de Noël

Faites votre liste en vue d'un choix et d'un service rapide.

BAS GOTHAM GOLD STRIPE — en chiffon léger, service et très épais. La paire . . . . . **$1, 1.35** et **1.65**

BAS KAYSER dans les différentes qualités et toutes les nouvelles couleurs . . . . . **$1, 1.50** et **1.95**

BAS DE SOIE ORIENT de très belles qualités, et dans le fini Dulfene, — **$1, 1.50** et **$2**

BAS DE SOIE CORTICELLI — épais et chiffon avec haut en dentelle — toutes couleurs . . . . . **$1** et **1.50**

Gants comme Cadeaux de Noël

"KISLAV" — les meilleurs de tous les gants lavables — slip-on de 4 pouces . . **3.50**

GANTS DE CHEVREAU IMPORTES — slip-on uni et nouveaux modèles — dessins tous exclusifs. Noir, brun, blanc, beige **$3**

GANTS DE CHEVREAU ET DE PEAU DE MOUTON — un très bon choix de nouveaux modèles — bonnes couleurs et toutes les pointures . . **$2**

—Morgan—Rez-de-chaussée.

Les mouchoirs initialés sont en grande faveur cette année comme étrennes

Toutes les initiales, travaillées à la main

A—Ourlets roulés à la main, chacun **50c**
B—A points d'ourlet, chacun **25c**
C—Grande initiale Appenzel, chacun **$1**
D—Mouchoirs de soirée en chiffon chacun . . **1.50**
E—Initiale Appenzel de fantaisie, —**3** pour **$1**

—Morgan—Arcade des dames.

COUTELLERIE SHEFFIELD

par W.-R. HUMPHRIES & Co. Limited

Rappelez-vous que c'est de la coutellerie Humphries et elle ne doit pas être confondue avec les offres ordinaires de Sheffield. Leur réputation universelle au point de vue de la qualité Sheffield est bien maintenue dans ces marchandises.

COUTEAUX A DESSERT OU DE TABLE

Manches carrés—lames ordinaires recourbées, ½ douzaine . . . . . **2.50** et **2.75**
Manches carrés et lames ordinaires recourbées, ½ douzaine . . . . . **$3** et **3.75**
Manches ronds, lames recourbées fini brillant, ½ douzaine . . . . . **$3** et **3.75**
Manches carrés, lame droite ordinaire ½ douzaine . . . . . **$3** et **3.75**
Manches ronds, lames droites fini brillant, ½ douzaine . . . . . **$5** et **$6**
Manches octogones, lames recourbées fini brillant, ½ douzaine . . . . **$6** et **6.50**

SERVICES A DEPECER

Une splendide variété de services avec manches en épaisse corne de cerf et monture unie ou en argent.

Services de 3 articles en boite, le service . . . . . **6.50** à **12.00**
Services de 5 articles en boite, **13.50** à . . . . . à **16.50**

—Morgan—Rayon de l'argenterie—Rez-de-chaussée.

Commencez brillamment la journée avec un

Service à Pamplemousse de couleur — 2.25

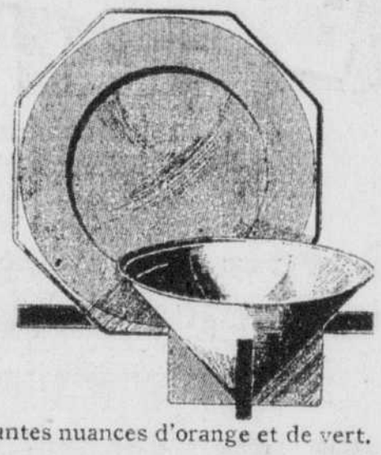

Les couleurs vibrantes égayent l'humeur à la table de déjeuner. Elles sont immensément populaires dans les maisons modernes.

Articles travaillés à la main en poterie anglaise — chacun portant le nom de son artiste dessinateur. Brillantes nuances d'orange et de vert.

BOL . . . **1.50** — ASSIETTES . . . **75c**

—Morgan—Magasin des cadeaux—Troisième étage.

SOULIERS pour ENFANTS

Une qualité qu'on rencontre rarement à

$1

Les tantes et les grand'mères qui se proposent de donner des cadeaux "utiles" à de petits enfants devraient prendre note de cet item. Un appel téléphonique pour dire la pointure si vous n'êtes pas définitivement fixée sur le style — vous éviterez beaucoup d'ennuis.

Souliers à lanières et à lacets — en cuir verni, noir et brun. La quantité n'est pas considérable, mais comprend les pointures de 5 à 10 dans les divers modèles.

—Morgan—Deuxième étage.

Vêtements de Ski *pour Fillettes*

Pantalons

3.75 à $5

Tout laine — marine, vert, bleu, rouge.

Vestons de Ski

3.75 à $5

Dans les mêmes couleurs, pour assortir ou contraster. Modèle à ceinture.

Tailles: 10 à 16.

—Morgan—Rayon des juvéniles, —Deuxième étage.

Seuls les gosses de 3 et 4 ans doivent se présenter

Costumes de Laine

4 Articles

Tout ce qui nous reste **5.75** chacun

Il y en avait le double, mais les tailles sont limitées maintenant. Mitaines, tuques, chandails et overalls, tout pour **5.75**. Tricot épais, chaud, ajusté, pullover à col tortue. Nuances rouges et fauves.

Morgan—Rayon du bébé—Deuxième étage.

AUBAINES de 7.30

CE SOIR

Pas de commandes postales ou téléphonique s.v.p.

POTS A CREME, 50c chacun
En poterie noire, jaune et orange, avec décoration de fleurs.
Morgan — Magasin des Cadeaux — Troisième étage.

PETITES ASSIETTES A THE, 50c chacune
Bords cannelés, fond beige avec fruits de teintes automnales.
Morgan — Magasin des Cadeaux — Troisième étage.

SUPPORTS A CHAPEAUX, $1 chacun
Fixez-les à la paroi de l'armoire à linge et vous sauverez de l'espace. Bonne valeur.
Morgan — Magasin des Cadeaux — Troisième étage.

CARTES DE NOEL, 25c la boite
300 boites, chacune contenant 12 belles cartes avec souhaits de la saison. Enveloppes à l'avenant.
Morgan — Rez-de-chaussée

CHAUSSETTES DE SKI, 75c la paire
Se vendent ordinairement deux fois ce prix. Faites de la meilleure laine importée. Couleurs: beige, blanc, fauve, mastic, avec bords à jolis dessins. Pointures: 8½ à 9½.
Morgan — Rez-de-chaussée

BAS SURPRISES, $1
Quelques-uns seulement de ces jolis bas-surprises pour l'arbre de Noël, convenables pour garçonnets et fillettes. *Rég. 1.50.*
Morgan — Rayon des bonbons — Rez-de-chaussée

GANTS POUR HOMMES, $1
Gants anglais tout laine, avec poignets doubles. Nuance poil de chameau. Petites, moyennes et grandes pointures. *Rég. 1.50.* *Morgan — Arcade des hommes*

BOTTES D'AUTO EN VELOURS, 2.85
En velours noir avec garniture de fourrure, pour dames. Toutes de première qualité. Quantité limitée seulement à ce prix. — Pointures: 4 à 7.
Morgan — Deuxième étage

HORLOGES DE CUISINE, 2.50
Chronomètres de première classe, jolies formes avec cadrans de couleur. A bas prix ce soir.
Morgan — Quatrième étage

COUVERT DE TABLE POUR ENFANT, $1
Assiette et gobelet de jolie forme — dans une boite décorée. Les enfants les aiment.
Morgan — Quatrième étage

PARFUM COTY, 3.45
Bouteilles d'une once — L'Origan, Chypre, Paris, émeraude, Lalmant, muguet, la rose, l'Or. *Prix rég. $5.*
Morgan — Rez-de-chaussée

LAMPES DE BOUDOIR, 1.75
Abat-jour extra. Lampes vases en poterie bleue. Fils posés et ampoule Edison Mazda.
Morgan — Rayon de l'électricité — Quatrième étage

BOUFFANTS EN LAINE, $1
Blanc seulement — belle laine — bande tricotée à la ceinture et aux genoux. Bien taillés pour éviter les tassements. Petites, moyennes et grandes tailles.
Morgan — Sous-vêtements pour dames — Deuxième étage

CARROSSES, 85c
Faits en forme de canard et finis en de brillantes couleurs. Splendides pour sortir la poupée.
Morgan — Rayon des jouets — Quatrième étage

VOYEZ NOTRE AUTRE ANNONCE EN PAGE 2

Un MANTEAU de FOURRURE pour NOEL

Merveilleux cadeau — pratique et luxueux. Faites votre choix parmi un de ceux-ci, vous serez on ne peut plus satisfaite.

117.50

Rat musqué d'un mélange foncé, effet de peaux en diagonale ou verticale. Collet et poignets en pareil, doublure en satin crêpé.

$150

Elégamment ajusté en caracul noir, dos de rat musqué foncé, broadtail kaffa avec collet et poignets en écureuil.

237.50

Manteaux modèles en Hudson Seal, garnis en pareil avec collet encadrant la figure et jolis effets de poignets ou avec collet ample et poignets en kolinsky.

$315

Manteaux modèles en très beau Hudson Seal, effets de poignets et bordure en kolinsky ou corps uni avec collet et poignets en putois russe, kolinsky ou hermine.

—Morgan—Deuxième étage.

FRIANDISES D'ARABIE DE NEILSON

Boite de 3 lbs $2

Ce joli petit oiseau d'amour sait qu'Elle les préfère—suivez sa trace jusqu'à cette boite.

COFFRE VANITE EN CEDRE GANONG—contient 2½ lbs de chocolat **6.50**

PETARDS DE NOEL

PETARDS DE SPORT D'HIVER DE TOM SMITH—12 dans une boite et autres nouveautés sportives et ballons **1.50**

TARTE DE NOEL. 12 pétards contenant chapeaux et jouets comiques **3.50**

—Morgan—Rayon des bonbons, —Rez-de-chaussée.

Elle adorera une

Jolie Mallette

Garnie et le prix n'est pas excessif 23.50

Belles mallettes en peau de vache à grain—bords ronds—doublure en moire avec trois pochettes et service de toilette de 7 articles et deux bouteilles à lotion ou à parfum.

Sacs Club pour Hommes

en peau de vache à grain doux—poignées doubles se rabattant—coins cousus—doublure en cuir avec pochettes **11.75**

Morgan—Rayon des valises—Rez-de-chaussée.

RADIO

AU POSTE DE LA "PRESSE"

Concert du Ritz. — Cours de vulgarisation.—Emission éducative. — Orchestre du Maroon. — Faust. — — Variétés. — Programme Clark. — L'Heure Provinciale. — Causerie. — Concert. — Le chanoine Chartier. — Emission du C. P. R. — Nouvelles. — Programme musical. — Récital d'orgue.

AUX POSTES AMERICAINS

VENDREDI, 18

Concert

De 4 h. 30 à 5, on entendra un beau programme musical de l'orchestre de Rubin Krasner.

Emission de l'Université de Montréal

De 5 h. à 5 h. 30, la Commission des écoles catholiques de Montréal présentera le programme de variétés suivant, sous les auspices de l'Université de Montréal:

Souhaits de bonne année.
Jacques Leroux.
élève de 11e à l'école du Plateau.
Gaynète: "La veillée de Noël",
interprétée par deux petits élèves de l'école de Lamennais, sous la direction de M. P. Desjardins, professeur à l'école de Lamennais.
Marcel: Jacques Gougoux.
Fernand: Jean-Paul Glade.
Chant:
"La Vierge à la crèche" . . Dell'Aqua
Mme Jean-Louis Audet.
Récitation:
"Roudel du Petit Noël", Robert Choquette
Le petite Jacqueline Lallemand.
Extrait de Chantecler:
"La prière des petits oiseaux",
. . . . . Edmond Kostand
Guy Lacouture, Gérard Chaput, Bertrand Picard, Marcel Désautels, élèves de l'école de Lamennais, sous la direction de M. P. Desjardins, professeur à l'école de Lamennais.
Chant:
"D'où viens-tu, bergère?"
Mlle Olivette Thibault et André Audet.
Récitation:
"Maman Jésus" . . Jacques Normand
Mlle Jeanne de Pocas,
institutrice à l'académie Marchand.
Chant:
"Trois petits garçons" . . Louis Urgel
Mme Jean-Louis Audet.

Emission éducative

De 5 h. 30 à 6, le Conseil national d'éducation présentera M. Geo. Brewer, dont le sujet sera "dans la boutique de Bach". Un second conférencier parlera de science.

Club Maroon

De 6 h. à 6 h. 25, on aura le plaisir d'entendre de la musique de danse par Moe Weiman et ses "Melody Boys" du Maroon Club, situé rue Ste-Catherine ouest, près du Loew's.

* * *

De 6 h. 25 à 6 h. 30, la compagnie manufacturière des montres Gruen présentera l'homme aux réponses.

"Faust"

De 6 h. 30 à 8 h. 45, on entendra la musique de ballet de Faust, opéra de Gounod.

Récital de chant

De 6 h. 45 à 7, MM. Paul Valade et L. Lafortune présenteront un programme de musique vocale.

REPARATIONS de RADIOS
par des experts
MONTREAL ELECTRIC & RADIO SERVICE
HArbour 6943
OUVERT LE SOIR
RADIO SERVICE
28-LM-N

ANNONCE DE L'HEURE ET COTE DE LA BOURSE

Tous les jours où la Bourse est ouverte le matin à 10 h. 30 et l'après-midi à 12 h. 30 et à 3 h. 45, le poste CKAC radiodiffuse directement du bureau des courtiers Geoffrion & Cie la cote des Bourses de Montréal et de New-York des Mines et du "Curb Market" de Montréal, ainsi que celles des grains à Winnipeg et à Chicago.

L'annonceur du poste donne l'heure exacte d'après la montre Bulova tous les jours de la semaine, le matin à 11 heures à midi et à 4, 7 et 9 heures.

M. Paul Valade, ténor montréalais bien connu et que le public a eu maintes fois l'occasion d'entendre à la radio, informe ses nombreux amis qu'il tient un magasin de radios, instruments de musique de tous genres, ainsi que machines à laver et frigidaires, sur la rue Mont-Royal. **M. Lafortune,** son associé, est également bien connu dans le commerce de musique.

Voici leur programme:

"Les refrains du hameau" . . . Philie
Quatuor Laurentien
"La Forza del Destino" . . . Verdi
En duo
"Lassie O'Mine" . . . . . Ed. J. Malt
"Tarem Song" . . . . . Howard Fisher
Solos de baryton par M. David Gibb
Au piano: Jenny Peebler.
"It Was a Lover . . ."
Quatuor Laurentien.

Programmes musicaux

De 7 h. à 7 h. 15, programme musical de la compagnie manufacturière des pastilles Valda.

"Danse des Papillons"
"Tout est fini" (chant)
"Avoir un bon copain' (chant)
"Plaisir de la danse" (orchestre).

* * *

De 7 h. 15 à 7 h. 30, on entendra les "Allan's Sparkling Harmonists".

De 7 h. 30 à 7 h. 45, programme de l'Havoline Oil.

Narcisse et Pamela

De 7 h. 45 à 8, Narcisse et Pamela interpréteront un programme de variétés pour le compte de la compagnie Clark, manufacturière des fameuses conserves.

Heure provinciale

De 8 h. à 9, le ministre des terres et forêts de la province de Québec présentera un programme consacré à l'oeuvre du poète canadien **Jean Charbonneau.**

Voici le programme:

Ouverture:
"Haydée" . . . . . Auber
Causerie:
"L'oeuvre poétique de Jean Charbonneau"
L'hon. juge Gonzalve Désaulniers.
Audition de poèmes de Jean Charbonneau par **Mlle Jeannette Désaulniers.**
"Premier chagrin", "Le jardin délaissé", "Baisers perdus".
"Le Sachem" (Extrait)
Poème dramatique en 3 tableaux
Lis des Bois . . . . . **Mlle Estelle Maufette**
Henri de Pourtalès . . . . **M. André Audet**
Audition de poèmes par **Mlle Madeleine Tambour:**
"Stances à l'automne", "Le chant du ruisseau", "Moment d'extase"
par **M. André Audet:**
"Le Rouet", "Privilégiée"
par **Mlle Jovette-Alice Bernier:**
"Les Bosquets", "Immortelle Etreinte"
par **M. Lucien Moniaet**
"Le Pêcheur", "Crépuscule des Dieux"
par **Mlle Estelle Maufette:**
"Fragilité", "Le vent qui passe"
par **M. Henri Letendal:**
"Omphale", "Affinité" "La belle inconnue"
Finale:
Le Septuor de l'Heure Provinciale.

Causerie

De 9 h. à 9 h. 15, on entendra une causerie sous les auspices de la Ligue des droits de la femme.

Concert

De 9 h. 15 à 9 h. 45, l'orchestre du Ritz-Carlton donnera un concert sous la direction de Rubin Krasner.

Emission du Conseil national d'éducation

De 9 h. 45 à 10, on entendra l'émission du Conseil national d'éducation des universités.

Le conférencier sera le **chanoine Emile Chartier,** vice-recteur de l'université de Montréal. Il parlera du **patois canadien-français.**

Heure Musicale

De 10 h. à 11, les artistes des **Croisières Musicales** du Pacifique Canadien, l'**orchestre du "Royal York"** de Toronto, sous la direction de Rex Battle, et **Mlle Germaine Manny,** soprano et artiste invitée, se feront entendre durant l'Heure Musicale du Pacifique Canadien, dans un **concert de musique italienne** ou se rapportant à l'Italie. Ce concert sera irradié dans tout le Canada par une chaine de 26 postes s'étendant de l'Atlantique au Pacifique et reliés par le système de transmission radiophonique de cette compagnie.

L'orchestre débutera par l'interprétation du **"Pêcheur Napolitain"** de **Rubenstein,** puis viendra un solo de ténor, **"Santa Lucia",** après quoi Mlle Manny chantera **"La Girouetta"** de **Sibella.** Les autres pièces musicales au programme comprendront des oeuvres de compositeurs italiens du dix-neuvième siècle et autres. On entendra de plus la fameuse Barcarolle des **Contes d'Hoffman** par **Offenbach; "Un jour à Venise"** d'**Ethelbert Nevin; "La danse des heures"** et **"L'intermezzo"** de **Cavalleria Rusticana** par l'orchestre.

Les postes CKAC, de Montréal, CHRC, de Québec, CKCO, d'Ottawa, irradieront ce concert dans les provinces de Québec et Ontario.

Nouvelles

De 11 h. à 11 h. 05, l'annonceur du poste donnera les nouvelles de la journée, par gracieuseté de la compagnie manufacturière des cigares Simons.

Programme musical

De 11 h. 05 à 11 h. 15, programme musical "Rolex Prince".

Récital d'orgue

De 11 h. 15 à 11 h. 30, l'Imperial Tobacco, manufacturière des cigarettes Winchester, offrira un récital d'orgue.

SAMEDI, 19

8 h. à 9 h. a.m.—L'heure du déjeuner de Sturriff's Marmalade (C.B.S.)
9 h. à 9 h. 15 a.m.—Mélodies, gracieuseté de la compagnie Raymond.
9 h. 15 à 9 h. 30 a.m.—Chants.
9 h. 30 à 10 h. a.m.—Mélodies populaires.
10 h. à 10 h. 30 a.m. — "Bonjour Madame." — Température.
10 h. 30 à 10 h. 45—Ouverture de la Bourse
10 h. 45 à 11 h.—Heure des courses aux magasins.
11 h. a.m.—Heure Bulova.
11 h. à 11 h. 30 a.m.—Poèmes symphoniques.
11 h. 30 à 12 h. p.m. — La bonne chanson française.
12 h. à 12 h. 30 p.m.—"Le Grand Frère", gracieuseté de La Peptonine.
12 h. 30 à 12 h. 45 p.m.—Cotes de la Bourse de Montréal et New York.
12 h. 45 à 1 h. p.m.—Causerie anglaise sur l'hygiène sociale.
1 h. à 1 h. 30—Concert de l'hôtel Royal York, Toronto, sous la direction de Rex Battle.
4 h. 45 à 5 h. p.m.—Orchestre du Ritz-Carlton.
5 h. à 5 h. 30 p.m. — Programme Cochenthaler.
5 h. 30 à 5 h. 45—Causerie de l'oncle Bill de la Ligue de Sécurité.
5 h. 45 à 6 h. p.m.—Nouvelles du samedi. Annonce des programmes de la soirée.
6 h. à 6 h. 30—Programme de la Saint-Jean-Baptiste.
6 h. 30 p.m.—Température.
6 h. 30 à 6 h. 45—Progamme Lido.
6 h. 45 à 7 h. p.m. — Programme Teaberry.
7 h. p.m.—Heure Bulova.
7 h. à 7 h. 15—Programme Vittel.
7 h. 15 à 7 h. 30—Causerie par le R.P. Nicholas Higgins, O.T.F.C.
7 h. 30 à 7 h. 45—Le Père Alladin
7 h. 45 à 8 h.—Programme Clark Narcisse et Pamela.
8 h. à 8 h. 30 p.m.—Programme de la compagnie Chiclet et Dentyne et M. Georges Bétournay, baryton.
8 h. 30 à 9 h. p.m.—Orchestre du Ritz-Carlton.
9 h. à 10 h. 20—Description de la partie qui sera jouée au Forum entre les Rangers et le Canadien. Résumé en anglais des 2e et 3e périodes.
9 h. à 10 h. 30—Le poste VP9LP donnera la description en anglais de la partie qui sera jouée à Toronto entre les Maroons et le Toronto.
10 h. 20 à 10 h. 30 p.m.—Antoine Maurice, pianiste.
10 h. 30 à 11 h.—"Au coin du feu."
11 h. p.m.—Résultats du hockey.
11 h. à 11 h. 15—Poèmes symphoniques.
11 h. 15 à 11 h. 30 — Programme Winchester. Orgue.
11 h. 30 à 12 h.—Billy Bissett et son orchestre du Windsor.

Sidney. — Le poste à ondes courtes de Sidney émet chaque jour, sauf le dimanche des programmes destinés à l'Europe, sur l'onde de 21 m. 28.

Vendredi, 18 décembre

Les programmes

7 H.

WEAF, 660-454.3, New York: Trio Nanette Berr.
KYW, 1020-294, Chicago: Orchestre Russo
WBBM, 770-389, Chicago: Orchestre Gendron.
WMAQ, 670-477, Chicago: **"Princess Pat"**
WABC, 860-348, New York: Myrt et Marge

7 H. 15

WJZ, 760-394, New York: Programme Boscut.
KDKA, 980-306, Pittsburg: Concert d'instruments à cordes.
WJR, 750-400, Détroit: Orchestre Holst.

7 H. 30

KYW, 1020-294, Chicago: Orchestre McCoy.
WBBM, 770-389, Chicago: Programme "Golden Bird"
WJZ, 760-394.5, New York: Phil Cook.
WEAF, 660-454, New York: Programme P.A. Quarter.

8 H.

WEAF 660-454 New-York: Concert de municipalités, sous la direction de M. Rosario Bourdon.
WJZ 760-344 New-York: Programme Nestle. Orchestre Brunhoff.
WABC, 860-348, New York: "Les Columbens".

8 H. 15

WABC, 860-348, New York: Singin' Sam.
WLW, 700-528, Cincinnati: Programme "National Bridge"

8 H. 30

WABC, 860-348, New-York: "March of Time"
WGY, 790-379, Schenectady: Programme de la ferme
WJR, 750-400, Détroit: Ensemble Dixie.

9 H.

WJZ 760-394.5 New-York: Programme "Interwoven"
WEAF, 660-454, New York: Club de nuit Eskimo.
WLW, 700-428, Cincinnati: Nouveautés.
WGR, 550-545, Buffalo: Récital de piano

9 H. 15

WABC, 860-348.5: L'heure Liberté.
WBBM, 770-389, Chicago: Nat et Bridget

9 H. 30

WEAF 660-454.3 New-York: Programme danse York.
WJZ, 760-394, New York: Concert Armour

10 H.

WABC, 860-34. New-York: Programme "Tosca-Seidel". Orchestre Lanin.
WJZ 760-394 New-York: Orchestre Paul Whiteman.
WLW, 700-428, Cincinnati: Orchestre Cummin.

10 H. 30

WABC, 860-348, New York: Causeries sur le rugby
WJZ, 760-394, New York: Clara, Lu et Em
WEAF 660-454, New-York: Vaudeville R. K. O.

A SUIVRE SUR LA PAGE 13

Réparation de Radio ?
APPELEZ
nos experts
AMherst 2132
Leduc Radio Service
1660 rue Mont-Royal Est
OUVERT LE SOIR
51—J.V.H.R.
Annoncez dans la "Presse"

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 11 HEURES

Livraison Immédiate

LE MEME JOUR OU LE SOIR, MEME APRES 11 HEURES

"Noël—le Jour de l'An"

tous les jours pour des années à venir

PLUS JOYEUX

AVEC UN RADIO

PHILCO

LE RADIO PAR EXCELLENCE

Qualité d'abord — ensuite les prix sont plus bas

LE CADEAU IDEAL DU FOYER

Du Petit Enfant — au Grand-Papa

Dans la somptueuse demeure comme dans l'humble foyer le radio "PHILCO" est également PREFERE de toutes les familles. La joie du foyer — Avec un radio "PHILCO" une satisfaction sans égale.

VOYEZ-LE—ENTENDEZ-LE—COMPAREZ-LE

AUJOURD'HUI
DEMAIN — LUNDI — MARDI
Avantages Spéciaux
Pour Noël et le Jour de l'An
Acheteurs Sérieux

Nous vous offrons de véritables "Reels". Avantages d'acheter (de bonne heure) et d'avoir chez vous le même soir une vous achèterez un meilleur radio à un prix plus bas.

Exemple

CE JOLI LOWBOY PHILCO
TEL QUE VIGNETTE
— TOUT COMPLET —

$77.00

$1.00 COMPTANT
SEULEMENT
Ce radio est livré chez vous le même jour
BALANCE
$1.00 PAR SEMAINE

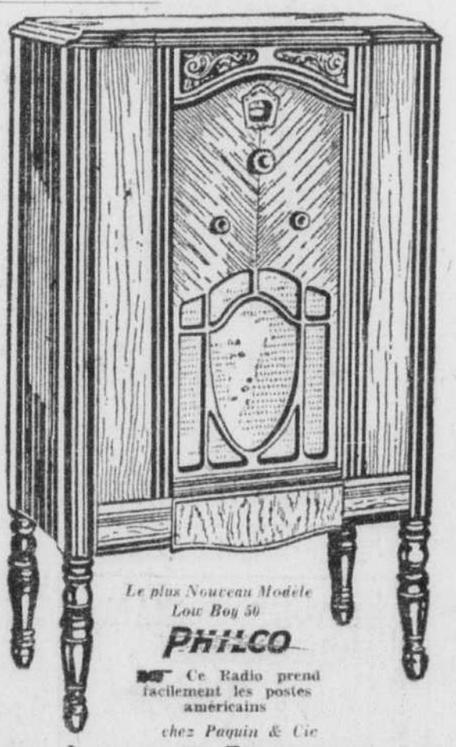

Le plus Nouveau Modèle Low Boy 50
PHILCO
Ce Radio prend facilement les postes américains
chez Paquin & Cie

Avec-7-Lampes
Compris la lampe pilote—la lampe additionnelle
Du nouveau pour ce modèle

TOUS LES MODELES "PHILCO" EN MAGASIN

Pour tous les goûts — Pour toutes les bourses.
Vous aurez toujours mieux chez

PAQUIN
& CIE
935 MT-ROYAL EST
ENTRE MENTANA ET SAINT-ANDRE
FRontenac 8585

MAGLOIRE PAQUIN
— Gérant Général —
Les deux seuls propriétaires de Paquin & Cie.
OMER PAQUIN
— Gérant des Ventes —

— dit le RADIO qui porte cet écusson

—et

le DE FOREST CROSLEY "Ballad"

fournit la raison pour acheter votre nouveau radio

DEMAIN

$99.50

lampes comprises

A nos conditions de paiement faciles:
$7 comptant, $5 par mois.

Les longues soirées d'hiver s'en viennent! Qu'est-ce qui pourrait donner à toute votre famille plus de véritable agrément qu'un nouveau radio moderne?

Quand vous achetez le De Forest Crosley "Ballad" vous achetez un radio recommandable qui vous donnera satisfaction pendant de nombreuses années. Ajoutez à cela les facilités du service de radio Lindsay qui sont incomparables à Montréal. Et tout cela à un prix qui rend le coût de vos récréations presque négligeable.

Des lampes Multi-Mu, un premier détecteur Autodyne avec lampe Pentode ont été introduits dans un châssis super-hétérodyne à 6 lampes pouvant donner le RENDEMENT DE HUIT LAMPES. En outre, contrôle de toute la portée du son, bornes supplémentaires de haut-parleur, protection complète de toutes les parties.

Ce n'est qu'en entendant personnellement le "Ballad" que vous comprendrez combien ces particularités contribuent à produire un rendement insurpassable. Visitez un de nos quatre magasins DEMAIN et demandez une démonstration de ce merveilleux "Ballad".

Le 1er janvier 1932, le prix du Ballad sera porté à $109.50.

Ne manquez pas d'acheter le vôtre DEMAIN

Magasins ouverts tard le soir jusqu'au Jour de l'An

LINDSAY'S
C. W. LINDSAY & CO. LIMITED
PIANOS RADIOS ORGANS

SIEGE SOCIAL

6885 rue Saint-Hubert *(près Bélanger)*
1112 rue Ste-Catherine Ouest *(juste à l'ouest de Peel)*
580 rue Ste-Catherine Est *(angle Saint-Hubert)*

MONTREAL

et à nos autres succursales.

Radio

SUITE DE LA PAGE 12

11 H.

KDKA, 930-306, Pittsburgh: Sports.
WEAF, 660-454, New-York : Orchestre Lopez.
WJZ, 760-394: New York: Musique Slumber.

11 H. 30

KDKA, 980-306, Pittsburgh: Orchestre Randall.
WABC, 860-348, New-York: Orchestre Cuban.
WJZ, 760-394, New-York : Orchestre Denny.

12 H.

WABC, 860-348, New York: Orchestre Bernie.
WEAF, 660-454, New York: Orchestre Calloway.
WJZ, 760-394.5, New York: Russ Columbo

12 H. 15

WBBM, 770-389, Chicago: Around the Town.

Musique de danse

10 H.

WJZ, 760-416, New York: Orchestre Paul Whiteman.

11 H.

WGR, 550-545, Buffalo: Orchestre Palais Royal.

12 H.

WMAQ, 670-447, Chicago: Via Lago (3 heures).

Au poste W.A.B.C.: 11 h. p.m., orchestre Madriguera; 11 h. 15, orchestre Berren; 11 h. 30, orchestre Belasco; 11 h. 45, orchestre Olsen; 12 h. a.m., orchestre Romanelli; 12 h. 30, orchestre Casino; 1 h., orchestre Martin; 1 h. 30, orchestre Hopkins.

Samedi, 19 décembre

Les programmes

7 H.

KYW, 1020-294, Chicago : Orchestre Canton Revue du sport.
WABC, 860-348, New York: F.-Wm. Wile
WIP, 610-492, Philadelphie : Oncle Wip Orchestre Hoxie
WJZ, 760-394, New-York: Amos et Andy
WMAQ, 670-447, Chicago: Smack Out

7 h. 15

WABC, 860-348, New York: Bing Crosby Wm. Wile
WEAF, 660-54, New-York: Lois qui sauvegardent la société
WJZ, 760-394, New-York: Trio Jesters.

7 H. 30

WBAL, 1060-283, Baltimore : Drame.
WEAF, 660-454, New-oYrk: Heure Quarter

8 H.

WEAF, 660-454, New-York: Concerts.
WABC, 860-348, New York: Mills Bros

8 H. 30

WJZ, 760-394, New York: La comtesse d'Orsay.
WABC, 860-348, New-York: Kate Smith
WEAF, 660-454, New York: Causerie.

8 H. 45

WABC, 860-348: New-oYrk: Programme de variétés.

9 H.

WABC, 860-348, New York: Fanfare et histoires indiennes.
WEAF, 660-454, New York: Fanfare Fryor
WGR, 550-545, Buffalo: Spécial.

10 H.

WABC, 860-348, New York: "Summer-show Boat"
WJZ, 760-394, New York : "Cuckoo"
KYW, 1020-294, Chicago : "Philips Flyers".
WEAF, 660-454-Z, New-York: Orchestre de danse Lucky Strike
WBBM, 7701389, Chicago: Orchestre de concert.

11 H.

WABC, 860-348, New York: Jack Miller.
WEAF, 660-454, New York: Marion Davis.
WLW, 700-428, Cincinnati: Orchestre Los Amtjos.
WJZ, 760-394, New York: Musique Slumber
WOR, 710-422, Newark : Orchestre

11 H. 15

WEAF, 660-454, New-York: Jesse Crawford, organiste.

11 H. 30

KYW, 1020-294, Chicago : Orchestre Russo.
WABC, 860-348, New York: Orchestre Belasco.

11 H. 45

WABC, 860-348, New York: Ann Leaf, organiste.
WJZ, 760-394, New-York: Lew White, organiste.

12 H.

WEAF, 660-454, New York: Orchestre Rudy Vallée.
WABC, 860-348, New York: Orchestre Lombardo
WLW, 700-428, Cincinnati: Orchestre Greystone

Musique de danse

10 H

WEAF, 660-454, New-York: Orchestre de danse "Lucky Strike"

10 H. 30

WBBM, 770-389, Chicago : Orchestre Aaron

11 H.

WOR, 710-422, Newark: Orchestre Oakland.
WHAM, 1150-261, Rochester : Orchestre Jensen.

12 H.

WMQA, 670-447, Chicago : 4 heures de musique de danse par l'orchestre Via Lago

Le bruit des chutes Niagara sera irradié

La chaine des postes radiophoniques Columbia retransmettra dans les foyers l'imposant grondement des chutes Niagara demain soir, de 9 h. à 9 h. 30.

Afin de transmettre le puissant bruit du "tonnerre des eaux" sur la chaine des postes, on a installé un transmetteur, spécialement autorisé pour la circonstance, à Prospect Point sur le bord des chutes américaines. L'appareil sera placé sur un des fameux bancs de nouveaux-mariés.

L'irradiation se fera en faisant descendre un microphone ordinaire presque au niveau de l'eau. Les ondes courtes transmettront ce nouveau genre de musique au poste de la CBS à Niagara Falls, N. Y., pour être ensuite radiodiffusée par toute la chaine. Ce sera la seconde fois qu'on aura fait entendre le bruit des chutes Niagara à la radio, cette saison-ci. La première émission a eu tant de succès que les promoteurs ont décidé de la renouveler.

Le célèbre colonel...

SUITE DE LA PAGE 3

nées pour civiliser l'Arabie du nord. "Et pourquoi, s'exclame M. Turnbull, il n'y a rien à obtenir de cette terre de désolation et les gens qui s'y aventurent risquent non seulement leur vie mais aussi celles des autres car les Arabes qui les accompagnent deviennent immédiatement suspects à leurs compatriotes."

Lawrence et le Canada

Si Lawrence aime à venir visiter le Canada de temps à autre, c'est sans doute mû par un sentiment de reconnaissance pour ce qu'un Canadien fit pour lui. En effet, M. Turnbull nous apprend que c'est un général d'origine canadienne qui présenta Lawrence à Feiçal et ce par téléphone, de Jaffa.

"Ce qu'accomplit Lawrence n'est pas loin du miracle, ajoute M. Turnbull, car j'ai été à même de me rendre compte que seulement se lier d'amitié avec les chefs arabes n'est pas mince travail. Lorsqu'ils vous reçoivent, ils sont tout d'abord fort aimables mais dès que vous êtes resté en leur compagnie quelques heures ils changent d'attitude et paraissent inquiets. Ils s'attendent à ce que vous leur demandiez quelque chose, un service, et que vous veniez seulement par curiosité, pour vous renseigner sur leur manière de vivre, sur leur entourage; cela les effraye et ils s'attendent à tout, ce qui signifie qu'il est bon d'être sur ses gardes".

L'influence britannique

Malgré tout, l'influence britannique se fait sentir même dans les régions les plus éloignées; non pas qu'elle assure une protection absolue, chose impossible dans ces parages. "Les Arabes de l'Arabie du nord, nous dit M. Turnbull, toutes proportions gardées, considèrent un peu les soldats britanniques comme les envoyés d'une puissance supérieure, en ce sens qu'ils n'en sont véritablement effrayés que lorsqu'ils les voient. Autrement, ils savent bien que ces soldats peuvent leur causer des ennuis, mais ils sont quelque peu sceptiques sur la portée de leurs mesures répressives".

M. Turnbull, avant de clore ses remarques au sujet de l'Arabie du nord, nous dit que les prétendus agissements du service secret britannique dans cette région à l'heure actuelle sont absurdes. "Les populations ne sont l'objet d'aucune surveillance en autant qu'elles n'attentent pas à la sécurité des quelques blancs s'aventurant parmi elles".

Gandhi: un faiseur

Gandhi? M. Turnbull l'a fort bien connu lorsqu'il était aux Indes. "C'est un faiseur et un homme qui ne vise qu'à la politique si l'on donne à ce mot le sens plus vil qu'il peut avoir", ainsi le chef des Indous est-il décrit par notre interlocuteur.

"Vous avez vu, j'ai vu, tout le monde a vu les photographies du mahatma Gandhi lors de son récent voyage à Londres, continue M. Turnbull, et je vous garantis que pour quiconque qui, comme moi, a connu Gandhi aux Indes il y a quelques années il y a là de quoi rire. J'ai souvent rencontré Gandhi. Toujours il était habillé comme les Indous de sa classe le sont généralement. Jamais ne le vîmes-nous là-bas affublé de cette espèce de peau de bique misérable le laissant à moitié découvert. A voir ses photographies à l'heure actuelle, tout le monde, naturellement, même ceux qui n'ont aucune sympathie pour lui, ne peut faire autrement qu'éprouver un sentiment de pitié pour cet individu qui, apparemment, se prive de tout et vit comme un véritable apôtre. Mais je l'affirme, la vérité n'est pas ainsi, pas du tout, Gandhi est un politicien et qui ne cherche qu'à satisfaire ses vues personnelles".

M. Turnbull, qui était de passage à Montréal pour y donner une conférence, est reparti pour une petite ville de l'Etat de New-York où il demeure en attendant qu'il se dirige vers le Texas et Mexico où, comme il nous le dit, le devoir l'appelle.

AU CERCLE PAROISSIAL DE LACHINE

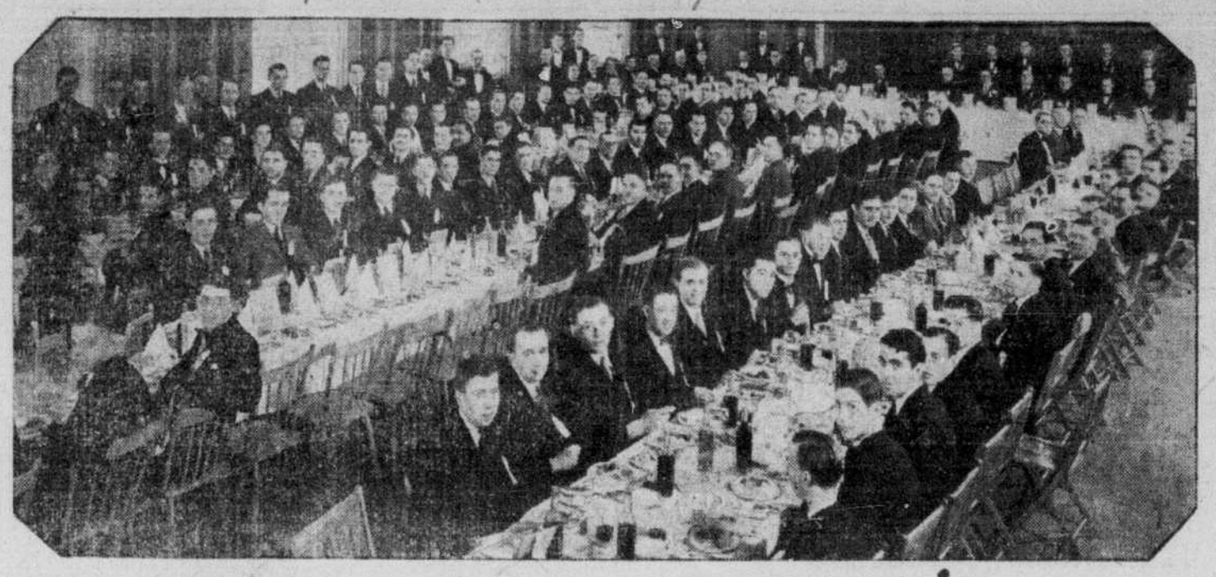

Les membres du Cercle paroissial de Lachine ont célébré, dimanche, le 35e anniversaire de fondation de leur organisation et le 25e anniversaire de son incorporation. On voit ici l'aspect que présentait la salle du conseil municipal de Lachine, lors du banquet donné, hier, aux organisateurs des manifestations de dimanche et à leurs invités. On y comptait plus de 200 convives, sous la présidence de M. Arthur Daoust, ancien président du Club Canadien, devenu le Cercle paroissial. Le maire J.-D. Viau, M. le curé J.-V. Thérien, M. le curé A. Piché; MM. Raoul Carignan, A. Beaugrand-Champagne, A.-S. Pelletier, Rémi Carignan, Henri Gosselin, l'échevin Charles LePailleur, l'abbé A. Parrot et autres invités de marque étaient à la table d'honneur. (Cliché C.-A. Barbier, 103 Notre-Dame, Lachine).

L'annonceur

(Article d'Arnaudo, paru dans l'"Antenne").

Le développement de la Radiophonie a créé une nouvelle profession: celle de "speaker", ou plus exactement, pour parler français, "annonceur".

C'est une fonction qui exige de celui qui l'exerce des qualités telle qu'il est évidemment assez difficile de les trouver toutes réunies dans un seul et même individu.

Au surplus le speaker s'adressant à une multitude d'auditeurs bien différents, il lui est difficile de les contenter tous et de réunir l'unanimité de leurs suffrages.

La première condition à remplir, pour un bon speaker, c'est d'avoir une voix radiogénique, c'est-à-dire une voix telle qu'après avoir subi les multiples transformations que lui imposent les microphone, l'ampli de modulation, les lampes modulatrices et émettrices, après avoir suivi un chemin plus ou moins fantasque sur l'aile des ondes et enfin après avoir subi encore de redoutables transformations dans le poste récepteur, elle se traduise dans le haut-parleur du sans-filiste par un son agréable à l'oreille.

La seconde est évidemment de savoir bien parler sans accent de terroir trop prononcé, ni trop lentement, ni trop vite, en détachant assez nettement, mais sans exagération, les lettres, et en appuyant sur celles que les transformations ultérieures risquent d'escamoter. C'est déjà là tout un art.

Mais ce n'est pas tout: il faut encore que le speaker sache parler correctement en français (ce qui n'est pas donné à tout le monde à l'heure actuelle); qu'il ait des notions suffisantes des langues étrangères courantes (anglais, italien, espagnol), pour ne pas trop écorcher les quelques mots qu'il peut avoir à prononcer dans ces langages et qu'il ait enfin une culture générale (scientifique, littéraire et artistique) suffisamment étendue pour éviter de prononcer devant le micro des bourdes ou des coq-à-l'âne trop violents.

C'est beaucoup pour un seul homme.

Il est seulement regrettable que la Radiophonie, dont le rôle éducatif et instructif est incontestable, soit trop souvent un bien mauvais professeur par la faute d'un speaker dont l'instruction laisse à désirer.

Nous croyons à cet égard qu'un peu d'attention permettrait d'éviter bien des erreurs.

Qu'il nous soit permis de citer à l'appuis quelques "perles" de l'annonceur intérimaire d'une station voisine.

Ce speaker prononce Pathé Natamm pour Natan; Louis Gaine pour Louis Ganne; Saint-Saïns pour Saint-Saëns; André Bauge, sans accent aigu et, sans doute par comprensation, Gabriel Marié avec un accent aigu; Cimièze pour Cimiès. Estimant le Leon de Leoncavallo superflu, il appelle ce composition Cavallo tout court, ce qui est, évidemment, plus expéditif; mieux, il féminise le Théâtre des Bouffes-Parisiens qui devient dans sa bouche "Les Bouffes-Parisiennes".

Nous laissons le soin à nos lecteurs de compléter cette petite énumération, cela pourrait même constituer l'objet d'un concours qui nous aiderait à passer de longues soirées d'hiver en donnant un intérêt inattendu aux émissions de la station en question.

Le sexe faible n'est lui-même pas exempt de pareille avatars et tout récemment nous entendions l'annonceur féminin qui remplaçait ce jour-là l'annonceur intérimaire, attribuer froidement au compositeur Messager, la belle opérette Ciboulette, du maitre Reynaldo Hahn.

Nous ne dirons pas que les mânes de Messager ont dû tressaillir d'aise en se voyant attribuer une telle paternité, car le grand compositeur français possède à son actif un nombre suffisant de chefs-d'œuvre sans emprunter ceux des confrères, mais le maitre Reynaldo Hahn est trop connu à Cannes pour que pareille erreur passe inaperçue.

La radio et le droit

Vous recevez par T.S.F. des nouvelles de la dernière heure. Bon prince, vous songez à en faire profiter vos voisins, surtout s'il s'agit de nouvelles importantes. Vous assurez cette diffusion au moyen de votre haut-parleur, placé en un endroit public, et si vous êtes directeur de journal, vous faites tirer une édition spéciale ou vous vous servez de transparents lumineux pour annoncer ces bonnes nouvelles.

En avez-vous le droit? La question ne s'est jamais posée encore en France. Elle vient de se poser en Angleterre à l'occasion des élections... y a été répondu par la négative.

Dès mardi soir, en effet, les stations de la B.B.C. ont communiqué aux sans-filistes les résultats des élections générales. Mais, par des annonces faites au micro, la B.B.C. a bien stipulé que ces informations étaient personnellement réservées aux sans-filistes et "qu'il était formellement interdit d'en faire une communication publique, au moyen de haut-parleurs, de transparents lumineux ou de textes imprimés".

Problème nouveau, dont la solution juridique peut ménager quelque surprise, car c'est toute la question des relations de la presse écrite et de la presse parlée qui est ainsi posée, et on sait qu'elle est étrangement complexe.

L'aide des amateurs

Lors du dernier tremblement de terre en Nouvelle-Zélande, ce sont les amateurs-émetteurs qui ont rendu les plus grands services aux sauveteurs, toute liaison télégraphique étant détruite. Tenant compte de cette expérience, le gouvernement vient de décider l'édification de seize stations à ondes courtes.

La radio en wagon

En Angleterre, un seul train express est muni d'un équipement radio-électrique; c'est celui qui ou de Londres à Yeeds. Les écouteurs stérélisés et soigneusement empaquetés sont donnés aux voyageurs moyennant un shilling. D'autre part la Great Western Railway Co. qui réunit Londres à l'ouest de l'Angleterre, vient d'entreprendre des essais concluants.

ENCORE! "Achetez en toute confiance. Notre réputation de probité date de notre entrée en affaires, il y a plus de 17 ans"

La plus Extraordinaire Valeur!

6 LAMPES (pas cinq) !

Consolette $70 marque Westinghouse

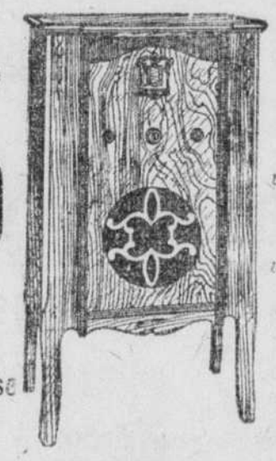

$2 vous assure la livraison d'un de ces modèles chez vous. Le solde payable par versements hebdomadaires. Privilège d'échange durant 5 jours.

PRIX REGULIER $124.50 | SPECIALEMENT REDUIT | FACILITES DE PAIEMENT

Nous faisons actuellement une vente d'écoulement spécial de laveuses Westinghouse légèrement usagées.

GÉNÉREUX
RADIO ET REFRIGERATION
Subsidiaire de GENEREUX MOTOR CO., LTD
3455 AVENUE DU PARC PRES SHERBROOKE LAne. 0161-6241
Laissez stationner votre auto à notre porte

DUPUIS
Au sommet des offres de RADIO

Encore une fois notre pouvoir d'achat nous permet de faire une offre inattendue

50 RADIOS KING 1932

48.95 fabriqués pour être vendus à 124.00

Lampe Pentode et lampe Multi-mu ; magnifique cabinet en noyer. Ces radios ont été fabriqués par une des compagnies les plus renommées et portent notre garantie. Profitez de cette occasion sans tarder afin d'avoir un radio dans la maison, pour les fêtes.

4.89 Comptant solde en 12 versements mensuels

Dupuis Frères—au deuxième

Dupuis Frères

J.-N. Dupuis, prés. honoraire. Albert Dupuis, président.
A.-J. Dugal, v.-p. et dir. gér. Armand Dupuis, sec.-trés.

GRATIS

CETTE SUPERBE CHAISE DE RADIO

SPARTON MODÈLE 9 A — 1932

Châssis screen-grid de six lampes, avec haut-parleur dynamique.

Prix régulier $87.50

CETTE SUPERBE CHAISE DONNEE GRATIS avec l'achat de n'importe lequel des trois modèles de radios annoncés ici.

$69.50 Complet avec lampes à votre antenne. CHAISE GRATIS

CONDITIONS FACILES

SONORA
Une véritable aubaine. Un puissant radio avec haut-parleur dynamique. Quantité limitée.

Rég. $132.50

$54.50 Complet avec lampes à votre antenne. CHAISE GRATIS

SPARTON
10 LAMPES
La voix la plus riche de la radio. Pourvu du fameux haut-parleur Jensen dans le plus beau cabinet.

Rég. $237.50

$129.50 Complet avec lampes à votre antenne. CHAISE GRATIS

JUBILEE SPARTON
LE PLUS BEAU RADIO JAMAIS OFFERT A CE PRIX.

LIVING ROOM FURNITURE MANUFACTURERS LIMITED
2566 Ste. Catherine E. près Frontenac — CHerrier 3119

Ouvert tard tous les soirs jusqu'au Jour de l'An

Albert Saint-Pierre montera sur le gibet, le 18 mars, pour le meurtre de Reney Malloy

La sentence de mort est prononcée, aux Assises de Sherbrooke, par l'hon. juge Archambault. — La femme du condamné fond en larmes.

Les prétendus complices

(Du correspondant de la PRESSE)

Sherbrooke, 18—Pierre alias Albert Saint-Pierre, de Hereford, a été condamné, hier après-midi, par l'honorable juge Archambault, à monter sur l'échafaud, vendredi, le 18 mars prochain, dans la prison commune de Sherbrooke, pour le meutre de Reney Malloy, de Norton-Mills. En entendant la sentence de mort, Saint-Pierre pâlit un peu, mais ne donna pas de signe d'énervement. Son épouse, qui était assise non loin de lui, a fondu en larmes. Le père de l'accusé parut très affecté. Des parents, dont la sœur de Saint-Pierre, ainsi que des amis, entourèrent la femme de l'accusé, pour l'encourager.

La sentence de mort a été prononcée, à quatre heures et huit minutes. Après que les jurés eurent rendu un verdict de "coupable de meurtre", par la bouche de leur président, M. Edouard Chamberland, le président du tribunal se retira, puis revint, au bout de quelques minutes, portant des gants noirs. Un silence imposant régnait dans la salle remplie à déborder, et la chaleur était suffocante.

Le greffier, J.-V. Artois, s'adressant à l'accusé, lui demanda s'il avait quelque chose à dire, avant que sentence de mort fût prononcée contre lui, et Saint-Pierre répondit qu'il n'était pas coupable. Le juge prononça ensuite la sentence de mort.

Un procès équitable

"Vous avez eu un procès excessivement juste, vous avez été traité avec justice, les jurés vous ont déclaré coupable, et la loi m'impose le devoir de vous condamner. La sentence est que vous soyez reconduit à la prison commune de ce district, d'où vous êtes venu, et que vendredi, le 18 mars, vous soyez pendu par le cou, jusqu'à ce que mort s'ensuive. Que Dieu ait pitié de votre âme".

Le verdict du jury

Priés d'aller délibérer dans leur chambre, à une heure moins quelques minutes, hier midi, les jurés revinrent en Cour à quatre heures. Pendant tout l'après-midi, la salle d'audience n'avait pas vidé, et les corridors étaient aussi remplis à déborder. Pendant ce temps, l'assistance attendait, anxieuse, et on commençait à croire qu'il n'y aurait pas de verdict avant tard, le soir. Dans les corridors courait la rumeur qu'il y avait désaccord. A quatre heures, les jurés quittèrent leur chambre et revinrent en Cour.

Après l'appel des jurés, le greffier demanda au président du jury s'ils étaient d'accord, et ayant répondu oui, M. Edouard Chamberland déclara que les jurés trouvaient l'accusé coupable de meurtre. M. Philippe Monette demanda l'appel individuel des jurés, ce qui fut fait.

Les autres accusés

Après que la sentence de mort eut été prononcée, Vézina, Dubé, Adélard Dubé, accusés avec S.-Pierre de ce meurtre, ainsi que Napoléon Devost, accusé de partie à conspiration de vol, en rapport avec cette affaire, furent amenés dans la boîte et leur procès fut fixé au 12 janvier, puis la Cour du banc du roi s'ajourna jusqu'à cette date. Un nouveau tableau de jurés sera alors formé.

Après la séance, Me Monette qui, avec M. Emile Rioux, défendait l'accusé, a déclaré qu'on porterait cette cause en appel.

La charge du juge

De dix heures et demie à une heure, hier, le président du tribunal a expliqué tous les points de droit soulevés par les procureurs de la Couronne et de la défense et il a commenté plus longuement encore ceux sur lesquels la Couronne ou la défense lui avait demandé d'appuyer.

Le président du tribunal a félicité et remercié les jurés d'avoir porté une grande attention à ce procès, qui durait depuis plus d'une semaine, et il a aussi félicité les procureurs de leur honnêteté et de leur courtoisie.

A midi, l'hon. juge Archambault a ajourné pour vingt minutes.

"Le président de ce tribunal vous expliquera la loi, et s'il peut l'errer, vous ne devez pas vous occuper de cela, la Cour d'appel le corrigera sur les questions de droit. Pour ce qui est des questions de faits,malgré l'opinion du procureur de la défense, je dois vous les expliquer, ces faits, mais cependant, vous n'êtes pas obligés de suivre mon opinion. Le juge doit faire une analyse des faits, parce que vous n'êtes pas expérimentés dans l'étude des causes pour pouvoir faire une déduction sûre des témoignages, et je me dois de vous renseigner, bien que vous soyez les maîtres absolus."

Ici, le président explique la question du doute qui est au bénéfice de l'accusé.

La défense légitime

"C'est mon devoir de vous expliquer le cas de légitime défense. Les articles 53 et 54 sont explicites sur ce point, et je vous les cite avec l'article 56, qui traite de la défense des droits de la propriété. C'est-à-dire, si je suis attaqué et forcé de tuer, pour sauver ma vie, je ne suis pas coupable: l'acte commence et finit avec la nécessité; il ne doit pas aller plus loin, et si l'acte va plus loin, celui qui l'a commis devient coupable; et il faut que l'attaque se produise soudainement, et sans provocation, même si dans ce cas, le coup mortel a été porté par vengeance, la défense légitime disparaît et il y a meurtre.

En défendant sa propriété, un homme a le droit de répondre à la force par la force, quand des voleurs s'attaquent à sa propriété, mais seulement dans le cas où la vie de cet homme est en danger, et dans ce cas-là seulement, si le voleur n'a que l'intention de voler, le possesseur n'a pas le droit d'user de violence.

"C'est à la Couronne de prouver, hors de tout doute raisonnable, que l'accusé est coupable. Or, si vous en venez à la conclusion que l'accusé a participé à un homicide coupable, qu'il a tué Malloy ou a comploté pour y arriver ou qu'il a été partie à l'offense, il faudrait vous enquérir qu'il y a eu légitime défense, pour ne pas le trouver coupable.

"Même si vous êtes convaincus que c'est la balle de Dubé qui a tué, si vous êtes convaincus que Malloy fut victime d'un homicide coupable; que S.-Pierre a provoqué ou incité quelqu'un à commettre le crime; que S.-Pierre a conseillé de le commettre, vous devez trouver l'accusé coupable, car il est coupable au même degré que celui qui a tiré la balle.

"En résumé, même si un individu arrête quelqu'un en flagrant délit, il ne doit pas recourir à la violence; même si les Malloy venaient participer à une infraction, dans le hangar, S.-Pierre n'avait pas le droit de tuer, pour empêcher leur fuite.

"Il faut que vous soyez convaincus que les Malloy venaient commettre un vol, pour que l'article cité par la défense puisse s'appliquer, à savoir qu'ils étaient constitués prisonniers et que l'accusé voulait les empêcher de s'échapper."

Les funérailles de Mlle Albertine Tison

Feu Mlle A. TISON

Récemment, à l'âge de 28 ans, est décédée Mlle Albertine Tison, fille de M. et Mme Albert Tison. Elle laisse dans le deuil, outre son père et sa mère, six sœurs, Mlles Jeanne, Juliette, Marguerite, Rita, Marie-Claire et Bernadette, ses grands-parents, M. et Mme Benjamin Tison; quatre oncles, MM. Napoléon Boch et Alexandre Tison et Télesphore Bourassa; ses tantes, Mme Alexandre Daigneault et Mme veuve Joseph Corbeil, ainsi que plusieurs cousins et cousines.

Ses funérailles ont eu lieu au milieu d'une affluence de parents et d'amis. Le convoi funèbre, précédé des Enfants de Marie, partit de la demeure mortuaire, numéro 1838 avenue de l'Eglise, pour se rendre à l'église de la Côte S.-Paul, où un service fut chanté. Un landau de fleurs suivait la dépouille mortelle. M. l'abbé Eugène Harbour, curé de la paroisse, fit la levée du corps. Il chanta aussi le service, assisté des abbés Jos. Martin et L. Forget comme diacre et sous-diacre. La chorale, dirigée par M. C. Denhey, rendit la messe de Perosi et la prose de Yon. M. P. Hone touchait l'orgue et les solistes étaient MM. H. Lachance, J.-E. Bénéal, L. Holduc, B. Dupont, A. Lachapelle et Y. Lemieux. Le "Crucifix" de Faure fut chanté par MM. C. Denhey et H. Lachance.

Conduisaient le deuil: le père de la défunte, M. Albert Tison, son grand-père, M. Benjamin Tison, ses oncles, MM. Roch, Napoléon Tison et Télesphore Bourassa. Les porteurs étaient Mlles Blanche Shearer, Yvonne Lauzon, Aurore Chatel, Lucienne Allard, Marguerite Dufort et Germaine Labrecque. Toutes les Enfants de Marie congrégation dont la défunte faisait partie.

On remarquait aussi dans le cortège, le Frère André, ancien directeur du collège de la Côte S.-Paul, MM. M. Boyer, J.-A. Tailleur, le docteur Lesage, O. Boyer, Ant. Limoges, W. Allard, D. Thaddéo, Arthur Dubeault, R. Pharand, L. Lauzon, L. Méthot, J. Major, F.-A. Dumontier, A.-J. Martel, E. Angrignon, Paul Corbeil, D. Bourassa, Albert Corbeil, notaire, R.-R. Beaulieu, F. Daigneault, Henri Daigneault, J.-C. Pouliot, Bernard Thaddeo, J. Archambault, J. Cartier, A. Lauzon, E.-S.-Germain, W. Bergevin, J.-B. Labrecque, T. Bourassa, A. Deslauriers, D. Latour, T. Lussier, H. Pageau, O. Vaillancourt, H. Côté, A. Lafontaine, G. Guimond, D. Côté, E. Boisclair, A. Rivet, D. Fabien, D. Meyot, E. Brault, A. Senécal, J.-B. Langelier, J. Buckway, O. Beaucage, Elie Lapointe, Geo.-Henri Rousseau, H. Dupuis, Frank Bourassa, E. Bélair, R. Bourassa, W. Cyr, P. Gaudsack, C. Guay, J. S.-Amour, J.-H. Leduc, G. Bouvier, H. Martel, A. Bélanger, M. Labelle, Mlle Colombe Cousineau, L. Brisebois, C. Tison, J. Tison, L. Tison, A. Asselin, J.-L. Larue, N. Dominique, L.-R. Asselin, F. Barbeau, W. Girard, E. Brûphy, E. Lortie, D. Lortie, S. Vervais, A. Mélanche, P. Martel, H. Latour, C. Cordeau, Z. Legault, W. Bragdon, D. Deschase, G. S.-Germain, M. McCreavy, J. Desille, J. Lemieux, L. Desparois, J. Vaseneuf, I. Daigneault, L. Massicotte, C. Frères, D. Côté, L.-J. Marchand, C. Desrosiers, J. Charlebois, L. Charlebois, W. Brophy et plusieurs autres.

Feu M. W. Beaudoin

(Du correspondant de la PRESSE)

St-Pierre Baptiste. — Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de Mme Wellie Beaudoin (Malvina Houle), décédée à l'âge de 71 ans et 8 mois. La levée du corps fut faite par le curé Ernest Lemieux qui chanta aussi le service. Conduisait le cortège, M. Elias Ouellet. Les porteurs étaient MM. Napoléon, Joseph, Cyrille, et Honoré Houle, frères de la défunte, Joseph Bélanger et Xavier Fortier, ses beaux-frères. Portait la croix, M. William Drolet. Portaient le trophée M. Richard Saint-Pierre et la bannière de S.-François, M. Pierre Goudreau. La couronne des tertiaires était portée par Mlle Gilberte Paveur. La quête fut faite par Mmes Patrice Mercier et Charles Fortier.

Conduisaient le deuil: l'époux de la défunte, ses filles, Mmes Ulric Leclerc, de Montréal et Irénée Payeur, de notre paroisse, M. Wilfrid Beaudoin, de Plessisville.

Dans le cortège on remarquait M. Irénée Payeur, Mmes Gélina Larkin, Nap. Houle et Xavier Fortier, Mmes Joseph Houle et Jos. Bélanger, M. et Mme Adalbert Houle, M. H. Elzéar Fortier, Mlle Yvonne Houle, de S.-Ferdinand d'Halifax, Mme Honoré Houle, de Wilfton, MM. et Mmes Pierre Lambert, de Plessisville, Désiré Houle, d'Inverness, M. Ludovic et Miles Laure et Anne Marie Houle, MM. et Mmes Nap. Charles et Michel Fortier, Mme Yvey France Fortier, MM. Joseph Bergeron, Patrice Mercier, Joseph Fortier, Delphis Berthiaume, Cléophas Provencher, etc.

Feu Mme J.-B. Giroux

(Du correspondant de la PRESSE)

Feu Mme J.-B. GIROUX

Thetford Mines. — Ces jours derniers, en notre ville ont eu lieu les funérailles de Mme Jos. Boromé Giroux, décédée à l'âge de 42 ans et 10 mois. Le service a été chanté par l'abbé Pierre Gravel. La bannière des Dames de Sainte-Anne était portée par MM. Zéphirin Vachon et Rémélus Vachon. Les rubans étaient tenus par Mmes Zéphirin Vachon, Rémélus Vachon, Joseph Proulx, William Marcoux. Les porteurs étaient MM. Eugène Giroux, de D'Israëli, Adélard Giroux de Thetford, Dorvenil Giroux, Tancrède Giroux, de D'Israëli, Archelas Paré et Gédéon Giguère, de S.-Jules. Portaient les coins du poêle Mmes Arthur Jacob, Emile Vallières, Siméon Gagnon, Alfred Deveau.

Conduisaient le deuil l'époux de la défunte, ses enfants, Adonia, Dorilla, Andrée, Cyrias, Donat, Gérard, Jean-Paul, Simonne, Jeannette, Germaine et Anita, son père, M. Joseph Huard, sa belle-fille, Mme Adonis Giroux, sa belle-mère, Mme Pierre Giroux, de D'Israëli, ses frères, MM. Joseph Huard, de Sacré-Coeur de Marie, René Huard, de Laconia, N.H., Paul Huard, Philémon Huard, de S.-Emile de Témiscouata, Rosaire Huard, ses oncles, Mmes Onésime Gagné, Adélard Grégoire, ses beaux-frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Dorvenil, Eugène et Tancrède Giroux, de D'Israëli, Philippe Bouffard, Cyrille Landry, de D'Israëli, Georges Doyon, de Sherbrooke, Gédéon Giguère et Archelas Paré, de S.-Jules de Beauce, Philémon Huard, de S.-Aimé de Témiscouata, Joseph Giroux, de Waterville, Maine, Mmes Paul, Rosaire, Joseph et René Huard, M. Adélard Giroux, Onésime Gagné, Adélard Grégoire, ses oncles et tantes, MM. et Mmes Joseph Vachon, Moïse Huard, de S.-Victor de Beauce, ses neveux et nièces, M. et Mme Léonce Groleau, MM. Honoré Auclair et Rosaire Lessard, de Sacré-Coeur de Marie, Mlles Lucianna Huard, Jeanne Huard, Germaine Giroux, Yvonne Gagné, Gabrielle Grégoire, Yvette Grégoire.

On remarquait dans le cortège, M. le maire Cloutier de S.-Jules, MM. et Mmes Théodore Thivierge, Evangéliste Grégoire, d'Beaubroughton, Mme Arsène Dufresne, Mlles Gérardine Dufresne, Marie-Anna Jacob, Mathilda Jacob, Blanche Jacob, Yvonne Perron, MM. Alphonse Turcotte, Emile Vallière, Eddie Dufresne, Philias Carrier, Arthur Jacob, Aimé Jacob, Onésime Gagné, père, MM. et Mmes Joseph Godbout, Siméon Gagnon, MM. Joseph Demers, Alfred Wake, Napoléon Simoneau, Majoric Perron, Alfred Vachon, Mmes Jules Côté, Donat Dupuis, Joseph Gagné, A. Pinet, Mlles Jeanne Godbout, Rachel Demers, M. Alex. Guénette, Mlle Thérèse Gendron, M. H.-Louis Brunel, de S.-Jules, M. et Mme Gédéon Couture, etc.

Le Nouveau-Brunswick flotterait un emprunt

Fredericton, N.-B., 18. — Une rumeur provenant de sources autorisées indique que le gouvernement du Nouveau-Brunswick étudierait l'opportunité de flotter un emprunt de $5,000,000 afin de pouvoir rencontrer ses obligations initiales soit: le déficit de la dernière année fiscale et le rachat, à New-York, d'une émission d'obligations d'une valeur de $1,890,000 à échéance de 10 ans et qui devient dû le 15 janvier 1932. Le premier ministre Richard a admis que le cabinet étudiait l'opportunité de flotter un tel emprunt.

L'Ontario nous imiterait

Toronto, 19. — Le journal "Globe" disait hier: "Etant donné le fait que la province de Québec vient d'élever par une nouvelle loi, la taxe sur l'essence à six sous, il est fort probable que la Législature ontarienne fera de même et qu'une loi sera bientôt présentée dans ce sens".

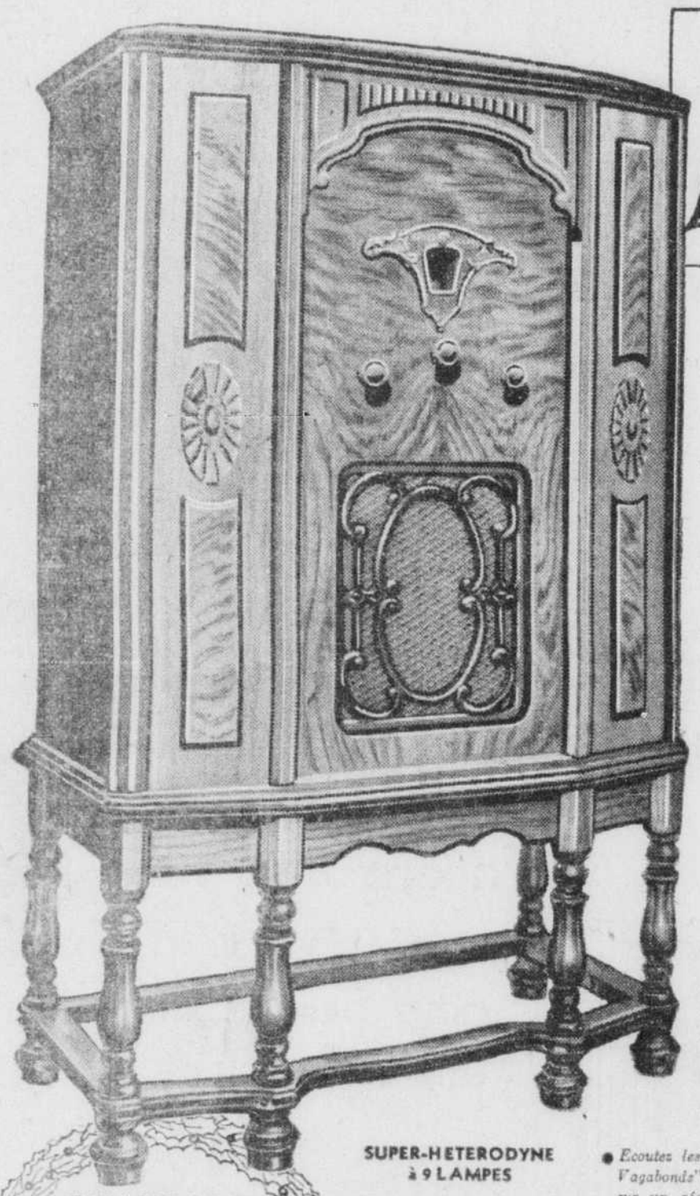

SUPER-HETERODYNE à 9 LAMPES

CONSOLE POPULAIRE $149.50 complet avec Radiotrons General Electric

Donnez une joie durable dans un GENERAL ELECTRIC

Le Radio qui offre la PREUVE *d'un Son Supérieur*

NOËL—le temps de la musique mémorable et de chants joyeux—c'est le temps où votre famille appréciera le plus votre cadeau d'un Radio General Electric.

Il faut le *son* que seul un radio General Electric peut offrir, pour conserver à la musique de Noël toute sa richesse—il faut ce *son* qui a remporté une éclatante victoire au cours d'une série d'épreuves avec plusieurs autres marques de radios, en présence de critiques de musique.

Nous vous demandons "d'en croire vos oreilles" quand vous entendrez le Radio General Electric. C'est alors que vous comprendrez toute la *joie durable* qu'apportera dans votre foyer la Réception à Portée Complète. Les prix n'ont jamais été aussi bas, et vous avez la commodité des paiements différés. Voyez et entendez les différents modèles, qui sont en étalage, et arrangez-vous dès maintenant pour vous en faire livrer un à Noël.

● *Ecoutez les "General Electric Vagabonds" chaque mardi soir, sur un réseau radiophonique couvrant tout le Canada.*

FABRICATION CANADIENNE

LOWBOY DE LUXE Super-Hétérodyne à 10 Lampes $197.50

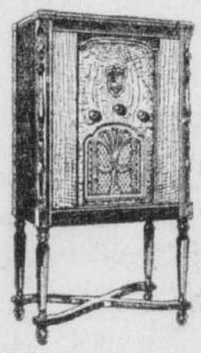

CONSOLE JUNIOR Super-Hétérodyne à 8 Lampes $119.50

Le "JUNIOR" $89.50 Le "Junior" avec Horloge Electrique $99.50

Tous les modèles sont complets, comprenant les Radiotrons General Electric

En vente par :

E. LEGARE CIE LTEE, A TOUTES LES SUCCURSALES.
ELECTRICS & RADIO LTD., 758 rue Saint-Pierre.
ELECTRICS & RADIO LTD, 1450 Ste-Catherine Ouest.
SHAWINIGAN WATER & POWER CO., A TOUTES LES SUCCURSALES.
O. DeSERRES, LTEE, 1406 rue Saint-Denis.
E. GALIPEAULT, 2233 rue Darling.
J.-W. TOUSIGNANT, 1217 Ave Mont-Royal Est.
BEDARD-GIRARD LTEE, 4865 rue Sherbrooke ouest.
BERARD & GALARNEAU, 36 rue Shamrock.
W. CHOUINARD, 4660 Boul. Saint-Laurent.
GRANGER & DUBOIS, 1010 rue Ontario Est.
DAVID & BELANGER, 3564 rue Masson.
L.-A. LEGAULT, 366 Boul. Crémazie.
J.-E. DESJARDINS LTEE, 3430 Ave Parc Lafontaine.
J. E. DESJARDINS, 6906 St-Huberi.
J.-H. LAMARRE, 5175 Ave Papineau.
EDGAR DAY, 75 rue Saint-Charles Ouest, Longueuil.
FORTUNIO LUSSIER, 91 Boul. Sainte-Rose, Sainte-Rose, Qué.
S. RACINE, Laprairie, Qué.
POULIN FRERES, Grenville, Qué.

J.-W. SHAW & CO, LTD, 710 Ste-Catherine Ouest.
C.-L. CORRIVEAU, 2465 rue Notre-Dame Ouest.
C.-L. CORRIVEAU, 6725 rue Saint-Huberi.
C.-L. CORRIVEAU, 1652 Ave Mont-Royal Est.
C.-L. CORRIVEAU, 4136 rue Wellington, Verdun.
SOUTHERN CANADA POWER CO., A TOUTES LES SUCCURSALES.
F.-X. GUILLEVIN, 1241 rue Amherst.
G.-W. RITHELL, 3357 Boul. Saint-Laurent.
LEBLANC & SAUMUR, 1650 rue Sainte-Catherine Est.
J.-H. CHARBONNEAU, 1227 Parc Lafontaine.
GENEREUX RADIO & REFRIGERATION, 3455 Ave du Parc.
J.-R. RAVARY, 5066 Ave Papineau.
J.-O. PILON, 3570 rue Ontario Est.
J.-O. PILON, 1310 rue Sainte-Catherine Est.
J.-O. PILON, 2383 Boul. Rosemont.
PHILIPPE BEAUBIEN & CIE, 6051 boul. St-Laurent.
H. PHANEUF, Saint-Denis-sur-Richelieu, Qué.
E.-I. MILLER, 81 rue Notre-Dame, Lachine, Qué.
RAOUL LEGAULT, 68 St-Antoine, Ste-Agathe des Monts, Qué.

MONTREAL LIGHT, HEAT & POWER CONS., A TOUTES LES SUCCURSALES.
J.-DONAT LANGELIER LTEE, 510 Ste-Catherine Est.
BEAUHARNOIS ELECTRIC CO., A TOUTES LES SUCCURSALES.
MITCHELL & MIQUELON, 4666 Ste-Catherine Ouest.
CENTURY ELECTRIC CO., 691 rue Saint-Paul Ouest.
F.-I. MITCHELL, 1203 rue Notre-Dame Est.
ALCIDE POISSON, 1346 rue Ste-Catherine Est.
D.-J. VANASSE, 1672 Ave Mont-Royal Est.
GEORGES DAIGNEAULT, 4350 Ave Papineau.
DUPUIS FREERES LTEE, 865 Ste-Catherine Est.
COLLET BATTERY SERVICE, 1300 Demontigny Est.
MERCURE HARDWARE & LUMBER CO., 2134 Rachel Est.
L. LETOURNEAU, 3325 rue Ste-Catherine Est.
McPHERSON RADIO LIMITED, 265 Ste-Catherine O.
ROSS-KEELER ELECTRIC CO., Sherbrooke, Qué.
ROSS-KEELER ELECTRIC CO., Mégantic, Qué.
ROSS-KEELER ELECTRIC CO., Coaticook, Qué.

LEGARE AUTOMOBILE SUPPLY CO., A TOUTES LES SUCCURSALES.
L.-C. BARBEAU, LTEE, 281 rue Craig Ouest.
L.-C. BARBEAU, LTEE, 6985 rue Saint-Hubert.
GATINEAU POWER CO., A TOUTES LES SUCCURSALES.
ROSEMONT GARAGE, 2770 rue Masson.
CLERMONT MOTORS LIMITED, 5363 St-Denis.
PAUL COLLET LTD., 1133 rue Notre-Dame Ouest.
H. DENIS, 172 rue Sainte-Catherine Est.
PLATEAU ELECTRIC CO. LTD., 3570 Avenue du Parc.
OMER LANGEVIN, 5046 rue Marquette.
J.-F. ROBILLARD, 5021 Ave Verdun, Verdun.
J.-A FERRON, 313 rue S.-Jacques, Ville S.-Pierre, Qué.
P. GRANGER, Saint-Jérôme, Qué.
CHARLES LAURIN, 55a rue St-Charles, Longueuil.
YVAN GODARD, Nominingue, Qué.
J. J. JACOB, Caughnawaga, Qué.
BEAUHARNOIS GARAGE, Beauharnois, Qué.
WALTER J. PIGGOTT, Val Morin, Qué.

RL-1431F

CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO. LIMITED

Les conditions les plus faciles en ville

Le plus grand magasin du genre au Canada

J. Donat Langelier LIMITEE

510, rue Sainte-Catherine est

EN VENTE A TOUS LES MAGASINS DE

COMPAGNIE P.T. LEGARE LIMITEE

6960 ST-HUBERT
Coin Bélanger. Tél. DO. 4155.
2157 Désormeaux, Tétreaultville. Tél. CLairval 6352.
140 rue Notre-Dame, Lachine. Tél. 1690.
4150 rue Wellington, Verdun. Tél. YOrk 5485.
4250 St-Denis. Tél. BElair 2219.
4281 rue Ste-Catherine Est. Tél. CLairval 2312.
4551 Blvd St-Laurent. Tél. BElair 9560.
PROVINCIAL MOTOR SALES
6959 rue St-Hubert. Tél. DOllard 1153.
PROVINCIAL MOTOR SALES
4640 rue Lafontaine. Tél. CLairval 5736.

1682 Mt-Royal Est, près Papineau. Tél. AMherst 7370.
3657 rue Sherbrooke Ouest, N.-D. G. Tél. DExter 2290.
12001 rue Notre-Dame Est. Pte-aux-Trembles 350.
5334 rue Notre-Dame Ouest. Tél. FItzroy 6904.

1200 Amherst
Près rue Ste-Catherine. Tél. MAr. 2206.
5876 Blvd Lévesque. Téléphone 63.
1474 rue Ontario Est. Tél. AMherst 0811.
156 rue Victoria, St-Lambert. Téléphone 7.
6567, 11ème Ave., Rosemont. Tél. CLairval 4012.
5568 Blvd St-Laurent. Tél. CRescent 2828.
2865 rue Ste-Catherine ouest. Tél. FItzroy 1136.

En vente à tous les magasins et filiales de
Legaré-Automobile AND SUPPLY CO. LIMITED
3115 rue Durocher. Tél. CRescent 6730.
335 Ontario Est. Tél. HArbour 2101.
Achetez au magasin "LEGARE" le plus près de chez vous.

LINTEAU AUTOMOBILE LIMITED
94 rue Ontario Est. Tél. LAncaster 2280.
LEGARE NASH MOTORS
1040 rue Ste-Catherine ouest. Tél. FItzroy 4648.

Achetez votre RADIO CANADIAN GENERAL ELECTRIC *aux conditions les plus faciles — chez*

C. L. CORRIVEAU

Soyez à l'écoute à 8 heures 30 le mercredi soir pour le programme Corriveau — poste CFCF.

2465 rue Notre-Dame O. 1652 ave Mt-Royal Est
6725 rue St-Hubert

Termes Faciles — *Assortiment complet chez*

SHAW'S

710, RUE STE-CATHERINE OUEST
MA. 1611

La nécessité des extincteurs dans les manufactures

Le commissaire Massicotte déclare que plusieurs ateliers ne sont pas suffisamment protégés contre les incendies.

GARE AUX CENDRES

"Un plus grand nombre de petits ateliers et de manufactures devraient posséder des extincteurs chimiques pour se protéger contre les commencements d'incendies", déclarait, hier après-midi, le commissaire Emile Massicotte, siégeant à la Cour des incendies. "Il faut considérer, dit-il, que plusieurs en possèdent déjà mais ces appareils sont souvent placés à de grandes distances des machines dangereuses et à des endroits qui ne peuvent être atteints facilement par les employés."

L'enquête instituée dans le cas d'un incendie qui avait causé des dommages considérables dans un atelier, a démontré que les employés avaient fait tout leur possible pour éteindre les flammes qui faisaient rage dans la chambre aux machines mais qu'ils n'avaient pas trouvé à temps les extincteurs pour enrayer l'incendie.

La suie et les cendres

De la suie chaude provenant d'un tuyau nettoyé et qui fut laissée sur le plancher d'une galerie a été la cause d'un incendie, rue Coursol, ces jours derniers.

Le locataire a admis son imprudence et il a déclaré "qu'il avait tiré une bonne leçon de sa première mais involontaire expérience.

"Il est temps, dit le commissaire, que les gens apprennent à déposer leurs cendres chaudes et la suie provenant des tuyaux dans des réceptacles en métal et non sur le bois sec. Trop d'incendies sont causés par les négligents coupables. Cet état de choses doit cesser avant que les compagnies d'assurances n'y mettent un frein en enlevant les polices d'assurances aux personnes imprudentes."

Les investigateurs de la Cour ont aussi décidé de prendre des mesures énergiques pour faire cesser le nombre des incendies qui éclatent dans les garde-robes.

Le capitaine-détective McManus a annoncé hier après-midi que les autorités de la Cour ont décidé de reprendre l'enquête dans le cas de l'incendie qui a détruit une partie de l'édifice situé rue Notre-Dame, près de la rue S.-Gabriel, dimanche dernier. Des informations reçues par le secrétaire, M. J.-A. L'Espérance, veulent que le feu ait pris naissance dans les établissements de la Alton Shoe Company et non dans les établissements de F. Baillargeon, Limitée, comme on le croyait tout d'abord.

Jean-Paul Jetté ne peut survivre à ses brûlures

Jean-Paul Jetté, 2 ans, 8184 S.-Gérard, est mort hier à l'hôpital Sainte-Justine, des suites de brûlures qu'il s'infligea mercredi après-midi, en tombant dans un seau d'eau bouillante. Le cadavre fut transporté à la morgue où le coroner a rendu un verdict de mort accidentelle. La mère de l'enfant déclara qu'elle devait se servir de cette eau bouillante et qu'elle avait placé le seau sur le plancher de la cuisine. Au moment où elle allait jeter de l'eau froide dans le seau, l'enfant arriva en courant et tomba malencontreusement et s'ébouillanta.

Un verdict similaire a aussi été rendu dans le cas de Mme Joséphine Troughton, 47 ans, 4433 boulevard Lasalle, Verdun, qui fut trouvée morte chez elle mercredi, empoisonnée par le gaz.

La signalisation

L'échevin Weldon, président de la commission de la circulation, a déclaré que les travaux concernant la pose de nouveaux signaux automatiques seraient complétés pour le 1er mai. Ces travaux sont effectués en vertu de la loi du chômage, et une somme de $150,000 sera dépensée à cette fin.

L'assistance au service de M. C.-E. Neill

Un cortège imposant accompagne le défunt à sa dernière demeure.

Au Knox Crescent Church

Toutes les classes de la société étaient représentées, hier après-midi, au service funèbre, qui a été célébré, au Knox Crescent Church, à la mémoire de M. C.-E. Neill, vice-président et directeur-administrateur de la Banque Royale du Canada. Tout ce que la finance compte d'éminent est venu rendre un dernier hommage à l'un des grands financiers du Dominion. La cérémonie funèbre a été présidée par le révérend Dr George-H. Donald, pasteur du temple S.-André et S.-Paul, qui a également fait l'éloge du défunt.

Le deuil était conduit par les trois frères du défunt, MM. John Neill, J.-Stewart Neill, de Fredericton, et Ralph-D.-S. Neill, ainsi que par un groupe d'associés et d'amis très intimes dont: sir Herbert Holt, président de la Banque Royale du Canada; M. W. Wilson, gérant-général; A.-H. Crerar et T.-H. Crerar, d'Hamilton; Robin Adair, Julian-C. Smith, sir Henry Thorton, Hugh Paton, W.-F. Angus, P.-F. Sise, le sénateur Smeaton White, E.-G. Jackson, A.-D. MacTier, A.-E. Dyment, Toronto; D.-C. Rea, Toronto, F.-T. Walker, New York; Raymond-E. Jones, New York; Kenneth-T. Dawes, John Bassett, S.-G. Dobson, S.-R. Noble, G.-W. MacKimmie, C.-C. Pineo, C.-A. Gray, Ottawa; George Henderson, le colonel George-S. Cantlie, A.-W. Callard, sir Charles Gordon, le colonel W.-A. Grant et le Dr Charles-F. Martin.

L'assistance

Dans l'assistance, au service funèbre, on remarquait également: l'hon. sénateur Raoul Dandurand, M. E.-W. Beatty, président du C.P.R.; l'hon. sénateur W.-L. McDougald, J.-H. Rainville, président de la Commission du port; Norman Dawes, A.-S. Dawes, le colonel Herbert Molson, l'hon. C.-A. Dunning, Victor-M. Drury, J.-N. Dupuis, Albert Dupuis, sir Arthur Currie.

Sir Thomas Tait, C.-S. Tompkins, inspecteur-général des banques, au ministère des finances, qui représentait également le très hon. R.-B. Bennett, premier-ministre et ministre des Finances du Dominion; le brigadier-général J.-B. White; W.-A. Bog, gérant-général de la Banque de Montréal; S.-D. Boak, secrétaire de la Banque Royale du Canada; l'hon. C.-C. Ballantyne, H.-W. Beauclerk, J.-R. Dougall.

L'hon. sénateur Lorne-C. Webster, le colonel Hugh Walkem, V.-G.-R. Vickers, Philip-B. Toller, président de la Canadian Banknote Co.; le brigadier-général J.-G. Ross; le lieutenant-colonel C.-F. Porteous, A.-J. Nesbitt, J.-S. Norris, le colonel W.-I. Gear.

Me A.-J. Brown, le brigadier-général O.-H. Dodds, Jackson Dodds, gérant-général de la Banque de Montréal; le colonel R.-L.-H. Ewing, le lieutenant-colonel Vivian-H. Graham, le juge-en-chef Greenshields, R.-B. Hutcheson, le colonel J.-E. Hutcheson, le lieutenant-colonel P.-R. Hanson, R.-G. Holt, le Dr Milton Hersey, W.-E.-J. Luther, président de la Bourse de Montréal.

MM. J.-Théo Leclerc, représentant le Crédit Foncier Franco-Canadien; H.-W. Mayrand, le colonel A.-L.-S. Mills, T. Taggart-Smyth, gérant-général de la Banque d'Epargne de la Cité et du district de Montréal; Charles Moncel, assistant gérant-général; le colonel H.-A. Stewart, J.-C. Cottrell, Toronto; T.-R. Diamond, J.-C. Hunter.

Lord Shaughnessy, qui représentait la Banque du Commerce; C.-F. Sise, président de la Bell Telephone; sir William Stavert, W.-S. Strachan, Keney-T. Ross, A.-R.-B. Hearn, représentant de la Banque Impériale du Canada; le colonel F.-A. Gascoigne, D.S.O., C.-A. Gray, Ottawa, William et A.-A. Hodgson, F.-N.-C. Hogg, George Gonzales et nombre d'autres.

Le monde souffre de "surprédiction"

"La violation arbitraire des lois de l'économie et du bon sens sont les plus grands obstacles actuels à la reprise des affaires. Aujourd'hui le monde souffre plus de "surprédiction" que de surproduction, et, comme chacun veut donner la prédiction qui s'accréditera le mieux auprès de la foule, il arrive qu'on ne peut pas logiquement croire à ces prédictions". Ces opinions ont été exprimées, hier midi, en présence des membres du club Kiwanis, à l'issue de leur déjeuner hebdomadaire à l'hôtel Windsor, par M. J.-E. Lattimer, professeur d'économie agricole au collège Macdonald, Sainte-Anne-de-Bellevue.

L'agriculture, a-t-il ajouté, n'est pas autant dans le marasme que l'on veut bien le répéter ni autant que nombre d'autres industries grâce au volume des affaires qui se maintient à peu près le même.

MM. T.-B. Macaulay, président de la Sun Life et J.-E. Duchesne, de la société pomologique, étaient présents. M. O.-J. Callary présidait.

La Banque d'Epargne distribue $10,200

La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal vient de distribuer la somme de $10,200, intérêt sur le fonds des Pauvres, aux institutions de charité suivantes:—

Asile des aveugles, $200.00; Asile Bethléem $75.00; Asile des sourdes-muettes, $250.00; Asile du Sacré-Coeur, rue Fullum, $75.00; Asile St-Joseph, $200.00; Catholic Social Service Guild, $75.00; Children's Memorial Hospital, $60.00; The Family Welfare Ass'n. of Montreal, $40.00; Hebrew Consumptive Aid Association, $25.00; Hebrew Ladies' Aid Society, $25.00; Hebrew Benevolent Society, $100.00; Hebrew Ladies' Benevolent Society, $50.00; Hebrew Orphans' Home, $25.00; Hervey Institute, $80.00; Hôpital du Sacré-Coeur, $400.00; Hôpital Notre-Dame, $480.; Hôpital St-Joseph des Convalescents, $100.; Hôpital Ste-Justine, $100.00; Hospice Auclair, $100.00; Hospice Bourget, $75.00; Hospice Gamelin, $150.00; Hospice du S.-Enfant Jésus, $100.00; Hospice Morin, $100.; Hospice Ste-Cunégonde, $125.07; Hospice St-Vincent-de-Paul, $50.00; Hôtel-Dieu, $300.00; Institut Bruchési, $100.00; Institution des Sourds - Muets, $175.00; Ladies' Benevolent Society, $100.00; Ladies of the Day Nursery, $40.00; L'Assistance Maternelle, $100.00; L'Assistance Publique, $75.00; La salle de l'asile, rue Visitation, $100.00; Little Sisters of the Poor, $475.00; Loretto Community House, $25.00; Mackay Institute for Protestant Deaf Mutes, $60.00; Maison Ste-Geneviève, $100.00; Montefiore Hebrew Orphan's Home, $25.00; Montreal Association for the Blind, $40.00; Montreal Convalescent Home, $50.00; Montreal Diet Dispensary, $40.00; Montreal Dispensary, $100.; Montreal Foundling and Baby Hospital, $50.00; Montreal Hebrew Sheltering Home, $25.00; Montreal General Hospital, $480.00; Old Brewery Mission, $50.00; Orphelinat catholique de Montréal, $100.00; Orphelinat St-Alexis, $75.00; Orphelinat St-Arsène, $100.00; Patronage St - Vincent-de - Paul, $300.00; Protestant House of Industry and Refuge, $300.00; Protestant Infants' Home, $150.00; Protestant Industrial Rooms, $80.; Protestant Orphan Asylum, $60.00; Protestant Church Home, $40.00; Protestant Society of Laurier Ward, $25.00; St. Ann's Day Nursery, $50.00; St. Bridgets' House of Refuge, $400.00; St. Mary's Memorial Hospital, $200.00; St. Patrick's Orphan Asylum, $400; Salvation Army, $50.00; Sheltering Home, $50.00; La Société catholique de Protection et de Renseignement, $100.00; Soeurs du Bon-Pasteur, $400.00; Soeurs Grises, $500.; Soeurs de la Miséricorde, $350.00; Soeurs de la Providence, $500.00; Union Belge, $25.; Union Nationale Française, $100.00; Universite Lying-in Hospital, $75.00; Western Hospital, $150.00; Women's Hospital, $50.00 Total, $10,200.00.

Montréal-Sud tient à protéger la jeunesse

Considérant que l'établissement d'une salle de billard ne procurerait aucun bien moral et physique aux jeunes gens de Montréal-Sud, le conseil de cette municipalité, à la demande du curé de l'endroit, a refusé d'accorder un permis pour une salle de récréation de ce genre. Le maire David McQuaig, qui présidait la séance a fait rapport de l'entrevue que lui et les autorités des municipalités de la rive sud avaient eue avec M. J.-H. Rainville, président de la commission du port, concernant la question du gaz. Le terme d'office du présent conseil expire le 31 janvier prochain. Les élections auront lieu le premier de février et la nomination, le 20 janvier. Des questions de routine furent aussi discutées.

Coupables de voies de fait criminelles

Après avoir délibéré pendant plus de deux heures, un jury de la Cour du Banc du Roi a trouvé coupables d'assaut indécent quatre jeunes gens, qui étaient accusés de voies de fait criminelles sur la personne d'une jeune fille, âgée de moins de 16 ans. Les quatre prévenus, Michael Barry, Thomas Johnstone, Edward Brown et Jack Hughes, recevront leur sentence avant la fin de la session des Assises.

Les quatre prévenus étaient défendus par Mes Charles Coderre et Gus-

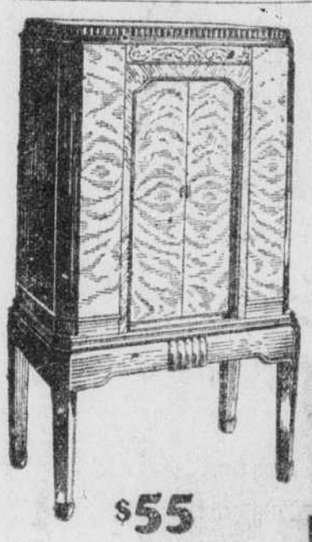

À ceux qui ont l'intention d'acheter un Radio !

Voici une chance d'obtenir un radio gratuitement

$55 à $229.50

· PHILCO ·

Sur chaque 15 radios vendus du 18 au 31 décembre 1931, il en sera tiré un gratuitement qui ne coûtera rien au gagnant—quels que soient le modèle et le prix. Tous les acheteurs ont la même chance. Tout l'argent versé sera remis au GAGNANT.

UNITED TIRE STORES

671 RUE ST-JACQUES — 1087 BLEURY — 4278 ST-DENIS

LAnc. 9140

Moïse Feldman

CLUB de NOËL

du Syndicat St-Henri

D'ici au 28 décembre

tout achat, dans n'importe quel rayon à nos deux magasins, donnera droit à

UN COUPON GRATUIT

quel que soit le montant de l'achat, permettant de participer à la distribution des 500 en argent et autres milliers de prix d'une valeur chacun allant jusqu'à 150.00

La distribution de ces prix aura lieu

LUNDI 28 DECEMBRE

A 2.30 P.M.

dans la grande salle du

Monument National

Admission GRATUITE

TOUS SONT INVITES

CADEAUX à prix très bas

Vous pouvez acheter des milliers et des milliers de choses utiles pour vous-même et pour toute la famille que vous pouvez payer à des termes aussi bas que

$1.00 par semaine

Diamants, bijoux, argenterie, etc.

Meubles, Radios sont des cadeaux pour la vie

Votre CREDIT est bon ici dans tous nos rayons.

Meubles, Radio,

Garnitures de maison

Poêles,

Brûleurs à l'huile

Confection pour tous les membres de la famille.

Pas d'intérêt
Pas de collecteurs
Pas d'enquête indiscrète

Laveuses électriques, Etc

SYNDICAT St-HENRI

3619 rue Notre-Dame ouest — Saint-Denis coin Duluth.

CHEZ VALIQUETTE

Le Nouveau Highboy PHILCO

Eclipse Tous Les Autres en Performance et en Valeur

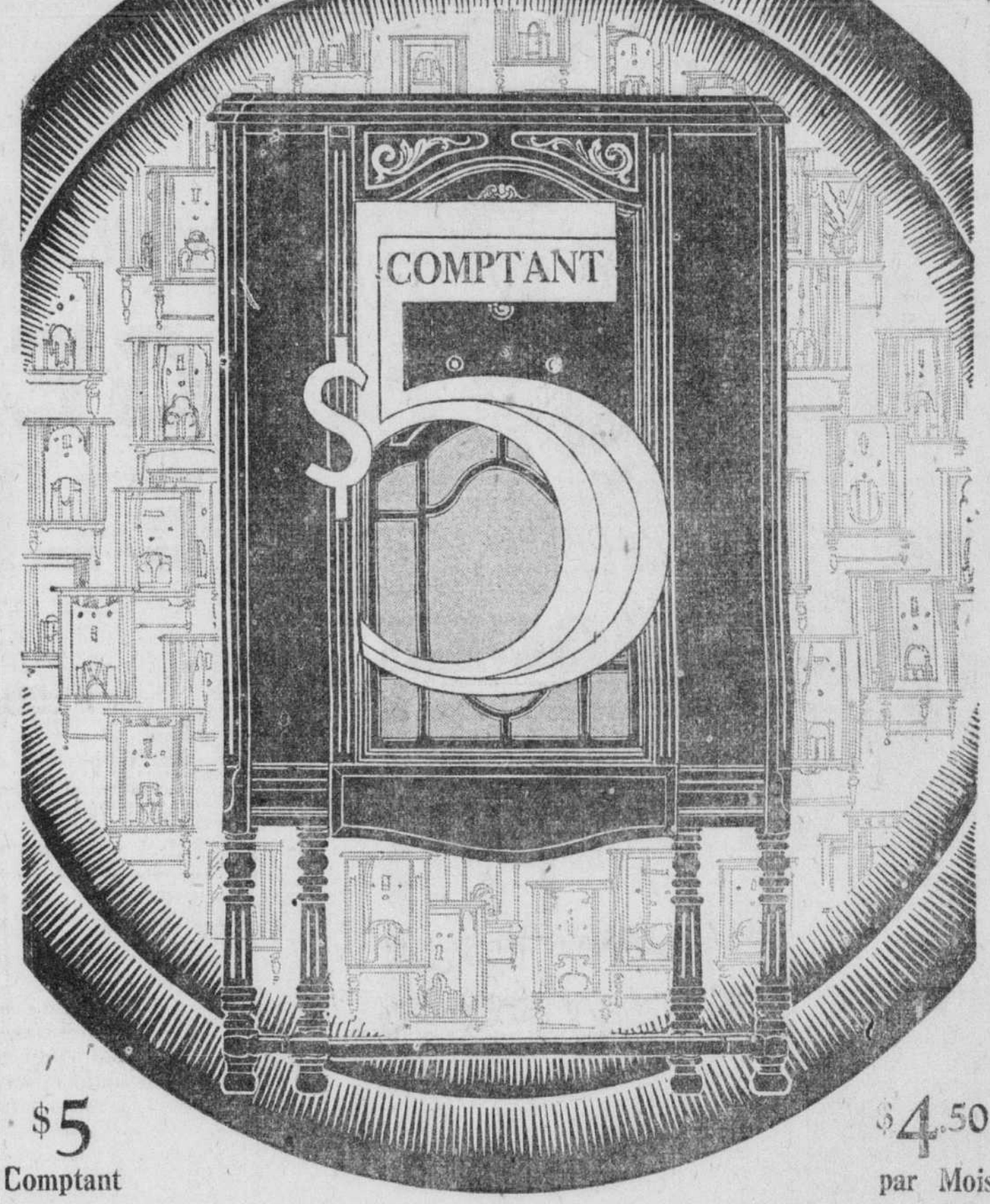

$5 Comptant

$4.50 par Mois

Fameux Philco à Circuit Balancé Super-Hétérodyne de 7 lampes

Et maintenant, Valiquette présente, à des conditions faciles pour tous, un autre populaire modèle Philco, et une meilleure valeur, à cause du fameux circuit balancé Philco, à cause du châssis super-hétérodyne à 7 lampes Philco, l'étonnant contrôle du son Philco, l'exclusif cadran index de postes Philco, et le nouveau haut-parleur perfectionné Philco... tous ces perfectionnements étant contenus dans un distinctif et gracieux cabinet en noyer de choix avec érable piqué.

Prix Complet avec Lampes

$99.50

Service Gratuit Pendant 90 Jours

Aucun frais pour l'installation à votre antenne et à votre prise de terre.

P. E. Valiquette LIMITÉE

LES PLUS GROS MARCHANDS EXCLUSIFS DE MEUBLES A MONTREAL

915, RUE STE-CATHERINE EST

A VERDUN : Wellington, près Willibrord

SUCCURSALE NORD : 6905, St-Hubert, près Bélanger

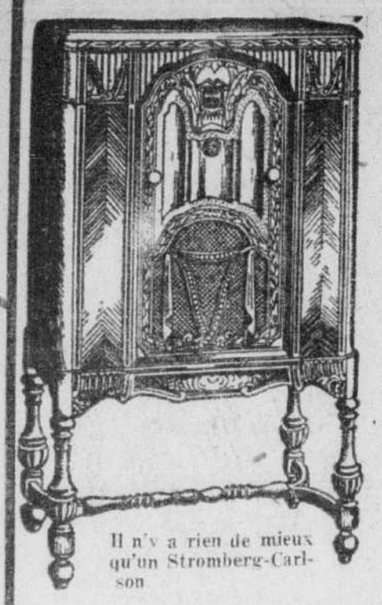

Il n'y a rien de mieux qu'un Stromberg-Carlson

LE PLUS SOMPTUEUX CADEAU !

UN RADIO

Stromberg Carlson

MODELES A PARTIR DE

$239

Complet avec lampes à votre antenne.

Ne manquez pas de voir le nouveau combiné radio-phonographe à $373 complet.

J. Donat Langelier LIMITEE 510 Est, rue Sainte-Catherine

ROGERS BATTERYLESS RADIO RECEIVING SETS

NOUVEAUX MODELES 1932

LES 2 PETITS RADIOS QUI FONT SENSATION AU CANADA

ROGERS 706
A 5 LAMPES

Avec la fameuse nouvelle lampe Pentode et un haut-parleur électro-dynamique Jensen de 8½ pcs.

$44

ROGERS 710
A 6 LAMPES

Lampes Screen-grid, haut-parleur électro-dynamique Jensen grand format, superbe cabinet en noyer

$74

J. Donat Langelier LIMITEE 510 Est, rue Sainte-Catherine

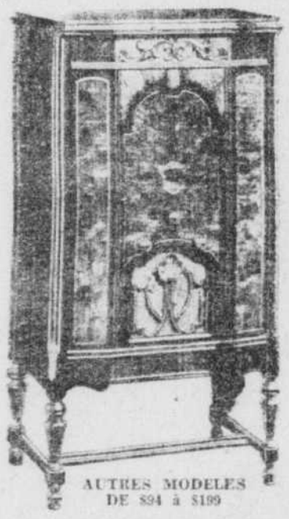

AUTRES MODELES DE $94 à $199

Le RADIO-PHONOGRAPHE AUTOMATIQUE

ROGERS

QUI CHANGE LES DISQUES

Fait jouer dix disques, environ trois quarts d'heure de musique sans que vous ayez à quitter votre siège et de plus vous donne un rendement parfait comme radio.

$179

Complet avec lampes Rogers garanties à votre antenne

J. Donat Langelier LIMITEE 510 Est, rue Sainte-Catherine

"L'INTERNATIONAL" ONDES LONGUES ONDES COURTES Par MARCONI !

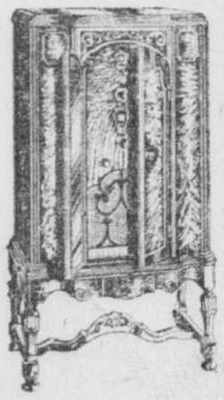

Le Radio qui vous met en communication avec

Le MONDE ENTIER

"L'INTERNATIONAL" de Luxe

Hauteur, 44⅜"; largeur, 25½"; profondeur, 16½". Avec 11 radiotrons Marconi, y compris super-contrôle et 2 pentodes en push-pull. Contrôle automatique de volume. Nouveau circuit super-hétérodyne Marconi. Complet avec lampes à votre antenne.

$198.50

AUTRES MODELES de $49.50 à $164.50

J. Donat Langelier LIMITEE 510 Est, rue Sainte-Catherine

DE NOUVELLES AUBAINES POUR LES FETES !

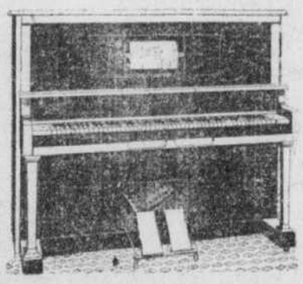

PIANO DROIT

$65

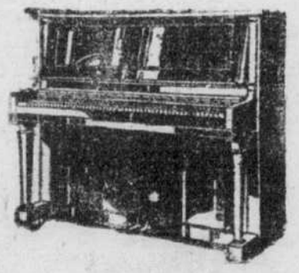

Piano Automatique

$188

Ces pianos sont entièrement reconditionnés.

Conservez vos disques en les jouant avec la fameuse aiguille "MILL-ODI"

CONDITIONS de PAIEMENTS LES PLUS FACILES EN VILLE

J. Donat Langelier LIMITEE

510 EST, RUE STE-CATHERINE

LE PLUS GRAND MAGASIN DU GENRE AU CANADA

LA NAVIGATION

Des réductions de taux encore plus sensibles

Trois compagnies maritimes veulent dans ce but encourager les voyages aux Antipodes.

UN GRAND FACTEUR

L'on a la preuve du désir du développement du commerce avec l'empire par la nouvelle des bureaux-chefs du Pacifique Canadien à Montréal d'une révision de réductions plus accentuées de taux par les compagnies maritimes entre le continent de l'Amérique du Nord et les Antipodes, la Nouvelle-Zélande et l'Australie. Le change, l'un des facteurs d'un rapprochement plus étroit entre les Dominions de l'empire britannique, prétend-on, joue un grand rôle, par la révision des taux annoncée, en donnant un nouvel essor aux voyages vers les Antipodes, le présent taux du change pour la livre en Australie et la Nouvelle-Zélande étant approximativement de $3 et $3.75 respectivement.

L'entente qui a été conclue conjointement par trois lignes maritimes: la Canadian Australasian Line de Vancouver, la Matson Navigation Company et l'Union Steamship Company de la Nouvelle-Zélande de San Francisco, tend à encourager le trafic de ce continent aux Antipodes, la Nouvelle-Zélande et l'Australie.

A partir du 1er janvier, ces compagnies annoncent des réductions considérables dans le taux des passagers, et on croit que cette décision stimulera davantage les voyages vers les Dominions amis dans le sud.

Choix de capitaines

Les capitaines des provinces maritimes ont été choisis pour commander le "Prince Henry" et le "Prince David" au cours de leurs séries de croisières aux Bermudes et aux Caraïbes, de Boston, cet hiver. Le capitaine H.-O. Griffin, natif de la Nouvelle-Ecosse, qui a conduit le "Prince Henry" de Vancouver à Halifax par voie du canal de Panama, a été choisi pour commander ce paquebot pour ses fréquents voyages entre Boston et les Bermudes.

Le capitaine A.-J. Gilbert, natif de Devon-Nord, N.-B., qui commande actuellement le "Prince David" de Vancouver à Halifax, où il est attendu le 3 janvier, continuera de commander ce paquebot au cours de ses croisières bi-mensuelles de Boston aux Caraïbes. Ces deux capitaines sont des vétérans. Le "Prince Henry" inaugurera sa croisière de Boston le 22 du courant, et le "Prince David", du même port vers les Caraïbes, le 9 janvier.

Skieurs attendus

Vingt skieurs anglais, membres des clubs de skis des universités Oxford et Cambridge, sous la direction de M. Alex Keeler, président du Club de ski de la Grande-Bretagne, sont attendus à Halifax de bonne heure demain matin, à bord du "Montcalm", Pacifique Canadien. Le capitaine A.-H. D'Egville, secrétaire du Club Seigneurie, Lucerne-en-Québec, où les équipes passeront quelques jours à s'entraîner, les rencontrera au débarcadère.

Le canal est rouvert

Welland, 18.—Le "Georgian", à destination de Toronto avec une cargaison de farine, est passé par le canal Welland hier, cette voie ayant été rouverte par permission des autorités. Il est arrivé à Port Colborne hier soir.

MOUVEMENT DES PAQUEBOTS

L'"Ascania", ligne Cunard, de Southampton, le 11, à Halifax, demain; le "Caledonia", ligne Anchor, de Glasgow, le 11, à Halifax, demain; le "Montcalm", Pacifique Canadien, de Liverpool, le 13, à Halifax, demain; le "Letitia", ligne Anchor-Donaldson, d'Halifax, le 12, à Glasgow, dimanche; le "Montrose", Pacifique Canadien, de Saint-Jean, le 12, à Southampton, demain; le "Duchess of Bedford", Pacifique Canadien, de Saint-Jean, le 11, à Liverpool, demain; l'"Aurania", ligne Cunard, d'Halifax, le 14, à Plymouth, lundi; le "Lapland", Red Star, de Southampton, le 12, à New-York, dimanche.

Les conservateurs devront donner des particularités

L'honorable juge Patterson, de la Cour de pratique, vient de rejeter les motions pour rejet de paragraphes présentées par les libéraux à l'encontre des pétitions en annulation d'élection, dans les comtés de Mercier, Dorion, Saint-Laurent, Saint-Louis et Laval. Il a en même temps accordé les motions pour particularités qui avaient été faites dans les mêmes causes.

Une anticipation d'un grand trafic voyageur

Si l'on en juge par la vente des billets, à date, des milliers de personnes vont aller passer la Noël et le jour de l'an à la demeure paternelle, cette année, déclarent les hauts fonctionnaires du Canadien National.

Le nouveau tarif en vigueur pour le temps des fêtes convient sûrement à un grand nombre de bourses et stimule grandement le trafic voyageur. Ce nouveau tarif concédé par le Canadien National est le coût du billet d'aller plus un tiers du coût du billet de retour.

Le tarif spécial accordé aux instituteurs et aux élèves est très apprécié si l'on en juge par le nombre de certificats émis à date pour l'obtention des billets. Ces certificats doivent être signés par les directeurs des écoles et, à date l'on en a émis plus de 62,000. Le tarif spécial en faveur des instituteurs et des écoliers comporte le coût du billet d'aller plus un quart du coût du billet de retour.

Deux groupes d'élèves, dont l'un des Etats-Unis et l'autre d'Ottawa, visiteront Montréal avant de se rendre dans leurs familles. Le premier qui compte 25 personnes, arrivera de Boston à la gare Bonaventure samedi et l'autre, qui compte 55 personnes, arrivera d'Ottawa mardi matin.

Bébé à adopter

Un bel enfand blond de 3 mois, baptisé Réal, né de parents pauvres, en très bonne santé, serait reconnaissant à la personne charitable qui voudrait l'adopter.

On pourra s'adresser à Mme Degrand Maison, 4607 avenue de l'Hôtel-de-Ville, ou à la société de protection et de renseignements, 454 est rue Ste-Catherine, chambre no 37 (Harbour 9704.)

L'avenir du Canada brillant et assuré

Avec une population approximative de dix millions, le Canada a une valeur estimée à 29 billions de dollars; si l'affaissement général des affaires dans le monde retarde son progrès, ce ne peut être que pour un temps relativement court. Voilà ce que déclarait hier, M. R.-H. Dean, assistant-gérant des ventes et directeur de la Nesbitt, Thompson Company, au déjeuner-causerie du Women's Committee of the Canadian Electrical Association, donné à l'hôtel Queen's.

Le premier actif du Canada, continuait le conférencier, c'est que ses hommes sont formés d'une classe de gens de grandes qualités. Le Canada a produit des hommes qui ont pris des positions prédominantes dans le monde.

M. Dean parla de la nomination de M. H.-H. Plaskett, un Canadien, comme professeur d'astrophysique à l'université d'Harvard et de M. Savile, professeur d'astronomie à Oxford. Il rappela aussi le souvenir de M. C.-E. Neil, décédé mercredi, en disant que le Canada ne pouvait vraiment pas perdre des hommes de cette valeur.

M. Neil était un des citoyens les mieux connus et les plus estimés du Canada en même temps qu'un banquier réputé, déclarait le conférencier.

M. Dean parla aussi de la stabilité des banques canadiennes, contraste avec les milliers de banqueroutes dans les banques des Etats-Unis; de ses chemins de fer; de ses compagnies d'assurances etc, disant que son avenir n'était pas à plaindre. Mlle P.-G. McNair présidait.

Accident d'aviation

New Baltimore, Michigan, 18. — Trois aviateurs du champ d'aviation de Selfridge, dont deux officiers, se sont tués, hier après-midi, vers 2 heures, quand deux avions sont venus en collision, au-dessus de New Baltimore, au cours d'une envolée en formation. Les morts sont: le second lieutenant Lawrence-W. Koons, 23 ans, de Bloomington, Ill.; le second lieutenant Charles-W. Wilson, 22 ans, de la réserve aérienne; le sergent Walter Lauver, 26 ans, de Big Cove, Pennsylvanie.

Un livreur de pain victime des bandits

M. Stanley Dolan, 6406 rue Iberville, employé comme distributeur par la "Canada Bread Company, Limited", passait en voiture, vers 6 heures, hier soir, à l'angle desrues Boyce et Saint-Clément, lorsqu'un homme sauta à la bride de son cheval, en même temps qu'un autre individu dirigeait le canon d'un revolver dans la direction du conducteur de l'attelage et lui ordonnait de lever les mains.

Les bandits s'emparèrent alors des $17 en billets de banque que Dolan avait sur lui, et prirent la fuite. Ils n'ont pas touché à la monnaie que le distributeur portait dans un sac.

Le jeune homme se hâta de prévenir le lieutenant de police Louis Joncas, du poste No 34 qui, à son tour, avertit le sergent-détective Monarque, de service à la Sûreté. Tout le district a été visité par de nombreux agents, mais il a été impossible de retrouver les escarpes.

L'élection du bureau de l'association des citoyens de Laurier

M. R.-J. Sainard, secrétaire de l'association des citoyens du quartier Laurier, à l'assemblée d'hier soir, a déclaré que la ville devrait exempter de la taxe, pour un certain nombre d'années, les nouvelles industries qui viendront s'établir ici. Ce serait, dit-il, un moyen de réduire le nombre des chômeurs. M. J.-P. Bérubé a été réélu président de l'association, et les vice-présidents sont: MM. Anthime Desjardins, J.-P. Bray et Moses Salomon. M. J.-S. Jodoin a été nommé trésorier, et M. R.-J. Simard, secrétaire. Les directeurs sont: MM. Eugène Laflamme, Georges Latour, B. Lamarche, J. Lebeau, F. Carrière, Léopold Benoît, F. Sarrazin et J. Mousseau.

Nomination de M. R.-E. Olds

Washington, 18. — Le président Hoover vient de nommer M. Robert-E. Olds, de Saint-Paul, Minnesota, membre américain de la Cour permanente d'arbitrage de la Haye, succédant à feu M. Roland-W. Boyden, de Boston.

M. Olds était autrefois sous-secrétaire d'Etat. Sa nomination était fortement recommandée par M. Frank-B. Kellogg, ancien secrétaire d'Etat américain et maintenant juge de la Cour de justice internationale de la Haye.

Le "ENCORE" 6 lampes

$79.50

UN RADIO DE FOREST CROSLEY

ajoutera un ton de gaieté dans votre foyer.

NOUVEAUX RADIOS De Forest-Crosley

Le "BALLAD"

Superhéterodyne à six lampes donnant le rendement de 8 lampes à cause de la lampe Pentode et de l'autodyne Lampes Multi-Mu, réponse hétrolonale

$99.50

Complet avec les lampes

$5.00 comptant

$1.00 Par Semaine

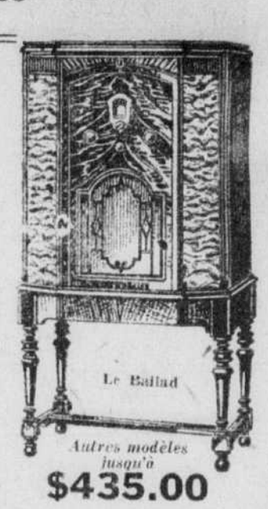

Le Ballad

Autres modèles jusqu'à $435.00

A. O. MONDERIE

1872 rue Ontario Est. AMherst 8165

Célébrez les Fêtes avec l'Efficacité CONSTANTE MARCONI

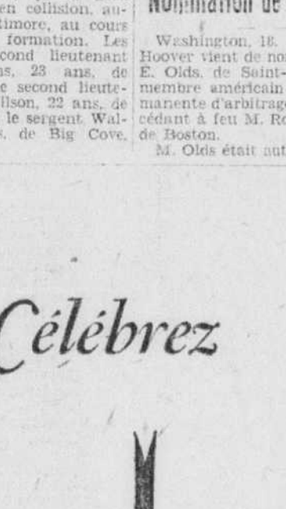

$198.50

lampes comprises

à nos facilités de paiement:

$15 comptant et $9 par mois.

Et le monde de la radio vous saluera pendant de nombreuses années à venir. Voici le cadeau idéal... un cadeau qui renferme beaucoup de choses... il s'adresse à tous les membres de votre famille et il apporte de la joie et de l'agrément plus qu'on ne peut le dire.

"INTERNATIONAL DE LUXE"

Le summum de la perfection en fait de radios. Un récepteur à onze lampes, comprenant le châssis super-hétérodyne Marconi, les radiotrons Super-Control Marconi, les lampes Pentode Marconi en push-pull et le contrôle automatique du volume.

Son riche et plein d'une extrême fidélité, vous apportant la "Thrill Band" de la radio... les grands postes de l'Europe et de l'Amérique du Nord... aussi bien que les postes locaux et éloignés que vous entendez ordinairement.

Sensibilité et sélctivité suraigues.

Magasins ouverts tard tous les soirs jusqu'au Jour de l'An

LINDSAY'S

C. W. LINDSAY & CO. LIMITED

PIANOS RADIOS ORGANS

J. A. HEBERT Prés. et gér. gén.

SIEGE SOCIAL :

6885 rue St-Hubert (près Bélanger) | 1112 rue Ste-Catherine Ouest (à l'ouest de Peel) | 380 rue Ste-Catherine Est (angle St-Hubert)

MONTREAL

ET A NOS AUTRES SUCCURSALES

NOUVELLES OUVRIÈRES

Nouveau et brillant succès de l'Association ouvrière, sociale S.-Marie.

L'Arbre de Noël

La soirée de euchre, organisée par l'Association ouvrière, sociale et indépendante Sainte-Marie, hier soir, en la salle paroissiale Sainte-Marguerite-Marie, a remporté un très beau succès. En dépit de la crise, une foule nombreuse et joyeuse remplissait la vaste salle, heureuse de participer à l'oeuvre si magnifiquement entreprise par cette association, dans le but d'offrir des cadeaux de bonne fête aux enfants de la paroisse, à l'occasion de Noël et du Premier de l'An. Tel qu'annoncé, la soirée était présidée par M. Arthur Arcand, président honoraire et bienfaiteur de l'Association, et son épouse, Mme Arthur Arcand. Tous les officiers et directeurs y assistaient. Des prix magnifiques furent décernés aux heureux gagnants des parties de cartes, au milieu de l'enthousiasme général.

La fête de l'Arbre de Noël est fixée au 27 décembre courant en la même salle. Ce sera au tour des enfants. Ils se rendront nombreux pour recevoir des cadeaux des mains mêmes du bon Père Noël, qui saura, nous dit-on, contenter tout son petit monde et faire des heureux.

Dans Ville-Marie

Le comité des citoyens du quartier de Ville-Marie, a fait l'inauguration de sa nouvelle salle des assemblées, mercredi soir, au No 1015 Saint-Denis, au milieu d'une assistance nombreuse et choisie. La séance était présidée par M. Steeve Lavacq, président de ce comité, assisté de M. Jos. Lévac, secrétaire-trésorier, et des autres officiers.

Parmi les invités d'honneur, on distinguait MM. John Masson, du club ouvrier Saint-Jacques, Jos. Leblanc, président du comité des citoyens de Crémazie, Henry Masse, du même comité, et autres. Tous prononcèrent des discours qui furent fortement applaudis.

Ferblantiers-couvreurs

Le local No 116, des ferblantiers-couvreurs, à sa dernière assemblée, a adopté par un vote pris debout, une résolution exprimant les condoléances et sympathies de ses membres et officiers, à M. Ludger Simard, à l'occasion de la mort de son épouse. Le local No 116 des ferblantiers-couvreurs tiendra une assemblée spéciale de la plus haute importance, mardi prochain, au Temple du Travail, au sujet des salaires. Qu'on se le dise. M. Emile Mathieu, secrétaire.

Charpentiers-menuisiers

Le local No 1558 des charpentiers-menuisiers d'Amérique tiendra une très importante assemblée, ce soir, en sa salle ordinaire, au No 1651 rue Letourneux. Ce local donnera un grand banquet d'huitres à la salle Buffalo, 1651 rue Letourneux, demain soir samedi, 19 décembre, à 8 h. Cette soirée est organisée dans le but de venir en aide aux membres sans travail des charpentiers-menuisiers. Ils invitent bien cordialement leurs amis et le public en général à cette loeuvre philanthropique, tout en passant quelques heures d'agrément. Par ordre: Charles Thibault, secrétaire.

Club ouvrier Villeray

Ce soir, à 8 h. 30, en la salle paroissiale du Saint-Rosaire, angle Boyer et Villeray, aura lieu une grande assemblée du club ouvrier de Villeray. Après l'expédition des affaires, il y aura fête récréative et sociale, à laquelle sont réservés, des surprises, amusements, prix de présence, etc. Un beau programme de chants et musique sera exécuté. M. Hector Charland est au programme. Il y aura des prix de présence. Tous les membres et leurs amis y sont cordialement invités.

Loge Sainte-Marie

Les wagonniers des usines Angus de la loge Sainte-Marie tiendront leur assemblée régulière ce soir, à 8 h. en la salle de l'Assistance Publique, coin Lagauchetière et Berri. Des questions importantes seront discutées.

Tailleurs de cuir

Le local 249 des tailleurs de cuir de la Boot and Shoe Workers Union, convoque tous ses membres, spécialement les demoiselles qui font partie de l'union pour vendredi le 18 décembre 1931 au no 1331 Sainte-Catherine est pour une question très importante. Par ordre du secrétaire, N. Gervais.

Ouvriers boulangers

L'assemblée du syndicat catholique des boulangers, qui devait avoir lieu, samedi dernier, 12 décembre, sera tenue, demain soir, à 8 heures en l'édifice des syndicats catholiques, 1231 Demontigny est. Tous les membres et leurs amis de la cause ouvrière catholique y sont cordialement invités. Le nouvel agent d'affaires, M. Emile Ouellette fera un rapport intéressant.

Confection pour hommes

Les négociations entre les manufacturiers de la confection pour dames, et les représentants de l'union des ouvriers de cette industrie se poursuivent avec activité, actuellement à Montréal. Ces négociations ont pour but d'arriver à une entente aux fins de conclure un nouveau contrat de travail, en remplacement de celui qui est actuellement en vigueur depuis deux ans, et qui expire le 1e janvier prochain.

Le local no 112 des ouvriers et ouvrières de langue française de la confection pour dames aura une assemblée très importante, ce soir, en la salle de l'union au No 395 Sainte-Catherine est, pour recevoir un rapport de haut intérêt de l'agent d'affaires M. R. Robitaille, sur la marche des négociations en cours.

BRIQUETEURS SYNDIQUES

Le syndicat catholique national des briqueteurs tiendra son assemblée régulière, ce soir, à 8 h. 15, à l'édifice des syndicats, 1231 Demontigny est. Rapports importants de l'agent d'affaires et des officiers.

CORDONNIERS SYNDIQUES

Il y a ce soir, à 8 h. 15, à l'édifice des syndicats catholiques, 1231 Demontigny est, assemblées de la section des tailleurs de cuir et des treseurs du syndicat catholique des cordonniers. Rapports de M. A. Durand, agent d'affaires, et des autres officiers.

POSEURS DE LATTES

Le syndicat des poseurs de lattes métalliques a son assemblée, ce soir, à 8 h. 15, à l'édifice des syndicats.

UNIONS INTERNATIONALES

Assemblées ce soir, le vendredi du mois:
—Cordonniers, local 249, au No 1331 rue Sainte-Catherine Est.
—Charpentiers-menuisiers, local 1558, au No 1651 rue Letourneux.
—Machinistes, local 111, au No 415 S.-Catherine Est.
—Plâtriers et finisseurs en ciment, local 33, au Temple du Travail, 1201 S.-Dominique.
—Wagonniers, local 234, au No 340 rue Lagauchetière Est.
—Wagonniers, local 606, au No 437 Chemin Lasalle, Verdun.
—Briqueteurs, local No 1, au Temple du Travail, 1201 rue Saint-Dominique.

POUR SAMEDI
—Charpentiers-Menuisiers, local 1370, au No 4435 rue Saint-Laurent.
—Club Typo, au No 1010, rue Berri, à 2 heures de l'après-midi.

Nouvel échevin

M. P.-E. GODIN, qui vient d'être élu échevin du siège No 1 dans le quartier centre à Sainte-Anne de Bellevue.

Un pénible accident

Saint-Zacharie, 18. — M. Albert Breton qui travaillait dans un chantier avec son père, M. Napoléon Breton et ses trois frères, s'est blessé à un pied avec sa hache, en ébranchant un arbre. Il fut pendant une couple d'heures privé de connaissance et perdit beaucoup de sang. Après avoir été pansé au camp Lacroix par un médecin, il fut transporté chez lui. Son état n'inspire pas de crainte.

Arrestations aux Indes

Benares (Indes), 18. — Les premières arrestations d'après les nouveaux édits contre la campagne indienne de "non-paiement des loyers" ont été opérées hier dans le district de Rae Bareli des provinces unies.

Les prisonniers sont le président et un membre du comité de district du Congrès et le président du comité de résistance passive. Des perquisitions ont été faites aux quartiers-généraux du Congrès et un certain nombre de documents ont été saisis.

La guignolée à Lévis

(Du correspondant de la PRESSE)

Lévis, 18.—Les Voyageurs de Commerce de Lévis, feront demain, leur 28e quête annuelle de la guignolée pour les pauvres. Cette quête sera suivie de râfles de dindes, volailles, etc., au profit des pauvres, dans l'après-midi et la soirée.

Le même jour, la quête de la Guignolée sera faite à Villemay et à Lauzon. Le lendemain, une collecte sera faite à domicile, à Lévis, pour les orphelins de l'Hospice de Lévis.

BEDFORD

—Mlle Fleurette Pinsonneau et sa famille sont allées à Iberville, chez des parents.
—M. E. Langevin s'est fait voler la nuit pour quelques cents piastres de marchandises.
—M. Ernest Hébert est de retour de l'hôpital.
—M. le curé a fait sa visite de paroisse.

LIVING ROOM FURNITURE MANUFACTURERS LIMITED
2566 Ste-Catherine Est
CHerrier 3119

M. BEAUDET
1733 Notre-Dame O.
Wilbank 8171

J. E. JEDUC
1660 Mont-Royal E.
AMherst 2132

SHANKS & FRÈRE
4275 NOTRE-DAME ouest

H. O. VIAU
Radios et Meubles de qualité
1270 St-Jacques O.
WE. 2142

L. LAMARRE
Meubles, RADIOS
Ferronneries
801 HIBERNIA
Wilbank 9767

A. O. MONDERIE
1872 Ontario Est
Amherst 8165

J. E. GIGUERE
5686 Ave du Parc
Crescent 8273

M. ABER
"Radios et meubles de qualité"
Comptant ou facilités de paiement
3609-11 Notre-Dame O.
Wilbank 6610

LOUIS DESROSIERS
5724 rue Hadley
Tél. Fltzroy 3135

VALADE & LAFORTUNE
1208 Mont-Royal Est
(près de la rue de la Roche)
Tél. AMherst 6158

RADIO SERVICE INC.
2022 avenue McGill College
LAncaster 7709

C. L. CORRIVEAU
2465 Notre-Dame Ouest.
1632 Mont-Royal Est.
6725 Saint-Hubert.
4136 Wellington, Verdun.

McPHERSON RADIO LTD.
265 S.-Catherine O.
LAncaster 9773
Termes faciles

COLPRON ELECTRIC CO., LTEE
1259 Bélanger Est
CAlumet 6488-89

I. NEBACH
6507 Papineau
CAlumet 2414

Miller Motors
1489 Wellington
Wilbank 4664

LINDSAYS
1112 rue Ste-Catherine Ouest
580 rue Ste-Catherine Est
6885 rue St-Hubert
4232 rue Wellington, Verdun

N. S. Valiquette Limitée
915 S.-Catherine E.
HArbour 7261
6905 rue S.-Hubert
CAlumet 7521
rue Wellington — Verdun, coin Willibrod

PINET & JARRY
Vendeurs autorisés
7413, rue St-Hubert
CAlumet 1867-2043

MONTREAL LIGHT HEAT & POWER CONS.
à tous nos magasins

MIREAULT & LASALLE
280 Beaubien Est
CRescent 4884
Facilités de paiements

Dupuis Frères Limitée
Conditions de paiement faciles
Deuxième étage

Succursale 6985 rue St-Hubert
L. C. BARBEAU LTÉE.
281 RUE CRAIG OUEST
LANCASTER 1167★
Les magasins des clients satisfaits
ELECTRICS & RADIO LIMITED
Bas de la ville 750, SAINT-PIERRE, entre Craig et Saint Jacques
LAne. 4542
Ouest de la ville 1450, SAINTE-CATHERINE O. près Markay
HArb. 4103

Edm. R. Bellemare
3132 MASSON
Rosemont
FRONTENAC 2545

Hartney
755 Ste-Catherine ouest
4349 Wellington
Verdun

Ed. Archambault ENRG
500, Ste-Catherine Est
MArquette 0201

The Robert Simpson Co.
Cinquième plancher
PLateau 7221

T. EATON Co LIMITÉE DE MONTRÉAL
Rayon de Radios
Au cinquième — rue Université

J. O. PILON
3570 Ontario Est
CLateral 3585
1810 Ste-Catherine Est
CHerrier 5582

C. A. BEAUDET
4743 Notre-Dame O.
WEstmount 6926
6762 rue St-Hubert
DOllard 2908

SHAW'S
710, Ste-Catherine O.
MArquette 1611

Fabien Limitée
3695 Wellington
York 0465
3107 ave Verdun
YOrk 4940

WILDER RADIO
1446 BLEURY
LAncaster 6730

Nöel prochain est en 1931

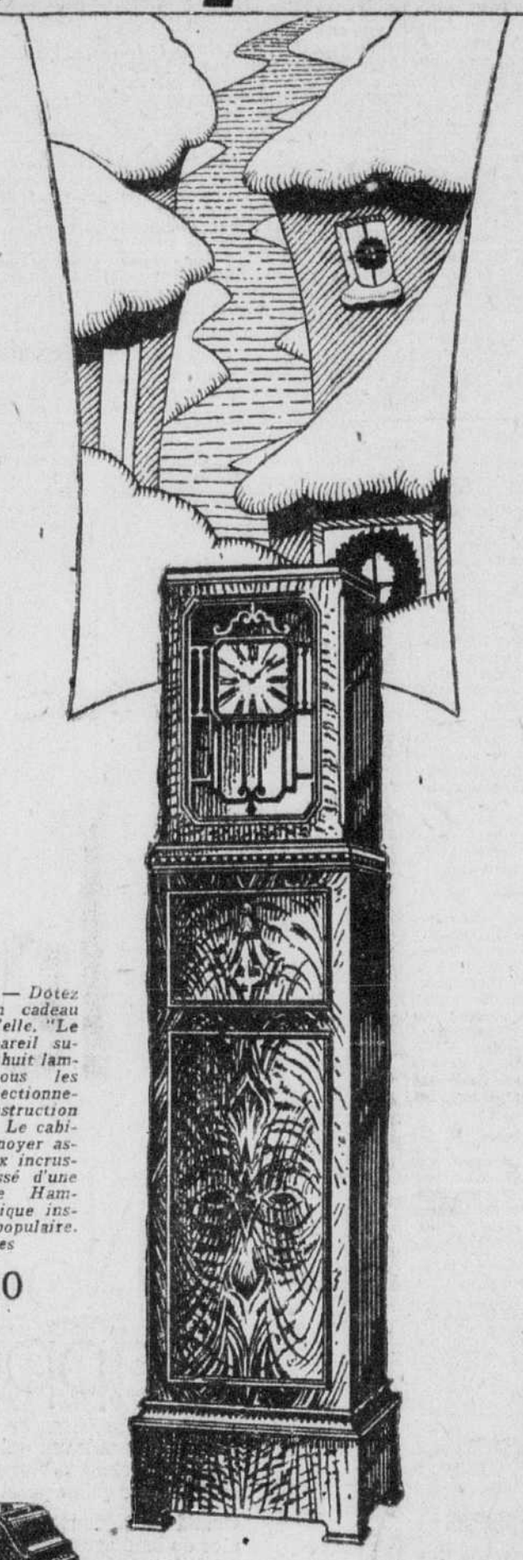

"LE CARILLON" — Dotez votre maison d'un cadeau de Noël digne d'elle. "Le Carillon" un appareil super-hétérodyne à huit lampes comporte tous les plus récents perfectionnements dans la construction moderne de radio. Le cabinet unique est en noyer assorti avec panneaux incrustés. Il est rehaussé d'une horloge électrique Hammond. Un magnifique instrument à un prix populaire. Complet avec lampes

$159.50

"L'ENCORE" — Un magnifique modèle compact avec un nouveau rendement supérieur. Lampes Multi-Mu et Pentode, Autodyne, réponse hétrotonale. Cabinet en noyer assorti, doux fini semi-glacé. Un idéal cadeau de Noël. Complet avec lampes

$79.50

—QUE LE TEMPS NE VOUS CAUSE AUCUNE DÉCEPTION—

Afin d'être certain que votre nouveau RADIO DE FOREST CROSLEY vous soit livré pour le Jour de Noël

COMMANDEZ-LE MAINTENANT

EN VERITE, nous croyons ce que nous vous disons. Le succès constant du RADIO DE FOREST CROSLEY a fait que la demande, à cette saison-ci de l'année, est au-delà de toute anticipation. La supériorité du DE FOREST CROSLEY n'a jamais été aussi clairement démontrée — et nous nous efforçons, avec nos immenses ressources, d'amener notre production à la hauteur de cette constante demande populaire.

Dans des milliers de foyers canadiens un nouveau RADIO DE FOREST CROSLEY contribuera à la joie et au bonheur du jour de Noël cette année. Chez vous aussi le RADIO DE FOREST CROSLEY peut apporter sa part aux fêtes de Noël—*si votre commande est donnée sans délai.*

Voici quelques raisons de cette grande préférence du public pour le RADIO DE FOREST CROSLEY:

Pouvoir super hétérodyne, sélectivité excessivement précise, réponse hétrotonale, garantissant une qualité de son incomparable. Beauté de dessin. Contrôle du son à portée complète. Protection complète de toutes les parties. Haut-parleur dynamique spécial. Première détectrice autodyne — Lampes Multi-Mu et Pentode.

Il y a un RADIO DE FOREST CROSLEY pour répondre à tous les besoins, toutes les conditions et toutes les bourses. Demandez à n'importe quel vendeur dont le nom est ci-dessous de vous expliquer comme il est facile de posséder et faire fonctionner un de ces appareils supérieurs. Si vous le désirez vous pouvez acheter d'après le mode de paiement approprié à votre budget.

MAIS DONNEZ VOTRE COMMANDE MAINTENANT

**(NOTE: A partir du 1er janvier prochain, le prix du modèle Ballad sera augmenté à $109.50)*

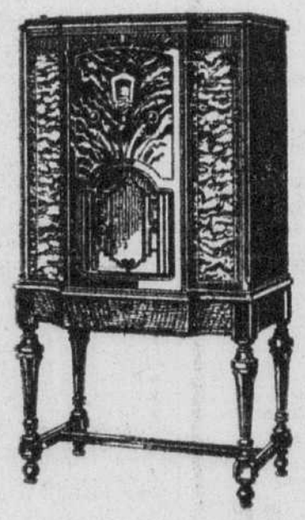

LE RHAPSODY" — Un modèle qui apportera une nouvelle beauté à n'importe quel intérieur. Super-hétérodyne à 8 lampes avec autodyne, réponse hétrotonale et toutes les belles caractéristiques DeForest Crosley. Cabinet fait des plus beaux noyer et érable piqué. Complet avec lampes

$129.50

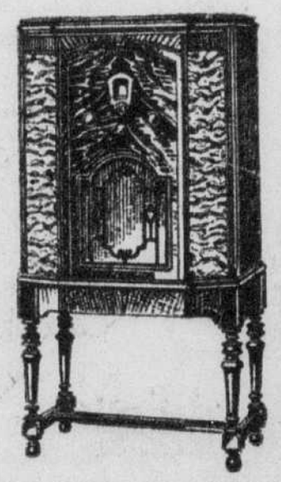

**"LE BALLAD"—Un modèle favori d'une valeur bien au-dessus du prix. Six lampes donnant le rendement de huit lampes, à cause de la lampe Pentode avec autodyne. Lampes Multi-Mu, réponse hétrotonale et toutes les plus nouvelles caractéristiques du radio DeForest Crosley. Cabinet en noyer épinceté assorti flanqué de panneaux en retrait en érable piqué. Complet avec lampes*

$99.50

ENTIEREMENT FABRIQUES DE MATERIAUX CANADIENS PAR DES OUVRIERS CANADIENS

DE FOREST CROSLEY

UNE DIVISION DE

CONSOLIDATED INDUSTRIES

Nouvelle adresse — EDIFICE NATIONAL TERMINAL — 20, rue des Soeurs Grises, Montréal. MArquette 3171

Distributeurs pour l'ouest du Québec — De FOREST-CROSLEY

Radios De Forest Crosley — Horloges électriques Hammond — Glacières électriques Norge

Amherst Furniture Co.

1223, rue AMHERST plus bas que Ste-Catherine | **1835 Ste-Catherine E** entre Papineau et Cartier

Votre Choix $1.00 PAR SEMAINE

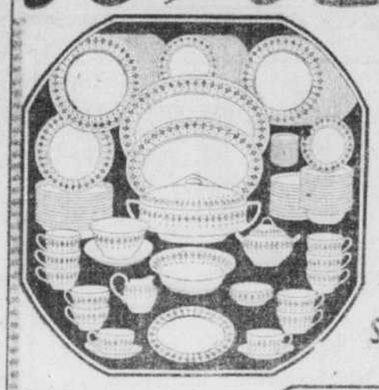

Service à Dîner

106 Morceaux

Une occasion remarquable pour vous de vous procurer un remarquable service à Dîner semi-porcelaine admirablement décoré, tel qu'illustré, comprenant 106 pièces. Un service complet pour 12 personnes, habituellement vendu $20. Pour un temps limité

$1 PAR SEMAINE $17.

Mobilier de Vivoir

Tel que vignette

Ce beau mobilier de vivoir en chêne massif et recouvert de cuirette, comprenant huit morceaux: Table, fauteuil, berceuse à bras, chaise et berceuse, pliédestal et deux appui-livres. Reg. $40 à $50, pour seulement

PAYABLE

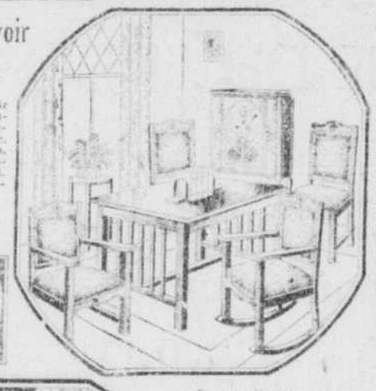

$1 PAR SEMAINE $29

Set à Déjeuner

Exactement comme la vignette — comprenant 6 articles : buffet, table et 4 chaises, vendus avant $39. Maintenant seulement

$1 PAR SEMAINE $29

Mobilier Chesterfield

Tel que la vignette. Derniers modèles de mobiliers chesterfields. Luxueux et confortables mobiliers de 3 articles. Assortiment complet de toutes les couleurs et modèles.

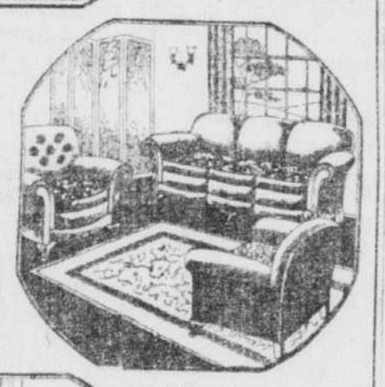

$1 PAR SEMAINE $79

Mobilier de Chambre à Coucher

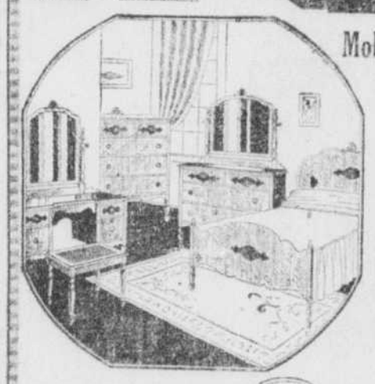

5 ARTICLES

3 mobiliers échantillon qu'il nous faut écouler immédiatement. Au complet avec bureau, chiffonnier, vanité, lit et banc. Se vendaient antérieurement de 120.00 à 150.00

$1 PAR SEMAINE $79.

RADIO VICTOR

A PARTIR DE

$89.50 $1 PAR SEMAINE

COMPLET AVEC LAMPES

"Victor"

Voici la meilleure qualité de radio. Huit lampes avec deux lampes super-contrôle. La qualité Victor n'a pas besoin d'explication. Le Victor c'est le meilleur.

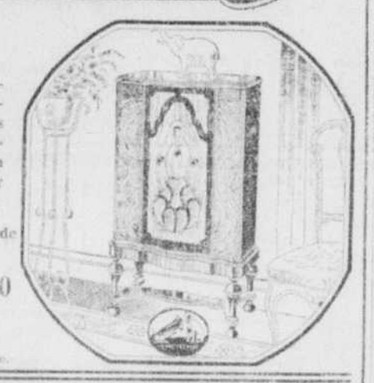

A partir de

$1 PAR SEMAINE 89.50

Plus un supplément équitable.

AMHERST FURNITURE CO.

1223, rue AMHERST plus bas que Ste-Catherine | **1835 Ste-Catherine E** entre Papineau et Cartier

L'Arena Mont-Royal demain aux enfants ! !

Un festival comme il ne s'en est jamais vu encore à Montréal.

Rien à payer

En foule demain matin à l'Arena Mont-Royal, rue Mont-Royal près du boulevard Saint-Laurent, pour assister au grand festival d'enfants, organisé par la "Canada Dry Ginger Ale Limited"! Les portes de la patinoire ouvriront à 8 heures et le spectacle commencera à 9 heures précises pour se continuer jusqu'à 11 heures 30 de l'avant-midi.

L'entrée est absolument gratuite et tous les garçonnets et fillettes de la métropole et leurs parents sont cordialement invités. Point besoin de billet d'aucune sorte, on n'a se présenter et on sera reçu à bras ouverts. Le programme est très varié et comprend des intermèdes qui ne manqueront pas d'intéresser tout le monde. Il y aura joute de hockey par les élèves de l'école D'Arcy McGee, parade en costumes originaux des "boute-en-train" de la "Canada Dry Ginger Ale", patinage de fantaisie par la petite et jolie Marguerite Saucier, fillette de M. A.-E. Saucier, sportsman bien connu et de Mme Saucier, pageant indien par un groupe d'Iroquois de Caughnawaga et enfin distribution des magnifiques prix aux vainqueurs du concours de capsules-bicyclette.

Durant toute la représentation l'excellente fanfare de l'Institut Saint-Antoine, dirigée par le professeur-lauréat de Bruxelles, M. Victor Bosman fera entendre des airs canadiens.

Au cours de la matinée il y aura évolutions sur le fameux Aéro-Glisseur. En foule donc à l'Arena Mont-Royal! Encore une fois l'admission est gratuite. Venez de bonne heure! Emmenez vos parents! Le service d'ordre sera parfait et l'on verra à assurer à tous tout le confort voulu. Donc à demain matin à partir de 8 heures. Qu'on se le dise! Le spectacle commencera à 9 heures précises.

Une avance de 4,965 points à Culbertson contre Lenz-Jacoby

New-York, 18. — Le système suivi par les Culbertsons au bridge a dominé, hier soir, quand M. Ely Culbertson avec son nouveau partenaire, M. T.-A. Lightner, a augmenté son avance à 4,965 points, hier soir, en l'emportant par 4,555 points sur Sidney-S. Lenz et Oswald Jacoby, à la huitième session de leur marathon. Lenz et Jacoby ont avoué qu'ils admiraient la façon de jouer de Lightner, peut-être plus même que Mme Culbertson qu'il remplace au moins pour le temps des fêtes.

Culbertson et Lightner ont gagné les cinq premiers des six robres de cette session. Le total des robres gagnés par ces derniers est donc maintenant de 28 contre 26 pour Lenz et Jacoby. C'est la première fois que les adeptes du système Culbertson sont en tête quant au nombre des robres gagnés.

Mme Culbertson assistait à cette session du marathon pour commenter le jeu.

Retentissant procès digne de Pirandello sur un cas d'amnésie

Rome, 18. — La Cour de cassation de Rome, le tribunal le plus élevé d'Italie, portera d'ici quelques jours son jugement dans un procès mystérieux sur l'identité d'un vétéran, disparu pendant la guerre et retrouvé, privé de sa mémoire, dans un cimetière de Turin.

Cet inconnu fut reconnu tour à tour comme le mari de Signora Giulio Canella, épouse d'un professeur cultivé et fortuné, père de deux enfants. L'inconnu alla vivre auprès de son épouse prétendue et trois autres enfants naquirent de leur union. Entre temps, une autre femme le reconnaissait comme étant un typographe de Turin du nom de Bruneri, son mari et le père de ses deux enfants. Il faut ajouter que le disparu Bruneri était recherché par la police.

A la suite d'une enquête et d'un procès, la Cour criminelle de Turin déclara qu'elle ne pouvait dire quelle était la personnalité de l'inconnu. Le tribunal de Cassation est maintenant appelé à reconnaître que la victime de l'amnésie est bien Mario Bruneri et non Giulio Canella.

Ce procès est digne du dramaturge Pirandello qui aime à se jouer de la personnalité.

La France contingente un produit canadien

Paris (France) 18, P. C. — Le Journal officiel a publié hier un décret du gouvernement fixant à 1,660 tonnes métriques à partir du 1er décembre le contingent du poisson en conserve venant du Canada et à 1,850 tonnes métriques le contingentement des exportations américaines de produits similaires.

L'immigration presque nulle aux Etats-Unis

D'après le rapport envoyé à M. Wesley Frost, consul général américain à Montréal, l'immigration aux Etats-Unis n'existe pratiquement plus à cause des strictes restrictions imposées par le gouvernement de Washington pour éviter de grossir le nombre des sans-travail dans la république voisine. L'immigration a baissé de 92 pour 100 pour 21 pays et de 82 pour 100 pour le Canada, bien que les Canadiens soient un peuple de mentalité et de coutumes semblables à celle du peuple américain.

Bonne nouvelle pour les amateurs de ski

Les amateurs de ski seront heureux d'apprendre que l'on est à aménager près de Laurel, le point le plus élevé le long de la ligne des Laurentides du Canadien National au nord de Montréal, de nouveaux sentiers en forêt pour se livrer à leur sport favori.

M. H.-G. Fabricius, de Laurel, s'occupe activement de la préparation de ces sentiers construits non loin de Black Lake Lodge, sur le bord du lac Noir, à trois milles de la gare de Laurel. Les skieurs peuvent se rendre de la gare de Laurel à Black Lake Lodge sur leurs skis, car le terrain est très incliné à cet endroit. Le chalet du lac Noir peut accommoder 25 personnes.

Le train du Canadien National qui part de la gare du tunnel arrive à Laurel à temps pour le souper au chalet du lac Noir et permettre une randonnée en skis le soir, au clair de la lune. Le retour s'effectue, le dimanche, de Laurel à 5 heures 30 de l'après-midi et l'arrivée à Montréal à 6 heures 45.

Election d'officiers

(Du correspondant de la PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 18. — Les élections du bureau médical de l'hôpital Saint-Charles ont eu lieu, mercredi. Ont été élus : les docteurs Eugène Turcot, doyen des médecins de Saint-Hyacinthe, président honoraire; J.-L.-H. Pagé, maire de Saint-Hyacinthe, président; Ernest Biriz, vice-président; Ovila Desmarais, secrétaire; J.-E.-A. Collette, Jean Morin et Paul Morin, directeurs.

les droits des dominions

Londres, 18. — Faisant allusion à certaines craintes exprimées par les journaux des dominions qui prétendent que ce que l'Angleterre demandera en récompense de ce qu'elle accorde aux pays de l'empire dans la distribution proportionnelle du blé constituera une menace pour les industries secondaires de ces pays, le "Times" répond que si le gouvernement anglais voulait considérer l'Empire comme une organisation dont toutes les marchandises devraient être manufacturées en Grande-Bretagne, point ne serait besoin d'une conférence économique. Cependant, continue le journal, personne ne soutient cette opinion.

La cessation du traité n'a rien d'hostile

Une nouvelle convention de commerce entre le Canada et la France pour juin.

M. EDOUARD CARTERON

M. Edouard Carteron, consul général de France, a fait la déclaration suivante au sujet de la dénonciation de la convention de commerce entre la France et le Canada:

"La convention de commerce qui vient d'être dénoncée par le gouvernement canadien est celle qui fut ratifiée le 15 décembre 1922 à Paris.

"La dénonciation que le gouvernement canadien vient de faire, suivant les clauses du traité, est un acte régulier qui ne présente aucun caractère hostile vis-à-vis de la France. Les meilleures relations entre les deux pays continuent.

"Depuis quelques mois un échange de vues était en train de se faire entre les deux pays au point de vue commercial. Le Canada a pris l'initiative d'une dénonciation, sans doute pour permettre aux négociations d'entrer dans une phase plus décisive.

"Sous le régime actuel, les produits canadiens jouissaient en France du tarif minimum et les produits français au Canada du tarif moyen.

"Un nouveau statut commercial devra être édifié pour le mois de juin 1932 et les deux pays amis poursuivront les négociations avec le plus vif désir de s'entendre, chacun ménageant ses propres intérêts.

Le blé canadien

Au cours de sa déclaration, M. Carteron a particulièrement insisté sur le fait que la convention franco-canadienne ne contient aucun article obligeant la France à acheter du blé canadien, en quelque quantité que ce soit.

Cependant la France, en effet, achète au Canada, durant l'année qui va du 1er août 1930 au 31 juillet 1931, 26 millions de boisseaux de blé, c'est-à-dire plus du triple du chiffre qui avait été promis.

Cet été, les exportations canadiennes de blé en France n'ont pas cessé.

LA RECOLTE VITICOLE

Paris, 18.—La production viticole de la France sera cette année de 55 millions d'hectolitres.

Belle fête au club Papineau Incorporé

Groupe photographié mercredi soir dans la salle des banquets du club Papineau Incorporé, rue Sainte-Catherine Est, lors de la réception annuelle donnée à ses membres. On remarque, dans cette photographie, MM. Archambault, Paul Lamberi, Emile Labelle, Joseph Cardinal, T. deRome, gérant, Armand Cardinal, Jean Royer, Olivier Cardinal, Théo. Bonin, O. de Bellefeuille, M. MacKenzie et autres. (Cliché la "Presse")

Reproches de M. S.-André

M. J.-A. Saint-André, dans un discours devant les membres du Club ouvrier des ex-soldats, réunis au Café S.-Jacques, a reproché à l'administration de Montréal de ne pas se porter à l'aide des chômeurs en ne mettant en marche aucune entreprise.

D'après lui les contestations d'élections en bloc ont entravé la marche de la législation de secours aux sans-travail, en obligeant les députés à perdre leur temps en Cour et à dépenser de l'argent avant de toucher à leur traitement. M. Saint-André laissa entendre qu'il ne serait pas surpris d'apprendre que les Américains fournissent l'argent voulu pour entraver l'action de Québec par rapport au chômage c'est pourquoi il applaudit au bill Dillon.

LE MOT D'ORDRE !

Paris, 18. — Les communistes attendent les instructions de Moscou pour fixer leur conduite vis-à-vis du parti socialiste en France!

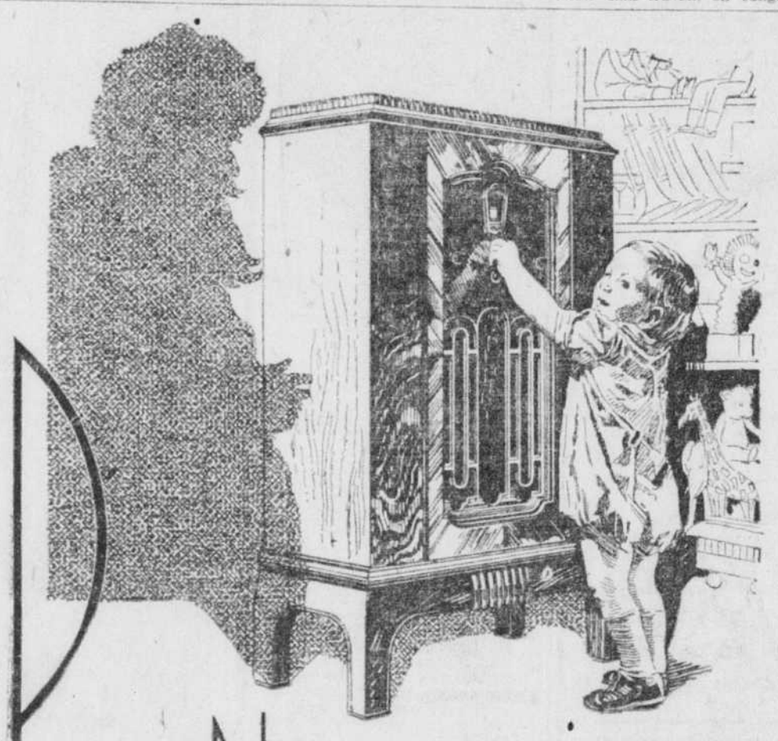

Père Noël, apportez-nous un "PHILCO"

De tous les cadeaux qui se trouvent dans les ateliers du Père Noël, bébé choisit celui qui plaira davantage à chaque membre de la famille qui ne possède pas de radio tout à fait moderne.

Quand vous donnez un Philco, vous donnez ce qui procurera le plus de bonheur pour la somme investie. Vous rendez possible l'audition de la grande musique, des artistes célèbres, des nouvelles, des discours politiques, des programmes de sport, des services religieux. Vous rendez votre foyer plus intéressant et plus heureux, non seulement pour le jour de Noël, mais pour chaque jour, pendant des années, grâce au plus beau des cadeaux — *le plus beau des radios.*

Voyez votre dépositaire Philco aujourd'hui. Il vous montrera un Philco à 5, 7, 9 ou 11 lampes pour satisfaire exactement vos exigences, et il vous arrangera des conditions tellement faciles que votre budget des fêtes n'en souffrira pas.

Baby Grand à 9 Lampes

$99.50

Lampes comprises

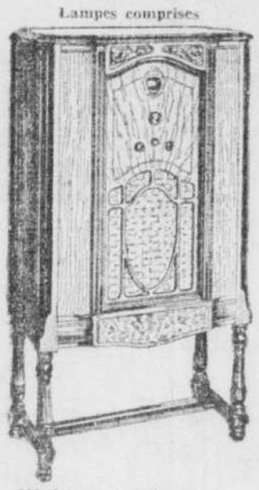

Highboy à 7 Lampes

$99.50

Lampes comprises

LOWBOY À 11 LAMPES

$199.50

(lampes comprises)

Le récepteur illustré ci-haut est le Lowboy superhétérodyne-plus à 11 lampes, le plus fameux de tous les radios, le cadeau suprême dans le domaine des radios. Cabinet en noyer véritable, dessin de Norman Bel Geddes. — Contrôle de son à 4 points. — Contrôle automatique de volume. — Haut-parleur électro-dynamique extra grand. — Cadran index de postes illuminé. — Deux lampes Pentode en "push-pull".

·PHILCO·

POUR LES FÊTES

Un radio Philco, modèle 50 Lowboy, a été choisi par les théâtres Loew's, Capitol et Palace comme premier prix pour leur soirée de cadeaux qui aura lieu à ces théâtres mardi le 22 décembre.

BABY GRAND A 7 LAMPES

$79.50

Complet avec les lampes

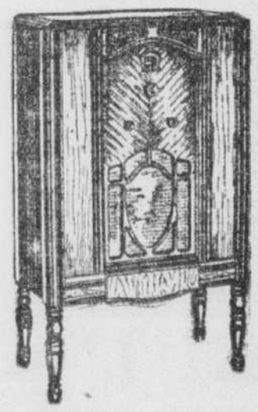

LOWBOY A 5 LAMPES

$75.00

Complet avec les lampes

DEPOSITAIRES EN GROS JOHN MILLEN & SON LIMITED MONTREAL ET QUBEC

Dépositaires autorisés du Philco

Archambault, Edmond, Enrg., 500 Ste-Catherine Est.
Astle Electric Service, 260 Sherbrooke O.
Beaubien Radio, 911 rue Beaubien Est.
Barbeau, L.-C., Ltée, 281 Craig Ouest.
Barbeau, L.-C., Ltée, 6085 St-Hubert.
Beaudet, C.-A., 7743 Notre-Dame O.
Succursales: 6762 St-Hubert.
407 Villeray.
5774 Sherbrooke Ouest.
Chalifoux-Tremblay, Ltd, 7635 boulevard St-Laurent.
Cartmel & Son, W.-B., 4891 Wellington.
Clement Radio Sales and Service, 516 rue Villeray.
Darling, T.-C., 1442 Ste-Catherine O.
C.-L. Corriveau, 1657 Mt-Royal Est; 2465 N.-Dame Ouest; 6725 St-Hubert.
Desrosiers, Louis, 5724 rue Hadley.
Dubuc, J.-A., 6914 boulevard Monk.
Dufault, Robert, 1537 rue St-Denis.
Dupuis Freres, Ltée, 865 S.-Catherine E.
Eaton Co., Ltd of Montreal (The T.) rue Ste-Catherine Ouest.
Electries & Radio Ltd, 558 St-Pierre aussi 1450 Ste-Catherine Ouest.
Fabien Ltée, 5107 Ave Verdun.
Fabien Ltée, 3695 rue Wellington.
Giguere, J.-E., 5686 Ave du Parc.
Globe Elec. Supply Co., 1111 St-Laurent.
Hartner Co., Ltd, 755 Ste-Catherine O.
Hartney Co., Ltd, 4549 Wellington.
Home of Music, The, 4529 Wellington.
Langelier, J.-Donat, 510 S.-Catherine E.
Layton Bros., 1170 S.-Catherine O.
Layton Bros, Ltd, 808 S.-Catherine E.
Lacombe, J.-A., 5493 Ontario Est.
Lauzon & Phaneuf, 1126 Mt-Royal E.
Leduc, J.-E., 1600 Mont-Royal Est.
Legaré, P.-T. Ltée, 1500 rue Amherst
Legaré, P.-T., 4150 Wellington
Legaré, P.-T. Ltée, 4281 S.-Catherine E
Legaré, P.-T. Ltée, 5067 Sherbrooke O.
Legaré, P.-T. Ltée, 6960 St-Hubert.
Legaré, P.-T. Ltée, 1474 Ontario Est.
Legaré, P.-T. Ltée, 91 Ontario Est.
Legaré, P.-T. Ltée, 1082 Mt-Royal Est.
Legaré, P.-T. Ltée, 2157 Désarmeaux.
Legaré, P.-T. Ltée, 4250 rue St-Denis.
Legaré, P.-T. Ltée, 3534 Notre-Dame O.
Legaré, P.-T. Ltée, 5568 rue S.-Laurent
Legaré, P.-T. Ltée, 2222B Bl. Gouin O.
Legaré, P.-T. Ltée, 12901 N.-Dame Est.
Leger, A.-J., 1576 rue Ontario Est.
Leger, A.-J., 1110 Beaver Hall.
Martineau & Freres, 2918 Masson.
Miller, J.-L., 382 Ste-Catherine O.
Mireault & Lasalle, 780 Beaubien Est.
Mitchell & Miquelon, 1086 rue Ste-Catherine. (Ouvert tous les soirs).
Music Shop (H. Berlind), 1999 rue Ste-Catherine Est.
Paquin & Cie, 933 Ave Mt-Royal Est.
Paquet Radio, 1289 rue Gilford.
Shanks & Freres, 4275 Notre-Dame O.
Simpson Co., Ltd., The Robert, 977 rue Ste-Catherine Ouest.
Sinclair Radio, 5159 Park Ave.
Solomon Furniture Ltd, Guy et Sainte-Catherine.
Thibeault, R., 1751 rue Amherst.
Tousignant, J.-W., 1215 Mt-Royal Est.
Valiquette, N.-G., Ltée, 915 rue Sainte-Catherine Est.
Valiquette, N.-G., Ltée, 382 Ste-Catherine O.
Valiquette, N.-G., Ltée, 6914 St-Hubert.
Valiquette, N.-G., Ltée, 4450 Wellington.
Verdun Radio, 3863 rue Wellington succursale: 4090 avenue Verdun.
Viau, H.-O., 4220 rue St-Jacques.
Wilder Radio Ltd., 1446 rue Bleury.
Ye Music Shoppe, 4852 Ste-Catherine E

M. Charbonneau a blâmé Québec sur ces délais

Déclaration que fait le représentant du quartier Villeray au sujet du chômage.

LE REFERENDUM

Québec vs Montréal.

S'il existait un tableau noir à l'hôtel de ville, on y lirait sans doute cette inscription, car la joute commencée à Québec, au comité des bills privés, se continue ici s'il faut en juger par les paroles prononcées, ce matin, par l'échevin Bruno Charbonneau, représentant du quartier Villeray.

"Voilà quatre semaines, dit-il, que Québec paralyse l'administration de notre ville dans son travail. On perd son temps, là-bas, en toutes sortes de choses, laissant de côté la loi du chômage. Et, pendant que les gens crèvent de faim et souffrent, on vote des projets qui sont de deuxième ou de troisième importance. Pourtant, la première chose que l'on aurait dû faire aussitôt après l'adoption du discours du trône, c'eût été de voter les crédits du chômage et d'approuver les emprunts soumis par Montréal pour pouvoir commencer les travaux sans délai."

Cette déclaration de M. Charbonneau était faite au moment où il signait des demandes d'emplois pour des élections de notre ville, qui attendaient au bureau des échevins, à l'hôtel de ville. De fait, le nombre des chômeurs était encore considérable, ce matin, au palais municipal.

Désorganisation

"On ne cherche qu'à désorganiser le rouage municipal, à Québec, d'ajouter M. Charbonneau. On a fait revenir les échevins à Québec pour la quatrième fois, mardi. Chaque fois, les représentants de Montréal ont dû perdre un temps considérable, quand nous aurions dû rester ici pour l'organisation des travaux de chômage et la distribution des emplois

"Il est on ne peut plus pénible de voir le gouvernement provincial s'occuper de toutes autres affaires que celle du chômage. Le bill des contestations pouvait fort bien attendre, dans les circonstances.

Le bill de Montréal n'aurait dû prendre qu'une semaine du temps des échevins.

"Je proteste énergiquement contre l'amendement présenté par le député Ernest Poulin, au sujet de l'ouverture de bureaux provisoires de votation. M. Poulin n'est même pas citoyen de Montréal, au point de vue municipal, et personne autre que lui n'a demandé cela, de dire en terminant M. Charbonneau.

Le referendum

Le comité exécutif étudiera à une prochaine assemblée le projet concernant la tenue d'un referendum pour les emprunts municipaux, a dit ce matin M. Savignac. On décidera si oui ou non on s'adressera aux propriétaires pour obtenir divers emprunts.

Le maire et l'échevin Fortin n'étaient pas encore au palais municipal, ce matin, M. Fortin annonçant de Québec qu'il serait ici cet après-midi. Les échevins Savignac et Weldon, du comité exécutif, étaient à leurs bureaux.

Pour un referendum, le règlement doit rester sur la table pendant 30 jours, au conseil, puis il n'est soumis que 30 jours après aux propriétaires.

Feu Mme M. Lussier

(Du correspondant de la PRESSE)

Saint-Mathieu de Laprairie. — Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de Mme Mériadec Lussier née (Maria Dulude) décédée à l'âge de 44 ans et 1 mois. La levée du corps fut faite par l'abbé J. Chevalier, curé de St-Michel. Le service fut chanté par l'abbé E. Perland, assisté des abbés J. Chevalier, comme diacre et O. Vaillancourt, comme sous-diacre. La chorale était sous la direction de M. P. Laferrière. Les porteurs étaient MM. Zénophile Lavallée, Edgar Lussier, Edmoud Lussier, Mastaï Lussier, Josephat Dulude et Fidora Dulude. La quête fut faite par Mmes Omer Dulude et Fidora Dulude.

La défunte laisse son époux, deux fils, Ildège et Maurice, trois filles, Marie-Jeanne, Paula et Marie-Rose, trois soeurs, Mmes Joseph Bourdeau, Z. Lavallée, et Mlle Blanche Binette, une demi-soeur, un frère M. Oliva Dulude et un demi-frère, M. Gaston Binette.

Conduisaient le deuil, l'époux de la défunte, MM. Edgar, Edmour, Mastaï Lussier et Z. Lavallée, ses beaux-frères.

Dans l'assistance on remarquait MM. P. Z. Nadon, Gustave Monette, Henri Cadieux, Victor Louwett, Mmes E. Serres, F. Louwett, Mlle A. Louwett, Mme A. Déland, tous de Montréal, MM. et Mmes L. Malo, A. Carbonneau, J. Carbonneau, Donat Serres, H. Pilote, E. Cardinal, E. Dupuis, R. Dupuis, M. O. Rouiller, Mlle Antoinette Malo tous de St-Philippe, M. et Mme M. Provost, MM. Lasrier Provost, J.-B. Dulude, P. Dulude, M. et Mme E. Dulude, M. A. Dulude, MM. et Mmes A. Inkel, G. Quigny, D. Boulerice, M. D. Dulude, M. et Mme H. Raymond, tous de St-Michel, MM. et Mmes J. L. Lazure, A. Yelle, J. Lefort, tous de St-Rémi, MM. et Mmes Georges-H. Brossard et E. Lussier, de Laprairie, Rémi Dulude, Jean Rouiller, M. Emile Morin, de Delson, P.Q., MM. et Mmes M. Viau, Emery Choquette, d'Iberville, Emery Hébert, M. Clément, Verdun, Mlle Fortunate Hébert, de St-Edouard, M. et Mme A. Rouiller, de Chambly, Mme Vve D. Dulude, MM. F. Dulude, J. Dulude, O. Dulude, Z. Bourdeau, C. Derome, L. Bonneau, E. Bonneau, G. et R. Cédilliot, M. Pinsonneault, O. Potvin, H. Boire, Gustave Derome, maire, P. Robert, R. Robert, Léopold Robert, F. Dupuis, E. Racicot, J. L. Trudeau, V. Desnault, E. Boire, Gaston Derome, H. Lefebvre, A. Fourcrault, S. Boire, C. Lavoie, Mme Vve H. Derome, MM. S. Mondat, J. Pépin, A. Lavoie, R. Monette, U. Poissant, Roy Poissant, E. Viau, J. Préfontaine, E. Monette, P. Monette, Geo. Monette, M. Boire, M. Foucrault, E. Martimbeau, F. Martimbeau, A. Bisson, V. Trudeau, E. Provost, A. Guilbault, Laurier Provost, W. Saint-Denis, A. Robert, O. Robert, A. Provost, A. Boire, Jos. Bisson, D. Potvin, A. Potvin, Ovila Robert, M. Potvin, F. Robert, C.-E. Robert, M. Trudeau, R. Trudeau, E. Poissant, R. Monette, Léo-Paul Potvin, Louis Potvin, Isidore Fortier, C. Robert, N. Fortier, A. Dupuis, M. Longtin, A. Toupin, E. Longtin, Z. Barbeau, A. Barbeau, Albert Barbeau, C. Normandin, R. Derome, H. Longtin, A. Longtin, Romain Derome, J. Gervais, Léo Ménard, Omer Duludé, J. L. Fortier, W. Lussier, F. Vancheatetng, etc.

Board of Trade qui a élu ses officiers

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 18. — Le Board of Trade d'Ottawa a fait hier après-midi l'élection de ses officiers pour 1932.

M. D.-P. CRUIKSHANK, qui a été élu président du Board of Trade à Ottawa.

Ont été élus: président, M. D.-P. Cruikshank; premier vice-président, M. Karl-B. Conger; 2e vice-président, M. A.-E. Provost; trésorier, M. W.-D. Mattice.

Les funérailles de Mme L. Papineau

Feu Mme L. Papineau

A Saint-Isidore de Laprairie, récemment ont eu lieu les funérailles de Mme Léandre Papineau, née (Rose-Délima Fyfe) Le choeur de chant était dirigé par M. Florent Doyon; touchait l'orgue, Mme Conrad Belleleur. Les solistes étaient MM. A. Perras, C. Poupart, M. Gervais, R. Gervais, R. Dubuc, H. Poupart, E. Toupin, G. Perras, A. Doyon, maître de chant à St-Constant. Les 'adieux' de Schubert, furent rendus par Mme J.-H. Plantier, de Montréal. Les porteurs étaient MM. J. Longtin, P. Perras, J. St-Pierre, E. Perras, J. Gervais, A. Gervais, Portaient les soins du poêle : MM. J. Longtin, P. Perras, J. Saint-Pierre, E. Perras, A. Gervais, J. Perras.

La bannière des Dames de Sainte-Anne était portée par M. P. Dubuc, de Montréal, et C. Barinet, de Saint-Isidore, accompagnées par Mmes P. Dubuc, C. Barinet, R. Dupuis, O. Longtin. Conduisait le deuil : M. J.-A. Beaudin, son gendre, et M. A. Ménard, son petit-fils. Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, un fils, M. H. Papineau, de Saint-Isidore, et trois filles, Mmes J. Robidoux, de L'Annonciation (Agna), Mme F. Hébert (Alvida), Mme J.-A. Beaudin, (Emilienne), toutes deux de Verdun, et vingt-trois petits-enfants.

Elle laisse aussi deux arrières petits-enfants ; un frère, M. T. Fyfe, de Montréal, et deux soeurs, Mmes F. Riendeau, de Montréal, et P. Vincent, de Saint-Urbain.

On remarquait dans le cortège, M. et Mme H. Papineau, son fils, ses gendres, MM. et Mmes J. Robidoux, F. Hébert, J.-A. Beaudin, P. Vincent, son beau-frère, A. Ménard, son petit-fils, E. Quintal et E. Laplante, de Montréal, ses neveux : J.-H. Bisson, C. Beaudin, Mme Vve G. Dubuc, J. Trudeau, D. Vary, P. Dubuc, J.-P. Lanctôt, Mme Vve N. Lanctôt, Mme J.-H. Plantier, M. R. Hébert, F. Beaudin, Mlles Sa. Robidoux, Su. Robidoux, Ar. Hébert, M. Hébert, Au. Hébert, R. Beaudin, M. J. Larocque, Mme J.-H. Brodeur, de Montréal, M. A. Bédard, de Sainte-Martine, M. et Mme R. Vinet, de Saint-Urbain, Mme Vve A. Poupart, Mlle Fyfe, M. S. Bourdeau, de Saint-Constant, M. et Mme A. Dessin Guérin, O. Beaudin, A. Dubuc, E. Beaulieu, F. Perras, C. Biron, N. Breault, J. Perras, P.-E. Saint-Pierre, T. Dubuc, E. Dubuc, J. Médé, S.-Constant, A. Beaulieu, H. Vary, W. Marcil, C. Vanier, Aut. Léonard, P. Gervais, Ed. Poupart, S. Poupart, J.-C. Gervais, O. Lazure, O. Longtin, A. Léonard, Z. Hébert, H. Gervais, C. Beaudry, R. Saint-Pierre, S. Dessin, G. Hébert, C. Beaulieu, R. Vary, P. Dubuc, N. Payant, S. Guérin, T. Dumas, Des. Longtin, S. Beaulieu, A. Yelle, M. Beaulieu, J. Lemaire, E. Poupart, A. Dubuc, E. Dubuc, Z. Dubuc, S. Demers, B. Sicard, E. Leffrançois, A. Houle, Mme Rose, T. Dubuc, O. Longtin, R. Beaudin, A. Houle, Mlles F. et R.-A. Papineau, J. Longtin, R. Papineau, J.-P. Papineau, F. Papineau, G. Papineau, J. Longtin, J. Hébert, P. Malo, H. Trudeau, S. Guérin, S. Payant, N. Biron, R. Bouthillier, T. Richer, A. Richer, S. Choquette, A. Vary, J. Vary, G. Turcot, S. Trudeau, V. Dupras, I. Philie, de Saint-Isidore, C. Trudeau, de Delson, H. Lanctôt, de Beauharnois, et autres.

Sympathies à la famille H. Méthot

Feu Mme H. Méthot

A l'occasion du décès de Mme Hilaire Méthot, née Lucie Pharand, la famille a reçu de nombreux témoignages de sympathie.

Offrandes de fleurs par M. et Mme Louis Méthot, les enfants de la défunte, Consol. Lithograph Co., MM. et Mmes Thériault, A. Vocatiche, par un ami de la famille, MM. et Mmes Séguin, Gariépy, Sheridan, L. Asselin, les employés du restaurant Palement & Méthot, M. et Mme S. Racette, M. A. Boissonnault, MM. et Mmes W.-E. Bourbonnais, A. Palement, E. Provost, la famille L. Méthot, M. et Mme O. Mainville, par les élèves du collège Elle, les amis de Sainte-Elisabeth, les clients du restaurant Palement & Méthot.

Offrandes de messes: M. et Mme E. Vermette, M. et Mme L. Forget, Mlle Alma Besner, les Dames de Sainte-Anne de St-Zotique, Soulanges, les porteurs honoraires de messes, M. J.-A. Déry, M. L. Savard, M. et Mme F. Richer, Mme Destrampes, MM. et Mme F. Guilbeault, A. Décary, A. Méthot, J. Elie, H. McDewitt, C. Méthot.

Bouquets spirituels: M. F. Méthot, la famille A. Charron, la famille G. Pilon, M. et W. Lafaimme, les familles N. Pilon, J. Léger, V. Gariépy, H. Pilon, MM. et Mmes A. Thibeault, L. Myre, J. Leaders, Mlle L. Miron, M. et Mme L. Bourgouin, Mlle Yvette Boisjoly, M. et Mme A. Ménard.

Condoléances: MM. A. Pharand, M.P.P., l'abbé Raymond, J. Desnoyer, MM. et Mmes C. Ménard, Dr H. Plouffe, A. Mainville, Mme J. Pinet, Mme A. Benudette, Mlle Annette Cuillier, S.H. le maire Camillien Houde, MM. et Mmes J.-A. St-Denis, Lecuyer, Mme Lacombe, Mlle A.-M. Destrampes, la famille assé, M. et Mme J. Desjardins, Prof. La Daoust, MM. E. Dubard, E. Boissonneault, la famille Cuillier, M. et Mme B. Melançon, la famille A. Bélanger, Mlle Rochette, M. Lessard, Mmes Limoges, Destrampes, MM. Séguin, Bédard, Meilleur, Baron, Décary, Bouchard, Limoges, les familles Pharand, Bourbonnais, Delorme, Forget.

Les funérailles de M. Alex. Bergevin

Sainte-Martine. — Ces jours derniers, ont eut lieu les funérailles de M. Alexandre Bergevin, décédé subitement à l'âge de 61 ans et 6 mois. Il laisse son épouse, née (Hélène Primeau), 2 filles, Mme A. Archambault, (Florida), Mme O. Parent, (Dolorès), 2 fils, Alexandre et Adélard, 4 petits-enfants, Roland Archambault, Marcel, André, Lucette Parent; 2 soeurs, Mmes F. Laberge, Mme Vve A. Côté.

La levée du corps fut faite par l'abbé J.-M. Phaneuf, curé de cette paroisse, et le service fut chanté par l'abbé Phaneuf, assisté de diacre et de sous-diacre.

Les porteurs étaient, Eloi, et Elzéar Primeau, Francis Laberge, Henri Marcil, ses beaux-frères, Antonio Laberge et Jos. Raymond.

La famille a reçu un grand nombre de sympathie.

Conduisaient le deuil, ses deux fils, Alexandre et Adélard, ses gendres, Arthur Archambault, Osias Parent; ses petits-fils, Roland Archambault, Marcel, André, Parent; ses beaux-frères, Francis Laberge, Eloi et Elzéar Primeau, Henri Marcil, son cousin, Jos. Raymond ses neveux, Antonio Laberge, Dr Z.-A. Côté, Aldéo Lavigueur, Albert Primeau, Alphonse Hébert, Julien Hébert, Alexandre Hébert, Julien Hébert, Alexandre Hébert, André Marcil, Wilfrid Laciste, Lucien Demers, Albert Dubuc.

Dans l'assistance on remarquait: le notaire A Poupart, MM. Caron, L. Bergeron, E. Dubuc, H. Hubert, J. Legault, C. Beaulieu, E. Cennelle, M. Jodoin, J.-B. Jodoin, J. Jodoin, E. Bouchard, Jos. Doré, R. Hébert, J. Vallée, G. Hébert, A. Grégoire, G. Gagnier, A. Goyette, A. Touchette, P. Parent, A. Bouthillette, A. Vinet, Jos. Cecyre, D. Thibeault, L. Bergevin, Ed. Hébert, B. Parent, B. Laberge, A. Dubuc, C. Cecyre, Chs. Bergevin, R. Desrosiers, A. Thibault, A. Billette, J. Bonnier, Elz. Dault, J. Martin, W. Laberge, J. Lefort, L. Laberge, A. L.berge, E. Thibert, S. St-Germain, J. Reed, J. Hébert, P. Loiselle, U. Lavigueur, P. Lavigueur, V. Lavigueur, V. Lazure, A. Dulude, W. Dagenais, R. Myre, W. Demers, G. Mahon, B. Dubuc, L. Maheu, J. Tisseur, E. Dauth, E. Bonnier, Le. Laberge, A. Dauth, P. Parent, J. Lazure, J. Primeau, J. Raymond, G. Thibault, Alex. Laberge, E. Primeau, J. Raymond, Elz. Pruneau, H. Marcil, Ant. Laberge, Ph. Primeau, Art. Laberge, Ed. McGowan, J. Laberge, Jos. Cardinal, A. Primeau, A. Hamelin, U. Marcil, E. Cecyre, C. Gagnier, Z. Thibert, M. D. Trudeau, A. Dubuc, C. Picard, A. Bédard, H. Poirier, A. Legault, E. Roy, Jos. Bergevin, A. Comte, Ex. Legault, Jos. Demers, D. Marcil MM. Damien Rose, M. Rose, H. Bergevin, Jos.-L. Lazure, Z. Maheu, O. Lazure, P. Moisan, Chs. Pruneau, L. Prud'homme, E. Pitt, Dam. Bergevin, P. Blais, J. Lecoste, W. Lacoste, Z. Dubuc, P. Hébert, D.-D. Raymond, J. Raymond, fils, Omer Laberge, E. Provost, P. Meunier, R. Thibault, C. Grégoire, H. Bonnier, Jos. Rose, Dr J.-A. Côté, Jos. Surprenant, Alf. Demers, La Demers, A. Martin, Alp. Hébert, F.-X. Laberge, Arthur Juneau, Paul Juneau, T. Cardinal, H. Parent, E. Prégent, U. Côté, Z. Cecyre, S. Parent, D. Parent, J. Myre, H. Pitt, Dr Thouin, C. Picard, D. Trudeau, H. Barrette, J. Barrette, W. Logan, E. Thibeau, A. Poupart, R. Hébert, et autres.

Feu M. O. Cloutier

(Du correspondant de la PRESSE)

St-Pierre de Montmagny. — Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de M. Ovide Cloutier. Il laisse sa mère, Mme A. Doyer, deux frères, Gabriel et Armand, deux soeurs, Estelle et Fernande.

La levée du corps fut faite à la maison mortuaire, par l'abbé T. Bilodeau, curé de la paroisse. Le service fut chanté par l'abbé Salluste Boulet, du collège de Sainte-Anne, assisté des abbés Léon Bernier, licaire, et Cyprien Morneau, comme diacre et sous-diacre. Une messe fut dite à l'autel de la Sainte-Vierge par l'abbé Joseph Brochu, de Québec. L'abbé F. Brochu assistait au service dans le choeur. Portait la croix M. Léon Kirouac. Portait le drapeau du Sacré-Coeur, M. Maurice Delagrave. Les porteurs étaient MM. Ls.-Marie Morcney, P.-H. Rioel, Ph. Lepage et A. Proulx. Portaient les coins du poêle: MM. A. Proulx, Paul-A. Morin, G. Beaumont et A. Beaudoin.

Conduisaient le deuil, les frères du défunt, ses oncles, MM. Michel, Joseph et Zéphirin Cloutier, Xavier Blais, Pih Berner et Eug. Pelletier, de St-Pierre, Louis Roy, de St-Valier, Alp. Jean, de St-François, ses cousins, MM. Cloutier, St-Paul, Gérard Cloutier, Québec, Moïse, Jean, Léopold, Jean-Chs. Cloutier, A. Lecomte, Ernest Talbot, René Pelletier et Sarto Jean.

POINTE-AU-CHENE

—M. Ben Campbell, de Rouyn, Abitibi, chez son père, M. Alex. Campbell. Parti depuis 10 ans, avec sa famille, il n'était pas revenu ici, depuis.

—Mme L. Gagner, de Lachute, chez son père, M. Alex. Campbell.

$1.00 chez La Liberté

COMPTANT

vous livre n'importe lequel de ces nouveaux

RADIOS "ROGERS"

$3 PAR MOIS

PAIE CE RADIO

Modèle "706" à cinq lampes, avec extra grand haut-parleur électro-dynamique.

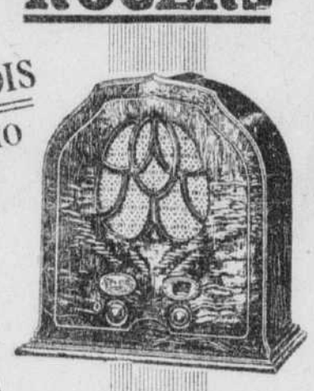

$44

Wilbank 6115

La Liberté

3735, Notre-Dame Ouest

(Descendez à la rue St-Augustin)

N'attendez pas!

Procurez-vous un Nouveau

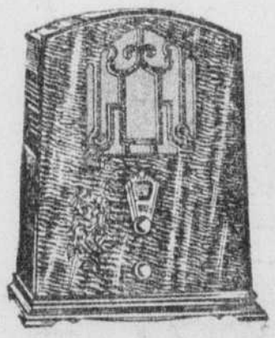

MARCONI MAINTENANT

$ COMPTANT

LAMPES COMPRISES

$49.50

vous livre un appareil

CANADIAN

Electrical Supply Company Limited

285 RUE CRAIG OUEST

Service de réparations de radios par des experts

3 portes à l'est de Bleury

LA. 7151

Ouvert tard le vendredi et le samedi.

Archambault, le magasin de musique le plus complet du Canada, vous offre mille agréables suggestions pour vos cadeaux des fêtes.

l'Opéra de Chicago !

l'Opéra de New York !

L'OPÉRA DE PARIS !

De Forest Crosley et Pathé vous feront entendre les plus belles voix de tout l'univers !

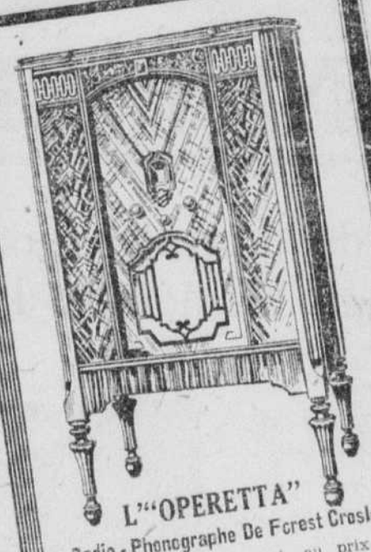

L'"OPERETTA"

Radio-Phonographe De Forest Crosley

Double divertissement, au prix d'un radio seul. Châssis de huit lampes dans un superbe cabinet de noyer solide. Avec l'"Opérette", vous capterez New-York et Chicago aussi clairement que Montréal, et vous pourrez entendre les plus grands artistes parisiens, sur disques "Pathé".

$199.50

Complet avec les lampes

Soyez aux écoutes à l'"Heure du Crépuscule" au poste CFCF Marconi, tous les soirs de 6 p.m. à 6.45 p.m.

LE "BELCANTO"

Radio-Phonographe De Forest Crosley

Un triomphe du génie De Forest - Crosley. Dispositif de changement de disques automatique, vous permettant d'écouter une demi-heure de phonographe sans vous déranger. Super-Hétérodyne à dix lampes, avec réponse Hétrotonale et contrôle du son.

$435.00

Complet avec les lampes

LE DISQUE A AIGUILLE "PATHE"

2204 verte	LES MOUSQUETAIRES AU COUVENT	de Robert Planquette
	RIP	
2620 rouge	LA VEUVE JOYEUSE	de Franz Lehar
	LE COMTE DE LUXEMBOURG	Franz Lehar
3493 verte	SERENADE DE DON JUAN	de W.-A. Mozart
	PLAISIR D'AMOUR	de Martini
2240 verte	LES CLOCHES DE CORNEVILLE	d'Edmond Audran
	MISS HELYETT	
3966 noire	C'EST VOUS!	de Kunneke
	JE REVE D'UN SIMPLE AMOUR	Rob. Stolz

ANDRE BAUGE

BARYTON

de l'Opéra de Paris

LE MIROIR DE LA VOIX, Présente

3480 rouge	L'ANE BLANC (Extrait de "Croquis d'Orient")	
	SUR L'EAU (Extrait de "Croquis d'Orient")	Mélodie
3482 rouge	LE BAISER DANS LA NUIT	Mélodie
	L'HEURE TRANQUILLE (Ex. Mélodies Arabes)	
3478 noire	BONSOIR, MADAME LA LUNE	Mélodie
	LES MYRTES SONT FLEURIS	Aubade
3390 rouge	CHANSON DE BARBERINE	Chanson
	MAGALI	Chanson provençale
3479 noire	NOEL D'ENFANT	Mélodie
	ALLELUIA D'AMOUR	Mélodie
3389 rouge	TORNA A SURRIENTO	Chanson napolitaine
	"O SURDADO"	Chanson napolitaine
3392 rouge	SERENADE INUTILE	de Brahms
	AMOUR INDISCRET	de Schumann

Lucien Muratore

TENOR

de l'Opéra de Paris

Les Derniers Succès Parisiens

3464 verte	MON COEUR, TU FREMIS	Schumann
	AH! VIENS CALMER MA FIEVRE	Schumann
3470 verte	AI-JE FAIT UN REVE	Schumann
	NOBLE ESPRIT, PENSEE LIBRE	Schumann
7230 multi.	L'INVITATION AU VOYAGE	Mélodie
	CHANSON TRISTE	Mélodie
7229 multi.	THAIS (scène du miroir)	Massenet
	THAIS (scène du miroir, 2e partie)	
7147 oran.-or	CARMEN (l'amour est enfant de Bohême)	
	CARMEN (près des remparts de Séville)	
7148 oran.-or	CARMEN (air des cartes)	
	CARMEN (les tringles des sistres tintaient)	
7228 multi.	FAUST (ballade du roi Thulé)	
	FAUST (air des bijoux)	

Disques à étiquette noire — $1.00 chacun

Etiquette rouge, ou verte — $1.25 chacun

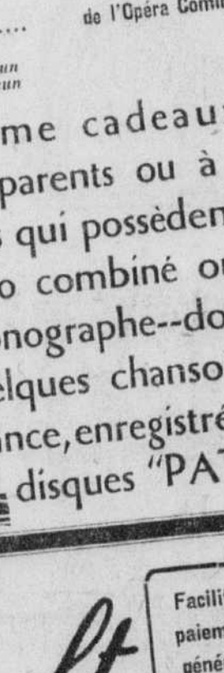

NINON VALLIN

SOPRANO

de l'Opéra Comique

comme cadeaux à vos parents ou à vos amis qui possèdent un radio combiné ou un phonographe--donnez quelques chansons de France, enregistrées sur disques "PATHÉ".

Nous vous invitons à visiter nos rayons de pianos et d'instruments de tous genres, les mieux achalandés au Canada.

Ed. Archambault ENR.C.

MArquette 6201

500, Rue Ste-Catherine Est

(Angle rue Berri)

Facilités de paiement et généreuses conditions d'échange sur tous nos modèles De Forest Crosley, à des prix pour toutes les bourses.

Magasin ouvert tous les soirs jusqu'au Jour de l'An

R

L

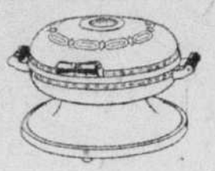
P

Northern Electric

P

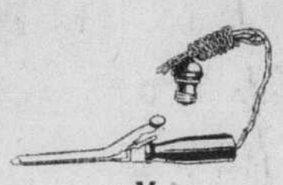
M

R

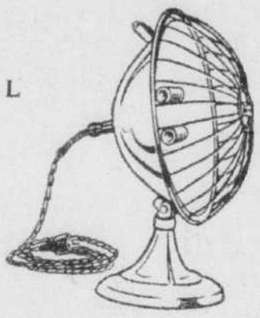
L

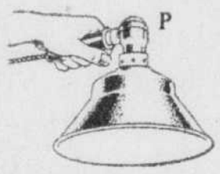
P

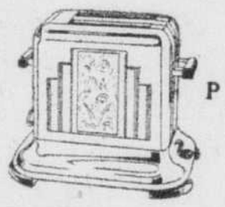
P

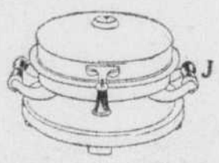
J

P

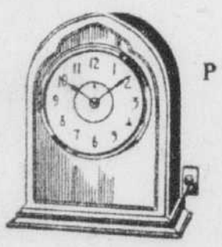
P

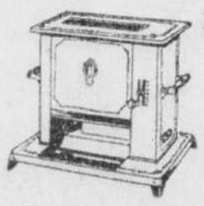
P

J

Deux merveilleux cadeaux au prix d'un seul

La Compagnie Northern Electric vous fait le don d'un

MAGNIFIQUE PRÉSENT

Les marchands dont les noms apparaissent ci-dessous vous donneront les détails de cette offre merveilleuse

Le RICHELIEU $97.50
et tout appareil marqué
R

Le MINAKI $69.75
et tout appareil marqué
M

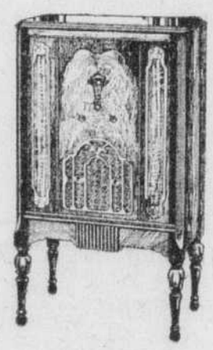

Le JASPER . . $119.00
et tout appareil marqué
J

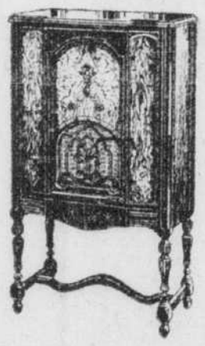

Le PICTOU $149.50
et tout appareil marqué
P

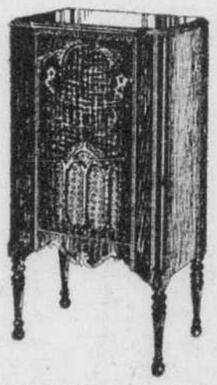

Le NIPIGON . . $89.50
et tout appareil marqué
N

Avec l'achat d'un des radios illustrés ci-dessus, ces mêmes marchands vous laisseront choisir, sans aucun frais pour vous, un des accessoires apparaissant en marge de cette annonce pourvu qu'il soit indiqué par une lettre correspondant au radio acheté.

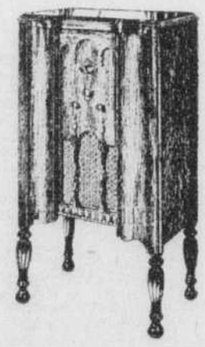

Le LUCERNE . $109.50
et tout appareil marqué
L

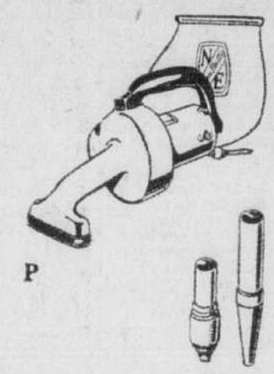
P

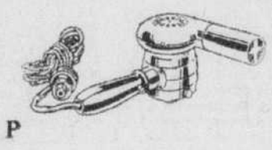
P

M

P

N

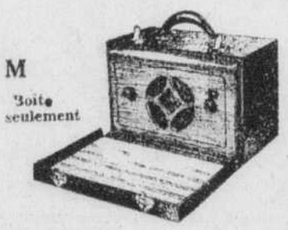
M
Boîte seulement

P

W. B. CARTMEL, 4801 rue Wellington, Verdun.
ED. ARCHAMBAULT, Enrg., 500 rue Sainte-Catherine E.
L. C. BARBEAU, Ltée, 281 rue Craig Ouest.
L. C. BARBEAU, Ltée., 6985 rue Saint-Hubert.
ELECTRICS & RADIO, Ltd., 758 rue S.-Pierre.
ELECTRICS & RADIO, Ltd., 1450 rue Sainte-Catherine Ouest.
J. A. BEAUDET, 4756 rue Notre-Dame Ouest.
M. BEAUDET, 1733 rue Notre-Dame Ouest.
E. J. BEDARD, 6692 rue Saint-Denis.

P.-A.-EMILE BRAULT, 1209 ave Mont-Royal E.
THE ROBERT SIMPSON, Montreal, Limited, 977 rue Sainte-Catherine Ouest.
MONTREAL LIGHT, HEAT & POWER CONSOLIDATED, toutes les succursales.
A. JOLICOEUR, 145 rue Notre-Dame, Lachine.
LALANDE & FRERE, 3007 rue Masson, Rosemont.
COLPRON ELECTRIC COMPANY, Ltd., 1259 Avenue Mont-Royal Est.
LAMARRE FRERES, 3721 rue Notre-Dame O.

LAUZON PHANEUF, Ltée., 1126 Ave Mont-Royal Est.
JAS. A. OGILVY'S, Limited, rue S.-Catherine O.
DUVAL MOTORS, Ltd., 3900 S.-Catherine Est.
PAYETTE & COMPANY, 910 rue Bleury.
SINCLAIR RADIO, Limited, 5159 Ave du Parc.
GILLDRAKE RADIOS, Greenfield Park.
CLERMONT MOTORS, 5363 rue Saint-Denis.
J.-E. SAINT-ONGE, Saint-Hyacinthe.
J.-P. MEUNIER, Saint-Jean, Qué.

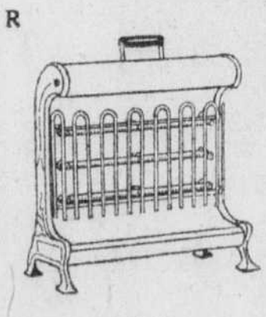
R

Northern Electric COMPANY LIMITED

La VOIX de la RADIO

LA VOIX DU PARLEMENT DE QUÉBEC

La députation parle de gazoline, de journalistes, du chemin de fer Québec-Chibougamau et de chômage

Le programme varié d'une courte séance de l'Assemblée législative. — Les vacances des fêtes, du 23 décembre au 11 janvier. — La taxe sur la gazoline immédiatement en vigueur.

AMORTISSEMENT DE 30 ANS

(Du correspondant de la "Presse")

QUEBEC, 18. — On a traité de différents sujets au cours de la séance d'hier après-midi, à la Chambre des députés: des journalistes, de la gazoline, des chômeurs, des chemins de fer, des Esquimaux, des institutions de bienfaisance, etc., etc. La séance a été plutôt courte, et la Chambre s'est ajournée à onze heures, ce matin. A la fin de la séance, le premier ministre a annoncé que les Chambres seraient ajournées pour les fêtes, du 23 décembre au 11 janvier. L'hon. M. Francoeur a présenté en première lecture, la mesure du gouvernement relative à l'augmentation de la taxe sur la gazoline, qui sera portée de cinq à six sous. La mesure sera discutée, au cours des prochaines séances.

La séance fut interrompue pendant quelques instants, pour permettre aux députés d'aller assister, au Conseil législatif, à une sanction de bills, dont le désormais fameux bill concernant les élections contestées.

Le seul débat d'importance de la séance a roulé sur les chemins de fer, à propos d'un bill concernant le prolongement de la charte du chemin de fer Québec-Chibougamau.

En comité des subsides, la Chambre a voté une somme globale de $24,765, aux institutions de charité.

La taxe sur la gazoline

Dès l'ouverture de la séance, l'hon. M. Perrault a introduit son bill relatif à la majoration de la taxe sur la gazoline. A M. Maurice Duplessis qui réclame quelques explications, le ministre de la voirie déclare :

"Il s'agit de porter de 5 à 6 sous la taxe sur le gallon de gazoline. La loi sera effective à partir d'aujourd'hui, afin que personne ne puisse s'approvisionner de plusieurs gallons qui seront exempts de cette taxe additionnelle. Les exemptions passées demeurent."

Le bill est simplement introduit, et la deuxième lecture en sera faite à la prochaine séance.

Les journalistes

Comme l'on va passer à l'ordre du jour, M. Guertin se lève.

—J'aimerais à savoir si le gouvernement va donner suite à son intention de l'année dernière d'agrandir la galerie des journalistes.

L'hon. M. Taschereau : Nous tenons à bien traiter les journalistes et j'espère qu'ils ont l'espace suffisant. Si la galerie n'est pas suffisamment spacieuse, nous allons demander aux journaux de n'envoyer ici que de petits hommes! Mais le député de Hull a-t-il été approché par les journalistes ?

M. Guertin : Non. Mais il me semble que la galerie est trop petite.

L'hon. Taschereau : Nous verrons à satisfaire ces messieurs s'il y a lieu.

La séance est alors suspendue pour la sanction des bills par le lieutenant-gouverneur.

En troisième lecture

Dix minutes après, la séance reprend son cours. Sont adoptés en troisième lecture sans discussion, les bills suivants: loi concernant la Commission des écoles catholiques de Trois-Rivières; loi autorisant le Barreau de la province de Québec à admettre Gérard Viau, de la cité d'Outremont, à l'étude de la profession d'avocat, sans examen; loi constituant en corporation "l'Ordre Hospitalier de Saint-Jean de Dieu."

L'aide aux chômeurs

On passe ensuite à l'étude du bill Francoeur intitulé: loi modifiant la loi de l'aide aux chômeurs 1930. Le ministre des travaux publics explique que la loi accordait 20 ans pour le remboursement des emprunts contractés par les municipalités, pour travaux de chômage. Cette période sera portée à 30 ans au lieu de 20.

M. Duplessis: — Voilà une preuve évidente de l'incurie du gouvernement. Lors de l'adoption de cette loi, l'opposition a suggéré d'accorder une période de 30 ans pour le remboursement, mais on nous a répondu que la situation avait été étudiée et que 20 ans étaient suffisants. Le gouvernement accorde plus d'intérêt aux bills d'ordre privé qui sont passés pour des favoris."

—Adopté! Adopté!

Le bill est adopté, même en troisième lecture.

Ce chemin de fer

La Chambre se forme ensuite en comité plénier, pour étudier les résolutions relatives au bill intitulé : "Loi concernant une subvention à un certain chemin de fer".

L'hon. M. Francoeur: — Il s'agit du chemin de fer Québec-Chibougamau. L'an dernier, nous avons augmenté de $5,000 à $10,000 l'octroi accordé pour chaque mille construit. Les directeurs se demandent si le délai accordé est de 4 ans. Comme il y a des doutes, nous demandons de changer la loi et de fixer ce délai à 4 ans.

M. Duplessis: — Quels sont les directeurs de cette compagnie?

L'hon. M. Francoeur:—Je ne pourrais répondre de mémoire. Ce que je puis dire, c'est que les directeurs s'efforcent, à l'heure actuelle, de régler leurs finances pour que tous les actionnaires soient payés de leurs intérêts.

M. Duplessis.—En 1927, on accordait $6,000 pour chaque mille construit jusqu'à concurrence de 32 milles, ou $5,000 jusqu'à concurrence de 72 milles. Dans les deux cas, il fallait que la compagnie fasse son chemins de fer au complet dans les 4 ans. L'an dernier on a porté la subvention de $5,000 à $10,000. Cette année, on veut accorder 4 ans de plus. Ce n'est pas de cette façon qu'on hâtera le parachèvement de cette voie ferrée. Les chemins de fer sont nécessaires; des ministres ont fait de beaux discours sur ce sujet, allant jusqu'à dire que cette voie ferrée compenserait les dommages causés par l'inondation illégale et légalisée.

L'hon. M. Francoeur:—Il y a crise, dans le domaine des chemins de fer. Si la loi n'était pas passée, les actionnaires ne pourraient être payés, car la compagnie ne pourrait arriver.

M. Duplessis:—Je ne m'oppose pas au bill, mais je tiens à faire toucher du doigt l'incurie du gouvernement qui a permis une émission de débentures sur des biens inexistants. Et c'est la raison pour laquelle le public a été trompé.

Le vote des crédits

Les résolutions sont adoptées de même que la deuxième lecture du bill. La troisième lecture en est remise à une prochaine séance.

La Chambre se forme ensuite en comité des subsides et voté, sans discussion, une somme globale de $24,765 pour une cinquantaine d'institutions de bienfaisance. Puis on passe au chapitre des services divers. On vote environ $35,000 sous ce chef, dont $17,000 pour l'aide aux Esquimaux.

M. Duplessis demande certaines explications, et le premier ministre affirme que Québec donne $17,000 et le fédéral la même somme. Cet argent est employé au service de police, des aumôniers, etc. Comme le député de Trois-Rivières fait allusion aux gens de la côte Nord, l'hon. M. Taschereau déclare que le gouvernement leur a accordé $30,000, sur demande des Eudistes. Des provisions leur ont été également envoyées.

La Chambre ajourne à ce matin, à onze heures.

Un grand trust se chargera des dettes privées

Le gouvernement anglais a fait remettre sa note au gouvernement français.

Les réparations

Paris, 18. — Dans la note que le gouvernement anglais a fait remettre hier à la France par lord Tyrrell, au Quai d'Orsay, il est dit que si la situation de l'Allemagne ne redevient pas meilleure, les réparations ne seront pas payées. Rien dans la note n'indique que l'Angleterre préconise la priorité des dettes privées sur les dettes de guerre.

D'autre part, de Berlin on apprend que les banquiers allemands discutent la formation d'un trust qui achèterait toutes les dettes privées de l'Allemagne ou s'en chargerait d'une façon quelconque et recevrait en échange le droit d'émettre des actions ou obligations qu'ils donneraient à leurs créanciers.

Les débiteurs allemands s'engageraient à rembourser le trust en 10 ans en payant chaque année 10 pour cent de leur dette.

On dit que ce sont des Américains qui ont proposé l'adoption de ce système de paiement et on ajoute qu'il a des chances de réussite.

La première messe du R. P. Marie-Anselme, o. c.

Le Père Marie Anselme, o.c.r., (René Saint-Pierre), des Pères Trappistes, de la Trappe, d'Oka, fils de M. Charles Saint-Pierre, décédé, et de Mme Charles Saint-Pierre, de la rue Frontenac, chantera sa première messe solennelle le dimanche le 20, en l'église Saint-Vincent de Paul, de Montréal, à 11 heures.

La viande d'orignal vendue pour du bison

L'Association de la province de Québec pour la protection du poisson et Gibier désire attirer l'attention des acheteurs de viande de bison "buffalo" à laquelle, certains bouchers peu scrupuleux substituent de la viande d'orignal et autres gibiers dont la vente est défendue par la loi.

On abuse malheureusement du privilège accordé aux bouchers par le gouvernement fédéral de vendre de la viande de bison, et c'est notre orignal qui en souffre. L'Association va faire une requête pour qu'à l'avenir cette viande soit vendue par des gens honnêtes afin d'empêcher ce qui se passe actuellement.

La dette chilienne

Santiago, Chili, 18. — Le ministre des finances Isquierdo estime que le Chili aura un déficit de 128,771,450 pesos (environ $15,452,000) cette année, exclusion faite du service de la dette extérieure. Le total de la dette extérieure est de 4,568,527,763 pesos.

Feu M. A. Lemieux

(Du correspondant de la PRESSE)

Lévis, 18. — Un ancien conducteur des C.N.R., M. Adjutor Lemieux, de Lévis, est décédé à l'âge de 69 ans. Il laisse son épouse, dame (Joséphine Fréchette), quatre fils, Arthur, de Limoilou, Albert, de Taschereau, Emile, de S.-Romuald, tous trois employés du C.N.R., et Edgar, de Pointe-Lévis.

Le lieutenant-gouverneur a sanctionné, au Conseil législatif, la loi Dillon

Le fameux bill des élections contestées entre dans nos statuts.—La Chambre haute félicite l'archevêque-élu de Québec de sa récente nomination.

Autres bills sanctionnés

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 18. — Le Conseil législatif s'est réuni, hier après-midi, pour passer quelques bills, et s'est ajourné à mardi soir, à 9 h. 45. La séance a été suspendue, dès le début, pour permettre au lieutenant gouverneur de sanctionner les derniers bills passés dans les deux Chambres. A cette fin, les députés, selon la coutume, ont été convoqués dans la salle du Conseil, et la séance de l'Assemblée législative a été suspendue, pendant quelques minutes.

Voici les bills qui ont été sanctionnés:

Loi modifiant la loi des élections contestées de Québec; loi modifiant le code de procédure civile, pour remédier aux défauts de transcription des notes sténographiques des témoignages, dans certains cas; loi modifiant l'article 121 du code de procédure civile; loi relative à certaines acquisitions et aliénations d'immeubles par les corporations et les gens de mainmorte; loi modifiant la loi de la pêche, relativement à certaines infractions; loi modifiant la loi de la chasse, relativement à certaines infractions; loi modifiant la loi des acquisitions et aliénations d'immeubles par les corporations et les gens de mainmorte; loi modifiant l'article 546 de la loi des cités et villes; loi autorisant le collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec à admettre Philippe Simard à la pratique de la médecine, de la chirurgie et de l'obstétrique; loi concernant la succession Chénier-Emond; loi autorisant le collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec à accorder une licence pour la profession de médecin dans la province de Québec à Flavius Lebel, après examen devant le collège; loi autorisant le collège des chirurgiens-dentistes à admettre Georges-Hector Pettigrew à l'étude de la chirurgie dentaire à compter de septembre 1930; loi modifiant la charte de la ville La Salle; loi modifiant la charte de la cité de Grand'Mère; loi concernant la succession de Hubert Morin; loi modifiant la charte de "The Montreal Falls General Hospital"; loi modifiant la charte de "hTe Montreal Light, Heat and Power Consolidated"; loi autorisant le collège des médecins et chirurgiens à admettre Paul Bouthillier au nombre de ses membres; loi autorisant la cité de la Rivière-du-Loup à contracter un emprunt de $35,000 pour certaines fins.

Félicitations à Mgr Villeneuve

Après la sanction de ces 21 bills, la Chambre Haute se réunit de nouveau sous la présidence de l'hon. M. Nicol, et le leader du conseil, l'hon. M. Narcisse Pérodeau, présenta à la Chambre une résolution de félicitations à l'adresse de S. E. Mgr J.-M.-Rodrigue Villeneuve, archevêque-élu de Québec. L'hon. M. Pérodeau appuya sa résolution des remarques suivantes:

La nomination du distingué évêque de Gravelbourg au premier siège épiscopal du Canada est un événement qui intéresse tout le pays.

Pour nous, qui sommes au coeur même de la province de Québec, et qui savons toutes les oeuvres admirables que l'archevêché de Québec a accomplies, nous avons des motifs encore plus nombreux de saluer la nomination de Mgr Villeneuve.

Mgr Villeneuve succède à d'éminents prélats qui ont fait grand honneur à l'Eglise catholique. Il est appelé à Québec, après s'être fort distingué dans l'enseignement et dans les oeuvres de charité. En Saskatchewan il a non seulement réussi à soulager la misère humaine de remarquable façon, mais il a acquis une haute réputation, comme administrateur et dans les oeuvres d'ordre spirituel.

J'ai donc la conviction de répondre au voeu unanime de cette Chambre en proposant, appuyé par l'hon. M. Chapais, "que les membres du Conseil législatif prient monseigneur l'archevêque-élu de Québec d'agréer leurs respectueux hommages et l'expression des voeux qu'ils forment pour que Son Excellence goûte un long et fructueux épiscopat".

L'hon. M. Chapais

L'hon. M. Chapais fit l'allocution suivante:

"C'est pour moi un plaisir en même temps qu'un grand honneur de seconder la résolution présentée par le "leader" de cette Chambre.

"La nomination de l'archevêque de Québec, après une très longue va-

Le nouveau chef des pompiers à Québec

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 18. — Le comité administratif a recommandé, hier après-midi que le capitaine Rosaire Beaulieu soit nommé chef des pompiers de Québec. Les autres promotions recommandées sont: chef adjoint, le capitaine Napoléon Drolet; sous-chefs, les capitaines Martin Reddy et Wilfrid Lachance; capitaines, les lieutenants Edgar Wagner, et A. Laliberté; lieutenants, les pompiers E.-J. McAllister et Albert Délisle.

Des félicitations à l'hon. M. Mackenzie King

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 18. — Le gouverneur général et la comtesse de Bessborough ont envoyé leurs souhaits, hier, à l'hon. MacKenzie King à l'occasion de son 57e anniversaire de naissance.

M. King a reçu des messages de ce genre de toutes les parties du Canada, des Etats-Unis, d'Europe, et des diverses parties de l'empire britannique, entre autres du vice-roi des Indes, lord Willingdon, ancien gouverneur général du Canada.

LA RUSSIE PEUREUSE ?

Moscou, 18. — L'année 1932, la quatrième du plan quinquennal, verra se développer une vigoureuse campagne pour l'amélioration des conditions de la vie dans l'Union Soviétique. En outre, l'armée sera renforcée. Le journal "Izvestia" déclare que les autres nations cherchent la guerre pour sortir de la dépression et disposer de leur excédent de production. La République soviétique serait l'objet de leurs attaques.

Le coût des élections municipales, à Ottawa

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 18. — Comme les dernières élections municipales coûteront à la capitale environ $12,000, on calcule que chaque vote coûte environ 36 cents et une fraction au trésor municipal. A Hamilton, le coût n'est que de 17 cents par vote. La différence provient du fait qu'Ottawa paie mieux son personnel d'élection.

Envoyés au bagne

(Du correspondant de la PRESSE)

Sorel, 18. — Lionel Coutu et Charles-Edouard L'Heureux, de S.-Guillaume-d'Upton, accusés de vol avec effraction et violence dans le presbytère de Beloeil, durant l'absence du curé J. Saint-Amour, ont été condamnés, par le juge J.-A. Dubeau, de Joliette, à 5 et 3 ans de pénitencier, respectivement. Ils avaient demandé un procès expéditif.

Cinq jeunes gens ont été condamnés à onze jours chacun pour vol avec effraction dans plusieurs maisons d'été situées à la Pointe-aux-Pins, à S.-Joseph de Sorel.

Autres pétitionnaires contre le bill Dillon

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 18—Les noms suivants de candidats conservateurs sont ajoutés à la liste de ceux qui ont adhéré au projet de la pétition adressée au lieutenant-gouverneur, contre le bill Dillon: Ludger Bastien, Québec-Comté; J.-A. Marion, Compton; Arthur Laberge, Chateauguay; Fortunat Prouix, Nicolet; Armand Crépeau, Sherbrooke; Romuald Charbonneau, S.-Jean, Qué.; Dr J.-H.Paquet, Labelle.

L'aide accordée aux chômeurs à Sherbrooke

(Du correspondant de la PRESSE)

Sherbrooke, 18. — Les travaux entrepris pour remédier au chômage ont coûté à la cité de Sherbrooke, de janvier à décembre, la somme de $400,366.41, selon un rapport du trésorier de la ville, M. L. Préfontaine. On a dépensé pour les égouts, $157,374.19; les trottoirs, $116,888.44; les pavages, $54,091.23. Le total pour l'année entière sera d'environ de $500,000.

Aumônier militaire

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 18. — Le R. P. Leech, o.m.i., de la paroisse S.-Joseph, a été nommé aumônier catholique du Régiment des gardes à pied du gouverneur général. Il aura le grade de capitaine honoraire. Ce religieux était aumônier dans l'armée canadienne, pendant la grande guerre, et était en France, dès le commencement des hostilités. En 1921, il était aumônier d'un régiment anglais en Pologne. Deux fois, pendant la guerre, il a été mentionné dans les dépêches et fut fait Chevalier de l'ordre du Christ, décoration du Portugal.

Vacances judiciaires

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 18. — Les tribunaux civils siégeront, aujourd'hui, pour la dernière fois cette année. Les vacances judiciaires commencent ce soir et se termineront le 10 janvier.

Gardien vs tigre

Londres, 18.—Un match de lutte entre un tigre et son "gérant" aurait eu lieu dans un avion qui survolait la Manche.

On dit que le tigre enfermé dans une cage sortit soudain de sa prison et commença à jouer un peu férocement avec son gardien. Celui-ci jugeant qu'un avion n'était pas décemment la place d'une représentation théâtrale, repoussa la bête vers sa cage. Il fit le reste du voyage confortablement assis devant la bête et en parfaite harmonie avec elle. Le pilote de l'aéroplane et son assistant ne s'aperçurent point de l'incident.

Service conditionnel de tramways à Sherbrooke

(Du correspondant de la PRESSE)

Sherbrooke, 18. — Sa proposition ayant été rejetée par le conseil municipal, la compagnie Southern Canada Power en a fait hier une autre. Elle a offert de continuer sans aucun frais l'exploitation du service de tramways dans la ville pour une période de temps "mutuellement désirable."

Entrevus hier, plusieurs échevins, entre autres MM. Forest, Langis, Lacombe, Gélinas et Morin, ont déclaré être opposés à cette nouvelle offre qui sera discutée à la prochaine séance du conseil municipal.

Feu M. G. Gagné

Nous apprenons la mort de M. Gérald Gagné, comptable, fils de M. Léon Gagné, marchand de bois bien connu, et de Mme Gagné, née Albertine Paquin, survenue mercredi dernier, à sa demeure, 8619 rue De Gaspé, à l'âge de 27 ans, après une longue maladie.

Il laisse outre son père et sa mère, son épouse, née Juliette Bouvier, deux enfants, Fleurette et Elise, trois frères, Lucien, Marcel et Yvon, une soeur, Mme George Wyse (Rollande).

Les funérailles auront lieu demain matin, à 9 heures 15, en l'église Saint-Alphonse de Youville.

Un maire dont on a contesté l'élection

(Du correspondant de la PRESSE)

Thetford Mines, 18. — On a commencé l'enquête dans la cause en contestation de l'élection du maire du village de Sainte-Marie de Beauce, M. Ferdinand Giroux. A cause de l'absence d'un témoin important, M. Raoul Leullier, elle a été ajournée au 21 courant. Le pétitionnaire est M. Alexandre Gagné.

Ne pas confondre

La Garde indépendante Sainte-Jeanne d'Arc, Incorporée, désire informer ses amis et le public en général, qu'il n'existe qu'une garde de ce nom à Montréal, sous la direction du commandant B. Charbonneau, 2214 rue Nicolet.

Un choix d'officiers

(Du correspondant de la PRESSE)

Lachine, 18.—La conférence Saint-Vincent-de-Paul de la paroisse des Saints-Anges, a fait l'élection des officiers. Ont été élus: Aumônier, l'abbé M. Jodoin; président, M. Hector Martin; vice-président, M. J.-H. Bédard; trésorier, M. Emery Legault; secrétaire-archiviste, M. J. Maisonneuve.

Nos jeunes officiers et l'usage de l'alcool

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 18. — On porte une grande attention à la conduite des jeunes officiers dans la milice du Canada. Les règlements viennent d'être modifiés de manière à obliger l'officier commandant de chaque régiment à être responsable de la consommation des boissons alcooliques, dans le mess des officiers, afin qu'elle soit maintenue dans une limite raisonnable. Un lieutenant en second ne doit pas dépenser plus de $12.50 par mois, au mess, pour vins et liqueurs.

Les 12 professeurs opposés au fascisme

Rome, 18. — Douze professeurs d'un collège catholique ont préféré sacrifier leur position plutôt que de prêter le serment fasciste. Ils furent les seuls sur un groupe de 1,213 professeurs à refuser de s'incliner devant le gouvernement. Tous les autres ont prêté déjà ou prêteront aujourd'hui le serment fasciste, comprenant aussi une déclaration de loyauté à la couronne italienne. Le pape a approuvé récemment le serment fasciste. Il a déclaré que le fascisme n'était plus un parti politique mais représentait bien, en Italie, le gouvernement, l'ordre et le droit.

Une Solution Pratique au Problème des Cadeaux

Voici quelques suggestions qui vous permettent de varier le choix de vos cadeaux, de donner quelque chose de pratique et qui plaira sûrement.

QUELQUE CHOSE DE DIFFERENT ET D'ACQUISITION FACILE

ÉTAGÈRE
EN NOYER SOLIDE
AVEC
HORLOGE
ÉLECTRIQUE

HAUTEUR 70"
• MOUVEMENT GARANTI
• FOND NOIR ET OR 13½"
• AIGUILLE DES SECONDES
• CADRAN GRAVE SUR CUIVRE
• ABSOLUMENT SILENCIEUSE
• NOYER SOLIDE ANTIQUE
• FONCTIONNANT SUR COURANT A. C. 25 ou 60 CYCLES
• PAS DE REMONTAGE NI AJUSTEMENT
• HEURE JUSTE A L'ANNEE
• COMPLET AVEC FIL ET FICHE DE CONTACT

Guarantie PAR HAMMOND CLOCK CO POUR UN AN

OFFRE SPÉCIALE
D'INTRODUCTION
Seulement $16.95
95c COMPTANT
$1.00
par semaine

Service de Vaisselle
WEDGWOOD & CO.

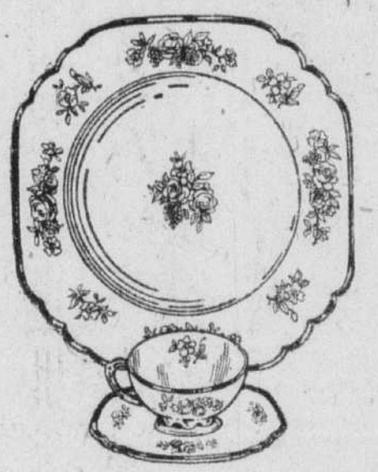

Complet pour 8 Personnes

Composé de 8 assiettes à dîner, 8 assiettes à soupe, 8 assiettes à dessert, 8 assiettes pour pain et beurre, 8 bols, 8 soucoupes, 1 plat couvert (2 morceaux), 1 plat de 9 pouces, 1 plat de 12 pouces, 1 sucrier (2 morceaux), 1 crémier, 8 assiettes à fruits, 1 assiette à gâteaux, 1 bol, 1 saucier, 1 marinadier $17.95

95c COMPTANT
$1.00 par semaine

Un Cadeau Idéal
HORLOGES ELECTRIQUES

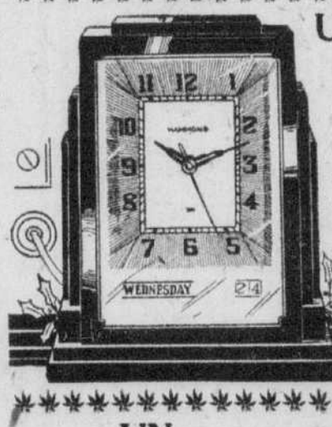

Nous vous offrons le plus grand choix des nouveaux modèles de la fameuse marque "HAMMOND", avec ou sans alarme. Prix à partir de. . . . $4.95

MODELE GREGORY
Tel qu'illustré
$12.75

UN
GENERAL
ELECTRIC
POUR NOEL

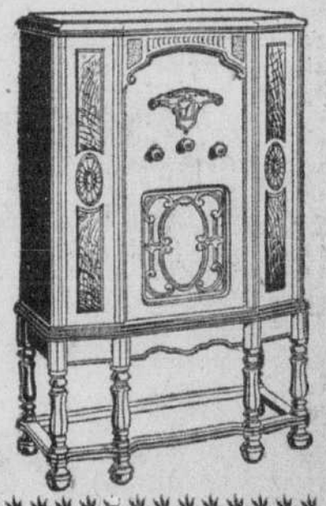

Comblera les voeux de toute la famille. Tel qu'illustré ci-contre. Modèle à 9 lampes possédant circuit Super-hétérodyne et haut-parleur électro-dynamique. Complet et installé. . $149.50

AUTRES MODELES
de $89.50 à $250.00

$2.00
par semaine

COMPAGNIE
P.T. LEGARÉ
LIMITEE

6960 ST-HUBERT coin Bélanger Tél. DO 1153
1200 AMHERST près Ste-Catherine Tél. MA. 2206
3534 NOTRE-DAME O. St-Henri Tél. FI. 6994

Spectacles et Concerts

L'état de Pola Negri

Santa Monica, 18. — Les médecins de Pola Negri ne s'alarment pas de la montée de fièvre qui accable leur malade. Ils la considèrent comme la réaction normale attendue à la suite de l'opération de l'artiste a subie mercredi.

Mariage à Greenwich

Greenwich, Conn., 18. — N'ayant pu satisfaire à des formalités légales imposées par l'Etat de New-York aux divorcés, le duc de Manchester (William-Angus Drogo Montagu) est venu épouser ici l'actrice anglaise Kathleen Dawes. Le mariage a été célébré hier.

AU CONSERVATOIRE

Une audition privée de Mlle Marguerite Lesage

M. EUGENE LAPIERRE, directeur du Conservatoire National de musique, de la maison, des musiciens et des critiques, à venir entendre, dans une audition d'orgue et de piano, Mlle Marguerite Lesage, élève de treize ans.

Ceux qui n'avaient pas entendu parler de cette jeune artiste avant de l'entendre, ont eu l'émerveillement de leur vie. Cette enfant sans prétention comme sans timidité possède déjà, et plus qu'en puissance, tout ce qu'il faut pour devenir une interprète de première grandeur de la musique d'orgue. Rarement il nous a été donné d'entendre une interprétation aussi parfaitement équilibrée; l'intelligence des textes, le sens des nuances, s'allient chez Mlle Lesage à une technique sûre et égale, à une endurance étonnante.

La jeune artiste a joué les principales pièces du programme qu'elle exécutera à l'église Saint-Jacques, dimanche prochain, à 4 h. 30 de l'après-midi. Tous les amateurs de musique devraient se rendre à cette audition gratuite pour admirer les dons et le métier de cette enfant prodigieuse. Elle a joué hier les pièces les plus difficiles de Bach avec une aisance et un enthousiasme qui jetèrent dans un ravissement véritable les auditeurs de cette inoubliable audition.

Elève de M. Lapierre depuis deux ans pour l'orgue, Mlle Lesage étudie également le piano avec M. Antonio Letourneau. Dans des pièces de Chopin, Liszt, Debussy et MacDowell, Mlle Lesage a montré au piano des qualités étonnantes, mais mises dans l'ombre par son prestigieux talent d'organiste.

Mlle Lesage habite avec ses parents à Saint-Félix de Valois, près de Joliette, et elle était accompagnée hier soir au Conservatoire, par sa mère, qui est d'origine belge, mais qui vint demeurer dans notre pays il y a vingt-cinq ans.

La remarquable Lynn Fontanne au Capitol

C'est un extraordinaire film que "The Guardsman" qui débute aujourd'hui à l'écran du Capitol. C'est un film qu'il faut voir à tout prix, car en plus de nous présenter la grande actrice américaine Lynn Fontanne, l'une des plus admirables comédiennes, il nous offre aussi l'occasion d'assister à un drame touchant de près à la vie des grandes vedettes du théâtre.

Ce film est inspiré de la pièce de Molnar qui a tenu l'affiche durant toute une année sur le Broadway, chose qui ne se voit que très rarement. La critique a fait de la pièce le chef-d'oeuvre le plus remarquable depuis une dizaine d'années. Le film, ayant pour vedettes ceux qui créèrent la pièce, ne manquera pas d'être une chose parfaite.

L'intrigue est unique; il s'agit d'un mari jaloux qui, sous un déguisement, fait la cour à sa propre femme afin d'éprouver l'amour de celle-ci. Le dénouement est un véritable coup de théâtre.—(Communiqué.)

S.-STANISLAS DE CHAMPLAIN

—Depuis plusieurs mois, une équipe d'hommes travaille à l'aqueduc que le conseil est à faire construire, dans notre municipalité. Les travaux sont presque terminés.

A l'écran autrichien

MILA K., une jeune beauté autrichienne qui fait ses débuts, à 17 ans, dans un film tourné dernièrement et qui obtient un vif succès auprès de ses compatriotes.

AU SAINT-DENIS

CHARLES VANEL, en vedette dans "La Maison Jaune de Rio", qui sera à l'affiche du S.-Denis la semaine prochaine.

Les emplois...

SUITE DE LA PAGE 3

nique que préside M. Baulne se réunira dans les nouveaux bureaux de M. Fortin, à l'immeuble Métropole, rue Notre-Dame est, coin du boulevard Saint-Laurent. Le local que vient de quitter M. Fortin, à l'hôtel de ville, sera occupé par la commission municipale des pensions.

Cette commission est formée de fonctionnaires de la ville; elle aura mission, à partir du premier janvier, d'appliquer le règlement qui établit le fonds de pension chez les employés municipaux. C'est la chambre No 309, au troisième étage de l'hôtel de ville, qu'occupera la commission. A partir d'aujourd'hui, M. Fortin a ses bureaux à l'immeuble Métropole, le déménagement s'étant effectué, hier.

La "Renaissance civique"

A la dernière assemblée hebdomadaire de la nouvelle association "La Renaissance civique de Montréal", tenue sous la présidence de M. Ulric Lagarde, il a été décidé de former des comités de recrutement chez les électeurs de langues étrangères qui, chez nous, forment des groupes importants. Dès la semaine prochaine, des requêtes circuleront chez les citoyens de nationalité étrangère de notre ville.

L'assemblée a aussi résolu de créer une section anglaise, composée exclusivement de citoyens de langue anglaise. Cette section, tout en restant affiliée au corps principal, pourra élire ses propres officiers et faire elle-même le recrutement de ses membres.

M. Lagarde a expliqué que le président de l'association anglaise deviendra ipso facto membre du bureau de direction de l'association civique. MM. J.-O. Léger, 5315 rue Chambord; M. O. Durant, 10492 rue Chambord; M. F. Dumont, 7230 rue S.-Hubert ont été nommés recruteurs.

Mise au point

SUITE DE LA PAGE 3

pas du boulevard Pie IX, mais de la rue Pie XI, dans le nord de la ville.

D'ailleurs tout le monde sait que le boulevard Pie IX et la rue Lajeunesse sont à une distance fort éloignée l'un de l'autre et qu'en plus elles vont dans le même sens. Il pouvait donc pas s'agir de l'intersection de ces deux rues. De plus, le chauffeur se porta au secours de la victime et s'empressa de lui procurer tous les soins nécessaires. Il était accompagné de sa mère et de sa soeur qui elles aussi se dévouèrent auprès du blessé. Le chauffeur n'était pas ivre et le jury l'exonéra du blâme sans quitter le banc.

Le communiqué disait que la cause était pendante.

A tout ceci, le coroner ajouta que la Cour n'était pas infaillible, mais que les causes étaient conduites de bonne foi, en toute justice, devant le jury, représentant de la société.

"Tout le monde peut se tromper, déclarait en terminant le coroner Prince, tout le monde peut faire des fautes, mais nous faisons tout notre possible pour jeter la lumière sur les faits dans toutes les causes qui nous sont présentées, afin que le jury puisse rendre un verdict sans affection, sans malice et sans craintes, sous son serment d'office.

Les funérailles de Mme J.-L. Gervais

Recemment, avaient lieu en l'église S.-Louis de France, les funérailles de Mme J.-L. Gervais, épouse de feu J.-Lucien Gervais, greffier-adjoint de la Cour de Circuit.

La levée du corps fut faite par M. le curé Palement; l'abbé J.-B. Moreau chanta le service, assisté des abbés Beaudry et Brossard. La chorale exécuta la messe d'Yon sous la direction de M. Jos. Sauciey. Les solistes étaient MM. J. Bernardin, L. Portin, G. Nolin, L. Proulx, O. Morency et V. Piché; était à l'orgue, M. Letourneau.

Conduisaient le deuil, ses petits-fils, Lucien et Guy Gervais, ses fils, MM. Henri Gervais, Dr Maurice Gervais et Paul Gervais, son frère, Johnny Samseu, son gendre, Michel McAuley, ses neveux, MM. L.-N. Garlépy, Marcel Garlépy, Philippe Sanson, Arthur Sagala, E. Mercure, ses cousins, E. Samson, N. Samson, E. Gervais, Dr P.-B. Fleury, J.-E. Cadotte, L.-P. Perreault, Alph. Authier, R. Charbonneau, A. Lavery, J.-E. Leclaire, Max Surprenant, A. Peradis, J.-E. Drouin, J.-A. Beauparlant, M. Lafontaine, G. L'Heureux, L.-A. Dumont, F. Beaudoin, J.-A. Rivet, E. Rochon, P. Lussier, J. Culley, G. Langlois, R. Gervais, L. Lesage, R. Vendette jr, A. Chevalier, R. Vendette sr, Chas. Macauley, M. Pepin, J.-O. Lamontagne, J.-E. Berube, A. Wolfe, E. Michaud, A. Paquette, A. Provost, M. Therrien, L. L. Archambault, A. Lizotte, G.-E. Desmarais, P. Fourchier, L.-T. Pilon, J.-S. Marceau, T. Corbin, D. Dubé, E. Girard, E. Marcil, J.-R. Laforest, E.-C. Lauzon, E. Major, E. Charbonneau, E. Gareau, F.-R. Chevalier, J.-L. Hébert, E. Gareau, F. Brissette, A. Beaulieu, F. Paquette, A. Pincault, et plusieurs autres.

Feu Mme E. Lecompte

(Du correspondant de la PRESSE)

Valleyfield — Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de Mme Ephrem Lecompte, née Rose-Alma Lanieli, décédée à l'âge de 70 ans. La levée du corps fut faite par M. le chanoine Nepveu, curé de la cathédrale. Le service fut chanté par l'abbé Cloutier, assisté des abbés Palement et Dallaire, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Wilfrid Langevin, Biendeau, François Bélair, Moïse Dalgnault, Wellie Bergeron, Narcisse Raymond. La défunte était Dame de Sainte-Anne. Portaient les rubans, Mmes Wilfrid Langevin, Diégre Bougie, Jos. Thibert, Cyrille Tessier, Bolduc, Marcil.

Le deuil était conduit par les fils de la défunte, Philidem, Oscar et Roméo, ses gendres, MM. Abraham Lebeuf, Narcisse Raymond, Alfred Prégent et Télesphore Simon, ses petits-enfants, Lucien, Hector Alcide, Florence et Léo Lebeuf, Mendeza Pitre, Dorilla, Laurica, Jeannine, Marcella, Raymond et Rosario Prégent, Gaétan, Thérèse, Marie, Marthe et Rita Lecompte, Marcel Lecompte et René Simon, et par Mmes Philidem, Oscar et Roméo Lecompte.

Dans l'assistance on remarquait: MM. Ferdinand Demoisiers, Ferdinand Giroux, Gilbert Chasle, Roméo Daoust, Arthur Langevin, Léo. Raymond, Adélard Trombley, Mmes Ludger Poirier, Délia Leduc, W. Berger, Alphonse Raymond, Treffle Bourie, Philorum Lecompte, Horace Hémond, Lesault, MM. Jules Léger, Q. Audette, Rémi Billette, Mme Joannette, M. V. Gravel, Mère Jérémie, Miles Angélina Raymond, Jeannette Raymond, Laurends Bougie, Maria Bougie, Billette, etc.

La défunte laisse trois fils, trois filles, Mmes Narcisse Raymond, Alfred Prégent, et Emilia, un frère, M. Alphonse Laniel, du Minnesota, et 2 soeurs, Mmes veuves Joseph et Alfred Normandeau.

COMPTON

M. Fortin, du département de l'agriculture, de Québec, nous a donné une conférence sur l'apiculture.

—M. Hilaire Beaudoin a vendu sa ferme à M. F. Chapdelaine, de Coaticook. M. Beaudoin demeurera à la station de Compton.

—Mlle Laliberté, du département de l'instruction publique, a donné des cours de coupe aux dames et demoiselles de la paroisse.

Au Princess demain

DOUGLAS FAIRBANKS, que l'on verra la semaine prochaine, au Princess, dans le film documentaire qu'il a tourné sous le titre "Around the World in 80 Minutes".

AU CINEMA PALACE

LIONEL BARRYMORE et ELISSA LANDI, dans une scène de "The Yellow Ticket", que l'on verra dès ce soir en représentation spéciale.

Feu M. P. Morin

(Spécial à la "Presse")

Roberval. — Les funérailles de M. Philippe Morin, décédé à l'âge de 45 ans, ont eu lieu ces jours derniers. Les porteurs étaient MM. Rodolphe Morin, frère du défunt, Arthur Lavallée et Louis Lavoie, ses beaux-frères, et Victor Simard, son cousin. La croix était portée par M. Ludovic Lavallée, neveu du défunt, et les coins du poêle, par MM. Aquilas Thibeault, notaire, Thomas Bolduc, Eugène Potvin et Léo Guy.

Mgr Léon Maurice, P.A.V.G., fit la levée du corps, et l'abbé Luc Morin, frère du défunt, chanta le service, assisté comme diacre et sous-diacre des abbés Lionel Simard et Henri Larouche.

Le défunt laisse trois frères: Luc, Rodolphe, de Dolbeau, et Onésime, de Montréal, deux soeurs, Béatrix et Mme Louis Lavoie, de Roberval.

On remarquait dans le choeur: Mgr Léon Maurice, P.A.V.G., le chanoine P. Morel, procureur du séminaire de Chicoutimi, les abbés Georges Tremblay, curé de S.-Jean de Brébeuf, Arthur Bourgoin, curé de Notre-Dame, J. E. Lizotte, Clément Dubé, Thomas Tremblay, principal de l'école normale de Roberval, Abel Simard, curé de Sacré-Coeur de Marie, Léon Pelletier, curé de S.-Bruno, Jérémie Gagnon, curé de S.-Wilfrod, Chs. Eliz. Tremblay, de Roberval, MM. Antoine Perron, Elias Gagnon et Armand Lavallée, séminaristes.

Jack "Legs" Diamond....

SUITE DE LA PAGE 3

décidé qu'il n'était pas coupable d'avoir enlevé et d'avoir torturé James Duncan, l'aide d'un conducteur de camion.

C'était la seconde fois que Diamond était acquitté d'une telle accusation. Il y a plusieurs mois, il avait aussi été accusé d'avoir enlevé et torturé Grover Parks, un conducteur de camion, mais il avait aussi été acquitté.

Un long voyage

En entendant le verdict du jury qui l'acquittait hier soir, Diamond s'écria: "Whee! Je suis content que ce soit fini. Je vais vendre ma maison et partir pour un long voyage, pour m'éloigner de tout cela".

Diamond n'a pas pu se rendre plus loin qu'Albany où des balles d'assassins l'attendaient.

Mais aussi il est réellement parti pour un grand voyage.

Mme Wood, soeur de Mme Diamond, Mlle Ethel Smith et John Storey, le conducteur d'auto qui a conduit Diamond à la maison où il a été assassiné sont gardés par la police pour être interrogés.

Trois balles dans la tête

(Service de la Presse Associée)

Albany, N.-Y., 18. — Les assassins de Diamond lui ont logé trois balles dans la cervelle et ont tiré sur lui de fort près.

Mme Wood, propriétaire de la maison où se louaient des chambres, a déclaré avoir entendu les détonations. Des hommes se précipitèrent ensuite vers l'escalier qu'ils descendirent en toute hâte, puis Mme Wood entendit le bruit d'un auto qui s'éloigna à toute vitesse.

Une fête d'amis

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

Albany, N.Y., 18. — Jack (Legs) Diamond, chef de "racketeers", acquitté hier soir, d'une accusation d'enlèvement à Troy, a été tué ce matin à Albany.

Diamond a été la victime de "gunmen" qui l'ont cerné dans une chambre d'une maison de la rue Dove.

On dit qu'il était, la nuit dernière, l'hôte d'un groupe de ses amis dans une fête qui devait durer toute la nuit à l'occasion de son acquittement. Après une enquête préliminaire, les policiers n'avaient pu recueillir ce matin que de maigres informations au sujet des coups de feu tirés contre le desperado.

Trois attentats précédents

Trois fois déjà ce chef de "gangsters" avait échappé à la mort après avoir été mis sur le "spot", c'est-à-dire après avoir été attiré dans des pièges.

Alors qu'il en était encore au début de sa carrière comme manieur de "pistolets" il tomba dans un piège en compagnie de "Little Augie" Orgen, dont il était le garde-corps. Mais il ne fut que blessé.

Il y a deux ans, il fut pris au piège dans une chambre de l'hôtel Monticello, à New York.

La dernière fois qu'il subit une tentative d'assassinat ce fut le printemps dernier, alors que les balles de deux fusils furent tirées sur lui dans une auberge de Saratoga dans les Catskills, où il avait envahi par force le territoire que s'étaient réservé d'autres trafiquants clandestins de bière.

Diamond a été tué aujourd'hui d'une balle dans la tempe droite, tirée par un pistolet de fort calibre.

Mystérieux appel

Le docteur Thomas-M. Holmes, qui soigna Diamond lorsque celui-ci fut blessé par des balles dans l'auberge de Saratoga, a reçu un mystérieux appel téléphonique. Il trouva Diamond dévêtu étendu sur un lit. Il le déclara mort et avertit aussitôt la police.

Mme Alice-Schiffer Diamond, femme du desperado assassiné, se trouvait dans cette maison au moment du meurtre. Elle a été détenue par la police pour être interrogée.

Le procureur du district, John-T. Delaney, qui a pris charge de l'enquête, a refusé de faire aucune déclaration avant d'avoir interrogé des témoins.

Bien que l'on soit sous l'impression que Diamond a été la victime de "gangsters" ennemis, les policiers disent que cela n'est pas absolument certain.

Le chef de police David Smurl a immédiatement mobilisé les réserves policières pour des recherches. Il a ordonné de surveiller toutes les routes conduisant à la ville, de faire des perquisitions dans toutes les maisons où on loue des chambres et d'y arrêter tous les "racketeers" que l'on y pourrait découvrir.

La police de l'Etat a été avertie par le moyen du système du télétype et il lui a été demandé de surveiller étroitement toutes les routes.

La maison dans laquelle s'était réfugié Diamond est située dans une section paisible de la ville.

HIS MAJESTY'S
Tel. Fitzroy 6222-6368
Semaine prochaine, matinée tous les jours. Billets actuellement en vente. Pantomime spéciale à l'occasion de Noël.
Cinderella
avec RUTH PAGE
ATTRACTION SUPPLEMENTAIRE
CLOWNERIES DE CIRQUE du MAJOR DAWLEY
2 représentations pour le prix d'une
SOIREES 50c, 75c, $1.00.
MATINEES TOUS LES JOURS 50c, 75c, $1.00
VENEZ AVEC LES ENFANTS

PRINCESS
A PARTIR DE DEMAIN
PROGRAMME DOUBLE SPECIAL
à l'occasion des Fêtes
AROUND THE WORLD IN 80 MINUTES with DOUGLAS FAIRBANKS
21,000 milles de rire, galeté, émotions et aventures!
ATTRACTION SUPPLEMENTAIRE
Le film entièrement britannique
77 PARK LANE
avec DENNIS NEILSON-TERRY, BETTY STOCKFIELD
Dirigé par Albert De Courville
Aujourd'hui: "THE STAR WITNESS"

HIS MAJESTY'S
Tel. Fitzroy 6222-6368
Semaine du 28 Décembre
Matinée mercredi et samedi.
Vient à fait nouveau—après 8 semaines de représentations au "Shubert" de Boston
ENGAGEMENT SPECIAL POUR LES FETES!
"Pas un renouvellement mais une survivance de la meilleure opérette jamais jouée." —New York World—1931.
The STUDENT PRINCE IN HEIDELBERG
Troupe complète du Broadway pour 1931
GEORGE HASSELL ALLAN PRIOR
GERTRUDE LANG
Puissant choeur masculin. 100 PERSONNAGES Orchestre augmenté
Soir, 50c à $2.50 PRIX AVANTAGEUX
Mat. mer. et sam.—50c, 75c, $1, $1.50
Engagement d'adieu de l'attraction musicale la plus populaire qui ait jamais été donnée à Montréal.
COMMANDES PAR LA POSTE MAINTENANT
Vente des billets mercredi, le 23 décembre.
Note-Prix de la Veille du Jour de l'An, $1 à $3.50

SOUS LE FOUET DU DESHONNEUR!
STIGMATISEE... n'ayant que la rue pour refuge... traquée par la police secrète de Russie... elle porta l'emblème d'un proscrit et défia le monde par amour.
LIONEL BARRYMORE
Gagnant le prix académique pour le meilleur rôle de l'année
ELISSA LANDI
dans
The YELLOW TICKET
CE SOIR A 11 Hrs PRECISES
Voyez notre attraction courante, "OVER THE HILL," et restez pour notre représentation spéciale.
LE SPECTACLE REGULIER COMMENCE LE SAMEDI
Mardi et mercredi Soirées de Cadeaux de Noël $1,000 en cadeaux à nos habitués.
PALACE
HOME of the PERFECT TALKIES
10h15—1 25¢ 1-6 40¢

Fourrures CUMMINGS Nouvelle adresse 284 Notre-Dame O.
FOURRURES
C'est au No
284 rue NOTRE-DAME Ouest
PRES DE LA RUE ST-PIERRE

que vous trouverez les plus chics manteaux. De plus, les peaux fraiches avec lesquelles nos manteaux sont fabriqués vous assurent la durée que vous en attendez. Nous manufacturons nous-mêmes.

APPRECIEZ CES AUBAINES

BROADTAIL brun. Autrefois $60 ... $40.00
RAT MUSQUE pâle. Autrefois $125 ... $75.00
RAT MUSQUE foncé. Autrefois $150 ... $90.00
CARACUL brun garni en écureuil - kolinski. Autrefois $175 ... $125.00
RAT MUSQUE foncé. Autrefois $185 ... $135.00
CARACUL NOIR, garni de Lynx noir. Autrefois $200 ... $150.00
RAT MUSQUE de peaux choisies, valeur de $225. ... $175.00
HUDSON SEAL, garni en pareil, valeur de $250 ... $195.00
HUDSON SEAL garni de kolinski, valeur de $350.00 ... $290.00
HUDSON SEAL, garni en pareil, valeur de $325 ... $265.00
HUDSON SEAL, garni de renard argenté, valeur de $500 ... $400.00
BROADTAIL noir, garni de renard argenté, valeur de $800 ... $600.00
KOLINSKI, faits sur mesure, valeur de $1500 ... $750.00

Les fourrures Cummings authentiques ne se trouvent qu'à l'adresse ci-dessous
CUMMINGS
Succession de WALTER F. CUMMINGS LIMITED
284 rue Notre-Dame O.
Juste à l'est de la rue Saint-Pierre
OUVERT LE SAMEDI APRES-MIDI

25¢ R 30—1 Loew's VAUDEVILLE & PICTURES
8 GRANDS NUMEROS DE VAUDEVILLE comprenant Oklahoma 'Bob' Albright
— A l'Ecran —
RICHARD BARTHELMESS dans "THE LAST FLIGHT"
Ce soir SOIREE DE JUBILE
SEMAINE PROCHAINE
"A DANGEROUS AFFAIR" avec JACK HOLT, RALPH GRAVES
Excellent vaudeville mettant en vedette DAVE JONES & CO.
Mardi et mercredi SOIREES DE CADEAUX DE NOEL

DANSE ce soir
A LA SALLE
la "Riviera"
DU CAFE SAINT-JACQUES
415, Ste-Catherine Est
Près S.-DENIS
CE SOIR: Dames ... 25c, Messieurs ... 35c
SAMEDI: Dames ... 25c, Messieurs ... 50c
Taxe et Vestiaire compris

CAPITOL TWO BIG PICTURES 11-1 25¢ 1-6.35
Aujourd'hui
—gaieté
—action
—et audace!
ALFRED LUNT LYNN FONTANNE in "The GUARDSMAN" with ZASU PITTS ROLAND YOUNG
Une étoile jalouse met la sincérité de son épouse à l'épreuve.
Il répare les radios et brise les coeurs
"The Tip Off" with EDDIE QUILLAN ROBERT ARMSTRONG
CONCOURS radio Columaire GRATIS
Mardi et mercredi SOIREES DE CADEAUX DE NOEL $1,000 de cadeaux à nos clients.

IMPERIAL A l'affiche
"Women Go On For Ever"
et
"THE TEXAS RANGER"
A partir de samedi
Une merveilleuse histoire féminine à l'adresse des femmes
"THE MAD PARADE"
Les émouvantes aventures de femmes durant la guerre!
Troupe de premier ordre.
Evelyn Brent, Louise Fazenda, Marceline Day, Irene Rich, Lilyan Tashman, Fritzi Ridgeway
Aussi
Ricardo Cortez et Mae Clarke dans
"RECKLESS LIVING"
avec
Norman Foster — Marie Prevost.

CINEMA DE PARIS
694 Ste-Catherine O., vis-à-vis Eaton
Le grand acteur HARRY BAUR dans
"LE JUIF POLONAIS"
(Production Jacques Haik)

Coliseum Rink
Encore du patinage avec musique ce soir, tous les soirs et tous les après-midis de jours de fête. Pour les heures de hockey, tél. MAr. 7813.

ELECTRA
THE GAY DIPLOMATE
Betty Compson et Ivan Lebedeff. Aussi RAIDERS OF THE CACTUS, Wally Wales. — 5ème épisode de la série FANTOME DE L'OUEST.

ST-DENIS
Film Parlant Français
Dernière représentation
DACTYLO et LA MALLE
— avec —
FRAMEL
Commençant demain
Charles Vanel dans
"LA MAISON JAUNE DE RIO"
et 5 autres films parlés français.
Matinée, 25c — Soirée, 25c et 40c.

OUTREMONT
Bernard-Chamonguay
NANCY CARROLL, FREDRIC MARCH dans "The Night Angel"
WARNER OLAND, SALLY EILERS dans "The Black Camel"
Comédie. — Actualités. "Ex-Sweeties"

IMPRESS
Sherbrooke-Old Orchard
RAMON NOVARRO dans "The Son of India"
CAROLE LOMBARD dans "Up Pops The Devil"
Nat Carr dans "Trader Ginsberg".
Ce soir — ARGENTERIE

QUARTIER
Notre-Dame et Couvent
"TRAVELING HUSBANDS" avec Evelyn Brent
"HELL BENT FOR FRISCO"
— Sur la scène —
Comédie française et Vaudeville
Ce soir — ARGENTERIE

AISONNEUVE
Ontario-Lasalle
MARY ASTOR — JACK HOLT dans "White Shoulders"
"Ex-Bad Boy"
Robt. Armstrong, Jean Arthur
Ce soir — ARGENTERIE

DOMINION
Papineau-Mt-Royal
LILY DAMITA dans The Woman Between
Aussi "Night Birds".
Ce soir — ARGENTERIE

CE SOIR Leçons en classe Prix 50c
Pratique des élèves
Prof. VACHON
Leçons strictement privées sur appointement, de 2 à 9 hrs.
2207 Mt-Royal E. Tél. CH. 6307
6-M.V.n.E

SALLE LUCERNE
2721 JOLICOEUR, VILLE EMARD
DANSE
TOUS LES SAMEDIS
Dames, 25 Messieurs 40. Taxe comprise

SAMEDI SOIR
SOIREE DE CARNAVAL
— au —
PALAIS d'OR, 1226 rue Stanley
Musique par Pete Nasif et sa fanfare. Exhibition de danse par Flo Davis

Célébrez la veille de Noël et du Jour de l'An au
GOLDEN DOME
1433 RUE MANSFIELD
Diner et Danse
et 3 programmes de 8 grands numéros chacun
Réservez vos places maintenant
TEL. HARB. 2336

Célébrez la veille de Noël et du Jour de l'An au
Café Mandarin
1424 RUE PEEL
DINEZ ET DANSEZ
3 programmes de 8 excellents numéros chacun
Réservez vos billets en téléphonant à MA. 5512

HOTEL PLACE VIGER
DINER DE NOEL
Vendredi, 25 décembre
6.00 p.m. à 9 p.m.
$1.50 (taxe en plus)
Salle à diner principale
Programme musical approprié

THEATRE STELLA
Plateau 1166-1167 3852 Saint-Denis
CETTE SEMAINE —
UN HOMME EN HABIT
Comédie en 3 actes — A. Picard et Y. Mirande

THEATRE NATIONAL
SENSATIONNEL MELODRAME
"LA GRANDE GREVE"
A l'écran: "Romance à l'inconnue"

FRANÇAIS
30, Ste-Catherine Est.—LAncaster 5513
Aujourd'hui programme double
THE DREYFUS CASE
avec CEDRIC HARDWICKE, BEATRIX THOMSON
— AUSSI —
"NECK AND NECK"
avec VERA REYNOLDS, GLENN TRYON
Comédie et vaudeville
Matinée à prix réduit de 10 a.m. à 1 p.m. 10c

ALEXANDRA
Aujourd'hui, programme double HArbour 5047
LIGHTNING FLYER
avec JAMES HALL; aussi
BAD SISTER
avec CONRAD NAGEL
Comédie et autres.

LORD NELSON
Aujourd'hui-sam. Programme double. "LE MYSTERE DE LA CHAMBRE JAUNE", drame parlé français. RICHARD DIX et Jackie Cooper dans "Young Donovan's Kid". Autres.
NAPOLEON PALACE
Aujourd'hui-sam. Programme double. MAURICE CHEVALIER et Claudette Colbert dans "The Smiling Lieutenant". DOROTHY MacKAILL dans "The Reckless Hour". Autres.

MIDWAY
Programme double jusqu'à samedi
EDMUND LOWE —dans— "THE SPIDER"
—aussi— TOM KEENE dans "SUNDOWN TRAIL"
Comédie et Nouvelles

STRAND
Aujourd'hui—"The Bargain", "Skyline".
De samedi à mardi, programme double!
AN AMERICAN TRAGEDY
Avec Sylvia Sidney et Phillips Holmes. EDMUND LOWE dans "The Spider". Films courts.

AMHERST et BELMONT
Aujourd'hui à samedi — BARBARA STANWYCK dans "Night Nurse" avec Ben Lyon, Joan Blondell et Clark Gable. DOUG. FAIRBANKS Jr., dans "I LIKE YOUR NERVE".
AMHERST — Comédie et actualités. 6 NUMEROS DE VAUDEVILLE
BELMONT — Comédie, caricature et actualités.

CORONA
Aujourd'hui à samedi — "BAD GIRL" de Vina Delmar avec James Dunn et Sally Eilers. ADOLPHE MENJOU dans "The Great Lover". LA SOURIS MICKEY dans "Wild Waves". Actualités.
3 NUMEROS DE VAUDEVILLE en matinée et en soirée.

GRANADA et RIALTO
Aujourd'hui—samedi LES 4 FRERES MARX dans "Monkey Business". ELISSA LANDI et Victor McLaglan dans "Wicked".
Granada — Comédie et Actualités.
Rialto, BING CROSBY dans "I Surrender, Dear". La souris Mickey dans "Barnyard Concert". Actualités.

MONKLAND
Aujourd'hui—samedi MAURICE CHEVALIER dans "The Smiling Lieutenant". MARION DAVIES dans "Five and Ten". Actualités.

MT-ROYAL
Auj.—sam.—STAN LAUREL et OLIVER HARDY dans "Pardon Us". CONSTANCE BENNETT dans "The Easiest Way". Comédie. Dessins animés et Actualités.

PAPINEAU et SEVILLE
Auj.-sam. Warner Baxter et Lupe Velez dans THE SQUAW MAN — BUSTER KEATON, Reginald Denny et Charlotte Greenwood dans "Parlor, Bedroom and Bath". Actualités.

PLAZA
Aujourd'hui et samedi — CLIVE BROOK avec Peggy Shannon dans "Silence". JEAN HARLOW dans "Goldie". Comédie et Actualités. Ce soir: Soirée d'Argenterie.

REGENT
Auj.-sam. — JOHN GILBERT dans "The Phantom of Paris". RUTH CHATTERTON dans "The Magnificent Lie". Comédie et Actualités.

RIVOLI
Auj.-sam. — "BAD GIRL" de Vina Delmar, avec James Dunn et Sally Eilers. MARION DAVIES dans "It's A Wise Child". Actualités.

ROSEMONT
Auj.-sam. — EDMUND LOWE dans "Transatlantic". ADOLPHE MENJOU dans "The Great Lover" avec Irene Dunne. Comédie, Actualités.

WESTMOUNT
Aujourd'hui—samedi JOHN GILBERT dans "The Phantom of Paris". WINNIE LIGHTNER dans "Sideshow". Charlie Chase dans "The Panic Is On". Dessins animés. Actualités. Stationnement gratuit.

Annoncez dans la "Presse"

Le pouvoir de construire une usine d'électricité, accordé déjà à Montréal, est enlevé

La ville demandait le pouvoir d'emprunter $10,000,000 aussi pour l'aqueduc, ce qui lui est refusé par le comité des bills privés. — Les emprunts spéciaux devront être soumis aux propriétaires.

LE TUNNEL DE LA RUE BRIAND

(De l'envoyé spécial de la "Presse")

QUEBEC, 18. — Le comité des bills privés en a fini, avec l'étude du bill de Montréal qui, commencée il y a quatre semaines, s'est terminée, hier soir, après longue et très vive discussion autour de la question des emprunts: dix millions six cent mille dollars pour l'aqueduc; cinq cent mille dollars pour l'achat, la location et l'aménagement de terrains de jeux, un million représentant la contribution de la cité au coût de la construction de l'hôpital de l'université de Montréal; neuf cent mille dollars pour l'amélioration du système d'éclairage. Le principe a été posé qu'avant d'ajouter au fardeau de la cité, les contribuables devront être consultés, c'est-à-dire que l'on devra procéder par voie de référendum, tel que prévu, du reste, par la charte.

Le dernier item important du bill de Montréal, l'amendement à l'effet de porter de cinq millions et demi à sept millions le pouvoir d'emprunt, pour la construction des deux tunnels projetés sous le canal Lachine, rue Wellington et Côte Saint-Paul, fut longuement discuté, lui aussi, et finalement retiré, le gouvernement devant en faire une mesure ministérielle. Un bill public sera, en effet, présenté à cette fin, en janvier, la Chambre ne devant siéger, la semaine prochaine, qu'une couple de jours, avant l'ajournement, ce qui ne laisserait pas le temps matériel de le préparer et de l'étudier en comité, comme il conviendrait.

Il va sans dire que la situation financière de la métropole fut soulevée lors de la discussion des emprunts. On lira, plus loin, un mémoire, à cet effet, que l'échevin Léon Trépanier, ancien leader du conseil, a soumis au premier ministre.

Une longue séance

Voici en substance le débat de la séance d'hier soir, laquelle fut levée à minuit moins dix.

On s'attaque tout d'abord au paragraphe "A" de la clause 51 du bill où il est dit qu'"aux emprunts nécessaires pour l'agrandissement et le développemnt de l'aqueduc et la construction de réservoirs et de bassins filtrants et d'une usine hydro-électrique, y compris le coût des expropriations nécessaires, les emprunts que la cité effectuera à l'avenir, en vertu du présent paragraphe, ne devront pas faire partie de la dette consolidée ,de ladite ville."

On s'attaque aussi à la clause 68 qui décrète qu'"en sus des pouvoirs qu'elle possède déjà pour ces fins, la ville peut emprunter une somme n'excédant pas dix millions six cent mille piastres, pour l'agrandissement et le développement de son aqueduc, pour la construction de réservoirs et de bassins filtrants, et pour l'établissement d'une usine hydro-électrique; les emprunts qui seront effectués sous l'autorité de la présente section ne feront pas partie de la dette consolidée de la cité."

Me Charles Laurendeau, avocat-conseil de la ville, expose que celle-ci pourrait effectuer les emprunts réclamés à même le pouvoir général d'emprunt, la charte lui en donnant le droit. Tout ce qu'elle veut, c'est de ne pas s'exposer, un jour ou l'autre, à épuiser ce pouvoir général d'emprunt. Il n'a pas d'objection à réduire le montant de dix millions six cent mille dollars demandé, à un, deux ou trois millions, en prévision des travaux à exécuter d'ici deux ou trois ans. Le montant mentionné dans la clause 68 découle d'un programme de travaux préparé par M. Desbaillets, ingénieur de la ville, travaux qui devront être exécutés tôt ou tard.

Le pouvoir d'emprunt

La question du pouvoir d'emprunt de la ville, sans consulter les propriétaires, est alors soulevée par l'hon. M. Taschereau. Ce pouvoir, répond Me Laurendeau, est limité à 12 pour cent de la valeur imposable. Mais le pouvoir d'emprunt de la ville, selon les renseignements fournis aux membres du comité, est rendu à 26 pour cent, y compris les emprunts du fonds de roulement, c'est-à-dire à environ 212 millions de dollars.

Il reste, par ailleurs, une somme non encore appropriée de $6,550,000 du pouvoir général d'emprunt actuel, dans les limites du 12 pour cent.

M. Irénée Vautrin, député de St-Jacques:—Si la ville de Montréal, alors, a besoin de deux millions pour son aqueduc, peut-elle les emprunter sans consulter les propriétaires et sans venir devant la législature?

Me Laurendeau:—Oui.

M. Vautrin:—Vous voulez simplement éviter que l'emprunt projeté fasse partie de la dette consolidée, alors que ce que vous avez emprunté, jusqu'à date, faisait partie de la dette consolidée?

Me Laurendeau:—En partie.

Un montant de $39,000,000

L'hon. M. Taschereau, désirant savoir quels sont les emprunts que Montréal aura à rencontrer, dans les douze prochains mois, Me Laurendeau parle de 5 millions, le premier mars prochain, de 10 millions d'ici au trente juin; de 5 millions, d'ici novembre, et cite d'autres chiffres qui formeraient, avec la somme de dix millions demandée, un montant total d'environ 39 millions. Mais l'avocat de la ville dit qu'il ne s'agit pas de discuter les emprunts déjà faits, mais que la seule question à l'étude est de savoir si la ville sera autorisée à emprunter pour son aqueduc, sans que soit affecté son pouvoir général d'emprunt. Il réitère qu'il ne s'oppose pas, si on le juge à propos, de limiter à un ou deux millions l'emprunt réclamé.

L'hon. M. Taschereau revient à la charge et déclare qu'il aimerait savoir ce dont la ville de Montréal aura besoin, d'ici la prochaine session. Avant d'ajouter au fardeau des municipalités, dit-il, de toutes les municipalités en général, il faut être prudent, vu le présent état de crise. Il ne doute pas du crédit de Montréal, mais on conseille à tout le monde la prudence, n'est-il pas vrai? L'hon. M. Taschereau se dit bien prêt à autoriser tous les emprunts que Montréal pourrait réclamer, mais il considère qu'il est juste et raisonnable de consulter les contribuables qui seront appelés à payer. Il ignore si c'est là le sentiment des membres du comité, mais il n'hésite pas à dire que telle est son opinion.

L'échevin DesRoches

Intervenant dans le débat, l'échevin A.-A. DesRoches abonde dans le sens des remarques du premier ministre. Il dit qu'il y a eu augmentation de l'évaluation, en temps de crise et alors que les propriétaires étaient mal payés. Il croit donc, lui aussi, qu'il serait injuste de ne pas consulter ces derniers, avant de leur imposer de nouvelles taxes. Il est d'avis qu'ils ne sauraient assumer d'autres obligations. Bref, il déclare que la majeure partie des petits propriétaires ne pourrait rencontrer de nouvelles taxes, après les extravagances soi-disant commises depuis dix-huit mois.

M. DesRoches parle ensuite de la Montreal Water and Power. Il explique que ce fut une réelle et bonne transaction, attendu que l'an dernier, les revenus ont dépassé de $2,500,000 les dépenses et charges d'intérêts, y compris le fonds d'amortissement. M. Biggar lui-même a admis, il y a quinze jours, que c'est la meilleure transaction que la ville ait faite.

M. C.-E. Gault: — Mais vous admettrez tout de même que si cet aqueduc avait été payé à son prix normal de $9,000,000, prix que la cité pouvait obtenir, les profits eussent été encore plus élevés, les charges d'intérêt se trouvant moindres?

M. Schubert fait observer que si la Montreal Water a fait de grands profits, c'est dû surtout au fait qu'elle dessert certains quartiers non desservis auparavant.

M. Hortensius Béique, député de Chambly, demande qu'on en revienne à la question. Dans les emprunts demandés il y a une bonne partie qui ne sont que pour rembourser d'autres emprunts. Il est élémentaire que ces emprunts servant à rembourser d'autres emprunts dus, n'augmentent pas la dette de la cité ni n'affectent davantage son crédit.

L'énergie électrique

M. Charles Laurendeau affirme que la Montreal Light Heat and Power ne veut pas que la cité garde ses pouvoirs de développer l'électricité pour ses besoins. Mais cependant, si la cité demande le maintien de ces pouvoirs, c'est parce que ses ingénieurs l'avisent qu'il vaut mieux, pour Montréal, au point de vue pratique et économique, de développer l'énergie électrique pour ses usines d'aqueduc.

M. Taschereau — Mais vous n'êtes pas encore prêts à construire cette usine, alors pourquoi ne pas attendre le temps voulu, alors que vous reviendrez demander le pouvoir nécessaire?

Me Laurendeau — Il ne s'agit pas de construire l'usine électrique dès maintenant, mais simplement de maintenir ce pouvoir qui existe déjà dans la charte. Nous voulons le garder alors que la M.L.H. and P. veut le faire disparaître. La ville avait ce pouvoir, lorsqu'elle a négocié un emprunt de $4,500,000, dont $1,500,000 ont été dépensés. Nous pourrions développer un pouvoir de 16,000 chevaux-vapeur.

M. Taschereau — Alors qu'il y a surproduction d'électricité dans la province, est-ce le temps pour Montréal d'augmenter cette production?

La consommation d'électricité

M. Desbaillets explique qu'actuellement les réservoirs contiennent 107,000,000 de gallons, alors que la consommation quotidienne est de 135,000,000 gallons. Le programme de développement de l'aqueduc comporte la construction de réservoirs supplémentaires qui coûteront fort cher à la cité. Les réservoirs, il y a dix ans, avaient une capacité de 80,000,000 de gallons; aujourd'hui, la capacité est montée à 130,000,000 de gallons.

La ville paie l'énergie électrique à raison de $25 le cheval-vapeur. L'hon. M. Taschereau prétend que ça représente quelque chose comme $200,000 par année, et que l'usine électrique coûtant $3,000,000 va coûter chaque année à la ville beaucoup plus cher.

M. Desbaillets dit que la ville a besoin de 4,000 c.v. pour l'éclairage; 3,000 c.v pour le pompage. Avec trois millions de dollars, elle va développer 16,500 c.v. Mais il faut se rappeler que rien que pour son contrat d'éclairage, la ville paie $600,000 par année, sans compter les frais d'électricité pour le pompage, les surcharges, etc.

M. Houde estime que ça diffère notablement d'avec les chiffres avancés par le premier ministre.

M. Laurendeau demande, puisque la ville a le pouvoir d'établir ses usines d'énergie électrique, pourquoi le lui enlever. Tout ce que la cité réclame est de ne pas fixer ce pouvoir d'emprunt sur la balance du pouvoir d'emprunt de 12 pour cent qui lui reste.

Pourquoi enlever ce pouvoir?

M. Desbaillets informe le premier ministre que, l'an prochain, le programme du département d'aqueduc comprend une somme de $3,000,000. M. Lalonde, échevin, dit que la ville de Montréal est venue en 1925, et qu'elle a demandé d'emprunter $6,000,000 dans les mêmes conditions qu'aujourd'hui. On lui a accordé ce pouvoir sans discuter. Pourquoi le refuser aujourd'hui? D'ailleurs, l'ancienne administration a commencé le projet de développement, puisqu'elle a acheté, dans ce but, un terrain au prix de $100,000.

En plus, M. Desbaillets a procédé de la même façon, à Sherbrooke, et chacun sait qu'il en a fait un succès éclatant. Montréal a maintenant le bonheur d'avoir ses services, et il est capable de lui rendre les mêmes services.

Depuis que la ville possède l'aque-

A SUIVRE SUR LA PAGE 28

CHESTERFIELDS

Chez Valiquette . La dernière semaine du club de Noël commence samedi ! Profitez des aubaines extraordinaires des derniers jours !

GRATIS

Avec tout mobilier Chesterfield ou Davenport-Lit

Dernière Semaine

Magnifique bibliotheque - secrétaire de 72 pouces de hauteur, d'un riche fini noyer antique. Semblable à l'illustration ci-haut, à l'exception des tiroirs, qui sont au nombre de deux au lieu de trois, et des pattes qui sont un peu plus hautes. Absolument gratis pour la dernière semaine du club de Chesterfield de Noël.

$5

LIVRENT TOUT MOBILIER CHEZ VOUS !

Trois wagons entiers des fameux mobiliers Chesterfield et Davenport-Lit Kroehler, et des magnifiques ensembles Sani-Bilt de Snyder, viennent de nous arriver, prêts pour la dernière semaine du club ! Les plus bas prix depuis dix ans! Conditions de crédit les plus libérales en ville !

2 ans complets de crédit

Extra spécial! Samedi! Ce confortable mobilier à bras coussins, 3 meubles, par Snyder's Ltd. Rég. $162.50. En vente à

$138

Exactement tel qu'illustré. L'horloge électrique combinée d'une bibliothèque sera aussi donnée gratuitement avec ce mobilier.

$5 le livrent chez vous. Balance $5.55 par mois.

... et plus de cent AUTRES MOBILIERS

Voyez ces Epargnes!

Mobiliers échantillons de $110, prix du Club de Noël ... $89

$5 comptant, $3.50 par mois

Mobiliers de $135, $125 et $119, prix du Club de Noël ... $96

$5 comptant, $3.80 par mois

Mobiliers de $165 et $162.50, prix du Club de Noël ... $138

$5 comptant, $5.55 par mois

Mobiliers de $189, $185 et $182.50, prix du Club de Noël ... $150

$5 comptant, $6.80 par mois

Mobiliers de $219, $215 et $208.50, prix du Club de Noël ... $168

$5 comptant, $7.30 par mois

Mobiliers de $245, $249 et $240, prix du Club de Noël ... $180

$5 comptant, $8.05 par mois

Mobiliers de $265, $257.50 et $250, prix du Club de Noël ... $216

$5 comptant, $8.80 par mois

Mobiliers de $310, $299 et $295, prix du Club de Noël ... $258

$5 comptant, $10.55 par mois

Mobiliers de $350, $339 et $335, prix du club de Noël ... $282

$5 comptant, $11.55 par mois

Magnifiques Couvertures de Beaux Reps avec Damas de Soie

C'est vraiment une valeur extraordinaire, que ce mobilier Snyder de haute qualité, méritant toute la popularité toujours croissante que le Club de Noël de Valiquette s'est attirée chaque année. Remarquez le dossier du chesterfield plissé et boutonné, l'attrayante devanture plissée de chaque meuble! Remarquez l'épaisseur, le fini des coussins des bras!... et rappelez-vous que la fameuse méthode de bourrure Snyder vous garantit des années de confort! Voyez cet étonnant spécial samedi!

Deux merveilleux cadeaux, à prix modérés!

SAMEDI SEULEMENT — TROIS LAMPES COMPLETES

Wagonnettes en noyer massif

Telles que la vignette $13.95

SAMEDI 95c

comptant livrent l'ensemble complet chez vous. Balance seulement 50c par semaine.

18.95

Une valeur record: l'ensemble complet pour seulement $18.95! Comprend lampe et abat-jour junior, lampe et abat-jour Bridge combinée d'un cendrier, et lampe de table. Tiges et bases fini bronze, excepté la lampe Bridge, qui est de métal laqué vert. Charmants abats-jour sexagonaux, en parchemin. La lampe junior possède trois prises de courants imitant des chandelles de cire. Samedi, seulement, l'ensemble complet 18.95

Tous les grands établissements Valiquette sont ouverts tous les soirs d'ici le Nouvel An

Magasin principal: 915 Ste-Catherine E.

N. Valiquette LIMITÉE

LES PLUS GROS MARCHANDS EXCLUSIFS DE MEUBLES A MONTREAL

Succursales: 4470 Wellington, 6905 St-Hubert

Le déficit de la balance commerciale de France baisse

(De notre extra d'hier)

Paris, 17. — Le premier ministre Laval, parlant aujourd'hui devant l'association des détaillants, a vigoureusement défendu la politique tarifaire du gouvernement et l'imposition de contingentements aux marchandises étrangères.

Il dit que durant octobre les importations ont diminué de 217,500,000 francs et que les exportations ont augmenté de 100,000,000 de francs.

Il se servit de ces chiffres pour dire que le déficit de la balance commerciale française avait été réduit de 394,000,000 de francs en octobre tandis qu'il était de 916,000,000 de francs en septembre et de 1,401,000,000 de francs en juin. Il dit que cela signifiait une amélioration de 57% sur les statistiques de juin.

Le premier ministre dit qu'il citait ces chiffres non pas tant pour justifier les mesures du gouvernement que pour donner "de nouveaux éléments de confiance et d'espoir" aux hommes d'affaires de France.

Pas de quoi s'en faire

La France, proclama-t-il, n'a pas de raison de se laisser aller "à la nervosité collective qui trouble le reste du monde.

"Si le commerce dépend du crédit, c'est la confiance qui fait le crédit. Un respect scrupuleux des engagements et la simple probité forment la loi de la sécurité dans les relations privées et, qu'on me permettra de l'ajouter, dans les relations internationales pareillement.

"Les mesures protectionnistes de la France ont soulevé des protestations au dehors, dit-il, mais elles étaient indispensables pour surmonter nos difficultés".

PAULUS — **par J. MILLAR WATT**

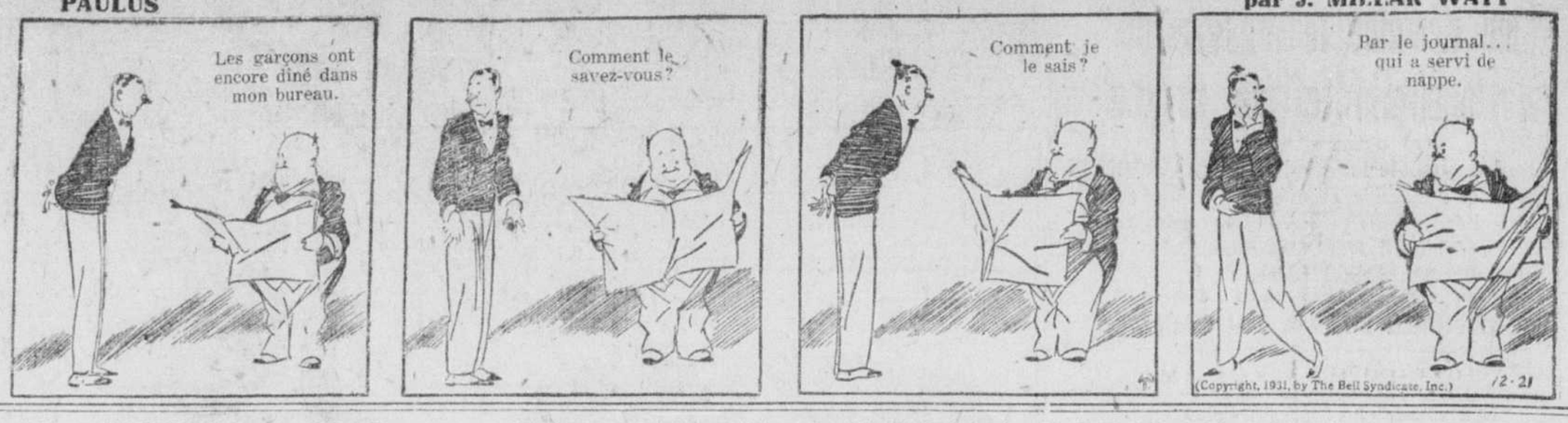

Bourse de New York

(De notre extra d'hier)

(Par Jenks, Gwynne & Co.)

Cuv. Haut Bas 2.45 h.

Abitibi	2	2	2	2
Adams Express	3¼	3½	3¼	3¼
Air Reduction	48½	49	48½	48½
Allegheny Corp.	1¼	1⅝	1¼	1¼
Allis-Chalmers	12½	12½	12	12
Allied Chemical	67	67	64	64
Amerada Copr.	13	13	11¾	12
Am. Agri. Ch. of D.	5⅝	5⅝	5¼	5¼
Am. Bank Note Co.	13½	13¾	13½	13¾
Am. Brake Shoe	14¼	14¼	14¼	14¼
Am. Can.	61¾	61¾	58¼	58½
Am. Car & F.	6¾	6¾	6	6
Am. & For. Power	6¾	6¾	6¼	6¼
American Metals	5	5⅛	5	5
Am. Inter. Corp.	5¾	5⅝	5¼	5¼
Am. Ice	11⅝	11⅝	11¼	11¼
Am. Locomotive	6	6	5¾	5¾
Am. Machine & Fdy	17	17	16¾	17
Am. Power & Li.	12¾	12¾	11¾	12⅛
Am. Radiator	5¾	5¾	5⅜	5⅜
Am. Smelting	19⅞	20⅛	18⅝	18⅝
Am. S. Foundries	20	20	20	20
Am. Sugar	36½	36½	35½	35½
Am. Tel. & Tel.	116¾	116¾	113¾	113¾
Am. Tobacco	67⅝	68	66⅜	66⅜
Do. "B"	70¼	70¼	64	64
Am. Waterworks	24⅜	24⅞	23½	23⅝
Am. Zinc	5⅜	5⅜	5⅛	5⅛
Anaconda Copper	10¾	10¾	10	10⅛
Argour A	1	1	1	1
Do. "B"	½	½	½	½
Assoc. Dry Goods	8⅜	8⅞	8⅜	8⅜
Atchison	82	82⅜	80	80
Atl. Coast Line	83	83	82	82
Atlantic Refin. Co.	9¾	9¾	8¼	8¼
Auburn Motors	120¼	123	118	118
Baldwin Locco.	5¾	5¾	5	5
Ball. and Ohio	15¾	15⅞	14	14⅜
Barnsdall Corp.	4¾	4⅝	4¼	4¼
Bendix	16	16	15⅜	15⅜
Best and Co.	22	22	20½	20½
Beth. Steel	20⅜	20⅝	19⅛	19⅜
Borden's Co.	37⅛	37⅜	35¼	35¼
Borg Warner	9⅜	9⅝	9⅜	9⅜
Briggs Mfg.	7¾	7¾	7¼	7¼
Brook U. Gas	78	78	77½	77½
Brook. M. Tr.	33	33	32½	32½
Bucyrus pfd.	4½	5	4¾	5
Byers A.M.	12	11¾	11¼	11¼
Burroughs Ad. M.	10¼	10⅜	10	10
California Pack.	8¼	8⅝	8¼	8⅝
Calumet & Hecla	3¼	3¼	3¼	3¼
Canada Dry	13½	13½	12	12
Can. Pacific	12⅝	12⅝	12⅛	12⅛
Case, J. I.	38	38½	37⅜	37⅜
Cerro de Pasco	12⅜	12⅝	12⅛	12⅛
Ches. & Ohio	28¾	28¾	27⅛	27⅛
Ches. Corp.	15	15	14¾	14¾
Chi. M. & St. P.	1⅞	1⅞	1⅝	1⅝
Do. pfd.	2⅜	2⅜	2⅛	2⅛
Chic. Rock Is.	8¼	8¼	8¼	8¼
Childs Co.	7	7	7	7
Chrysler	12⅜	12⅝	12	12
Coca-Cola	108½	108⅝	105½	105½
Collins Aikm. Corp.	7¼	7¼	7	7
Columbia Carbon	33½	33¾	32	32
Columbia Gas	13½	13⅝	12⅝	12⅝
Con. Soutn.	2⅜	2⅜	2⅛	2⅛
Congoleum	8¾	8¾	8¼	8¼
Congress Cigars	7	7	6¾	6¾
Cons. Cigars	30⅛	30⅛	26	26
Cons. Gas	91	91	84½	85
Cons. Oil	6¾	6¾	6¼	6¼
Cons. Textile	¾	¾	¾	¾
Corn Products	38¾	38¾	36¾	36¾
Coty Inc.	3⅛	3⅛	3	3
Crucible Steel	23¾	23⅞	22	22
Curtis Wright	1⅛	1⅛	1⅛	1⅛
Do. "A"	1⅛	1⅛	1⅛	1⅛
Delaware & Hud.	65⅛	65⅝	65⅜	65⅜
Detroit Edison	112⅞	112⅞	111⅜	111⅜
Dom. Stores	13⅜	13⅝	13⅛	13⅛
Du Pont	52⅝	52⅞	51	51
Drug Inc.	48	48	47⅜	47⅜
Elect. Auto Lite	30	29	27⅝	27⅝
Elect. Pow. & Lt.	9¼	10	9¼	10
Elect. St. Batt.	25½	25⅝	24	24⅞
Erie Railroad	8¾	8¾	8¼	8¼
Do. 1st pfd.	6¾	6¾	6¼	6¼
Eastman Kodak	82	82	81¼	81¼
Fidelity Phoenix	31	31⅝	31	31⅜
First Nat. Stores	45½	46	44¾	46
Foundation Co.	2⅞	2⅞	2¾	2⅞
Fox Film	3	3	2⅝	2⅝
Freeport Texas	16	15⅜	14¾	14⅞
Gen. Asphalt	10⅜	10⅜	10⅛	10⅛
Gen. Amn. Tank	29	29	28	28
Gen. Baking	11	11⅜	9¼	9¼
Gen. Cigars	28	28	28	28
Gen. Electric	24¾	24¾	23¾	23¾
Gen. Food	29¼	29⅝	26¾	26¾
Gen. Motors	22⅜	22⅞	22	22
Gen. Refractories	12	12	12	12
Gen. Ry. Sig.	21¼	22	21¼	22
Gen. Theatres	¾	¾	¾	¾
Gillette S. R.	10¼	10⅜	10	10
Gliddeh.	4⅞	5	4¾	4⅞
Gold Dust	15¼	15¼	14½	14½
Goodrich	4	4	3¾	3½
Goodyear Tire	16	16	14	14
Graham-Paige	3½	3⅝	3¼	3½
Granby Mining	5⅝	6	5⅝	6
Great North. pfd.	18	18¼	16¾	16¼
Great North. Ore	10⅞	10⅞	10⅜	10⅜
Grigsby Grunow	1	1	1	1
Gulf States Steel	5	5	4	4
Hershey Choc.	70	70	68	68½
Houston Oil	17	17	15½	16
Do. new	3⅜	3⅜	3	3
Howe Sound	12¾	13	12¾	13
Hudson Motors	10⅛	10⅜	10⅛	10⅛
Hugo Motors	4¾	4¾	4	4
Ill. Central Ry	9⅝	10	9¼	10
Int. Comb. Eng.	¾	¾	¾	¾
Int. Harvester	23½	23⅝	22¼	22¾
Int. Hydro - Elec	9¾	9¾	9½	9½
Int. Nickel	7¼	7¼	7¼	7¼
Int. T. and T.	8¾	8¾	8¼	8¼
Johns-Manville	16⅜	16⅜	16	16⅛
Julius Kayser	7¼	7¼	6¾	6¾
Kelsey H. W.	3⅜	3⅜	3	3⅜
Kelvinator	7¾	7¾	6⅞	6⅞
Kenn. Cop. XD.	10⅝	11⅛	10½	10⅝
Kresge	16⅜	16⅝	15⅞	16
Kroger	14	14	13½	13⅝
Krueger and Toll	8	8	7¾	7¾
Lambert Co.	46¾	46¾	45¾	45¾
Lehigh Valley	10	10	10	10
Liggett Myers B	43½	43½	42	42⅜
Liquid Carbonic	14¾	14¾	13½	13⅝
Loews Theatre	25½	25½	23¾	24
Lorillard Co.	25⅛	25⅛	23¾	24
Lorillard Co. pfd.	130	130	125	125
Louisville Nashall	15	15⅛	12¾	13
Magma Cop.	7¾	7¾	7¼	7¼
Mav Dept St.	16¾	16⅝	15½	16
McKeesport Tin	47¼	47⅞	45	45
Mexican Seab.	6¾	6¾	6½	6¾
Miami Copper	13¾	13¾	12¾	13
Mid. Cont. Pete	5¾	5¾	5	5
Miss. K. & T.	4¾	4¾	3¾	4¼
do pfd.	12	12½	11¾	12⅛
Miss. Pac.	7	7¼	6⅝	6⅝
do pfd.	13	13¾	12⅜	13½
Mt. Ward	7¾	7¾	6¾	6⅞
Murray Corp	6½	6½	6	6
Nash Mot.	15	15⅜	15	15
Nat. Bell. Hess	1⅜	1⅜	1⅜	1⅜
Nat. Cash Reg.	9¼	9¼	8	8¼
Nat. Dairy Prd.	21½	21⅝	20	20⅛
Nat. Dist.	18½	18½	17	17¼
Nat. Lead	80	80	80	80
Nat. Power and Lt.	11¾	12	11⅝	11⅝
Nevada Cons. xd.	5¾	5¾	5	5¼
New Haven	18¾	18¾	17⅜	18
N. Y. Central	27½	28⅛	25⅝	25⅝
Norf. and West.	110¼	110¼	106½	106½
North Amer. Co.	30¾	30¾	28⅜	28⅜
North. Amer. Av.	2⅜	2⅜	2⅜	2⅜
Northern Pac.	16⅛	16⅛	15¼	15¼
Noranda Mines	12	12¼	12	12¼
Otis Elevator	17	17¼	16¾	17¼
Otis Steel	4	4¼	4	4¼
Owens Bottle	20½	20½	20¼	20½
Pac. Gas & Elect.	31⅝	31⅝	31½	31⅝
Pac. Lighting	37	37	36½	36½
Packard Motors	4	4	4	4
Paramount Pub.	6½	6⅝	6⅜	6⅜
Patino Mines	6½	6½	6¼	6¼
Peerless Motors	2¼	2¼	2¼	2¼
Penick & Ford	23⅞	23⅞	22¼	22¼
Pennsylvania R.R.	17¾	18	16¼	16¼
Phillips Petr.	4⅝	4⅝	4	4
Pierce Arrow	3	3	3	3
Pierce Petr.	5⅛	5⅛	5	5
Prairie Pipe Line	63¾	63¾	63	63
Proctor & Gamble	40¾	40¾	38	39
Pullman	16⅜	16⅜	15⅝	16⅜
Pure Oil	3⅜	3⅜	3⅛	3⅛
Radio Corp.	5⅜	5⅜	5¼	5⅜
Radio Keith	1	1⅛	¾	1
Reading	30⅜	30⅜	30¼	30¾
Remington Rand	2	2⅛	2	2⅛
Rep. Motors	3	3	2¾	2¾
Rep. I. & S.	4½	4½	4½	4½
Reynolds "B"	34¼	34¾	33¾	33¾
Richfield Oil	⅝	⅝	⅝	⅝
Royal Dutch	14	14	13½	13¾
Safe. Stores	42¾	42¾	40½	41
Schulte Ret. Sto.	4	4	4	4
Shell Un. Oil	3¼	3¼	3⅛	3⅛
Sears Roeb.	32⅛	32⅛	30¼	30½
Simmons Bed	7½	7½	7¾	7¾
St. Louis & S. F.	3⅝	4	3⅛	3⅛
St. L. S. W.	4¼	4¼	4¼	4¼
Sinclair Cons.	4¼	4¼	4	4
Skelly Oil	2⅜	2⅝	2⅜	2⅝
South. Col. Rd.	29⅜	29	29	29
South. Pac.	28	28⅛	27½	27⅝
South. Rail	7	7	6¾	6¾
Stand. Brands	11⅜	11⅜	10⅝	10⅞
Stan. G. and E.	27½	27⅝	25⅝	25⅝
Stand. Oil N.J.	27⅞	28	26⅜	26⅞
Stand. Oil. Cal.	25⅛	25½	23⅝	24⅝
Stew. Warner	5	5¼	5	5
Stone and Web.	10⅜	10½	10	10
Studebaker	11	11⅛	10	10
Tenn. Copper	2¼	2¼	2	2
Texas Gulf Sulp.	20⅜	20¾	19⅝	19⅝
Texas Oil	11⅜	11⅝	10	10⅝
Texas Pacific	23	23	23	23
Tex. Pa. C. O.	2⅛	2⅛	2	2
Tex. Pac. Land	4½	4½	4¼	4¼
Tide Water	2½	2¾	2½	2½
Timker Roller	17⅜	17⅜	16⅜	17⅛
Tobacco Prod.	2¼	2¼	2¼	2¼
Tri-Cont.	2¼	2⅜	2¼	2⅜
Underwood Elliott	17¼	17¼	17	17
Union Bag	6⅝	6¼	6	6
Union Car & Car.	28⅜	28⅜	27½	27½
Union Oil. Cal.	12	12	11½	11½
Union Pacific	73¼	73¼	71⅝	71⅝
United Aircraft	10½	10⅝	9⅞	10
Do. pfd.	41¼	41½	41¼	41⅝
United Corporation	8½	8½	7⅞	7⅞
United Fruit	19¼	19⅜	19	19
United Gas Improv	16⅛	16½	15⅞	15⅞
U.S. Cast Iron Pipe	11	11	10	10
U.S. Ind. Alcohol	25⅜	25½	23⅞	24
U.S. Leather	2⅝	2⅝	2⅜	2⅜
U.S. Realty	6¼	6¼	6	6
U.S. Rubber	3⅜	3⅜	3⅛	3⅛
U.S. Steel	39	39	36½	37⅛
Universal P. & Rad	⅜	⅜	⅜	⅜
Util. Pow. & Light	8⅛	8⅜	7⅞	8
Vadsco	⅝	⅝	⅝	⅝
Vanadium Steel	11¼	11⅜	11	11⅛
Wabash	1⅜	1⅜	1¼	1¼
Wabash "A"	1⅜	1⅜	1⅛	1⅛
Ward Baking "B"	1⅛	1⅛	1⅛	1⅛
Warner Bros	2⅞	2⅞	2⅛	2⅛
Western Maryland	5¾	5¾	5½	5½
Western U. Tel.	44	44	41	42
Westinghouse	28½	28⅝	26¼	26¼
Westing Air Brake	12¾	12¾	11¾	11¾
White Motor	9	9	8⅝	8⅝
White Sew Machine	1⅞	1⅞	1⅝	1⅝
Willys-Overland	2⅞	2⅞	2½	2½
Woolworth Co.	38⅝	38⅝	36	36⅛
Worth. Pump	20¾	20¾	18½	18
Wrigley, Jr.	50	50	46	46
Youngs. S. & T.	12¾	12¾	12	12

Echos de Valleyfield

(Du correspondant de la PRESSE)

Valleyfield. — A la suite d'une collision avec un auto, un cheval s'est emballé et a brisé une borne-fontaine, rue Jacques-Cartier.

—Ces jours derniers, une délégation de menuisiers a rencontré le comité de police et feu au sujet de la répartition des travaux de construction du nouvel hôpital. Comme on le sait, sur une requête des intéressés, le chef de police avait été chargé de faire enquête et de faire un rapport du nombre exact d'ouvriers de Valleyfield et d'ouvriers étrangers qui travaillent à la construction de cet hôpital. Cette enquête a établi que sur une quarantaine de menuisiers, 8 étaient étrangers. Voulu que le nombre de menuisiers locaux était de 42 et celui de menuisiers étrangers, d'environ 5. Les menuisiers de Valleyfield prétendent que ce rapport n'est pas exact. La question a été laissée en suspens jusqu'à ce qu'un nouveau rapport soit fourni au comité de police.

—Deux incendies se sont déclarés à Valleyfield, le premier à 11 h. 50 du soir, dans une propriété de M. Collins, 164 rue Ellice, dont M. Rossrio Robin est locataire. Cet incendie a éclaté dans un garage, et s'est communiqué à la galerie de la maison voisine appartenant à M. Stanislas Quevillon. Les dommages sont assez considérables.

—Le second incendie s'est déclaré à 5 h. 45 dans la maison de M. Théophile Chayer, rue Champlain. Les deux locataires, MM. Napoléon Poulin et William Larocque ont dû abandonner leur logis. Les dommages sont considérables.

—Une soirée dramatique et musicale a été donnée, dernièrement, au profit des Chevaliers de Colomb. Il y eut chant et musique par Mme A. Barbeau, M. Vincent Giroux, Mlle Françoise Girard, M. Joseph Ostiguy, M. R. Bélanger, le Dr Gilles Amyot. Une comédie fut interprétée par MM. H. Patenaude, R. Beaulieu, V. Girard, R. Beaulieu, R. Leduc et P. Leduc.

—Cinq obtenu une mention honorable dans les différentes écoles de notre ville pour le mois de novembre: 6ème année, Jean-Paul Leduc, Roméo Desgroseilliers, Philina Poirier, Marcel Edmond; 5ème année "A", Rosario Saint-Michel, Marcel Prévost, Réal Bourdeau, Réal Leboeuf; 5ème année "B", Fernand Cartier, Lucien Pillatrault, Alcide Lafontaine, Marc Leduc, 4ème année, Jean-Paul Poirier, Rolland Lecompte, Roland Loiselle, Bruno Lamothe; 3e année, Marcel Ladouceur, Donat Brisson, Paul-Emile Lavoie, Arthur Edmond; 2ème année, Gérard Larose, Joseph-Henri Benoit, Alcide Brault, Médard Loiselle; 1ère année, René Duhaime, R. Pillatrault, Raymond Plourde, Jean-Paul Pillatrault. Cours préparatoire, Jean-Louis Amyot, Laurent Roimault, Yvon Daoust, Hébérard Houle.

Ecole Sainte-Cécile: 5ème année, Gilberte Legault, Lucille Leduc, Cécile Duhaime, Thérèse Lalonde; 5ème année, Alice Miron, Denise Gendron, Marguerite Lalonde, Claire Larocque; 4ème année, Marie Frappier, Marguerite Lajeunesse, Henriette Joubarne, Rita Leduc; 3ème année, Lucienne Beau champ, Elodie Brault, Marie-Rose Pagé, Fleurette Larose; 2ème année, Claire Goyette, Rita Proulx, Flore Larocque, Ghislaine Proulx, Hélène Beauchamp; Cours préparatoire, Marie-Paule Goyette, Rita Chatigny, Rollande Doyon, Gertrude Miron.

Ecole Marie-Rose: 6ème année, Laurette Marleau, Paul Vallée, Aldina Sauvé, Jean Thibault; 5ème année, Réal Leboeuf, Georgette Leoeubf, Paul Thibault, Omer Bourdeau; 4ème année, Roméo Marleau, Georgette Benoit, Alcide Leboeuf, Jeannette Leboeuf; 3ème année, Aline Grégoire, Jean-Paul Tessier, Georgette Thibault, Rolland Saint-Onge; 2ème année, Emile Grégoire, Réal Lanctôt, Rolland Ménard, Thérèse Saint-Onge; 1ère année, Huberi Deschamps, Léon Walsh, Aline Saint-Onge, Elmour Houle; Cours préparatoire, Anatole Thibault, Jean-Louis Laberge, Claire Gauthier, Laurette Lalonde.

Ecole d'Application: 4ème année, Jenny Lecoeuf, Rhéa Saint-Pierre, Madeleine Gendron, Lucille Hébert; 3ème année, Jeannette Bergeron, Solange Lecompte, Ida Brady, Henriette Mercier; 2ème année, Madeleine Marleau, Dolorès Ladouceur, Thérèse Bergeron, Jeanne Langevin; Cours préparatoire, Charlotte Leduc, Rachel Desrosiers, Lucienne Lecompte, Fleurette Asselin.

Ecole Emard: 4ème année, Léo Legault, Jean-Paul Raymond, Lucien Marleau, Sylva Jeannette; 3ème année, Aurel Fortin, Gérard Gauthier, A. Hétu, Marius Majeau; 2e année, Wilfrid Fortier, René Dessert, Jean McGillis, Edouard Patenaude; 1ère année, Marcel Pitre, Gaston Tremblay, Césarie Marcel Pitre, Gaston Tremblay, Césarie Raull Tremblay, Paul Derepentigny. Cours préparatoire: Les Vian, Jean-Charles Lalonde, Ferrier Chatigny.

Ecole Garneau (filles): 8e année, Marie-Ange Sheridan, Germaine Lefebvre, Ellan-Abe Lalonde, Lucille Benoit; 8e année, Hélène Sauvé, Anita Séguin, Lucille Leduc, Aurore Poulin; 4e année, Simonne Montpetit, Madeleine Théorêt, Rollande Leboeuf, Rita Chatel 3e année "A", Thérèse Prieur, Fernande Legault, Claire Théorêt, Madeleine Jourdain; 3e année "B", Lucienna Malboeuf, Madeleine Lemay, Juliette Prieur, Thérèse Bélanger; 2e année, Claire Deschamps, Jeannine Vallée, Stella Lefebvre, Juliette Mailloux; 1ère année, Yolande Quevillon, Marie-Jeanne Barrette, Lucille Lacroix, Madeleine Lacroix. Cours préparatoire, Marielle Théorêt, Fernande Quimper, Hélène Reynolds, Roselia Leclerc.

Garçons: 8e année, Edouard Dumas, René Bougie, Léopold Prieur, Emilien Jourdain; 3e année "A", Romuald Poirier, Rémi Chatel, Raymond Breton, Rosario Poirier; 3e année "B", Marcel Mercier, Albert Mercier, Paul-Emile Legault, Raymond Couillard; 2e année, Raymond Malboeuf, Odenas Sauvé, Anatole Théorêt, René Legault; 1ère année, Dollard Deschamps, Paul-Eugène Halle, Robert Brisson, René Leboeuf. Cours préparatoire, Albert Lemay, Guy Cadieux, Roland Mercier, Maurice Leboeuf.

Ecole Notre-Dame de Bellerive (filles): 8e année, Carmen Laniel, Aldina Poirier, Thérèse Lemay, Madeleine Leboeuf; 5e année, Georgette Lecompte, Thérèse Aubin, Simonne Courchesne, Yvonne Rochon; 4e année, Marie-Jeanne Cousineau, Lucienne Lemieux, Lucille Dupont, Laurette Aubin; 3e année "A", Cécile Courchesne, Marguerite Courchesne, Marielle Gauthier, Lucienne Morin; 3e année "B", Claire Dupont, Madeleine Cousineau, M.-Claire Derepentigny; 2e année, Lucille Clément, May Finn, Thérèse Leduc, Jeannine Chatigny; 1ère année, Jeanne-D'Arc Parent, Fernande Leduc, Dorothy Burton, Rolande Calerier. Cours préparatoire: Hilène Quesnel, Lucille Guerrier, Marguerite McSween, Marguerite Lécuyer. Classe anglaise: Robert Lefebvre, Gérard Boyer, Blanche Séguin, Délia Séguin.

Garçons: 8e année, Paul-Emile Payant, Gérard Poirier, Lionel Toulouse, Donat Galarneau; 3e année "A", Robert Bissonnette, Gérard Roy, Hervé Derepentigny, O. Loiselle; 3e année "B", Gilles Beauchamp, Marcel Chevrier, Valérien Rousse, Eugène Desrosiers; 2e année, Philippe Tremblay, Lionel Leroux, Auge Albert Brunet, Léandre Toulouse; 1ère année, Gérard Leduc, Fernand Lepage, Marcel Ouellette, Roma Noël. Cours préparatoire: Gérard Beauchamp, Jean René Pharand, René Chevrier, Marcel Clément; 5ème année, Georges-Emile Saintonge, Benoit Brault, Maurice Malouin, Paul-Emile Leduc, Ernest Leblanc; 4e année, Jean-Paul Quesnel, Jean Denis Cadieux, Laurent Laniel, Charles-Edouard Langevin, Laurence Reynolds; 3e année, Paul-Emile Bonhomme, Jean Gagné, Pierre Laplante, Albert Laniel, Valérien Leblanc, Verney Peterson, Louis-Aimé Ménard; 2e année, Maurice Viger, Jean-Paul Paulert, Roger Lapointe, Jean-Maurice Laniel, Normand Chasle; 1ère année, Claude Brodeur, Jean Malouin, Jean Dionne, Bernard Ladouceur, Jacques Benoit, Gérard Laniel, Maurice Tremblay; cours préparatoire, Henri Bergeron, Roger Daoust, William Romeo, J. Amyot, Maurice Lalonde, Pierre-Gauthier Dionne, Roger Leroux.

M. l'abbé E. Gélinas est nommé chanoine

(De notre extra d'hier)

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières, 17. — M. l'abbé Emile Gélinas, procureur du diocèse, vient d'être nommé chanoine titulaire de la cathédrale. La nomination a été faite par Rome. Le nouveau chanoine est né aux Trois-Rivières le 1er novembre 1873. Il fut ordonné prêtre le 30 juillet 1899. Il fut professeur de sciences au séminaire, puis procureur de cette institution. Plus tard, il devint assistant procureur à l'évêché. Il succéda à feu Mgr J.-E. Paquin, il y a un an.

Feu M. M. Campbell

(Du correspondant de la PRESSE)

Feu M. M. CAMPBELL

Sainte-Sabine.—Ces jours derniers, ont eu lieu les funérailles de M. Michel Campbell, décédé à l'âge de 71 ans. Il était président de la compagnie de téléphone de Sainte-Sabine depuis sa fondation. Il laisse son épouse, quatre filles, Mmes O. Pouliot, Brais, de North Stanbridge, T. Paquette, d'Adamsville, et Albertine, de Saint-Liboire, 5 fils, Zéphir, Adrard, Arthur, Léopold, de notre localité, Phillias, de Farnham, 5 petits-enfants, et trois arrière - petits-enfants, six frères, Jules, de Winooski, Joseph, Elzéar et Mastai, de Bedford, Anthime et Achille, de Stanbridge Station, une sœur, Mme A. Lamothe, de Philipsburg, et plusieurs beaux-frères et belles-sœurs. Le service fut chanté par l'abbé S. Léveille, curé de la paroisse assisté comme diacre et sous-diacre des abbés Godbout et Dubuc. Le deuil était conduit par les frères et beaux-frères du défunt, ses enfants, petits-enfants, belles-sœurs, neveux et nièces, cousins et cousines. On remarquait dans le cortège, MM. C.-E. Courchesne, A. Gagné et C. Grendale, d'Iberville, H. Myette, R. Jette, O. Adam, A. Poirier, H. Geoffroid, J.-D. Berthiaume, E. Jette, de Farnham, M. Giroux, J. Perland, J. Bertrand, B. Fournier, W. Fournier, Charles Fournier, O. Moreau, de Bedford, MM. et Mmes Edouard Desrosiers, de Saint-Armand, Jos. Nadeau, A. Plante, C. Fournier, MM. L.-C. Lareau, O. Gallipeau, M. et Mme F. Fontaine, M. Jos. Lareau, de Notre-Dame de Stanbridge, M. et Mme P. Paquette, d'Adamsville, M. J. Raclac, de Saint-Jean, MM. et Mmes Ovila Poutre, de Philipsburg, A. Galipeau, MM. O. Paquette, H. Racine fils, Ed. Brais, de North-Stanbridge, M. et Mme P. Laporte, MM. L. Cadieux, A. Raymond, de Saint-Alexandre, etc.

Feu Mme H. Després

(Du correspondant de la PRESSE)

S.-Hyacinthe.—Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de Mme Henri Després, née Aglaée Béland. La levée du corps fut faite dans l'église Notre-Dame du Rosaire par l'abbé Henri Béland, neveu de la défunte. Le service fut chanté par le R.P. Fergus, o.p., curé, assisté comme diacre et sous-diacre des RR. PP. F.-M. Gauthreau, o.p. et A. Renaud, o.p., vicaires. Dans le chœur on remarquait les abbés Béland et Dufresne. Les porteurs étaient: MM. Côté, Lamoureux, Têtreault, Gendron, Chabot et Bouchard. Le deuil était conduit par les fils de la défunte et son gendre.

La défunte était âgée de 77 ans et 6 mois. Elle laisse ses fils, Delphis, de S.-Hyacinthe, Louis, de Lehanon, N.H., et Henri, de Sutton, ses filles, Mmes Charles Daudelin, de notre ville, et Oscar Bourbonnais, de Montréal, son frère, M. Alphonse Béland, des Etats-Unis, son gendre, M. Oscar Bourbonnais, de Montréal.

La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathie, bouquets spirituels, télégrammes, offrandes de messes, etc.

Feu Mme A. Bourque

(Du correspondant de la PRESSE)

S.-Grégoire de Nicolet.—Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de Mme Adélard Bourque. Le service fut chanté par le vicaire H. Pratte. Les porteurs étaient MM. Raoul Doucet, Léonidas Bourque, Albert Robidoux, Armand Piché. Le corbillard était conduit par M. Armand Bergeron.

Conduisaient le deuil, l'époux de la défunte, ses deux filles, Eva et Alice, ses père et frère, M. et Mme Arthur Comeau, de Bécancourt, ses sœurs, Mmes Elphège Baizières, du Vermont, O. Letiecq, de Québec, Lucien Levasseur, de Trois-Rivières, E. Thibaudeau, de S.-Grégoire, son frère, M. Arthur Comeau, de Trois-Rivières, ses neveux et nièces, Mlles Yvonne et Gertrude Thibaudeau, de S.-Grégoire, M. Patrice Thibaudeau, Mlles Lillatte, Letitia, de Québec, Jacqueline, Roland et Jean-Louis Levasseur, de Trois-Rivières, Mlles Rose Gendreau, Clairna Comeau, Florette Leduc, M. Paul-Emile Leduc, ses beaux-frères et belles-sœurs, MM. et Mmes Thomas Leduc, Henri Bourque, Mmes Paul Bussières, Armand Leblanc, Sainte-Eulalie, Gedéon Bussière, Adel. Bussières, de S.-Célestin

Lachine dénonce le boulevard métropolitain tel que projeté et entend bien ne rien payer

Ce qui ressort d'une résolution adoptée hier soir à l'inauguration solennelle du nouveau conseil municipal. — Les échevins appaient le maire. — Questions débattues.

AUX SONS JOYEUX DES CUIVRES

(Du correspondant de la PRESSE)

Lachine, 18. — L'inauguration officielle du nouveau conseil municipal s'est faite hier soir, d'une façon solennelle, sous la présidence du maire J.-Dalbé Viau, en présence d'une salle comble, et aux accents de la fanfare de Lachine qui joua l'hymne national, au moment où le maire et les échevins firent leur entrée dans la salle du conseil, décorée admirablement pour la circonstance. En ouvrant la réunion, le maire Viau s'exprima dans les termes suivants, s'adressant aux échevins:

"Vous me permettrez bien, avant l'ouverture de la première réunion du nouveau gouvernement municipal, de vous féliciter du succès que vous avez remporté, après une lutte mouvementée. Vous avez été élus par le nombre de 4,600 votes, représentant une population de 19,500 âmes. Je salue le retour de 2 vétérans, deux exéchevins du dernier conseil et de 3 nouveaux collègues. Je puis vous assurer qu'au cours du terme qui commence, je serai, comme dans le passé, pour une administration solide, et sans clan; nous sommes ici pour le bien général de la ville et je puis vous garantir de mon entier dévouement. Avant de prendre une décision, je consulterai mes collègues, et j'entends tenir la même ligne de conduite c'est-à-dire travailler pour le meilleur intérêt des contribuables. Je demande la coopération des échevins et des employés pour administrer un budget de $900,000; d'y aller avec prudence et modération, aussi d'observer le quorum aux réunions.

"Je remercie les contribuables de m'avoir élu pour un quatrième terme comme maire de cette ville, et j'essaierai de me rendre digne de l'honneur qu'on m'a confié; je puis vous assurer que pauvres comme riches seront traités également. Je serai heureux de recevoir durant une heure tous les lundis soirs dans mon cabinet particulier, à l'hôtel de ville, les contribuables de la municipalité.

La dépression des affaires a obligé la ville à faire des dépenses extraordinaires cette année, mais grâce au généreux concours des contribuables, tous les règlements d'emprunt qui leur ont été soumis ont été approuvés unanimement, ce qui a permis à la ville de faire une grosse année de pavage, et employer des centaines d'ouvriers qui sont encore au nombre de 400, à l'emploi de la ville.

"En terminant, je demande aux contribuables de pratiquer l'économie, afin de traverser la crise qui sévit dans le monde entier, et que chacun fasse sa part dans les temps difficiles que nous traversons. Je réitère mes remerciements aux contribuables de m'avoir élu premier magistrat de nouveau, et d'être venus en si grand nombre à la séance inaugurale, et je demande à tous de travailler au progrès et à l'avancement de notre ville, et de continuer à venir nombreux aux assemblées du conseil, qui aura lieu à l'avenir les premiers et troisièmes mercredis de chaque mois."

Après le discours du maire, M. Hector Daoust secrétaire-trésorier, fit prêter le serment d'office au maire et aux échevins, et donna lecture du rapport des élections du 7 décembre dernier, qui fut adopté unanimement.

A l'unanimité du conseil, l'échevin Albert St-Onge a été élu maire-suppléant pour les prochains 3 mois, et l'échevin Edgar Leduc, élu président de la commission des finances, tous les membres du conseil en faisant partie.

Les échevins J.-H. Fyon et Edgar Leduc ont été nommés pour rencontrer la Fédération sportive, afin de coordonner les nombreuses demandes, concernant le sport dans notre ville, pour les amusements d'hiver et d'été.

Le maire J. Dalbé Viau, été choisi comme représentant de la ville dans la Commission Métropolitaine de Montréal. Comme par le passé, l'échevin Edgar Leduc a été autorisé à signer les chèques, au nom de la ville, avec M. Hector Daoust, secrétaire-trésorier.

Au sujet de la construction du boulevard métropolitain, le maire Viau a informé le conseil qu'il s'était opposé en principe à ce projet, à une réunion de la Commission, parce que les municipalités n'avaient pas été consultées lors de la préparation des plans et devis; que c'est injuste de répartir le coût sur les différentes municipalités seulement, et que notre ville est trop éloignée du boulevard projeté, et que cette dernière nen retirera aucun profit. Le maire est d'opinion que le boulevard peut coûter $25,000,000, tel que projeté. Notre ville a des obligations trop lourdes, entre autres sa contribution à l'assainissement de la petite Rivière Saint-Pierre, et le filtre municipal, pour supporter encore de nombreux fardeaux.

Les échevins, en face des remarques faites, ont approuvé le maire, et décide de faire rédiger une résolution par l'aviseur légal. Me A.-S. Pelletier, s'opposant à la contribution de notre ville, dans le coût du boulevard, tel que décidé par la Commission métropolitaine et le gouvernement.

La compagnie de téléphone Bell a obtenu la permission d'installer un appareil payant dans la salle d'attente, coin 19e avenue et rue Notre-Dame. Une requête a été présentée au conseil également, pour que cette salle soit ouverte lors du passage du premier tramway, le matin. Question référée au comité, pour étude.

—Des résidents de la 4e avenue se plaignent que le service électrique est défectueux, et demandent qu'il soit amélioré. Référé à l'ingénieur pour rapport.

—La fanfare de Lachine demande une allocation de $1,000, pour donner des concerts dans les différents parcs de la ville, l'été prochain. Référé au comité.

—La ville va procéder par voie d'expropriation d'une partie de terrain appartenant au club Forest Hill, pour le prolongement de la rue Sainte-Catherine, de la 24e avenue jusqu'à la rue Broadway, les deux parties intéressées ne pouvant en venir à une entente à l'amiable. C'est l'échevin Edgar Leduc qui a fait cette proposition appuyé par l'échevin J.-H. Fyon.

—Résolution autorisant la banque Canadienne-Nationale à payer les coupons d'intérêt sur obligations émises, échéant le 1er janvier 1932, au montant de $31,952.50.

Après la séance, la fanfare a joué l'hymne "Dieu sauve le Roi".

Le conseil se réunira mercredi prochain pour l'étude du budget de 1932, et d'autres questions importantes.

* * *

Les chroniqueurs municipaux de Lachine, hier soir, ont décidé de se constituer une galerie de la presse et ont élu les officiers suivants: MM. J.-A. Rabeau, président; Harold Poitras, vice-président; J.-Gaston Boyer, secrétaire-trésorier; H.-A. Rabeau, registraire; Edouard Richer, cérémoniaire. Tous sont des nouvellistes d'expérience dont les bons offices restent acquis aux intérêts économiques de la ville-soeur.

L'auto de Connelly est retrouvé dans l'est de la ville

L'auto de Jerry Connelly dans lequel celui-ci a été blessé de deux balles de revolver dans la tête, lundi soir dernier, a été retrouvé, hier, abandonné dans la rue Lafontaine, dans l'est de la ville. La police a examiné le véhicule, mais n'a pas découvert la moindre trace de projectiles. Elle n'a rien trouvé, non plus, pouvant mettre les limiers sur la piste des deux Italiens qui, prétend-on, ont voulu se débarrasser de Connelly, et qui l'avaient laissé pour mort dans un champ près de la rue Sherbrooke, à l'est du parc Maisonneuve.

Comme on le sait, le blessé a eu la force de se traîner jusqu'à la rue Sherbrooke où un citoyen l'a recueilli et l'a transporté à l'hôpital Notre-Dame. Trente-six heures plus tard, il quittait cette institution, mais des agents du service préventif de l'accise l'attendaient à la porte. Connelly comparut ensuite devant le juge Tétreau sous l'accusation d'avoir exploité une distillerie clandestine, et son enquête a été fixée au 23 du courant. La police n'a pu encore mettre la main sur les deux Italiens qui, par vengeance, croit-on, auraient blessé Connelly.

Sous-marins en collision

Panama, 18. — Deux sous-marins américains sont venus en collision dans le golfe de Panama, au large de l'île Taboga, hier matin.

Les deux vaisseaux sont retournés à leur base, sous leur pouvoir propre, avant d'entrer à la cale sèche de Balboa, où ils subiront des réparations.

On évitera les promotonsi

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 18. — La trésorerie fédérale, comité composé de ministres, a décidé, dans un but d'économie, de demander aux sous-ministres de ne pas faire de recommandations, pour promotions ou reclassification.

Ceci n'affecte en rien les augmentations annuelles prévues par la loi, mais un fonctionnaire ne devra pas changer de position lui accordant un salaire supérieur à celui de la classe dans laquelle il se trouve. Lorsque des vacances se produiront, elles seront remplies, seulement s'il est absolument nécessaire de le faire.

Verdun est cité en exemple aux autres villes canadiennes

"La belle harmonie qui règne entre les deux races dans la ville de Verdun de même que l'esprit de coopération qui existe entre votre association et le conseil municipal de votre ville est un exemple qui devrait être suivi avec grand profit par toutes les autres villes du Canada", a déclaré, hier soir, au banquet annuel de la "Verdun Voters' League", Me John-A. Sullivan, député de la division Sainte-Anne-Verdun à la Chambre des communes. Ce banquet, en plein cœur du salon espagnol de l'hôtel Queen's, était présidé par M. W.-J. Bell, qui dirige la "V. V. L." depuis sa fondation, en 1929.

Son Honneur le maire Charles-M. Allen, de Verdun, félicita les membres de la Ligue pour leurs progrès constants et les remercia au nom de tout le conseil municipal qu'il préside des excellentes suggestions qu'ils savent faire à propos aux édiles de Verdun.

Parmi les invités à la table d'honneur, on remarquait en plus de ceux déjà nommés: les échevins Ulric S.-Amand, Omer Bombardier, John Gibbons, Henri Gauthier, James Wishart et Edward Wilson, Me Robert-L. Calder, le chef A. Dubeau, de la police et des pompiers de Verdun, et Henry Hadley, ingénieur en chef de Verdun.

Bordeaux demande un débouché vers le sud

Voici une lettre que l'Association des propriétaires de Bordeaux vient d'adresser à l'honorable premier ministre, M. Taschereau, et aux membres des deux Chambres du parlement provincial, concernant l'annexion d'une partie de la paroisse de Saint-Laurent. Cette lettre est signée par M. J.-A.-A. Beaudin, président.

L'Association des Propriétaires de Bordeaux, spécialement constituée pour s'occuper de l'exécution des obligations encourues par la Cité de Montréal envers la Ville de Bordeaux, par le statut d'annexion de 1910, 2e2 Victoria, chapitre 58, réclame, à cette fin, l'annexion à la Cité de Montréal de certains lots de la paroisse de St-Laurent nécessaires à l'exécution des obligations de la Cité de Montréal envers la Ville de Bordeaux.

La situation géographique de l'ancienne Ville de Bordeaux est telle qu'elle est sans débouché vers le sud, étant quasi encerclée par plusieurs réseaux de chemins de fer. Certaines rues de Bordeaux (longues d'environ 7,000 pieds) aboutissent en cul-de-sac aux lots Nos 257 et 266 de la paroisse de St-Laurent et n'ont pour tout débouché que le boulevard Gouin à leur extrémité nord. L'absence de chemin de communication par le sud, avec le centre de la ville est un inconvénient qu'il est d'intérêt public de faire disparaître.

Notons, incidemment, que l'ordonnance No 46743 émise par la Commission des Chemins de Fer du Canada, en date du 4 juin 1931, autorise la construction d'un tunnel (par le Canadien National) sur le susdit lot No 266 dont l'annexion à la Cité de Montréal est demandée.

Le statut d'annexion de 1910 assurait à la Ville de Bordeaux, dans un délai de deux ans à compter de l'annexion, un débouché vers le sud. Des délais, sans doute justifiés, ont été successivement accordés à la Cité de Montréal par la Législature pour l'exécution de ces obligations statutaires. C'est pourquoi notre Association se croit justifiée, après une attente de vingt et un ans, de réclamer que la charge du bille de la Cité de Montréal présentement devant la Législature, pourvoyant à l'annexion de certaines terres de la paroisse de St-Laurent soit revisée de façon à inclure certains autres lots reclé aux fins du statut. D'ailleurs, le Conseil de la paroisse de St-Laurent ainsi que l'Exécutif et le Conseil de la Cité de Montréal ont déjà donné leur assentiment unanime à notre demande.

Notre Association est anxieuse de collaborer avec la Cité de Montréal afin que ces obligations s'exécutent de la façon la moins onéreuse possible pour le trésor municipal de même que pour les propriétaires appelés à défrayer une partie du coût des travaux à exécuter.

Nous croyons que l'intérêt privé des propriétaires de certaines fermes closes pour fins de culture) dont l'annexion est demandée peut être quelque peu affecté mais qu'il en résulte pour eux un bénéfice correspondant immédiat et apparent, mais nous sommes d'opinion que l'intérêt public doit cependant primer sur l'intérêt privé, mais aussi que l'intérêt privé doit être dûment considéré. Le gouvernement, toutefois, peut apporter un soulagement à cet état de choses, s'il le désire, en stipulant que l'évaluation des fermes en culture ne pourra être augmentée par la Cité de Montréal et restera ce qu'elle était lors de l'annexion pour une période limitée (disons de 5 à 10 ans) sauf si, entre temps, elles sont subdivisées en lots à bâtir ou utilisées pour fins industrielles.

L'Association des Propriétaires de Bordeaux espère que votre gouvernement saura faire droit à sa juste demande.

Très respectueusement soumis,
L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE BORDEAUX,
Le président: J.-A.-A. Beaudin.

Mort d'une nonagénaire

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 18. — Madame William Campbell-Gibson est décédée à l'âge de 98 ans. Elle était née à Kemptville, le 5 août 1834 et était la fille de feu Henry Bush. Elle était la mère du Dr O.-K. Gibson, d'Ottawa.

Confiance votée à Azana

Madrid, (Espagne), 18. — L'Assemblée nationale a hier soir voté confiance au cabinet Azana par 294 voix, contre 4 après que le premier ministre eut exposé son programme qui comprend des mesures immédiates au sujet du budget et des réformes agraires.

Un prêtre blessé par un bandit à New York

New-York, 18. — Le rév. père Raphaël Ferrari, aumônier du monastère de Saint-Vincent, a été sérieusement blessé hier soir par un bandit faisant partie d'une bande de cinq hommes qui ont tenté, mais en vain, de piller la caisse d'une agence de voyage. Le père Ferrari, directeur spirituel du premier pèlerinage américain au Vatican, était à discuter des détails du voyage au bureau de l'agence, quand les cinq bandits entrèrent. Ils ordonnèrent aux personnes qui se trouvaient dans le bureau de lever les mains, en les menaçant de leurs armes. Le père Ferrari leur fit une remontrance et l'un des bandits tira sur lui, le blessant au bras droit et à l'abdomen. Les voleurs s'enfuirent sans avoir rien volé. Le blessé a été transporté à l'hôpital Saint-Vincent. Il est dans un état critique.

Les mauvaises années n'influent pas sur la valeur des propriétés

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 18. — Un jugement important vient d'être rendu par le juge E.-J. Daly. M. David Epstein, propriétaire du "Ambassador Court", demandait de reviser l'évaluation de $5,000 fixée pour cet édifice et maintenue par la Cour de révision. M. Epstein dit que jusqu'à la présente année, l'évaluation était juste parce que ses appartements étaient loués. Cette année, ne les louant pas aussi bien, il prétendait que l'évaluation était injuste.

Le juge a fait remarquer que la valeur de la propriété ne varie pas entre une bonne et une mauvaise année, au point de vue du propriétaire. Il maintient l'évaluation.

L'inculpé admet avoir commis plusieurs vols

Georges Dion, alias René Mallette, 22 ans, demeurant à 3478 rue Jeanne-Mance, comparaissait hier, devant le juge Maurice Tétreau, sous l'accusation d'avoir pénétré, de bonne heure hier matin dans l'épicerie de Gordon and Son, 1392 avenue Green. La police a déclaré que l'individu avait été pris en flagrant délit. Il subira son enquête préliminaire le 24 décembre prochain.

Dion serait entré dans l'établissement par un vasistas et il aurait été arrêté au moment où il en sortait. Les constables Mackett et Thomas, de la police de Westmount, trouvèrent une somme de $40 en sa possession. Conduit au poste de police, Dion a admis avoir commis plusieurs autres vols semblables. Des marchandises furent trouvées dans l'appartement de l'inculpé par les policiers, hier après-midi. De nombreuses accusations seront portées contre lui.

Soulagez le RHUMATISME
Avec
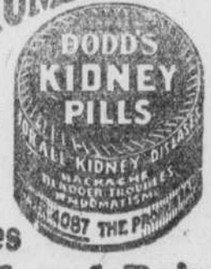

Pilules Doddpour le Rein

SI VOUS TOUSSEZ PRENEZ LE
SAPINOL
Réchauffe et débarrasse les voies respiratoires. 26 v.n

ECHANGEZ VOS VIEUX MEUBLES
pour des neufs. Profitez de nos nouveaux bas prix et du plus long
CRÉDIT en ville
SYNDICAT ST-HENRI
3619-3629 Notre-Dame O. et S.-Denis, coin Duluth

A nos Annonceurs
Nous apprécions hautement votre coopération en nous faisant tenir votre copie d'annonce aussi longtemps que possible avant la date de publication. Ceci nous permettrait de vous donner un service entièrement satisfaisant
LA PRESSE

HATEZ-VOUS!
SEULEMENT QUELQUES JOURS D'ICI NOËL!
Que vos cadeaux soient des meubles!
Profitez de nos bas prix de fin d'année!
MOBILIER CHESTERFIELD — 20 MORCEAUX
L'AUBAINE LA PLUS EXTRAORDINAIRE JAMAIS VUE A MONTREAL! 20 MORCEAUX — comprenant trois morceaux Chesterfield, construction à ressorts, coussins amovibles, recouvert de "rep" à fond doré, grande table de Chesterfield, lampe de table et abat-jour, choix d'une lampe droite ou Bridge, avec abat-jour, trois cadres, jolie table de bout, porte-journaux, tabagie, table de téléphone avec chaise, deux appui-livres, tabouret et magnifique dessus de table.
$129
$9.00 COMPTANT
BALANCE EN 24 MOIS
SANS INTÉRÊT
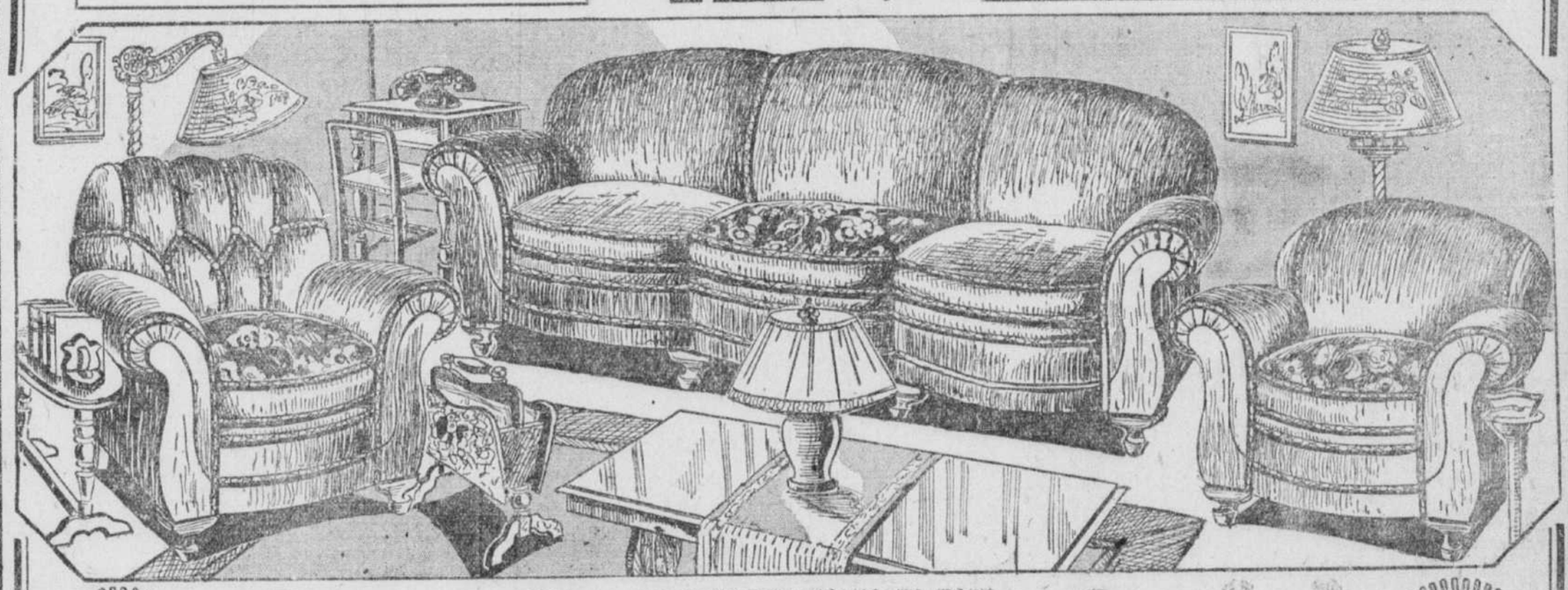
NOEL! NOEL! NOEL!
Joignez l'utile à l'agréable
Que vos cadeaux soient appréciés de toute la famille — donnez des Meubles! 24 mois pour payer — sans intérêt — ACHETEZ AUJOURD'HUI —COMMENCEZ VOS PAIEMENTS L'AN PROCHAIN.
19.95 FAUTEUIL ANGLAIS
CHAISE WINDSOR 2.98
MIROIR DE BUFFET 2.98
19.95 WAGONNET GIBBARD NOYER MASSIF
10.95 COFFRES DE CEDRE FINIS NOYER
4.95 TABLE BIBLIOTHEQUE NOYER MASSIF
22.50 SECRETAIRE STYLE MODERNE
13.75 TABLE PAPILLON TEL QU'ILLUSTRE
.98 TABOURET, CHOIX DE COULEURS
2.98 PORTE-JOURNAUX CHOIX DE COULEURS
14.95 SET A DEJEUNER COULEUR NOYER
SECRETAIRE-BIBLIOTHEQUE REG. $49.75 27.50
TABLE DE TELEPHONE avec chaise 6.95
FONDEE EN 1887
ALBERT'S
FURNITURE Co. Ltd
No 87 No 87
Ste-Catherine Ouest Coin St-Urbain

CLASSIFICATION ET TARIF

Accord. de pianos	37	Calendriers	47	Machineries	87
Achats de créanc.	98	Camionnage	48	Mag. à louer . . .	50
Acc. d'autos	70	Cartes postales . .	49	Maisons à louer . .	28
Adoption	38	Chambres à louer.	19	Maisons à vendre.	104
A échanger	94	Chambres dem. . .	29	Mais. c. à louer . .	31
Agences dem. . . .	6	Chambres et pen.	21	Mais., camp. dem.	103
Agents demandés .	5	Ch. et pens. dem.	23	Maisons dem. . . .	107
A louer	17	Ch., pens. d'enf. .	24	Mais. m. à louer .	29
Ameublements . . .	77	Ch., pens. d'été. .	24	Manufact. à louer.	32
Animaux	69	Ch., pens. d'été d.	25	Matér. de cons. . .	33
Agences de Plac.	7 A	Chan. pour chan.	80	Mot. et Yachts . .	89
Appts à louer . . .	15	Cheveux et voit. .	81	Objets perdus. . .	62
Appts à vendre . .	106	Coiffeuses	11	Objets trouvés . .	63
Appts demandés . .	14	Collection	61	Occasions d'aff. .	107
Appts m. à louer.	18	Comm. à vendre .	22	Oeufs et volailles.	90
Argent à prêter . .	95	Cottages à louer .	26	On dem. à ach. .	68
Argent demandé. .	97	Cottages à vend. .	102	On dem. à louer .	13
Argenterie, Nickel.	39	Cottages demand .	101	Pension, chasse .	36
Art. de ménage .	78	Cours, fem., filles.	10A	Peintures	99A
Articles de sport .	76	Déménageurs . . .	52	Prod. de beauté .	63A
Associés demand. .	7	Disparus	64	Professeurs	64
Autos-Camions . .	72	Divers	65	Pos. dem. femme .	2
Autos à louer . .	73	Echanges, divers .	66	Pos. dem. homme .	1
Autos à vendre . .	71	Ecoles de métiers.	9	Profession	114
Autos demandés .	74	Elf, bur et mag. .	82	Prop., C. à vend.	106
Aux Malades . . .	40	Elèves demand. .	3	Radios	91
A vendre, divers .	75	Electrolyse	57	Remboursage	65
A vend. ou échang.	95	Entrepreneurs. . .	53	Réglements dettes.	99
A vend. ou à louer	96	Emmagasinages. .	58	Réparations. . . .	60
Aviation	41A	Fem., filles dem. .	12	Rés. d'été dem. . .	24
Avis de remous. .	42	Fermes d'épargne.	112A	Salle à louer . . .	35
Bateaux et Moteurs	42A	Formation de soc.	59	Serv. domestique .	12
Bicyclettes, Motoc.	79	Fourrures	84	Soirgestions	74A
Bijouteries	42	Garages à louer. .	27	Terrains à vendre.	110
Blanchissage . . .	0	Gramophones . . .	85	Terrains à louer. .	108
Bois et charbon . .	80	Ham., garc. rem.	8	Terrains dem. . . .	109
Boutons, plissage.	44	Hôp. de poupées .	59A	Terres à vendre .	112
Brevets	73A	Hôpitaux privés .	69	Terres à louer . .	113
Brodeuses	43	Hôtels et Voyag. .	60A	Terres demandées.	111
Buanderies	45	Informations . . .	61	Transports	67
Bureaux à louer .	18	Inst. de musique .	86	Vêtements	92
Cadres et Miroirs.	46	Leçons demand. .	4		

FIANCAILLES, NAISSANCES, PROCHAINS MARIAGES, REMERCIEMENTS, INHUMATIONS, SERVICES ANNIVERSAIRES, IN MEMORIAM — 3 centins par mot avec minimum de $1.00 par insertion

AVIS DE DECES, 2 centins par mot avec minimum de 50c par insertion.

EMPLOIS DEMANDES, 3 centins par mot avec minimum de 30c ou 10 mots par insertion.

TOUTES AUTRES ANNONCES CLASSEES, 3 centins par mot avec minimum de 45c et de quinze mots par insertion.

EN-TETES EN NOIR $1.00 par insertion pour une ligne en caractère gothique 9 points (24 points à la ligne). L'annonce elle-même 3 centins du mot.

Le tarif n'est que pour du comptant.

Montréal, 30 juin 1928, la "Presse".

DEMANDES

1 POSITION DEMANDEE HOM.

BARBIER compétent, bilingue. Demande position. Expérience 20 ans. Harbour 6467. 1—

BARBIER sobre et compétent demande place permanente. S'ad. le soir après 8 hrs à 1622 Aud. 1—

CHAUFFEUR — mécanicien - machiniste, 18 ans expérience, bien recommandé, français-anglais, ira n'importe où, salaire raisonnable. Ecrire Casier 16 La Presse. 1—16.18.19

CHEF cuisinier expérimenté desire position, références. 6983 Drolet. DOllard 4148 1—55-2

INFIRMIER, 3 ans d'expérience, prendrait des généraux, meilleures références. CRescent 4494. 1—55-2

JEUNE homme demande position sur char privé ou truck, références. DUpont 6847 1—55-2

2 POSITION DEMANDEE FEM.

A HARBOUR 9745, bureau gratis, trouveres tout genre d'emploi. Hôtel Cecil. 2—55-4

ALLEZ chez Mlle M. Jeanniotte, modiste, spécialité réparations fourrures, tous genres, 4392 Berri, HA. 0917. Téléphonez soir seulement de 7 à 8. 2—30-6

BONNE LAVEUSE, prix réduit. Tél. Clairval 4254F. 2—55-2

BONNE femme de journée honnête, bonnes références. 2.00. Appelez Front. 3446. 2—

BONNE femme de journée désire lavages, ménage, références. HArbour 1308. 2—

CREOLE française, bonne éducation, demande journée, lavage, ménage. HArbour 4999 après 6 hrs. 2—

CUISINIERE désire position, restaurant, maison de pension, références, dernière place 3 ans. Cherrier 5991.

CUISINIERE générale demande position dans maison privee. YOrk 8596J. 2—54-2

DAME âgée demande position sans salaire. Adresse 4594 Chapleau. 2—

DAME donnera services soir, retour chaudre, famille distinguée. AMherst 6443. 2—

FEMME de journée, références. Tél. Cher. 7742. 2—

FEMME demande ouvrage journée, semaine, cuisine ou ménage. HArbour 7047. 3—

FILLE dans les 40 ans, fiable et honnête vevent de campagne désire emploi dans maison sans enfants ou vieillards. Adresser à 6307 Drolet. Chez. 4837. 2—50-2

GARDE-MALADE désire emploi, personne âgée ou invalide, par semaine. DOllard 4421 2—54-3

GARDE-MALADE non graduée, avec expérience pour accouchement. CHerrier 2949. 2—

JEUNE fille demande position pour se perfectionner dans la coiffure, BE. 5316W. 2—

JEUNE fille désire position dans famille privée références. Amherst 9094. 2—

PENSION sérieuse, soins de malades, maison privée, tiendra maison pour veuf avec enfant. DOllard 8919. 2—

PERSONNE distinguée, âge moyen, accepterait position gouvernante, ménagère chez une, deux personnes sérieuses. FIontenac 8384. 2—

VEUVE 34 ans désire prendre soin maison. Har. 8909. 2—

VEUVE moyen âge, bonne cuisinière, références, maison privée, hôtel, ou tiendra maison pour veuf. FIontenac 3945. 2—

VEUVE désire ouvrage à la journée ou semaine. 973 Sanguinet. 2—

3 ELEVES DEMANDES

A BAS les stenographies impraticables, apprenez de l'auteur même, en trois mois. Incomparable stenographie bilingue Ferrault Duplore. Cours complet, l'enfilade et correspondance. 232 Stenographes judiciaires; 29.003 diplômes octroyés. Institut Stenographique Ferrault, 3 ouest, avenue des Pins, Montreal, Plateau 2960. Prospectus. 3—69-N.O.

ANGLAIS, méthode orale, directe. Cours commercial complet. Stenographie, dactylographie. Professeur Devoyau, 131 Brookee est. Harbour 1915. 3—51-6

DAME donnant des leçons de française et anglais, littérature et traduction anglaise et française 3414 rue St-Hubert. HArbour 3938. 3—97-N.O. h

PROFESSEUR René Savoie, T.C. I.E., B.A., P.S.A., brevets cours classique, commercial 1448 ouest, Sherbrooke PLateau 6757

TELEGRAPHIE Printer ou télégraphie automatique, employés par chemins de fer commercial, courtiers, banques. Enseignes individuellement jour ou soir. Prospectus gratuit. College Commercial Elle. 3615 St-Denis. HArbour 2828. 3—42-1 M.v

5 AGENTS DEMANDES

OCCASION unique de vous partir en affaires pour n'au-même 150 produits de nécessité, profit 100%, vendent comptant, bons revenus. Aucune garantie requise. Réservez votre territoire immédiatement. Demander catalogue et détails. Compagnie Pantiles 4785 Ste-Catherine est, Montréal. 5—7,11,14,18,21,25,28,2,5,9,12

ON DEMANDE des agents fiables dans les villes, villages et campagnes pour vendre nos arbres fruitiers et arbustes ilegrisants bien connus. Pale hebdomadaire. Territoire réservé. Equipement fourni. Ecrivez à Pelham Nursery Co., Toronto, Ont. 5—276-1 M.s

6 AGENCES DEMANDEES

MAISON d'affaires ayant ses voyageurs, entrepôts et comptoirs de livraison désire agences de produits alimentaires pour les districts de Hull et Ottawa. The Ruby Red Canning Co, 134 Nelson, Ottawa, Ont. 6—91-15 h

7 ASSOCIES DEMANDES

HOMMES demandés avec quelques cents dollars pour ouvrage facile très payant, capital garanti. 1862 Dorchester Est. 7—

8 HOMMES, GARÇONS DEM.

AVEC automobile, vendez aux restaurants, sables billards, cartes primes. Jumbo Novelty, 254 Ste-Catherine Est, ch. 26. 8—

AVONS besoin 10 hommes, ouvrage extérieur, expérience pas nécessaire, bon salaire. 189 Demontigny Est. 8—55-2

BARBIER demandé. 1237 Bélanger. 8—

BARBIER d'expérience demandé. 3687 Ontario Est. 8—

BARBIER d'expérience demandé pour samedi. 12062 L'Archevêque, Montréal-Nord. 8—

BON barbier demandé à 1625 rue Amherst. 8—

CHANCE exceptionnelle pour bon vendeur travailleur pouvant s'occuper exclusivement de la vente du nouveau Chevrolet, des hommes sérieux seulement devront se présenter et être bien recommandés. Adressez-vous au gérant des ventes, Demers Automobiles Regd. 302 rue St-Zotique Est, près de St-Denis. 8—54-2

COLPORTEURS demandés pour acheter bois franc scies à 9.00. J.-A. Piché, 3461 Prenoveau. 8—55-2

GARÇON demande immédiatement, avec bicycle pour messages dans pharmacie. 4496 Ste-Catherine O. 8—

HOMMES pour vendre pneus-cendriers pour les fêtes, argent à faire. 2251 Delorimier. 8—32-6

DEUX hommes bilingues de bonne apparence peuvent avoir position permanente et payante dans compagnie bien connue n'expérience pas nécessaire. S'ad. 2 à 6 M. Robinson, 1010 Ste-Catherine Est. 8—52-3

HOMMES pour vendre à domicile nouveau désinfectant, parfums. Vente facile, gros profits. 900 St-Laurent, chambre 1. 8—

8 HOMMES, GARÇONS, DEM.

HOMMES demandés pour sollicitation à domicile, licence fournie. 4075 Ste-Catherine Est, coin Pie IX. 8—

HOMMES ayant automobile ou cheval et voiture, demeurant dans Vaudreuil, Argenteuil, L'Assomption, ouvrage permanent, expérience pas nécessaire. S'ad. E. Letourneux, 10345 Berri. 8—

HOMME avec voiture pour vendre arbres de Noël. S'adresser 3448 St-Denis. 8—52-4

HOMME expérimenté et bilingue pour gérer garage important, références exigées. Mentionner salaire. Ecrire casier 22. 8—54-3

JEUNE BARBIER d'expérience demandé. 249 Melrose, Verdun. 8—

2 JEUNES gens demandés pour faire connaître une nouvelle méthode de vente, commission quotidienne plus bonni mensuel, vente rapide, emploi permanent, véritable avenir. Chambre 307, 1434 Sainte-Catherine O. 8—

LETTREUR de show-cards, style moderne et expérimenté demandé immédiatement. Daonat Signs Co., 4546 Wellington. 8—

MESSAGER avec bicicle demande pour pharmacie, bonne apparence. 5219 Park Ave. 8—

POSITION permanente, aidons à vous qualifier comme vendeurs, système de vente moderne, avance sur commission. 4557 St-Denis, 9 à 10 a.m. 8—

VENDEUR parlant les deux langues, avec auto, lignes accessoires chez boucheers et épiciers. Boite 23 la "Presse". 8—54-3

VENDEURS bois de chauffage au char, spécialité slabs et bâtons bois franc. 1320 Des Carrieres. 8—55-2

VENDEURS de premier ordre pour placer une nouvelle variété de radios partout, dans les petits magasins. $25 de commission sur chaque vente. C. L. Brown, hôtel Mont-Royal, chambre 4191. 8—

VENDEURS ayant l'expérience de la vente de l'huile à moteur préférés. Téléphoner à Harbour 7044 pour prendre rendez-vous. 8—

VENDEUR demandé pour une ligne générale de bonbons, chocolats, etc. Il faut savoir conduire un camion, clientèle de campagne établie, références de première classe. Casier No 17, la Presse. 8—53-3 h

VOYAGEURS ou drivers ayant clientèls dans restaurant et epicerie 4075 Ste-Catherine Est, coin Pie IX. 8—

9 ECOLES DE METIERS

ABAISSEZ hauts prix. Savez-vous que la meilleure place pour apprendre metier barber, coiffeuses assure chez prix spécial, est chez Arthur Morend, Ecole des Barbiers, 930 St-Laurent. 9—31-12

A BESOIN hommes sans expérience comme aides sur truck dans garage, bon salaire après quelques jours d'entraînement. 2251 Delorimier. 9—54-4

APPRENEZ le métier de barbier le plus rapide avec prix spécial. Louis Charron, B.-Marcinthe. 9—

APPRENEZ conduire automobile, double controle, installation moderne, cours mécanique, bon professeur, licence gouvernement obtenue. 2251 Delorimier 9—204-N.O

APPRENEZ automobile. Soyez protégé. Ecole Fédérale Enregistrée. Automobile double controle, licence garantie. Installation moderne pour cours mécanique. Diplômes accordés. Leçons privées pour dames. 1621 St-Denis. Tél. Harbour 5918 9—31-5

ECOLE TECHNIQUE de MONTREAL

Subventionnée par le Gouvernement Provincial, seule autorisée à faire passer les examens de chauffeur, de mecanicien d'automobile et accorde les certificats d'automobile dans district de Montréal. Organisation la plus complète au Canada en mécanique et électricité d'automobile. Prenez garde aux annonces trompeuses. Venez voir ou ecrivez 200 Sherbrooke O. Prochains cours le 11 janvier. 9—N.O. F

10 FEMMES, FILLES, DEM.

DAMES demandées pour sollicitation à domicile, licence fournie. 4075 Ste-Catherine Est, coin Pie IX. 10—

DRAPEUSES de robes en soie expérimentées demandées. S'ad. à Royal Dress Co., 10ième etage, immeuble Sommer. 10—

FAISEUSES de haut de bas expérimentées sur machines à tricoter Banner. Bon salaire et emploi constant. Grover Knitting Mills Limited 3019 Moreau. 10—54-2

FEMMES — Vous trouverez beaucoup de profits en vendant nos arbres et arbrisseaux universellement connus. Grand nombre de femmes font de gros revenus en vendant nos representants, pourquoi ne pas faire la même chose. Tout votre temps ou une partie. Retours hebdomadaires. Equipement illustré gratis. Ecrivez à Luke Frères Limitée, pépiniéristes, Montreal. 10—h

FILLE expérimentée pour servir les tables, Hôtel Mont-Royal. Mont Royal Dinner, 2320 Mont-Royal Est. 10—

FILLES expérimentées demandées pour servir aux tables et au comptoir dans fontaine. S'ad. 4876 St-Denis. 10—

GARNISSEUSES de chapeaux de dames faites à la main expérimentées demandées. Comptoir Bell, 363 Craig ouest. 10—

OPERATRICE de robes expérimentée demandée, rapide et sûre des échantillons. S'ad. à Imperial Dress Co., chambre 306, immeuble Jacobs, 459 Sainte-Catherine O. 10—

PRESSEUSES de robes de soie expérimentées seulement demandées. Star Dress, chambre 31, immeuble Phillips Place. 10—

11 COIFFEUSES

ACADEMIE coiffure, cours complet, 15.00, diplôme garanti, position, termes faciles et soir. Coiffure gratis. 2000 Cassidy, près Ontario CL. 3122. 11—110-N.O.

APPRENEZ l'ondulation Marcel et l'art de cultiver la beauté dans une des plus importantes organisations du Canada. Diplômées en grande demande. Marvel Beauty Academies, 8 Ste-Catherine Est. 11—14,16,18,19,22,24,26,29,31

BESOIN d'une coiffeuse ad'expérience connaissant ondulation à l'eau, Marcel, rouleau, papier. S'ad. entre 6 et 7 hres le soir, 7417 St-Denis. 11—

COIFFEUSE d'expérience demandée. Marquette 8919. 11—

COIFFEUSES demandées immédiatement place permanente. S'ad. 4055 Ontario, près Pie IX. 11—54-3

COIFFEUSE d'expérience, ira coiffer à domicile pour appointement, appelez CRescent 0033. 11—

COIFFEUSE d'expérience demandée. S'adresser 3693 Wellington, YOrk 4736. 11—

COURS de coiffure de tous genres donnés par experts, sous le surveillance personnelle de Mlle Haineault. Succès garanti, 5.00 par semaine. Toutes personnes s'enrolant en décembre auront droit à un appointement pour les fêtes. Salon St-Vinteur, 4479 St-Laurent. LAnc. 4326. 11—53-4

COURS coiffure, salaire en apprentant. Salon Rivard, 74 Ste-Catherine ouest près théâtre des Arts. 11—51-30d

FAISONS enseignons nouvelle méthode. Cours complet huit jours. Position. Sous direction, ouverte de New York. 3491 St-Denis HAr. 9745. 1—86-4

11 COIFFEUSES

TRENTE poêles spirales Nestle, parfait ordre à sacrifice, Salon Paulette, 6550 St-Hubert. Crescent 2210 11—53-4

VENEZ comme modèles — Coiffure gratuite 1138 Ste-Catherine Ouest. Venez directement. Aucun appointement par téléphone 11—46-1.m.M.j.v.n.h

12 SERVICE DOMESTIQUE

ALLEZ 3451 St-Denis, trouverez tout genre ouvrage. Salaire 15 à 60. Placées de suite. 12—55-4

A 372 Mont-Royal Est, on désire plusieurs servantes pour tout genre d'ouvrage, salaire 25.00 à 50.00. 12—53-4

BONNE générale, famille sans enfant. Salaire 25.00, un peu d'anglais. Mlle White, 2716 St-Denis. 12—

FILLE parlant anglais demandée, bon ensoi. 51 Marie-Anne est, appt 8. 12—

JEUNE fille demandée avec expérience pour aider au ménage, avec références. 587 Boul Pie IX. 12—

JEUNE FILLE demandée pour aider aux soins du ménage, références, de préférence demeurant Rosemont. 2470 Blvd Rosemont 12—

ON DEMANDE femme d'un certain âge pour aider pour son entretien. 2128 St-Germain. 12—

ON demande personne d'une trentaine, d'années pour tenir maison pour homme seul. 1908 Beaudry. 12—

ON DEMANDE bonne servante générale, bon chez-soi. 28, 3ième Ave. Ville Lasalle, York 0076F. 12—

SERVANTE générale avec références, pas de cuisine. S'ad. 582 Rockland, près Chemin Ste-Catherine. ATl. 0088. 12—

SERVANTE demandée, bon salaire, bon chez-soi. Ne pas téléphoner. 4121 St-Denis. 12—

SERVANTE demandée pour ouvrage général, 4.00 par semaine. S'ad. après 7 hrs le soir. 700, 3ème ave, Verdun. 12—

SERVANTE générale demandée, sachant faire la cuisine, 20.00 à 25.00. 3662 Dickson. 12—

SERVANTE expérimentée demandée, un enfant, bonnes références. 4285 Esplanade. 12—

A LOUER

13 ON DEMANDE A LOUER

ON demande maison meublée pour petite famille dans paroisse St-Edouard ou St-Jean de la Croix. FRon. 4136. 13—

ON DEMANDE à louer une ferme, environ 150 acres, près de Montréal. Casier 31 La Presse. 13—55-2

PETIT entrepôt avec cour et écuries et places pour environ 12 chevaux, entre St-Denis et Papineau, voies du C.P.R. et Jean Talon. 13—

15 APPARTEMENTS A LOUER

AMHERST 2580, 4 appts chauffés, bien éclairés, frigidaire, incinérateur, poêle à gaz, service concierge. 15—55-2

BONS appartements modernes, une à six pièces, dans les meilleures parties de la ville. Société Nationale de Fiducie, 55 St-Jacques Ouest. Harbour 2161. 15—16,18,21

DE L'EPEE près Van Horne, cinq chambres, propre, conditions spéciales pour hiver. ATlantic 2253. 15—9,10,11,12,14,16,18,19

DROLET près Roy, 2, 3 appts, gaz, électricité fournis, meublés, à la semaine, 329 Roy. 16—14, 16, 18

J. T. Z. PATENAUDE

Bureau : 5640 Ave du Parc, Tél. DOllard 4545, le soir, DOllard 6965. Appartements modernes, toutes parties de la ville, $30.00 et plus. 15—40-25 hF

STE-FAMILLE 3558, 3 pièces, ménage fait à neuf, moderne, étage supérieur. ELw 2828. 15—55-2

SANGUINET 1737, coin Ontario, 4 chambres chauffées, cuisine, bain, ménage fait, prix réduit, concierge. 15—55-2

16 APPTS MEUBLES A LOUER

APPARTEMENTS LAFAYETTE

Une et deux pièces meublées, frigidaire, cuisine, bain, service du concierge. 2000 McGill College. 16—54-3 F

2 APP. meubles, gaz, électricité fournis, chauffés. 1269 Dorchester Est. CH. 8653. 16—

APPTS 1-2 pièces, 2.50 et plus, tout fourni, 1002 Ontario, 1903, 1780 St-Timothée. 16—55-3

APPARTEMENTS Castle, 5249 ave du Parc, une et deux chambres meublées, gaz, lumière, bain inclus. 16—306-N.O

400 BOUL. ST-JOSEPH est, joli appartement pour une pièce, gaz, éclairage payés, concierge. BEl. 0613. 16—

CARRE ST-LOUIS 367, 4 grandes pièces bien éclairées et joliment meublées. HArb. 3757. 16—

CHAMP-DE-MARS 328, une pièce avec cuisinette, gaz, électricité fournis, service de concierge. 16—43-8

DENORMANVILLE 6712, 5 appts, 4.00. Notre-Dame ouest 2107, 2, 3 & appts, 4, 6, 10 00 par semaine. WIl. 6338. 16—15,18

DIX beaux appartements meublés avec cuisinettes. 2186 Ste-Catherine ouest. PIlzro 0550. 16—55-2

DUROCHER 350, une, deux pièces avec cuisinette, chambre de bain, gaz, électricité fournis, ménage frais fait, service concierge. 16—49-8

GRANDE chambre, cuisine, galerie, gaz, téléphone, électricité fourni, chauffé, meubles neufs. 167 Rachel, PLateau 6242. 16—

LE CHENIER, 358 Lagauchetière est — 1 ou 2 pièces, chambre bain, eau chaude, payable semaine ou mois. HArbour 9485. 16—

MOUNTAIN 1438, voisin Ogilvy, meubles neufs. 5.00 à 8.00 par semaine, gaz, électricité compris, concierge. 16—61-6

STE-CATHERINE ouest 1946. Une chambre avec poêle à gaz, gaz, électricité fournis, service concierge. 16—49-8

ST-DENIS 1727, Manoe 2079, St-Luc 1658, 1 chambre meublée, cuisinette, gaz, concierge 16—13,16,18

STE-FAMILLE 3554, 2 et 3 pièces modernes, joli ameublement, gaz, électricité, bain, aussi appt non meublé, 5 chambres. ELw 2826. 16—55-2

ST-HUBERT 1156, nouveaux appartements, chauffés, cuisinette, eau chaude, boudoir, planche, dépense, balconie, douche, armoires, etc. 16—

SHERBROOKE Est 22, près St-Laurent, une pièce meublées, cuisinette, 3.00 et plus, concierge. 16—15,16,18

SHUTER 3436, maison récemment construite. Une pièce avec cuisinette et chambre de bain en tuile, frigidaire, service concierge 16—49-8

18 BUREAUX A LOUER

A LOUER à Trois-Rivières, P.Q., bureau de bourse des Mines, avec tableau prêt à être occupé. S'ad. J.-Arthur Spénard, édifice Spénard, 42 S.-Pierre Trois-Rivières. Tél. 456 18—61-6

19 CHAMBRES A LOUER

A BAS PRIX, grande et petite chambres, gaz, 2.00 en montant. 1098 St-Denis. 19—

A BAS PRIX, petite, grande chambres en avant, gaz, confort, chauffées eau chaude, 2.00, 2.50, 3.00, 4.00, 1016 St-Dominique, 1066 St-Laurent. 19—

A BAS PRIX, chambres en avant, poêle à gaz, confort, tranquille, 2.50, 4.00, 238 Lafleur, Pointe-aux-Trembles, autres 2.00, 3.00, 1018 St-Timothée. 19—

A BAS PRIX, salon double ou chambre richement meublé. Possession immédiate. AM. 2816 4320 Fabre. 19—

ACTUELLEMENT libre, grande chambre en avant, très chaude, confortable, 4.00 avec gaz. 819 Ave. Viger. 19—

ALLEZ Ave Viger 827, beau salon devant, deux messieurs, autres bon marché, confort chez-soi. 19—

AMHERST, 1267 Chambre sur devant, salon double et autre, $2.50, possession immédiate, téléphone. 19—

A 1349 ST-CHRISTOPHE, chambres 1.50 et plus, avec commodités. 19—

A 1669 SHERBROOKE Est, jolies chambres, bonne personne, prix modéré, étage du bain, téléphone 19—55-2

BEAUDRY 1707, belle chambre sur devant avec pension première classe 10.50 par semaine, pour un couple 10.00. 19—

BELLE chambre à louer, pension si désirée, bon chez-soi, confort, à 3699 St-André PRontenac 4643. 19—

BELLE grande chambre, eau chaude dans app. 4.00, 1021 Ontario. 19—

BELLE chambre pour couple ou demoiselle, dans famille distinguée. 55 Mt-Royal est. 19—

BELLE grande chambre avant, étage bain, confortable pour plusieurs personnes. Venez voir. Occasion. 1218 Berri 19—55-2

BELLE grande chambre pour couple 4.00, gaz, tel., chaude, bien éclairée, 1666 St-André. 19—

BELLES petites chambres claires, 1.50, grandes, 2.50 à 3.50. Usage cuisine, téléphone. 1957 Dorchester Est. 19—

BELLE grande chambre devant, gaz, eau chaude, téléphone, 292 Ontario est. 1.75, 2.00, 2.50. 19—53-3

CHAMBRE à louer, eau chaude, téléphone, prix raisonnable. 4026 rue Université. 19—55-3

CHAMBRE, piano, usage cuisine, pension si désirée 3.00. 1612 St-Hubert. Aussi 1468 Amherst, chambres 2.00 et 3.50, tout confort, téléphone. HArbour 3873. 19—55-2

CHAMBRE et pension dans famille privée avec bain, tel. 73 Sherbrooke Est. 19—55-2

CHAMBRE, richement meublée, confort et privilège du chez-soi. Prix modéré. 1792 St-Christophe, entre Demontigny et Ontario. 19—54-3

CHAMPLAIN, 1407, grandes et petites chambres avec gaz si désiré, confortable, usage téléphone 19—54-2

CHERRIER 983, salon double, grande, petite chambres, très propres, eau chaude pas enfant, monsieur préféré. 19—

DEMONTIGNY 1317, chambres bon marché 3.00, 2.50, pension si désirée. CHer. 4851. 19—

DIX chambres meublées en neuf, ménage fait. 2186 Ste-Catherine ouest. PIlzroy 9595 19—16,18,19

GRANDE chambre propre, gent bonne famille privée, système chauffage entretien, repas, besoin. 4071 Rivard. HArbour 3243. 19—54-2

19 CHAMBRES A LOUER

DRUMMOND 1480, chambres 3.50 et plus, chaudes, claires, gens aimables, site convenable. Mar. 7299. 19—

GRANDE chambre, richement meublée, cuisinette, eau chaude, propre, nouvelle administration, 3434 Ste-Famille, prix réduit. 19—

GRANDE chambre, lits jumeaux, une, deux personnes distinguées, famille privée, pension si désirée. 1686 St-André. 19—

JOLIE grande chambre, poêle à gaz, garde-robe, étage du bain, 288 Ste-Catherine Est. 19—

JOLIE chambre dans famille privée recommandable, sans enfant, seul chambreur. FRontenac 6244. 19—

LAGAUCHETIERE Est 535, simples, doubles, gaz, chaud, 3.00, 4.00, 4.50 pour gens respectables, aussi garage. 19—15.16.22

ONTARIO 443, près Berri, jolie chambre bien meublée, garde-robe, eau chaude gaz, 4.00. Propre, tranquille. 19—53-3

ONTARIO Est 549-459. Jolies grandes chambres devant, moyennes, petites, meublées, chaudes, bain, gaz, téléphone. 19—

ONTARIO Est 1395, 1155, 1594, chambres, gaz, téléphone, bain, pas d'objection pour enfants, confort. 19—54-2

ST-CHRISTOPHE 1764, chambre bien meublée à louer, confort du chez-soi, eau chaude, moderne. 3.00. 19—

ST-DENIS 3964, chambre luxueusement meublée, eau courante, conforts chez-soi, pour personne distinguée. HArb. 5441 19—

ST-HUBERT 1627-1799-1749, salon, grande chambre sur devant, aussi petite, 2.50, cuisinette, lavabo. 19—51-6

ST-HUBERT 4261 près Ste-Catherine, grande chambre en avant, aussi petite, confort. 19—

ST-HUBERT, 1164, nouvelles chambres chauffées, meublées, chacune, eau chaude, poêle, glacière, planche, pharmacie, armoires. 19—51-5

SALON-chambre, richement meuble, couple, dames, messieurs distingués, chez personne seule. 4028 Parc Lafontaine, CHer. 8409. 19—

SALON double, maison tranquille, bon chez-soi, pas d'autre chambreur et pas d'enfants. 1007 Napoléon près Parc Lafontaine, téléphone FIontenac 4178. 19—55-2

SHERBROOKE, très jolie grande chambre-boudoir dans appt très chaud, seul locataire pour jeune fille, références, cuisine. LAnc. 7603. 19—55-2

SHERBROOKE Est 22, près St-Laurent, une chambre meublée, cuisinette, gaz, 3.00 et plus. Concierge. 19—16,18,21

SHERBROOKE Est 1376, face Parc Lafontaine, magnifiques chambres pour messieurs, 3.00 et 4.00, vrai chez-soi. 19—

SHERBROOKE Est 426, chambre avec lavabo, aussi chambre avec cuisine, maison très confortable. 19—14,16,18

TUPPER 4622, vis-a-vis le Mechanics Institute. Chambre confortable, toutes commodités. 24.00 19—53-2

21 CHAMBRE ET PENSION

CHAMBRE avec pension si désirée, cuisine française, maison tranquille. 1232 Saint-Georges. 21—55-2

CHAMBRE moderne, bain, téléphone, la meilleure pension servie, 7.00, couple 12.00 par semaine. 167 Rachel, PLateau 8342. 21—

CHAMBRE pension, 1ère classe, linge entretenu, manger spécialement, 5.00, 6.00, 7.00. 3064 St-Christophe, coin Ontario, 363 Ontario, coin St-Denis. 21—55-2

DELANAUDIERE 4203, près parc Lafontaine, chambre et pension pour personnes recommandables dans famille privée sans enfants. 21—55-4

PENSION au rabais durant chômage. Maison St-Joseph, 449 Notre-Dame est, près gare Viger. 21—54-6

23 CH. ET PENS. D'ENFANT

GARDE-MALADE prendrait en pension enfant qui marche, soins garantis, 15.00 par mois. 1237 Cartier. 23—

26 COTTAGES A LOUER

27 GARAGES A LOUER

A LOUER, une place de garage chauffée, sur Parc Lafontaine. FRontenac 3303. 27—55-2

RUE CHATEAUBRIAND, 3904, S'adresser Police Provinciale, 175 Notre-Dame Est, Montréal. 27—

28 MAISON A LOUER

ALMA 6625, six pièces $12.00 pour l'hiver; Troisième Avenue, Rosemont, 5308, ménage fait, bon marché. HArbour 6243. BYwater 1184. 28—55-2

J'APPTS finis 1ère classe, 13.00 hiver, 15.00 printemps. 8343 St-Gérard, Dis. 6302. 28—

A SACRIFICE loyer gratuit pour 1er mois, bas six pièces 10.00, possession immédiate. 5179 Garnier. 28—

AVE de L'HOTEL de VILLE 4160, maison à louer, 3 pièces 16.00 par mois. S'adresser à 4081 Esplanade, BEl. 8698. 28—

BEAU 4 appartements, chauffé, situé coin rue, bien éclairé. 3501 Henri-Julien. DUp. 6963. 28—

BEAUX logements à louer, quatre, cinq, six, huit pièces, Mont-Royal ouest, Saint-Antoine ouest, Notre-Dame ouest, Duvernay, Outremont. Parfaite condition. Occupation immédiate. Propriété Limitée", 1538 Mansfield. 28—33-12

BERRI 1211, près Ste-Catherine, 4-5 pièces, modernes. HArb. 5928. 28—

BERRI 4478, près Mt-Royal, bas 6 app., système eau chaude, ménage fait. PLat. 3581. 28—

BOYER 4592, 4 pièces, gaz, électricité, fixtures, $16.00. M. Mollenr, 4739 Delanaudière. AMherst 1810. 28—

BREBEUF, 3294. Quatre jolies pièces modernes, bain séparé, pour seulement $17. Garage si désiré. 28—54-3

CARRE ST-LOUIS 335, logement neuf, moderne, chauffé, frigidaire, douche, 5-6 pièces, endroit idéal pour médecin. HAr. 1680. 28—

CHAMPAGNEUR 843, près Van Horne, cinq appts, système eau chaude, foyer bas. HArbour 1454. 28—15,17,18

CH.-COLOMB, 32 x 50 pieds, quatre grands appts fermés, chaque chambre éclairée, avec ou sans garage, aubaine pour jeunes mariés. Calumet 9668. 28—55-2

DORION 1181, 1183, 4, 5 pièces, 15.00, 20.00 jusqu'à mai. S'adresser à 1891 Ste-Catherine Est. 28—

FRONTENAC 4255, 5 appts, chambre bain, gaz, électricité, très bon marché. AMherst 6883. 28—55-2

HOOD 2225, 5 pièces, nouvellement décorés, occupation immédiate. S'adresser sur les lieux ou à La Coopération de Garantie, de Titre et de Fiducie du Canada, 134 St-Jacques ouest, HArbour 8121, soirs: WAlbro 1272. 28—295-v.8.h

LARTIGUE, 2559, pres Panet et Sherbrooke Est, 3 appts, gaz, électricité, 3.00 par semaine.

MARQUETTE, 3583, 1ème 4 appts, ménage fait, bas prix pour l'hiver. AMh. 8126. 28—55-3

MONTCALM 1100 près Dorchester, logements neufs, modernes, 5, 6 pièces, bas, 3e, 3e. Cher 9424. 28—2,4,7,9,11,14,16,18,21,23,25,28,30

MONTCALM 2055, quatre appts bien propres, 13.00. S'ad. 5156 St-Denis, DOllard 8382 28—55-2

NOUS avons encore quelques logements à louer dans différentes parties de la ville. Société Nationale de Fiducie, 55 St-Jacques Ouest. Harbour 2161. 28—16,18,21

N. D. G., appt 4119 Decarie, 5 pièces modernes, neuf, aussi duplex de 8 pièces. Brodeur, à sacrifice pour l'hiver. S'ad. au propriétaire, Walnut 4951. 28—55-2

PANET, 2220-2226, près Sherbrooke, beaux logements, ménage fait, 5, 6 appts, bain, électroliers. 20.00 28—

QUERBES 763, cinq pièces, bas et deuxième étage, planchers de bois franc, $25.00 par mois. Réduirons le prix d'ici à mai. Société Nationale de Fiducie, 55 St-Jacques ouest. Harbour 2161. 28—55-2

RUE DE GASPE, 6262, 4 pièces, DeLaroche 6263, 6 pièces, ménage fait, bon marché. Am. 5747. 28—

ST-ANDRE coin Robin, 7 app., 15.00 par mois jus

95 A VENDRE OU ECHANGER

JEAN TALON, 5 logements sur 50 pieds de front, modernes, prendra terrain et un peu d'argent. Aussi un Duplex, N. D. G. Valeur 9,500, pour 8,000. CRescent 2637. 95—52-4

97 ARGENT DEMANDE

AI BESOIN plusieurs montants, 1ère hypothèque, bon placement, au choix de votre notaire. CRescent 6854. 97—55-2

AURAIS besoin $2,500.00, propriété 3 logements, un magasin, salle amusement, garage 3 places, moderne sur 40ns rapports, chauffage central, propriété neuve, valeur $16,000. DUpont 2125. 97—55-2

DEMANDE 2500 en première hypothèque sur propriété. Evaluation municipale 4900, paiera 7%. CLairval 0949. 97—55-2

2000, demandés, deuxième hypothèque, particulier seulement. Caster 29 La Presse.

2,500.00, première hypothèque, matin, 9 à 10; soir, 6 à 7. CLairval 3445F. 97—55-2

$3000.00 à 7% comme première hypothèque sur résidence détachée, lambrissée briques, 6 appartements. Casier 14 La Presse. 97—16,17,18

4,000 et 6,000 première hypothèque, N.D.G. Armand Beaudoin, notaire, MArquette 9566. Elwood 5056. 97—55-2

98 ARGENT A PRETER

ABANDON absolu de troubles, dettes, liquidation, collection, réglons créanciers, saisie, loi Lacombe. 4088 St-Denis. 98—7,9,11,14,16,18

ACHETE balances prix de vente, prête en deuxième, troisième hypothèque. Couture. 215 St-Jacques Ouest. 98—111-N.O.

AI plusieurs montants, 1ère hypothèque, bonne condition, propriété ville. CRescent 6854. 98—55-2

A. JETTE & CIE, 84 Notre-Dame O., Lancaster 5246, courtiers en immeubles, experts en propriétés, Etablie 1885, Prêts sur hypothèques, achetons créances hypothécaires. 98—N.O.

APPLICATIONS invitées pour hypothèque, environ $5000.00, 60% de l'évaluation municipale, quartier résidentiel. Casier 13 La Presse. 98—16,18

A PRETER argent sur automobiles, modèle 1929-30-31, aussi pour payer taxes municipales. Commercial Loan, 3485 Ave du Parc. 98—6-N.O.

A PRETER 1,000., 3,000., 4,500. 1ère hypothèque, maison construite, service rapide. HArbour 1817, Dupont 4574. 98—52-3

A PRETER. Nous financons les premières et deuxièmes hypothèques. Remboursements mensuels faciles, comprenant capital et intérêts. Epargne de 50% sur vos hypothèques. Le Prêt Consolidé, 3244 Masson. Cl. 3229 98—50-6

ARGENT à prêter sur 1ère hypothèque, particulier seulement. Adressez-vous 4674 Christophe-Colomb. FRontenac 4653. 98—55-2

ARGENT, 6, 6½%, hypothèque. Notaire Lippé, 5 St-Jacques Est. Marq. 3219. 98—222-306

ARGENT prête immédiatement sur diamants, montres, bijoux, fourures Harry Bloomstone (enregistré) autorisé spécialement par gouvernement. 267 Craig Ouest, près Bleury. LAnc. 3549. 98—121-N.O.

BELANGER & BELANGER, notaires, 10 St-Jacques Est. HArbour 7137. Prêts hypothécaires. Règlements de successions 98—48-N.O

J'AI $2,500 à prêter en première hypothèque, ainsi que $5,000. CRescent 2637. 98—52-5

MONTANTS de mille à dix mille piastres à prêter sur première hypothèque. S'ad. Georges Tanguay, assurance, 4349 Papineau, AMherst 2040. 98—299-N.O.

POURQUOI vous troubler avec vos dettes. Venez nous voir, nous les réglerons pour vous. Ajustements Bertrand, 20 St-Jacques Ouest. 98—14,16,18,19

PREMIERE ou deuxième hypothèque. Créances hypothécaires achetées. Notaire Bohémier, 59 St-Jacques Ouest HArbour 4026. 98—101-N.O.

PRETS personnels aux personnes à salaire. Strictement confidentiel. Taux d'intérêt bas. Public Finance Corporation Ltd., chambre 727 University Tower Bldg., 660 Sainte-Catherine ouest. 98—52-6

PRETS première 6%, en construction ou renouvellement, prêts temporaires Deuxième, troisième. Argent avancé pendant construction. Achète, vends propriétés, terrains, hypothèques, balances, ventes Geo Bouchard jr. 500 Place d'Armes. HA 3831-9161. FR. 5795-7026. 98—26-N.O.

$50.00 à $50,000.00—Prêts première, deuxième, troisième hypothèque. Sur billets pour salariés, taxes, etc. Lepage, 10 St-Jacques est. HArbour 1177. Etablie 1922. 98—53-8

1,000—1,500—2,000, 1ère hypothèque, particulier. S'ad. de suite, 8264, 4e Avenue, Rosemont. CHerrier 4729. 98—

101 COTTAGES DEMANDES

TROIS beaux logements Boul. S.-Joseph, près S.-André, à échanger pour cottage, environ 12,000.00 dans Outremont, Côte des Neiges ou Ville Mont-Royal. Dupré & Mérard. Marquette 5266. 101—54-3

102 COTTAGES A VENDRE

COTTAGE à vendre près église St-Viateur d'Outremont. S'ad. 212 Bloomfield. Tél. ATl. 4196. 102—55-2

103 MAISONS DEMANDEES

ACHETERAIS appartements 60,000 avec cottage, valeur 18,000 et 6,000, comptant. DO. 2721. 103—

MAISON demandée $1000.00 comptant, 2 terarins. Après 7 heures, CRescent 9364. 103—54-2

104 MAISONS A VENDRE

A BAS PRIX, 4 logements, $4,700, coin rue, terrain 38 x 75. AM. 3220. 104—

A BAS PRIX. Viauville, rue Adam, 3 étages, très moderne, neuf, valeur 12,000. Prix 9,800. CLair. 0066. 104—

ADAM, Viauville, belle propriété semi-cottage, 10 pièces, pierre, brique solide, parfait état, en face église, idéal pour dentiste, médecin, bourgeois. Notaire Lavallée, 1470 Leclaire. 104—55-2

AVEZ-VOUS terrain, commerce, automobiles avec du comptant. Si oui, nous avons des propriétés à vous offrir. Comptoir Bellerose, 1657 St-Denis. HArbour 1989. 104—51-6

BEAU cottage face église, aussi bonne maison Sherbrooke est, avec lot vacant. FRontenac 8320. 104—

BELLE propriété, 2ème avenue, Verdun, 201, 211. Revenu $1,440. Vend pour régler succession. Longtin, CLairval 2099. 104—50-6 h

BLVD ST-JOSEPH, magnifique trois et cinq logis, aussi Garnier, Fabre, Des Erables, à très bas prix. AMherst 5318. 104—55-2

BORDEAUX entre Bellechasse-Beaubien, maison neuve 2 étages, fini chestnut, cave, chauffage, garage. AMherst 3476. 104—55-2

BOURBONNIERE, maison à 3 logements, construite briques et bois, évaluation municipale $5,000.00. Vendue pour hypothèque et frais. Marq. 3737. 104—16,17,18

CHANCE extraordinaire; Berri 3378, deux étages, 3 logements neufs et modernes, 40 pieds de terrain, lumière sur trois faces, deux garages, chauffage eau chaude, logement du bas 7 pièces, n'a jamais été occupé. Visible 2 à 5 hrs. BEl. 0266. 104—16,18,19

CHRISTOPHE-COLOMB, près Bélanger, 4 logements. Bon système de chauffage. CRescent 2637. 104—52-4

CHRISTOPHE-COLOMB, près Mont-Royal, cottage 9 appartements et 3 logements. Bon marché. CRescent 2637. 104—52-4

COLBROOKE 4634, 6 duplex, 7 et 8 pièces, bon revenu peu comptant, occasion exceptionnelle de devenir propriétaire. Tremblay Elwood 7937. 104—16,18

DEUX propriétés dans Maisonneuve, rues Lalonde et Orléans, prendra commerce 4,000 à 5,000 en paiement. S'ad. 59 Cascades, St-Hyacinthe. 104—55-2

DUPLEX, coin Chemin Ste-Catherine et Phillips, paroisse St-Germain d'Outremont, gros revenus. S'adresser ATlantic 7332. 104—

GARNIER 6782-84, 2 logements finis chestnut, bas chauffé eau chaude, garage, bien loué. CAl. 4918. 104—55-2

GARNIER, 3 étages, en pierre, 3 logis, 7 appts, revenus 1,200, faut vendre, sacrifiera 8,800. Comptant requis environ 3,000. 4601 Garnier. 104—55-5

JEANNE-MANCE 3472, 3474, 2 logements, 2 garages, eau chaude, moderne. Aubaine 11,000.00. ATl. 0573w. 104—55-2

6 LOGEMENTS, rue Maisonneuve, face église. BElair 6683. 104—

N. D. G. 4119, 4145, Décarie, 18 logements, vendra aux prix coûtant, aussi, cottage 4049 Hingston. S'ad. au propriétaire Walnut 4051. 104—55-2

ST-HUBERT, 4380, trois grands logis, huit neuf pièces éclairées, garages, parfait ordre. FRontenac 8494. 104—19,20

VERDUN, 4 logements neufs, tous loués, revenu 1340.00, peu comptant, termes faciles. YOrk 6131. 104—55-2

VERDUN, 18 logements neufs, tous loués, près église et école, revenu 5689.00, peu comptant, termes faciles. YOrk 6131. 104—55-2

VIEILLE maison, 40 x 95, Nos 1291-1297 Champlain, aucun prix raisonnable refusé. CHerrier 4735. 104—53-4

VILLE LASALLE, propriété à deux logements, 6 pièces chaque et garage avec lot vacant avoisinant. Prix $5,500.00. Marq. 3737. 104—16,17,18

106 PROPRIETES CAMP. A VEN.

A L'EPIPHANIE, maison 12 pièces pouvant faire 2 logements, avec garage des plus modernes. Bien située. Coin de rue, en face du couvent. Aussi autre maison 6 pièces. L. Charpentier, 41 Notre-Dame Est, HA. 3728; soir, FR. 8569. 106—52-5

110 TERRAINS A VENDRE

SPECULATEURS, constructeurs, venez dimanche après-midi, achetez avant la hausse des prix, terrains du Parc Delorimier, boulevard St-Joseph, St-Jérôme et Parthenais. Conditions très faciles. Bureau coin St-Jérôme et Parthenais. AMherst 0758. 110—56-3

TERRAINS commerciaux et à duplex, dans N. D. G., bien situés, bon marché. Tremblay, Elwood 7937. 110—16,18

PROFESSION

MEDECINS

A. J. COTE, M. D. — Syphilis, maladies vénériennes, traitement rapide CAlumet 5930, 6967 Christophe-Colomb 114—258-N.O.

CHOQUETTE — Spécialité: Chancres, gonorrhée syphilis. Prix modéré, soulagement rapide. Rue des Erables, coin Ontario. AMherst 5980 114—101-N.O.

Dr DEMERS Maladies secrètes, voies urinaires, peau, maladies chroniques, électricité médicale, installation parfaite 4221 Delorimier 114—182-N.O.

Dr DUMONT HARRY. Maladies femmes, maternité, maladies vénériennes. 2020 S.-Denis, coin Ontario. Hôpital privé. 114—36-N.O.

Dr FOURNELLE. Syphilis, maladies vénériennes, électricité médicale. Rayons X. 412 boul. S.-Joseph, près S.-Denis BElair 4402 114—N.O.

Dr HEBERT (Hôpitaux Paris) Maladies vénériennes, urinaires, peau, sang, électricité médicale. 3405 S.-Denis, coin Sherbrooke. HArbour 0369. Bureau ouest, 1130 Ste-Catherine ouest. MArquette 6508. 114—

Dr LAMONTAGNE. Maladies vénériennes, peau, voies urinaires, affections du sang. 1444 St-Denis, près Ste-Catherine 114—115-N.O.

Dr LAPORTE, spécialiste. Vieux cas rhumatisme, dyspepsie, faiblesse, chaudes, blennorragie, syphilis, rapidement traités; hémorroïdes enlevées sans opération. Examen gratuit. 3801 St-Denis. 114—52-5

Dr LERICHE, hôpitaux Londres, Paris. Eczéma peau, circoncision sans douleur, maladies vénériennes; toutes maladies secrètes, hommes, femmes, jeunes filles. Maternité. Patients traités par correspondance également. 1613 S.-Denis, devant théâtre HArbour 6410. 114—106-N.O.

Dr VILLENEUVE, Spécialité: syphilis, chancres, gonorrhée, maladies vénériennes. Analyse du sang. Consultations: midi à neuf heures. 1107 St-Denis. HArbour 8477 114—297-N.O.

TESSIER, R., Clinique. Officier Médical Spécialiste durant la guerre: Peau, Syphilis, gonorrhée. 4152 St-Denis. BElair 8407. 114—175-N.O.

CARTES D'AFFAIRES

BANDAGISTE-ORTHOPEDISTE

C. MARTIN, 49 Craig Est. Harb 3727, membres artificiels, bandages herniaires, appareils pour difformités, bas élastiques, ceintures abdominales, chaises pour malade. 115—17-78

LOI DE FAILLITE

AVIS DE VENTE

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, "En faillite", No 183. Dans l'affaire de: Charles Brodeur, N.P., failli.

Avis est par les présentes donné que LUNDI, le ONZIEME jour de JANVIER 1932, à DEUX heures et DEMIE de l'après-midi, seront vendus par encan public au bureau du shérif, Palais de Justice, à Montréal, les immeubles suivants, savoir:

1. Un lot de terre situé rue Cadillac à Montréal, connu et désigné sous le numéro cinq cent-treize de la subdivision du lot numéro vingt-huit (No 28-513) sur le plan et au livre de renvoi officiels de la paroisse de la Longue-Pointe, mesurant vingt-cinq pieds de largeur par quatre-vingt-deux pieds et six pouces de profondeur (25 x 82' 6") mesure anglaise.

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit lot de terre.

2. Un lot de terre situé rue Cadillac, à Montréal, connu et désigné sous le numéro cinq cent-vingt de la subdivision du lot numéro vingt-huit (No 28-520) sur le plan et au livre de renvoi officiels de la paroisse de la Longue-Pointe, mesurant vingt-cinq pieds de largeur par quatre-vingt-deux pieds et six pouces de profondeur (25 x 82' 6") mesure anglaise.

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit lot de terre.

3. Trois lots de terre situés rue Turenne, à Montréal, connus et désignés sous les numéros six cent quarante-sept, six cent quarante-huit et six cent quarante-neuf de la subdivision du lot numéro vingt-huit (Nos 28-647, 648 et 649) sur le plan et au livre de renvoi officiels de la paroisse de la Longue-Pointe, mesurant ledit lot 28-647: vingt-sept pieds et six pouces de largeur par quatre-vingt-cinq pieds de profondeur (27' 6" x 85) et lesdits lots 28-648 et 649: chacun vingt-cinq pieds de largeur par quatre-vingt-cinq pieds de profondeur (25 x 85), mesure anglaise.

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées auxdits lots de terre.

4. Un lot situé sur la rue Duquesne, à Montréal, connu et désigné sous le numéro quatre cent trente-cinq de la subdivision du lot numéro vingt-neuf (No 29-435) sur le plan et au livre de renvoi officiels de la paroisse de la Longue-Pointe, mesurant vingt-cinq pieds de largeur par quatre-vingt-deux pieds de profondeur (25 x 82) mesure anglaise.

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées audit lot de terre.

5. Deux lots de terre situés rue Duquesne, à Montréal, connus et désignés sous les numéros quatre cent trente-six et quatre cent trente-sept de la subdivision du lot numéro vingt-neuf (Nos 29-436 et 437) sur le plan et au livre de renvoi officiels de la paroisse de la Longue-Pointe, mesurant chacun vingt-cinq pieds de largeur par quatre-vingt-deux pieds de profondeur (25 x 82) mesure anglaise.

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives apparentes ou occultes attachées auxdits lots de terre.

6. Deux lots de terre situés sur la rue Duquesne à Montréal, connus et désignés sous les numéros cinq cent trente-trois et cinq cent trente-quatre de la subdivision du lot numéro vingt-neuf (Nos 29-533 et 534) sur le plan et au livre de renvoi officiels de la paroisse de la Longue-Pointe, mesurant chacun vingt-cinq pieds de largeur par quatre-vingt-deux pieds de profondeur (25 x 82) mesure anglaise.

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées auxdits lots de terre.

7. Un lot de terre situé rue Marseille, à Montréal, connu et désigné sous le numéro six cent quarante-six de la subdivision du lot numéro vingt-neuf (No 29-646) sur le plan et au livre de renvoi officiels de la paroisse de la Longue-Pointe, mesurant vingt-quatre pieds de largeur par quatre-vingt-cinq pieds de profondeur (24 x 85), mesure anglaise.

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives ou passive, apparentes ou occultes, attachées audit lot de terre.

8. Un lot de terre situé rue Chaveau, à Montréal, connu et désigné sous le numéro six cent quarante-sept de la subdivision du lot numéro vingt-neuf (No 29-687) sur le plan et au livre de renvoi officiels de la paroisse de la Longue-Pointe, mesurant vingt-cinq pieds de largeur par quatre-vingt-cinq pieds de profondeur (25 x 85), mesure anglaise.

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes attachées audit lot de terre.

9. Un lot de terre situé rue Chaveau, à Montréal, connu et désigné sous le numéro

Les titres et certificats peuvent être examinés en s'adressant au bureau du syndic soussigné.

Conditions: Comptant.

Un dépôt de $100.00 sera exigé sur la mise à l'enchère de chacune des propriétés.

Cette vente est faite conformément aux articles 716 et 717 du C.P.C. et aussi à l'article 45 de la Loi de faillite; cette vente équivaut à la vente au shérif.

Montréal, ce 1er décembre 1931.

Le syndic,
HERMAS PERRAS

Annoncez dans la "Presse"

CHEMIN DE FER CANADIEN NATIONAL

ESPACE À LOUER

La Compagnie du Chemin de Fer Canadien National a de l'espace à louer dans la structure de son nouveau viaduc. Ces locaux modernes et chauffés sont d'une construction exceptionnelle, à l'épreuve du feu, occupant un site central, et sont particulièrement appropriés pour fins d'étalage, manufacture, entrepôt et garage. S'adresser à

R.-M. MITCHELL,
Agent général des locations
355 rue McGill

CHEZ LES WAGONNIERS DU C.N.R.

Les officiers de la loge Saint-Henri, No 606, de la Fraternité internationale des Wagonniers d'Amérique, élus la semaine dernière. Au premier rang, de gauche à droite: MM. Adrien Filion, secrétaire financier du fonds contingent; E. Rivet, secrétaire financier de la loge; V. Trotter, trésorier; Joseph Tremblay, président; John Tierney, vice-président; H. Binette, secrétaire archiviste; Wilfrid Bruneau, du comité de protection. Au 2e rang, de gauche à droite: MM. W. Fleming, auditeur; O. Lefebvre, du comité de protection; R. Plante, auditeur; J.-A. Tourangeau, sentinelle; S. Upton, président du comité de protection; W. Johns, auditeur. Au 3e rang, de gauche à droite: MM. Henri Harbec, gardien; Raymond Hhot, chapelain; G. Bois, guide; W. Noakes, comité de protection; A. Lavallée, vice-président du fonds contingent. (Cliché la "Presse").

TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

Paroisse Rivière des Prairies

Chemin Public, vacant, lot No 104, terrain 61/100 arpents. Jean-Bte Jodoin à Can. National Railways. $465.—296064.

Quartier Villeray

Rue Foucher, vacant, lot No 271-228, terrain 30 x 81 pieds. Mlle M. M. E. E. Charest à Zénon Tougas, $350.—296046.

Rue Foucher, vacant, lots Nos 270-68, 271-341, terrain 30 x 81 pds. Dr J.-C.-B. Charest à De M. Leroux. $400.—296047.

Rue De Normanville, Nos 7201, 7201a, 7203, 7203a, 7205, lots Nos 485-109, pt 110, terrain 50 x 115 pds. Ernest Lambert à S.-A. Dubois, $1,500.—296069.

Rue De Lanaudière, No 7227, lots Nos 484-258, 259, terrain 25 x 135 pds chacun. Hermas Perras, es qual à David-Zittrer. $3,000.—296094.

Rue De Lanaudière, No 7227, lots Nos 484-256,259, chaque lot 25 x 135 pieds. David Zetter à Victor Wilson et al, $4,210.—296095.

Côte Saint-Michel, No 10415, lots Nos 114-238, 239, terrain 50 pieds de largeur. G.-Alp. Plourde à Ernest Bérubé, $1,500, considérations.—296096.

Quartier Saint-Denis

Rue Brebeuf, Nos 5085, 5121, lots Nos 331-½, 59, 119, droits de succession, terrain 50 x 86 pieds. Etienne Ouellette et al à J.-Adélard Ouellette et al, $3,400.—296074.

Rue Chambord, No 5354, lot No 331-½ S. 92, terrain 25 x 56 pieds. De F.-X. Albert à Edouard Choquette. $2,850.—296034.

Cité d'Outremont

Rue de l'Epée, Nos 837, 839, lot No 33-285, terrain 30 x 80 pds. De Vve E. Dalpé à Cæsar Marceux. $3,000.—296079.

Rue McDougall, No 269, lot No 33-554, terrain 50 x 106 pds. Elzéar Denis à Phildime Lemieux. $12,000.—296068.

Quartier Mercier

Chemin Public, vacant, pt lot No 98, terrain 1.19 arpent. Onésime Roy et al à Canadian National Railways Co. $450.—296065.

Quartier Saint-Louis

Rue Saint-Dominique, Nos 3629-a 3633, lot No 983, terrain 20 x 75 pds. Rubyn Stern à Elias Halpern. $2,500.—296032.

Ville Lasalle

Chemin public, vacant, lots Nos 998-1099, 1100. Nap. Séguin à De Hormidas-D. Valey, $300.00.—296061.

Ville Pointe Claire

Avenue de Golf, bâtisses, lot No 18-pt 34. De Albert-J. Brodeur à Albert Desparois. $1,500.—296100.

Quartier Notre-Dame de Grâce

Rue Botrel, vacant, lot No 130-5, terrain 25 x 100 pds. J.-B.-J. Papineau à Wilfrid Renaud. $2,200.—296058.

Cité de Verdun

7ème Avenue, vacant, lots Nos 4673-399 à 401, pt 398 et 402, terrain 80 x 80 pds. Succ. Alex. Ramsay à Joseph-R. Robillard. $1.00 et considérations.—296054.

Les funérailles de M. Joseph Couture

Récemment, ont eu lieu dans l'église de Notre-Dame des Sept Douleurs, à Verdun, les funérailles de M. Joseph Couture, décédé à l'âge de 56 ans. Il laisse dans le deuil, outre son épouse Anna Aspiros, un fils, Alfred et une fille, Bérénice; deux frères, Benjamin et William, du Cap d'Espoir; six beaux-frères, Charles Allard et Oscar Soulière, de Montréal, James Aspiros, de Sainte-Adelaide de Pabos, Georges, Michel et Alfred Aspiros, de Boston, Mass.

La levée du corps fut faite par Mgr Richard, le service chanté par M. l'abbé J. Vendette, assisté des abbés L. Martel et J.-B. Ranger. A l'orgue, H. Leroux et la chorale, sous la direction du Dr Demers, rendit une messe de Perosi. Les solistes étaient: M. l'abbé Sanche, curé de S.-Placide, MM. F. Normandin, O. Desmarais, P. Trotzieg.

On remarquait dans le cortège: MM. A. Couture, A. Aspiros, E. Plante, E. Lalonde, E. Gilbeau, W. Gélinas, L. Rolland, R. Voyer, P. Morand, P.-A. Lafleur, M.P.P., P. Riendeau, E. Parent, E. Riendeau, E. Billette, L.-J. Grondin, G. Gilbeau, P. Beaudoin, R. Mallette, E. Bissonnette, J.-H. Mesnier, L. Filion, G. Perreault, O.-T. Clancey, G. Lemieux, T. Tracy, L.-J. Lemieux, J.-E. Trachy, A. Valade, Johnson, M. Girard, M. l'abbé Sanche, W. Lessard, Dr Hudon, A. Belliveau, les élèves de l'école S.-Willibrord et plusieurs autres.

Les funérailles de M. Joseph Ménard

Feu M. J. Ménard

Récemment ont eu lieu les funérailles de M. Joseph Ménard, décédé accidentellement, à l'âge de 34 ans. Il laisse pour déplorer sa perte, son épouse née (Blanche Lapointe), 2 fils, Robert et Raynald, 2 filles, Solange et Rolande, son beau-père et sa mère M. et Mme Philippe Tremblay; 2 demi-frères, Adrien et Roméo Tremblay; 3 demi-sœurs, Juliette, Laurette et Lilianne Tremblay; ses beaux-parents, M. et Mme Lapointe; 10 beaux-frères, Wilfrid, Onias, Donat, Adrien, Gaston, Edgar et Laurier Lapointe, Ernest Roy, William Bouchard et Jules Cherrier, 5 belles-sœurs, Mmes Wilfrid et Edgar Lapointe, Mme Onias Roy, Mme Mérilda Bouchard et Mlle Athala Lapointe, et plusieurs autres parents.

La dépouille mortelle partit de sa demeure 92 rue Beaudoin, précédé d'un landau de fleurs pour se rendre à l'église S.-Zotique. Les porteurs étaient MM. Simon Boulianne, A. Desparois, A. Lapointe, A. Décarie, C. Lapointe, et J. Hébert. La levée du corps fut faite par le curé O. Mousseau; l'abbé J. Riopel chanta le service, assisté de MM. les abbés Potvin et Crevier. On chanta la messe de Pérosi, de Requiem. M. J.-E. Poirier, dirigeait. M. B. Boucher, touchait l'orgue. Les solistes étaient, F. Marcil, A. Goulet, P. Valade, G. Nolin, Dr Hamel, J. Tourangeau, L. Bugon, E. Lachapelle, E. Lebel, G. Lefebvre, A. Normandin, M. Fortin.

On remarquait dans le cortège MM. Philippe Tremblay, A. drien et Roméo Tremblay, Thomas et Joseph Ménard, François Boulianne, Edmond et Norbert Bouchard, Onésime Lapointe, Onias, Wilfrid, Adrien et Laurier Lapointe, J. Chevrier, Antonio Bouchard, Henri Lapointe, J.-A. Brossoit, E. Vincent, F. Tremblay, O. Bérubé, Marcel Bérubé, W. Roberge, Jos. Bouchard, A. Thibodeau, C. Lavoie, N. Bouchard, P. Campeau, Dr Quesnel, A. Lecompte, J. B. Charbonneau, E. Delisle, J. Legault, N. Laurier, N. Côté, A. Labelle, J. A. Blais, A. Paquette, R. Ménard, Ed. Bouchard, A. Lemieux, R. Thibodeau, P. Fortin, W. Lalande, E. Schanks, E. Vincent, C. Bouchard, N. Gougeon, U. Bolduc, A. Brunel, N. Bouchard, S. Marsville, A. Rivet, Jos. Rondeaux, J. Crevier, L. Lachaine, N. Primeau, A. Bouchard, Dr Z. Gauthier, T. Dorval, Jos. Rhéaume, P. Grégoire, J. D. Dupont, W. Toupin, O. Proulx, N. Gauvreau, U. Barry, L. Beauchesne, E. Lanthier, G. Davey, J. Ricard, V. Ducharme, G. Lapointe, L. Vaillant, E. Bouchard, A. Lippé, G. Ruel, R. Gravel, W. Hamel, H. Desjardins, Ed. Lapointe, Donat Lapointe, L. Riendeau, H. Labelle, S. Guérette, A. Labranche, F. X. Laviolette, O. Bergeron, Geo. Gignac, Z. Daigneault, G. Larivée, H. Simard, R. Rivet, O. Simard, O. Daigneault, A. Hébert, H. Racicot, J. S. Cahill, W. Daigle, Geo. Synette, P. Dugagné, A. Marotte, M. Benouff, Chs. Rolland, H. Ducharme, A. Lejeur, A. Lamarche, A. Durand, L. Lauzon, Jos. Ménard, A. Durocher, J. Hamel, F. Deguire, Jos. Poissant, A. Côté, H. Pelletier, R. Desparois, A. Chevrier, Ernest Roy, Joseph Ménard, Jos. Ménard, Jr., Emile Bastien, E. Vincent, R. Beaudry, Amastal Côté, G. Chouinard, E. Bouchard, et autres.

Les funérailles de M. Antoine Lalonde

Feu M. A. Lalonde

Ces jours derniers, ont eu lieu à Sainte-Scholastique, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis les funérailles de M. Antoine Lalonde, autrefois de S.-Placide, décédé à l'âge de 87 ans. Il était l'époux de feu Marie Carrière. Le défunt laisse pour déplorer sa perte, son fils, Donat, voyageur de Beatty Bros., deux filles, Eugénie, Mme Ovila Pagé, S.-Hermas, Agnès, Mme Raoul Angrignon, S.-Benoit, trois sœurs, Mme Basile Carrière, Hammond, Ont. Mme veuve L. Lafortune, Lachute, Mme veuve Joachim Raymond, S.-Hermas, et 27 petits-enfants.

La levée du corps fut faite par l'abbé Martin, vicaire de la paroisse. Le service fut chanté par l'abbé Wilfrid Lalonde, cousin du défunt, assisté comme diacre de l'abbé Henri Raymond, curé de Sainte-Monique et l'abbé Martin, comme sous-diacre. Les porteurs étaient ses gendres, MM. Avila Pagé, Raoul Angrignon, ses neveux, Mathias Carrière, Josaphat Lalonde, Delphis Clermont, Albini Carrière.

Dans le cortège on remarquait l'honorable Arthur Sauvé, l'abbé Wilfrid Lalonde, de S.-Faustin, Cléophas Lalonde, le notaire Lavigne, Urgel Lafortune, Eugène Lafortune, Arthur Blais, de Lachute, MM. Jacques et Jean-Paul Angrignon, Paul Pagé, Mlle Marthe et Paula Pagé, Félix Raymond, Moïse Raymond, Hermas Lamarche, Mme veuve Magloire Charlebois, S.-Hermas, M. et Mme Ernest Lalande, M. Albani Carrière, Jacqueline Fortier, Wilfrid et Anna Carrière, S.-Placide, Mme Joseph Carrière, Mme E. Choquette, Mme Philias Carrière, M. Delphis Clermont, Vital Clermont, Blanche Clermont, Montréal, M. Emile Dumais, Gabrielle Dumais, Mme Harry Ayers, Léopoldine Carrière, Mlle Perley Ayers, Monique, Marie, Claire, Laurent, Guy et Rémi Pagé, M. et Mme Charles Lortie, Montréal, M. Hilaire Lalonde, Lucien Lalonde, M. et Mme Charles Archambault, M. et Mme René Angrignon, M. Lucien et Edouard Angrignon, Percy Archambault, M. Maurice Lalande, Cyrille Lalande, Marie-Anne et Marceline Lalande, Elmond Lalande, J. H. Sauvé, M. Ambroise Sauvé, M. et Mme Patrick Sauvé, M. Charles Castonguay, M. et Mme Gaston Castonguay, M. Ludger Castonguay, de Vaudreuil, M. H. P. Renaud, Achille Renaud, Montréal, Emile Renaud, S.-Eustache, M. et Mme Aquila Lafleur, Navon, Ont., M. Basile Lalonde, Arthur Legault, Mme Arthur Benoît, Odile Desrosiers, Samuel Ladouceur, Eemrs Lebrun, Raoul Léger, Thomas Roussel, Jacques Léger, Joseph Fortier, Adélard Lafleur, Joseph Galland, Eugénie Vlau, M. et Mme Delphis Dicaire, Léon Desjardins, Hormisdas Drapeau, Prosper Deslauriers, Blanche Blais, Wilfrid Lacroix, Omer Legault, Magloire Lalande, S.-Scholastique.

Les funérailles de Mme Zotique Vezeau

Feu Mme Z. Vézeau

Récemment ont eu lieu les funérailles de Mme Zotique Vézeau, décédée à l'âge de 64 ans. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, un fils et deux filles, Eugène, Mme H. Dulude et Mme G. Sabourin, 10 petits-enfants, Donat, Armand, Marcel, Léo, Robert, Dulude, Henri, Raymond, Roland, Gilberte et Yvette Vézeau. La dépouille partit de la demeure de son époux, 4676 Marquette, pour se rendre à l'église S.-Stanislas. Les porteuses étaient: Mmes Morency, Ratelle, Carrières, Melançon, Thivierge, Lemay, toutes Dames de Sainte-Anne, dont la défunte faisait partie. La levée du corps fut faite par l'abbé Pigeon, qui chanta aussi le service, assisté des abbés Labelle et Chabot. Touchait l'orgue, le notaire C. Archambeault. La chorale, sous la direction de Mme Jean Goulet, rendit la messe de requiem de Yon.

On remarquait dans le cortège: M. Zotique Vézeau, son époux, Eugène Vézeau, ses petits-enfants, Donat, Armand, Marcel, Léo, Robert, Dulude, Henri, Raymond, Roland Vézeau, W. Vézeau, Art. Vézeau, Ambroise Vézeau, G. Sabourin, O. Chartier, A. Latour, T. Nantel, E. Thisdell, C. Crevier, J. Corbeil, W. Pilon, L. Marsan, L. S.-Jean, C. Gravel, G. Leclair, D. Chaponeau, A. Daoût, J.-A. Lorenger, notaire R. Lalanne, J. Giroux, I. Renaud, G. Richot, D. Richot, Dr E. Bélanger, J. Tardif, A. Melançon, C. Trudeau, J. Sanfaçon, O. Castonguay, O. Lefaivre, L. Levesque, E. Levesque, E. Brodeur, N. Moreney, N. Morel, J. Robillard, A. Mercier, R. Mercier, J.-E. Corriveau, A. Daoût, J.-A. Lorenger, Jos. Lecompte, A. Joly, J.-A. Richard, O. Meilleur, O. Pilon, A. Leclair, G. Crevier, V. Guertin, H. Deneville, A. Marien, M. Stuart, J. Lalonde, etc.

Funérailles de M. Albert Holmes

Feu M. A. Holmes

Récemment, ont eu lieu à l'église de Notre-Dame de Grâces, les funérailles de M. Albert Holmes, époux de Délima Paille, ancien manufacturier bien connu de Montréal, décédé à l'âge de 73 ans, après une maladie de quelques mois. Il laisse son épouse et trois filles: Sœur Marie - Albert de la communauté des Sœurs de la Providence, Mme J. W. Collerette, veuve du Dr J. W. Collerette, Mme P. Perrin, et trois petits - enfants Jeanne, Pauline et Pierre.

Le service fut chanté par le R. P. M. Labonté, assisté des RR. PP. H. Dussault et H.-E. Marcil, comme diacre et sous-diacre. La levée du corps fut faite par le R. P. M.-S. Perras, curé de la paroisse. La chorale exécuta la messe de Pérosi, sous la direction de M. E. Breton, maître de chapelle. Touchait l'orgue, M. Paul Doyon, organiste. Les solistes étaient MM. C. Longtin, A. Dufresne, E. Gervais, Dr Hamel, Paul Levesque, R. Trudeau, G. Desmarais, Dr Marchildon, Ch. LeSparé.

Dans le cortège on remarquait MM. Dr P. Perrin, Dr J.-O. Lapointe, ses gendres; George Holmes, son neveu; P. Barbe, Jos. Scott, ses cousins; M. Pesant, H. Perras, A. Côté, H. Lamoureux, D. Marcotte, Dr R. Lallemand, J. McIsaac, A. McIsaac, C. Lariviére, Jos. Chevalier, Laurence Gillis, M. McIsaac, V. Lamoureux, Arthur Leblanc, Albert Leblanc, R. Leblanc, M. Leblanc, V. Côté, Masson, J.-B. Collette, Jos. Angrignon, W. Chénier, G. Beaulieu, Jos. Beaulieu, F. Brisebois, A. Moisan, B. Laprairie, H. King, M. Potvin, R. Lanctot, E. Quesnel, M. Brasseur, L. Lemieux, architecte B. Hall, G. Hart, G. Lamoureux, E. Erly, etc., etc.

Les funérailles de Mme Arthur Leclerc

Dernièrement ont eu lieu les funérailles de Mme Arthur Leclerc, née Emélie Boucher, décédée à l'âge de 58 ans.

Elle laisse pour la pleurer outre son mari, 1 fils Achille; 2 filles, Mme Jos. Bouchard (Blanche); Mme Armand Labre (Aline); 4 sœurs, la Rév. sœur Philippe de Marie; Mme veuve Henri Beauchesne, Mme Donat Trouve, Mme Israël Dumont; 4 frères, MM. Joseph, Arthur, Léon et Pierre Bouchard; 3 petits-enfants, Laurienne, Thérèse et Achille Bouchard.

Le cortège funèbre partit de la demeure mortuaire pour se rendre à l'église Saint-

LE POUVOIR DE CONSTRUIRE...

SUITE DE LA PAGE 23

cine de la "Montreal Water", elle a dû remplacer 50 pour cent de la tuyauterie et de l'outillage des conduits. On ne calcule pas ce fait, quand on estime les revenus, car autrement, le résultat serait tout différent. D'ailleurs, la cité de Montréal ne demande pas cette permission d'emprunter pour elle-même, mais pour l'administration future. Ça peut être celle de M. Gabias, de M. DesRoches... on ne sait pas.

Pour votre paroisse

"M. Gabias, dit M. Lalonde, je prêche peut-être pour votre paroisse, vous n'en savez rien. Quant à moi, je ne m'occupe pas de politique, mais simplement d'administration. Je ne me suis pas servi de ma situation comme antichambre politique, comme d'autres."

M. Houde rappelle qu'une demande absolument analogue a été faite, dans le passé, et qu'elle fut accordée d'emblée. Sans doute, ceux qui l'avaient faite avaient des opinions politiques différentes, mais le fonds de la question reste le même. Il est entendu que l'usine hydro-électrique dont on parle ne sera pas construite avant l'année prochaine.

En 1929, cette question d'usine électrique a été soulevée sans qu'on fasse de reproches. Aujourd'hui, Montréal doit renouveller son contrat d'éclairage avec la M. L. H. & P. Si la cité avait le pouvoir qu'elle demande, elle pourrait certainement obtenir de meilleures conditions. D'autant plus que si le gouvernement, pour des raisons politiques, a des craintes, il devrait se rassurer avec sa loi qui protège les hauts fonctionnaires municipaux.

Pourquoi ce changement ?

M. Taschereau suggère que l'on consulte le peuple par un référendum. M. Houde déclare qu'il est favorable au référendum, mais rappelle que dans le passé, un emprunt a été négocié sans référendum et sans objection de la part de la magistrature. Pourquoi alors ce changement ?

M. Legault, échevin, trouve que la situation financière de Montréal n'autorise pas ces emprunts. Le contrat pour des canaux d'égoûts, pour plus de $1,000,000, ne peut être donné, faute d'argent. Il conclut en disant que M. Houde aurait dû faire l'enquête et que l'échevin Lalonde l'a démontré, quand il a dit que 50 pour cent de l'outillage avait dû être remplacé.

M. Trépanier cite alors un rapport de M. Mérineau, contrôleur de la ville, disant que les dépenses et charges d'intérêt et fonds d'amortissement payés, il restait, en 1928, un surplus de plus de $600,000; en 1929, $281,000, et qu'en somme, la Montreal Water avait fourni au fonds général la somme de $1,000,000 qui n'aurait pas été obtenue sans cela.

Le paragraphe A est rejeté

Le paragraphe A de la clause est alors rejeté par le comité. Le comité aborde ensuite la question d'emprunts destinés à l'acquisition des terrains de jeux, les autorités de la cité de Montréal demandaient $500,000, à cette fin.

Après un assez vif débat, l'échevin Trépanier demande que la question soit référée aux propriétaires, et cette suggestion est adoptée.

On réfère aussi au référendum le pouvoir d'emprunter $1,000,000 pour un don à l'hôpital de l'université de Montréal. Le maire Houde est de mauvais humeur et déclare que si on doit demander l'autorisation des propriétaires pour la dépense des argents destinés aux terrains de jeux, il faut tout référer aux contribuables.

L'usine d'énergie électrique

Le comité revient sur la question du pouvoir d'emprunter la somme de $10,000,000, pour l'aqueduc, et la construction d'une usine de pouvoir destinée à servir à l'aqueduc.

Le débat porte surtout sur la question de l'usine d'énergie électrique, et quelques-uns contestent à la cité de Montréal le pouvoir de la construire. M. Forsyth, représentant de la Montreal Light, Heat and Power Consolidated s'oppose tout particulièrement à cette clause. Finalement la clause est rejetée.

Le tunnel de la rue Briand

On prend ensuite la question du tunnel de la rue Briand. C'était la question la plus épineuse, et de fait elle n'a pas été résolue, car elle a été référée au comité des bills publics, le gouvernement, à la suggestion du premier ministre, assumant la tâche de présenter un bill spécial à cette fin.

Me Alphonse Décary demande certaines explications qui déclanchent le débat. Il s'agit d'emprunter $1,500,000 pour la construction des tunnels de la rue Wellington et de la rue Briand. La clause comporte, en effet, cette augmentation à la loi adoptée l'an dernier et qui stipulait qu'une somme de $5,500,000 serait dépensée, pour la construction de ces deux tunnels. On demande maintenant $7,000,000.

L'échevin Legault explique que les extras demandés pour le tunnel de la rue Wellington constituent le plus grand scandale jamais perpétré par aucune administration de Montréal.

M. Joseph Filion (Laval) ajoute que le tunnel de la rue Wellington ne sera jamais complété, à moins d'une dépense de $5,000,000 ce à quoi s'oppose le maire Houde. Mais M. Filion déclare qu'il y est allé, qu'il a vu les travaux en cours et ce qui restait à faire.

M. Joseph Francoeur (Dorion), proteste à son tour, en disant que l'on n'avait pas usé de discernement en cette question.

Le maire Houde essaie de convaincre le comité, en disant que des ingénieurs experts ont étudié les plans des deux tunnels, particulièrement du tunnel de la rue Wellington. M. Legault lui fait remarquer que ce n'est pas à l'honneur de ces ingénieurs, car les plans et devis ne prévoyaient pas la ventilation, l'éclairage et les sondages nécessaires. Si ce sont là des experts, il ne faudrait pas leur confier le nouveau tunnel de la Côte S.-Paul.

Le bill est adopté

M. Irénée Vautrin prend aussi part au débat, et après la suggestion du premier ministre, relativement au tunnel de la rue Briand, le bill de Montréal est adopté. Il viendra maintenant devant la Chambre, avant de passer au comité des bills privés du Conseil législatif et au Conseil lui-même. Il est fort probable que de nouveaux amendements seront apportés, et la discussion reprendra alors. Comme à l'ordinaire, le bill de Montréal aura suscité beaucoup de discussion.

Le mémoire Trépanier

Voici le mémoire remis par l'échevin Trépanier à l'hon. M. Taschereau :

"Ce n'est pas nuire au bon renom financier de la cité de Montréal que de dire à nos contribuables de Montréal quelles seront leurs charges contributives au trésor municipal, à partir du 1er janvier, 1932.

"Le crédit de Montréal est bon, malgré l'accroissement de sa dette municipale et celui de la dette des commissions scolaires, catholiques et protestantes, et ses dettes d'églises.

"Cette situation n'est pas imputable qu'à l'administration actuelle, malgré ses extravagances inconcevables que nous nous réservons le soin de faire l'analyse devant l'électorat de Montréal, prochainement.

Mais le groupe que je représente avait eu soin, le 30 décembre 1930, lors de la discussion du budget, de conseiller au comité exécutif actuel une extrême précaution, une grande prévoyance dans l'administration du budget de 1931.

"On n'a pas tenu compte de nos avis.

"On a dit que nous faisions de la politique.

"L'avenir a prouvé le contraire.

"Nous avons eu, depuis, l'avertissement des banques, et la réponse de deux des principaux officiers de la cité, le contrôleur et auditeur et le trésorier, à un questionnaire du premier ministre.

"Je n'ai extrait de ce mémoire que ce qui peut intéresser directement le petit propriétaire comme le gros.

"Le petit propriétaire est particulièrement frappé, parce qu'il se sait surchargé d'impôts, au moment où on exige de lui une baisse des loyers, et dans une circonstance où il est obligé de tenir compte de la crise du chômage.

Arrérages de taxes

Les arrérages de taxes, au 1er janvier 1932, pour les charges imputables au revenu de la ville, seront de $14,745,000, et les arrérages de taxes spéciales, $31,424,910, formant un total de $46,169,910.

"Ces taxes sont dues. Elles devront être payées, tôt ou tard.

Crédits votés ex-fonds de roulement

Sous l'administration actuelle, nous avons voté, en 1930, et en 1931, des crédits, à même le fonds de roulement, pour un montant total de $23,608,020.

Ces crédits ont trait à des travaux de pavages, trottoirs, égouts, expropriations, outillage et plant d'asphalte.

Charges à rencontrer en 1932

Il y a à peine trois semaines, le 30 novembre, M. Fortin, ingénieur-conseil attaché au comité exécutif, faisait rapport que le montant dépensé pour pavages, trottoirs, égouts, pour lesquels les rôles n'ont pas été faits, s'élevait à $7,653,959.79.

"On ne peut pas blâmer, évidemment, l'administration actuelle de retard dans la confection de ces rôles, puisque la totalité de ces travaux ont été exécutés en 1930 et en 1931, mais ce sont encore des charges que les propriétaires auront à rencontrer à partir de 1932.

Ici même, devant ce comité, le premier ministre, il y a quelques jours, s'étonnait de la façon dont nous exploitons notre fonds de roulement.

Son étonnement est pleinement justifié par l'opinion exprimée il y a quelques années par M. Justinien Pelletier, contrôleur et auditeur, et par l'opinion de nos aviseurs financiers d'aujourd'hui.

Programme trop ambitieux

Tous les ans, depuis nombre d'années, notre programme de travaux imputables au fonds de roulement est trop ambitieux, quelquefois extravagant. Le résultat est le tollé qui s'élève aujourd'hui de tous les coins de la ville, de ceux-là mêmes qui ont réclamé ces travaux.

"Nous devrions dorénavant n'entreprendre, pour quelques années du moins, que des travaux d'absolue nécessité.

"Le leader de l'opposition partagera, j'en suis sûr, cette opinion. M. Gault représente une division électorale qui englobe les quartiers Saint-André et Saint-Georges, qui, à eux seuls, ont une évaluation municipale de $329,231,707, soit presque le tiers de l'évaluation totale des immeubles de la ville de Montréal."

Nouvelles charges d'entretien

On a fait des travaux dits de chômage, l'an dernier. On en fera encore cette année pour une somme de $4,800,000.

Songe-t-on aux charges qui seront mises au compte du budget de 1932, pour l'entretien des nouveaux postes de police et pompiers, des nouveaux marchés, des dix-huit ou vingt vespasiennes, immeubles érigés à coup de millions ?

Plusieurs de ces entreprises, exécutées ou en voie d'exécution, sont d'une complète inutilité.

On a construit des postes de police ou des casernes de pompiers et on y a ajouté, au second étage, des salles publiques pour permettre aux échevins de réunir leurs électeurs, quand ils peuvent, tout aussi bien, utiliser les salles publiques de nos écoles.

Vespasienne coûteuse

On a même érigé au-dessus d'une vespasienne une salle publique ce qui a porté le coût initial de ce chalet de nécessité de $58,000. à $133,000.

Au-dessus d'un poste combiné de police et pompiers, on a aménagé une salle de réunions, et on prétend que le rideau de la scène de cette salle coûte $6,000.

Dans le quartier Notre-Dame de Grâces, on a obtenu mieux encore. L'administration municipale, à même les fonds de chômage, construira bientôt un immeuble, dont les salles fins seront de servir de lieu de réunion publique pour les braves femmes qui iront discuter la question du suffrage féminin, ou des braves gens qui voudront se rencontrer, pour causer et fumer. Cet immeuble coûtera $200,000 et sera pourvu d'un gymnase et accessoires y attenant.

Dans un autre quartier, on construira un gymnase et une clinique.

Que va coûter l'entretien de ces nouveaux immeubles, postes de police, casernes de pompiers, marchés, salles publiques, etc.?

Cela coûtera une somme considérable qui devra être inclue dans notre budget de 1932.

En 1930 et 1931, l'administration actuelle a acheté pour plus de $87,000.00 de nouveaux véhicules-automobiles. Il faudra en 1932, pourvoir à l'entretien de ces véhicules.

J'ai mentionné mercredi les charges que le budget de 1932 aura à supporter, pour de nouveaux octrois à nos hôpitaux, soit plus de $125,000 annuellement, en plus du budget de charité ordinaire.

Le rachat de la dette

J'attire l'attention du comité sur le rachat de la dette, en 1932.

Du 1er mars 1932 au 1er novembre inclusivement, il nous faudra pourvoir au rachat de la dette pour un montant total de $19,372,581.62.

Si la ville est appelée à payer 5½ pour cent sur ces renouvellements d'emprunt, les charges du budget seront augmentées de $185,000. environ.

Pour toutes ces raisons, M. le président, nous demandons que toute dépense nouvelle affectant notre pouvoir d'emprunt soit soumise au préalable au vote des propriétaires.

Un projet des propriétaires fort mal reçu

Les ouvriers ne veulent pas de la qualification foncière à l'hôtel de ville.

Conseil des métiers

Le Conseil des métiers et du travail de Montréal, à son assemblée, hier soir, sous la présidence de M. J.-T. Foster, au Monument National, a fort mal reçu un projet de la Ligue des propriétaire, relativement à un changement en vue dans le mode de notre administration municipale.

Voici, dans sa teneur officielle, le rapport soumis par le comité exécutif de ce Conseil, et lu par le secrétaire, M. Jos. Pelletier, sur cette question:

"Votre comité a reçu une lettre de la Ligue des propriétaires de Montréal, transmettant copie d'une résolution adopté par le Conseil d'administration de ladite ligue, touchant certains changements à apporter à notre mode d'administration municipale. La Ligue des Propriétaires de Montréal nous demande de prendre connaissance de la résolution suivante, et de faire connaître l'opinion de notre conseil à ce sujet.

Projet de résolution

"Que le comité executif de la ville de Montréal soit composé de cinq membres propriétaires, ayant chacun, une qualification foncière de $10,000, libre de toute hypothèque, et élus par le vote des propriétaires".

Votre comité, après étude de la question, recommande "que le secrétaire reçoive instruction d'informer la Ligue des propriétaires de Montréal, que notre Conseil des métiers et du travail est absolument opposé à la résolution".

L'action prise par le comité exécutif fut approuvée à l'unanimité sur la proposition des délégués G.-R. Brunet et J.-A. Moisan.

"J'admire, déclara M. Brunet, le courage des membres de la ligue des propriétaires de Montréal, de soumettre à notre Conseil, qui a combattu pendant plus de 20 ans, contre la qualification foncière à l'hôtel de ville, de nous faire une proposition pareille. Ce n'est pas, ajouta-t-il, la propriété foncière qui fait le talent d'administrateur d'une ville."

Le délégué Rochefort s'indigna à son tour, de l'idée préconisée dans la résolution de la ligne des propriétaires: "Ainsi, dit-il, on voudrait ostraciser de l'hôtel de ville toute la classe ouvrière qui comprend au moins 75 pour 100 de notre population".

Le délégué H.-A. Foucher opina que l'acte de soumettre une telle proposition au Conseil du travail, semble être une injure à l'adresse de ce Conseil, et même des financiers qui ne sont pas propriétaires fonciers.

Autres questions

D'autres questions ont été agitées, qui ont été toutes référées au comité exécutif du Conseil des métiers et du travail, pour étude et rapports à la prochaine assemblée, notamment les suivantes : la canalisation du Saint-Laurent ; le bill 151 actuellement devant la législature et relatif à l'emploi des ouvriers aux travaux de chômage; le projet d'emprunt de $6,000,000, pour la Commission scolaire catholique de Montréal, dont $3,000,000 pour l'Université ; le projet de taxe spéciale et directe sur les propriétés des catholiques, au profit de l'Université ; la question d'emprunt des tramways ; la loi des contestations des élections et autres.

La loi des accidents

A la suite de certaines plaintes reçues au sujet de la manière dont serait appliquée la nouvelle loi des accidents du travail de la province de Québec, M. Pierre Lefèvre, président du comité exécutif provincial du Congrès ouvrier du Canada, annonça qu'une délégation ira rencontrer les membres de la Commission des accidents du travail, la semaine prochaine à Montréal, probablement, le 23 ou le 24 courant. Il demanda au Conseil des métiers et du travail de se faire représenter sur cette délégation. Séance tenante, les délégués G.-R. Brunet, Jos. Pelletier, Emile Mathieu et Rochefort, ainsi que le président Foster furent délégués à cette entrevue.

Le président Foster fit bien observer qu'il ne s'agit pas, en la matière d'aller protester contre la loi des accidents elle-même, mais contre la manière dont elle serait administrée ou appliquée, dans plusieurs cas.

Le délégué G.-R. Brunet fit rapport d'une séance du comité des "bills privés" à laquelle il a pris part, à la législature de Québec. Il a annoncé que sur les instances du Conseil des métiers et du travail, de Montréal, et avec l'aide puissante du barreau représenté par l'aviseur légal de ce Conseil, Me Charlemagne Rodier, le projet de loi relatif aux causes civiles par jury, a été retiré par son auteur, Me Robert Taschereau, député de Bellechasse. Il dit que le mérite de cette victoire ouvrière revient au Conseil des métiers et du travail de Montréal qui, le premier, s'était opposé à ce projet. De vifs applaudissements accueillirent cette déclaration.

Feu Mme J. Leclerc

(Du correspondant de la PRESSE)

St-Félicien, — Ces jours derniers, ont eu lieu les funérailles de Mme Joseph Leclerc (Alice St-Amand). Le chanoine Bluteau, curé de la paroisse, fit la levée du corps et chanta le service. Les porteurs étaient MM. Henri et Michel St-Amand, frères de la défunte, François Leclerc et Joseph Pilote, ses beaux-frères. M. Joseph St-Amand, frère de la défunte, portait la croix.

Condoléances le deuil, l'époux de la défunte, son beau-frère, M. Damase Leclerc, son père, M. Télesphore St-Amand, ses beaux-frères, MM. Joseph Ouellet, de St-Cédéon, et Joseph Côté, ses soeurs, Mlles Léontine et Marie-St-Amand, Mme J.-Elz. Fortin, de Roberval, etc.

La défunte laisse son époux, six enfants, son père, sa mère, et plusieurs frères et soeurs.

Achetez vos prélarts et carpettes et payez meilleur marché.

ASSORTIMENT COMPLET

L.-P. Fontaine & Frère

723 MONT-ROYAL EST

Tarif d'abonnements

(Au Canada: hors Montréal)

EDITION QUOTIDIENNE: 1 an, $6; 6 mois, $3; 3 mois, $1.50; 1 mois, 50c; 2 semaines, 30c; 1 semaine, 15c.

EDITION DU SAMEDI: (Avec Rotogravure) 1 an, $3; 6 mois, $1.50.

EDITION HEBDOMADAIRE: (Jeudi) 1 an, $1.50; 6 mois, 75c.

L'abonnement est payable à l'avance.

LA PRESSE

PEOPLE'S
CREDIT JEWELLERS

Hâtez-vous—L'Événement prendra fin bientôt!

UNE VENTE DE CADEAUX DE NOËL

Toute une Année pour Payer

Que le manque d'argent ne vous empêche pas d'offrir des bijoux comme étrennes, cette année. Grâce à leur système d'achats de Noël, les People's Credit Jewellers vous permettent de payer vos bijoux presque sans vous en apercevoir. Vous trouverez ci-bas une grande variété de bijoux, et la comparaison vous prouvera qu'il est avantageux d'achetez chez People's Credit Jewellers.

Création 7 Pierres

Sept pierres ornent cette bague de fiançailles — Création artistique et distinctive.

$100

$2 comptant, $2 par semaine

Modèle à Trois Pierres

Une création superbe et symbolique, exprimant un sentiment d'amour profond

$49.50

$1 comptant, $1 par semaine

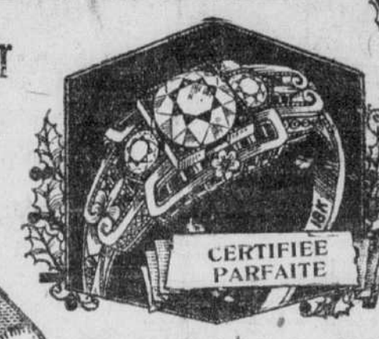

Notre Spécial de Noël

Magnifiquement gravée en or blanc 18 carats, avec gros diamant brillant au centre et un de chaque côté

$69.50

$1.50 comp., $1.50 par sem.

Grande Valeur Pierre Brillante

Voici une valeur vraiment épatante. Une magnifique bague en or blanc 18 carats avec véritable diamant . .

$29.75

$1 comp., 50c par semaine

QUATRE SPECIAUX

ACHETEZ UNE BULOVA

QUATRE SPECIAUX

Une Bulova pour Elle

$24.75

Fait un bel ornement et tient bien le temps—un cadeau idéal pour ELLE. Magnifiquement gravée, avec le nouveau bracelet tubulaire.

$1 comp., 75c par semaine

Une Bulova pour Elle

$37.50

MISS LIBERTY — Une baguette svelte et gracieuse avec bracelet tubulaire

$1 comp., 75c par semaine

Une Bulova pour Lui

$24.75

Une Bulova du populaire modèle carré, richement finie. Mouvement Bulova précis, chaine flexible, aiguilles et cadran en radium.

$1 comp., 75c par semaine

Une Bulova pour Lui

$37.50

Magnifiquement gravée, riche apparence, Disque radium, boitier à l'épreuve de la poussière, 15 pierres, bracelet nouveau genre.

$1 comptant, $1 par semaine

Service à Thé en Argent

Quatre articles

Magnifique argenterie, solide fabrication. Le crémier et le sucrier ont un filet d'or. La théière contient 3½ chopines et a un couvercle à charnière. Le cabaret a 14 pouces de diamètre et est le produit d'un fabricant canadien bien connu. Quel cadeau à un si bas prix ! . . .

$9.95

45c Comptant, 50c par semaine

Votre Choix

Montres pour Dame et Monsieur

Elégant modèle nouveau, absolument garanti. Distinctif bracelet Hollywood

$8.95

45c Comptant

50c par Semaine

Baguette 17 pierres pour dames

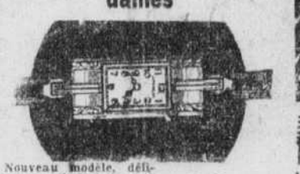

Nouveau modèle, délicat et très précis — 17 pierres. Montre-bracelet-baguette pour dame — une montre vraiment chaînante à un nouveau bas prix.

$19.75

75c Comptant, 50c par semaine

Horloge Electrique Bulova

Voici une horloge qui fera un bel effet sur votre cheminée. Pas besoin d'être remontée ni graissée. Il suffit de la raccorder au courant pour avoir l'heure exacte en tout temps.

$14.95

45c Comptant, 50c par semaine

Percolateurs électriques

4 ARTICLES

Un cadeau pratique pour la maison. Percolateur genre urne avec crémier, sucrier et cabaret. Prix extrêmement modique. Complet avec corde et fiche de contact .

$14.95

45c comptant, 50 p. semaine

Beau Service de Toilette

Trois articles jusqu'à n'importe quel nombre que vous puissiez désirer. Grande variété

$5.95 ET PLUS

Conditions ord. du People

Argenterie 26 Articles

Qualité W. R. fabrication Wm. A. Rogers, 6 couteaux, 6 fourchettes, 6 cuillers à table, 6 cuillers à thé, cuiller à sucre et couteau à beurre.

Complet avec le choix d'un cabinet ou d'un cabaret

$6.95

45c Comptant, 25c par semaine

ELGIN

Modèle mince, 15 pierres.

$11.95

Montre de poche avec chaine et cadif. Nouveau modèle en double-or blanc gravé. Mouvement précis garanti. Nouveau bas prix.

45c Comptant, 50c par semaine

Notre représentant peut aller vous montrer la variété complète, sans que vous soyez obligé d'acheter.

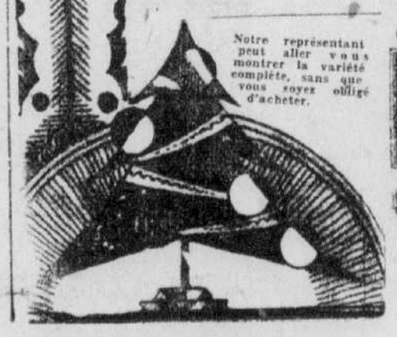

CASH PRICES ON CREDIT

PEOPLE'S

CREDIT JEWELLERS LIMITED

ETAGE DE LA MEZZANINE, IMMEUBLE CASTLE

Entrée à 1440 rue Stanley.

OUVERT TOUS LES SOIRS

LE TIMBRE DE NOEL

Le dispensaire et le médecin de famille

Avec les malades qui se présentent à la clinique pulmonaire, pour quelque symtôme inquiétant, il en est que leur médecin à dirigés là pour faire confirmer son diagnostic.

Après un examen sérieux, une radiographie et les analyses de laboratoire requises, un rapport est envoyé au médecin et son malade lui est retourné.

Quand ce patient est diagnostiqué tuberculeux et du consentement de son médecin, il est confié au Service Social qui entreprend son éducation et l'éducation de sa famille à domicile.

C'est en cela que le Dispensaire antituberculeux diffère des autres cliniques. Il diffère encore en ce que sa fonction essentielle est le diagnostic seulement, non le traitement.

Les médecins font l'examen; ils ne donnent pas de remèdes. C'est l'affaire du médecin de famille, dès lors qu'il ne veut pas envoyer son malade à l'hôpital.

La collaboration du médecin de famille est un grand appoint dans la lutte antituberculeuse. L'Institut Bruchési est à la disposition de toute la profession médicale de Montréal et des environs pour confirmation de ses diagnostics pulmonaires. Nos dispensaires sont outillés pour assurer un examen sérieux. Ils sont à la disposition des médecins.

Les lecteurs comprendront que dans une certaine limite, l'oeuvre de l'Institut Bruchési peut s'étendre jusqu'à eux.

C'est pourquoi le petit Timbre de Noël demande la coopération de tous, pour permettre à nos dispensaires de continuer leur oeuvre. Achetons-le avec générosité. (Communiqué).

A la mémoire de feu le chanoine Villeneuve

Au Collège de l'Assomption, mardi, le 22 décembre, à 9 heures, dans la chapelle du Collège de l'Assomption, un service du trentième jour sera chanté pour le repos de l'âme de M. le chanoine G.-Vitalien Villeneuve, ancien procureur et ancien supérieur. Les parents et les amis du défunt, ainsi que les anciens élèves du Collège, sont invités à assister à ce service.

L'exposition d'Ottawa

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 18. — L'Association de l'exposition d'Ottawa a un surplus de $22,279. Elle versera $5,000 dans le trésor municipal et gardera la balance pour des fins d'améliorations. Le président Sam Crooks, ayant été nommé shérif, a donné sa démission et a été temporairement remplacé par M. A.-H. Fitzsimmons.

Elections d'officiers

Récemment avaient lieu les élections des officiers de la chorale de la paroisse S.-François Solano. Ont été élus: président honoraire, l'abbé J.-A. Champagne, curé; 1er président, M. Nap. Bissonnette; vice-président, M. M. Gignac; secrétaire-archiviste, M. A. Parenteau; trésorier, M. G. Desgroseillers; bibliothécaire, M. A. Rheault; directeur, M. H. Thisdel; assistant directeur, M. E. Therrien; organiste, Mlle C. Parenteau.

A Notre-Dame-des-Victoires

Récemment, l'Association des Propriétaires de Notre-Dame-des-Victoires tenait, dans la salle paroissiale son assemblée régulière du mois de décembre à laquelle étaient présents M. P.-E. Grenier, président, et les officiers suivants: MM. Thibaudeau, Lamontagne, Filiatrault et Bertrand.

Comme des membres de l'Association qui sont employés aux usines Angus se plaignaient que le soir, à la sortie de leur travail, ils sont obligés d'attendre assez lontgemps aux coins des rues Davidson et Hochelaga, il est proposé qu'il soit demandé à la compagnie des tramways de bien vouloir mettre en circulation un peu plus à bonne heure des "extras". On se plaignait aussi de l'enlèvement tardif de la neige devant les demeures.

POUR DEMAIN

UN PIANO
à un prix spécial

Piano Emerson droit, caisse en ébène, complètement reconditionné, excellente sonorité.

$90

Facilités de paiement.
$5 comptant et
$1 par semaine

LINDSAY'S
C.W. LINDSAY & CO. LIMITED

1112
rue Ste-Catherine Ouest
(Juste à l'ouest de Peel)

GRATIS
$500.00
EN PLUS D'UN BEAU
MANTEAU de FOURRURE
d'une valeur de $150.00
et d'autres prix de différentes valeurs au nombre de
10,000
seront distribués gratuitement le 28 décembre, au Monument National, aux membres de notre
CLUB DE NOEL
Chaque achat, d'ici Noël, pour un montant de $25.00, donne droit à 2 COUPONS bons pour cette distribution.
$5.00 suffisent pour acheter
Mobilier de maison ainsi que Fourrures Radios, Poêles, Paletots, Complets, Manteaux, Robes, etc. Montres, Diamants, etc.
SYNDICAT ST-HENRI
3619 à 3629 Notre-Dame O.
Aussi ST-DENIS, coin Duluth

PITOU
6 JOURS pour MAGASINER
Le plus nous devons faire demain, le moins nous faisons aujourd'hui.

Nouvel organisme que fondent les libéraux

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 18—La Fédération libérale de l'est d'Ontario vient d'être fondée dans une réunion tenue à Ottawa. Environ 40 délégués, représentant les seize comtés composant cette partie de la province, y assistaient. On a également pris les moyens de perfectionner l'organisation dans chaque comté et décidé de tenir des assemblées, anticipant des élections générales dans l'Ontario, l'année prochaine.

M. Mitchell-F. Hepburn, député fédéral et aussi chef du parti libéral provincial, tiendra une grande assemblée publique à Ottawa le mois prochain. Il est entendu que la nouvelle fédération tiendra au moins deux assemblées générales à Ottawa, chaque année. Les officiers sont M. Herbert-A. Plant, président; M. Aurélien Bélanger, vice-président; M. Allan Fraser, d'Ottawa, secrétaire-trésorier; MM. Georges Higgerty, d'Ottawa, organisateur; E.-O. Bertrand, député fédéral de Prescott; Paul Leduc, d'Ottawa; A. MacDonald, d'Alexandria; R.-J.Slattery, d'Arnprior; J. Robertson, de Perth; D. Lewis, de Brockville ; Charles McCurrie, représentant le comté de Carleton, aviseurs.

Le grain expédié des élévateurs de Sorel

(Du correspondant de la PRESSE)

Sorel, 18. — Les exportations de grain dans notre port pour décembre se chiffrent à 607,748 boisseaux. Le "Watford" a pris, le 1er décembre, une cargaison de 304,618 boisseaux de blé, en route pour Anvers, Belgique, le "Kings County" a quitté le port avec 303,130 boisseaux, se dirigeant vers des ports français et italiens. En décembre 1930, il n'y eut aucune exportation, le dernier océanique ayant quitté Sorel le 15 novembre.

L'exportation totale du grain, cette année, est de 10,598,430 boisseaux, dont 10,367,048 de blé, 204,903 d'orge, 19,285 d'avoine et 7,194 de sarrasin. Les exportations, en 1930, ont été de 2,278,260 boisseaux de blé seulement.

Pénible accident

(Du correspondant de la PRESSE)

Thetford Mines, 18. — M. Joseph Béland, autrefois de notre ville, s'est fracturé une côte en tombant dans un chantier où il travaillait.

Grange incendiée

(Du correspondant de la PRESSE)

Thetford Mines, 18. — La grange de M. John Higgirty, d'Inverness, a été détruite par un incendie ainsi que plusieurs instruments aratoires qui s'y trouvaient. On en ignore la cause. M. Higgirty n'avait pas d'assurances.

Cour Supérieure

Cour Supérieure; Chambre de Pratique.
Le 18 décembre 1931.
Présent: L'honorable Juge Patterson.
Les jugements suivants furent rendus:
Publix Finance Corp. vs Dame S. Musicant et Layton Bros. Ltd oppte; jugement relevant opposante de la saisie.
Paul Ethier et al es-qual vs Mlle Stella Gorman; jugement pour $220. avec int. et dépens.
Eugène Gaudry vs Joseph Gagner; jugement pour $175. avec int. et dépens.
Montreal Rail & Water Terminals Ltd vs Ed. Roy et Electric & Plumbing Supplies Inc., m.e.c.; jugement pour $469.69 avec int. et dépens.
Paul Dagenais vs Joseph Pallandino et Dame Alphonsine Corbeil et vir et al, m.e.c.; jugement en déclaration de privilège d'ouvrier.
J. E. Joubert vs Aubert Cyr et Joseph Denault, T.S.; jugement suivant déclaration de T. S.
Dame Minnae Clara Coyle vs Harry Golt; jugement pour $350. avec int. et dépens.
Raoul Quesnel vs Marcel Mignault; jugement pour $3325. avec int. et dépens.
Eastern Club Ltd vs Globe & Rutgers Fire Insurance Co.; jugement accordant motion pour substitution de procureurs.
Françoise Marie H. Bondoux vs A. L. J. Ducastel; jugement permettant d'ester en justice.
Eugène Champagne vs Elie Denis; jugement autorisant requérant à ester en justice in forma pauperis.
Dame M. A. Phillie et vir vs William Fauteux et al et William Caldwell, oppt; jugement ordonnant examen de l'opposant.
Chait Construction Company vs L. Payette; jugement pour $240. avec int. et dépens.
Dame Yvonne Arcand vs Wilfrid Labonté; jugement autorisant la demanderesse à ester en justice in forma pauperis.
The Royal Trust Co. et al vs Henry Upton; jugement pour $10,481.14 avec int. et dépens.
L.-E. Dagenais vs Guardian Construction Ltd.: Jugement maintenant action en déclaration d'hypothèque.
Emile Beaudry vs Dame Ernestine Smith: Jugement pour $121. avec intérêt et dépens.
R.-L. Caler et al vs Marcel Andrique : Jugement pour $175. avec intérêt et dépens.
Publix Finance Corp. vs U. Kaufman : Jugement accordant motion pour examen de M. H. Kaufman, M. O. Boyer.
Antoine Phaneuf vs Rodrigue Dussault : Jugement pour $90. avec intérêt et dépens de l'action telle qu'intentée.
Hebrew Workingmen's Loan Syndicate vs D. Gildberg, et M. Katz, opposant : Jugement accordant motion pour examen de l'opposant.
J.-P. Dupuis Limitée vs J.-E. Tremblay et The Black Construction Co. Ltd, tiers-saisie : Jugement pour $328.64 avec intérêt et dépens.
Alphonse Charette vs Dame Adèle Daoust et Alfred Chiquette, tiers-saisi : Jugement suivant déclaration de tiers-saisi.
Charles Laurin vs Philippe J. Laganière et C.-J. Arcand et al, tiers-saisis : Jugement suivant déclaration des tiers-saisis.
O. Deschambault vs Wm. S. Gibson : Jugement pour $1,315. avec intérêt et dépens.
J.-U. Fontaine vs J.-A. Lamarre et ledit J.-U. Fontaine, demandeur en reprise d'instance et Dame Délia Adam, défenderesse en reprise d'instance : Jugement pour $1,450. avec intérêt et dépens.
Frank-H. Dunn vs Harry Brownson : Jugement pour $336. avec intérêt et dépens.
N.-G. Valiquette Limitée vs P. Boudreau : Jugement pour $202.23 avec intérêt et dépens.
Léo Jodoin vs Joseph Lizotte : Jugement déclarant l'instance périmée.
Douglas Leonard Alexander vs James Bay Basin Oil Co. Ltd.: Jugement pour $1,575. avec intérêt et dépens.

Le bill Dillon est dénoncé, à Lachine, par Me L. Camirand

(Du correspondant de la PRESSE)

Lachine, 18. — Le club conservateur de notre ville a tenu, mercredi soir, sa réunion mensuelle, à son local No 242B, rue Saint-Joseph, sous la présidence de M. Arcade Fournier, qui remercia les membres d'être venus si nombreux, et annonça que M. Georges Laurin, M.P., serait de retour de voyage, le 22 du courant, et que dès son arrivée, notre député fédéral serait à la disposition de ses électeurs, pour discuter les affaires de sa circonscription.

Le club a adopté trois résolutions: Au maire J.-Dalbé Viau, pour sa réélection par acclamation, comme premier magistrat de notre ville; contre le bill Dillon, touchant les élections contestées; et la troisième, proposée par M. H. Poirier, appuyée par M. Wm. Côté, considérant le bill présenté par M. Robert Taschereau, bill qui a été retiré.

Après l'adoption de ces trois résolutions, le président présenta M. Jean Laporte, qui félicita les membres d'avoir formé un club conservateur, et les engagea à le maintenir, dans la défaite comme dans la victoire. Il s'est dit assuré que le parti conservateur finira par triompher dans la province de Québec, si on continue à s'organiser, comme au fédéral. L'orateur a prétendu que le gouvernement actuel avait sacrifié nos richesses nationales, vendu la plupart de nos pouvoirs d'eau aux Américains, et signala d'autres abus qu'il croit condamnables, et au détriment de notre population. Il est d'opinion que seule la protection va ramener la prospérité au pays et empêcher le capital étranger de venir nous faire une concurrence ruineuse.

L'orateur suivant fut Me Lorenzo Camirand, qui fit une conférence sur ses impressions de la politique provinciale, depuis un quart de siècle.

M. Lorenzo Camirand

Depuis le 24 août dernier, nous avons l'oligarchie absolue, dit l'orateur. L'enceinte parlementaire, où les nobles vertus de l'arédopage ont brillé avec gloire, n'est plus qu'un directorat. La démocratie a cédé le pas à des législations iniques. La plupart de ces législations honteuses qui déshonorent, dans nos statuts, la seule province française d'Amérique, s'y trouvent sous le prétexte du bon crédit et de l'honneur de notre race.

La démocratie néo-libérale a gratifié les classes populaires de libertés. Les remparts de ces libertés sont le Parlementarisme et le droit constitutionnel. Les fusillades de S.-Denis et S.-Eustache ont été faites par des libéraux excités par l'ivresse des libertés populaires. Ce fut l'âge de la politique idéaliste. Qu'ont-ils obtenu pour nous, dans notre province? Les uns furent exécutés, les autres eurent la prison et l'exil, mais tous ils ont fait fleurir sur le sol national le lys de la démocratie, de la constitution et de la liberté.

Mais quel est-il ce droit constitutionnel, suprême rempart de notre démocratie? Il se résume en trois fonctions distinctes: le pouvoir législatif, le pouvoir exécutif, le pouvoir judiciaire. C'est là le fonctionnement de nos libertés. Le pire empiètement de ces trois pouvoirs l'un sur l'autre est sans doute le législatif sur le judiciaire.

Non seulement le fonctionnement de la saine démocratie devient inactif, mais le gouvernement, je l'ai dit, enseigne au peuple, un certain mépris de la justice régnante.

Le bill Dillon a été passé sous le prétexte d'un abus de lois et de tribunaux. Ils n'ont pas réalisé que toute cette législation même est un abus de lois et un mépris des tribunaux et une négation du principe constitutionnel et démocratique. On a voulu sauver l'honneur de la race et on n'a pas songé que les accusations portées contre certains députés restent sans solution et que presque toujours la honte et la rumeur sont plus meurtrières que la sentence.

MM. A. Charette et Arcade Fournier ont remercié les deux orateurs de la soirée.

Tiré de voiture par un cheval en laisse

(Du correspondant de la PRESSE)

S.-Adrien d'Irlande, 18. — M. Sigefroy Pigeon a été victime d'un grave accident. Un cheval qu'il tenait en laisse le tira de sa voiture et le traîna sur la route sur une certaine distance. Il réussit à se rendre chez lui bien que très souffrant et fit venir le médecin, qui constata qu'il souffrait de plusieurs lésions internes. Il a été transporté à l'Hôtel-Dieu de Québec ou on déclare que son état est critique.

Intéressante conférence

(Du correspondant de la PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 18. — Le Dr Ernest Gendreau, professeur à l'université de Montréal, directeur de l'Institut de Radium de Montréal, a fait une intéressante conférence au séminaire de Saint-Hyacinthe. Il a parlé d'Edison et de ses découvertes. La soirée fut présidée par le supérieur du séminaire, le chanoine J.-B.-O. Archambault, qui présenta le conférencier. L'abbé Joseph Laferrière le remercia. Le maire de Saint-Hyacinthe, le Dr J.-L.-H. Pagé, était présent.

Le Dr Gendreau, est un ancien élève du séminaire de Saint-Hyacinthe, cours 1892-1899. Sa conférence était illustrée.

Il y a 20 ans en image

SERVICE EXCLUSIF A LA "PRESSE" par Hess

Spéciaux de Noël

Gurd's

Les breuvages de 20 onces GURD sont le format de famille le plus désirable au monde pour cinq excellentes raisons.

CARTONS
pour
Cadeaux de Noël

IL n'y a pas de cadeau plus pratique ou plus agréable qu'un carton de pétillant Ginger Ale GURD. Chacun apprécie un présent aussi approprié et aussi opportun.

Chaque carton est aggrémenté d'un dessin de circonstance, joliment décoré, facile à transporter, de jolie apparence—compact. Chaque carton contient six bouteilles de pétillant Dry Ginger Ale GURD, prêtes à rehausser la table des fêtes ! C'est le fameux "Dry" GURD —"le breuvage classique". Sa qualité et ses propriétés rafraîchissantes sont incomparables!

Bouteilles "Jumbo" GURD

Si vous préférez le GURD dans les plus grandes bouteilles sur le marché, la 30 onces de Ginger Ale "Dry" et Sucré ou de Vox-Pop vous donnera entière satisfaction. Pour les familles nombreuses, assoiffées, pour les gaies réunions d'amis, pour toutes sortes de réceptions, les bouteilles de 30 onces—dans lesquelles la qualité et le piquant sont les mêmes que dans les petites bouteilles—sont incomparables.

Demandez les GURD à votre fournisseur, — Exigez les GURD — Commandez les GURD à la caisse ou au carton.

1. QUALITÉ

Depuis plus de 63 ans que la CHARLES GURD COMPANY fabrique des breuvages pétillants, elle s'est toujours efforcée de ne donner qu'une qualité uniforme — "La Meilleure". Les meilleurs ingrédients qui soient et les méthodes les plus scientifiques de carbonation et d'embouteillage ont été employés. Une visite, aujourd'hui, à l'usine Gurd, soit à Montréal ou à Saint-Jean, N.-B., vous convaincra de la véracité de cet avancé.

2. COMMODITÉ

Les bouteilles de 20 onces contenant comme elles le font, trois verres remplis jusqu'au bord de pétillantes liqueurs Gurd constituent un excellent format pour l'usage de la famille. Elles se placent commodément dans toute glacière de grandeur ordinaire.

3. VARIÉTÉ

Grâce à la variété offerte dans les bouteilles de 20 onces, vous avez un choix illimité des délicieux breuvages que vous préférez. Vous trouverez ici le Ginger Ale sucré Gurd et plusieurs autres saveurs, telles que Cream Soda, Kola Dry, Sarsaparilla, Limonade, Smack-O et le reste de la fameuse FAMILLE GURD.

RICKEY AU LIMON

Un breuvage piquant de fruit pur — stimulant, pétillant, agréablement différent—voilà ce qu'est le Rickey au limon GURD.

"Un breuvage distingué".

"PASSIONA"

Le jus même du fruit, importé d'Australie, est travaillé au moyen d'un procédé secret, par lequel la saveur du fruit frais est transmise au produit embouteillé. Ce breuvage GURD, tout en étant d'un goût des plus agréable, est des plus hygiénique. C'est une des meilleures bases pour un délicieux punch de famille et que nous pouvons recommander.

4. ÉCONOMIE

Pas de perte ! Pas de restes fades !

5. PRIX

(Demandez à votre fournisseur)

LA MEILLEURE AUBAINE EN BREUVAGES DE QUALITE QUE NOUS AYONS JAMAIS CONNUE.

Les Liqueurs Gurd Font Prime par:

SATISFACTION! VALEUR! QUALITÉ!

WALL ST. A UNE ALLURE MIXTE, FERMETE EN BOURSE LOCALE

Nouvelles brèves

Les importations de sucre raffiné en octobre ont été de 3,365,000 livres, au lieu de 1,322,000 l'an dernier, mais le total des dix premiers mois de l'année accuse une diminution marquée.

* * *

Les directeurs de l'International Utilities Corporation n'ont pas déclaré le dividende trimestriel sur les actions "A".

* * *

Wall Street varie avec irrégularité pendant la première partie de la séance; les changements sont étroits.

* * *

Les échanges sont excessivement limités à la bourse locale, la tendance est ferme.

McDougall & Cowans compte reprendre ses affaires d'ici peu

Le plan de réorganisation de McDougall and Cowans, firme de courtage montréalaise en liquidation, projet qui implique la formation d'une compagnie de réalisation et la reprise des affaires, a été soumis hier après-midi au régistraire des faillites, Arthur Delisle, c.r., et pris en délibéré par lui. On compte que la Cour approuvera les arrangements conclus avec les créanciers à l'effet de verser 60% des profits des affaires continuées à leur compagnie de réalisation. Mais le régistraire a laissé entendre que contre l'ordinaire, la décharge serait conditionnelle et non totale; il n'y aura décharge que lorsque tous les créanciers et la Cour seront pleinement satisfaits. Il déclare en être venu à cette décision, à cause des nombreuses lettres reçues de créanciers demandant protection pour leurs intérêts.

Mais, aussi longtemps que la décharge finale n'aura pas été accordée, la compagnie ne pourra faire affaires à la Bourse. Si donc le jugement du régistraire n'accordait pas la décharge ou n'accorde qu'une décharge conditionnelle, on présentera une pétition, appuyée par les créanciers, pour obtenir la décharge complète.

La dernière contestation fut retirée hier. Il semble que la reprise des affaires et le fonctionnement d'une compagnie de réalisation puissent être déclanchés sous peu.

La conférence mondiale sur la production du sucre a été ajournée

Paris, 18. — Les têtes dirigeantes de la conférence internationale sur le contrôle du sucre ont déclaré aujourd'hui que la conférence a été ajournée jusqu'au 5 janvier et qu'on en est venu à aucune entente sur la restriction de la production.

L'ajournement fut décidé afin d'attendre les prochaines statistiques en vue de compléter les informations sur la production. Les chiffres complets manquent jusqu'ici, dans le cas de certains pays.

COURS DES CHANGES

Cotes nominales du midi fournies par le Service des relations étrangères de la Banque Canadienne Nationale:

	(Montréal)
New-York—dollar	32¾ prime
Angleterre—livre, câble	4.10
Belgique	4.03½
France—franc	0.04[illegible]
Belgique—franc	0.0341¾
Suisse	17.09¾
Italie—lire	0.0525¾
Espagne—peseta	1048
Suède—krone	24
Hollande—florin	4.040
Norvège—couronne	2260
Danemark—couronne	2230
Suède—couronne	2205
Allemagne—reichsmark	2905
Tchécoslovaquie—couronne	0.0183
Grèce—drachme	0159
Israël—milreis	0773
Finlande—mark	0230
Cuba—dollar H. K.	3165
Pologne—zloty	1460
Yougoslavie—dinar	0220
Japon—yen	1450
Autriche—schilling	1795

Dividendes déclarés

Canadian Car & Foundry Co., 25 cents par action ordinaire pour le trimestre finissant le 15 février, payable le 29 février aux actionnaires inscrits le 15 février.

Imperial Bank of Canada, 3% pour le trimestre finissant le 30 janvier, payable le 1er février aux actionnaires inscrits le 31 décembre.

ASSEMBLEES ET DIVIDENDES

Canadian Car & Foundry Company Limited

AVIS DE DIVIDENDE—STOCK ORDINAIRE

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de vingt-cinq sous (25c) par action sur le stock ordinaire payé de la compagnie pour le trimestre finissant le 15 février 1932, a été déclaré, payable le 29e jour de février 1932, aux actionnaires inscrits le 15e jour de février 1932.

Par ordre de l'administration,

A. C. BOURNE,
Secrétaire

Montréal, 17 décembre 1931.

WALL STREET FLUCTUE AVEC IRREGULARITE

New-York, 18. — Les cours varièrent avec irrégularité pendant la première partie de la séance, mais les fluctuations furent étroites. U. S. Steel déclina d'une fraction; Standard Oil of New Jersey, General Motors, Trans-America, Worthington Pum, Allied Chemical, Texas Corporation, Bethlehem Steel et Standard Gas, perdirent une fraction.

Le compartiment des chemins de fer eut une allure mixte. Chicago & Northwestern recula légèrement et Union Pacific s'alourdit à 72¼, mais New York Central monta de ⅝ à 27⅝.

Les cuprifères montrèrent de la vigueur grâce à l'augmentation du prix du cuivre qui vient d'être annoncée.

D'une façon générale, le marché n'eut pas d'orientation bien définie; certains titres choisis furent l'objet d'achats tandis que d'autres subirent une pression de la part des vendeurs. Les échanges ralentirent quand U. S. Steel recula à 37.

L'attention de l'élément financier se tournait vers la réunion des chefs des chemins de fer, où la question des salaires et de la main-d'oeuvre continuera d'être discutée.

Les autres nouvelles intéressantes de la matinée étaient l'augmentation du prix d'exportation du cuivre et le décret anglais imposant un droit ad valorem de 50% sur certains produits américains.

Le rapport hebdomadaire des banques reflète la finance de la Trésorerie américaine; les certificats en portefeuille, au montant de $197,000,000, contrebalancent le soutirement. Il y a augmentation de $189,000,000 dans les fonds d'Etat et une diminution de $82,000,000 dans les achats d'effets. La circulation a monté de $71,000,000.

Bourse de New-York

(Par Jenks, Gwyne & Co.)

	Ouv.	Midi
Allied Chemical	65⅝	67½
American Can	59⅝	60½
Am. Foreign Power	6½	6½
Am. Power and L.	12⅛	13
Am. Smelting	19⅝	19⅝
Am. Tel. and Tel.	114⅝	115
Am. Tobacco "B"	66	67¼
Anaconda	10⅛	10⅝
Atchison	81⅝	85
Atl. Refining	9½	9⅝
Auburn Motors	127	130⅜
Beth. Steel	29⅛	30⅝
Borden	36	37⅝
Canada Dry	11⅜	12⅝
Can. Pacific	12¼	12⅝
Ches. and Ohio	24½	24⅞
Chrysler	12¼	12½
Coca Cola	107½	108¼
Com. and South.	3⅛	3¼
Cons. Gas	60¼	60½
DuPont	51⅛	52⅜
El. Power and L.	10⅛	10¾
Fox Film	2⅝	2⅝
Gen. Motors	22¼	23
Gillette	10⅛	10⅜
Int. Tel. and Tel.	7⅛	7⅜
Johns Manville	17	17⅛
Missouri Pacific	6¾	6⅝
Mont. Ward	6⅞	6⅞
Nat. Biscuits	28⅝	28¾
N.Y. Central	27⅜	28⅛
North Am.	30	30⅛
North. Pac.	15¼	15½
Radio	8¼	8¼
Sears Roebuck	30⅝	32
South. Pac.	29½	30¼
Stand. Brands	10⅝	10⅝
Union Pacific	73⅛	75
U.S. Steel	37⅜	37⅜
Vanadium	11⅜	12
Westinghouse	26⅛	26¼
Woolworth	35⅝	35¼

Absorption rapide des nouvelles émissions du gouvernement américain

New-York, 18. — La confiance des petits spéculateurs dans la solidité des obligations du gouvernement américain a obligé les agences de distribution des bons du trésor ou des certificats d'emprunts à limiter les achats des spéculateurs empressés.

La dernière émission, qui se chiffrait par $1,300,000,000, la plus importante de son genre depuis la grande guerre, fut lancée il y a quelque temps et promptement souscrite.

Dans le cas des certificats à six mois, les banquiers déclarèrent qu'ils étaient désappointes et qu'ils devaient nécessairement désappointer leurs clients du fait qu'aucune souscription en espèces n'était acceptée. D'un autre côté ceux qui offrirent leurs obligations du Trésor à échéance prochaine reçurent le plein montant de leur souscription, a-t-on annoncé.

Ceux qui souscrivirent aux certificats d'emprunt à neuf mois furent les seuls à en profiter.

Les répartitions pour cette émission, déduction faite des échéances des obligations, laisserent $225,000,000 environ à être distribués parmi des souscriptions se totalisant à $275,000,000 approximativement, notèrent les banquiers.

Les personnes qui souscrivirent aux billets du Trésor à un an eurent un montant de $162,000,000 à être distribué entre des souscriptions s'élevant à environ $212,000,000.

Les prix du sucre

New-York, 18.—Les livraisons futures du sucre débutèrent en recul de 1 à 3 points: décembre, 1.03; janvier, 1.03; mars, 1.07; mai, 1.12; juillet, 1.17; septembre, 1.22. Le sucre brut était tranquille; la livraison immédiate cotait 3.19. Le granulé faisait 4.20.

LA TENDANCE EST FERME EN BOURSE LOCALE

La place locale a vu très peu d'activité pendant la première heure de la séance; à peine quelques centaines d'actions ont-elles changé de mains. L'allure générale a été empreinte de fermeté.

Brazilian Traction a monté de ¼ à 10⅝ tandis que International Nickel a avancé de ⅜ à 9⅛. Consolidated Smelters s'est apprécié de ½ à 66½. Canadian Pacific n'a pas varié à 14⅞.

Au Curb Noranda, grâce à la nouvelle de l'augmentation du prix du cuivre a gagné 75 cents à $16.00. Par contre International Utilities "A", dont les directeurs viennent de suspendre le dividende, a reculé de 1⅛ point au nouveau bas de 5½.

Cour fournis par la maison L.-G. Beaubien et Cie, 34 Notre-Dame ouest.

VENTES DE 10 A 11 HEURES

Abitibi — 25 à 2½.
Brazilian — 5 à 10⅝; 5 à 10⅝.
Can. Car — 15 à 6¼; 1 à 6¼; 10 à 6¼; 20 à 6¼; 5 à 6¼; 10 à 6½; 20 à 6¼.
Can. Car pfd. — 25 à 15; 10 à 15.
Can. Ind. Alcohol — 50 à 1½; 20 à 1½; 30 à 1½.
Can. Pacific — 100 à 14⅞; 25 à 15; 25 à 14⅞; 20 à 15; 5 à 15; 5 à 15; 50 à 14⅞; 50 à 14⅞; 25 à 14⅞; 25 à 14⅞.
Cons. Smelting — 10 à 66½; 25 à 66½; 5 à 66½.
Foundation — 20 à 6.
Hollinger — 20 à 5.25.
Int. Nickel — 100 à 9; 25 à 9; 75 à 9; 25 à 9; 1 à 9; 15 à 9; 30 à 9¼; 5 à 9¼; 70 à 9⅛; 5 à 9⅛; 5 à 9⅛; 10 à 9⅛.
Steel of Canada — 5 à 22.
Winnipeg — 5 à 6.

DE 11 A 11.30 HEURES

Brazilian — 15 à 10⅝, 10 à 10⅝, 25 à 10⅝, 25 à 10⅝, 25 à 10⅝, 1 à 11.
Can. Car — 10 à 6¼, 20 à 6¼.
Can. Cement — 25 à 53¾.
Can. Ind. Alcohol — 25 à 1⅜, 20 à 1⅜.
Cons. Smelting — 20 à 67, 50 à 67.
Hollinger — 25 à 5.25.
Int. Nickel — 100 à 9⅛, 25 à ⅜, 25 à 9⅛, 75 à 9⅛, 30 à 9⅛, 25 à 9⅛.
Massey Harris — 95 à 3¾, 45 à 4, 10 à 4, 50 à 4.
Winnipeg — 5 à 5¾, 20 à 5¾, 25 à 5¾, 25 à 5¾, 25 à 5¾.

OBLIGATIONS

Victoire 1946 — 1000 à 89.

Les développements de la Siscoe Gold Mines poursuivis bon train

Le Conseil d'administration de Siscoe Gold Mines Limited, à sa réunion mensuelle régulière tenue lundi le 14 décembre, a décidé d'aller de l'avant immédiatement dans l'exécution du programme de développement plus intense tracé, en plus de l'ouverture de deux nouvelles galeries souterraines aux profondeurs de 725 et 850 pieds respectivement dans le puits principal. L'on maintiendra une foreuse à diamant en opération dans les galeries souterraines. La Compagnie a signé un contrat avec la Sudbury Diamond Drilling Company pour un forage total de 10,000 pieds, et les forets nécessaires sont déjà en route pour la mine. Partant de la zone de mineral ouest et allant vers le nord-ouest, une suite de trous seront forés dans le but d'explorer le contact sud dans cette direction. Le forage préliminaire fait l'hiver dernier dans cette section avait produit des résultats encourageants, et comme ce forage ne peut être fait que durant les mois d'hiver, on a jugé à propos d'employer trois foreuses sur ce travail. Une partie du forage servira à l'exploration plus complète des terrains de la section située sur la terre ferme, où l'on avait obtenu des résultats encourageants il y a trois ans.

L'envoi d'or du mois de novembre valait $61,971.00, — suivant l'estimé du chimiste de la mine, — ce chiffre étant un peu plus bas qu'on ne l'avait prévu, à cause d'un dérangement survenu dans le monte-charge, mais qu'on a corrigé depuis. Cet envoi d'or fut expédié le 14 du courant, et tenant compte de la prime élevée, il devrait rapporter à la compagnie entre $74,000 et $75,000. A l'exclusion de la prime encaissée, Siscoe Gold Mines Limited a produit pour $674,000 d'or dans les 11 premiers mois de l'année.

Les travaux de développement donnent des résultats très satisfaisants. Une nouvelle veine a été découverte récemment en ouvrant le long travers-banc explorateur dans la direction ouest au niveau de 600 pieds; cette veine n'est pas très large, mais elle présente du mineral de très bonne teneur.

Il existe certains pourparlers entre la compagnie et la Sullivan Gold Mines Limited portant sur l'acquisition possible d'un intérêt dans la mine Sullivan, mais, à l'heure actuelle, il n'y a encore aucun arrangement définitif de conclu.

BOURSE DES MINES

Cours du Standard Stock & Mining Exchange, de Toronto, fournie par Brunsau et Rainville.

	Ouv.	Midi
Amulet Mines	18	18
Base Metals	90	90
Bidgood	11¾	11½
Castle-Trethewey	16	16
Dome Mines	9.15	9.15
Falconbridge Nick.	1.00	1.00
Granada Gold	1.10	1.15
Hollinger	5.25	5.18
Howey Gold	33	32
Kirkland Lake	45	46
Lake Shore	26.50	26.50
Macassa	38	38
Malartic	3½	4
McIntyre	17.00	17.15
Moffatt-Hall	8	9
Sisco	51	51
Teck-Hughes	4.60	4.60
Vipond	40	40
Wright-Hargraves	2.65	2.65
HORS-COTE		
Abana	4	4
Chemical Research	2.00	2.00
Eldorado	87	88
McLeod River	7¾	7
Nordon	13	12¾
Pend'Oreille	65	65
Ventures	48	47

Guarantee Co. of N.A.

A la réunion régulière des directeurs de la Guarantee Company of North America, le dividende trimestriel régulier de 3% a été déclaré, payable le 15 janvier aux actionnaires inscrits le 31 décembre; le boni trimestriel de 5%, déclaré antérieurement, sera aussi distribué.

Les prêts aux courtiers

Washington, 18. — Les prêts consentis aux courtiers et banquiers en valeurs par les banques faisant partie de la Réserve Fédérale de New-York s'élevaient à $662,000,000 le 16 décembre, soit $28,000,000 de moins que la semaine précédente.

BRUITS ET COMMENTAIRES

LES OBLIGATIONS :

Quand les obligations iront, tout ira. Or, voilà des semaines et des semaines que les obligations n'allaient pas. Et c'était, sans contredit, le fait le plus désappointant et le plus inquiétant à la fois. Depuis hier, une amélioration s'est produite. Le marché des valeurs à revenu fixe s'est soudainement ressaisi. Alarmés par la baisse continuelle des valeurs à revenu fixe, les banquiers ont formé un syndicat pour venir à leur aide. S'ils réussissent, il se peut qu'ils enrayent du même coup le denivellement de la Bourse. Vigoureuse, hier, la cote des obligations l'est encore plus ce matin.

LES CHANGES :

Les fonds canadiens à New-York débutent fermement mais reviennent peu après au niveau de la fermeture de jeudi. L'escompte passe de 17 et demi à vingt. On attribue la vigueur de notre devise à de gros achats de dollars canadiens faits par nos établissements de crédit, ainsi qu'à la couverture des baissiers. A ce que nous croyons comprendre, les rachats effectués par les banques seraient une partie des mesures décidées par le gouvernement, au cours d'une réunion récente, pour stabiliser le dollar, en tout cas l'empêcher de descendre plus bas.

Les obligations canadiennes ont vite répondu à la reprise du dollar. L'emprunt du Canada 4 et demi, 1936, a progressé de quatre points, l'emprunt 4%, 1960, d'un point et demi. Il n'y a que celui de 5%, 1935, qui ait fléchi, perdant un point. Toutes les obligations des chemins de fer de l'Etat ont monté, les gains variant d'un et trois huitièmes à deux points et trois quarts. En revanche, l'emprunt collatéral 4 et demi, 1946, du Canadien Pacifique, a glissé de neuf points à un nouveau minimum.

LE CUIVRE :

De six sous et quart qu'il cotait il n'y a pas longtemps, le prix du cuivre s'est élevé à sept sous et quart. Dans la seule journée d'hier il s'est vendu huit millions et demi de livres de métal rouge. Ce matin, les cours n'avaient pas varié, mais le marché était absolument inactif. D'après les nouvelles qui nous parviennent de New-York, cette hausse ne serait que le début d'une hausse plus sensible encore. Maintenant que les producteurs en sont venus à un accord, on a bon espoir de ramener le cuivre à au moins neuf sous la livre. La tenue des cuprifères à New-York et à Montréal reste bonne. Anaconda avance de trois huitièmes, Cerro de Pasco et Kennecot d'un demi chacun, American Smelting d'un quart, et Noranda de soixante-quinze sous. International Nickel lui-même est en progrès, gagnant un demi.

LE MARCHE :

Wall Street est plus confiant ce matin. L'ouverture est généralement au-dessus des cours de la veille, bien que les gains ne soient que fractionnaires. Air Reduction, American Can, American Waterworks, Consolidated Gas, Dupont, Eastman, New-York Central, enregistrent une légère plus-value. Auburn, Case, Coca-Cola et Atchison progressent d'un point et plus. Vers onze heures et demie, la cote s'est raffermie davantage.

A tort ou à raison, on croit à un ralliement technique de dix à trente points.

Montréal ne présente rien de nouveau. Sur un virement de 25 parts, Brazilian monte d'un demi. Canadian Car privilégié et Canadien Pacifique sont stationnaires. Smelters et Nickel font un gain d'un demi. Imperial Oil, très achalandé, avance d'un huitième.

PETITES NOUVELLES :

Le prix moyen de l'acier et du fer aux Etats-Unis baisse de six sous à $43.13, un nouveau minimum.

* * *

L'extraction du plomb en novembre se chiffre par 35,491 tonnes comparativement à 41,268 le mois précédent et 48,968 l'an dernier.

* * *

Du 29 novembre au 5 décembre, le moulin de la Siscoe a traité 1,091 tonnes d'une valeur de $19,939. La production de ce mois-ci sera d'environ $100,000.

* * *

Le dividende d'U. S. Steel sera considérablement diminué, sinon omis. Celui de Delaware & Hudson n'est pas sûr, les recettes ne devant s'élever qu'à $7 contre une répartition de $9

* * *

Dome Mines affichera un bénéfice de $1.94 l'action. La compagnie touche en prime sur le dollar près de $40,000 par mois.

V. B.

LES HOMMES D'AFFAIRES

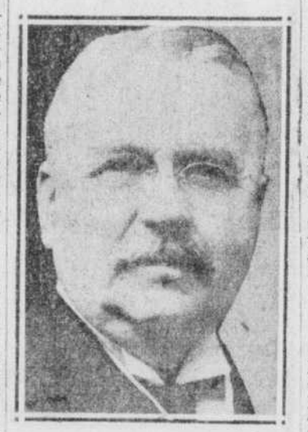

LORD INVERFORTH, qui succède à feu sir Thomas Lipton comme président de Thomas-J. Lipton, Inc.

Bourse de Paris

Paris, 18. — Les rentes 3 pour cent étaient cotées à 79.15 francs; l'emprunt 5 pour cent, à 99.45 francs; le change sur Londres, à 85.94 francs; le dollar américain, à 25.41½ francs.

COMMERCE COLONIALE

Paris, 18.—Pendant les 9 premiers mois de cette année, la France a fait avec ses colonies, un commerce total de 10,098,630,000 francs.

Bradford Ellison a été élu vice-président de la Laing Produce Sales

Toronto, 18. — La Laing Produce Sales Company, Limited, annonce que Bradford Ellison a été élu vice-président et directeur de la compagnie.

Il y a peu de temps, il a été élu vice-président de la Nestle's Milk Products (Canada). Il se trouve être le doyen des officiers de l'une et l'autre compagnies.

La Laing Produce possède ses bureaux de ventes à Toronto et son usine à Brockville. Elle fait de grosses affaires au pays et à l'étranger de lait évaporé et de lait condensé.

Curb de New-York

(Par Geoffrion & Cie)

Alum. of America	59	52	60	52	
Amer. Cyanamid B	3⅝	3⅛	3¾	3⅛	
Am. & F. P. Co. wts	3⅞	4	3⅞	3⅞	
Am. Gas & Elec.	34¾	36¾	34¾	36¾	
Amer. Investors B	1⅞	1⅞	1⅞	1⅞	
Amer. Superpower	3¼	3¼	3	3¼	
Assoc. Gas & El. A	3½	3⅞	3⅝	3⅞	
Brazilian Traction	8¼	8⅝	8¼	8⅝	
Cities Service	5⅛	5⅛	5	5⅛	
Con. Gas & El. Balt	57⅜	59	57⅜	59	
Cord Corp.	6⅞	7	6⅞	7	
Deers & Co.	9¾	9¾	9¾	9¾	
Elec. Bond & Share	9	9⅝	8⅞	9⅛	
Ford Mo. of Can. A	8⅝	9⅜	8⅝	9⅜	
Ford of England	4	4⅛	4	4⅛	
Fox Theatre "A"	⅞	⅞	⅞	⅞	
Gulf Oil	25¼	27	25⅝	26	
Hiram Wa. G.&W.	2⅛	2⅛	2⅛	2⅛	
Humble Oil	46⅝	48⅜	46⅝	46⅝	
Imperial Oil	7¾	7¾	7½	7¾	
Intl. Petroleum	7¾	8¼	7¾	8¼	
Int. Util. "A"	5⅛	5⅜	5⅛	5⅜	
Int. Util. "B"	1⅜	1⅜	1⅜	1⅜	
Mid. W. Util. nou	4⅜	5⅛	4⅜	5⅛	
Mountain Prod	2	2	2	2	
Nat. Fuel and Gas	10¼	11	10¼	10⅝	
Newmont Min.	11¼	11¼	11¼	11¼	
Ning. et Had	5⅛	6¼	5⅝	6	
S.-Regis Paper	2½	2¾	2½	2⅝	
S.O. Indiana	14½	14⅝	14¼	14½	
Unit. Founders	1½	1½	1½	1½	
Unit. Gas	1¾	1⅞	1⅞	1⅞	
Unit. L. P. "A"	5⅛	6⅝	5⅝	6⅛	

Transactions d'hier en bourse locale

Ventes	Stocks	Prix min.	Ouv.	Haut	Bas	Dern. Vente	Dern. Chang	Ferm. Off	Ferm. Dem
100	Abitibi		2½	2½	2½	2½	— ½	2½	2⅝
46	Bell Telephone	121	121	121	121	121			
671	Brazilian		11	11	10⅝	10½	— ⅝	10⅝	10½
175	Can. Car		6¼	6¼	6¼	6¼	inch		
350	Do. pfd.	14[illegible]	14⅞	15	14⅞	15	— ¼	14⅞	15
140	Can. Cement		5	5⅝	5⅝	5⅝	— ¼	5¾	5½
4	Do. pfd.	60	67½						67¾
270	Can. Ind. Alcohol		1⅝	1½	1½	1½	inch	1⅝	1½
543	Can. Pac. Ry.		15¼	15¼	14⅝	14⅝	—1¼	14⅝	14⅞
5	Can. Power & Paper		60						
281	Con. Smelting	65	68½	68½	66	66	—1	66	66½
60	Dom. Steel & Coal B.		2	2	2	2		2	2¼
200	Fraser		1	1	1	1	inch	1	1¼
1,071	Int. Nickel		9	9	8½	8⅝	— ⅜	8½	8⅝
120	Massey-Harris		3¾	3¾	3½	3½	— ¼	3½	3⅝
10	Mont. Tramways	135	135						
1	Power Corp.		36½						
15	Shawinigan		33						
200	Simon & Sons		17	17	17	17	inch		
20	St. Law. Corp.		1¼					1⅛	1½
50	St. Law. Flour pfd.		85	85	85	85	inch	88	
10	Steel of Canada		22						
30	Viau Biscuit		9½	9½	9½	9½	inch	9⅝	
1	Wilm. Electric		5					5½	
			—MINES—						
50	Hollinger		5.25					5.15	5.30
			—OBLIGATIONS—						
$1,000	Conversion '58		88.37	88.37	88.37	88.37	—4.38		
100	Service '36		97.25					96.75	
500	Do. '41		96.63					96.25	

"Ex-dividende ‡Nouveau bas.

	—VENTES— Hier	Mercredi	L'an dernier
Actions	4,411	5,822	27,561
Mines	50	85	
Obligations	$1,000	$12,500	$38,350

La livre sterling recule abruptement

New-York, 18.—La faiblesse de la livre sterling a été le principal événement, à l'ouverture du marché des changes étrangers; la livre cotait $3.37, une baisse de 6 cents depuis hier. Le dollar canadien demeurait ferme à 82 cents.

* * *

Londres, 18. — L'attitude du Congrès américain sur la question des dettes internationales a provoqué une chute dans le change anglais, le taux a décliné de $3.45 à $3.37. Les offres de sterling n'étaient pas considérables et la baisse était disproportionnée au chiffre d'affaires.

La défense est levée sur les "options" à la Bourse de Londres

Londres, 18. — Les prix se sont ralliés aujourd'hui à la Bourse de Londres, par suite de la levée de l'embargo sur les affaires d'options, qui s'effectuera lundi.

Les affaires d'options avaient été suspendues en septembre, lorsque la Bourse rouvrit après avoir fermé temporairement ses portes à cause de l'étalon-or.

Les "options" à la Bourse de Londres équivalent aux doubles privilèges ("puts and calls") à la Bourse de New-York, par lesquels un courtier s'engage à vendre ou à acheter un titre donné, en dedans d'une certaine période (30 jours, habituellement) ou à une date fixée, selon que l'une ou l'autre de ces opérations sera plus profitable.

Importations japonaises

Hong Kong, 18. — Les importations japonaises en novembre se sont élevées à 1,700,000 dollars de Hong Kong ($425,000), contre 7,500,000 en novembre l'an dernier.

PRODUITS ALIMENTAIRES

AU MARCHE BONSECOURS

Voici les prix actuels au marché Bonsecours:

OEUFS, BEURRE

Prix fournis par la maison Gunn, Langlois et Compagnie 155 Saint-Paul est (Prix de gros). Carton.
Frais, extra, 48c.
Frais, premiers, 42c.
Oeufs S.-J.-crème, 30c.
Frais, seconds, 24c.
Entrepôt extras, 33c.
Entrepôt premiers, 30c.
Entrepôt seconds, 25c.
Beurre, morceau d'une livre, moules plats Top-Top, 25c.
56 livres, 24c.
Cuisine, solide, 20c.

FROMAGE

Doux, Québec :—
Environ 20 livres, 13c.
Au morceau, 15½c.
Meules, 5 livres, 15c.
Fort canadien :—
Environ 60 livres, 17c.
Au morceau, 18c.
Qks des Trappistes, 29c.
Roquefortu, 56c.
Gruyère à la livre, 51c.
Crème de Guyere, doux, 3.20.
Tip-Top, boîte 5 lbs, 23c.

POIS

Blancs, 2.25 le minot.
Cassés, 3.50 le minot.

FEVES

Blanches, 1.50.

SIROP D'ERABLE

Sucre d'érable, 22c.
Sucre d'érable, $2.40.

MIEL

Miel brun, 30s 7c.
Miel blanc 30s, 8c.

GRAISSE PURE

Graisse pure, tinette 60 lbs, 10c.
Seau de 20 lbs, 10½c.

VOLAILLES

Poulets à griller, 27c à 35c.
Poules fraîches, 4 à 6 lbs, 20c à 28c.
Canetons du lac Brôme, 4 lbs et plus, 30c la livre.
Chapons, 6 à 7 livres, 35c.
Dindes, 26c à 31c.
Oies, 8 à 12 livres, 22c.
Pigeons, 30c le couple.
Pigeonneaux, 5.00 la douz.
Cochons de lait frais, 35c la livre.

VIANDES

Chiffres fournis par Alfred Richard, bouchet, marché Bonsecours, pour viandes de tout premier choix (Prix de détail):
Rôti de porc frais, la livre 15c.
Jambon, la livre, 19c.
Sirloin steaks, 30c. Steaks, 35c.
Fesse de veau, 25c; devant 10c.
Queue de boeuf, la livre, 10c.
Boeuf salé, poitrine, la livre, 10c.
Ronde de boeuf, 20c.
Rognons de boeuf, la livre, 25c.
Rognons d'agneau, $1.20 la douzaine
Cervelles de veau, 2 pour 25c.
Filet de boeuf, 100.
Cervelles d'agneau, 5c chacune.
Langue salées, 23c
Filet de porc, la livre, 45c.
Tête de veau, 15c
Pattes de veau, 12c la livre

MARCHE DU POISSON

Prix fournis par la maison D. Hattor Company, rue Bonsecours, Montréal, sujets aux variations du marché. (Prix du gros):

Poisson frais

Filet de haddock, 16c.
Aiglefin, 7c.
Carrelets, 10c la livre.
Morue étêtée, 5c.
Homards vivants, 40c.
Crevettes, 40c.
Huîtres en mesure, 2.50 le gallon.
Maquereau frais, 10c.
Hareng frais, 7c.
Brochet, 10c la livre.
Flétan, 20c.
Saumon, 16½c.
Truite, 16c.
Anguille, 12c.

Poisson marine et salé

Hareng de Hollande, "milkers" rég. de 3 livres, 60c.
Filets de morue sans arêtes, en boîte de 30 livres, 14c la livre.
Crevettes No 1, $1.80 le gallon.
Morue séchée, en paquet de 100 livres, 9c. a livre.

FRUITS

Prix fournis par la maison S.-E. Mallette 263 des Commissaires Est.
Ces prix sont fixés aux variations du marché:
Oranges Sunkist, 5.00 à 5.75.
Citrons Red Ball, Calif., 5.00 à 3.25
Citrons Malaga, 4.75 à 5.00.
Citrons Messine, 3.00 à 5.50.
Choux nouveaux, le baril, 1.25 à 1.50.
Pamplemousses, 5.00.
Poires, boîte 4.25 à 4.50.
Bananes, ½, 1.75.
Bananes, 1 rég., 3.50.
Cocos sac 4.00 à 4.25

LEGUMES

Oignons Espagnols, 3.00 à 5.50.
Salade frisée Montréal, 1.50 à 2.00 bte.
Epinards, 1.00 à 2.00.
Tomates rouges Californie, 6.50 à 7.00.
Aubergines, 5.50 à 9.00 bte.
Piments verts et rouges, 60c à 75c douz.
Persil, douz 75c
Poireaux de 35c à 40c
Concombres nouveaux, 2.00 la douz.
Choux-fleurs, crête, 3.00 à 3.25.
Carottes, le sac, 1.00
Betteraves, le sac 75c.
Navets, le sac 90c.
Céleri canadien, crête 2 douz, 2.75 à 3.00
Patates sucrées, panier 1.75.
Ail, la lb. 20c.
Pois verts, 1.00 le sac
Patates No 1, poche, 60c.
Patates Montagnes Vertes, nouvelles, 55c à 60c
Raisin Florin Tokay, 3.00 à 3.25.
Patates nouvelles, No 1, 55c à 60c
Pommes en baril McIntosh, No 1, 7.50 à 8.50.
Ataeas, 4.00 à 4.25.
Greening o 1, 4.50 à 4.75.
Greening Dom., 4.00 à 4.25.
Spy No 1, 5.50 à 6.00.
Spy Dom., 4.50 à 5.00.
Baldwin No 1, 4.50 à 4.75
Baldwin Dom., 4.00 à 4.25.
Golden Russett No 1, 5.50 à 6.00.
Golden Russett Dom., 4.50 à 5.00.
Fameuse No 1, 6.50 à 7.00.
Fameuse Dom., 5.50 à 6.00.
Pommes Baxter lousses, 2.75 à 3.00.
Céleri Calif, 10.50 à 11.00.
Tangerines, 3.00 à 3.25.
Ataeas Ile Prince Edouard, 3.50 à 4.00, 30 lbs.
Echalottes, 60c à 65c douz.

GRAINS

Prix fournis par la maison E.-W. Caron 145, rue des Commissaires Est. (Prix de gros):

	Sac	Minot
Blé d'Inde argentin	1.30	.73
Blé	1.25	.68
Avoine	1.20	.38
Orge	1.20	.53
Pesves	2.50	1.25
Pois	4.70	2.10
Sarrasin	1.35	.65

Int. Utilities Corp. omet le dividende sur le stock "A"

Les directeurs de l'International Utilities Corporation annoncent que le dividende trimestriel de 87½ cents sur les actions "A", qui aurait été payable le 15 janvier prochain, n'a pas été déclaré. C'est la première fois depuis l'émission de cette catégorie d'actions que le dividende n'est pas distribué, soit depuis le 15 janvier 1925.

Le dividende sur les actions "A" est cumulatif au taux de $3.50 par année. Il y a quelque temps la compagnie a modifié son capital en plaçant une nouvelle émission de titres privilégiés au-dessus des actions "A"; le 31 octobre 1931, il y avait en cours 86,968 actions privilégiées comportant un dividende cumulatif de $1.75 par année.

Quand le capital fut modifié, en juin dernier, les porteurs d'actions "A" furent autorisés à échanger leurs titres contre deux actions privilégiées plus ¼ d'action "B"; le droit de conversion avait une durée de 90 jours et expirait le 22 septembre. Comme il y avait en cours, le 15 octobre, 124,502 actions "A", au lieu de 157,550 le 31 décembre 1930, il semblerait que seulement 60% des actions ont été échangées. La disparition des actions "A" aurait beaucoup simplifié la capitalisation compliquée de la compagnie, mais comme les actions "A" comportent un prix de remboursement de $60, les porteurs n'ont pas été empressés de faire l'échange.

Le titre, qui est inscrit au Curb, se traite actuellement aux environs de 6.

Le niveau général des prix du gros a monté en novembre

Le niveau général des prix de gros au Canada s

STATISTIQUES DU SUCRE—LE COMMERCE LOCAL EST PLUS ANIMÉ

Importations plus élevées de sucre raffiné en octobre

Les exportations de sucre raffiné en octobre dernier sont demeurées à peu près au même niveau que dans le mois correspondant de l'an dernier; elles se sont chiffrées par 1,674,600 livres, à rapprocher de 1,837,100 en 1930. Terre-Neuve en a pris 1,549,500 livres, le Honduras anglais 64,200 livres, les Antilles anglaises 51,600 livres; le reste est allé à Saint-Pierre et Miquelon, à la Guinée anglaise, aux Bermudes et au Japon.

Dans les dix premiers mois de l'année, les exportations se sont élevées à 11,595,900 livres, comparativement à 18,036,900 dans la même période l'an dernier.

Les importations de sucre raffiné, qui accusent une contraction marquée dans les dix premiers mois de l'année, ont cependant été plus fortes en octobre dernier qu'en octobre 1930; elles se sont élevées à 3,365,500 livres, contre 1,322,900 livres l'an dernier. Le total des dix premiers mois de l'année s'établit à 16,955,100 livres, comparativement à 48,867,300 en 1930.

Les importations de sucre brut ont été de 69,737,600 livres en octobre contre 67,778,600 l'an dernier; le total des dix premiers mois de l'année s'établit à 681,364,500 livres, contre 707,347,200 livres en 1930.

Dans la période de quatre semaines au 7 novembre, il a été manufacturé au Canada 121,790,544 livres de sucre raffiné, à rapprocher de 99,687,918 l'an dernier; les consignations se sont élevées à 79,806,078 livres, contre 86,886,755 l'an dernier, de sorte que les inventaires à la fin de la période étaient de 130,391,636, comparativement à 88,407,190 le 17 octobre. Les inventaires de sucre brut le 7 novembre se chiffraient par 91,033,282 livres, contre 68,512,456 le 17 octobre; les arrivages ont été de 110,353,778 livres, alors que les envois se sont élevés à 85,832,952 livres.

La Lycoming Mfg a embauché mille employés de plus

Williamsport, 18. — La Lycoming Manufacturing Company, filiale de la Cord Corporation, a ajouté environ 1,000 personnes à sa liste de paye depuis une dizaine de jours, dont 55% dans la division des fonderies et le reste dans les usines de machinerie et les divers autres départements.

Pratiquement tous les départements travaillent leurs 6 jours pleins, et quelques-uns ont des équipes de nuit.

La Lycoming Company se prépare pour la plus grosse année de son histoire; les commandes déjà reçues dans toutes les divisions sont de 20% en avance sur l'année dernière.

Inscription en bourse

Sur avis officiel d'émission, 28,774 actions ordinaires additionnelles de Consolidated Mining & Smelting Company of Canada, Ltd., seront inscrites à la cote de la Bourse de Montréal.

LES À-CÔTÉS DE WALL STREET

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse" par Elmer C. Walzer)

New-York, 18. — Maintenant que U. S. Steel est déclassé parmi les titres faisant partie des jetons bleus et rouges au marché et qu'il est placé dans la division des jetons blancs, les spéculateurs à Wall Street en sont venus à la conlusion, puisque ces titres se vendent à un niveau aussi bas, qu'il serait préférable d'omettre le dividende. C'est sans doute en suivant cette opinion qu'ils se sont déchargés. Lorsque les directeurs réduiront officiellement le dividende, l'effet de cette mauvaise nouvelle sera complètement escompté et le titre sera en position de faire meilleure figure et d'avancer peut-être. Si les prix peuvent servir de critérium, très peu de dividendes sont en sûreté. Les rapports des profits de 1931 ne seront pas des facteurs très favorables, particulièrement pour le compartiment des compagnies de chemin de fer. Les compagnies d'utilités devront faire face aux enquêteurs, qui les forceront tout probablement à réduire leurs taux.

Chaque jour nous rapproche toutefois du bas niveau, et si l'Europe peut se redresser, l'Amérique pourra se relever immédiatement et faire bonne figure en 1932.

Les compagnies de placements

Le portefeuille des compagnies de placements fait piètre figure et les rapports des compagnies présenteront un aspect, encore plus triste. Ces compagnies ne sont pas une grande aide au relèvement du marché et lorsque les prix descendent leur secours est inutile, peut-être moins que les spéculateurs individuels.

Le spéculateur individuel diffère, et d'une manière assez visible des compagnies de placements qui sont réellement efficientes, et c'est au point de vue statistique. En effet, ces institutions ont une organisation statistique qui peut suivre les variations des affaires, du marché particulièrement, et elles peuvent juger d'une manière précise, comparativement au petit spéculateur, les hausses et les baisses.

Ces compagnies pourront survivre, mais elles seront peut-être seules parmi leur groupe. Ce qui revient à dire que quelqu'un qui fait un choix entre ces compagnies pour l'avenir devra étudier spécialement la force ou le développement statistique de la compagnie.

Profits

Une des compagnies de fiducie dans le groupe des compagnies administratives vient de déployer un plan excellent pour le développement d'une organisation statistique d'experts sans que cela en coûte aux actionnaires. La renommée de ce groupe d'experts en statistiques vient de leur ouvrir un autre horizon : placer et aviser les autres compagnies de placements. En certains cas cette compagnie de fiducie administre une immense succession. Elle ne se charge pas de voir aux propriétés mais a une liste de plusieurs grosses compagnies familiales en quelque sorte dont elle administre les placements. Les honoraires servent à payer les salaires des experts, qui s'élèvent pour plusieurs cas individuels à $200,000 par année. Incidemment les a-côtés ne coûtent pas un sou. Les renseignements préparés par les diverses compagnies ou groupements sont les mêmes que ceux préparés pour la compagnie de placement elle-même.

La production de beurre s'élève de 16.5% cette année

La production de beurre au Canada dans la période des dix mois finissant en octobre montre une augmentation de 16.5 p.c., annonce le ministère fédéral de l'agriculture dans son bulletin quotidien du 15 décembre.

La production totale est estimée à 273,332,314 livres, contre 234,512,469 livres durant la période correspondante en 1930, un gain de 38,819,954 livres ou 16.5 p.c.

La consommation de beurre au Canada dans la même période a été de 250,913,000 livres. Les exportations s'élevèrent à 9,719,300 livres; la différence comprend les approvisionnements en entrepôt.

Le marché du beurre à Montréal se maintient stable, cotant généralement 22c la livre au wagon pour le No 1 pasteurisé reclassé; pour de petites quantités au détail, les maisons de gros fixent les prix à 23-24c pour le beurre en paquets, et 24-25c pour celui en pains moulés, la livre.

Les échanges ne sont pas considérables et on anticipe une certaine tranquillité d'ici quelque temps. Les arrivages se totalisèrent à 128 boites, par rapport à 41 boites la semaine précédente et 85 boites l'an dernier.

On ne remarque rien d'extraordinaire au marché du fromage et les prix ne bougent pas; le marché tant au pays qu'à l'exportation est tranquille. Les arrivages courants de l'Ontario cotent 9¼c à 9½c la livre, tandis que le fromage du début de la saison s'élève à 12½c la livre. Les arrivages à Montréal se totalisèrent à 146 boites, en comparaison de 437 boites et 6 boites il y a un an.

Les prix des oeufs sont plus ou moins stables après les derniers reculs de la semaine. Les arrivages furent de 1033 caisses comparativement à 2,390 caisses la semaine dernière et 963 caisses l'an passé. Au wagon, les prix des frais de la Colombie-Britannique sont de 40c pour les extras, 35c pour les premiers et 30c pour les oeufs de poulets; ceux d'Ontario sont de 2 à 3 cents de moins. Les oeufs d'entrepôt, au wagon, cotent 24-25c la douzaine pour les extras, 22-23c pour les premiers et 19-20c pour les seconds.

Au détail, les prix fixés par les grossistes sont comme suit:

	La douzaine en cartons	libres
Spéciaux	50c-51c	48c-49c
Frais extras	42c	40c
Frais premiers	38c	36c
Frais de poulets	38c	36c
Frais seconds	27c	25c
Extras d'ent.	32c-33c	30c-31c
Premiers d'ent.	29c-30c	27c-28c
Seconds d'ent.	25c	23c

Les livraisons de dindes aux détaillants se continuent, et les arrivages des centres ruraux sont passablement nombreux. Le commerce d'exportation n'est pas apparent ici. Au wagon, les dindes sont de 17½c à 28c pour les choisies "A" pesant 15 livres et plus; celles d'un poids moindre sont meilleur marché et le prix descend de 1s par livre environ. Les choisies "B" sont de 2 sous de moins, tandis que les "C" cotent 6 sous de moins la livre, en comparaison des "A".

Les prix courants pour les volailles préparées, à Montréal, au détail, fixés par les maisons de gros, sont pour les "A" et les "B"—les "C" rapportent quelques sous de moins—de:

	"A"	"B"
Volailles à bouillir	23-26c	20-25c
Poulets à frire	24-27c	21-24c
Poulets à rôtir	27-31c	23-27c
Poulets à griller	31-35c	27-31c
Canards	26c	22c
Canetons	30c	27c
Dindes	28-31c	26-29c
Oies	23c	20c

Le marché des pommes de terre est stable et ne voit aucun changement dans les prix, qui sont de 35-45c le sac de 80 livres pour les blanches; 50-55c pour les montagnes vertes de Québec; 55-60c les 80 livres pour les montagnes vertes du Nouveau-Brunswick.

Le commerce d'exportation

Sarnia, 18. — M. W.-P. MacDonald, de Petrolia, représentant agricole du district, déclare que bien que le comté de Lambton soit un des gros producteurs de dindes, les nombreux envois aux Etats-Unis et particulièrement à Buffalo, N.-Y., sont cause du petit volume des approvisionnements. Le marché américain est fort attrayant actuellement, car les importateurs paient aux cultivateurs 20c la livre.

Marché des oeufs

Sous l'influence d'une demande remarquablement languissante et de l'absence d'une température réellement froide devant activer le commerce, le marché des oeufs est devenu plus facile au cours des semaines récentes. Cette condition fut de plus accentuée pendant la semaine qui vient de se terminer et, actuellement, le marché des oeufs est, dans bien des cas, dans une position peu avantageuse.

Il y a cependant, un nombre de facteurs qui prêtent une perspective encourageante au marché et qui portent vers l'opinion que la condition actuelle ne sera que temporaire. Il est assez possible que les prix pour l'hiver actuel ont dépassé leur plus haut sommet, mais aussitôt que les valeurs deviendront ajustées et stabilisées à des niveaux légèrement plus bas, on peut s'attendre à ce que la condition soit plus ferme qu'il est apparent actuellement.

D'une importance primaire est le fait que la faiblesse du marché actuel semble être due plus à une demande consommative réduite qu'à aucune augmentation substantielle dans la production. Il doit être admis que les prix des oeufs furent établis à des niveaux qui les rendaient une nourriture chère à comparer à la majorité des autres produits et une fois que la rareté dans la production sera passée, l'approvisionnement sera plus élevé, que la demande pour des oeufs à ces prix pourrait absorber. L'ajustement dans les prix moins élevés qui se produit actuellement revivra prochainement la demande au point où elle sera suffisante pour prendre les provisions courantes.

A l'exception de la Colombie-Anglaise et quelques régions de la province d'Ontario, la production des oeufs frais est encore négligible. Il est vrai que la production à la côte du Pacifique a été assez abondante et que des expéditions libérales furent envoyées vers l'Est mais, en majorité, elles formaient la plus grande partie disponible des arrivages d'oeufs frais.

Au cours de la semaine écoulée ou à peu près, les provinces des Prairies n'ont pas acheté très libéralement des oeufs frais de la Colombie-Anglaise. Comme résultat, les expéditions d'oeufs de la Colombie-Anglaise furent plus abondantes à Montréal et Toronto: il y en eut sur consignation et ceci tendait à affaiblir le marché à ces endroits. Aux bas prix qui existent, et avec leurs provisions d'oeufs frigorifiques qui diminuent rapidement, un certain nombre d'endroits des Prairies seront probablement des acheteurs plus actifs d'oeufs de la Colombie-Anglaise dans un avenir rapproché. La chose devrait renforcir le marché de la côte et diminuer la pression dans l'Est.

Les chiffres préliminaires des provisions en entrepôts frigorifiques au Canada, le premier du mois, publiés au cours de la semaine écoulée par le bureau fédéral de la Statistique, indiquent que les provisions d'oeufs frigorifiques au pays sont encore normales, bien que le mouvement, au cours du mois de novembre, n'ait pas été aussi considérable que certains quartiers le prévoyaient.

Les provisions d'oeufs frigorifiques au Canada le premier du mois étaient de 5,425,742 douzaines. Ce chiffre est considérablement moins élevé que celui de l'année dernière alors que les provisions furent de 7,975,730 douzaines, et aussi au-dessous de la moyenne des cinq années le premier décembre, de 5,664,552 douzaines. La quantité d'oeufs retirés des entrepôts au cours du mois de novembre fut approximativement de 4,089,000 de douzaines, un chiffre légèrement au-dessous de la moyenne de novembre, mais encore suffisant pour maintenir la situation statistique assez bonne.

Les provisions de volailles en entrepôts réflètent les offres hâtives de poulets et de volailles. Les provisions totales de volailles le premier du mois étaient 6,882,031 livres, une augmentation de 2,500,000 livres sur celles de la même date, l'année dernière. De cette augmentation, 1,000,000 de livres étaient des poulets et 500,000 livres des poules.

Le marché des volailles par tout le pays se maintient dans une situation assez ferme. Les prix indiquent peut-être un peu plus de fermeté. Ceci est particulièrement vrai pour les dindons. Les ventes de poulets et de poules ont été assez considérables et les commerçants en ont une assez bonne provision mais les prix, particulièrement ceux des catégories plus élevées, se maintiennent fermes.

Tout indique que la provision de dindons pour le commerce des fêtes ne sera pas trop abondante et on achète très activement à quelques centres importants. Il est encore tôt pour avoir une idée définitive du volume comparatif de dindons, à comparer avec l'année dernière mais dans quelques localités on signale une diminution marquée. Ceci est tout particulièrement vrai du sud de l'Alberta où les offres sur le marché sont de quarante à cinquante pour cent moins abondantes qu'il y a un an.

LA COTE DES GRAINS

(Par Jenks, Gwynne & Co.)

CHICAGO

	Début	Haut	Bas	Midi
BLE:—				
Juillet	55	56⅜	55	56⅜
Déc.	52⅝	53⅛	52⅛	53⅛
Mai	56⅛	56	56⅛	56
MAIS:—				
Juillet	41⅜	42⅝	41⅜	42⅝
Déc.	35¼	36⅛	35¼	35⅞
Mai	40⅜	41⅛	40⅜	41⅛
AVOINE:—				
Juillet	25⅝	25⅞	25⅜	25⅞
Mai	25⅜	26⅛	25⅜	25⅝
SEIGLE:—				
Juillet	44½	44½	44½	44½
Mai	43⅝	45¾	44¾	45⅝

WINNIPEG

BLE:—				
Juillet	62½	63¼	62¼	63¼
Déc.	57⅞	58⅜	57⅜	58⅛
Mai	61¾	62⅜	61⅜	62⅜
AVOINE:—				
Juillet	33¼	33½	33¼	33⅜
Déc.	30½	30⅝	30¼	30⅜
Mai	33	33	32¾	32¾
ORGE:—				
Juillet	40	40½	40	40½
Déc.	38¾	39¼	38⅞	39⅛
Mai	40⅜	40⅝	40⅜	40⅝
SEIGLE:—				
Juillet	45¼	46⅛	45¼	46⅛
Déc.	41½	43⅜	41¾	42⅞
Mai	45	45⅝	44½	45½

La Canadian Car se déclare en posture solide

(De notre extra d'hier)

En présentant le rapport annuel de la Canadian Car & Foundry Company, à l'assemblée annuelle des actionnaires tenue à midi, le président, W.-W. Butler, a donné nombre de détails intéressants relatifs à la forte position financière de la compagnie, par rapport surtout à il y a une dizaine d'années.

En réponse à une question, il a fait remarquer que depuis la dernière lettre-circulaire envoyée, en avril dernier, les affaires ont marché bon train et que la question des dividendes sera réglée par le nouveau bureau de direction. "Il viendra un temps peut-être où nos ressources liquides et notre surplus seraient mis en danger si nous payions trop. Tout dépend de la durée de la dépression. Le dividende privilégié reste, naturellement, une obligation à laquelle la compagnie doit faire face. Mais nous parcourons un chemin raboteux et il nous faut conserver l'actif de la compagnie."

Il y a dix ans, la compagnie avait $4,813,333 d'obligations de la Canadian Car and Foundry, $2,016,454 de la Canadian Steel Foundries, $568,000 de la Montreal Steel Works, $1,553,667 de 6 pour cent à 7 ans d'échéance, en plus des arrérages sur le stock privilégié au montant de $131,200 et d'une hypothèque de $100,000 sur l'édifice du bureau-chef, ce qui faisait un total de $9,182,807. Or le rapport de la dernière année atteste que toutes ces obligations ont été liquidées et le surplus s'établit à $6,000,000, comparativement à $2,351,000 il y a dix ans. La seule obligation qui incombe actuellement à la compagnie, ce sont les dividendes sur le privilégié, au montant de $525,000 par année.

M. Butler estime que peu de compagnies au Canada peuvent se vanter, comme la Canadian Car, d'avoir traversé les deux années de la pire dépression connue en réalisant actuellement un surplus de $6,000,000, tous comptes payés.

M. Butler se laissa aller à faire un bleau historique des fluctuations des affaires depuis 1837. Les dépressions importantes se sont produites en 1837, 1841, 1857, 1893, 1921 et maintenant. Or dans chacun des cas, la dépression fut suivie d'une période de prospérité, comme en témoignent, du reste, maints cas cités par le président. Et l'histoire se répète toujours, de sorte que nous sommes à la veille de voir le retour.

Faisant allusion à la formation de la filiale Canadian Tank Car Company, le président y voit des gages de succès, puisqu'il y a bon nombre de wagons-réservoirs utilisés au Canada et que l'expérience des Etats-Unis est encourageante à cet égard.

Le bureau de direction fut réélu à l'unanimité. Peu après, au cours d'une assemblée spéciale, il déclarait une réduction du dividende trimestriel de $1.75 à $1.00.

Après l'assemblée annuelle, les directeurs de Canadian Car and Foundry Company, Ltd, se sont réunis et ont déclaré un versement de 25 cents par action ordinaire pour le trimestre finissant le 15 février, réduisant ainsi le taux annuel de $1.75 à $1.00; cette répartition est payable le 29 février aux actionnaires inscrite le 15 février.

Ex-dividende aujourd'hui

Jamaica Public Service Ltd., 25 cents par action.
Jamaica Public Service Co., $1.50 par action privilégiée.
Shawinigan Water & Power Co., 50 cents par action.
Dominion Bank, 3% par action.
Goulds Pumps, Inc., 1¾% par action privilégiée.
Canadian Cottons Ltd., 1¾% par action privilégiée.
Western Grocers Ltd, 1¾% par action privilégiée.
Southern Canada Power Co., 1¾% par action privilégiée.
Page-Hersey Tubes, $1.25 par action ordinaire et 1¾% par action privilégiée.

Assemblée annuelle

L'assemblée annuelle de la Banque Canadienne Nationale aura lieu le 15 janvier au siège social à midi.

Le grain débute à tâtons puis se rallie et avance

Chicago, 18.—Après avoir débuté à tâtons, les grains ont avancé, aujourd'hui. Les gains dans les titres ont aidé à promouvoir les achats de blé pour livraison future. La fermeté relative des cotes de Liverpool y contribua également.

Le blé débuta à ⅛ de moins, gagna de ¾ à ⅞, puis monta sur toute la ligne. Le maïs débuta inchangé, perdit de ⅝ à ½, puis se rallia.

Winnipeg, 18. — Les prix du grain firent des avances d'environ 1 cent durant la première heure de la session, ce matin. A part des achats de mai faits par un groupe de Chicago et un peu d'achats des maisons maritimes, il n'y eut qu'un appui indifférent. Les offres furent minces et les positions facilement maintenues. Il s'est transigé peu d'affaires d'exportations depuis hier.

L'Argentine a expédié 1,751,000 boisseaux et l'Australie 1,529,000 la semaine dernière, dont 477,000 aux pays non-européens.

Liverpool débuta faible mais se rallia et, en fermeture, marquait ¼ d. de plus pour tous les mois. Buenos-Aires est resté inchangé à ¼ cent de moins.

Prix, à 10.30 a.m.:

Blé, déc., 59 (gain 1¼); mai, 62⅝ (gain 1c); juillet, 63¼ (gain 1c).
Avoine, déc., ¼ plus élevé.

OPINIONS DE COURTIERS

THOMSON & McKINNON (à Oswald & Drinkwater). — Des indices d'amélioration dans le sentiment général se sont manifestés dans la demande pour les titres des banques locales, après la fermeture d'hier. De quoi on peut supposer qu'il sera fait meilleure figure aux titres en général.

JACKSON BROS., BOWSEL & CO. — Nous n'estimons pas que la liquidation actuelle soit alarmante et nous attendons d'ici à la fin de l'année une augmentation des achats de nature à absorber la liquidation.

FENNER, BEANE & UNGERLEIDER. — Nous croyons qu'il est préférable de se mettre du côté des courtes échéances, à l'abri des autres déclins qui peuvent rester à survenir.

J.-R. WILLISTON & CO. — Les spéculateurs et le public semblent avoir perdu confiance, de sorte que, par le temps qui court, il vaut mieux n'acheter de titres que sur recul.

FORGET & FORGET (des correspondants). — Nous persistons à croire qu'un ralliement n'est pas très éloigné et que l'amélioration dans les prix du cuivre devrait aider la chose sensiblement.

Recettes du C.P.R.

Les recettes brutes du Pacifique Canadien dans la semaine terminée le 14 décembre ont été de $2,787,000, contre $3,350,000 l'an dernier, soit une diminution de $563,000.

Regain d'activité au commerce local de gros et détail

Les achats des fêtes accaparèrent toute l'activité du détail au cours de la semaine, et le commerce se maintint passablement stable dans toutes les lignes en général, déclare le rapport hebdomadaire de R.-G. Dun and Co., passant en revue les conditions du commerce.

Au détail, on note une plus grande demande pour les chandails et autres articles de sport pour la saison. Les ventes de chaussures en caoutchouc, de couvre-chaussures et d'autres articles dans la même ligne furent stimulées par les conditions climatériques.

Dans le gros, le compartiment de l'épicerie ne rapporte aucun changement sensible, bien que le mouvement général pour la saison soit satisfaisant; on n'a rapporté aucun changement dans les prix.

Au marché des produits courants, les nombreux arrivages d'oeufs, signe évident que la production augmente, furent la cause de quelques reculs dans les prix; le marché du formage continue de montrer une tendance de plus en plus ferme et le beurre demeure stable.

Le commerce des nouveautés ne montre aucun développement et la distribution tant locale que dans les districts des environs est légère. Les demi-grossistes dans les lainages déclarent que la demande est encore restreinte et les manufacturiers de vêtements et d'articles en tricot ne sont pas très achalandés.

Le marché du cuir est plus ou moins morne; les prix demeurent plutôt bas et le commerce local est inactif, tandis que l'exportation est à un minimum. L'industrie de la chaussure traverse sa morte-saison.

Les recouvrements sont généralement pauvres; les faillites dans le district se totalisèrent à 30 au cours de la semaine, avec un passif de $355,629.

SUR LE CURB

Cour fournis par la maison L.-G. Beaubien et Cie, 34 Notre-Dame ouest.

DE 10 A 11.30 HEURES

B.A. Oil—20 à 21¼.
Beauharnois—30 à 31½.
Cosgrave Breweries—30 à 31½.
Dist. Seagram—50 à 51¼.
Hiram Walker—100 à 2¾.
Imp. Oil—5 à 9⅜, 20 à 9⅜, 25 à 9⅜, 25 à 9⅜, 25 à 9⅜, 25 à 9⅜, 25 à 9⅜, 5 à 9⅜, 25 à 9⅜, 25 à 9⅜, 5 à 9⅜, 10 à 9⅜, 25 à 9⅜, 25 à 9⅜, 10 à 9⅜, 25 à 9⅜, 25 à 9⅜, 25 à 9⅜, 50 à 9⅜, 100 à 9¼, 50 à 9¼, 20 à 9¼, 5 à 9¼, 1 à 9⅜, 2 à 9⅜, 2 à 9⅜, 10 à 9⅜, 25 à 9¼, 125 à 9¼, 50 à 9¼, 10 à 9¼.
Int. Petroleum—25 à 9⅜.
Int. Utilities "A"—5 à 6½, 10 à 6½, 25 à 6, 25 à 5¾, 15 à 5½.
MINES
Eldorado Mines—100 à .90.
Noranda—25 à 16.00, 25 à 16.00, 15 à 13.65, 10 à 13.35, 15 à 15.85, 25 à 15.85, 100 à 16.00, 100 à 16.00, 100 à 16.00.
Tecks Hughes—20 à 4.65.

L'argent en barre

Londres, 18.—L'argent en barre a coté 1/16 d. à 20¾ d. l'once.

LAYTON BROS LIMITED

L'ENDROIT SUR OU ACHETER VOTRE RADIO

LIQUIDATION de RADIOS ELECTRIQUES AVANT NOËL

Valeurs Sensationnelles!

Les ventes d'écoulement de radios de Layton Bros ont toujours été vivement appréciées à cause des aubaines extraordinaires qu'elles offrent. Demain nous offrirons des occasions dont vous n'avez jamais vu la pareille. Modèles de plancher, échantillons de manufacturiers et quelques-uns des meilleurs radios pris en échange sont compris dans la collection — fameuses marques, tous appareils en parfait état et complets avec les lampes. En certains cas un seul d'un même modèle. Soyez ici à l'ouverture des portes, à 8 h. 30, pour avoir votre part de ces grandes aubaines.

RADIOLA 33, cabinet en noyer . . $37

ROGERS, cabinet, 6 lampes . . . $49

ATWATER KENT 40, cabinet-pupitre en noyer . . . $50

ROGERS COMBINE 400 . . . . . $55

1 CONSOLE PHILCO screen grid, haut-parleur dynamique . $57

LOWBOY ROGERS, 1930, 8 lampes $59

PHILCO 77 LOWBOY, screen grid. $75

ATWATER KENT CONSOLE, screen grid. $77

VICTOR combiné, 10 lampes . . . $77

ROGERS LOWBOY, 1931, 8 lampes $79

MAJESTIC 22, Superhétérodyne, 8 lampes . . $99

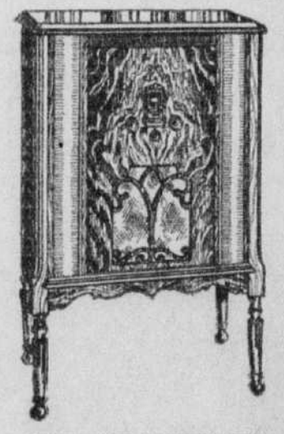

ROGERS 220, 6 lampes, cadran unique, complet $27

RADIOLA 33, 7 lampes, cadran unique, complet $29

ROGERS 420, 6 lampes, cadran unique, complet $35

RADIOLA 33, complet avec pattes . $35

$5 VOUS EN ASSURENT LA LIVRAISON

de n'importe quel radio durant cette vente

PAS D'AUTRES PAIEMENTS D'ICI A L'AN PROCHAIN :

SERVICE DE RADIO GRATUIT LAYTON BROS.

Comprenant l'installation de l'appareil à la prise de terre et à l'antenne, et tous les renseignements nécessaires au fonctionnement de l'appareil.

ATWATER KENT, 8 lampes, son riche $57

MAJESTIC, 8 lampes, cheminée, modèle de . $59

ROGERS, modèle 540, console, haut parleur dynamique. $62

BOSCH 8 lampes, modèle 1931 $65

PRIX GARANTIS A LEUR PLUS BAS

Si vous pouvez vous procurer ailleurs à meilleur marché le même radio usagé que celui que vous avez acheté ici, nous vous rembourserons deux fois la différence en argent.

PERSONNE NE VEND MEILLEUR MARCHE QUE NOUS

2 MAGASINS COMMODEMENT SITUES

MAGASINS OUVERTS TARD LE LE SOIR JUSQU'A NOEL.

Sainte-Catherine Ouest, près rue Stanley

868 rue Ste-Catherine Est VIS-A-VIS DUPUIS FRERES

Des vacances d'hiver sont profitables!

Votre bon jugement vous les suggère—les bas taux de transport vous y invitent. Alors pourquoi ne pas aller en Floride, à la côte du golfe, à Cuba ou même plus au sud pour vos vacances d'hiver?

J. Ramsay
Passenger Traffic Manager

TOUT LE MONDE A BESOIN DE VACANCES D'HIVER

Illinois Central
LE CHEMIN DE FER DE LUXE

en offre pour
Satisfaire tous les besoins

Fuyez l'hiver. Allez refaire votre santé dans les pays enchanteurs de tropiques. Le coût de telles vacances est étonnamment modique. — Les bons effets incommensurablement salutaires.

Et l'Illinois Central vous offre une très grande variété d'endroits de villégiature dans le sud tels la Nouvelle-Orléans, la côte magnifique du Mississipi, la Floride, Mobile, Ala., Hot Springs, Arkansas, la Californie, le Texas et le sud-ouest *et par la route directe la plus courte via la Nouvelle-Orléans et la Floride jusqu'à* Cuba — Jamaïque et les Antilles — Nassau — Canal de Panama — Old Mexico — l'Amérique Centrale — l'Amérique du Sud.

Les voyages coûtent moins cher — $41.40 et plus de Chicago

toutes dépenses payées pour la Nouvelle-Orléans, à Biloxi $48.00 et plus, pour la Floride $79.95 et plus, $102.90 et plus y compris la veille du jour de l'an à La Havane. Autres voyages toutes dépenses comprises à prix également réduits pour plusieurs autres endroits.

Croisières Océaniques

via la Nouvelle-Orléans ou Miami. Depuis $8.00 par jour — toutes dépenses comprises — croisières enchanteresses de 11 jours à deux mois — à La Havane, Old Mexico, Les Antilles, Nassau, Canal de Panama, Amérique Centrale, Argentine, Pérou, Chili et la Californie.

Nos trains fameux

The Floridan—Roi des chemins de fer d'hiver — le plus beau et le plus recommandable pour tous les endroits de la Floride. Quitte Chicago à 2.30 p.m. les mardis, jeudis, dimanche, à partir du 3 janvier.

Le Seminole— Se rend toute l'année à tous les endroits de la Floride. Réduit de plusieurs heures le trajet vers la côte ouest via le raccourci Perry. Quitte Chicago tous les jours à 10.30 p.m.

Panama Limited— Train de nuit vers la Nouvelle-Orléans ensoleillée et la magnifique côte du Golfe du Mississipi. Quitte Chicago tous les jours à 12.30 p.m.

UTILISEZ CE COUPON

H. H. HAYS, agent canadien, Chemin de fer Illinois Central, 310, immeuble Banque Dominion, rues King et Yonge, Toronto, Ont.

Veuillez m'envoyer, sans frais, le dépliant "Sunny Southland" avec 56 magnifiques illustrations en rotogravure, ainsi que des informations complètes au sujet d'un voyage à .....
via la "ligne la plus courte vers les pays ensoleillés".
J'aimerais à visiter les endroits suivants .....
(Mentionnez endroits ou pays.)
NOM ..... Téléphone .....
ADRESSE 10

ILLINOIS CENTRAL COURTESY EFFICIENT SERVICE ALWAYS SYSTEM

La route la plus courte vers les régions ensoleillées

307-YR

LE CANADIEN MONTE EN PREMIÈRE POSITION

ARMAND MONDOU ENREGISTRE LE SEUL POINT DE LA PARTIE DANS LA TROISIEME PERIODE

Il profite du fait que l'American a deux joueurs à la clôture pour loger la rondelle dans le filet des visiteurs. — Worters donne une exhibition extraordinaire dans les buts de l'American et sauve son club d'une écrasante défaite

PIT LEPINE EST BLESSE

Un point enregistré par Armand Mondou quelques instants avant la fin de la partie et alors que l'adversaire avait deux joueurs à la clôture a été suffisant hier soir pour donner la victoire au Canadien sur l'American par le score de 1 à 0 et lui permettre de monter sur un pied d'égalité avec le club new yorkais au sommet de la section canadienne de la Ligue Nationale de hockey.

Les deux premières reprises de la rencontre s'étaient terminées sans apporter aucun point et la période finale tirait à sa fin lorsqu'une magnifique occasion se présenta au Bleu Blanc Rouge pour s'assurer la victoire. Eddie Convey, une nouvelle recrue de l'American, venait à peine de prendre le chemin de la clôture que Bill Brydge, l'effectif joueur de défense des visiteurs, était chassé à son tour pour avoir renversé un porte-couleurs du club local. Le gérant Cecil Hart voyant la superbe occasion qui se présentait, retira Albert Leduc du jeu, envoyant quatre avants sur la glace et ne laissant que Sylvio Mantha pour protéger Hainsworth. Le stratège du gérant Cecil Hart connut cette fois un meilleur succès que lors de la rencontre contre le Montréal car quelques instants seulement après que Mondou, Gagnon, Joliat et Morenz eurent été envoyés sur la glace, le premier déjouait le sensationnel Worters au cours d'une furieuse mêlée devant les buts de l'American. Morenz, Joliat et Gagnon se passèrent habilement la rondelle avant de l'envoyer à Mondou qui n'eut aucune difficulté à la loger dans les buts des visiteurs pour l'unique point de la rencontre. Convey et Brydge revinrent sur la glace quelques instants après mais il était trop tard, car leurs punitions avaient non seulement coûté la partie à leur club mais elles avaient de même permis au Canadien de monter en première position.

Les champions du monde n'auraient cependant pas eu besoin de pareille aubaine pour remporter les honneurs de la partie s'ils avaient montré plus de précision dans leurs lancers et si Roy Worters n'avait pas donné l'une des plus merveilleuses exhibitions encore offertes par un gardien de buts au Forum, cette année. La victoire aurait été assurée dès la seconde reprise sans ces deux handicaps qui l'obligèrent à lutter vaillamment jusqu'à la fin avant de voir ses efforts finalement couronnés de succès.

Après une première période que nous devons reconnaître avoir été celle des visiteurs, le Canadien déclencha dès le signal des hostilités de la seconde reprise une série d'attaques qui se continuèrent pendant tout l'engagement et encore dans la troisième période. Luttant avec une énergie farouche, indomptable, les champions du monde percèrent presque à volonté la puissante défense des visiteurs au cours de ces deux dernières périodes mais sans resultat, car Roy Worters était en grande condition et on sait que quand le gardien de buts de l'American est en forme, il n'est pas facile à déjouer. Bombardé de tous les angles de la glace, de près comme de loin, Worters bloquait tout, exécutant des arrêts qui tenaient du prodige. Alors que tous ses compagnons étaient incapables de lutter contre la furie des locaux qui balayaient tout sur leur passage, Worters tenait victorieusement tête aux plus vaillants et aux plus dangereux élans du Bleu Blanc Rouge. Il semblait se moquer de la grêle de coups tirés vers lui et favorisé par une chance exceptionnelle, il tenait tête à lui seul à toute l'équipe locale.

Worters fut cependant forcé à plusieurs reprises de sortir de ses buts et les locaux auraient pu en profiter pour compter puisqu'ils étaient incapables de déjouer le petit gardien de buts du New-York mais faisant preuve d'une très pauvre précision, ils tiraient souvent mais toujours aussi souvent à côté des buts. Le Canadien aurait pu accumuler suffisamment de points pour gagner deux ou trois parties ordinaires au cours de ces deux dernières périodes de jeu si ses porte-couleurs avaient tiré plus adroitement car ils perdirent une multitude de belles chances de compter par leur maladresse. Morenz a perdu à lui seul trois à quatre points au cours de la soirée. Lépine, Gagnon et Mondou ont aussi été des plus malchanceux mais heureusement que le dernier parvint à scorer vers la fin, car autrement le résultat aurait été loin d'être satisfaisant pour le Bleu Blanc Rouge qui avait eu considérablement l'avantage du jeu.

La partie a fourni du jeu rapide et brillant. Elle n'a pas été dure, mais cependant vers la fin, George Patterson a bousculé Pit Lépine sur la bande, l'envoyant s'étendre sur la glace. Le brillant artiste du poke check dut être transporté hors de la glace dans les bras de ses camarades. Patterson ne décrocha aucune punition car son infraction de même que plusieurs autres passa maperçue des deux arbitres. Bobby Hewitson et George Mallinson n'ont sûrement pas fait fureur et le dernier en particulier n'a pas accompli beaucoup de besogne. Hewitson a pratiquement dirigé la partie à lui seul. Les amateurs n'ont pas goûté la tenue des deux officiels et ils l'ont manifesté de façon à ne pas se méprendre.

L'American a fourni son meilleur effort à la première période alors que ses joueurs se montrèrent beaucoup plus agressifs que d'habitude. Pratiquant un excellent jeu d'ensemble, les trois lignes d'attaques des visiteurs firent du bon travail au cours de ces vingt minutes de jeu et tinrent Hainsworth fort occupé. L'American eut l'avantage du jeu au cours de cette reprise.

Lent à se mettre à l'œuvre, le Canadien joua en champion au cours de la seconde reprise alors que ses porte-couleurs éclipsèrent les visiteurs sous tous rapports. L'American fut complètement déclassé au cours de cet engagement et seul le jeu sensationnel de Worters le sauva du désastre. Le Canadien eut continuellement l'avantage du jeu pendant les vingt minutes qui semblèrent des siècles aux visiteurs.

Dans la troisième période, le Bleu Blanc Rouge s'affirma de nouveau supérieur à l'American mais celui-ci rendu plus prudent par l'assaut qu'il avait subi à la seconde reprise adopta un jeu de défense qui semblait devoir forcer le Canadien à se contenter d'une partie nulle lorsque Dame Chance vint donner un coup de main au Canadien qui méritait mille fois de gagner cette rencontre.

La plus agréable surprise de la soirée après, bien entendu, la victoire du Canadien, a été la belle tenue de Johnny Gagnon, le partenaire de Morenz et Joliat. Gagnon qui avait été faible depuis le début, à cause de blessures survenues au commencement de la saison, a donné sa meilleure exhibition à date. Le brillant ailier droit du Bleu Blanc Rouge a démontré d'éclatante façon qu'il reprend lentement sa forme du printemps dernier et qu'il ne tardera pas à redevenir le redoutable joueur des séries de détail du printemps passé. Gagnon a joué hier soir beaucoup plus énergiquement que dans ses parties précédentes et il s'est aussi montré plus rapide. Il a tiré quelques bons lancers que Worters a difficilement écartés.

Pit Lépine, qui avait été le héros de la récente victoire du Bleu Blanc Rouge, à New-York, alors qu'il avait scoré les trois points de son club, a aussi joué une partie très effective. Son poke check a été en évidence. Fit a de même fait plusieurs dangereuses courses vers les buts de Worters, mais sans succès, car la défense des visiteurs l'a surveillé de près.

Armand Mondou est un autre joueur du Canadien qui a donné une meilleure exhibition que d'habitude. Armand a fourni de vaillants efforts pendant toute la soirée et il méritait bien le point qu'il a finalement compté. Morenz, Leduc et les deux frères Mantha ont aussi fait du bon travail. Hainsworth a été peu occupé après la première période et il a eu une mince tâche si on la compare à celle de Worters.

Le gardien de buts a été le héros de la partie pour les visiteurs. Parmi les autres porte-couleurs de l'American qui se sont distingués, citons Bill Brydge et Red Dutton qui ont joué une grosse partie sur la défense, et Normie Himes Joe Lamb et Billy Burch, qui ont accompli de la bonne besogne sur les lignes d'avants.

Composition des équipes :

American		Canadien
Worters	buts	Hainsworth
Ayres	défense	S. Mantha
Dutton	défense	Burke
Burch	centres	Morenz
Convey	ailes	Gagnon
Patterson	ailes	Joliat

Substituts de l'American: Brydge, Shields, Himes, Lamb, Massecar, Hughes, Kilrea, McVeigh.

Substituts du Canadien: Mondou, Wasnie, Leduc, Lépine, Larochelle, Munro, O. Mantha, Rivers.

Arbitres: Hewitson et Mallinson.

Première période

Aucun point.

Punitions: Convey, Massecar, Brydge.

Deuxième période

Aucun point.

Punitions: Lépine, Brydge, Hughes, Dutton.

Troisième période

1—Canadien—Mondou, Morenz-Gagnon-Joliat) 14.22

Punitions: Kilrea, Shields, Convey, Brydge.

Impressions de la joute d'hier soir

Le Détroit bat facilement le Chicago, 4 à 1

Détroit, 18. — Une foule de moins de 3,000 personnes a vu hier soir le Détroit prendre une éclatante revanche de la défaite qu'il avait subie la veille aux mains du Chicago en infligeant un échec en règle à ce même club par le score de 4 à 1.

Les vainqueurs ont compté un point dans la première période, deux dans la seconde et un dans la dernière. Mush March a sauvé le Chicago du blanchissage quelques instants avant la fin de la rencontre.

La rencontre a été l'une des plus monotones qui se soient vues à Détroit depuis longtemps et la foule de moins de 3,000 personnes a manifesté maintes fois son mécontentement de la piètre exhibition servie par les deux adversaires.

Alignement des équipes :

Chicago		Détroit
Gardiner	buts	Connell
Graham	défense	Noble
Boucher	défense	Smith
Cook	centre	Goodfellow
March	aile	Cooper
Adams	aile	Kilrea

Substituts du Chicago : Ripley, Couture, Thompson, Lowrey, Holmes, Gottselig, Romnes, Abel, Wentworth.

Substituts du Détroit : Lewis, Aurie, Sorrell, Cox, Gagné, McInenly, Young.

Arbitres : Smeaton et Goodman.

Première période

1—Détroit . Cooper, (Smith) 17.15

Punition: aucune.

Deuxième période

2—Détroit . Aurie (Lewis) 5.14

3—Détroit . Gagné 16.26

Punitions: Cooper, Adams, Lowrey, Noble, Cook.

Troisième période

4—Détroit . Young 12.25

5—Chicago . March (Gottselig) 18.24

Punitions: Noble 3, Cook.

Le club London défait le Cleveland par 5-1

London, 18. — Le club London a complètement scalpé les Indiens de Cleveland, hier soir, qu'il a renvoyés chez-eux avec une défaite de 5-1. Les locaux furent les premiers à compter et menèrent par 1-0 jusqu'au milieu de la troisième période alors qu'ils continuèrent à pousser l'attaque pour faire quatre autres points. Les vainqueurs jouèrent sans Frew, Daley et MacFarlane, blessés dans les rencontres précédentes.

Cleveland		London
Wood	buts	Stuart
M. Brophy	défenses	Hicks
Spring		Holway
Gray	centres	Carrigan
Briden	ailes	Quenneville
Doraty		Neville

Substituts du Cleveland : B. Brophy, Williams, Dunning, Clark, McGuire et Ralston.

Substituts du London : Huard, Pettinger, Groh, Reinikka, Schneider, Hoffinger, Loughlin.

Arbitre : Guy Smith.

Première période

Pas de points.

Punitions : Quenneville, Groh, Gray, Williams, Carrigan, Ralston, B. Brophy.

Deuxième période

1.—London, Groh 5.15

Punitions : Spring, Hoffinger.

Troisième période

2.—London, Carrigan 8.55

3.—London, Hoffinger 5.10

4.—London, Huard Pettinger 1.45

5.—Cleveland, B. Brophy Williams 1.15

6.—London, Quenneville Hicks 45

Punition : Pettinger.

Joutes de hockey

LIGUE NATIONALE

Canadien 1, American 0.
Rangers 5, Montreal 4.
Detroit 4, Chicago 1.

LIGUE INTERNATIONALE

Buffalo 2, Detroit 1.
London 5, Cleveland 1.
Syracuse 5, Pittsburgh 3.

LIGUE CAN.-AMERICAINE

Boston 2, New Haven 1.
Providence 4, Philadelphie 3.

LIGUE D'AFFAIRES

Shaw, Power 3, M.L.H. & P. 2.
McColl-Front, 1, Prov. Trans. 0.
Star-Standard 2, Power Corp. 1.

LIGUE PROVINCIALE

Chicoutimi 2, La Tuque 2.
Québec 3, Trois-Rivières 1.

CE SOIR

LIGUE STARR

S.-Vital vs S.-Viateur.
Sainte-Hélène vs S.-Stanislas.
Ateliers Municipaux vs Papineau.

LIGUE NATIONALE

Section canadienne

	P.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
American	13	5	4	4	22	21	14
Canadien	12	6	3	3	27	29	14
Toronto	12	4	4	4	31	32	12
Montréal	13	4	8	1	41	40	9

Section américaine

	P.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Rangers	13	8	2	3	36	22	19
Boston	12	5	5	2	31	25	12
Chicago	13	4	5	4	17	24	12
Detroit	13	4	7	2	20	32	10

LIGUE INTERNATIONALE

	P.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Buffalo	11	7	3	1	29	21	15
Windsor	13	7	3	1	29	29	15
Detroit	13	6	5	2	25	32	14
Cleveland	14	5	6	3	32	31	13
Pittsburgh	14	4	8	2	30	39	10
London	13	3	6	4	19	21	10
Syracuse	13	3	6	4	24	41	9

LIGUE CAN.-AMERICAINE

	P.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Philadelphie	10	4	3	3	23	30	11
Providence	10	4	3	3	31	30	11
Providence	10	4	3	3	31	30	11
New York	10	3	4	3	22	24	10
Springfield	10	4	4	2	23	29	10
New Haven	11	4	5	2	28	16	10
Boston	9	3	4	2	22	27	8

LIGUE D'AFFAIRES

	P.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Shaw.-Pow.	3	3	0	0	7	4	6
McColl-Fron.	3	3	0	0	9	4	6
Star-Stand.	3	1	1	1	2	2	3
Pow. Corp.	4	1	2	1	6	6	3
Sun Life	3	1	2	0	6	9	2
Prov. Trans.	4	0	2	2	4	6	2
M.L.H. & P.	4	0	2	2	3	6	2

Dans la N. H. L.

Voici les leaders de la Ligue Nationale de hockey :

DIVISION CANADIENNE

Clubs : New York American, 5 victoires, 4 défaites, 6 joutes nulles; Canadien, 6 victoires, 5 défaites, 2 joutes nulles; 14 points chacun.

Points : (points et assists) — Hooley Smith, Montréal, 5 points, 10 assists; 15 points.

Points : C. Conacher, Toronto, 12 .

Assists : Smith, Montréal, 10.

Punitions : Horner, Toronto, 43 minutes.

Shutouts : Hainsworth, Canadien, 4.

DIVISION AMERICAINE

Club : New York Rangers, 8 victoires, 2 défaites, 3 joutes nulles; 19 points.

Points : (points et assists)—Bill Cook, Rangers, 11 points, 5 assists; 14 points.

Points : Bill Cook, Rangers, 11.

Assists : F. Boucher, Rangers, 8.

Punitions : E. Siebert, Rangers, 35 minutes.

Shutouts : Thompson, Boston, 7.

Matches de lutte

Toronto. — Ray Steele, 213, Glendale, Calif., a défait John Paul Jones, 206, Texas, une chute, 57:00, et par défaut, Jones ne pouvant continuer; George Zaharias, 230, Philadelphie, a défait Matros Kirilenko, 225, Russie, décision, 45:00; Hans Steinke, 250, Allemagne, a renversé Don Delaun, 225, Chicago, 18:00; Dick Daviscourt, 225, Californie, a renversé Justino Giraldi, 215, Italie, 9:24.

Boston — Jim Browning, 215, S.-Louis, a défait Pat McGill, 218, Boston, deux chutes sur trois, (McGill première, 20:24; Browning, deuxième, 6:53, et troisième, 17:17½); Nick Lutze, 219, Californie, et Charlie Strack, Oklahoma, match nul, 30:00; Len Macaluso, East Aurora, N.Y., a renversé Doric Demetroff, Russie; Al Morelli, Boston, vs Pat Reilly, Texas, et Buck Weaver, Chicago, vs Dr Len Hall, San Francisco, tous matchs nuls, 15:00.

LE C. P. LAURIER Sr

Le club C. P. Laurier du Mile-End a subi depuis le début de la saison quelques pratiques et est prêt à aller, dimanche prochain, rendre visite à n'importe quel fort club amateur de la province. S.-Clet, Mont Saint-Louis Sr, Victoriaville, Sainte-Agathe des Monts, Vaudreuil Social préférés.

Noms des joueurs: buts, T. Critchley; défenses: M. Gauthier, E. Roy, M. Raymond, L. Rolland; avants: A. Laforce, R. Dagenais, L. Brunet, M. Baigné, E. Critchley, V. Perrault.

Pour toutes informations s'adresser à M. Gauthier, Dollard 7487 entre 7 hre et 7.30 hrs, 1828 Huterison.

CLUB ROUSSEAU

La direction du club Saint-Vincent de Paul prie ses nombreux partisans de bien vouloir prendre note que cette saison il portera le nom de Restaurant Rousseau. M. Charles Rousseau, qui veut bien mettre son local à la disposition du club, a été élu président, M. Henri Vermette, directeur-gérant, M. A. Laurin, propriétaire-gérant, et M. Fernand McDuff, publiciste.

Le restaurant Rousseau fera partie de la Ligue des Marchands du quartier Sainte-Marie. Voici quelques-uns des joueurs qu'il a sous contrat: Thivierge, Auclair, Barrette, Charland, Verreault, Charest, Laurin, Henri Vermette, E. et M. Perron, Morrissette, C. Villeneuve, Lionel et Roger Larouche. Inf. Fernand McDuff, 1446 rue Fullum, CHerrier 2232.

Elysium
Encore du patinage avec musique ce soir, tous les soirs et tous les après-midis de jours de fête. Pour les heures de hockey, tel. MAr. 7813. 16,19 C

Les Rangers triomphent du Montreal, 5-4

New York, 18. — Les Rangers ont vaincu le Montréal pour la seconde fois de la saison hier soir quand ils ont gagné une excitante joute de 5 à 4 entre le club de la métropole canadienne devant une peu considérable assistance de moins de 8,000 personnes.

Trois fois le score a été égalé au cours de la partie avant que Art Somers compte le point décisif sur une passe de Cecil Dillon pendant la période supplémentaire.

Débutant à une vive allure, le Montréal prit l'avantage à la première période lorsque Hooley Smith déjoua Roach sur des passes de Stewart et Seibert. Glen Brydson porta ensuite le score à 2 à 0, déjouant Roach avec l'aide de Ward.

Alors que l'assistance se préparait à une déconfiture de ses favoris, les hommes de Lester Patrick se réveillèrent soudainement et se lancèrent énergiquement à l'attaque pour enregistrer trois points successifs au cours de la deuxième reprise. Dillon compta tout d'abord sur une passe de Murdoch puis Frank Boucher déjoua deux fois de suite Norman Smith sur des passes de Hib Milks et Bill Cook.

Un point par Nelson Stewart sur une passe de Hooley Smith permit au Montréal d'égaler le score au commencement de la période finale Mais Bill Cook vint de nouveau donner l'avantage aux Rangers en scorant avec l'aide de Boucher et Bunny Cook.

La rencontre tirait à sa fin lorsque Dave Trottier fit une course de toute beauté pour aller loger le caoutchouc dans le filet des Rangers, plaçant les deux adversaires sur un pied d'égalité pour la troisième fois de la soirée.

Finalement, au bout de quatre minutes de jeu dans la période supplémentaire, Somers donnait la victoire aux Rangers en comptant sur une passe de Dillon.

Alignement des équipes :

Rangers		Maroons
Roach	buts	N. Smith
E. Siebert	défense	Wilcox
Johnson	défense	Starr
Somers	centre	Trottier
Dillon	aile	Ward
Murdoch	aile	Brydson

Substituts des Rangers — Milks, Gainor, Brennan, Keeling, Desjardins, Boucher, W. Cook, F. Cook.

Substituts des Maroons — Gallagher, McVicar, Northcott, Stewart, A. Siebert, R.-J. Smith, Robinson, Phillips, Conacher, Duguid.

Arbitres — Shaver et Rodden.

Première période

1—Maroons—R. Smith (Stewart, A. Siebert) 7.34

Punitions: Somers, Trottier, R. Smith.

Deuxième période

2—Maroons—Brydson (Ward) 3.20

3—Rangers—Dillon (Murdoch) 10.20

4—Rangers—Boucher (Milks) 12.52

5—Rangers—Boucher (W. Cook) 13.07

Punitions: Gainor (majeure), Trottier, E. Siebert.

Troisième période

6—Maroons—Stewart (Smith) 6.54

7—Rangers—W. Cook (Boucher, F. Cook) 16.20

8—Maroons—Trottier 17.20

Punitions: Dillon, Ward.

Période supplémentaire

Punition: aucune.

9—Rangers—Somers (Dillon) 4.06

LA LIGUE DES BANQUES NE JOUERA PAS CE SOIR

La Ligue de hockey des Banques ne jouera pas ce soir.

A une assemblée de cette organisation tenue hier après-midi, il a été décidé, par respect pour la mémoire de Charles-E. McNeill, vice-président et directeur gérant de la Banque Royale et président honoraire de la ligue, décédé mercredi, que la Ligue des Banques ne jouera pas ce soir. Les parties seront remises à plus tard.

Comme la Ligue des Banques ne joue pas pendant le temps des fêtes, elle reprendra ses opérations le 8 janvier 1932. La prochaine séance de la ligue aura lieu à cette date.

La Ligue du Nord débute ce soir

Ce soir à l'arena de S.-Laurent, la ligue duNord fera son ouverture officielle alors que le président, M. Albert Bonin, mettra la rondelle au jeu. Les six clubs de ce circuit joueront dans l'ordre suivant :

Côte des Neiges vs Bonin Garage.

Ahuntsic vs Cartierville, Jr.

Sauvé, A. A. vs St-Laurent, Jr.

Cette ligue composée de joueurs juniors a pour but de développer nos jeunes dans le sport national du hockey. Ordinairement la ligue du Nord jouera ses parties le lundi soir de chaque semaine.

Cubs, 8; New Haven, 1

Boston, 18. — Les Cubs de Boston ont triomphé du New Haven par 2 à 1, hier soir, dans une partie de la Ligue Canadienne Américaine. Eddie Burke et Jerwa ont compté pour les Cubs et Sweyer pour le New Haven.

Club Le Maisonneuve

Il vient de se fonder un nouveau club de raquettes sous le nom de Le Maisonneuve. Le costume est jaune et blanc. Ceux qui aimeraient à se joindre à cette nouvelle organisation peuvent s'adresser au secrétaire, Armand L'Hostie, 1899 rue Aird, Maisonneuve.

seulement $5 comptant !

aucun dépôt

Pour nos anciens clients et les chefs d'ailleurs qui ont fini de payer leur compte, ou payent régulièrement.

Soyez bien vêtus pour les fêtes et toute l'année prochaine !

$59

ensemble complet de 14 morceaux !

UN PALETOT
Tissus importés "herringbone" ou "silverione", riche doublure de soie, modèles "guards" ou "tubes".

UN COMPLET
à deux pantalons, serge bleue 18 onces et worsted gris ou brun, excellente confection et doublure de satin.

UN CHAPEAU
en feutre de bonne qualité dans toutes les nuances et tous les styles les plus nouveaux. Toutes pointures.

UN FOULARD
en cachemire de haute qualité, en différentes nuances, à votre choix.

TROIS CHEMISES
en beau broadcloth, dans les plus jolis dessins nouveaux. Collet à même ou avec deux collets séparés.

DEUX CRAVATES
patrons de grande nouveauté, en des nuances pour tous les goûts et pour convenir à tous les ensembles.

2 PAIRES DE BAS
importées en soie et laine ou en laine. Patrons de fantaisie ou unis dans toutes les couleurs.

2 SOUS-VETEMENTS
chauds et confortables, marque "Penman" en laine, ou en soie et laine "Windsor", à votre choix.

Vous pouvez faire des arrangements pour vous faire livrer l'ensemble complet, ou d'après notre système de livraison graduelle.

PAS D'INTERET | 6 mois pour payer !

Wilbank 6115*

Vous pouvez acheter chaque morceau SEPAREMENT si vous le désirez

La Liberté

3735, rue Notre-Dame ouest

Descendez à la rue Saint-Augustin — Ouvert tous les soirs

SKIS

Nos skis sont garantis et nos prix sont les plus bas. Toutes sortes de skis en stock. Aussi perches et harnais de ski.

SWEDISH CANADIAN SKI CO.,

270 rue Queen, près rue McGill.

MArq. 6084.

193-M,V,D,C

Donnez en étrenne à votre chérie quelques paires de

BAS MERCURY

$1.00 et plus

Elle appréciera votre bon goût et votre sens juste de la valeur... puis elle pensera à vous soir et matin et bien des fois peut-être durant le jour, et ce pendant des mois. Vous trouverez des bas Mercury de n'importe quelle pesanteur et dans toutes les plus nouvelles nuances, dans la plupart des bons magasins. N'acceptez aucune autre marque de bas que l'on vous offrira, car il n'en existe probablement pas d'aussi durables que les Mercury.

Les souliers de la qualité faite sur commande de Duck se vendent à partir de $12; le "Bond Street" pour jeunes hommes, $10; et le modèle spécial en grain écossais, $10.50.

Nous avons un assortiment particulièrement considérable de pantoufles de chambre à coucher et de chambre de bain à $1.75 et plus. Les pantoufles Duck confectionnées à la main en cuir de la meilleure qualité se vendent $7.00 et $7.50.

Ces guêtres sont confectionnées en box anglais de la meilleure qualité dans toutes les nuances à la mode, $3.

DACK

Quartiers généraux des Cadeaux pour Hommes

LES souliers élégants, les pantoufles "Cumfy", les bas importés et les guêtres confectionnées sont des cadeaux qu'il appréciera sûrement, surtout quand il saura qu'ils viennent de chez Dack.

Dack confectionne des souliers de qualité exclusivement pour hommes depuis plus d'un siècle. Les magasins Dack sont donc les quartiers généraux des cadeaux de Noël pour hommes.

Venez de bonne heure—notre assortiment considérable et varié vous aidera à faire vos emplettes de Noël.

Les chaussettes importées de la meilleure qualité et dans les couleurs et dessins les plus en vogue se vendent $1.00 et plus — les bas golf anglais $2.50 et plus.

Vous y allez sûrement quand vous achetez des cadeaux à nos magasins pour vos clients car leurs pointures sont soigneusement classées.

Dack's

CHAUSSURES POUR HOMMES

[1436-38 rue Peel — 406 rue St-Jacques O.]

Ouverts le soir pendant la semaine de Noël

TORONTO MONTREAL HAMILTON WINDSOR WINNIPEG CALGARY DETROIT

DG-4131

LE 26 DECEMBRE, OUVERTURE DU TROPICAL PARK, A MIAMI

Le nouveau champ de courses a été commencé le 22 octobre et sera terminé le 19 décembre. — Il coûte la jolie somme de $800,000.

600 chevaux pour le prochain meeting

Miami, Floride, 18. — Le nouveau champ de courses Tropical Park à Coral Gables, ouvrira ses portes le 26 décembre. C'est là la plus belle piste et la mieux construite en Amérique. Elle est l'oeuvre de Frank-J. Bruen.

La Floride a une dette de reconnaissance de plus d'une sorte à Bruen. Il a aidé à alléger les privations des sans travail en employant une foule de 700 à 900 hommes, hommes de métiers et manoeuvre, afin de terminer la construction de la piste dans un temps record. Mais la chose la plus importante est qu'il a dépensé $800,000, ce qui n'est pas une bagatelle par le temps qui court.

Bruen fait remarquer avec fierté qu'il a exécuté cet énorme travail en sept semaines. L'on a enlevé la première pelletée de terre le 22 octobre. Les contracteurs ont terminé leur travail le 19 décembre. Tout ce qui reste à faire est de débarrasser le terrain des pièces de bois qui trainent, et une inspection finale par Bruen et ses associés.

Six cents des meilleurs chevaux à l'entrainement seront installés dans les écuries de Tropical Park d'ici à quelques jours. Ils viennent de tous les coins du pays. La Nouvelle Orléans en enverra 200 et New-York autant. Les pur sang seront installés dans quatorze écuries de 60 places chacune. Le système de ventilation n'est pas seulement dispendieux. Il constitue une innovation dans le monde du turf.

Le clubhouse, le paddock et autres édifices sont construits dans le style espagnol et ont coûté une fortune. Le paddock est couvert et ceux qui veulent voir les chevaux de près pourront le faire aussi confortablement que s'ils se trouvaient derrière la scène d'un théâtre.

La grande estrade est peinte en bleu avec des barres jaunes sur les bras des chaises. Ce sont là les couleurs de la Gables Racing Association. Cette estrade coûte $285,000.

La piste est circulaire et a un mill ede tour. Il n'y a rien pour obstruer la vue.

Bruen est dans le sport des courses depuis 28 ans. Au nombre des officiers des courses pour le prochain meeting, mentionnons: C.-W. Primrose, Tom Thorp, Vincent Treanor, commissaire; S.-H. Woodward, assistant; William-H. Shelley, H.-D. Monroe, George Road, T. O'Brien, juges; William Hamilton, starter; H.-D. Monroe, secrétaire; Robert-S. Shelley, peseur; Harry Bullion, juge du parcours; R. Hudson, juge au paddock; F. Regan, assistant; W.-S. Price, chronométreur; Dr C.-E. Tumlin, médecin du club; Major Scofield, vétérinaire; Gus-A. Wells, gérant du mutuel; George Read, surintendant; John-E. Wells, surintendant de la piste; Tom Thorp, William-H. Shelley, H.-D. Monroe, handicappers.

Outre le handicap d'ouverture, il y aura deux autres bonnes courses pendant la première moitié du meeting, le Handicap du Jour de l'an, le 1 janvier, pour $2,000, et le handicap du président, le 9 janvier, pour $1,500.

Syracuse gagne dans une partie excitante

Pittsburgh, 18.—Les Yellow Jackets de Pittsburgh ont baissé pavillon devant le club Syracuse après quatre périodes de jeu rapide, hier soir. Le score fut de 5-3. Syracuse mena complètement le jeu dans les deux premières périodes, mais Pittsburgh attaqua en masse et réussit à égaliser. Palangio et Markis combinèrent pour compter le point décisif dans l'engagement supplémentaire. Earl Miller, joueur de centre du club Pittsburgh, et Gordy Fraser, du même club, furent assez gravement blessés au cours de la partie.

Pittsburgh		Syracuse
Cox	buts	Miller
Berlett	défense	Hughes
Fraser	"	Teasdale
Miller	centre	Downie
Arbour	aile	Waite
Ingram	"	Rowe

Substituts.—Pittsburgh: Gregg, Fields, Proudlock, White, Rodden, Halliday, Matte. Syracuse: Markle, Paddon, Drouillard, Savage, McBride, Hines et Palangio.

Arbitres: Traub et Flaniell.

1ère période

1—Syracuse: Drouillard 7.20

Punitions: Teasdale, Savage, Hughes, Matte.

2ème période

2—Syracuse: Howe, Downie ..... .55

Punitions: Drouillard, Matte.

3ème période

3—Syracuse: Palangio, Drouillard ... 7.20

4—Pittsburgh: Fraser, Rodden, Ingram 4.00

5—Pittsburgh: Ingram, Matte 6.25

6—Pittsburgh: Fraser ..... .55

Punitions: Berlett, Halliday, Hughes, Teasdale, Waite.

Période supplémentaire

7—Syracuse: Palangio 2.40

8—Syracuse: Markle, Waite 7.40

Punition: Fields.

Trois nouveaux joueurs pour le S.-Frs-Xavier Jr

La direction du S.-François-Xavier Jr., désireuse d'avoir une équipe, digne de représenter l'élément Canadien-Français dans la Ligue Junior, vient de s'assurer les services de trois nouveaux joueurs cette semaine. Ces joueurs sont: Lionel Bouvrette, Antonio Thomas et René Archambault. Le jeune Bouvrette n'est âgé que de 16 ans, et se classe parmi les meilleurs gardiens de buts de sa catégorie. Il sera dans les buts du Junior demain contre le Columbus. Thomas et Archambault, sont deux avants très rapides qui surprendront les amateurs par leur habileté à manier le bâton. Avec ces trois nouvelle recrues, il ne serait pas surprenant de voir le S.-François Xavier Jr. arrêter demain après-midi la marche triomphale du Columbus. Le club irlandais n'a pas encore perdu une partie cette saison. Dans le deuxième engagement, le Lovola qui a fait belle figure samedi dernier contre Victoria, essaiera de vaincre le fameux M. A. A. A. qui est classé deuxième dans la ligue. La première partie commencera à 2 heures précises. Les deux parties seront disputées au Forum.

38-v,n C

Elle veut devenir championne au jeu de pool

RUTH McGINNIS, 20 ans, de Hornesdale, Pennsylvanie, étudiante au collège de Stroudsberg, a lancé un défi à ses camarades et voudrait jouer pour le titre de champion du monde, catégorie des femmes. Elle joue depuis l'âge de 10 ans.

Le Buffalo se venge du Détroit qu'il bat 2-1

Fort Erie, 18.—Après avoir été défait 5-2, dimanche dernier, le club Buffalo s'est vengé en battant à son tour les Olympics de Détroit, au score de 2-1, hier soir. Les Bisons ont incidemment amélioré leur marge en tête du circuit et conservent trois points d'avance sur Windsor. Les deux clubs ont maintenu un jeu ouvert et agressif. Les deux gardiens de buts se sont signalés et sont responsables si le pointage ne fut pas plus haut. Rockburn obtint une punition de dix minutes pour langage abusif à l'adresse de l'arbitre Jerry Laflamme.

Buffalo.		Détroit.
Taugher	buts	Venne
Murray	défenses	Evans
Lederman		Peters
Voss	centre	Hoy
Martin	ailes	Goldsworthy
Cross		Gillie

Substituts du Buffalo.—Cain, Lauder, Dedid, Bogardis, Carr, Gauthier.

Substituts du Détroit.—Rockburn, Newman, Steele, Herberts, McCabe, Gilhooley, Filmore.

Arbitre.—Laflamme.

Première période

1—Buffalo—Voss 2.20

2—Détroit—Goldsworthy 4.20

Punitions.—Gross, Rockburn.

Deuxième période

3—Buffalo—Gross 17.25

Punitions.—Rockburn 2, Evans 2, Goldsworthy, Voss.

Troisième période

Pas de points.

Punitions.—Herberts, Goldsworthy, Martin, Lederman.

Chicoutimi et La Tuque font partie nulle, 2-2

(Du correspondant de la PRESSE)

Chicoutimi, 18.—Le Chicoutimi a dû se contenter d'une joute nulle avec La Tuque dans une partie enlevante. Le Chicoutimi a pris l'avantage dans le deuxième vingt pour voir La Tuque égaliser le score une demi minute plus tard. La première période s'est terminée avec un score de 2 à 1 en faveur du Chicoutimi. Les partisans de ce dernier jubilaient et semblaient déjà entrevoir la victoire. Charland fit évanouir leurs espérances en égalisant le score deux minutes après le commencement de la troisième période. Le Chicoutimi travailla en vain pour scorer mais La Tuque semblait satisfait d'un match nul. Les visiteurs se tinrent sur la défensive pour ensuite faire des élans dangereux vers les buts de Byrne. Pendant la période supplémentaire, le Chicoutimi vint près à plusieurs reprises de scorer mais Bolduc arrêta tous les coups.

La Tuque a joué avec brio et ses équipiers avaient un jeu d'ensemble merveilleux. A ce point de vue, il fut supérieur au Chicoutimi. Ce dernier a beaucoup à faire sous ce rapport s'il veut figurer avec avantage.

Une assistance de plus de 2,000 personnes a vu la partie entre La Tuque et le Chicoutimi. La venue de ce club, qui a toujours été populaire ici, a suscité un vif intérêt. Les amateurs se rappellent sans doute que lors de la dernière visite de ce club, il avait alors éliminé le Chicoutimi dans une partie fort contestée puisque le score n'avait été que 1 à 0. Ceci se passait en 1924 et c'était pour le championnat du District de Québec.

Les premiers à apparaître sur la glace sont les Chicoutimi. Les amateurs leur font une magnifique ovation.

Un nouveau joueur est en uniforme, Smith, un joueur de défense que Byrne connait tout particulièrement et dont il fait les plus grands éloges. C'est un solide gaillard de six pieds, pesant 190 livres.

Comme on le voit, la direction du Chicoutimi et Byrne ne ménagent rien pour s'assurer des services de joueurs de belle réputation. Comme ils jettent un oeil d'envie sur la coupe, emblème du championnat. Ils ont également les yeux sur un joueur amateur dont on dit des merveilles. Les joueurs de La Tuque arrivent à leur tour et je public leur fait une belle ovation. Plusieurs sont bien connus de l'assistance qui crie: Mongrain! Banville! Charland! Les deux Lajoie qui étaient absents quand La Tuque a joué à Québec sont en uniforme. Ils semblent en bonne condition et ils sont confiants de vaincre le redoutable Chicoutimi, mais attendons les événements. L'arbitre donne ses instructions aux joueurs et met la rondelle au jeu.

La Tuque prend l'avantage au début Byrne sauve plusieurs fois pendant qu'Armstrong est à la clôture. Cependant Chicoutimi se ressaisit et Bolduc doit à son tour faire du beau travail. Mongrain fait plusieurs montées dangereuses. Roy, Laroche et Bergeron font une montée qui vient près d'être un point. Georges manque un but ouvert et Braithwaite vient près de scorer. Laroche fait une montée de toute beauté mais passe à Roy qui manque. Tremblay manque un point certain sur une passe d'Armstrong. La Tuque vient près de scorer sur une montée de Banville, Charland et Fortin. Byrne fait un arrêt qui provoque une ovation formidable. Le Chicoutimi jouait alors cinq contre six, Roy venant d'être envoyé au banc de repos pour avoir bousculé Banville. La Tuque a eu sensiblement l'avantage sur le Chicoutimi pendant le premier vingt minutes.

Deuxième période

Le Chicoutimi revient sur la glace bien décidé à ne pas s'en laisser imposer par les Loups du Nord. Le jeu devient meilleur à plusieurs reprises, les Chicoutimi viennent près de compter.

Les Loups travaillent avec ardeur et foncent dès qu'ils ont brisé une attaque. Les chances sont partagées quand Armstrong s'avance au centre de la glace, fait une feinte et passe à Tremblay qui s'élance pour déjouer Bolduc après douze minutes et demie de jeu. Une immense acclamation salue ces succès. La joie ne devrait pas être longue puisqu'une minute après, La Tuque brise une attaque du Chicoutimi. Fortin passe à Banville qui lui renvoie aussitôt la rondelle et lance à trois pieds de Byrne pour scorer. De nouveaux joueurs viennent sur la glace. Laroche monte au centre avec Roy et Bergeron sur les ailes à la ligne bleue, il passe à Bergeron qui, à ce moment est découvert et score après 18 minutes de jeu. Le Chicoutimi a eu sensiblement l'avantage dans cette période. Pendant l'intermission l'on annonce que le Québec a 2 contre 0 pour le Trois-Rivières. La foule applaudit. Apparemment, les Québecquois ont laissé un bon souvenir à Chicoutimi.

Troisième période

La Tuque revient sur la glace avec l'intention d'égaliser les chances. La rondelle voyage de Banville à Fortin et de celui-ci à Charland. Bergeron bloque mais ne peut s'emparer de la rondelle. Charland rapidement la saisit et lance pour déjouer Byrne après deux minutes de jeu. La foule est consternée, elle voit la victoire lui échapper. Cependant, les Chicoutimi se lancent résolument à l'attaque. A plusieurs reprises, la foule est debout, elle espère voir la lumière rouge s'allumer derrière les buts de Bolduc. Langlais fait une erreur qui, sans elle, aurait probablement gagné la victoire; ayant rbisé une attaque de Banville, il réussit à déjouer Mongrain; Armstrong seul devant Bolduc attend une passe qui ne vient pas. Evidemment les Chicoutimi n'ont pas de jeu d'ensemble, chacun semble trop désireux de scorer. Laroche, Armstrong, Roy font du beau travail; à plusieurs reprises, ils secouent Bolduc par des lancers solides mais il est sur ses gardes. Byrne est aussi souvent appelé à arrêter des lancers dangereux. La défense semble moins solide. Smith a fait ses débuts ce soir; il n'a pas, évidemment, l'entraînement de ses co-équipiers mais il connait le jeu et sera certainement effectif avant peu.

Dans la période supplémentaire, le Chicoutimi a fait un travail énorme pour scorer, mais la défense de La Tuque était solide; elle a brisé nombre d'attaques dangereuses.

Byrne, Westwick, Laroche, Roy et Armstrong et Tremblay ont été les étoiles du Chicoutimi tandis que Bolduc, Mongrain, Banville, Fortin et Charland ont joué une partie de toute beauté. L'alignement :

Chicoutimi.		La Tuque.
Byrne	buts	Bolduc
Bergeron	défenses	Braithwaite
Westwick		Mongrain
Armstrong	avants	Charland
Tremblay		Fortin
Roy		Banville

Substituts du Chicoutimi : Laroche, Bergeron, Langlais, Smith, Vézina.

Substituts du La Tuque : Wilkins, Genois, Mongrain, Hanrahan.

SOMMAIRE:

Première période

Pas de points.

Punitions : Armstrong, Roy.

Deuxième période

1—Chicoutimi—Tremblay-Armstrong 12.30

2—La Tuque—Fortin 13.00

3—Chicoutimi—Bergeron-Laroche-Roy 17.00

Punition : Smith.

Troisième période

4—La Tuque—Charland 2.00

Punitions: Hanrahan, Roy.

Période supplémentaire

Pas de points.

Punition: Roy.

Arbitre: P. Corrigan.

Pénitencier: J.-H. Murray.

Chronométreurs : Lévis Savard et Jos. Lepage.

Juges des buts: Eudore Tremblay et Jos. Pedneault.

Score final : Chicoutimi, 2; La Tuque, 2.

Combats d'hier

Flint, Mich. — Roger Bernard, Flint, et Eddie Anderson, Chicago, nul (10); Frankie Donnelly, St-Louis, a défait Franklin Young, Détroit (8).

Wheeling, W. Va. — John Dunn, Pittsburgh, a défait Press Johnson, Akron (8).

Des Moines. — Joe Feldman, Chicago, a gagné sur un foul contre Billy Light, St-Paul (2).

Chicago. — Ray Trambile, Rockford, Ills, a mis John Baima, Chicago, hors de combat (8); Billy Baker, Chicago, a défait Costas Vassis, Grèce (8); Phil Ross, Chicago, a défait Clyde Hull, Forth Worth, Texas (8).

Muncie, Ind. — Sammy (Kid) Slaughter, Terre-Haute, a mis Homer Sheridan, Los Angeles, hors de combat (1); Jack King, Little Rock, Ark., a défait Billy Rose, Cincinnati (10).

Savannah, Ga.—Maxie Rosenbloom, New York, a défait "Cyclone" Smith, Port Benning, Ga., (10).

Tacoma, Wash. — Fidel Labarba, Los Angeles, a défait Davey Jones, Renton, Wash. (6).

Kalamazoo, Mich.—Martin Levandowski, Grand Rapids, et Pete Lacrosse, Fort Wayne, nul (10); Leon Jasinski, Grand Rapids, a mis Jack Perry, Lafayette, Ind., hors de combat (1).

QUILLES A AHUNTSIC

Ce soir, une joute de quilles aura lieu entre la fameuse équipe de W. & F. P. Currie et une equipe All Stars d'Ahuntsic. Le public aura l'occasion de voir nos fameux quilleurs Jacman et Jenkins à l'oeuvre.

Samedi, 19 courant, une dinde sera offerte au joueu qui fera le plus haut total en 3 parties.

Mardi, 22 courant, aura lieu une joute de 10 parties entre Coudineau un des champions aux petites quilles et Burnston, d'Ahuntsic.

Plusieurs paris sont déjà engagés sur cette joute.

Steele bat Jones

Toronto, 18. — Ray Steele, 215 livres, a battu Paul Jones, 206, cowboy du Texas, dans la principale lutte au programme de la séance tenue ici. Dans la semi-finale, Georges Zaharias, 230, Philadelphie, a obtenu la décision sur Matros Kirilenko, 225, Russie, à la fin de 45 minutes.

Hens Steinke, 250, Allemagne, a renversé Don Delaun, 225, Chicago, en 15 minutes.

Dick Daviscourt, 225, Californie, a renversé Justino Giraldi, Italie, en 9.24.

DEFI DU MONTREAL DYEING

Le club Montreal Dyeing Cleaning lance un défi à tous clubs de 15 à 17 ans. Il jouera sa première partie avec Ahuntsic jr. dimanche le 20. Pour inf., Marc Ouimet, Tél. Dup. 2461.

WOODHOUSE & CO., *Limited*

6 *mois pour payer — sans intérêt.*

$5 *livreront à tout client dont le compte est approuvé n'importe quel vêtement de notre rayon de vêtements pour hommes.*

6 mois pour payer le reste — mensuellement ou en 24 paiements hebdomadaires. Sans intérêt.

Nous répétons notre grande offre de paletots

La semaine dernière nous avons remporté un succès phénoménal avec nos paletots à prix grandement réduits. Cette fin de semaine nous répétons cette offre — 400 paletots — valant régulièrement de $30 à $40 — en chinchillas, tissus ouatés, meltons, envers quadrillés et mélanges. Ulsters, tubes, dos amples à devants simples ou croisés, collets en velours. Dans toutes les grandeurs et tailles — 33" à 46".

Un groupe — rég. $30 à $32.50 — maintenant —chacun **$24.50**

L'autre groupe — rég. $35 et $40. —maintenant —chacun **$29.50**

$5 assure la livraison de chaque paletot.

6 mois pour payer le solde mensuellement ou 24 versements hebdomadaires. Sans intérêt.

PAS D'INTÉRÊTS CHARGÉS

Visitez notre rayon de la confection sur mesures

Robes de Chambre en Soie pour Hommes

d'une célèbre manufacture de Londres. Vous pouvez nous en croire — il l'aimera!

Magnifique brocart épais, riches soies épaisses, garnitures de satin. Aussi les plus nouvelles idées dans les rayés fantaisie avec collets et poignets de satin noir. La coupe et la confection son tout ce que les plus difficiles peuvent désirer. Toutes les tailles. Rég. $20. Spécial chacune

$15

Nous en avons d'autres à meilleur marché — grande variété de patrons et de couleurs — dans toutes les tailles.

Complets à 2 Pantalons

Complets dont les prix de $30 et $35 ont été réduits à $25. Superbement taillés et confectionnés en excellente serge Botany bleue garantie de 17 onces, en beaux worsteds, tweeds — gris, oxford, bruns, tan et mélanges. Devant droit et devant croisé. Style impeccable, vous assurant cette apparence distinguée si importante pour tout homme. Tailles 34 à 48. Deux pantalons avec chaque complet. Chacun

$25

$5 assure la livraison de tout complet.

6 mois pour payer le solde mensuellement ou 24 versements hebdomadaires. Sans intérêt.

Retouches faites gratuitement

WOODHOUSE & CO., *Limited*

Heures: 9 a.m. à 6 p.m. — 9 le vendredi — à 10 le samedi.

— les grands marchands de meubles britanniques

105 rue Ste-Catherine O. Montréal

Marchandises emmagasinées et assurées gratuitement

Affiliés à The British and Colonial Furniture Company, Limited, et à The Cavendish, Limited, Londres, Angleterre.

Londres Birmingham Liverpool Manchester Leeds Nottingham Hull Newcastle-on-Tyne Southampton Middlesborough Sunderland Bristol Cardiff Edimbourg Glasgow Belfast Dublin

SON CHOIX POUR NOËL

THREE CASTLES
EXTRA SPECIAL
LIQUEUR WHISKY
WM. WHITELEY & CO.
LEITH, ECOSSE

Distribué par Melchers Distilleries Limited

FLACON DE 13 ONCES **$1.60**

FLACON DE 26 ONCES **$3.00**

LE ROYAL OBTIENDRA UN JOUEUR DE TROISIÈME BUT

BENTLEYS

Sport !

QUELQUE CHOSE QUI VAUT LA PEINE D'ETRE DONNE

Donnez donc des articles de sport d'hiver comme cadeaux. Du plaisir! De la santé! Le genre de cadeaux qui donne plus d'entrain à la fête de Noël. Vous trouverez ici l'assortiment d'articles de sport d'hiver le plus complet en ville.

Patins et Bottines

Assortiment complet, y compris les patins tubulaires C.C.M.. DEPUIS $1.65 La paire

SKIS CANADIENS et NORVEGIENS. Perches et bottines à bas prix.

EQUIPEMENTS DE HOCKEY A DES PRIX INCOMPARABLES

BENTLEYS CYCLE & SPORTS LIMITED

Successeurs de PERCY A. McBRIDE

2081, RUE BLEURY AU NORD D'ONTARIO

LE ROYAL RECEVRA DU RENFORT AU PRINTEMPS

"Nous avons reçu la promesse formelle d'un club des ligues majeures qu'il nous enverra un joueur de troisième but au printemps et nous nous attendons bien d'obtenir un receveur, un premier but et un arrêt-court de différentes autres équipes", nous déclarait ce matin le président J.-Ernest Savard du club de baseball Montréal en commentant une nouvelle venue de Newark à l'effet que les Bears allaient probablement vendre quelques-uns de leurs joueurs au club local.

"Nous ne sommes nullement intéressés dans Herb Thomas ou dans n'importe quel autre deuxième but de la ligue avec Gautreau sur notre équipe", de déclarer M. Savard. "Bobby Stevens, l'arrêt-court du Newark, est le seul membre de cette équipe qui pourrait nous intéresser, mais nous ne serions pas disposés à l'acheter pour le présent, car plusieurs joueurs nous ont été promis à la conférence de West Baden et nous préférons attendre au printemps prochain avant de faire quoi que ce soit. Je puis vous assurer que nous n'avons fait aucune démarche auprès du Newark pour acheter de ses joueurs ou pour faire un échange. Il se peut cependant que Eddie Holly, qui est à New-York, ait parlé de baseball avec les gens de Newark mais il n'a fait aucune offre officielle".

La nouvelle venant de Newark disait que Max West, Bobby Stevens et Herb Thomas sont à vendre et qu'il ne serait nullement surprenant de les voir s'aligner avec le Royal la saison prochaine.

M. Savard a déclaré qu'il regrette mais qu'il ne peut dévoiler le nom du troisième but que le Montréal obtiendra au printemps. Il s'est contenté de dire que c'est un joueur d'expérience qui a déjà fait ses marques dans la Ligue Internationale. "C'est aux amateurs de deviner, car je ne puis absolument rien dire", d'ajouter M. Savard en terminant.

Deglane défendra son titre contre Strack

Boston, 18—Henri Deglane, champion du monde des lutteurs poids lourds, qui est revenu récemment de Paris, où il était allé voir ses parents, a signé un contrat pour défendre son titre contre Chs Strack, le soir du Jour de Noël, à Boston. La rencontre sera de deux dans trois.

Deglane est revenu en excellente condition, car il s'est entraîné pendant tout son voyage, tant sur le bateau à bord duquel il a fait la traversée que pendant son séjour à Paris.

Boone restera dans les ligues majeures

Brooklyn, 18—Ike Boone, ne retournera pas dans les ligues mineures et le Newark, de la Ligue Internationale, qui espérait l'obtenir, devra se chercher un autre voltigeur.

Dan. Howley, le gérant du Saint-Louis, a refusé de "waiver" sur Boone, que le Brooklyn voulait céder au Newark.

Winnipeg, 18. — Les Native Sons et le club Selkirk ont fait partie nulle de 0 à 0 malgré une période supplémentaire de 20 minutes.

TROIS IMPORTANTES PARTIES DANS LA LIGUE STARR, CE SOIR

La Ligue Starr offre trois excellentes joutes ce soir à ses partisans lors de son dernier programme de l'année, et tous ses supporteurs voudront voir à l'oeuvre ses clubs avant les vacances des fêtes.

Voici l'ordre des parties:

8 heures: Saint-Vital vs Saint-Viateur.

9 heures: Sainte-Hélène vs Saint-Stanislas.

10 heures: Ateliers Municipaux vs Papineau.

Arbitres: Stew. Shearer et Hector Lépine.

Ce programme est l'un des mieux balancés de la saison et les trois joutes promettent d'être vivement contestées car les équipes sont maintenant en parfaite condition, et chacun est confiant de remporter la victoire.

Le résultat des parties de ce soir peut amener de gros changements dans la position des clubs, car tous sont groupés et n'ont que quelques points de différence.

Beauchamp, des Ateliers Municipaux, mène encore chez les compteurs de la ligue avec quatre points à son crédit, mais il est suivi de près par son coéquipier Hilis et par Hébert, du S.-Vital.

Voici les noms de ceux qui ont compté deux points et plus:

	P.	A.	Total
Beauchamp, A. M.	3	1	4
Hébert, S.-Vit.	2	1	3
Hills, A. M.	0	3	3
S.-Michel, A. M.	2	0	2
J. Bird's, S.-Vit.	2	0	2
Dupuis, A. M.	2	0	2

Chez les gardiens de buts, Gagnon, du S.-Hélène et Lavelle, du S.-Viateur, sont encore égaux avec seulement deux points contre eux en quatre parties, et ils ont, avec McDougall, du Papineau, blanchi leurs adversaires deux fois.

	P	J.	P.C.
Gagnon, S.-Hélène	4		2
Lavelle, S.-Viateur	4		2
McDougall, Papineau	4		3
L'Archevêque, Ateliers M.	3		3
Bernier, S.-Stanislas	4		7
Birds, S.-Vital	3		6

PUNITIONS

	Minutes
S.-Viateur	20
Papineau	26
Ateliers M.	26
S.-Hélène	28
S.-Vital	28
S.-Stanislas	30

Ouverture de la Ligue des Postes

C'est ce soir qu'aura lieu l'ouverture officielle de la saison de la Ligue de hockey des employés des Postes. Quatre équipes forment ce nouveau circuit: l'Administration, la Ville, la Dépêche et les Facteurs. L'animation est intense parmi les partisans de ces équipes.

Dans la première partie, l'Administration rendra visite à la Ville. M. Ludovic Germain, surintendant des Postes, a gracieusement accepté de mettre la rondelle en jeu. Dans la seconde joute, les Facteurs seront opposés à la Dépêche. M. Mousseau Drapeau, président de l'Association des employés des Postes, donnera le signal des hostilités. Tout laisse prévoir une ouverture brillante et surtout excitante. Amateurs de hockey ne manquez pas ce double programme.

Les alignements? eh bien, ils sont mystérieux, aucun gérant n'a voulu divulguer les noms de ses joueurs. Tout ce qu'ils promettent, c'est des surprises. La première partie aura lieu à 8 heures précises, au rond du collège Loyola, rue Sherbrooke, Montréal-Ouest. Tout tramway No 70 conduit à cet endroit.

Halifax, 18. — Le club de hockey Rideau d'Ottawa a défait le Bearcat de Truro par 4 à 2 dans la première partie de sa tournée dans les Provinces Maritimes.

Cinq champions de golf aux prises à Pasadena

Pasadena, 18.—Cent quatre-vingt joueurs professionnels de golf commencent aujourd'hui trois jours de tournoi sur les links du Brookside Country Club pour une bourse de $4,000.

Cinq détenteurs de championnats nationaux sont de la partie: Billy Burke, champion national (ouvert); Tom Creavy, de New-York, champion de l'Association des joueurs professionnels; Audrey Boomer, l'étoile anglaise, détenteur du championnat de France; R. Asami, champion professionnel du Japon; et Walter Hogan, champion du Canada (ouvert). Bon nombre d'autres célébrités commencent aussi la première ronde de dix-huit trous.

Club de hockey Ménard

Le club de hockey Ménard, se mettra à l'oeuvre dans quelques heures et promet de fournir du sport de premier ordre à ses partisans. Plusieurs personnages en vue de Sainte-Cunégonde assisteront, ce soir, à la première joute. Citons le curé Pineault qui mettra la rondelle au jeu, le député Maurice Dahias, Ernest Gosselin, A. Tremblay, R. Larose, etc.

Le gérant Paul Giroux, a fait un beau travail et aligne... une équipe de première force, formée des joueurs suivants: Chuck Dubrûle, gardien de buts, Funch Primeau, Reri Lemieux et Wilfrid Truchon, défense; Audette, Brion, Girouard, Green, Chamaillard et Auger, avants.

La partie sera avec le Brosseau et sera jouée ce soir à 8.45.

Québec bat le Trois-Rivières par 3 à 1

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières, 18.—Les Castors de Québec ont remporté par 3 à 1 leur seconde victoire contre le Trois-Rivières après une lutte très rapide et passablement dure qui vit même Madden et Townsend en venir aux coups de poing durant la seconde période. La victoire des Renards fut bien méritée et ils la doivent à plus de cohésion dans leur jeu et au fait que leur défense fut solide. Les Castors prirent l'avantage quand Dubé, acceptant une passe de Ward, réussit à déjouer Gagnon après seulement quatre minutes de jeu. Trois minutes plus tard, Giroux déjoua la défense trifluvienne et ne donnant aucun change à Gagnon, compta le second point des visiteurs.

Les avants du Trois-Rivières manquaient tout à fait d'ensemble et la défense couvrait difficilement son terrain. Sentant qu'une défaite écrasante les menaçait, les Trifluviens se raffermirent et durant la fin de la période tinrent tête aux Castors et vinrent à trois ou quatre reprises fort près de compter. Lamontagne joua une grande partie dans ses buts. Trois-Rivières tentait de bloquer l'élan des visiteurs par une dure mise en échec et recueillit cinq punitions contre trois aux visiteurs.

C'est durant la seconde période que Trois-Rivières donna le meilleur de son jeu et après 6.25 minutes, le brillant joueur de défense Townsend réussissait à scorer contre Lamontagne au cours d'une mêlée devant les buts. Les deux lignes d'avants des Castors mirent plusieurs fois Gagnon dans une situation difficile.

Avec le score deux à un, au début de la troisième période, les chances des Renards Noirs semblaient bonnes et ils batailleront ferme pour égaliser le score. Profitant d'une ouverture, Chevalier descendit et passa à Giroux qui scora après 7.40 de jeu. Mais les Renards-Noirs ne perdirent pas courage et se lancèrent furieusement à l'attaque. Durant les dix dernières minutes, ils eurent presque toujours quatre hommes à l'assaut des buts de Lamontagne et même parfois cinq. Townsend jouait presque aussi souvent sur la ligne d'avants que sur la défense. Lamontagne tint bon et fit quelques arrêts sensationnels. Ce jeu ouvert des locaux fournit à maintes reprises l'occasion aux visiteurs de mettre Gagnon dans une situation critique et Trois-Rivières dut par au moins deux fois recourir à une dure mise en échec pour éviter des points.

La partie se termina avec Trois-Rivières à l'attaque.

Somers et Lafleur ont été remerciés par la direction du Trois-Rivières. On attend l'arrivée aujourd'hui ou demain de deux autres joueurs.

Québec.		Trois-Rivières.
Lamontagne	buts	Gagnon
Madden	défenses	Townsend
Prud'homme		Gariépy
Ward	avants	Lafleur
Dubé		Bellefeuille
Toupin		Contant
Giroux	substituts	Gauthier
Marsh		Sheriff
Chevalier		Larocheile
Gagné		Richardson
Corbeau		Somers

Première période

1—Québec..... Dubé-Ward..... 4.00
2—Québec..... Giroux..... 7.00

Punitions: Townsend (2), Madden, Richardson, Dubé, Bellefeuille, Toupin et Ward.

Lancers bloqués par Lamontagne, 12; Gagnon, 11.

Deuxième période

3—TroisRi.: Townsend..... 6.25

Punitions: Madden et Townsend, (majeures), Prud'homme, Richardson, Giroux, Sheriff, Toupin, Chevalier.

Lancers bloqués par Lamontagne, 20; Gagnon, 18.

Troisième période

4—Québec..... Giroux-Chevalier... 7.40

Punitions: Gariépy, Richardson et Bellefeuille.

Lancers bloqués par Lamontagne, 12; Gagnon, 10.

Score final: Québec, 3; Trois-Rivières, 1.

Lancers bloqués par Lamontagne, 44; Gagnon, 39.

Arbitre: Dave Ritchie.

Deuxième séance du tournoi pour trouver un champion mi-lourd

Chicago, Ill., 18. — Une douzaine d'aspirants au championnat mi-lourd du monde se rencontreront ce soir dans la seconde séance du tournoi éliminatoire pour trouver un successeur à Maxie Rosenbloom.

Voici les six combats qui seront disputés.

Battling, Bozo, Birmingham, Ala., vs Petit Ferarro, Lansing, Mich.

Larry Johnson, Chicago, vs Rosy Rosales, Cleveland.

Lou Scozza, Buffalo, vs Russ Rowsey, Huntingdon, W. Va.

Abie Bain, Newark, vs Harry Fuller, Buffalo.

Tait Littman, Milwaukee, vs Bob Olin, New York.

Ronze Manning, Newark, vs Buddy McArthur, McKeesport, Pa.

Le vétéran peut-il rivaliser avec un jeune ?

Eugène Tremblay, champion du monde des lutteurs poids légers maintiendra-t-il ses prestiges de véritable champion et renversera-t-il lundi soir Sam Chuck qui déclare lui-même devoir faire la plus belle résistance au vétéran Tremblay?

Chuck qui vient de faire plusieurs pratiques privées a beaucoup surpris par ses tactiques nouvelles les quelques témoins présents à son entraînement.

Chuck sera dans l'arène lundi soir pour faire de la vraie lutte.

Graham Stockton et Yaphie seront certainement une bonne attraction.

On attcipe pour lundi soir une assistance record pour lutteurs poids légers et il y aura place pour 2,000 personnes à la salle du Marché S.-Jacques, angle des rues Ontario et Amherst. Les prix d'entrée seront populaires.

Le promoteur Donat Plourde a dû garantir la forte somme pour s'assurer les services du champion Tremblay. La demande des billets s'est faite très forte. Ils se vendront à la porte seulement.

Au Parc Lafontaine

Les officiers de la ligue se rendront au chalet du parc ce soir, pour recevoir et remettre les certificats de naissance, cartes, etc.

Les gérants de clubs sont priés d'en prendre avis. Trois clubs de 14 à 16 ans peuvent s'inscrire ce soir.

Ceux de 12 à 14 ans devront se rendre au parc pour 3 heures samedi après-midi, afin de préparer l'ouverture de leur saison.

Pour information, J.-N. Cossette, tél. FRont. 8190.

CLUB PLESSIS

Le club Plessis vient de se former, en ayant comme gérant, M. G. Bédard, et comme capitaine, M. Léo Desharnais. Noms des joueurs et leurs positions: buts, L. Desharnais; défenses, M. Piché et O. Ferrand; centre, G. Bédard; ailes, M. Fecteau et P. Lalonde; substituts centre, W. Grandmont. Le Plessis lance un défi à tout club de 13 à 14 ans ou 13 à 15 ans. Inf. G.-A. Bédard, Am. 2258, ou L. Desharnais, Am. 8640.

ST-DENIS BOWLING LTD

LA MEILLEURE CULTURE PHYSIQUE
EXERCICE MUSCULAIRE COMPLET
SALLE MODERNE—SERVICE COURTOIS

RETENEZ VOS ALLEES Tél. PLateau 0110
4510, RUE SAINT-DENIS Près Mont-Royal

QUALITÉ ET ÉCONOMIE

WHISKY EXCLUSIVEMENT ECOSSAIS

26 ozs 3.00 ▼ 40 ozs 4.50

HOLTS MOUNTAIN CREAM

Scotch Whisky

DEPUIS 1898

Le gin canadien authentique.
Fameux depuis plus de 30 ans.

La plus grande vente de tous les gins au Canada.

Fait au Canada par des Canadiens.

Gin Canadien Melchers Croix d'or

10 ONCES $1.10
26 ONCES $2.55
40 ONCES $3.65

MELCHERS DISTILLERIES LIMITED

Distilleries: Berthierville, Qué. Distillateurs depuis 1898 Bureau-Chef: Montréal.

SUGGESTIONS DE CADEAUX POUR LES FÊTES

Cigarettes

Toutes ces marques sont connues d'une extrémité à l'autre du pays, elles sont d'un mérite indiscutable et procurent toujours la plus grande somme de satisfaction et d'agrément.

En Paquets Spéciaux pour les Fêtes

	Boites Métalliques de 50	Boites Métalliques de 100
WINCHESTER	60c	$1.20
	4 paquets de 20 chacun	$1.00
TURRET	60c	$1.20
DIXIE	60c	$1.20
PLAYER'S	85c	$1.70

Tabacs — En Attrayants Empaquetages des Fêtes

Choisissez n'importe lequel de ces tabacs . . . ils satisferont le fumeur qui s'y connait.

	PRIX	EMPAQUETÉS EN
OLD CHUM	85c	boites métalliques de ½ livre
OLD CHUM FINE CUT (Haché Fin)	85c	" " " " "
TABAC À PIPE TURRET	80c	" " " " "
PICCADILLY	$1.50	jarres de verre de ½ livre
PICOBAC	75c	boites métalliques " " "

Cigares — En Attrayants Paquets et Boites des Fêtes

Donnez n'importe lequel de ces cigares . . . leur mérite éprouvé vous est une garantie que votre cadeau des Fêtes sera vivement apprécié.

BACHELOR DE WILSON	10c chacun	(Paquets de 10, Boites de 25)
ROBERT BURNS INVINCIBLES	15c chacun	(Boites de 25)
ROBERT BURNS PANETELAS	10c chacun	(Paquets de 10, Boites de 25)
LA PALINA LILIES	15c chacun	(Boites de 25)
STONEWALL JACKSON	5c chacun	(Paquets de 10, Boites de 25)
ARABELA	5c chacun	(Paquets de 10, Boites de 25)
COLUMBIA (Petits Cigares)	4 paquets de 10 chacun à	$1.00

Donnez des CIGARES, des CIGARETTES et du TABAC

Enveloppés avec Goût pour l'Epoque des Fêtes

IMPERIAL TOBACCO COMPANY OF CANADA, LIMITED

Le jeu de DAMES

DESLAURIERS GAGNE

La première partie du match amical entre Willie Lafrance et Philippe Gauthier en consultation, jouée mercredi soir au Social Delorimier, a fourni une superbe attraction aux nombreux amateurs présents. Lafrance et Gauthier ont présenté, comme on s'y attendait, une position formidable mettant le champion en posture parfois douteuse et des plus compliquées; la défense de Marcel fut tout de même impeccable, et dans les complications que le jeu lui commandait, il réussit à resserrer les liens si bien que, lorsque ses adversaires lui fournirent l'occasion d'occuper une position stratégique, sa défense se changea en attaque dangereuse. La riposte adverse ne fut sans doute pas la meilleure, car avec une partie qui se défendait encore et qui pouvait même présenter d'autres dangers pour le champion, celui-ci amena ses opposants dans une situation absolument compromise à la phase de 9 à 9.

La joute fut toutefois des plus compliquées et si erreur il y a eu, elles sont toujours excusables dans ces occasions; le point important à signaler est bien le fait que Deslauriers, depuis le commencement de son entraînement, ne se fait prendre dans aucun piège, stratégie ou autre, et ce résultat essentiel de son côté était tout ce qui devait l'occuper quant à son prochain match.

La prochaine partie avec Lafrance et Gauthier aura lieu lundi au lieu de ce soir, et les amateurs sont priés d'en prendre note. De plus, la semaine prochaine, nous publierons ces parties, de même celle jouée à St-Laurent contre Lamarre et Dufresne, également gagnée par le champion Deslauriers.

Hoey courra probablement cet hiver

Frank Hoey, le sensationnel jeune coureur montréalais qui a remporté la victoire lors du troisième marathon annuel de raquettes de Québec à Montréal, sera tout probablement un inscrit au marathon de cet hiver, qui partira de Québec au début de février, portant cette le nom de Peter Dawson.

Hoey n'a pas encore fait son inscription, mais avec la quantité de neige que nous avons actuellement, il s'entraîne assidûment, et il n'y a aucun doute qu'il sera un des premiers à s'inscrire dans cette épreuve la plus richement dotée de l'univers, une bourse de $4,000 étant offerte par MM. Sam et Allan Bronfman de la Distillers Corporation.

Ce jeune montréalais a fait une ascension très rapide au championnat de la course en raquettes. Il était absolument inconnu dans les cercles athlétiques lorsqu'il s'inscrivit dans le marathon Green Stripe il y a deux ans. En dépit de son inexpérience, victoire recevant une inscription gratuite avec toutes dépenses payées dans le grand marathon. L'an dernier, il s'inscrivit dans le marathon de raquettes, et fut en tête du peloton pratiquement du commencement à la fin, laissant en arrière des étoiles telles que Arthur Newton, Peter Gavuzzi, Fred. Desroches, M.-B. McNamara, Joie Ray et autres. Ce fut une brillante victoire pour le jeune montréalais. Dans le marathon à relais Peter Dawson l'été dernier, Hoey finit en quatrième position, en compagnie de Ollie Wanttinen, le diminutif coureur finlandais. Hoey fit une course de toute beauté, son courage et son endurance leur conservant cette position, en dépit du fait que Wanttinen se fût blessé à un pied dès les premières étapes.

Si Hoey s'inscrit au marathon de raquettes Peter Dawson cet hiver, il aura tout probablement la plus dure opposition dans l'histoire de ce marathon. Tout semble indiquer que non seulement les étoiles de la course à pied telles que Newton, Gavuzzi, McNamara, Ray Fager, Jokela et autres participeront à ce marathon, mais encore un grand nombre de nouvelles figures seront aussi au nombre des inscrits. Les demandes d'information arrivent de tous les coins du pays, en quantité surprenante; un grand nombre de ceux qui écrivent, manifestant le désir de s'inscrire dès qu'ils seront au courant des conditions. Il n'y aurait rien de surprenant qu'une centaine de coureurs soient en ligne pour le signal du départ à Québec.

Le populaire coureur montréalais Frank Hoey qui a remporté l'hiver dernier le championnat du monde à la raquette. Hoey sera tout probablement un des premiers inscrits au marathon Peter Dawson de cet hiver, et un des plus dangereux concurrents de ce marathon qui réunira tout probablement cette année une centaine de coureurs.

Il se classe en troisième position, le vétéran Edouard Fabre remportant la victoire, tandis que le fameux coureur à longue distance, Phil Granville, de Hamilton prenait la deuxième position. Le printemps suivant, Hoey s'inscrivit dans le marathon de 15 milles qui fut organisé à Beaconsfield pour choisir des candidats pour le marathon de 500 milles Peter Dawson. Il remporta la

LES OFFICIERS DU CLUB BLACK-CAT

De gauche à droite: P. E. BLEAU, gérant; E. CHOQUETTE, secrétaire-trésorier; J.-A.-LEO PAPINEAU, président honoraire; R. BLEAU, président; L. PARINO, assistant-gérant.

Le jeu de pol

E TESSIER A LA SALLE GIRARD

Au fur et à mesure que la saison de carambolages avance, le snooker devient de plus en plus en vogue à la salle Girard. Ce soir, à 8 heures, comme attraction au programme deux joueurs habiles et connus de l'est en viendront aux prises: Elp. Tessier et G. Clermont. En plus y aura une partie du tournoi de pool entre Perusse et Roméo Lévesque.

Scores des dernières parties:
Ro. Lefebvre, 150; Trudeau, 122.
Léo P. Provost, 150; Morin, 122.
Lamarche, 150; D. Valiquette, 82.
St-Hilaire, 150; Chartier, 100.

Donc, ce soir à 8 heures à la salle Girard, 2112 Frontenac. L'entrée est libre.

SALLE CASGRAIN

Le grand tournoi de life qui réunit tous les meilleurs joueurs des salles de l'Est se continuera ce soir. Pas un joueur ne sera refusé. Hier soir, dans le tournoi de snooker, Bourassa a vaincu Séguin par le score de 150 à 100. Le jeu fut brillant.

Aux amateurs de se rendre ce soir pour 8 heures à la salle Casgrain, 3437 Sainte-Catherine Est, coin Cuvillier. L'entrée est libre à tous.

CLASSEMENT DES EQUIPES ET LEURS POINTS

Capitaine	Points	G.	P.
1—Rouge—Edouard DesRoches	9976	11	7
2—Jaune—Adélard Houde	9964	11	7
3—Bleu—Alb. Charpentier	9887	11	7
4—Vert—Rene Villemaire	9390	8	10
5—Noir—J. Paquet (asst)	9882	7	11
6—Violet—Georges Robichaud	9514	6	12

FINALE A LA SALLE ONTARIO

La partie finale du grand tournoi de snooker de la salle Ontario sera jouée ce soir à 8 heures. C. Séguin rencontrera le gagnant de la joute: Lagacé vs Beaulieu.

Ces deux concurrents qui ont tout balayé sur leur passage, vont essayer de remporter la palme. Le gagnant quel qu'il soit devra être fier d'avoir décroché la première position.

Pour décider une question de rivalité entre P. Lapointe et R. Jobin, la direction va présenter au public un programme spécial samedi après-midi à 2 heures. Ces deux joueurs auront une chance ce jour-là de démontrer au public quel est le meilleur homme. Le perdant n'aura aucune excuse à offrir. Ce soir et samedi après-midi à la salle Ontario, 3479 Ontario Est.

LECLERC VAINQUEUR AU LAVAL

Leclerc a vaincu Chenier, par 3 à 2, dans la partie finale du tournoi de snooker du Laval. Une foule nombreuse remplissait la salle et l'intérêt a été très vif toute la soirée.

La direction de la salle félicite les concurrents de leur beau jeu et remercie le public de son encouragement.

Leclerc a joué en maître et méritait de gagner. Nos félicitations à ce jeune prodige. Un beau succès l'attend dans le tournoi pour $3000.

Chenier a très bien joué, mais le sort fut contre lui et il dut succomber devant l'adresse prodigieuse de Leclerc. Ce fut une belle lutte et le public fut satisfait. Leclerc fut porté en triomphe par ses amis. On le fêtera lundi. Mardi soir, Daigle et Chenier détailleront pour la deuxième place. Au billard, Jimmie fit 100 points contre Colette 98. Une partie se joue tous les soirs.

Le "Christmas Pool" aura lieu jeudi soir à 11 heures. C'est le plus gros pool de Montréal et ceci pour une bourse d'environ $200. Que l'on s'inscrive au plus tôt. La maison donne $10 comme cadeau de Noël tous les jours. Il se joue de belles parties de "life" et le public est bienvenu à la salle Laval, 351 Ste-Catherine est.

A LA SALLE DUFRESNE

Hier soir, à la salle Dufresne, située 2941 Centre, Pointe S.-Charles, M. Roméo Voisseau a battu M. Emile Saint-Denis, par le score de 25 à 0.

SALLE DAIGNEAULT

Le tournoi éliminatoire de snooker tire à sa fin et l'assistance devient de plus en plus nombreuse pour applaudir ces jeunes joueurs.

Résultats des parties jouées hier soir:
L. Tremblay, 150, Martin, 127.
Kelly gagne par défaut, son adversaire ne s'étant pas présenté.

Le pot de life gratis a été gagné par A. Clay et R. Lefebvre.

Tous ceux qui veulent y participer doivent se rendre pour 8 heures ce soir.

Bienvenue à tous, 2017 Frontenac.

A LA CANADIAN BILLIARD

Hier soir, devant une assistance nombreuse, Opa Taubinet a battu Lionel St-Amand par le score 100 à 90.

Ce soir, à 8.30, aura lieu une autre partie entre Elie Pettigrew, de la salle Canadian et Henri Thauin, de la salle Belmont. La partie sera de 100 points. Donc, ce soir au No 6731 S.-Hubert. L'entrée est libre.

A LA SALLE FORTIN

M. Lacombe a vaincu M. McCrory, par le score de 150 à 51. Ses séries ont été de 14, 15, 18, 27, 31.

Ce soir, M. Julien rencontrera M. J. Délisle dans une partie de 150 points au jeu de pool.

Donc, ce soir, à la salle Fortin, 4261 Sainte-Catherine est, près de LaSalle.

A LA SALLE OXFORD

M. L. Gouin a vaincu M. E. Du Paul au jeu de snooker par le score de 75 à 71, hier soir. Hier après-midi, M. Carle a remporté la victoire sur M. E. Audet par le score de 75 à 35.

Ce soir, M. Saint-Michel rencontrera M. Lemay dans une partie de 75 points. Dans la classe C, M. D. Saint-Michel a vaincu M. C. Saint-Michel par le score de 50 à 36. Ce soir, M. Denis rencontrera M. A. Saint-Michel dans une partie de 50 points, au jeu de pool. Donc, ce soir, à la salle Oxford, 4258 Ontario Est.

Club Côte des Neiges

PAUL MARCEL, gérant.

Le club Côte-des-Neiges fera l'ouverture de sa saison ce soir à l'Arena du collège de S.-Laurent en rencontrant l'équipe Bonin de la Ligue du Nord. Le Côte-des-Neiges a remporté le championnat l'an passé et a l'ambition d'en faire autant cette saison.

La nouvelle direction du club se compose comme suit: M. Pierre Deguire, échevin, président d'honneur; M. Louis Dupras, président actif; J.-E.-A. Hubert, secrétaire-trésorier; Paul Marcel, gérant.

L'équipe se compose comme suit: buts, P. Lamelois; défenses, Charbonneau, M. Raspu, R. Lamontagne; avants, B. Landregan, R. Durocher, D. McDonald, P. Marcel, E. Heckman, R. Sanche.

La direction invite tous les citoyens du quartier Mont-Royal à encourager cette jeune équipe qui leur fera honneur.

Boston, 18. — La boxe n'est plus une entreprise de millions dans le Massachusetts comme le démontrent les chiffres de la Commission de Boxe.

Les recettes totales pour 125 séances de boxe amateur et professionnelle ont été de $855,520, une diminution de $191,780 sur 1930. La plus forte recette de l'année a été celle du combat Brouillard-Thompson pour le championnat. L'assistance, qui était de 15,860 personnes, a donné $44,156.

Exigez les VINS renommés

MARQUE DEPOSEE
CALVET
CLARETS
SAUTERNES
BOURGOGNES

FORUM
WILBANK 6131
Samedi, 19 déc., à 8.30 p.m.
RANGERS
vs
CANADIENS
Places debout . . . . . $1.00 et $1.25
Entrée générale 50
Taxe incluse

TROIS MAGASINS — TROIS MAGASINS

L'homme apprécie les cadeaux pratiques

servant à l'habillement, surtout lorsqu'ils viennent d'un magasin où la qualité et le bon goût priment tout. La variété de marchandises appropriées pour cadeaux aux trois magasins Henry Marks est plus complète que jamais, cette année. Achetez chez Marks, vous serez sûr d'obtenir ce qu'il y a de mieux.

ROBES DE CHAMBRE
Importées directement par nous. En soie moirée française—d'exquis brocarts, soies plates et cachemires des Indes. Voyez ce magnifique étalage.
$13.50 et plus.

CRAVATES
Modèles nouveaux et exclusifs. — Cravates anglaises de Welch-Margetson et créations françaises faites à la main.
$1.50 et plus.

Tous cadeaux empaquetés dans des boîtes de Noël. Livraison la veille de Noël, si on le désire.

VESTONS de FUMEURS—BAS de FANTAISIE
FOULARDS — GANTS
MOUCHOIRS—CHEMISES FAITES à la MAIN
PYJAMAS DE SOIE, ETC.

Henry Marks
HOTEL MONT-ROYAL — HOTEL WINDSOR
et au magasin spécial de chapeaux (hôtel Mont-Royal).

Achetez vos Articles pour Hommes dans un Magasin d'Articles pour Hommes

TOUT CE QUE VOUS DESIREZ OFFRIR EN CADEAUX — VOUS LE TROUVEREZ CHEZ CURRIE

CRAVATES DE SOIE		55c à 2.50
FOULARDS DE SOIE		1.00 à 7.50
ROBES DE CHAMBRE	en soie à partir de	10.50
ROBES DE CHAMBRE	en laine anglaise à partir de	9.00
ROBES DE CHAMBRE	en édredon à partir de	3.50
VESTONS DE FUMEURS	en soie et laine à partir de	9.00
CHANDAILS	à partir de	2.95
CEINTURES "HICKOK"	avec boucle à partir de	1.00
MOUCHOIRS DE TOILE	initialés 3 pour	1.00
PANTOUFLES	vert, rouge, bleu, tan. Prix ordinaire 4.50	2.50
PYJAMAS DE FLANELLETTE	à partir de	1.95
PYJAMAS DE BROADCLOTH	à partir de	1.50
CHAUSSETTES DE LAINE	unies, à partir de	50c
CHAUSSETTES DE FANTISIE	la paire à partir de	55c

Belles CHEMISES
DE BROADCLOTH ANGLAIS
Col à même ou deux à l'avenant
98c
Encolures 13½ à 19. Valeurs de 1.75 à 2.50

Combinaisons Turnbull E-88
Dos et devant doubles — 1ère qualité
COMBINAISONS (34 à 44) — (32 à 42) 2.75
CAMISOLES—CALEÇONS (33 à 44) — (32 à 42) 1.40 LE VETEMENT

FONDÉE EN 1886 — Wm. Currie est une institution — Père hier, Fils aujourd'hui, Petit-fils demain.

NOTRE VENTE ANNUELLE de DÉCEMBRE de
PALETOTS ET COMPLETS
BAT ACTUELLEMENT son PLEIN

ALLEZ PARTOUT OU VOUS VOUDREZ, PUIS VENEZ ICI ET COMPAREZ LES VALEURS. NOUS N'AVONS JAMAIS TELLEMENT REDUIT LES PRIX... NOUS N'AVONS JAMAIS OFFERT AUTANT DE JOLIS MODELES. D'AUSSI MERVEILLEUX TISSUS... UNE AUSSI SUPERBE CONFECTION A DES PRIX TELS QUI NE DONNENT PAS UNE FAIBLE IDEE DE LA VALEUR DE CES MERVEILLEUX VETEMENTS.

PALETOTS 22.50
D'HIVER POUR HOMMES ET JEUNES GENS—(tailles 34 à 46)

TRES BEAUX PALETOTS CANADIENS, ANGLAIS, ECOSSAIS ET IRLANDAIS DANS D'ELEGANTS MODELES D'ULSTERS, ULSTERETTES, GUARDS ET CHESTERFIELD. CHINCHILLAS, MELTONS, CHEVIOTES, FRISES, HERRINGBONES. TWEEDS ECOSSAIS ET TISSU A CARREAUX SUPERPOSES DE FANTAISIE — BLEU, GRIS, BRUN, GRIS OXFORD. A MOITIE ET COMPLETEMENT DOUBLES EN SATIN ARTIFICIEL AVEC ENTREDOUBLURES EN TISSUS OUATES.

VALEURS 35.00 ET PLUS OFFERTES A 22.50

COMPLETS 22.50
2 PANTALONS pour HOMMES, JEUNES GENS—(tailles 34 à 46)

MODELES SIMPLES ET CROISES, 2 ET 3 BOUTONS, SERGES DE LAINE ANGLAISE BOTANY BLEU MARINE — TEINTE INDIGO GARANTIE. WORSTEDS ANGLAIS A RAYURES FINES ET OMBREES — WORSTEDS DE FANTAISIE — TWEEDS ECOSSAIS — RAYURES HERRINGBONE — TWEEDS CROISES. GRAND CHOIX DE COULEURS. COMPLETS DE BELLE APPARENCE, TOUS AVEC SECOND PANTALON.

POURQUOI PAYER 35.00 ET PLUS POUR DES VALEURS QUE NOUS OFFRONS A 22.50?

PALETOTS Collegiate
pour JEUNES GENS
Modèle Guard et Ulster
14.75
Chinchillas et molletons bleus, gris oxford et clairs, herringbones, tweeds de fantaisie et à doubles carreaux en gris, brun, fauve. Elégants paletots Guard et Ulster. Mi-doublés et entredoublés de satin.
VALEUR 22.50 — PRIX SPECIAL 14.75

COMPLETS 4 pièces pour garçonnets
VESTON, GILET, 2 CULOTTES OU UN PANTALON ET UNE CULOTTE
Ages 8-15. Tailles 26-33
Serges Fox bleues — rayures herringbone — tweeds de fantaisie, modèles droits et croisés. Bleus, gris, bruns et mélanges bruyère. Tissus réguliers pour hommes.
9.95
VALEUR 14.50

PALETOTS POUR BAMBINS
Ages 3-10. Tailles 21-28
4.95
Modèles Guard et Ulster, chinchillas, tweeds, herringbones, gris, bruns, fauves, bleus. Entièrement doublés en drap polo et entredoublés.
VALEUR 8.50

Wm. CURRIE LIMITED — A. J. GILLETT, Pré
305 STE-CATHERINE O. — Près Bleury
853 NOTRE-DAME O. — Près Inspecteurs
OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A NOEL

LA MODE MASCULINE

New-York. — Il est assez difficile de se rendre compte où l'excentricité commence et finit en matière de mode masculine. Si vous ne portez que des vêtements ordinaires et que vous ne les rehaussez pas par quelques accessoires de fantaisie, votre tenue ne se distinguera aucunement de milliers d'autres et, naturellement, vous ne pourrez être classé parmi les élégants car élégance est synonyme de distinction à tous les points de vue.

D'autre part, si l'on verse dans l'excès contraire, les résultats peuvent être encore plus malencontreux. Comment combiner, direz-vous, ces deux excès afin de parvenir à une moyenne à la fois seyante et distinguée. De longs rapports ne valent pas un croquis, dit à peu près Napoléon Ier, aussi illustrons-nous notre reportage par l'assortiment suivant: complet marron foncé, chemise blanche, cravate avec dessins bleus et rouge, une pochette blanche avec liseré tan, une paire de souliers noirs, un pardessus gris foncé, et un chapeau de feutre mou marron assez foncé.

Henri Tessier contre Fred Lebel lundi soir

SAM CHUCK

Lundi soir à la salle du Marché St-Jacques, angle des rues Ontario et Amherst, alors qu'Eugène Tremblay lutte contre Sam Chuck, Henri Tessier luttera avec Fred Lebel dans un match deux dans trois à finir.

C'est à la demande de plusieurs que le promoteur Plourde a mis au programme de lundi ces deux hommes afin de régler une vieille rivalité.

Ces quatre lutteurs sont réputés comme étant parmi les plus forts qui soient actuellement dans la catégorie des poids légers. Ils seront précédés de préliminaires par deux autres qui, d'après plusieurs experts, sont aussi forts. Ce sont Johnny Eslanger qui sortit deuxième au dernier championnat provincial, et Tommy Sennesberg.

Au fait de poids légers c'est réellement un programme de choix et les organisateurs sont très confiants dans la réussite de leur soirée de lundi soir.

Les dames accompagnées paieront la taxe seulement.

VENDREDI SOIR A LA SALLE TOUSIGNANT

Vendredi soir, à la salle Tousignant, Bill O'Brien et Beau Chuez lutteront en semi-finale. Cette rencontre qui fut fort en demande la semaine dernière dans cette salle sera très bien vue des amateurs.

Jean Carbonneau luttera en finale avec Willie Bourque; encore une lutte de grande importance. Elle sera précédée par trois autres luttes bien balancées qui intéresseront les habitués de cette salle.

Nouveau style pour cheveux rebelles. POND'S—LIQUIDE

Le club Pinet & Jarry

Le club de soccer Pinet & Jarry a eu mardi soir sa première pratique sur le pavillon du Collège Notre-Dame du S.-Rosaire et tous les joueurs se rendirent au premier appel.

Le club Pinet & Jarry fera l'ouverture de sa saison dimanche après-midi au Parc Jarry à 2 h.p.m. Il aura comme adversaire la forte équipe de la Maison Lambert pilotée par E. Courval.

Les préparatifs de cet événement qui soulève un immense intérêt chez tous les partisans du nord comme ceux de la ligue l'Association Sportive du Parc Jarry, sont terminés et les deux équipes n'attendent plus que le signal d'embarquer sur la glace.

La partie promet de fournir un spectacle émotionnant car les deux équipes sont redoutables par leur rapidité de sortie que l'on pourra anticiper une partie dans laquelle les sorte-couleurs des deux clubs se surpasseront en vitesse. Le Pinet & Jarry possède d'excellentes lignes d'attaques avec une ligne défense et un brillant gardien de buts. La lutte sera sûrement serrée.

Voici la liste officielle des joueurs du club Pinet & Jarry: — Charles Albone, Oscar Gagné, Léo Labelle, Wilfrid Delmas, René Lafrecque, Gérard Racicot, J.-P. Larose, Rémi Pinet, Antonio Darveau (capitaine), Arthur Wakefield, Rolland Pinet, Emilien Gagné et Pierre Delorme, gardien de buts.

La direction invite ses amis et partisans au parc Jarry dimanche après-midi. Nous remercions le gardien de buts du Black Cat (Chat Noir), Louis Lavoie, de son généreux concours lors de notre pratique de mardi dernier. Tél.: J.-A. Poirier, 3775 Boyer, CA. 8674J, ou par lettre à Léopold Lescarbeau, 6105 Lajeunesse.

La Ligue Laurentienne

Mercredi soir, la Ligue Laurentienne remportait un autre succès en offrant aux nombreux réguliers à plus de 1800 amateurs de hockey réunis à l'Arène de St-Laurent, alors que la première partie offrait le spectacle le plus enlevant de la saison. Le club universitaire a fait une belle lutte au Carabinville. Mais le Carabinville, par un rendement formidable, sortit victorieux par le score de 6 à 1. La finale a été le lieu de résistance pour les amateurs alors que le Bordeaux, qui faisait ses débuts dans la Laurentienne, était l'adversaire du club St-Anne de Bellevue. Après une heure de jeu enlevant au possible, la victoire fut couronne au redoutable club St-Anne par le table score de 2 à 1. Dimanche soir prochain, la Ligue aura un autre programme régulier alors que les clubs intéressés seront: Carabinville contre la Laciline et en finale, le Restaurent contre le St-Anne de Bellevue.

Position des clubs:

	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Saxone	1	0	1	0	2	2
St-Laurent	1	0	0	2	1	2
Carbervills	1	0	0	2	1	2
Laciline	1	0	0	1	1	1
Regent	0	1	1	1	2	0
Y. de Montréal	0	1	1	0	1	0

CLUB LAMBERT HARDWARE

Le club de hockey Lambert Hardware fera l'ouverture officielle de sa saison dimanche, 20 courant dans l'association sportive du Parc Jarry. Il fera face à la fameuse équipe Pinet et Jarry. Le gérant Ernest Courval du Lambert Hardware espère connaître son équipe au succès comme l'hiver dernier avec l'Orange Montréal. Ernest Courval vient de faire une belle acquisition dans la personne de Louis Lavoie, jadis gardien de buts des Collégiens de Québec. Il sera donné dimanche après-midi à 2 heures au parc Jarry pour rencontrer le Lambert à la victoire. Inf. Ernest Courval, 93 de Castelnau, DOllard 0159.

CLUB DE HOCKEY MILLIONNAIRES

Les joueurs du club de hockey Millionnaires tiendra une pratique demain samedi, 19 1/2 hres. 30, à la patinoire de l'Institut St-Antoine de la rue Dorchester.

Le club des Millionnaires jouera sa première partie dimanche le 20 décembre, contre le club Chagnon, de Boucherville à 2 hres.

CLUB DE HOCKEY J.-P. DUPUIS

Le club de hockey J. P. Dupuis qui pendant deux années consécutives a remporté le championnat dans la ligue intermédiaire de Chevaliers de Colomb de Verdun est en train de se former de nouveau. Le J. P. Dupuis fera cette année partie de la Ligue Commerciale Ind. de Verdun qui jouera à la patinoire du terrain Rhéaume. Le J. P. Dupuis désirerait à rencontrer les clubs suivants: Académie Roussin, Pensionnat St-Laurent et Mont Saint-Louis.

Pour informations, Antoine Lacroix, Fitz 0967.

A LA SALLE VINCENT

Ce soir aura lieu l'ouverture de la ligue des petites quilles de la maison David & Frères. D'après les pratiques l'on prévoit une lutte contestée pour s'assurer la première place. Des personnages haut placés feront l'ouverture. Tous ceux qui désirent à cette ligue front encourager leurs favoris.

Pour le concours des dindes qui finira le 24. A. Gagné avec 578 aux grosses quilles est en tête, tandis que A. Lalumière et T. Lavallée avec 469 aux petites quilles sont égaux. Le concours est ouvert à tous.

Le Vincent All Stars grosses et petites quilles, lance un défi à tout club. Inf. A. Vincent, 1843 Ontario Est. FR. 0345.

CLUB CANADIEN Jr

Le Canadien Jr., est à la recherche d'un sportman qui aimerait devenir gérant d'une bonne équipe de hockey telle que le Canadien jr. Noms des joueurs: Buta, Mo-rin, déf. L. Boyer, Robinson; ailes, Varin Asselin; centre, Ouimet; substituts, Berthiaume, M. Boyer, Brunel. Le Canadien Jr. est prêt à visiter tout bon club de 13 à 15 ans et espère commencer sa saison sur un patinoire dans quelques jours. Préférés, Collège Jean-de-Brébeuf, Cartilon. Pour informations, Roland Robinson, 4624 Parthenais, ou Maurice Boyer, tél. AM. 3209.

BELLEFEUILLE A. O. A.

Le club de hockey Bellefeuille A.O.A aura la visite du H.-O. Vlau, de S.-Henri ce soir à la rue S.-Ferdinand, coin S.-Emilie, de 8 à 9 heures.

Le Bellefeuille A.O.A. est prêt à visiter tout club amateur le mercredi et à recevoir le vendredi soir, de 8 à 9 hrs, et le dimanche de 1 à 4 hrs, à la patinoire de S.-Henri, située coin S.-Ferdinand et S.-Emélie. Inf.: Jos. Poirier, 4801 Dagenais, WE. 7210, après 7 heures.

LE CERCLE DOLLARD

Sa patinoire étant prête, le club de gouret Cercle Dollard ajouter fera l'ouverture de la saison dimanche, le 20 décembre prochain. A cette occasion, il aimerait à recevoir un bon club amateur de la ville.

Le Cercle Dollard Junior, 15 à 17, aimerait également recevoir un bout adversaire pour dimanche soir de la même date. Pour inf.: Tél. CR. 4430, entre 7 et 9 heures du soir.

Le club local d'escrime se prépare à ce tournoi

Les membres du club d'escrime de Montréal s'entraînent depuis quelques semaines en vue du tournoi qui les mettra aux prises avec le New York Athletic Club, le 23 décembre prochain, à la salle d'armes locale. C'est le second tournoi entre ces deux équipes et nul doute que les nôtres trouveront encore une dure opposition dans les gens de New York. On reconnaît assez généralement que la métropole américaine fournit l'une des plus puissantes organisations d'escrimeurs au monde. On conçoit encore que cette rencontre aura toutes les nuances d'un tournoi international. Avec des équipiers comme MM. Carteron, T.-E. Noble, J.-W. Long, A.-L. Bataille, M. Tazannes, C.-G. Maguire, D.-W. Markus, Henri Delcellier et quelques autres, la renommée des Montréalais semble entre bonnes mains. Le club local vient d'ailleurs de s'assurer l'inscription de Bjorne Bjerke, un escrimeur de profonde expérience, de Jacques Dubreuil et H.-L. Silverstone, deux autres bonnes épées.

Noël et les chômeurs à la palestre du National

Le comité féminin de l'A. C. J. C. (Commission du National) continue toujours de distribuer tous les matins des sandwiches aux chômeurs, à la porte de la palestre du National.

Jusqu'à date, le comité a donné 7,000 sandwiches à plus de 3,500 chômeurs.

Chaque après-midi, des groupes de jeunes filles dévouées se rendent à la palestre du National pour faire ces sandwiches et le matin, pour les distribuer.

Le comité féminin de la Palestre ne veut pas s'en tenir là.

Le Noël passera-t-elle inaperçue pour ces pauvres malheureux? Non! C'est pourquoi le matin de cette grande fête de belles boîtes, contenant un dejeuner bien appétissant, seront données à chacun des pauvres habitués de la palestre.

En plus, grâce à la générosité d'âmes charitables, se joindra un petit cadeau, très pratique, des étrennes de Noël.

Tout envoi pour cette fête et pour tous les jours sera reçu avec plaisir par: La Présidente Comité de Secours, Palestre du National, 846, rue Cherrier.

Pour toutes informations, téléphoner à WAlnut 0160.

Club de hockey Lachine

Ce club jouera dimanche après-midi à l'Arène du collège Loyola dans la ligue intermédiaire de l'ouest.

Phelan, Cave, Boyle, Lindsay, DesRosiers, Norton, Bisaillon, Johansson, Constantineau et Brunelle sont certainement montés pour aux joueurs de Notre-Dame de Grâces, le Westward comment se joue le jeu de gouret à Lachine, surtout avec le support que les gens de Lachine donnent toujours à leur club.

Un autre club de Lachine doit rencontrer le Cartierville dimanche soir à l'Arena du collège St.-Laurent et le Lachine veut absolument remporter la victoire. Avec des joueurs tels que Fairweather, Larivière, Chartier, Page, Trottier, Legault, LaPlante, Cardinal, et Gauthier, le Cartierville a besoin de se surpasser.

LE CLUB FEUILLE D'ERABLE

Ce soir, au local du club, 1230A Montroyal E., tous les coureurs de l'Association sont priés de se rapporter à M. M. Champagne.

Loughran est le favori contre Levinsky, ce soir

New-York, 18.—Il n'est pas un pugiliste de mémoire d'homme qui ait réussi à mettre carrément deux fois son poing au menton de Tommy Loughran. C'est tout de même ce que va tenter ce soir King Levinsky, l'idole de Chicago, qui a couché Loughran de leur première rencontre, aura dix rondes pour répéter son exploit, et les experts prétendent qu'il ne trouvera pas encore cette période assez longue.

Malgré son adresse, Loughran a été renversé plus d'une fois dans sa carrière. Un seul pugiliste a toutefois réussi à l'arrêter et c'est Jack Sharkey. Bien peu nombreux s'il y en a, sont ceux qui ont pu le battre deux fois.

Invincible pendant plus d'une année, Tommy Loughran sera favori contre Levinsky, ce soir.

Deux poids moyens de Californie, Benny Miller et Chick Devlin, se rencontreront dans une préliminaire de dix rondes, pendant que Stanley Poreda et Hans Sebonrain feront les frais de la semi-finale.

L'élimination finale olympique à Toronto ?

Champlain Provencher, secrétaire-honoraire de l'Association amateur du patin au Canada, annonce qu'il a reçu une application dans le but d'obtenir les éliminations finales dans le but de choisir les représentants Canadiens aux prochaines Olympiades qui auront lieu au Lac Placide. Deux des membres de l'équipe Canadienne sont déjà choisis: Rose Robinson de Toronto et Alex Hurd de Hamilton. L'application vient de la Ontario Speed Skating Association par l'entremise de son secrétaire et la date suggérée est le 16 janvier 1932 à Toronto.

W.-E. Houghton, président de l'Association, s'annonce qu'il ne voyait aucune objection possible à cette proposition de la part de l'Ontario Speed Skating Association du moment que ces derniers seront consentants à se servir ces revenus de ce tournoi pour défrayer les dépenses des athlètes qui seront choisis pour représenter le Canada. Il est tout de même entendu que la liste des patineurs choisis à ce tournoi devra être soumise à l'Association afin d'être approuvée. Cette liste devra être remise au comité des sports olympiques Canadiens qui en fera parvenir une copie au comité d'hiver des jeux olympiques et toutes les entrées devront être reçues avant le 22 janvier 1932.

Le tournoi devrait être un succès tant sportif que financier car la ville de Toronto est reconnue pour avoir bien supporté les patineurs dans le passé. L'Ontario Speed Skating Association sera en charge de tous les arrangements en rapport avec cet événement.

Hapgood à Omaha

Walter Hapwood, le gérant d'affaires du club de baseball Montreal de la ligue Internationale, qui a résigné à la fin de la dernière saison, a été engagé aujourd'hui par le club Omaha de la Western league. Il y occupera les fonctions qu'il avait ici.

Prochain mariage du lutteur Jim Londos

Boston, 18.—Il a été annoncé, hier, que Jim Londos, reconnu en certains endroits comme champion du monde des lutteurs, était fiancé à Mlle Allec Philliarakon, de Sparte, Grèce, qu'Agapa, en 1930, le concours de beauté d'Europe. Mlle Philliarakon demeure maintenant à San Francisco. On a appris que Londos a l'intention de se marier prochainement.

Providence, 4; Philadelphie, 3

Providence, 18. — Le club Providence a défait le Philadelphie par 4 à 3 dans une partie de la Ligue Canadienne Américaine. C'était la première défaite du Philadelphie en huit parties. Harrington, Conacher, Gaudreault et Desmarais ont compté pour Providence, et Coulter, Anderson et Kinsella, pour le Philadelphie. Trois punitions seulement ont été infligées au cours de la soirée.

Amis Choisis de Montréal

Mercredi avait lieu une assemblée spéciale du club de raquetteurs Les Amis Choisis de Montréal au local du club, No 320 St-Augustin. La principale question au programme était l'organisation d'un banquet ou une sortie pour la fête de Noël. La majorité étant en faveur du banquet, il fut décidé que chacun irait à la messe de minuit de son côté, et le rendez-vous se fera au local après la messe de minuit. Il est bien entendu que les membres seulement seront admis avec leur compagne. Ceux ou celles qui n'ont pas pu assister à l'assemblée pourront avoir tous les renseignements au club.

Une autre soirée récréative a aussi été décidée pour samedi. Des programmes spéciaux ont été faits à cette occasion pour satisfaire tout le monde. L'orchestre Pee-Wee Eyre sera au complet et promet un programme exceptionnel.

Fête du Coréa

René BEAUCHAMP gérant.

Le club de hockey Corea, champion de la ligue Savignac du Père Lefrère, aura sa première soirée dansante, samedi 9, la salle S.-Viateur, 5402 rue S.-Laurent. Cette soirée promet d'être des plus agréables car rien n'a été négligé en fait d'attractions populaires qui plairont certainement au public. Jos. Touchette et ses fameux musiciens ont été retenus pour la circonstance. Plusieurs concours de danses seront organisés au cours de la soirée par Armand Bleau. Les gagnants recevront de magnifiques souvenirs. Le bénéfice de cette soirée servira à l'entretien du Club Corea.

Le club fera l'ouverture de sa saison dimanche, 20 décembre, si la température le permet. Il aura cette année une équipe formidable et nul doute qu'il fera parler de lui et recevra beaucoup d'encouragement. L'équipe alignera les joueurs suivants: Buts, Willie Vézina; défenses, Roger Bouchard, Gérard Baillargeon, Roland Legault, M. Eno Gei Vicchio; lignes d'attaques: Maurice Frappier, Antonio Vermette, Roger Desjardins, Marcel Brulé, Gérard Manella, et Réal Legault.

Pour toutes informations prière de s'adresser chez René Beauchamp, 5267 rue des Carrières, ou chez Roger Desjardins, 465 rue Lagarde, tél. Dollard 8183.

COURRIER DES APPAREILS AU GAZ ET A L'ELECTRICITE

MONTREAL LIGHT HEAT & POWER CONSOLIDATED

Père Noël se Modernise

Cette année il suggère que vous donniez des étrennes "électriques", cadeaux pratiques qui ne manqueront pas d'être appréciés. Faites votre choix parmi l'assortiment varié à nos magasins.

PERCOLATEURS
$9.25 et plus

GRILLE-PAIN
$2.75 et plus

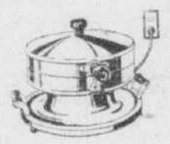

GAUFRIERS
$9.00 et plus

CUISEURS
$3.50 et plus

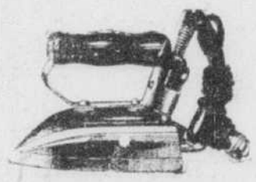

FERS A REPASSER
$3.50 et plus

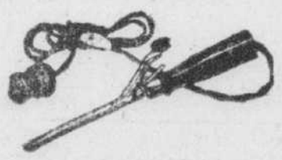

FERS A FRISER
$1.10 et plus

RECHAUDS
$5.25 et plus

ALLUMOIRS A CIGARE
Prix $3.25

Réchaud d'auto	4.25	Chauffe-liquide	7.50	Lampe de table	2.99
Chauffe-lait	9.50	Moteur accessoire	21.50	Lampe de plancher	6.00
Grille-maïs	6.50	Sèche-cheveux	12.50	Lampe de lit	4.60
Thermoplasme	3.95	Vibrateur	9.75	Humidificateur	14.50

Polissoir à parquet Premier électrique gratis

Offre de Noël Limitée

VOICI votre chance de vous procurer une batterie de ménage complète "Premier" à un prix exceptionnel. Vous achetez seulement un aspirateur "Duplex" ou Junior, avec le "Spic-Span" et le polissoir vous est donné gratis par-dessus le marché. C'est un beau cadeau pour la maîtresse de maison.

Duplex	*$69.50*
Junior	*$44.50*
Spic-Span	*$19.50*

SPECIAL... si vous avez déjà acheté de nous un "Spic-Span", nous nous ferons un plaisir de vous donner le polissoir gratis sur achat de l'un des gros aspirateurs

$5.00 comptant pour l'un des gros appareils seul ou avec le Spic-Span ... solde payable au mois

STAR-Rite MAGIC MAID

MELANGEUR — batteuse — presse-fruits. Bols pivotant automatiquement. Batteuses ajustables. Mélangeur à breuvage. Un bel appareil émaillé vert et nickelé. Portatif. Prix modiques et termes faciles.

Commandez-en un dès aujourd'hui

$1.75 comptant

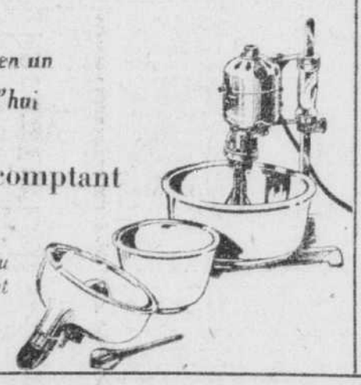

Prix $24.75 ou $1.75 comptant et $1.10 par mois

Ayez un Radio Chez Vous pour les Fêtes

ET vous passerez des Fêtes gaies et joyeuses. Choisissez un de ces modèles aujourd'hui. Payez quelques dollars comptant. Et vous payerez le solde par mensualités modiques l'an prochain.

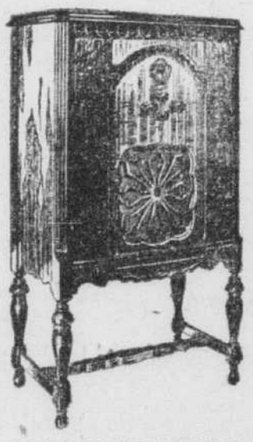

"WESTINGHOUSE"
Le 10-lampes ci-dessus seulement $169.00 ou $9.75 par mois

"ECHOPHONE"
Radio portatif, ci-dessous, $69.50 ou $4.05 par mois

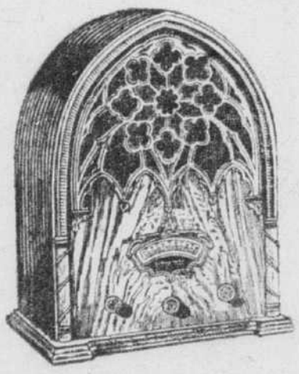

"GENERAL ELECTRIC"
Modèle Junior avec horloge $99.50 ou $5.55 par mois

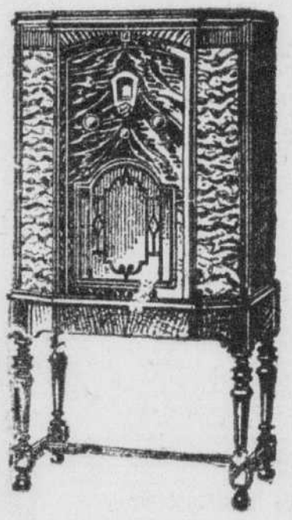

"DE FOREST CROSLEY"
Radio "Ballad", ci-dessus $99.50 ou $5.55 par mois

Une Laveuse Électrique fait un Beau Cadeau

ELLE crée des loisirs pour la maîtresse de maison et la délivre de la corvée du blanchissage. Faites livrer une de ces belles laveuses chez vous pour Noël. Prix modiques et termes faciles.

"PLAYMAYD"
— ci-dessous
Prix $125.00
A termes: mensualités à partir de $7.35

"APEX"
— ci-dessus
Prix $89.00
A termes: mensualités à partir de $5.15

"THOR"
— à droite
Prix $135.00
A termes: mensualités à partir de $7.85

"EASY"
— ci-dessous
Prix $98.00
A termes: mensualités à partir de $5.75

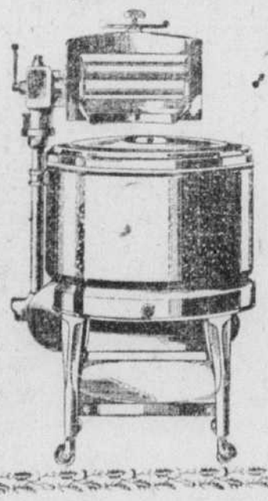

LAMPE SOLEIL

Thor

RAYONS ultra-violets et infra-rouges régénérateurs et vivifiants en un tour de commutateur. Faites entrer le soleil chez vous pour les Fêtes.

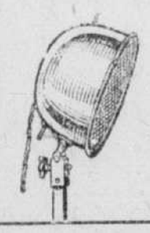

$69.00 comptant ou $4.00 par mois

Horloge Hammond

CADEAU utile, pratique et d'un goût délicat, une horloge électrique rappelle à tout instant la pensée du donateur Plusieurs modèles au choix.

Prix $12.75 et plus. A termes si désiré.

Montreal Light Heat & Power

CONSOLIDATED

Magasins: 107 ouest Craig — 1251 ouest Ste-Catherine — 4171 St-Denis — 1342 est Ste-Catherine — 1064 est Ste-Catherine — 6640 St-Hubert — 5145 Parc — 4507 Papineau — 4156 Wellington — 3780 ouest Notre-Dame

Ouvert jusqu'à 10 p.m. tous les jours — excepté à 107 rue Craig ouest — du 16 au 24 décembre

Couronnement prochain de la patiente reconstruction des régions dévastées en France

Des chiffres officiels sur le relèvement des industries, de l'agriculture, des mines et des diverses voies de communications.

L'EFFORT ACCOMPLI DEPUIS 1918

Un nouveau document officiel vient de donner un aperçu de la reconstitution à laquelle la France a apporté son effort depuis 1918 dans les régions dévastées par la guerre. Avant de citer ici quelques chiffres qui montrent le travail accompli, il n'est pas mauvais de rappeler une fois de plus ce que fut cette dévastation dans dix des départements français les plus riches et les plus actifs. Sur les 6,241,834 hectares que comptait la superficie de ces départements, 3,306,350 avaient été bouleversés, dont 2,125,087 hectares de ges, 596,072 de forêts, 111,792 de surfaces baties, 46,790 d'étangs et de marais. On voit par là quels travaux considérables nécessitait la remise en état du pays: 1,494,969 hectares exigeaient des réparations importantes; 1,694,587 hectares demandaient à être vigoureusement nettoyés; pour ce seul nettoyage il s'agissait de combler d'abord les innombrables tranchées, ce qui représentait un apport de 333 millions de mètres cubes, et il y avait en outre à débarrasser de fils de fer barbelés une superficie de 375 millions de mètres carrés. Un chiffre suffit à montrer la misère profonde de ces vastes étendues: la population était passée de 4,790,183 habitants en 1914 à 2,075,067 en 1918.

Industries détruites

Les installations industrielles avaient été détruites dans la proportion de 100 pour cent dans les départements de l'Aisne, de la Meurthe-et-Moselle et des Vosges; 99.02% dans la Marne; 95% dans les Ardennes; 90% dans le nord; 84% dans le Pas-de-Calais; 76% dans la Somme; 45% dans la Meuse.

Pour l'agriculture, 83% des terres étaient à reconstituer. Sur 120,040 kilomètres de routes, il fallait en refaire 56,897 totalement, la longueur endommagée s'étendant à 64,119 kilomètres. Les ouvrages d'art avaient fortement souffert: 6,123 étaient inutilisables. De même les voies ferrées et les voies navigables avaient été éprouvées aussi profondément.

Est-il besoin de rappeler la destruction des mines; Dans celles du Nord et du Pas-de-Calais il y avait 107 millions de mètres cubes d'eau, et il y en avait 10,218,000 dans les mines de fer de Meurthe-et-Moselle et de la Meuse.

On voit ici quelle besogne formidable devait être accomplie, devant laquelle le découragement de la population eût été excusable. Mais au contraire, celle-ci revint s'installer dans les ruines et se mit au travail. A l'armistice il y avait 2,075,067 habitants; en 1920, il y en avait 3,104,000; puis 4,024,970 en 1923 et 4,646,004 au 1er janvier 1926: le chiffre d'avant-guerre était presque atteint.

Dommages réparés

Les résultats enregistrés aujourd'hui montrent que cette population n'a pas perdu son temps, et il faut bien dire aussi que le gouvernement, en dépit des difficultés dont on n'a pas idée, fait lui aussi un très louable effort. Le montant des dommages de guerre réparés ou à réparer dans les divers départements s'élèvent approximativement à 85,800 millions de francs, dont 25,823,098,000 francs pour les dommages mobiliers et 59,976,002,000 francs pour les dommages immobiliers. Au 1er janvier 1931 le montant des règlements effectués était de 80,181,367,000 francs. Il restait donc 5,662,633,000 francs environ à verser.

Sur 1,280,069 immeubles de toutes catégories, 893,792 avaient été sinistrés; avec l'Alsace et la Lorraine, 963,013. Au 1er janvier 1931, les immeubles reconstruits étaient au nombre de 924,086. Sur 899,000 maisons d'habitation et bâtiments agricoles, 863,425 ont été reconstruites. Sur 44,050 établissements industriels, 38,503 ont été réédifiés. Les édifices publics sinistrés étaient au nombre de 19,363 et aujourd'hui on en a reconstruit 22,158, soit un chiffre supérieur de 2,795. En effet, on a pu dédoubler de nombreuses écoles primaires, publiques et maternelles. Il y avait 7,000 écoles dans les départements libérés en 1914; il y en a 10,485 au 1er janvier 1931.

Dans les mines, le dénoyage a représenté un travail gigantesque: au 1er janvier 1931 on avait enlevé 117,218,000 mètres cubes d'eau.

Voies de communication

Sur un réseau routier de 120,040 kilomètres dont 64,119 avaient été détruits, 63,053 kilomètres avaient été, au 1er janvier 1931, remis en état, et sur les 6,198 ouvrages d'art détruits, 5,345 avaient été reconstruits.

Si l'on considère les chemins de fer, on voit que sur un total de 3,135 kilomètres, on en avait détruit 2,789; or, le réseau reconstruit s'élève à 2,765 kilomètres, ce qui revient à dire que l'on a construit de nouvelles voies. Sur 944 ouvrages d'art détruits, 915 ont été réédifiés.

De même pour les voies navigables: la longueur des voies navigables détruites était de 1,125 kilomètres, celle des voies remises en état s'élève à 1,816 kilomètres. Sur 1,512 ouvrages détruits, 1,373 ont été reconstruits.

On pourrait encore donner d'autres chiffres qui tous permettraient la même conclusion, à savoir qu'on ne peut, selon l'expression d'un écrivain étranger, se défendre non seulement d'une admiration profonde, mais d'une véritable émotion en contemplant l'oeuvre de patience et de courage qui a été accomplie.

Les funérailles de Mme Joseph Nantel

Feu Mme J. Nantel

Dernièrement, ont eu lieu les funérailles de Mme Joseph Nantel (née Alexandrine Desureau), décédée à l'hôpital Sainte-Jeanne D'Arc, à l'âge de 66 ans. Elle laisse dans le deuil son époux, Joseph Nantel, un fils, Emile, et deux filles, Mme Eugène Brosseau (Agnès), et Mme Laurent C. Selby (Blanche), un frère, Maxime, et une soeur, Mme Joseph Plouffe (Léonie), de Salaberry-de-Valleyfield; ses petits-enfants, Jean Lorrain, Fernand, Pierre, Jacques, Jeannine Nantel, Gisèle et Yolande Lorrain; ses gendres, Eugène Brosseau et Laurent-C. Selby.

Les funérailles ont eu lieu en l'église de Saint-Pierre Claver. La levée du corps fut faite par le curé Georges-Etienne Bolleau de la paroisse du Christ-Roi. Le deuil était conduit par l'époux de la défunte, Joseph Nantel, son fils, Emile, ses gendres, Eugène Brosseau et Laurent-C. Selby, son frère Maxime Dessureau, son beau-frère, Joseph Plouffe et ses petits-enfants, Jean Lorrain, Fernand, Pierre et Jacques Nantel.

On remarquait dans le cortège, MM. Gérard Brosseau, Henri Foucreau, Maurice Laporte, Eug. Decelles, Jules Bourgoin, L.-A. Ryan, A. Cousineau, Jos. Beaulieu, H. Lorrain, Louis Brechu, P. Arcand, Jos. Renaud, H. Papineau, J.-B. Turcot, Robert Turcot, Théo. Dupras, Ephrem Renaud, R. Belleau, M. Chrysostome, E.-A. Ryan, A. Vandelac, A. Lapierre, Eugène Dion, Charles Hébert, H. Leroux, W. Savard, de Québec, P.-W. Beaudry, de Farnham, Oscar Hotte, Adolphe L'Archevêque, A. Ryan, O. Briere, N. Morel, A. Désaulniers, A. Dery, E. Renaud, O. Carreau, Paul Charlebois, O. Belleau, E.-A. Richeane, Paul Beaulieu, J.-B. Beaudin, I. Lapendrie, G. Larose, C. Larin, J.-A. Chapdelaine, L. Langevin, P. Vandelac, L. Corbeil, V. Levesque, O. Archambault, H. Legault, H. Lorrain, A. Dupré, Jos. Collerette, A. Brosseau, Charles Brosseau, E. Proulx, A. Pinsonneault, P. Pelletier, T. Comte, L.-N. Gill, P. Desjardins, Alfred Duras, L. Lacaille, A. Roy, A. Gagnon, J. Bergeron, B. Fourcreau, E. Proulx, L. Lorarin, L.-P.-H. Lorrain, O. Désiel, J.-B. Henrin, V. Boyer, P. Comte, C.-E. Rivest, H. Maher, L. Gauthier, Ernest Vermette, et autres.

Les funérailles de M. Louis-A. Raymond

Feu M. L.-A. RAYMOND

Nous avons appris la mort de M. L.-A. Raymond décédé à 38 ans. Conduisaient le deuil ses fils, Gérard, Armand, Roger, Paul; ses cousins, Hervé Raymond, Armand Raymond, Paul Garneau, Armand Garneau. On remarquait dans le cortège, MM. Delmas, Roméo Desjardins, Donat Delmas, William Cinette, T. Thibault, Théophile Meunier, Deneau, Leduc, P. Dumphy, Désordy, Hervé Deschamps, Jetté, Voisins, G. Raymond, Lemoine.

Il laisse aussi ses cousines, Mmes Hervé Raymond, Armand Raymond, Garneau, Mme Laplante, T. Thibault, Mme Saint-Charles, Blanchette, B. Cinette, Mlle Léveillé, Mme Emond, Archambeault, A. Paquette, Raymond.

Feu M. S. Bédard

(De correspondant de la PRESSE)

Saint-Rémi de Napierville. — Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de M. Sévère Bédard, décédé à l'âge de 77 ans. La levée du corps fut faite à la demeure du défunt, par l'abbé Maxime Jeau, curé. Le service fut chanté par le R.P. Lauzon, c.s.v., assisté des abbés Majeau et Thouin comme diacre et sous-diacre. Le choeur de chant de St-Rémi était sous la direction de M. Rémi Benoit. Mlle Latour touchait l'orgue. Les porteurs étaient MM. C. Boyer, A. Boyer, H. Boyer, S. Boyer, A. Vinet, D. Pigeon. La quête fut faite par E. Z. Demers, beaux-frères du défunt.

Feu M. S. Bédard

Il laisse deux fille, Thérèse et Germaine, quatre fils, Séverin, Alexandre, Victorie et Laurent et 25 petits-enfants.

Dans l'assistance, on remarquait: M. et Mme J. Boyer, MM. C.-H. Lamarre, G. Houle, H. Raymond, S. Boyer, A. Boyer, C. Boyer, H. Boyer, Z. Demers, Mmes Bédard, A. Bédard, V. Bédard, L. Bédard, le notaire et Mme Mas. Coupal, M. P.-O. Coupal, N.P., MM. et Mmes Art. Bédard, I. Nantel, Dr et Mme J.-A. Visu, M. et Mme Fr. Lamarre, MM. F. Lamarre, J.-A Poissant, P. Lasure, Dr A. Lamarre, Rosaire Lamarre, Mlle Léontine Lamarre, Mme V. Delorneault, MM. D. Thibeault, Art. et E. Thibeault, M. et Mme Jos. Blais, MM. A. Duranceau, Ad. Provost, Isidore Boyer, Roch Boyer, Raoul Boyer, Roméo Boyer, Rolland Boyer, Léo Boyer, Paul Bazinet, Rolland Pigeon, Georges et Paul-Emile Bertrand, Hervé Trudeau, Lucien Bédard, Mlles Jeanne et Alice Bédard, Madeleine Bédard, Aimée et Yolande Pigeon, Pauline et Lucile Trudeau, Léa et Laure Boyer, Jeanne-Marie-Rose Boyer, Marie-Anne Bazinet, Colombe et Florine Boyer, M. et Mme H. Sainte-Marie, Mmes B. Bédard et L.-A Bédard, M. et Mme Louis Martin, Mme D. Bertrand, Mlle Hélène Bertrand, M. et Mme R. Lacerte, M. L. Dumontet, les élèves du couvent et du collège, M. Philias Bédard, etc.

Funérailles de Mlle B. Deschamps

Feu Mlle B. DESCHAMPS

Ces jours derniers, est décédée à l'âge de 27 ans, Mlle Berthe Deschamps, fille de M. Joseph Deschamps et d'Odile Malenfant, de Rivière-du-Loup. Le service funèbre fut célébré par M. l'abbé Gaucher, assisté de MM. les abbés Fournier et Guay, comme diacre et sous-diacre. Elle laisse dans le deuil outre son père et sa mère, une soeur, Mme R. Caouette, née Marie-Blanche, ses frères, Ovide, de l'Ouest, Philippe, Emile, de Rivière-Bleue, Albert, de Montréal, Joseph Jean-Baptiste et Patrick, de Rivière-du-Loup; un beau-frère, Raoul Caouette, et 2 belles-soeurs, Mmes Emile et Joseph Deschamps, et plusieurs oncles, tantes, cousins et cousines. Les familles Deschamps et Caouette ont reçu de nombreux témoignages de sympathies.

Feu M. A. Chatelain

(Du correspondant de la PRESSE)

Thurso. — Ces jours derniers ont eu lieu à Thurso, les funérailles de M. A. Chatelain. La levée du corps fut faite par le curé J.-O. Desrosiers et le service fut chanté par le vicaire A. Grenier, assisté du curé J. Routhier et du curé Milliard, comme diacre et sous-diacre. La chorale était dirigée par M. G. Gagnon. Mlle Florence Nadon touchait l'orgue. Les porteurs étaient quatre fils du défunt, Urgel, Omer, Arthur et Oscar, et MM. Napoléon Mondou et M.-Ulric Gagnon. Le défunt laisse son épouse, (Adeline Roy); une fille, Corinne; cinq fils, Urgel, Omer, Arthur et Oscar, de Montréal, et Wilfrid, de Thurso; trois soeurs, Mmes Nap. Mondou, d'Ottawa; H. Robert, de Montreal; G. Gagnon, de Thurso; deux frères, Alexandre, de l'Orignal, et Samuel, de S.-André-Avellin; trois petits-enfants, Thérèse, Auguste et Guy Chatelain.

Feu M. A. CHATELAIN

Dans le cortège on remarquait: les frères du défunt, et MM. H. Robert, de Montréal; Nap. Mondou, d'Ottawa; J. Roy, Lucerne; D. Dupuis, MM. et Mmes T. Charron, E. Pagé, de Masson; J. Chatelain, de Curren; MM. Fred. Mongeau, de Masson; G. Gosselin, Camille Deslauriers, Albert Guenette, I. Pagé, Y. Pagé, D. Saint-Germain, M. Bolleau, A. Rochon, d'Ottawa; C. Bissonnette, M. Lalonde, de Curren; M. Parisien, de l'Orignal; G. Laniel, de S.-André Avellin; G. Fournier, A. Moncion, de Masson; H. Charlebois, G. Gagnon, U. Gagnon, J. Delcelene, Y. Gagnon, Y. Delcelene, E. Pitre, A. Gagnon, A. Pelletier, E. Pelletier, L. Pagé, A. Dupuis, F. Lake, A. Gagnon, Mme N. Prud'homme, MM. B. Robillard, L. Prud'homme, Mme U. Gagnon, Dr R. Robillard, M. A. Murphy, Mmes U. Gagnon, O. Chatelain, M. Os. Chatelain, Mme Léo Frappier, MM. A. Quevillon, J.-N. Prud'homme, M. et Mme P. Leduc, MM. D. Leduc, J. McNamara, A. McNamara, L. Caven, François Leduc, L. Beauchamp, D. Daragon, Louis Leduc, J. Bonneville, etc.

Les funérailles de Mme Sévère Goyer

Feu Mme S. Goyer

Ces jours derniers, ont eu lieu à S.-Sauveur des Monts, les funérailles de Mme Sévère Goyer, née (Alexandrine Goyer), décédée à l'âge de 42 ans. La levée du corps fut faite par l'abbé Goyer, curé de la paroisse. Le service fut chanté avec diacre et sous-diacre.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux (Sévère Goyer), cinq frères, Ernest, Ezariste, Télesphore, Patrick, Roland, quatre soeurs, Mme M. Leduc (Clara), Mme E. Daneau (Clémentine), Mme E. Beaudejour (Jeanne), Mme E. Leduc (Gabrielle), sa mère, Mme J. Aubin. Les porteurs étaient les quatre frères de la défunte. La quête fut faite par M. P. Goyer.

Dans le cortège on remarquait M. Sévère Goyer, époux de la défunte, M. E. Goyer, M. et Mme T. Goyer, M. et Mme E. Goyer, Mme E. Daneau, M. et Mme P. Goyer, M. et Mme E. Leduc, M. et Mme E. Beaumejour, M. et Mme M. Leduc, M. et Mme N. Plourde, M. et Mme H. Aubry, W. Aubry, M. et Mme J. Aubry, M. et Mme J. Prévost, Mme L. Prévost, Mme N. David, Mme Boisseau, Mme N. Léonard, A. Bélanger, M. et Mme J. Bélisle, M. et Mme E. Chartier, M. A. Pillon, M. A. Chartier, M. H. Chartier, M. B. Cyr, M. et Mme O.-E. Hebert, Mme J. Bélanger, Mme N. Miron, Mme Constantineau, M. T. Caurreau, M. J. Chevalier, notaire, Dr J.-O. Lapointe, M. et Mme Dr Pontbriand, M. J. Dugal, M. J. Brosseau, M. J. Ratelle, Mme D. Trottier, Mme A. Charrette, Mme N. Beaumejour, Mme P. Cyr, M. Benoit, M. et Mme J. Alary, Mme Charron, Mme Latour, Mme Rochon, Mme O. David, M. O. Pagé, etc.

La famille a reçu de nombreuses marques de sympathies.

WEST SHEFFORD

—La soirée de cartes, au profit de notre cimetière, a rapporté $86.

—M. Willy Enright est à Granby, pour y demeurer.

—Mlle Victoria Marchessault a vendu sa maison à son frère, Luc.

—M. et Mme Hormisdas Larose et leurs enfants, Roméo et Gertrude, sont allés à Montréal.

—Mlle Marie-Ange, Gertrude et Gabriel Bail, de Montréal, chez leur père.

—M. Gauthier, inspecteur du bureau de santé, était dans notre localité, ces jours derniers.

—M. et Mme Hosanna Larose, Lionel, Alexandrine et Marie-Claire Larose sont allés à Granby.

—M. et Mme Florian Hamel et leurs enfants, Madeleine, Jean et Olivette, à Granby, chez M. John Enright.

—Mlles Gabriel Larose, de South Roxton, et Yolande Bernier, chez M. Hormisdas Larose.

—M. Albert et Cécile Tremblay ont visité M. Turcotte, de Cowansville.

Les funérailles de M. Norbert Brisebois

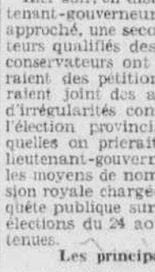

Feu N. Brisebois

Ces jours derniers avaient lieu en l'église S.-Irénée, les funérailles de M. Norbert Brisebois, décédé chez son gendre, M. A. S.-Denis, 3080 Désiré, à l'âge de 84 ans.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Antonio Gagné, vicaire à S.-Irénée. Le service fut chanté par M. l'abbé Horace Belisle, curé de la paroisse, assisté comme diacre et sous-diacre des abbés Charles Dionne, aumônier de l'hospice de Sainte-Cunégonde et de M. A. Gagné.

La chorale de la paroisse, sous la direction du notaire T.-D. Clément, maître de chapelle a rendu la messe de Perosi. Les solistes étaient MM. Emile Gour, D. M. Gosselin, Alfred Normandin, Dr R. Gosselin, Alfred Normandin, Dr R. Gosselin, M. P.-E. Lachapelle, Geo. Bickley, Mlle E. Remington, était à l'orgue.

Le deuil était conduit par ses fils, Joseph, François-Xavier, Alfred et Georges Brisebois; son gendre, M. Alphonse St-Denis; ses petits-fils, Henri, Ernest, Roger, Richard, Roger, Arthur, François-Xavier Brisebois, Arthur, Henri et Ovila St-Denis.

Dans le cortège on remarquait MM. Alfred Bazinet, L. Pominville, H. Dansereau, G. Chagnon, J. Crowther, F. Mallette, J. Blais, A. Dempierre, A. Geoffrion, J.-T. Bouchard, L. Larose, O. Legault, Joseph Desjouis, E. Leduc, F. Mesnier, A. Normandin, J.-A. Senécal, A. Léger, J.-A. Bourbeault, Joseph Allan, Gaston Ste-Marie, F. Poissant, F.-R. Rousseau, F. Brière, R. Lorrain, A. Lapointe, L. Vienincke, R. Bertrand, G. Theorêt, Ed. Brière, notaire O.-D. Clément, J. Giroux, H. Bastien, J.-E. Ménard, J.-N. Schetagne, F. Bizier, Alfred Frégeau, R. Duquette, P. Brabant, M. Sabourin, G. Desparois, D. Tellier, Louis Lebuis, E. Laramée, C. Laberge, F. Clément, H. Ste-Marie, G. Bellemare, E. Morin, J. Brisebois, M. Massy, A. Giguere, et A. Giguere, O. Dumont, G. Desforges, J. Robillard, T. Gagnon, H. Goyer, A. Goyer, J.-B. Richer, D. Cardinal, D. Bazinet, Oscar Cardinal, U. Tanguay, F. Blanchette, R. Germain, D. Tellier, E. Brisebois, Art. Emond, H. Brisebois, C. Bouchard, T. Mathieu, J.-N. Lussier, J. Just, du département des Postes; R. St-Louis, A. Richer, A. Gauthier, J. Aubin, Alex. Tessier, T. Joivet, W. Cadieux, H. Legault, Chas. Cormier, T. Fisher, Jos. Beau, R. Sabourin, J.-E. Plante, Jos. Plante, J.-H. Lanthier, T.-R. Cotret, M. Cadoret, J.-O. Beauchemin, E. Samuel, et plusieurs autres.

Les funérailles de M. Jean Desrosiers

Ces jours derniers avaient lieu à Sainte-Scholastique les funérailles de Jean Desrosiers, fils bien-aimé de M. Cleophas Desrosiers, décédé à l'Hôtel-Dieu, à l'âge de 14 ans et 7 mois.

Le service fut chanté par l'abbé Bruno Presseault, vicaire de l'église du Sacré-Coeur, de Montréal.

Dans l'assistance on remarquait les parents et les amis de la famille. Le défunt laisse dans le deuil son père, M. Cléophas Desrosiers, sa mère, Bertha Cyr, son frère, Paul, étudiant, et sa soeur, Mariette.

La famille affligée offre ses sincères remerciements pour les sympathies qui lui a été offertes.

L'avant-garde S.-Jean-de-Brébeuf

Vignette du bas: le Conseil de l'avant-garde S.-Jean-de-Brébeuf de l'A.C.J.C., dirigée par les Frères Maristes, à Rosemont. De gauche à droite, première rangée: J. Provost, M. Bolduc, G. Bélanger, président, M. Allard, G. Mahéu; deuxième rangée: R. Archambault, G. Dumas, G. Tardif. Vignette du haut: les membres de l'avant-garde. L'avant-garde est sous la direction du R.F. Philémon, modérateur. (Clichés la "Presse").

PLAIDOYER POUR METTRE FIN AUX CONTESTATIONS

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

le droit de se prononcer sur une loi provinciale si le lieutenant-gouverneur demande son opinion avant de la sanctionner. Il y a eu des précédents mais cela se fait bien rarement et toujours lorsque la loi adoptée par la législature empiète dans le domaine fédéral. Tel que déjà dit si le conflit se continue au sujet de la loi Dillon ce sont plutôt les tribunaux que le gouvernement fédéral qui devront en décider la légalité.

La sanction du bill Dillon

(De correspondant de la PRESSE)

Québec, 18. — Il était exactement 3 heures 20, hier après-midi, quand M. R.-A. Benoit, greffier du Conseil législatif, annonça, devant une assistance extraordinairement nombreuse, qu'au nom de Sa Majesté, le lieutenant-gouverneur avait sanctionné le bill Dillon, autrement dit, bill des élections contestées.

Dans les galeries, on remarquait le maire Houde, chef des conservateurs, battu aux dernières élections. "C'est tout pour le moment", dit le maire, quand on lui demanda s'il avait quelque autre projet en vue, maintenant que la pétition conservatrice n'avait pas été ignorée du lieutenant-gouverneur.

Hier soir, on disait, ici, que le lieutenant-gouverneur serait peut-être approché, une seconde fois. Des électeurs qualifiés des 79 comtés où les conservateurs ont été battus signeraient des pétitions auxquelles seraient joint des affidavits au sujet d'irrégularités commises, le jour de l'élection provinciale, et dans lesquelles on prierait Son Honneur le lieutenant-gouverneur de prendre les moyens de nommer une commission royale chargée de faire une enquête publique sur la façon dont les élections du 24 août dernier ont été tenues.

Les principales clauses

Le bill Dillon est maintenant dans les statuts de notre province. En voici les principales clauses:

1—L'article 14 de la loi des élections contestées de Québec (statuts refondus, 1925, chapitre 5,) est abrogé.

2—L'article 16 de ladite loi est modifié en y ajoutant à la fin de la formule, après les mots: "diligence possible", les alinéas suivants:

"Que je crois (ou nous croyons ou ai ou avons lieu de croire, selon le cas), que tous les faits mentionnés dans la présente pétition sont vrais;

"Que la somme de mille dollars, déposée comme cautionnement dans la présente cause, est et était ma (ou notre) propriété et provenait de mes (ou nos) propres deniers;

"Que personne ne m'a (ou ne nous a) garanti que je serai tenu (ou que nous serons tenus) indemne de tous frais ou dommages résultant de la présente pétition."

3—L'article 19 de ladite loi est modifié en y ajoutant l'alinéa suivant:

"Les dispositions de l'article 6 ne s'appliquent pas à ce délai."

4—L'article 20 de ladite loi est modifié:

A—En y ajoutant, après le mot: "alléguée" dans le septième ligne, les mots: "Et pas plus tard".

B—En y ajoutant l'alinéa suivant: "Les dispositions de l'article 5 ne s'appliquent pas à ce délai."

5—Les articles suivants sont insérés dans ladite loi, après l'article 23:

"23-A. La somme de mille dollars que le pétitionnaire doit déposer, comme cautionnement, tel que prévu par les articles 22 et 23, doit être la propriété et provenir des propres deniers du pétitionnaire et ne pas provenir d'une autre source, pour les fins de la contestation, autrement le cautionnement est nul et de nul effet.

"23-B. Le fait que le cautionnement a été fourni par une personne autre que le pétitionnaire peut être invoqué, à toute phase de la procédure, même si ce moyen a déjà été invoqué et jugé, par un plaidoyer spécial; et ce plaidoyer doit être jugé avant tout autre incident de la cause, et avant l'instruction au mérite.

Il y a appel à la Cour du banc du roi, siégeant en appel, du jugement qui maintient ou rejette ce plaidoyer."

6.—L'article 53 de la dite loi est remplacé par le suivant:

"53. Nulle instruction au mérite d'une pétition d'élection ne peut commencer ni être poursuivie pendant les sessions de la Législature, ni pendant les huit jours qui précèdent et les huit jours qui suivent ces sessions, sans qu'une demande du défendeur à cet effet soit nécessaire.

La présente disposition s'applique à l'examen préalable du défendeur et à la demande de fixer l'instruction et à toute autre procédure relative à l'instruction.

7—L'article 124 de ladite loi est modifié en en retranchant le deuxième alinéa.

8—La présente loi doit être appliquée aux pétitions en contestation d'élection de tout membre de l'Assemblée législative de Québec, maintenant pendantes, comme si elle avait été en vigueur, lorsque les procédures en contestation ont été commencées.

Après la victoire de ces jeunes éleveurs

(De correspondant de la PRESSE)

Sherbrooke, . — M. Stéphane Bolly, chef du service fédéral de l'Industrie Animale dans Québec, est de retour de l'Exposition Royale d'Hiver de Toronto, où deux jeunes éleveurs de Saint-Georges de Beauce ont remporté, sous sa direction, le championnat canadien d'expertise de troupeaux laitiers.

"Nous avions une bonne équipe, bien entraînée et bien préparée, cette année, nous dit-il, et nous comptions nous classer parmi les trois premières entre les équipes des huit provinces du Canada. Notre équipe est sortie victorieuse haut la main avec trente points de plus que la deuxième, celle d'Ontario, pour accumuler un total de 921 points.

"Nos deux jeunes vainqueurs, François Champagne et Louis-N. Roy, avaient contre eux l'inconvénient de s'exprimer en français devant des juges de langue anglaise; mais l'un de ces derniers comprenait le français, de sorte que l'on n'a pas eu recours à un interprète, comme la chose est survenue l'an dernier. Tous deux ont répondu fort aisément et avec maîtrise aux dix questions posées sur les méthodes d'élevage et ont subi avec aisance l'examen et l'expertise des troupeaux des races Holstein, Ayrshire, Jersey et Guernsey; leurs réponses claires et précises ont fait l'admiration de tous et les juges se sont accordés à dire que ces jeunes éleveurs avaient fait honneur à la province de Québec et à tout le pays et méritaient bien le titre tant convoité de champion canadien d'expertise du bétail.

M. Bolly nous explique ensuite que les deux jeunes vainqueurs ont dû accomplir un travail ardu, depuis huit heures du matin jusqu'à huit heures le soir, le premier jour de l'exposition, pour subir tous les stages de l'examen et de l'expertise. "Les membres de chaque équipe ont été laissés complètement seuls durant la journée, nous dit M. Bolly; le midi, on nous a permis de prendre un frugal repas avec eux, mais ils ne mangeaient pas avec appétit et ils n'étaient guère loquaces; l'effort soutenu durant la matinée les absorbait entièrement et ce ne fut qu'à huit heures du soir qu'ils ont pu perndre un bon repas et se détendre un peu les nerfs. Notre équipe s'est montrée véritablement admirable sous ce point et son endurance a soulevé l'admiration générale des juges et de leurs assistants ainsi que des directeurs de l'Exposition qui ont assisté aux examens et aux concours.

"Ces concours constituent une véritable épreuve et seuls les plus méritants peuvent y survivre. Le matin, c'est l'examen oral sur les questions du concours, au nombre de dix; et ces questions ne leur sont point connues à l'avance, on les leur pose à brûle-pourpoint pour s'assurer de la valeur et de l'étendue de leurs connaissances en élevage; et comme l'on savait que l'équipe québecoise était l'une des plus fortes, l'on ne s'est point gêné pour chercher à embarrasser les deux jeunes concurrents; ces derniers ne se sont point laissé intimider ni décontenancer et ont surpris leurs juges par l'aplomb et la précision de leurs réponses.

"Les juges ont réalisé dès le premier examen que le concours se disputerait entre deux équipes qui étaient pour ainsi dire "hors classe" parmi celles des autres provinces; et ces deux équipes étaient la nôtre et celle de l'Ontario. Les résultats définitifs du concours l'ont bien démontré. Après l'examen oral très serré, les jeunes éleveurs devaient juger quatre groupes d'animaux des classes Holstein, Ayrshire, Jersey et Guernsey; le concours durait vingt minutes pour chacune des classes de sorte que chaque équipe a dû rester sur le terrain toute l'après-midi passant à tour de rôle devant les juges à quatre reprises. C'est un travail harrassant, tout autant pour les jeunes concurrent que pour les juges eux-mêmes, et ce n'est qu'à huit heures du soir que le dernier concurrent a pu terminer son travail d'expertise.

M. Bolly nous donne ensuite le résultat détaillé suivant de chaque équipe concurrente:

Première, équipe de Québec, 921 points: François Champagne de S.-Georges de Beauce, 465 points et Louis-N. Roy, du même endroit, 456 points.

Deuxième, équipe d'Ontario, 891 points: Arthur McKane de Streetsville, Ont., 451 points et Wilson Fraser, du même endroit, 440 points.

Troisième, équipe de la Nouvelle-Ecosse, 790 points: Walter Perry, de Yarmouth, 430 points et Fred Rose, du même endroit, 360 points.

Quatrième, équipe de l'Ile du Prince-Edouard, 770 points: Mlle Hope Jardinec, de Freetown. 401 points et Elmer Waugh, du même endroit, 369 points.

Cinquième, équipe de la Colombie-Anglaise, 759 points: Ralph Homfield de Hazelmere, 429 points et George Tumilson, du même endroit, 330 points.

Sixième, équipe du Nouveau-Nouveau-Brunswick, 739 points: Berden Kilpatrick, de Florenceville, 399 points et Robert Estey, du même endroit, 340 points.

Septième, équipe de l'Alberta, 723 points: Arthur-C. Dunkley, de Olds, 402 points et Thomas Noad, du même endroit, 320 points.

Huitième, équipe du Manitoba, 701 points: Jack Griffin, de Teulon, 368 points et Albert Ellison, du même endroit, 333 points.

Les funérailles de M. Jean Desrosiers

Ces jours derniers avaient lieu à Sainte-Scholastique les funérailles de Jean Desrosiers, fils bien-aimé de M. Cleophas Desrosiers, décédé à l'Hôtel-Dieu, à l'âge de 14 ans et 7 mois.

Le service fut chanté par l'abbé Bruno Presseault, vicaire de l'église du Sacré-Coeur, de Montréal.

Dans l'assistance on remarquait les parents et les amis de la famille. Le défunt laisse dans le deuil son père, M. Cléophas Desrosiers, sa mère, Bertha Cyr, son frère, Paul, étudiant, et sa soeur, Mariette.

La famille affligée offre ses sincères remerciements pour les sympathies qui lui a été offertes.

NOUVELLES DE NOS VILLAGES

VAUCLUSE

—Ces jours derniers, Mme A. Lafortune, réunissait plusieurs invités: MM. et Mmes Boisvert, Honorius Quilhault, Jos. Salaün, Thérèse Lafortune, Annette Bourque, de L'Epiphanie, Gabrielle et Fernande Lafortune, Rita Raynault, Yvette et Laurette Lafortune, Simonne Lafortune, Réal Ritchot, Victor Rivest, de l'Assomption, William Lachance de Grand'Mère, François Monty de Montréal, J.-Bruno Lafortune, Ulric Raynault, Maurice Lafortune, Wilfrid Lagacé, de New-Bedford, Mass., Wilfrid et Gaston Lafortune, André et Léo Greenwood, de Trois-Rivières.

ROBERTSONVILLE

—M. et Mme A. Fillion, à Scott, chez des parents.

—Mlles Rose-Alma et Germaine Dallaire, de Sacré-Coeur de Marie, en visite chez M. Georges Dallaire.

—Mlle Hélène Bisson, de Sacré-Coeur de Marie, ainsi que Mlle Marie Richard, chez leurs parents.

—M. Augustin Mercier et sa nièce, Mlle Madeleine Grondin à S.-Victor de Tring.

—MM. et Mmes Georges Dallaire et Jean Thomas Bisson, à Scott, chez des parents.

LES ESCOUMINS

Le bateau "Ile Basque" vient de terminer son service entre Trois-Pistoles et Les Escoumins, pour la saison 1931.

—Le Dr J. Paquin, de Québec, a passé quelques jours parmi nous.

—MM. Gagnon et Sandy Bouchard, de Les Malbaie, étaient en notre paroisse, récemment.

—M. Anatole Bouchard est de retour de l'hôpital Jeffrey Hale, de Québec.

—M. et Mme Edmond Tremblay sont partis pour l'Hôtel-Dieu de Québec.

—M. et Mme Joseph Bouchard, de Baulne-Bouton, en visite chez leurs parents.

—Mme J.-L. Tremblay, des Bergeronnes, au chevet de sa fille, Mme Joseph Bergeron.

—Mlle Anita Tremblay, en visite à Tadoussac et à Sacré-Coeur.

—M. Antoine Boucher est de retour de Godbout, où il a passé l'été.

—Mlle Camille Moffatt, Mme Edouard Boucher et Gilbert Moffatt ont passé une journée à Tadoussac.

—Mmes Georges et Antoine Tremblay, de Tadoussac, en visite au presbytère.

—Mlle Flora Harvey, de l'île d'Orléans, a passé une couple de jours chez ses parents.

—Mme Jos. Lapointe, des Bergeronnes, est retournée chez elle, après avoir passé un mois chez son père.

—Mlle Almanza Lessard, des Bergeronnes, passe l'hiver chez sa cousine, Mme Henri Tremblay.

—Mme J. Cassé, des Bergeronnes, chez elle, Mme Onias Chagé.

—Mme Lionel Lapointe, des Bergeronnes, chez son père.

SAINTE-ROSALIE

Ces jours derniers, ont eu lieu les funérailles de Mme Clovis Coderre, née (Anna Bilodeau), âgée de 78 ans. Son service fut chanté par M. le curé Roy. Les porteurs étaient MM. Xavier Lapierre, Léonard Arpin, Joseph Lefebvre, Hyacinthe Vertefeuille, Edmond Lussier et Philias Laperle. La défunte laisse 1 fille, Mme Victor St-Roch, 4 fils: Joseph et Ouest de Montréal, Oscar, de St.-Dominique, et Ovide, de Sainte-Rosalie.

—Ces jours derniers, M. Vincent Labonté, fils de M. Polidor Labonté, a épousé Mlle Emma Guilmain, fille de M. Ovas Guilmain. Après la cérémonie, il y eut dîner chez le père de la mariée. Les invités étaient MM. et Mmes P. Labonté, O. Guilmain, E. Guilmain, E. Métivier, G. Beauregard, V. Lussier, N. Lussier, A. Lussier, G. Lapierre, A. Bilodeau, E. Corbeil, A. Lapierre, H. Lapierre, E. Côté, E. Laliberté, P. Laliberté, F.-E. Perron, D. Beaulieu, J. Leblanc, N. Beaudoin, Mlles Irène Labonté

chez

DUPUIS

VENEZ VOIR LE PERE NOEL

Il aime à voir les petits enfants et les attend tous les jours de 10 à 11.30 et de 2.30 à 5 p.m. Une jolie boîte numérotée leur est donnée ENTREE: .05

Ne manquez pas de venir voir aussi la FEE AURORE BOREALE

Moyennant .25, elle remet une jolie boîte-surprise. —Au rez-de-chaussée.

FRIANDISES POUR LES FETES

BONBONS MELANGES — Chaudière de 10 livres 1.59

BONBONS — BONBONS à la crème française et CHOCOLATS; boîte de 4 lbs .69

Pétards — Bas de Noël, etc. Notre assortiment est varié, c'est le temps de venir faire votre choix.

Dupuis Frères—au rez-de-chaussée

BEBES INCASSABLES

.89

d'une hauteur de 19 pouces. — Bien vêtu.

Dupuis Frères— —au troisième

AU ROYAUME DES JOUETS

TRES SPECIAL
à 9 HEURES SAMEDI MATIN

TRAINEAUX
(sleighs)

A lisse flexibles
Longueur 34 pouces
Chacun .98

PAS DE COMMANDES TELEPHONIQUES, S.V.P.

Coffrets d'outils

Chacun contient 6 outils. Le tout dans une jolie boîte en carton 49

Questionnaires électriques
(en français)

Chacun comprend 6 cartes et chaque carte 24 questions et réponses. Pile électrique comprise. 1.75

Dupuis Frères—au troisième

"OUR GANG"

Un nouveau modèle de boîte de peinture représentant les amusants petits artistes de cinéma en plâtre blanc. Pinceau et couleurs compris. 1.75

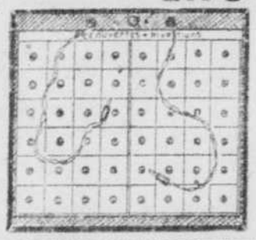

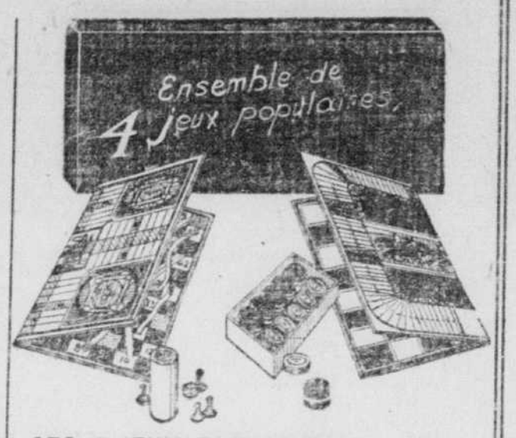

CES 4 JEUX POPULAIRES .79

Damier, parchési, verticale et course. Indications en français et en anglais. Complet avec jetons. Aussi distrayants pour les adultes que pour les enfants.

Dupuis Frères—au troisième

MONTRES "OMEGA" et "SADA" à Moitié Prix

L'éloge de ces MONTRES n'est plus à faire tant elles sont connues par tout le monde entier. — Nous offrons, samedi, un nombre limité de divers modèles à la moitié du prix indiqué sur l'étiquette. Profitez de cette offre pour en faire cadeau ou pour en acheter une pour votre propre usage.

Dupuis Frères—au rez-de-chaussée

Un cadeau des plus appréciés

GANTS DE CHEVREAU BIARRITZ

pour dames et jeunes filles.

LA PAIRE

2.50

Donnez-les en cadeaux ils seront appréciés, achetez-les pour vous-même et vous les aimerez... Nouveaux gants en fin chevreau d'importation directe de FRANCE et de BELGIQUE. Choix de brun, castor, marine, vert, aussi noir et blanc. Pointures: 6 à 7½ chaque paire dans une boîte de fantaisie si désiré.

Commandez par téléphone en donnant le numéro du modèle choisi et votre pointure.

Dupuis Frères—au rez-de-chaussée

LA LINGERIE

offre mille suggestions comme cadeaux

CAMISOLES et BOUFFANTS

SPECIAL, les 2 articles **1.29**

Ces deux articles dans une jolie boîte fantaisie, si désiré. Tricot de rayon indémaillable serré et épais. Jolies appliques écrues sur fond rose, pêche, Nil et blanc. — Toutes les tailles et poitrines. Prix ordinaire 1.79

38 Chauds kimonos

pour vous ou pour quelqu'une de vos connaissances

4.98

Confectionnés de flanelle épaisse, qui redevient très en vogue, ces kimonos assurent le confort parfait. Choix de beige, bleu avec ourlet de satin du même ton. Toutes les tailles dans le lot. Ces kimonos se vendent régulièrement 7.98. Profitez de cette réduction notoire.

Dupuis Frères—au deuxième

Aussi choix varié de robes de chambre

Un cadeau religieux . . .

CRUCIFIX

.50 à 25.00

Nous avons un très bel assortiment de crucifix de divers finis et grandeurs. Le cadeau qui est toujours certain de plaire.

Dupuis Frères—au troisième

SPÉCIAUX à 8.15 samedi soir

SOUS-BAS

pour dames et jeunes filles

La paire **.27**

En fin tricot de cachemire PARFAIT. Nuance chair. Prix ord. .39. Pointures: 8½ à 10.

Pas de commandes téléphoniques, s.v.p.

Dupuis Frères—au rez-de-chaussée

Démonstration de la chaufferette

"SUPER HEATER"

pour votre automobile

Cette chaufferette facile à installer et à faire fonctionner prendra peu de place dans votre voiture et vous donnera un confort inconnu jusqu'ici.

Venez assister à une démonstration au sous-sol ou demandez à la voir installer dans votre propre voiture, à titre d'essai, SAMEDI SEULEMENT.

Dupuis Frères—SPORT—au sous-sol

SPECIAL SAMEDI **Huile "Marvelube"** Bonne épaisseur pour l'hiver — 5 GALLONS . . . **4.98**

Nouveaux feutres garnis de paille

Pour dames et jeunes filles **1.95**

Nous offrons des chapeaux d'allure nouvelle et charmante dans ce groupe de feutre et paille combinés. — Choix de rouge, vert, brun ou noir. Deux des modèles sont illustrés ici, mais il y en a plusieurs autres au choix.

NOUVEAUX CHAPEAUX DE FEUTRE ET FIL DE METAL

pour dames et jeunes filles CHACUN **1.00**

Petites formes, genre béret, très seyantes en feutre panne garni de piqûres de fil or ou argent. Noir, brun, rouge et vert. — Prix ordinaire 2.95.

Dupuis Frères—au deuxième

Faites cadeau d'un de ces articles.

ARGENTERIE

BONBONNIERES en argent. Intérieur en verre divisé en sections.

BONBONNIERES sur pied. — Bordure ouvrée. — BONBONNIERES avec anse. —

CLOCHE A FROMAGE avec assiette argentée. — Tels qu'illustrés — CHAQUE ARTICLE 1

—au rez-de-chaussée

BAGUE À DIAMANT

$10 à $200

Beau choix de bagues avec véritable diamant, monture en or 14K or vert ou or blanc. Très nouveaux modèles et dessins.

SPECIAL POUR SAMEDI
BAGUE A DIAMANT telle qu'illustrée. — Valeur de 35.00 pour **25.00**

Dupuis Frères—au rez-de-chaussée

CLAQUES pour garçons

Pointures: 11 à 5.

La paire **.44**

Bonnes claques de caoutchouc épais et durable. Forme large. Semelles épaisses et solides.

Pas de commandes téléphoniques, s. v. p.

—au rez-de-chaussée

SOUTIEN-GORGE .59

En dentelle et crêpe combinés avec épaulettes en ruban. Rose, pêche, blanc. Poitrines: 30 à 36.

CORSETS LACES 1.98

Corset lacant sur le devant. Coutil rose uni très durable. Devant renforcé. 6 jarretelles. Tailles: 22 à 36.

CORSELETTES 1.98

Broché de soie rose. Epaulettes en ruban. Poitrines: 30 à 36.

Dupuis Frères—au deuxième

VOYEZ NOTRE VENTE DE RADIOS PAGE 13

AU SOUS-SOL D'ÉCONOMIES

Pas de commandes téléphoniques ni C.O.D.

ROBES DE TOILETTE

Pour l'après-midi ou le soir

AU CHOIX

3.99

Jolies robes de crêpe CANTON, Celanese et autres dans la ligne très nouvelle. Teintes unies ou deux ou trois tons combinés. — Aussi robes de tissus soyeux imprimés de dessins nouveaux.

NOTEZ CES SPECIAUX EXTRAORDINAIRES

LINGERIE de rayon
Chaque article ou série de 2 articles .75
Kimonos, jupons-combinaisons, robes de nuit, etc.

SOULIERS pour fillettes
Prix ordinaire 1.79.
Spécial, la paire 1.39
Cuir verni à courroie. Pointures: 11 à 2.

MANTEAUX d'hiver. Garnis de fourrure
Pour dames et jeunes filles.
Choix de tweed, broadcloth, etc. Tailles: 14 à 20. Avec fourrure au col et manchettes. 5.97

SPECIAL DU MATIN PANTOUFLES de feutre
Pour dames, fillettes et enfants.
Pointures: 2 à 7 — la paire .15
Pointures: 8 à 11, la paire .17
Pointures: 1 à 5 (pour dames) .19

SOULIERS pour dames et jeunes filles
Pointures: 2½ à 7: la paire 2.39

CASQUETTES pour le ski
Casquettes en vicuna bleu marine avec appliques sur le devant — 6¾ à 7½. — CHACUNE .49

COUVRE-CHAUSSURES

Pour dames et jeunes filles.

La paire

1.69 à 2.98

Un assortiment complet de divers modèles en jerseyette imperméable. Bonne fabrication. Bouton-pression et chainette éclair. Noir ou brun. Talon haut ou cubain.

ECHARPES en tricot jersey de simili-soie
Prix ordinaire jusqu'à 2.00. — CHACUNE .49

BOUFFANTS Pour dames et jeunes filles.
Coton à envers brossé. — CHACUN .39

GANTS DE CHAMOISETTE pour dames et jeunes filles
Toutes les nuances. Prix ord. .69 — la paire .39

TUQUES DE LAINE
Pour enfants. — Prix ordinaires .39 et .50. — CHACUNE . . 29

Dupuis Frères

J.-N. Dupuis, *prés. honoraire.* Albert Dupuis, *président.*
A.-J. Dugal, *v.-p. et dir. gén.* Armand Dupuis, *sec.-très.*

Pour SES étrennes . . .

NOUVEAUX SACS À MAIN

4.98

arrivant de New-York

Voici un lot de superbes sacs à main dans les cuirs à grains très différents de ce qui s'est offert jusqu'ici. La forme allongée et étroite avec fermoir fantaisie rivalise d'originalité avec les sacs "enveloppe" — "giberne"—et "réticule" — toujours si pratiques. Cuir à grain peau d'éléphant, peau de crocodile, cuir de veau souple et très fin. Riche doublure taffetas ou moirée. Intérieur avec miroir, portemonnaie et plusieurs à chainette éclair. En brun, noir, marine, etc. Quelques-uns sont illustrés ici.

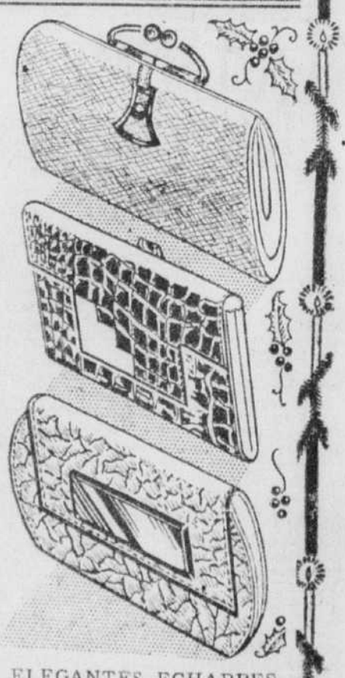

RUBAN ÉTROIT

pour l'emballage de vos cadeaux ou lingerie

SATIN DUCHESSE, moiré taffetas. Largeur jusqu'à 5 pouces — La verge .15

SATIN DUCHESSE: ¾, 1½ et 2 pouces. — La verge .05, .05, .05

ELEGANTES ECHARPES pour donner en cadeaux ou pour vous-même. Echarpes de beau crêpe de soie épais à dessins très jolis. Divers coloris. Forme carrée — CHACUNE 1.69

Dupuis Frères—au rez-de-chaussée

Ne manquez pas de voir la dernière page et la page 13

Ma Page Quotidienne de Religion

l'Ancien et du Nouveau Testament, les faits les plus importants de l'histoire de l'Eglise, les principes essentiels de la doctrine et de la liturgie, à l'usage du clergé paroissial, des maisons religieuses d'éducation, des oeuvres de jeunesse et des familles chrétiennes.

(Droits de reproduction réservés) (1)

PENITENCE ET CONTRITION.

Le nom de "pénitence" désigne tantôt une vertu, tantôt un sacrement. La vertu de pénitence porte le pécheur à détester ses péchés, à les punir lui-même avec la résolution de ne plus les commettre. Le sacrement de Pénitence est le sacrement qui remet les péchés commis après le baptême.

Ce sacrement a été institué par Notre-Seigneur Jésus-Christ après sa résurrection. Les Pères de l'Eglise et les Conciles ont toujours admis cette vérité. La matière éloignée de ce sacrement est constituée par tous les péchés commis après le baptême.

La forme, c'est la formule de l'absolution qui est la sentence par laquelle le ministre de ce sacrement remet les péchés au nom et à la place de Jésus-Christ. Ces paroles doivent être prononcées de bouche et adressées à la personne présente. Par conséquent, on ne peut pas absoudre par lettre, par télégraphe ou même par téléphone.

Ce sacrement a pour effet: 1o—de rendre la grâce sanctifiante perdue par le péché mortel, par conséquent, de remettre tous les péchés mortels; 2o—de remettre la peine éternelle attachée au péché mortel; 3o—de remettre en totalité ou en partie la peine temporelle due aux péchés; 4o—la grâce sacramentelle consiste dans la force de lutter contre les tentations et d'éviter les rechutes.

Ce sacrement est nécessaire de nécessité de moyen à tous ceux qui sont en état de péché mortel. En cas d'impossibilité absolue, on peut faire un acte de contrition parfaite, avec le désir de se confesser au plus tôt. Il est nécessaire de nécessité de précepte divin: d'après la parole de Notre-Seigneur; et de précepte ecclésiastique: à Pâques ou en danger de mort.

Seuls les évêques et les prêtres ont le pouvoir d'administrer ce sacrement, parce qu'ils sont seuls les successeurs des apôtres à qui Notre-Seigneur a donné ce pouvoir.

Il y a deux sortes de pouvoirs: le pouvoir d'Ordre, conféré aux prêtres le jour de leur ordination; le pouvoir de juridiction accordé plus tard par le supérieur du prêtre et concernant le lieu, les personnes, le temps et les péchés. C'est pour cela que certains péchés réservés au Pape et à l'évêque ne peuvent être remis que par ceux-ci, excepté en danger de mort.

Les actes requis pour recevoir validement et licitement la Pénitence sont la contrition, la confession et la satisfaction.

Dans toutes nos confessions, efforçons-nous, avant tout, de voir dans notre confesseur le ministre de Dieu et le représentant de Jésus-Christ, au nom et à la place de qui il remet nos péchés.

* * *

La contrition est le regret d'avoir offensé Dieu avec le ferme propos de n'y plus retomber.

La contrition est nécessaire pour obtenir le pardon des péchés, car pour se faire pardonner une faute, ne faut-il pas manifester le regret de l'avoir commise?

La contrition doit être intérieure, surnaturelle, souveraine et universelle: 1o—intérieure, c'est-à-dire qu'on doit vouloir sincèrement ne plus commettre le péché; 2o—surnaturelle, car la contrition étant un des moyens pour obtenir la grâce sanctifiante, qui est surnaturelle, doit être elle-même surnaturelle dans son principe, qui est la grâce et dans son motif, qui doit être un motif de foi. Les principaux motifs de foi sont: 1o—la bonté infinie de Dieu, la considération des souffrances et de la mort de Jésus-Christ, la laideur du péché, la crainte de perdre le ciel et d'aller en enfer; 3o—elle est souveraine, c'est-à-dire que nous devons détester le péché plus que tout autre mal, parce que ce mal nous fait perdre le ciel qui est le plus avantageux de tous les biens! Il n'est pas nécessaire de manifester sensiblement la contrition qui réside surtout dans la volonté; 4o—elle doit être universelle, c'est-à-dire s'étendre à tous les péchés mortels sans exception.

Il y a la contrition parfaite et la contrition imparfaite.

La contrition parfaite consiste dans le regret d'avoir offensé Dieu parce qu'il est infiniment bon et digne d'être aimé et que le péché lui déplaît. Cette contrition suffit à elle seule pour effacer les péchés quels qu'ils soient, à condition qu'on veuille se confesser dès qu'on le pourra. La contrition imparfaite a pour motif la honte du péché, la perte du ciel et la crainte de l'enfer. Pour effacer les péchés, elle doit être accompagnée de la confession.

Le ferme propos consiste dans la résolution de ne plus commettre le péché et d'éviter les occasions.

N'oublions jamais, surtout dans un cas pressant: péril de mort, absence du prêtre, accident, etc., qu'un acte de contrition parfaite, un cri de pardon vers Dieu, suffit pour obtenir le pardon de tous les péchés quels qu'ils soient et, par conséquent, d'éviter la damnation éternelle.

(1) (Par M. l'abbé Ch. Delor; M. Aubanel, père, imprimeur-éditeur. Place Saint-Pierre, Avignon, France.)

UNE ATMOSPHERE DE FETE...

Le gris convient à la vie de chaque jour,—Mais, pour créer une atmosphère de fête,—il faut la haute couleur, l'effet décoratif brillant, le costume fantaisiste...Il vous est facile, avec le PAPIER CREPE VELVO DE PERKINS d'obtenir les effets les plus originaux et les plus inattendus.

Ce PAPIER CREPE est exceptionnellement résistant, de la plus haute qualité, et possède une variété extraordinaire de nuances de toute beauté!

On le vend chez:

T. EATON Cie — Depuis Frères — GRANGER FRERES LIMITEE

Fabriqué au Canada par

PERKINS TISSUE MILLS LIMITED

Fabricants de Papiers Crêpés, Papiers de Soie et d'Articles de Papier Paraffiné

MONTREAL EST — QUEBEC

PAPIER CRÊPÉ VELVO DE Perkins

Un avantage qui a ses inconvénients

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 18. — La préférence accordée aux anciens combattants de la grande guerre dans les emplois du service civil commence à nuire aux membres de leurs familles. Les vétérans jouissent d'une préférence de 30 pour cent dans les examens. La commission du Service Civil a déjà demandé au gouvernement fédéral de réduire cette préférence. Or aujourd'hui, les fils de vétérans qui désirent entrer dans le Service Civil ne le peuvent pas à cause de la préférence accordée à ces derniers. On dit que les vétérans veulent demander au gouvernement d'inclure leurs enfants dans la loi qui les favorise contre le reste de la population. Cette demande va soulever une forte opposition. Cette question sera certainement discutée à la prochaine session fédérale.

Une mort subite

(Spécial à la "Presse")

S.-Jean, 18.—M. Zéphirin Asselin, âgé de 69 ans, a été trouvé mort dans son lit, mercredi. Il était veuf depuis 3 ans et demeurait chez son neveu, M. Rosario Blanchard. Il a succombé à une syncope. Le coroner du district, le Dr Oscar Laberge, a permis l'inhumation sans convoquer de jury.

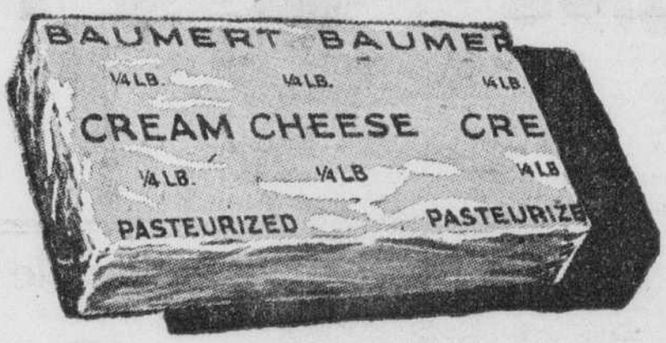

Pour varier les Mets du Déjeuner

"Le régal d'un repas"

Ecrivez à Baumert Cheese, 18, rue York, Ottawa, Canada, pour avoir une brochure de recettes illustrée GRATIS.

Lorsque les menus du déjeuner deviennent monotones, servez du fromage à la crème Baumert avec une rôtie et de la marmelade ou des roulés chauds avec de la gelée. Il assaisonne le premier repas du jour. Son inimitable saveur stimule l'appétit. Trois genres : Crème ordinaire, Crème avec relish et Crème avec piments.

VOUS SOUVIENT-IL

La "Presse" écrivait, le 20 décembre 1891, il y aura 40 ans demain:

La rupture des relations diplomatiques entre la France et la Bulgarie semble avoir l'approbation de la Russie.

* * *

La Chambre de commerce de Liverpool vient de décider de ne prendre aucune part active à l'exposition de Chicago.

* * *

La Chambre de commerce de Saint-Paul, Minnesota, vient de se prononcer en faveur du projet d'un canal destiné à relier le Mississipi et la rivière Sainte-Croix au lac Supérieur.

* * *

La "Presse" relatait, le 19 décembre 1901, il y aura 30 ans demain:

On annonce d'Ottawa que les brefs pour les élections partielles fédérales des comtés de Saint-Jacques, de L'Islet et de Beauce seront lancés demain.

* * *

M. Roblin, premier ministre du Manitoba, est allé à Indian Head, où il rencontrera M. Haultain, premier ministre des territoires du nord-ouest en vue de discuter la question de l'agrandissement des frontières du Manitoba.

* * *

Un groupe d'électeurs du quartier Saint-Jean-Baptiste ont offert, hier soir, à M. Edouard Latreille, la candidature dans leur quartier, aux prochaines élections municipales en opposition à l'échevin Ouimet.

* * *

On lisait dans la "Presse", le 19 décembre 1911, il y aura 20 ans demain:

M. Wilfrid Thibault, depuis vingt ans employé à l'hôtel de ville, vient d'être nommé comptable en chef de la ville, pour remplacer M. P. Collins, nommé assistant-trésorier.

* * *

Le Dr Thompson, député du Yukon à la Chambre des communes, déclare qu'il demandera au gouvernement, dès la reprise de la session, d'établir un service de télégraphie sans fil dans l'intérieur du Yukon, de même qu'un service de navigation sur les rivières navigables.

* * *

M. Georges-Elie Amyot a été nommé, hier, membre du Conseil législatif de la province de Québec par le gouvernement de sir Lomer Gouin.

* * *

La "Presse" écrivait, le 19 décembre 1921, il y aura 10 ans demain:

L'hon. Arthur Meighen, premier ministre du Canada, vient d'offrir sa démission et celle de son cabinet au gouverneur général, mais ce dernier ne l'acceptera que lorsque l'hon. W.-L. Mackenzie-King sera prêt à prendre les rênes du pouvoir.

* * *

Une délégation dirigée par le Dr M. Desaulniers, député de Chambly au fédéral est allé rencontrer M. Taschereau, ce matin, pour le mettre au courant d'un projet de loi qui sera discuté à la prochaine session provinciale en vue d'annexer Greenfield Park à Saint-Lambert.

* * *

Le premier ministre Oliver, en Colombie-Britannique, vient d'annoncer que dans quelques jours les différentes municipalités de la province recevront leur part des profits provenant de la vente des liqueurs. Du 15 juin au 15 septembre, les profits se sont élevés à $60,000 pour Vancouver et $20,000 pour Victoria.

Le service postal sur la côte nord

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 18. — Dès que la glace sera assez solide sur la Baie des Sept-Iles, on commencera le service postal aérien de cette région. Il est possible qu'un ou deux voyages soient faits avant Noël. La population de la côte Nord reçoit cependant assez régulièrement son courrier depuis quelque temps. En effet, un nouveau service postal par vaisseau a été inauguré ces jours derniers. Le "Sable-I" voyagera tout l'hiver entre Pointe-au-Pic, les Sept-Iles, Havre S.-Pierre, Port Ménier et tous les points intermédiaires. Ce vaisseau fera deux voyages par mois le long de la côte Nord et descendra partout les matières postales de première, seconde et troisième classe. Ce service joint à celui qui sera effectué par la Canadian Airways et les traîneaux, permettra aux gens de la côte Nord de recevoir presque trois fois la semaine leur courrier.

Cérémonie à Nazareth

Mardi, le 22 décembre, à 8.30 hrs a.m., il y aura une cérémonie d'adieu dans la chapelle de Nazareth. Les aveugles chanteront une messe funèbre solennelle pour le repos de l'âme de tous ceux qui sont passés par l'institution ou qui lui ont fait du bien depuis 1861, année de la fondation.

M. l'abbé Louis Bouhier, p.s.s., curé de Notre-Dame et ancien chapelain de Nazareth, donnera une allocution de circonstance.

Les anciens élèves, les religieuses jadis attachées à l'institution, les dames patronnesses, les anciens chapelains et tous les amis de Nazareth sont particulièrement invités. Cette annonce par les journaux tient lieu de toute invitation.

Banquet aux huîtres

La chorale S.-Nicolas d'Ahuntsic a eu son banquet aux huîtres annuel récemment. Au-delà d'une quarantaine de membres étaient présents, sous la présidence du curé Albert Benoit.

Voleur condamné

Hull, 18. — Aux Assises de Hull le juge C. A. Wilson a condamné Georges Clouthier à un an de prison pour un vol de $250 à M. Dorva Morin, à Val des Bois, dans la Gatineau.

Les NOMS des GAGNANTS

du grand concours de capsules de bouteilles Canada Dry seront proclamés à une

GRANDE REUNION

à L'ARÉNA MONT-ROYAL

de 9 à 11.30 SAMEDI MATIN, 19 décembre

★

AMUSEMENTS SPECIAUX

Danses indiennes par 12 Indiens et 4 Indiennes de la réserve de Caughnawaga.

Initiation de deux chefs indiens.

Partie de hockey—Equipes entre classes de l'école D'Arcy McGee.

Fanfare de 55 musiciens sous la direction du professeur Victor Bosman.

★

Il n'y a que 7,000 sièges....faites donc en sorte de venir de bonne heure. Absolument gratis. Pas besoin de billets. Tout le monde est invité. Cette invitation s'adresse également aux parents et aux amis.

CANADA DRY

LE CHAMPAGNE DES GINGER ALES

FEUILLETON DE LA "PRESSE"—

LA FERME AUX FRAISES

PAR PAUL SEGONZAC

—REPRODUCTION DE LA PRESSE ASSOCIEE—

18 décembre 1931.

47 (Suite)

Ce qu'elle oubliait de dire, ce qu'elle gardait pour elle, c'est que ces preuves seraient exigées par son père.

Elle les lui avait promises, il fallait les lui donner. Faute de quoi c'était la guerre rallumée à la ferme, la situation si pénible de jadis aggravée encore par les malheurs subis. M. Scholler ne discuta pas.

—Je fournirai toutes les preuves que vous voudrez, Mme Catherine, répondit-il. Et pour ne pas vous faire attendre, en voici quelques-unes.

Successivement il fit presser sous les yeux de la fermière une pièce portant le sceau de la place de Strasbourg et attestant qu'il avait subi le siège et concouru à la défense en qualité de volontaire jusqu'au jour où, blessé dans une sortie, il avait été fait prisonnier; puis un autre certificat de Kiel, relatif à son internement dans cette place et à sa récente libération.

—Pensez-vous que cela soit suffisant ? demanda-t-il sans la moindre humeur.

Samuel le regardait, admirant son sang-froid et sa prévoyance... Catherine, elle, rayonnait. Elle avait de quoi satisfaire son père et dans sa joie de succès assuré, elle ne tint plus en place et demanda la permission de rentrer chez elle. Elle autorisait, d'ailleurs, M. Scholler à s'y présenter dès le lendemain; elle ne se borna même pas à l'y autoriser, elle le pria de n'y pas manquer. Elle partit.

Comme M. Scholler se disposait à l'accompagner, il se sentit retenir par la basque de sa veste et la voix de Samuel lui souffla:

—Laissez-la aller, j'ai à vous parler moi.

Il resta. L'attitude du vieux l'intriguait.

—Je vous écoute, murmura-t-il.

—Fort bien. A nous deux maintenant, prononça Samuel. Vous n'avez pas de peine à reconnaître, je pense, que je vous ai bien servi.

—Je le reconnais.

—C'est déjà quelque chose, mais j'espère que vous ferez mieux encore.

—Je paierai M. Samuel.

Le mangeur prit un air grave.

—Ça vous sera d'autant plus facile que vous devez être très riche, à cette heure.

M. Scholler releva brusquement la tête.

—Que voulez-vous dire ?

—La campagne a dû être fructueuse, capitaine Morgen, ricana le vieux.

M. Scholler roula de grands yeux.

—Capitaine Morgen !... Que signifie ?

Samuel ouvrit un tiroir de son bureau et y prit deux papiers, une lettre et un reçu, la lettre signée de Scholler et le reçu de Morgen: les deux écritures, allemandes toutes les deux, étaient identiques.

—Regardez ! fit-il... Comparez ! Et riant:

—Sentez-vous pourquoi je vous demandais de m'écrire en allemand ?

—Ah ! monsieur Scholler, je vous ai toujours dit qu'en affaires vous étiez un peu... jeune.

M. Scholler ne parut pas s'émouvoir.

—Est-ce que vous êtes fou ? Les deux écritures paraissaient être de la même main, mais cette coïncidence ne saurait suffire pour justifier...

—Soit ! moi, je veux bien, accepta complaisamment Samuel en remettant les papiers dans le tiroir, car il ne les avait pas lâchés. Il vous faut faire autre chose. Voici.

Et exhibant un autre papier:

—Cette pièce-là est allemande, elle vient directement de Kiel: c'est une déclaration du gouvernement attestant qu'il n'a jamais eu là-bas de prisonnier français du nom de Scholler. Etes-vous convaincu maintenant ?

M. Scholler fit un geste insouciant.

—Je ne veux pas discuter, répondit-il. Votre soupçon n'est pas seulement odieux: il est insensé; si j'étais celui que vous croyez, je n'aurais pour vous le faire regretter qu'à dire un mot aux autorités allemandes installées ici...

—Evidemment... mais ce mot vous ne le direz pas. J'ai pris mes précautions, M. Scholler: si vous me faisiez arrêter aujourd'hui, Revardel et Mme Catherine et Mlle Marguerite sauraient demain pourquoi.

Samuel mentait, il n'avait pris aucune précaution, rien dit de sa découverte à personne, mais il connaissait trop les désirs de son homme pour s'effrayer de la menace: il mentait à coup sûr, avec la certitude d'être cru...

—A votre aise, acheva-t-il. Moi, je garde mes pièces... à moins que vous ne jugiez à propos de parler sérieusement.

M. Scholler eut un de ses sourires niais d'autrefois.

—Sérieusement, répéta-t-il; ce qui veut dire que, pour vous faire plaisir, je devrais vous les acheter... Eh bien ! mais... je ne demande qu'à vous faire plaisir moi: combien de pièces !

A son tour Samuel sourit.

—Vous le savez... N'oubliez pas, monsieur Scholler, qu'il faut toujours rendre ce qu'on a pris.

Et ayant répété ces propres paroles du salut que lui avait en partant jeté le capitaine Morgen, il laissa tomber:

—Trente-cinq mille francs... Mais attendez, observa-t-il vivement, ce n'est pas tout. Veuillez relire l'acte que j'ai fait signer à Mme Catherine et que vous avez signé vous-même. Je désire que nous soyons bien d'accord et qu'il n'y ait pas de surprise.

—Ah ! fit l'autre, devinant tout de suite.

Il relut à la course et resta stupéfait de l'audace de Samuel: l'acte portait que l'argent avait été versé par ce dernier, et, plus loin, Mme Catherine apportait et cédait son usine et ses bois à M. Samuel et à M. Scholler, lesquels participeraient également aux bénéfices de l'exploitation, ou, du moins, à la part que Mme Catherine en avait reconnue à M. Scholler, soit la moitié.

—Est-ce bien cela ? demanda tranquillement Samuel.

M. Scholler ne répondit pas. Une rage lui venait d'écraser le misérable.

—Je désire que vous approuviez, reprit Samuel, et pour n'y plus revenir. Tenez, asseyez-vous là, à ma place, et rédigez-moi une petite déclaration en conséquence... Allons capitaine... C'est à prendre ou à laisser. Ce que je désire ou rien. Ami ou ennemi.

Sans rien dire, l'homme roux compta d'abord les trente-cinq mille francs exigés, puis il s'assit et écrivit sa déclaration sous la dictée de Samuel.

—Est-ce tout? Vous êtes charmant, monsieur Scholler. Tenez, voici les pièces. A partir de ce moment, le capitaine Morgen est mort.

Et, sur un ton des plus aimables:

—Est-ce que vous me faites le plaisir de déjeuner avec moi ?

Scholler eut un geste d'hésitation, puis l'air préoccupé, répondit:

—Merci. J'accepte avec plaisir... mais...

—Vous regrettez les trente-cinq mille ?

—Non, je les retrouverai à l'usine. Ce que je regrette, c'est que vous ayez trompé la fermière.

—Bah ! cracha Samuel, en ricanant, qu'est-ce que cette tromperie-là à côté de la vôtre ! Et puis quoi ! vous fallait-il oui ou non, le moyen d'être malgré tous le maître là-bas ? Plaignez-vous donc que je vous fasse la mariée trop belle ! Je me doute bien de ce qui vous préoccupe: si cette bonne fermière s'avise de relire son papier, elle vous accusera... Soyez tranquille elle ne le lira pas; je l'ai gardé pour l'enregistrement et l'enregistrement durera ce qu'il faudra...

M. Scholler ne put se défendre d'un mouvement d'admiration pour cet homme chez qui tout acte, même le plus naturel en apparence, était calculé et répondait à un but.

—Laissez-là cette préoccupation, continua Samuel, cynique; avec des idées pareilles, les affaires deviendraient tout à fait impossibles. C'est déjà trop que vous ayez l'autre faiblesse.

M. Scholler se redressa:

—Quelle autre faiblesse ? demanda-t-il s'attendant à quelque nouvelle attaque.

L'amour, répondit Samuel, l'amour qui suffit à troubler les cervelles les plus solides, à faire trébucher les hommes les mieux trempés... Prenez garde à votre amour, monsieur Scholler ! c'est lui qui vous mène, c'est lui qui vous perdra !... Allons déjeuner.

La tête basse, atteint par la menace comme d'un coup de massue, Scholler suivit docilement le vieux qu'il reconnaissait décidément pour son maître.

IV

LUEURS DANS LA NUIT

La fermière absente, Marguerite s'était ce matin, mise à la cuisine. Le grand-père était venu s'asseoir dans un coin et causer avec elle; ils avaient tant de choses à se dire qu'ils étouffaient quand la mère était là... Un secret planait entre eux deux, une conviction que rien n'avait pu enlever à Marguerite et qu'elle gardait au plus profond de son coeur, malgré toutes les apparences, elle n'avait jamais pu se résigner à croire que Michel était mort, elle était sûre qu'il reviendrait.

C'était cet espoir qui l'avait ramenée, des douleurs des premiers jours, à la simple et presque sereine tristesse qu'on lui voyait maintenant. Son coeur, les voix intérieures, ses rêves dans lesquels Michel ne lui était jamais apparu mort, tout lui disait que son fiancé vivait encore.

Et de cet espoir qu'elle n'avait jamais révélé à sa mère, elle s'était fait peu à peu un acte de foi, toute la religion de son veuvage passager...

Marguerite et le grand-père causaient doucement, presque sans tristesse; dans leurs tête à tête, à ne plus s'occuper que du cher disparu et à s'encourager l'un l'autre dans l'espoir de sa résurrection, ils oubliaient de souffrir.

—Je l'ai encore revu cette nuit, dit Marguerite.

—Vivant, toujours vivant ? demanda le grand-père.

—Oui. Et il m'a semblé moins abattu que les autres nuits. A un moment il m'a souri et je lui ai retrouvé son air tranquille et fort d'autrefois... Il faut te dire que j'ai vainement cherché M. Scholler autour de lui.

—Ah ! fit le vieux, frappé de cette coïncidence d'un secret mortel.

—A mon tour, il faut que je te dise quelque chose: il va nous revenir, le capitaine Morgen est mort.

Marguerite frémit.

—Oui, il revient; ta mère m'en a averti hier. M'est avis qu'elle s'est absentée ce matin pour aller prendre de ses nouvelles, le voir peut-être... Ne t'en trouble pas: moi, j'en suis ravi, j'ai même autorisé ta mère à nous le ramener, le Scholler... Tu devines pourquoi, j'espère !

Elle inclina lentement la tête, fouillant à mesure les intentions de son grand-père:

—Je devine. Ce que tu attends, c'est lui, M. Scholler. C'est par lui que tu espères arriver à la vérité.

—Et nous y arriverons. J'y laisserai ma tête, ou je le forcerai à se trahir. Car, on peut me dire ce qu'on voudra, ta mère peut me rapporter les preuves de son innocence qu'elle m'a promise, mes idées ne changeront pas d'une ligne: c'est Scholler qui t'a faite veuve; c'est lui qui doit me rendre mon filleul, et il nous le rendra.

Après nous verrons, nous réglerons... En attendant, fais comme moi; supporte tout pour l'amour de Michel, même que le Scholler revienne s'asseoir à notre table, même qu'il essaye à te consoler... Aide-moi à endormir le monstre, nous ne l'aurons qu'à ce prix-là ! et il faut que nous l'ayons, entends-tu ? il le faut !

Quelqu'un marcha dans la cour.

—Ta mère qui revient, dit Revardel... Pourtant, je ne reconnais pas son pas.

Marguerite regarda:

—Non, fit-elle, c'est Renaudin... Il n'est pas seul... On dirait... Mais je ne me trompe pas, c'est ce pauvre Polyte qui est avec lui...

Revardel se leva.

—Faites-le entrer... Je veux les voir ensemble.

Il parlait comme s'il eût pu réellement les voir. C'était la première fois que l'idiot et le braconnier s'étaient rencontrés depuis la nuit terrible.

Comme il en agissait avec tout le monde Polyte était allé regarder le misérable sous le nez, et Renaudin s'était laissé faire, bien tranquille sur le résultat de cette sorte de reconnaissance, car il avait déjà entendu parler des innocentes manies du pauvre parisien.

Mais tout à coup l'oeil de Polyte s'était allumé, il avait vu il avait reconnu quelque chose... Alors, Renaudin avait, sous le regard de l'idiot, frissonné de la tête aux pieds, et tournant les talons, il s'était éloigné à grands pas.

Le Parisien l'avait suivi, rejoint devant la ferme et, se cramponnant à lui, il l'avait forcé d'entrer dans la cour... Là, il avait repris son examen, tâtant Renaudin comme on fait de quelqu'un qu'on a vu mort, et le regardant encore sous le nez...

Et voici que Renaudin se prit à trembler de tous ses membres. Il allait fuir: l'appel de Marguerite le cloua sur place. Un moment il vacilla, se voyant perdu, mais Marguerite insistant, il se décida à entrer.

Polyte ne le quittait pas d'une semelle et continuait son effroyable pantomime. Arrivé dans la salle à manger, l'innocent eut quelques cris inarticulés; il essayait de parler, il allait parler.

—Qu'est-ce qu'il y a donc, demanda Revardel.

—C'est Polyte qui semble reconnaître Renaudin, répondit Marguerite.

—Oh! fit le grand-père, nous n'aurons pas cette chance qu'il retrouve sa connaissance...

Et les bras tendus en avant, cherchant le Parisien:

—Polyte ! où es-tu Polyte ? C'est moi qui t'appelle, moi, Revardel, papa la Gloire !...

Renaudin, livide, suait à grosses gouttes.

A SUIVRE

Chez DUPUIS samedi

NOUVEAUX SOULIERS

POUR TOUTES CIRCONSTANCES DU JOUR ET DU SOIR

pour dames et jeunes filles

Le prix véritable de ces souliers élégants varie de 4.00 à 7.00 en temps ordinaire. Mais afin de vous faire bénéficier d'un achat spécial nous vous offrons des formes nouvelles "Gore", escarpin, lacé ou à courroie en moiré, satin blanc — aussi satin noir, suède uni ou chevreau et suède combinés à un prix inusité.

Talon haut ou cubain. En outre, plusieurs paires de souliers provenant de notre stock régulier ont été ajoutées à ce groupe.

Pointures : 2½ à 8 dans le lot.

Modèles tels que vignette et plusieurs autres au choix.

2.99

Largeurs: AA à C MAIS PAS DANS TOUS LES MODELES

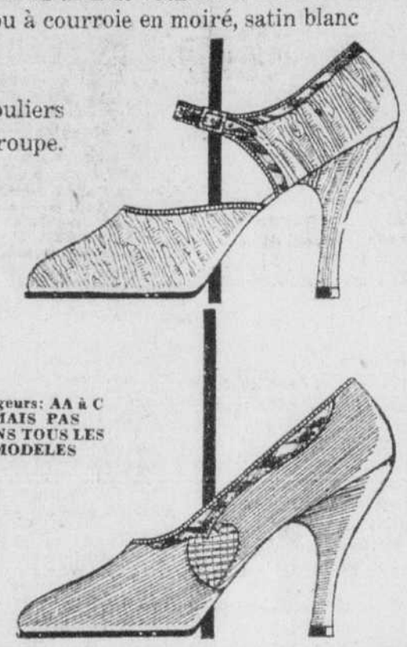

Dupuis Frères—au deuxième

Venez passer le dernier samedi avant Noël, chez

DUPUIS

En arrivant le matin déposez votre manteau à notre vestiaire gratuit afin d'être plus à votre aise pour magasiner, puis demandez une feuille de transfert dans le premier rayon où vous achèterez. En procédant ainsi vous n'avez pas à répéter votre nom et votre adresse à chaque nouveau rayon; vous ne faites qu'un seul paiement en bloc, lorsque vos achats sont terminés. Pas de paquets encombrants ... et beaucoup moins de fatigue.

Venez dès 9 heures, afin de profiter de nos aubaines du matin (ne manquez pas notre vente de souliers pour dames) et amenez les enfants avec vous pour leur faire voir le Père NOEL et la Fée Aurore Boréale, au sous-sol. — Puis, visitez avec eux le royaume des jouets, au troisième. Ils passeront là des minutes remplies de joie.

L'heure du dîner arrivée, dirigez-vous vers notre buffet, au rez-de-chaussée où vous attendra votre mari que vous aurez prévenu, et vous pourrez dîner tous ensemble sans sortir du magasin. Après quelques minutes de repos sur la mezzanine, ou à la salle d'attente, au deuxième, continuez votre tournée d'achats dans nos differents rayons, où vous trouverez exactement les cadeaux que vous cherchez.

Avant de partir, n'oubliez pas de présenter votre feuille de transfert au bureau d'information pour règlement. Ceci fait, nous nous occupons du reste. Nous livrerons vos paquets par la prochaine livraison ou les garderons pour livraison future au choix.
Puis revenez le soir; il y a toujours des offres spéciales à 8 h. 15. Ainsi, vous aurez bien employé votre temps et votre argent.

Si vous ne pouvez venir appelez PLateau 5151 — local 202.

OUVERTS JUSQU'À 10 HEURES TOUS LES SOIRS JUSQU'AU JOUR DE L'AN

SUGGESTIONS POUR CADEAUX MASCULINS

CHEMISES de BROADCLOTH DE BELLE QUALITÉ

Trois de ces chemises dans une boîte fantaisie de Noël, feront des étrennes appréciées. Chemises de beau broadcloth tissé serré avec collet à même dans les tons de bleu, tan ou blanc. Aussi chemises à rayures ou dessins sobres dans un beau choix de couleurs. Ces chemises avec 2 faux cols empesés, seraient encore bon marché à 1.95.

1.35

3 pour 4.00

CRAVATES

La plupart de ces cravates sont confectionnées à la main, et doublées de soie. Grand choix de dessins et coloris. Nous les avons choisies et achetées avec beaucoup de minutie afin de satisfaire même les goûts les plus difficiles.

.79

3 pour 2.25

AUTRES CRAVATES différentes qualités
.50 1.50 5.00 2.50

CRAVATES FRANÇAISES

Dessins et patrons exclusifs susceptibles de plaire à l'homme de bon goût.

2.00 et 2.50

Dupuis Frères—au rez-de-chaussée

FOULARDS et CRAVATES

Ces deux articles de même nuance dans une jolie boîte fantaisie... **3.95**

Foulards de soie et laine

importés d'ECOSSE — avec cravate pour appareiller. SPECIAL les 2 articles **6.50**

DUPUIS FRERES—au rez-de-chaussée

CENDRIERS

DE METAL SUR PIED

Différents modèles et finis, chacun **1.65**

CIGARES

"LEADER"

50 cigares dans une boîte de bois **1.98**

BRIQUETS

(ALLUMOIRS)

Grande variété de modèles pour la maison, pour dames ou hommes— **.50 à 12.00**

Une visite à notre rayon vous suggèrera mille choses agréables à recevoir comme étrennes.

Dupuis Frères—au rez-de-chaussée

CHAUDS PALETOTS ET COMPLETS À 2 PANTALONS

pour hommes et jeunes gens

19.50

CHACUN

Tout homme soucieux de sa tenue profitera de cette vente de vêtements de qualité. Ces modèles sont nouveaux dans les nuances les plus en demande.

LES COMPLETS

sont de confection soignée en worsted fantaisie dans les tons de brun foncé, gris oxford, herringbone. Aussi en serge bleu marine. Veston droit ou croisé, épaules roulées ou ordinaires. Tailles: 35 à 44. Chacun **19.50**

LES PALETOTS

D'HIVER sont en molleton marine, drap velours, frise anglaise et autres tissus laineux dans les tons de gris foncé ou brun. Modèles Tube, Guard, Ulster au choix. Tailles: 35 à 46. — Chacun **19.50**

Dupuis Frères—au rez-de-chaussée

Paiements faciles, si désiré.

CHAPEAUX "HUMBURG"

pour hommes et jeunes gens

Nouvelle forme en véritable feutre duvet, très souple. Ces feutres sont de fabrication canadienne et confectionnés spécialement pour nous. Marque Vogue très connue. Riche doublure de satin.—Chacun: **5.00**

Dupuis Frères—au rez-de-chaussée

Voyez notre offre extraordinaire de montres—page 38

CHAUDS VÊTEMENTS POUR GARÇONS

Paletots "Guard"

Pour garçonnets de 2 à 10 ans **3.95**

Confortables paletots en frise ou en drap duveteux, tweed et autres tissus laineux pour l'hiver. Choix de gris ou brun dans le lot. Modèle GUARD avec plis et ceinture dans le dos. Doublure de tweed. Pirx ord. jusqu'à 6.95.

Pour garçons de 10 à 18 ans

de même modèle que ceux décrits ci-dessus **12.50**

Bon chinchilla ou molleton bleu. Aussi gris ou brun dans divers autres tissus. doublure de peluche ou satin.

Complets à 2 pantalons

Pour garçons de 8 à 18 ans **9.50**

Complets de tweed tout laine dans une grande variété de nuances: gris, brun, aussi serge très fine en bleu marine, serge FOX, etc. Veston droit ou croisé, gilet, 1 culotte et 1 pantalon — 2 pantalons pour les grandes tailles. Coupe et confection parfaites. Prix ord. 10.95 à 12.50.

Autres complets

Pour garçons de 13 à 19 ans **14.95**

Worsted gris ou brun foncé, bleu à rayures, aussi tweed gris ou brun. Veston droit ou croisé, gilet et 2 pantalons. — Prix ord. 18.50.

Dupuis Frères—au rez-de-chaussée (près buffet) — Pas de commandes postales, s.v.p.

VENTE EXTRAORDINAIRE de ROBES

Robes

DE CREPE DE CHINE pour fillettes de 2 à 6 ans. Chacune . . . . .

2.98

Petites toilettes charmantes. Jolies garnitures. Choix de rose pêche, vert pâle, bleu pâle, maïs, etc.

DUPUIS FRERES —au deuxième

pour fillettes — âges: 7 à 14 ans et 2 à 6 ans

1.98

ELLES VALENT EN REALITE BEAUCOUP PLUS QUE CE PRIX

Votre fillette sera beaucoup plus heureuse si elle "étrenne" une de ces très jolies robes pour les FETES...

Choix de CREPE DE LAINE — JERSEY DE LAINE, SERGE velours chiffon (velvetine) et autres tissus pour l'hiver. Garniture de soie ou autres fantaisies. Nuances de vert, rouge, bleu beige, vin, brun, etc.

Les robes pour fillettes de 2 à 6 ans comportent un bouffant uni de même tissu ou sans bouffant — A PART DES MODELES ILLUSTRES IL Y EN A PLUSIEURS AUTRES AU CHOIX.
Dupuis Frères—au deuxième

Dupuis Frères

J.-N. Dupuis, *prés. honoraire.* Albert Dupuis, *président.*
A.-J Dugal, *v.-p. et dir. gér.* Armand Dupuis, *sec.-trés.*

SOULIERS et BOTTINES

pour hommes et jeunes gens

2.95

Même à ce bas prix vous obtiendrez des souliers de véritable cuir de veau, genre Blucher à semelles simples ou doubles à trépointe GOODYEAR. Prix remarquablement bas pour la qualité offerte. Prix ord. jusqu'à 6.00. Spécial, la paire . . . . . .

Autres modèles jusqu'à 10.00

COUVRE-CHAUSSURES

Pour hommes et jeunes gens

Modèle à 1 boucle en cachemirette imperméable. Première qualité. — Diverses pointures. — LA PAIRE . . **1.29**

Dupuis Frères—au rez-de-chaussée

Offre extraordinaire de radios—Voir page 13